



Universiteit Gent
Academiejaar 2004-2005

Les constructions à attribut de l'objet et le marquage de la relation prédicative seconde

Proefschrift voorgelegd aan de
Faculteit Letteren en Wijs-
begeerte tot het behalen van de
graad van doctor in de Taal- en
Letterkunde: Romaanse Talen
door
Els Tobback

Promotor: Prof. Dr. D. Willems

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers toutes les personnes qui nous ont aidée, sur le plan scientifique et moral, à réaliser cette thèse de doctorat :

- le Professeur D. Willems, notre directrice de thèse, pour nous avoir donné la possibilité d'entamer cette recherche à l'université de Gand, pour notre agréable collaboration au travail, pour ses conseils judicieux, pour les commentaires critiques fournis sur l'ensemble du travail, pour sa patience et ses multiples encouragements ;
- le Professeur M. Van Peteghem et B. Defrancq, qui ont été membres de notre commission d'accompagnement ;
- le Professeur M. Riegel, pour les quelques contacts enrichissants que nous avons pu avoir avec lui ;
- les collègues les plus proches, A. Demol, pour sa gentillesse et pour s'être chargée (en fin de parcours) de certaines de nos tâches, et B. Defrancq, pour toutes les discussions (linguistiques et autres) drôles, intéressantes et bouleversantes que nous avons pu avoir, pour son soutien et ses conseils précieux ;
- F. Lamsens, pour l'assistance prêtée sur le plan informatique ;
- L. Dewilde, pour son aide pratique ;
- les collègues et anciens collègues de la section des Romanes, ainsi que les amis et amies, pour leur soutien moral ;
- S. Kestemont et M. Rousseau, pour les jugements de grammaticalité procurés et S. Kestemont pour la correction de certaines parties du manuscrit ;
- enfin, nos parents et notre soeur, sans qui nous n'aurions pas été en mesure de mener à terme cette recherche.

Nous aimerions remercier également les Professeurs L. Melis, M. Riegel et M. Van Peteghem, pour avoir accepté de faire partie du jury de cette thèse.

Introduction générale

Les constructions qui feront l'objet de la présente étude se laissent illustrer par les exemples suivants¹ :

- (1) *On croyait la société française engourdie.*
- (2) *Le studio avait été acheté trop cher.*
- (3) *Ils ont vécu les licenciements comme une trahison.*
- (4) *Ils ont élu comme "sauveur" l'homme qui incarnait le mieux la réussite en période trouble.*

Elles seront représentées par la formule suivante :

- (5) SN1-V-SN2-X

Ces structures, que nous désignerons par le terme traditionnel de constructions à attribut de l'objet (CAO), ont pour caractéristique principale commune qu'entre l'élément SN2, ayant au moins les apparences d'un objet, et l'élément X s'établit un rapport prédicatif analogue au rapport existant entre le sujet et le prédicat d'une phrase (copulative) simple.

L'élément prédicatif X peut être de nature nominale ou adjectivale, comme dans les exemples (1) à (4), mais il peut également prendre la forme d'un syntagme adverbial, pronominal ou prépositionnel ou appartenir à des catégories verbales voire phrastiques (infinitifs, participes, relatives) (cf. e.a. Riegel 1991, Willems & Defrancq 2000) :

- (6) *On la croit ici, elle est ailleurs.*
- (7) *Les Américains considèrent le monde entier comme un de leurs parcs d'attractions.*
- (8) *Le petit Francis écoute sa soeur chanter Schumann et Debussy.*
- (9) *Les pays de l'ex-Europe de l'Est seront désormais désignés comme appartenant à l'Europe centrale.*
- (10) *On voit parfois les portes qui se ferment, les gens qui fuient la caméra.*

Sans négliger entièrement les formes verbales (en particulier les participes passé et présent), notre étude sera essentiellement axée sur les formes non verbales du prédicat X. De plus, elle sera limitée à l'examen des constructions à prédicat X non introduit (cf. (1) et (2)), d'une part, et à celles où X est introduit par *comme* (cf. (3) et (4)), d'autre part. Elle ne prendra donc pas en considération les structures avec prédicat introduit par les éléments *en*, *de* ou *pour* :

¹ Les exemples (1) à (9) sont construits à partir d'exemples contenus dans notre corpus (cf. *infra*) ; les exemples (10) à (13) sont repris à Willems & Defrancq (2000) ; les exemples (14) à (19) proviennent directement de notre corpus.

- (11) *On le tient pour unique.*
- (12) *On l'a traité d'imbécile.*
- (13) *Je te vois en vainqueur.*

Jusqu'ici, les efforts de description ont, à quelques exceptions près (e.a. Olsson 1976), avant tout porté sur les aspects syntaxiques des CAO. En effet, les auteurs se sont, pour la plupart, attachés à trouver la meilleure façon de rendre compte sur le plan syntaxique du fait que les énoncés SN1-V-SN2-X semblent adopter la forme d'une phrase simple tout en comportant, sur le plan sémantique, deux prédications, celle existant entre le sujet et le prédicat (i.e. le SV) de la proposition principale, d'une part, et celle établie entre les termes SN2 et X, d'autre part. De plus, la recherche s'est généralement concentrée sur les constructions à prédicat non introduit. Les (rares) auteurs qui ont consacré une réflexion aux CAO avec *comme* se sont avant tout évertués à chercher des parallélismes structuraux entre les structures avec et sans *comme* (cf. Aarts 1992, Guimier 1999) et à étudier le statut syntaxique de l'élément *comme* (e.a. Guimier 1999, Noël 1996). Les différences entre les deux types de CAO (avec et sans *comme*) ont bénéficié jusqu'ici de très peu d'attention (voir toutefois Defrancq 1996a, 1996b ; Willems & Defrancq 2000).

Les deux premiers chapitres de notre étude seront consacrés à l'examen des diverses analyses syntaxiques qui ont été proposées pour les CAO sans *comme* (ou constructions à AO direct, désormais CAO-D, cf. chapitre 1) et pour les CAO avec *comme* (désormais CAO-C, cf. chapitre 2), ainsi qu'à celui des critères logico-sémantiques et structuraux supposés les appuyer. Nous y démontrerons qu'il est au bout du compte très difficile de saisir le fonctionnement des CAO à un niveau purement syntaxique.

Au vu des difficultés auxquelles se voient confrontées les analyses syntaxiques des CAO, il semblait impératif d'opter pour une approche différente. Celle que nous avons choisie se distingue sur trois points de celle suivie dans les études antérieures : *primo*, nous avons abandonné l'analyse syntaxique au profit d'une étude sémantico-pragmatique des CAO ; *secundo*, nous avons privilégié une étude comparative des deux types de CAO basée sur des exemples de corpus ; *tertio*, nous avons choisi un angle d'attaque différent. Au lieu d'examiner immédiatement (comme cela a généralement été le cas) la façon dont la relation prédicative établie entre les éléments SN2 et X se rapporte à la relation prédicative première de la phrase, et plus spécifiquement au verbe, nous nous sommes d'abord intéressée à la nature de la relation prédicative seconde elle-même. Notre objectif est, en effet, de démontrer que la nature sémantico-pragmatique de la prédication seconde [SN2-X] est différente selon que cette prédication comporte *comme* ou pas, cet élément pouvant être interprété comme une forme de marquage de la relation prédicative.

Cela dit, nous ne négligerons pas la question concernant les rapports qu'il peut y avoir entre la prédication seconde et la prédication première établie au sein de la phrase. Nous aborderons cette question, tout comme celle de la prédication seconde, d'un point de vue sémantique, en admettant, en conformité avec l'hypothèse générale défendue par Achard (1998) en rapport avec la 'complémentation', que la relation prédicative seconde doit, du

moins dans certains cas (qui sont à préciser, cf. *infra*), être compatible avec le sémantisme du verbe principal.

Sans entrer dans les détails de l'analyse, il semble possible d'avancer un élément qui puisse soutenir cette hypothèse. Il s'avère, en effet, que la distribution des deux types de CAO (avec et sans *comme*) sur le lexique verbal n'est pas identique. L'on observe notamment que des verbes tels que *croire*, *savoir* ou *présumer* ne paraissent compatibles qu'avec l'AO-D, tandis que des verbes comme *définir*, *identifier* ou *saluer* ne semblent admettre que des AO-C :

- (14) *Il ne faut jamais croire le géant (*comme) endormi.* (LM 12/02/1994, p.30)
- (15) *On savait les Anglo-Saxons (*comme) friands de révélations concernant la vie privée de leurs élus.* (LM 07/02/1994, p.S06)
- (16) *Disons, pour faire plaisir à Bertolino, que l'on pouvait les présumer (*comme) disgraciés.* (LM 02/12/1994, p.25)
- (17) *Le témoin identifiera "formellement" Pericolo *(comme) le pilote de la moto.* (LM 07/03/1994, p.8)
- (18) *L'article 211-1 du nouveau code pénal définit le génocide *(comme) l'exécution d'"un plan concerté", tendant "à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux".* (LM 25/04/1994, p.8)
- (19) *L'initiative de M. Neuwirth a été saluée *(comme) "historique" par de nombreux sénateurs de la majorité.* (LM 19/11/1994, p.11)

Or, s'il est vrai que la nature de la relation prédicative seconde varie en fonction de la présence ou de l'absence de l'élément *comme*, et que tous les verbes qui admettent l'AO-D n'admettent pas l'AO-C et *vice-versa*, il n'est pas déraisonnable de croire que ce qui est en jeu, c'est une sélection sémantique opérée par le verbe sur la prédication seconde.

L'étude de la relation prédicative seconde et des rapports sémantiques qu'elle entretient avec la relation prédicative principale fera l'objet du chapitre 4 de notre travail. Au préalable (chapitre 3), nous proposerons un modèle qui servira à la description sémantico-pragmatique des CAO. Ce modèle est fondé sur trois sources principales : les études proposant des typologies sémantico-pragmatiques des phrases copulatives (e.a. Higgins 1976, Declerck 1988, Van Peteghem 1991) ; l'étude de Lambrecht (1994) consacrée à la structure informationnelle de la phrase ; l'étude de Croft (1991) portant sur les catégories grammaticales de base. Notre modèle établit un lien entre la catégorie grammaticale de l'attribut, la fonction sémantico-pragmatique de la phrase copulative et la structure informationnelle de celle-ci. Notre hypothèse sera la suivante : les catégories grammaticales non prototypiquement associées avec la fonction prédicative ont tendance à donner lieu à des prédications dont la fonction sémantico-pragmatique et la structure informationnelle se démarquent de celles des prédications que l'on pourra étiqueter de prototypiques ou non marquées.

Notre but étant d'examiner les structures à AO d'un point de vue sémantico-pragmatique et informationnel, nous avons décidé de fonder la description sur l'étude d'exemples réels situés en contexte. Ces exemples ont été recueillis dans les éditions électroniques des

années 1994 à 1998 du *Monde* (la composition précise du corpus sera décrite en début de chapitre 4). Or, même s'ils ne feront l'objet d'une étude systématique qu'au chapitre 4, les exemples de corpus seront également mis à contribution dans les deux premiers chapitres afin de confronter certaines analyses syntaxiques proposées à la réalité linguistique. Dans ces chapitres, nous ferons en outre régulièrement appel à des exemples trouvés sur Internet pour vérifier l'un ou l'autre jugement de grammaticalité émis sur la base d'exemples inventés.

CHAPITRE I

Analyses syntaxiques des constructions à AO direct

1.1. Introduction

La plupart des études qui proposent une analyse des CAO-D opèrent, dans un premier temps, une distinction fondamentale entre deux types de constructions attributives, illustrés par les deux exemples suivants qui sont généralement acceptés comme des représentants modèles des deux types de constructions :

- (1) *Jean croyait sa mère malade*
- (2) *Jean a mangé sa soupe froide*

Ces deux types de CAO de base reçoivent des étiquettes diverses reflétant en partie l'interprétation (syntaxique) prévue par les auteurs qui les utilisent : about dicéphale versus greffon (Damourette-Pichon 1911-1940), attribut versus greffon (Nilsson-Ehle 1953), verbes opérateurs ou non opérateurs (Olsson 1976), verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs (Riegel 1981), constructions à double complémentation versus constructions amalgamées (Riegel 1991), type II versus type I (Blanche-Benveniste 1988, 1991), prédication dépendante versus prédication contrôlée (Aarts 1992), attribut essentiel versus attribut accessoire (Le Goffic 1993), complément attributif versus modifieur attributif (Guimier 1999). Afin d'éviter tout parti pris dans la présentation des analyses, nous recourons simplement aux verbes modèles des exemples ci-dessus pour désigner les deux classes de constructions. Nous distinguerons donc les CAO auprès des verbes du type *croire*, d'une part, et les CAO auprès des verbes du type *manger*, d'autre part.

Tant pour les verbes du type *croire* que pour ceux du type *manger*, il est possible, en faisant abstraction des cadres théoriques dans lesquels les descriptions se situent, de ramener la diversité des analyses à quelques interprétations de base. Pour les verbes du type *manger*, tous les auteurs s'accordent à dire que SN2 est un argument et l'objet du verbe. Les discussions concernent essentiellement le statut du constituant X. Elles portent, entre autres, sur la question de savoir si X doit être considéré comme un "circonstant" ou, au contraire, comme un "actant" (ou complément nucléaire ou terme de la valence, d'après la terminologie utilisée par les auteurs) au sein de la phrase.

Dans le cas des verbes du type *croire*, c'est le statut de SN2 qui se trouve au centre des préoccupations, même si l'analyse du constituant attributif n'est pas absente des discussions. La plupart des analyses des CAO auprès des verbes comme *croire* essaient, en effet, de rendre compte de l'observation selon laquelle le terme SN2 se comporte du point de vue syntaxique plutôt comme un objet direct, alors qu'il fonctionne, du point de

vue sémantique, comme le sujet du prédicat second et qu'il n'est pas un argument du verbe principal.

Ci-après, nous présenterons d'abord les analyses proposées pour les verbes du type *croire* (1.2.) suivies de celles des verbes du type *manger* (1.3.). La présentation successive s'impose étant donné que les auteurs qui défendent la même interprétation pour un des deux types de CAO ne s'accordent pas toujours sur l'analyse à prévoir pour l'autre catégorie de constructions. Ensuite, à la section 1.4., nous examinerons les arguments avancés en vue d'appuyer les analyses défendues et de soutenir l'existence des deux catégories de CAO de base.

Après avoir fait le tour des analyses proposées pour les deux types de CAO de base, nous nous intéresserons à la question des paradigmes des CAO (1.5.). Bien que la plupart des auteurs admettent l'existence de la dichotomie *croire* versus *manger*, il faut constater, d'une part, que l'extension des deux classes n'est pas toujours identique et que, d'autre part, plusieurs auteurs ressentent la nécessité soit de prévoir des sous-classes au sein des deux catégories de base soit d'ajouter à celles-ci des catégories de constructions supplémentaires.

1.2. Analyses des CAO auprès des verbes du type *croire*

Les analyses syntaxiques rencontrées pour les verbes comme *croire* se laissent réduire à trois types fondamentaux, qui peuvent être représentés de la façon suivante :

- (3) a. SN1 – V – [SN2 – X] → Jean croyait [sa mère malade]¹
b. SN1 – V – [SN2] – [X] → Jean croyait [sa mère] [malade]
c. SN1 – [V – X] – SN2 → Jean [croyait malade] sa mère

1.2.1. Jean croyait [sa mère malade] : la séquence [SN2-X] comme complément du verbe

D'après la première interprétation, les verbes comme *croire* prennent pour objet l'ensemble des deux éléments [SN2-X]. Cette analyse est défendue par un nombre important d'auteurs sous des dénominations différentes qui correspondent à des variantes de l'analyse générale que nous venons de donner. Ainsi, l'étiquette d'"about dicéphale" utilisée par Damourette et Pichon (1911-1940) met l'accent essentiellement sur le fait que l'objet est un "complément double" (cf. Nillson-Ehle 1953) du verbe. Le caractère à la fois double et unique du "complément" des verbes du type *croire* se retrouve également dans le traitement que Blanche-Benveniste (1991) leur réserve. Ces verbes sont, en effet, caractérisés comme ayant pour valence "non pas deux constituants, mais la relation même qui unit ces deux constituants" (p.87).

Dans le même ordre d'idées, on repère le terme d'"objet nexuel", employé par les auteurs qui se situent dans la lignée de Jespersen (1948, e.a. Hanon 1989, Eriksson 1993, Spore

¹ Il va de soi que la lecture envisagée est celle où l'adjectif fonctionne comme attribut et non comme épithète.

1998). Ce terme indique que les auteurs qui s'en servent reconnaissent, en plus de l'unité que forment les deux éléments SN2 et X, également le rapport prédicatif existant entre ces deux éléments. En outre, la notion de nexus est également utilisée par Eriksson pour désigner la nature syntaxique du complément verbal [SN2-X] même. Le nexus est, en effet, défini comme "l'unité syntaxique qui résulte d'une prédication assurée par une unité autre que le syntagme verbal" (Eriksson 1993 : 26). Il forme ainsi un niveau syntaxique intermédiaire entre celui des syntagmes et celui des propositions, ces dernières comprenant obligatoirement un prédicat verbal.

Les études mentionnées jusqu'à présent n'accordent pas le statut de proposition à l'objet [SN2-X] des verbes comme *croire*. Ce statut est, en revanche, bien reconnu par Muller (2001 : 419), selon qui "les deux compléments apparents sont en fait les membres non verbaux de l'unique proposition objet"² ou, encore, par Grevisse-Goosse (1993). Il faut dire, cependant, que l'attitude adoptée par ces derniers n'est pas univoque. S'ils mentionnent le "syntagme contenant un prédicat non verbal" comme une des expressions possibles du complément d'objet et qu'ils estiment "qu'on pourrait considérer le groupe comme une proposition averbale, avec sujet et prédicat" (p. 447), aux paragraphes relatifs à l'attribut du complément d'objet même, il n'est plus question de l'analyse propositionnelle de la séquence [SN2-X] et le titre du paragraphe 298 - "Nature et construction du **complément d'objet accompagné d'un attribut**" - fait croire que l'analyse propositionnelle de la construction est abandonnée.

Or, l'analyse propositionnelle de la séquence [SN2-X] auprès des verbes comme *croire* trouve ses plus fervents défenseurs dans les auteurs comme Hoekstra (1988), Radford (1988), Aarts (1992) et Rothstein (1985, 2001) qui, à la suite de Chomsky (1981), étiquettent comme "small clause" (ou "petite proposition") le complément [SN2-X] sous-catégorisé par le verbe principal de la phrase et établissent ainsi explicitement le parallélisme entre les constructions "attributives" et les structures comprenant une proposition complétive. L'analyse de ces auteurs se démarque, de plus, des analyses précédentes par le fait qu'elle considère que le SN2 n'est pas seulement le sujet logique ou sémantique du "prédicat second", mais qu'il a également les caractéristiques d'un véritable sujet syntaxique. Elle est, en outre, la seule à avancer plusieurs critères pour démontrer que le complément [SN2-X] forme bien un constituant unique au sein du syntagme verbal.

Quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente, l'analyse qui fait de la séquence [SN2-X] l'objet unique du verbe recteur s'appuie généralement un argument sémantique fondamental : le sens lexical du verbe ne pouvant s'appliquer à l'objet nominal (cf. Muller 2001), c'est l'ensemble des éléments SN2 et X qui constitue l'objet sémantique et syntaxique du verbe. Appliquée à l'exemple modèle *Jean croyait sa mère malade*, la justification de l'analyse revient ainsi à l'idée que ce n'est pas *sa mère* qui est l'objet de croyance, mais bien le fait que 'sa mère est malade'.

² Muller est moins clair dans un article antérieur (2000) : il présente les éléments SN2 et X d'abord comme "des actants de la copule non réalisée [...] pris en charge par le verbe principal, comme des compléments indépendants" (p.21) ; plus loin, cependant, il écrit que "la construction syntagmatique conduit à mettre un adjectif dans une **position argumentale**, soit directement (verbes causatifs) soit indirectement, par non-construction (plutôt qu'effacement) de la copule, complément naturel de *croire*." (p.22)

Cet argument sémantique simple a été traduit par Chomsky (1981) dans deux principes fondamentaux de la théorie du Gouvernement et du Liage, à savoir dans le "principe de projection", d'une part, et le "thêta-critère" d'autre part. D'après le principe de projection, l'information lexicale doit être représentée à tous les niveaux de la syntaxe. En référant à Chomsky (1986), Napoli (1989) en fournit la description suivante :

"the phrase-structure component is viewed as a "kind of 'projection' of lexical properties" (p. 81), and we find the explicit claim that whatever element is "understood" in a particular position is actually there in syntactic representation (p. 84)." (Chomsky 1986, in Napoli 1989 : 73)

Le θ -critère, de son côté, stipule que chaque rôle thématique d'un prédicat doit être assigné et qu'il ne peut y avoir des SN sans rôle thématique (Haegeman 1991 : 45). Le θ -critère impose, en d'autres termes, "la correspondance bi-univoque entre positions syntaxiques et arguments sémantiques" (Guimier 1999 : 84-85). Ainsi, si un verbe comme *croire* ne prend que deux arguments sémantiques³, la représentation syntaxique ne peut comporter que deux positions syntaxiques et les composants SN2 et X doivent faire partie du même constituant sous-catégorisé par le verbe (cf. la représentation de (3a)). Une représentation qui analyserait le SN2 comme un constituant sous-catégorisé par le verbe, comme dans (3b), enfreindrait par conséquent le principe de projection aussi bien que le θ -critère, car elle comporterait un complément syntaxique non prévu dans la structure lexicale du verbe et qui ne pourrait recevoir aucun rôle thématique.

Or, si l'argument sémantique apparaît comme primordial dans la plupart des études qui interprètent la séquence [SN2-X] comme un complément unique du verbe, ce n'est pas toujours le cas. Certains auteurs, comme Blanche-Benveniste (1991), fondent leur analyse entièrement sur des critères formels (cf. *infra*) L'argument sémantique n'est, d'autre part, pas le seul argument avancé. Il est le plus souvent accompagné de bon nombre d'autres arguments et critères qui étayent avec plus ou moins de bonheur l'analyse proposée ou qui servent à opposer la construction attributive auprès des verbes du type *croire* à celle auprès des verbes comme *manger*. Nous ne les discutons pas maintenant, mais les réservons pour la section 1.4., où nous essaierons de les apprécier à leur juste valeur.

1.2.2. Les éléments [SN2] et [X] sont deux compléments du verbe

Cette deuxième section regroupe les propositions qui adoptent l'hypothèse selon laquelle les éléments SN2 et X sont à considérer comme deux compléments du verbe :

(4) SN1 – V – [SN2] – [X] → Jean croyait [sa mère] [malade]

Nous distinguons deux types d'approches différents : les analyses transformationnelles "classiques" et "modernes", qui présentent les CAO auprès de *croire* comme le résultat de la transformation ou de la réduction d'une structure à complétive, d'une part, et les analyses qui font une distinction entre l'analyse syntagmatique et l'analyse argumentale des constructions attributives, d'autre part. A ces dernières peuvent être associées les études

³ Voir Aarts (1992) : *consider* assigne un rôle sémantique soit à un SN (*I considered this proposal*), soit à un argument propositionnel (*I considered that I should tell her*), mais jamais à deux arguments.

plus traditionnelles, qui considèrent SN2 et X comme deux constituants du syntagme verbal tout en prévoyant une analyse sémantique propositionnelle du couple [SN2-X].

1.2.2.1. Les analyses "transformationnelles"

Dans les analyses transformationnelles "classiques" (Rosenbaum 1967, Gross 1968, Fauconnier 1974, Postal 1974, Combettes 1975, Kayne 1975, cf. Guimier 1999), la construction attributive est présentée comme dérivée d'une structure profonde avec proposition complétive. La transformation passe généralement par les étapes suivantes : suppression de la copule *être*, effacement de *que* et déplacement – montée – du sujet de la complétive vers la position de l'objet du verbe.

- (5) a. *Je croyais [S'que Marie était honnête]*
 b. *Je croyais [OD Marie] [S'honnête]* (= (4) in Guimier 1999 : 76)

Cette transformation est appelée "formation d'objet" ou "montée du sujet en position d'objet" (MSO). Elle a pour résultat que les éléments SN2 et X sont deux compléments du verbe et elle est invoquée précisément pour rendre compte du fait que SN2 se comporte syntaxiquement comme un objet direct, mais "logiquement comme sujet d'une phrase enchâssée qui fonctionne comme objet direct logique du verbe matrice." (Olsson 1976 : 22)

La transformation proposée par Gross (1968) diffère légèrement du parcours précédent : elle prévoit, en effet, une première étape où sont effacés les éléments *que* et *T* (de temps) ; la copule est seulement effacée dans un deuxième temps. En outre, la montée du sujet de la complétive n'est pas représentée dans cette analyse (cf. Guimier 1999) :

- (6) a. $N_0 V_0 \text{ que } N_2 T r(\text{être}) C$
Je crois que le vin est frelaté
 b. $[\text{que } T z] \rightarrow * N_0 V_0 N_2 \text{ être } C$
 ?* *Je crois ce vin être frelaté*
 c. $[\text{être } z] \rightarrow N_0 V_0 N_2 C$
Je crois ce vin frelaté (Gross 1968 : 118)

Les formes intermédiaires sont jugées nécessaires par Gross parce que "plusieurs transformations opèrent sur elles, telles la relativation de N_2 [ou encore] l'extraction de N_2 " :

- (7) *Le vin que je crois être frelaté*
 (8) *C'est ce vin que je crois être frelaté* (Gross 1968 : 119)

Une troisième variante de l'analyse transformationnelle a été présentée entre autres par Dubois & Dubois-Charlier (1970) et par Kayne (1975) (cf. Guimier 1999). Le terme SN2 y est analysé comme l'objet du verbe dès la structure profonde et la structure de surface s'obtient par l'effacement du sujet de la complétive qui est coréférent du SN objet du verbe principal. La transformation, appelée "EQUI" se laisse représenter comme suit :

- (9) a. *Je croyais [OD Marie][S que Marie était honnête]*

- b. *Je croyais* [_{OD} *Marie*][_{S'} *honnête*] (Kayne 1975, in Guimier 1999 : 77)
- (10) a. *Pierre juge Paul de ce que Paul est coupable*
- b. *Pierre juge Paul coupable.* (Dubois & Dubois-Charlier 1970, in Olsson 1976 : 23)

Les analyses transformationnelles ont (à juste titre) fait l'objet de nombreuses critiques. Parmi celles-ci, nous retenons que les verbes (notamment les verbes causatifs) admettant la CAO ne sont pas nécessairement compatibles avec les constructions complétives, que toutes les propositions copulatives complétives ne permettent pas de transformation vers une CAO et que l'équivalence sémantique postulée entre les constructions à complétive et les CAO ne se vérifie pas toujours⁴. Les analyses transformationnelles semblent cependant inspirer certaines analyses récentes des constructions attributives, comme celle de Riegel (2001 : 545)⁵ qui, en renvoyant à l'étude de Ruwet (1972), présente la CAO auprès de *croire* comme "le résultat d'une "montée du sujet de la proposition attributive enchâssée P2 en position d'objet de la proposition matrice P1" (en abrégé, MSO)". Même si elle ne postule pas l'existence d'une structure profonde sous-jacente à la structure de surface, l'étude décrit la construction attributive à partir de la construction complétive :

"suite à l'effacement de l'outil d'enchâssement *que* et du marqueur d'orientation prédicative qu'est la copule, N1 acquiert une nouvelle propriété syntaxique [...]. En effet, de sujet subordonné qu'il était [...], N1 se trouve promu dans la position argumentale⁶ d'objet de V [...]" (Riegel 2001 : 546)⁷

⁴ Ces critiques ont été formulées par Ruwet (1982) et complétées par Guimier (1999). Celle-ci critique en outre les propositions de Gross (1968) et de Kayne (1975). A l'encontre de Gross, elle note que tous les verbes n'acceptent pas "la présence de la copule *être* en cas d'extraction de l'objet direct" (p.80) :

- (i) * *Marie, que Paul rend être heureuse.* (= (22a) in Guimier 1999 : 80)
- (ii) * *Marie que Paul veut être heureuse.* (= (23a) id.)

La proposition de Kayne apparaît comme problématique dans la mesure où elle postule au fond que le terme SN2 est un argument du verbe (cf. Guimier 1999).

⁵ On retrouve également l'idée selon laquelle les constructions attributives sont le résultat de la réduction d'une complétive dans Willems (1981).

⁶ Le choix de ce terme est plutôt malheureux, étant donné que l'auteur estime précisément que le SN postverbal ne se trouve pas dans une position argumentale par rapport au verbe, l'argument final du prédicat étant occupé par la "proposition attributive" (p.545).

⁷ Cela dit, il faut signaler que Riegel ne semble pas suivre jusqu'au bout l'hypothèse de la MSO. L'application de l'opération MSO ne mène, en effet, pas à une structure où le verbe est simplement accompagné de deux compléments, SN2 (N1 pour Riegel) et X. Elle a, par contre (et en même temps), pour résultat la transformation de la complétive attributive en une **proposition réduite** dont le sujet trouve son point d'accrochage syntaxique dans la position N1 complément de V" (idem : 546, c'est nous qui soulignons). Cette analyse est représentée schématiquement de la façon suivante :

- (i) N0 – [V – (N1) – X]_{PR}SV (= (12) in Riegel 2001 : 546)

Faisons remarquer, cependant, que nous ne sommes pas très sûre de l'interprétation à donner à l'emploi du terme "proposition réduite" : faut-il lui donner le sens syntaxique particulier que lui réservent les tenants de la "small clause" ou est-il simplement utilisé par l'auteur pour exprimer que la séquence SN2-X occupe la deuxième position argumentale (sémantique) du verbe principal et a un contenu propositionnel ? Dans ce dernier cas, il aurait sans doute été préférable de remplacer le terme de "proposition réduite" par un terme plus neutre dans le contexte de l'étude des constructions attributives. Dans le premier cas, nous ne voyons pas comment l'analyse de la "proposition réduite" pourrait être conciliée avec celle de la "montée du sujet en position d'objet".

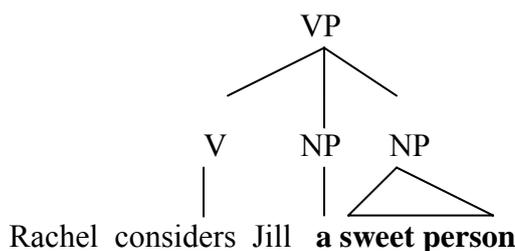
1.2.2.2. Analyses opposant la structure argumentale à la structure syntaxique des CAO

Contrairement aux analyses précédentes, celles que nous prenons en compte ici, ne dérivent pas la construction attributive, par transformation ou par réduction, d'une structure avec complétive. Elles font toutefois également une distinction entre deux niveaux d'analyse : le niveau syntagmatique et celui de la structure argumentale. En effet, tant pour Williams (1983) et Napoli (1989), qui se situent dans le cadre théorique global de la grammaire générative, que pour Guimier (1999), qui adopte les points de vue de la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes de Pollard et Sag (1994), les constructions attributives auprès des verbes comme *croire* se caractérisent par "une discordance entre le nombre de compléments sous-catégorisés⁸ [par le verbe] et le nombre d'arguments de sa structure argumentale" (Guimier 1999 : 125). Ces auteurs s'opposent ainsi à l'hypothèse, exprimée de façon explicite en grammaire générative dans le Principe de projection et le Critère-thêta, qu'il doit y avoir isomorphisme entre syntaxe et sémantique.

Selon Napoli (1989), il faut, en effet, admettre qu'il y ait des unités sémantiques en grammaire qui ne sont pas représentées par des unités syntaxiques et, d'autre part, que les unités syntaxiques ne correspondent pas forcément à des unités sémantiques (p.22)⁹. Elle rejette dès lors également l'analyse de la "petite proposition" pour les constructions attributives estimant que le fait d'avoir un contenu propositionnel ne prouve en aucune façon l'existence d'une structure syntaxique propositionnelle (p.20). L'auteur accepte par ailleurs qu'une phrase simple puisse contenir plusieurs prédicats (au même niveau de l'arbre syntagmatique) et que les assignateurs de rôles thématiques ("theta role assigners") prennent parfois des arguments qui sont eux-mêmes des prédicats.

C'est ce qui se passe dans les CAO auprès des verbes comme *croire* (*consider* dans l'étude de Napoli). Dans une phrase comme la suivante :

(11) *Rachel considers Jill a sweet person* (= (2-3) in Napoli 1989 : 119),



⁸ La sous-catégorisation d'une tête lexicale est définie comme "l'ensemble des compléments dont cette tête exige la présence ; c'est-à-dire l'ensemble des compléments obligatoires de cette tête" (Guimier 1999 : 27, note 11).

⁹ Pour illustrer ceci, regardons l'exemple suivant proposé par Napoli :

(i) *Jack seems to me [t to understand French pretty well]*. (= (1-28) in Napoli 1989 : 19)

Selon Napoli, la présence du complément *to me* ne peut s'expliquer par la structure argumentale de *seem* dans la mesure où celui-ci ne demande pas de participants référentiels.

Sa vision sur le rapport entre sémantique et syntaxe amène l'auteur à adopter une version modifiée du Principe de projection : si les propriétés lexicales doivent toujours être représentées à tous les niveaux syntaxiques, elles ne doivent pas forcément être représentées par des entités qui portent des fonctions grammaticales (p.73).

l'objet direct *Jill* et le prédicat second *a sweet person* sont représentés comme deux constituants soeurs du verbe principal *considers*, mais c'est le constituant X, *a sweet person* qui reçoit un rôle thématique du verbe et qui est donc considéré comme son deuxième argument (un argument non référentiel, mais événementiel), le SN2 *Jill* étant seulement un argument du prédicat second.

Nous n'insisterons pas beaucoup sur cette proposition de Napoli étant donné que la motivation qu'elle apporte est essentiellement interne au cadre théorique auquel l'auteur adhère et elle est donc peu vérifiable. Ce qui est, en effet, primordial dans son optique, c'est que tous les éléments d'une phrase soient autorisés ("properly licensed"). Or, l'autorisation peut entre autres se réaliser grâce au fait que les éléments de la phrase entrent dans la structure thématique d'une tête lexicale. Dans l'exemple (11), le prédicat second *a sweet person* est autorisé parce qu'il entre directement dans la structure thématique du verbe en recevant un rôle thématique de celui-ci. Le sujet du prédicat second, le SN *Jill*, ne doit dès lors plus être lui-même un argument de la tête lexicale *considers* ; il entre dans la structure thématique du prédicat principal grâce au prédicat second et il suffit qu'il porte une fonction grammaticale par rapport au verbe principal pour qu'il soit autorisé dans la phrase.

L'analyse que propose Guimier (1999) dans le cadre théorique de la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes de Pollard et Sag (1994) est semblable à celle de Napoli. Elle pose, en effet, que les verbes comme *croire* sous-catégorisent deux compléments syntaxiques, à savoir SN2 et X, mais que leur structure argumentale ne prévoit pas de position pour SN2. Les seuls arguments sémantiques du verbe sont le terme SN2 (i.e. le sujet de la phrase) et l'attribut (p.38), qui prend à son tour SN2 comme argument sujet. La représentation simplifiée de l'entrée lexicale du verbe *croire* peut se faire comme suit¹⁰ :

- (12) SOUS-CATEGORISATION < NP_{ARG1}, NP_{ARG2}, AP_{ATTR} >
STRUCTURE ARGUMENTALE CROIRE (ARG1, ATTR (ARG2))
(d'après Guimier 1999 : 126)

A la différence de Napoli, Guimier avance un nombre important de critères pour soutenir l'hypothèse de la "double complémentation" et démontrer en même temps que l'analyse de la "Petite proposition" n'est pas correcte ou, du moins, que les critères avancés généralement pour tester les données anglaises ne permettent pas de rendre compte des données françaises. Guimier (1999) insiste, d'une part, sur le fait que le SN2 des CAO françaises, contrairement au SN2 des constructions anglaises, n'a aucune caractéristique d'un sujet syntaxique, mais se comporte au contraire tout à fait comme l'objet syntaxique

¹⁰ Il convient de signaler que l'analyse argumentale adoptée par Guimier n'est pas entièrement claire. Au début de son travail (p.38), l'auteur affirme que seuls le sujet et l'attribut sont des arguments sémantiques du prédicat verbal. En revanche, dans sa conclusion, elle considère que c'est "la relation objet / prédicat [qui] sature le second argument du prédicat matrice" (p.342). Cette deuxième analyse rejoint évidemment l'interprétation (sémantique) des CAO défendue aussi bien par les tenants de la petite proposition que par les auteurs adhérant à l'analyse transformationnelle des CAO. Dans ce qui suit, nous essaierons de voir quels arguments pourraient soutenir l'analyse selon laquelle c'est l'attribut qui constitue le deuxième argument du prédicat verbal.

de la phrase. D'autres manipulations ont pour but de prouver que SN2 et X ne forment pas de constituant syntaxique unique dans les CAO françaises et que le constituant X se comporte comme un complément du verbe, c'est-à-dire comme un constituant essentiel au sein du syntagme verbal. Cependant, là où il s'agit de prouver l'analyse argumentale des CAO auprès des verbes comme *croire*, les tests proposés par Guimier sont en partie identiques à ceux utilisés par les défenseurs de la "Petite proposition". Les deux camps s'accordent, en effet, sur le fait que SN2 n'est pas un argument du verbe. Toutefois, si les tenants de la Petite proposition posent l'équivalence sémantique entre les CAO et les structures à proposition complétive comme un des arguments en faveur de l'analyse propositionnelle de la séquence [SN2-X], Guimier ne propose pas de réels arguments pour prouver que le constituant attributif occupe la deuxième position argumentale dans la structure valencielle du verbe *croire* (cf. *infra*).

En dehors des analyses que nous venons de présenter, d'autres études, plus traditionnelles, opèrent également une distinction entre l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique des constructions attributives auprès des verbes comme *croire* (Riegel 1991, Le Goffic 1993¹¹, Muller 2000, et peut-être également, Grevisse-Goosse 1986, 1993, Remi-Giraud 1991, Riegel 2001 et Pierrard 2001). Tout comme les premières, celles-ci considèrent également les deux éléments SN2 et X comme deux constituants indépendants du syntagme verbal. Leur approche sémantique est toutefois plus proche de celle des auteurs qui interprètent l'ensemble des deux éléments SN2 et X comme le complément syntaxique unique du verbe principal. Muller (2000) estime, par exemple, que la CAO est une "réalisation économique" de la structure avec complétive. S'il analyse, dans la phrase suivante :

(13) *On croit Luc malade* (Muller 2000 : 21)

les constituants *Luc* et *malade* comme "les actants de la copule non réalisée [...] pris en charge par le verbe principal, comme des compléments indépendants" (p.21), il considère que "la sémantique reste cependant celle d'une complétive (en particulier, l'objet direct – ici, *Luc* – n'est pas "objet" de la croyance : ce qui est cru, c'est que *Luc* est malade : l'objet est ici le "nexus" propositionnel)" (Muller 2000 : 21). De manière analogue, Riegel (1991) interprète l'ensemble [SN2-X] comme l'objet propositionnel du verbe, du point de vue sémantique. L'analyse de cet auteur diffère toutefois de celle de Muller, dans la mesure où elle considère que le verbe prend (toujours sur le plan sémantique), outre l'objet propositionnel [SN2-X] également un objet non propositionnel, à savoir l'élément SN2 seul, "sur lequel s'exerce le processus dénoté par le verbe" (Riegel 1991 : 111).

¹¹ Le traitement que Le Goffic (1993) fournit des constructions attributives est assez ambigu. Celles-ci figurent en effet dans le chapitre consacré aux constructions transitives à plusieurs compléments. L'attribut de l'objet est analysé comme le second complément direct, à côté du complément direct SN2. En même temps, cependant, Le Goffic insiste sur la relation qui s'établit entre les éléments SN2 et X, "à tel point qu'on pourrait parler d'un **complément double** tout autant que de deux compléments" (p.275, c'est nous qui soulignons).

1.2.3. Le verbe perd son statut de noyau prédicatif au sein des CAO

Jusqu'ici, les discussions ont porté sur la question de savoir si les deux termes SN2 et X fonctionnent chacun comme un complément syntaxique du verbe ou s'ils sont à considérer, au contraire, comme les deux membres d'un complément unique se rapportant au prédicat principal de la construction attributive. Le verbe même est traité dans tous les cas comme le noyau prédicatif de la phrase entière. Dans les études vers lesquelles nous nous tournons ici, le verbe perd son rôle central au sein de la phrase. Il prend soit le statut d'un verbe modal (Blanche-Benveniste 1988), soit il fait partie d'un constituant unique avec le terme X de la construction "attributive", sans pour autant perdre sa propre structure argumentale (cf. Hoeksema 1991, Neeleman 1995). Dans les deux cas, SN2 en vient à être interprété comme le complément du "prédicat complexe" constitué par V et X :

(14) SN1 – [V – X] – SN2 → Jean [croyait malade] sa mère

1.2.3.1. V est un verbe modal

Si la constatation que le constituant attributif X n'est remplaçable par aucune "proforme" (notamment pas par *tel (que)*) et n'a pas d'autonomie syntaxique par rapport au verbe amène Blanche-Benveniste, dans son ouvrage de 1984 et l'article de 1991, à considérer les verbes du type *croire* comme des verbes dont la valence est constituée "par la relation même qui unit le premier terme et le second terme lexical" (1984 : 66), l'absence de proportionnalité de X avec la proforme *tel que* la conduit à envisager, dans une publication de 1988, une autre analyse des CAO auprès de *croire*. L'auteur estime, en effet, que les verbes tels que *croire* n'ont "pas de terme "attribut" dans leur valence ; ils se comportent comme des verbes modaux, à la façon de *faire* dans "il le fait courir"." (Blanche-Benveniste 1988 : 63). Le constituant attributif même forme une unité ("forme corps") avec le verbe modal, par analogie avec les verbes "opérateurs" *rendre, déclarer* décrits entre autres par Gross (1981) comme "faisant bloc avec l'adjectif qui suit". (p.62)

1.2.3.2. [V – X] est un prédicat complexe

Hoeksema (1991) et Neeleman (1995) se consacrent à l'étude des constructions attributives du néerlandais. Sur la base de plusieurs tests qui seront présentés au point 1.4.2.4.1.4., les auteurs montrent que l'analyse de la Petite proposition est moins apte à rendre compte des données néerlandaises¹² et ils concluent que le verbe et le prédicat second X constituent un prédicat complexe au sein de la phrase. Or, si Hoeksema ne donne pas de précisions quant à la nature exacte du prédicat complexe et s'attache essentiellement à montrer, par des critères formels, que les deux éléments V et X forment un constituant unique dans la phrase, Neeleman spécifie que le prédicat complexe est le résultat de l'adjonction, au niveau de la structure-D, d'un prédicat au verbe. Il propose en outre un traitement sur le plan sémantique des CAO ou, plus précisément, sur le plan de l'assignation des rôles

¹² En même temps, ils admettent que leur approche est applicable aussi à l'anglais. La plupart des tests utilisés sont toutefois basés sur les données néerlandaises, de sorte que les études ne contiennent que peu de preuves de l'applicabilité de l'analyse du prédicat complexe à d'autres langues que le néerlandais.

thématiques. Nous présenterons ci-après l'analyse sémantique proposée par Neeleman pour en montrer l'ambivalence qui provient, nous semble-t-il, du fait que le verbe, tout en formant un prédicat complexe avec le prédicat non verbal (c'est-à-dire le constituant X), garde en même temps sa propre structure argumentale.

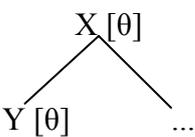
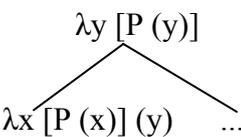
Neeleman présume, en effet, d'une part, que c'est le prédicat complexe qui, dans son ensemble, assigne les rôles thématiques ; d'autre part, il présume que la grille thématique du prédicat complexe est composée des rôles thématiques de ses parties constitutives, c'est-à-dire le verbe et le prédicat non verbal X. Pour un exemple comme le suivant :

- (15) *Dat Jan zijn vader intelligent vindt* (= (32a) in Neeleman 1995 : 229),
 que Jean son père intelligent trouve
 'que Jean trouve son père intelligent'

il faut ainsi rendre compte du fait que *intelligent vinden* ('trouver intelligent') est un prédicat complexe à deux arguments : l'argument externe dénote la personne selon qui quelqu'un est intelligent, tandis que l'argument interne correspond à la personne qui est intelligente suivant l'opinion de la première personne (cf. Neeleman : 233). En même temps, il faut représenter correctement la grille thématique du prédicat *intelligent* et du verbe *vinden* ('trouver'). *Intelligent* est un prédicat à une place argumentale ; *vinden* est un prédicat à deux places argumentales, dont le rôle thématique interne doit dénoter une proposition (cf. la variable *p*) :

- (16) a. λx [Intelligent (x)]
 b. $\lambda p \lambda y$ [Vinden (y, p)] (d'après Neeleman 1995 : 232)

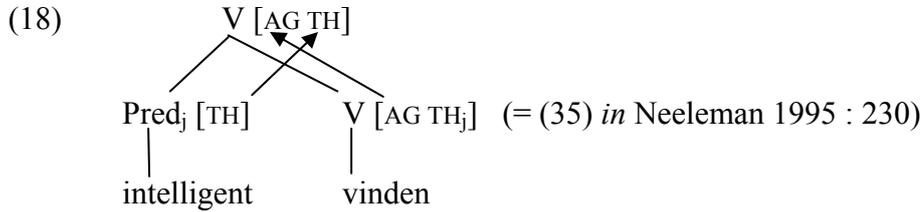
Afin de répondre à ces exigences, Neeleman a recours à la technique de la "percolation des rôles thématiques". Celle-ci est définie comme l'opération par laquelle le rôle thématique d'un prédicat inférieur est réalisé via le rôle thématique d'un prédicat supérieur. Du point de vue sémantique, cela signifie que le prédicat inférieur est saturé, non (comme d'habitude) par une expression référentielle, mais bien par un autre rôle thématique, c'est-à-dire par une variable¹³ qui doit être liée (ou assignée) à un niveau supérieur. La percolation des rôles thématiques (cf. (17a)) donne lieu à la représentation logique de (17b) :

- (17) a.  b. 

Pour ce qui est de la CAO auprès de *vinden*, Neeleman émet l'hypothèse selon laquelle le Prédicat complexe *intelligent vinden* ('trouver intelligent') "reçoit" ses rôles thématiques (qu'il assignera par la suite aux expressions référentielles *Jan* et *zijn vader*) par la percolation des rôles thématiques du verbe (*vinden*) et du prédicat non verbal (*intelligent*). Cependant, seuls les rôles thématiques externes de ces deux prédicats sont autorisés à "percoler" vers le sommet du Prédicat complexe : le verbe *vinden* ne peut, en effet, pas

¹³ Neeleman voit l'assignation des rôles thématiques comme une opération de "liage" de rôles thématiques ("theta-role binding" p.231). Il définit le rôle thématique comme une variable dont la référence doit être fixée. La représentation logique d'un prédicat P à n places se fait comme suit : $\lambda x_n \dots \lambda x_1$ [P ($x_1 \dots x_n$)] ; chaque opérateur lambda représente un rôle thématique.

faire percoler son rôle thématique interne au sommet du Prédicat complexe car il n'est pas possible de l'appliquer au SN2 : ce n'est, en effet, pas le SN2 *son père* qui soit *trouvé*. D'après Neeleman, le rôle thématique interne du verbe est dès lors assigné au prédicat non verbal *intelligent* (voir coïndexation) :



Toutefois, étant donné que *vinden* doit prendre une proposition comme argument interne, ce n'est pas le prédicat *intelligent* même qui reçoit le rôle thématique interne du verbe, mais bien la proposition *Intelligent (z)* obtenue suite à la percolation du rôle thématique externe du prédicat *Intelligent*¹⁴. Or, si la "transformation" du prédicat en proposition nous paraît pour le moins spéculative, l'argumentation qui suit nous semble tout à fait circulaire : elle consiste à dire, en effet, que si la représentation de *intelligent* après la percolation de son rôle thématique n'était pas celle d'une proposition, le verbe *vinden* ne pourrait pas lui assigner son rôle thématique interne¹⁵.

On voit bien l'embarras que cause la tentative de concilier l'idée que *intelligent vinden* est un prédicat complexe avec celle que le verbe *vinden* a une proposition pour deuxième argument. Cet embarras se reflète également dans la représentation logique du prédicat complexe même :

(19) $\lambda z \lambda u$ [Consider (u, Intelligent (z))] (= (47) in Neeleman 1995 : 233)

Etant donné ce qui vient d'être dit, à savoir que *Intelligent (z)* est en réalité une proposition, nous nous demandons, en effet, en quoi cette représentation exprime vraiment que *intelligent vinden* est un prédicat complexe. Ce doute est encore renforcé par le fait que Neeleman reconnaît explicitement le parallélisme entre la représentation de la construction attributive et celle de la construction complétive correspondante. Les deux constructions reçoivent, en effet, finalement une représentation logique identique (après la réduction lambda, comme dans (22)) :

(20) a. *Dat Jan zijn vader intelligent vindt* (= (32a) in Neeleman 1995 : 229)
'que Jean trouve son père intelligent'

b. *Dat Jan vindt [CP dat zijn vader intelligent is]* (= (32b) id.)
'que Jean trouve que son père est intelligent'

(21) a. $\lambda z \lambda u$ Consider (u, Intelligent (z)) (his father) (John) (= (48) id.)

¹⁴ La percolation du rôle thématique du prédicat non verbal vers le sommet du Prédicat complexe signifie que le prédicat *Intelligent* s'applique à une variable (*z*) qui doit être liée au niveau du prédicat complexe. Ceci donne la représentation suivante, la représentation b) étant obtenue après la réduction lambda :

- (i) a. λx [Intelligent (x)] (*z*)
b. Intelligent (*z*)

¹⁵ "It is important to note that after θ -role percolation the representation of *intelligent* is a proposition and not a predicate. If it were not, it would be impossible to apply the formula in (43b) to it : *vinden* selects a proposition as its internal argument" (Neeleman 1995 : 233). La formule (43b) est la suivante :

- (ii) $\lambda p \lambda y$ [Consider (y, p)] (*p* = proposition)

b. $\lambda p \lambda y$ [Consider (y, p)] (λx [Intelligent (x)] (his father)) (John)
(= (49b) id. : 234)

(22) Consider (John, Intelligent (his father))

Ainsi, il semble légitime de conclure que l'analyse sémantique des constructions attributives auprès des verbes du type *croire* telle qu'elle ressort des représentations logiques proposées par Neeleman, reste somme toute plutôt proche des caractérisations sémantiques qui en sont faites dans le cadre théorique de la petite proposition.

1.3. Analyses des CAO auprès des verbes du type *manger*

L'analyse syntaxique des constructions attributives auprès des verbes du type *manger* a donné lieu à deux interprétations fondamentales opposées : d'après la première, le constituant attributif est à considérer comme un terme de la valence du verbe (Blanche-Benveniste 1988, 1991) ou comme un élément structurellement obligatoire de la construction attributive (Riegel 1991) (1.3.1.) ; selon le deuxième point de vue, partagé par la quasi-totalité des auteurs, le constituant attributif est interprété comme un circonstant au sein de la phrase (1.3.2.).

En dehors de cette opposition fondamentale, d'autres divergences apparaissent dans les analyses proposées par les auteurs qui défendent l'analyse circonstancielle de l'attribut auprès de *manger*. Elles concernent les questions de savoir si l'élément X doit faire partie d'une petite proposition ou non (1.3.2.1.), s'il se laisse analyser comme un attribut (1.3.2.2.) et si le constituant attributif est un constituant du SV ou de la phrase (cf. 1.3.2.3.).

Si le constituant attributif suscite donc de nombreux débats, les analyses sont unanimes quand il s'agit du constituant SN2. Celui-ci est, en effet, toujours interprété comme l'objet direct et comme un argument sémantique du verbe. Dans la présentation qui suit, il n'en sera par conséquent que rarement question.

1.3.1. Le constituant attributif n'est pas un circonstant

Blanche-Benveniste (1988, 1991) et Riegel (1991) figurent parmi les rares auteurs qui ne suivent pas l'opinion généralement défendue selon laquelle le constituant attributif auprès des verbes comme *manger* est un constituant circonstanciel (et facultatif) au sein de la phrase. Les analyses qu'ils proposent présentent cependant plus de différences que de ressemblances et il semble donc indiqué de les traiter séparément.

- Blanche-Benveniste (1988, 1991) compte le constituant attributif parmi les termes construits par le verbe et l'analyse plus particulièrement comme un des termes de la valence du verbe. Pour qu'un élément puisse avoir le statut de "terme de la valence", il doit remplir deux conditions : premièrement, il doit se trouver dans une relation d'équivalence

avec une "proforme"¹⁶ ; deuxièmement, il ne convient qu'à "certaines sous-classes de verbes" en fonction des "particularités syntactico-sémantiques des verbes en tant qu'unités lexicales" (Blanche-Benveniste *et al.* 1984 : 37)¹⁷.

La première condition ne semble à première vue pas poser de problème : contrairement aux constructions attributives auprès des verbes comme *croire*, celles auprès des verbes du type *manger* se caractérisent par le fait que l'élément X est proportionnel avec la proforme *tel que*¹⁸ :

- (23) *chaud, tel qu'il le boit, il doit être bon* (= (35) in Blanche-Benveniste 1991 : 88)

Le constituant attributif peut donc être considéré comme un constituant autonome de la construction verbale. Le caractère autonome du constituant X ressort en outre de l'application des procédés de la restriction et de l'extraction (cf. *infra*).

La deuxième condition semble un peu plus problématique. En effet, si Blanche-Benveniste (1988) donne une liste d'exemples comme les suivants pour montrer que tous les verbes n'admettent pas la construction attributive :

- (24) a. *cela abrutit les enfants intelligents*
b. * *cela les abrutit intelligents* (= (31) in Blanche-Benveniste 1988 : 57)
- (25) a. *il aide les gens compétents*
b. * *il les aide compétents* (= (33) idem)

dans son article de 1991, elle reprend ces deux mêmes verbes *abrutir* et *aider* dans les exemples suivants :

- (26) *si on les abrutit jeunes, qu'en fera-t-on plus tard ?* (= (77) in Blanche-Benveniste 1991 : 93)
- (27) *je vous ai aidés tout petits* (= (78) idem)

pour conclure "qu'on ne peut pas dresser de liste de verbes compatibles ou incompatibles avec la construction à attribut" (p.93). L'auteur ne précise cependant pas si cette conclusion a des conséquences pour le statut valenciens du constituant attributif même¹⁹.

¹⁶ Formulée de façon plus générale, cette condition implique qu'"un terme de la valence verbale se manifeste nécessairement dans plus d'une catégorie, par exemple une catégorie de pronom et une catégorie de lexème nominal" (Blanche-Benveniste 1988 : 53). Voir aussi Blanche-Benveniste *et al.* (1984 : 28-29)

¹⁷ La valence s'oppose à la notion de "rection", qui "comprend des éléments que peuvent construire tous les verbes, (quand, où, comment, pourquoi, comment [sic], en français) et qui, à ce titre, ne caractérisent pas des classes de verbes, mais la catégorie-verbe dans son ensemble." (Blanche-Benveniste *et al.* 1984 : 37) A faire remarquer que certaines proformes sont des éléments de valence pour certains verbes, mais des éléments de pure rection pour d'autres verbes : *où*, par exemple, est un élément de valence de *aller* : *où il va, il y va* ; c'est un élément de pure rection pour *parler* : *où il parle, il y a parlé*. (Blanche-Benveniste *et al.* 1984 : 64)

¹⁸ Nous serons toutefois amenée à nuancer (cf. 1.4.1.3.)

¹⁹ Faisons remarquer également que Blanche-Benveniste (1991) n'essaie pas de remplacer le constituant attributif par la proforme *tel que*. Dans son article de 1988, elle avait pourtant signalé cette propriété :

- (i) * *tels qu'on les abrutit*
(ii) * *tels que je vous ai aidés*.

- Dans l'étude de Riegel (1991), le constituant X auprès des verbes du type *manger* est, tout comme le constituant X des verbes du type *croire*, analysé comme le troisième constituant du syntagme verbal. D'autre part, l'AO est présenté comme obligatoire dans toutes les constructions attributives : "l'AO n'est *jamais* un constituant structurellement facultatif d'une CAO" (Riegel 1991 : 106)²⁰. Cependant, contrairement à ce qui se passe dans des structures du type suivant :

(28) *Luc sépare le bon grain de l'ivraie* (= (15) in Riegel 1991 : 106),

où les constituants *le bon grain* et *de l'ivraie* sont analysés comme deux actants dont la construction et la "mutuelle compatibilité sont directement déterminées par le verbe qui les construit" (p.106), le caractère obligatoire de l'AO n'est pas imputé à la construction du verbe et l'AO même n'est pas considéré comme un actant du verbe. Dans les constructions attributives, le constituant X est obligatoire parce qu'il entretient avec le constituant SN2 un rapport de dépendance réciproque identique au rapport de solidarité existant entre le sujet et le prédicat d'une phrase (attributive) simple. La CAO auprès des verbes comme *manger*, telle qu'elle se présente – c'est-à-dire comme une structure où le SV compte trois constituants (V, SN2 et X) – est présentée ainsi comme le résultat de l'amalgame de deux contenus propositionnels : SN1-V-SN2, d'une part, et SN2-X, d'autre part.

1.3.2. Le constituant attributif est un circonstant

L'analyse selon laquelle le constituant X est un constituant facultatif et fait dès lors partie des circonstants de la phrase repose sur l'idée, entre autres exposée dans Muller (2000), que ce constituant n'est pas attendu par la structure argumentale ou sémantique du verbe principal : "l'expansion adjectivale ne doit rien aux contraintes de valence du verbe principal. L'adjonction doit donc tout aux besoins communicatifs qui conduisent à la construction, entre autres, de circonstanciels" (Muller 2000 : 23).

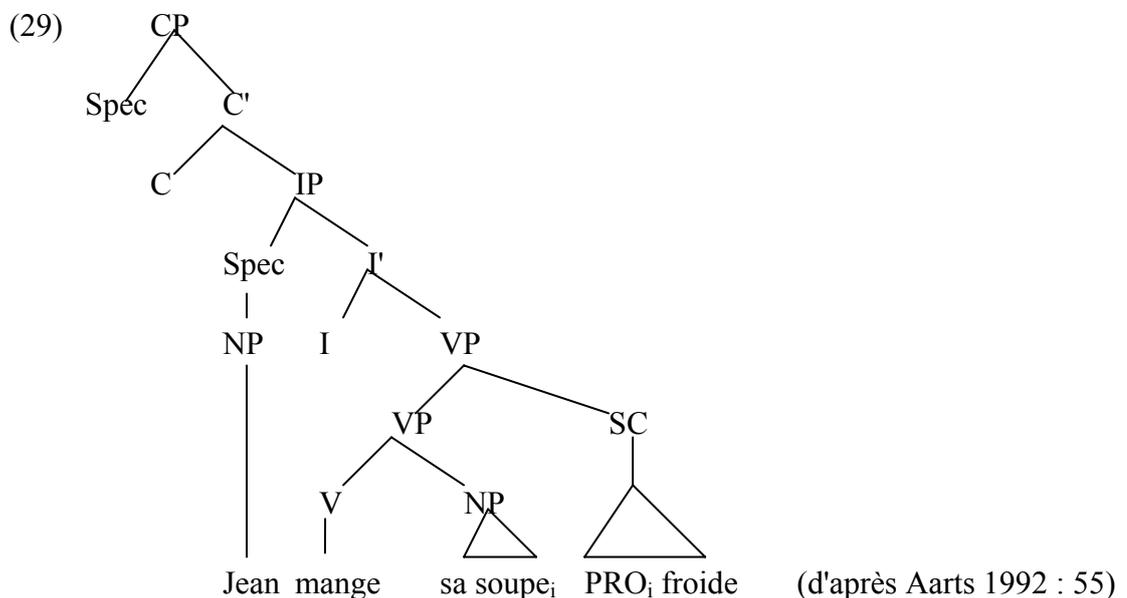
Cela dit, bien que le statut facultatif du constituant X auprès des verbes du type *manger* soit admis par la plupart des auteurs, les analyses précises du constituant X présentent pas mal de divergences. Celles-ci s'expliquent parfois par les hypothèses (axiomatiques) de base adoptées par les auteurs adhérant à un cadre théorique particulier. Tel est, par exemple, le cas de la question de savoir s'il faut envisager le constituant X comme faisant partie d'une Petite proposition avec un sujet vide *PRO* ou non. Cette question divise notamment les auteurs appartenant au cadre global de la grammaire générative. Nous nous limiterons à présenter les deux points de vue opposés sous 1.3.2.1. Deux autres questions nous occuperont davantage. La première est celle de savoir s'il est bien légitime d'accorder le statut d'attribut au constituant X (1.3.2.2) ; la deuxième concerne la place occupée par le constituant X au sein de la phrase (1.3.2.3).

1.3.2.1. Faut-il prévoir une analyse propositionnelle pour le constituant X ?

Les auteurs (e.a. Aarts 1992) qui défendent l'analyse propositionnelle des CAO auprès de *manger* se fondent sur le Principe de projection et sur le θ -critère de Chomsky (1981). Le

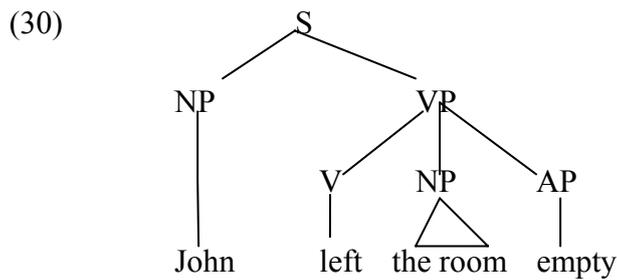
²⁰ Le caractère obligatoire de l'AO est explicitement mentionné comme un phénomène syntaxique (p.106)

Principe de projection stipule qu'il doit y avoir correspondance entre structure sémantique et représentation syntaxique. Ce principe implique également que toute relation sujet-prédicat sémantique doit être réalisée dans une structure propositionnelle. Les termes SN2 et X des CAO entrant dans une relation prédictive, il faut prévoir un constituant propositionnel qui les contienne. Etant donné toutefois que l'élément SN2 est en même temps un argument sémantique du verbe, il doit également être représenté comme un des constituants sous-catégorisés par ce dernier. De cette façon cependant, l'analyse syntaxique des CAO auprès de *manger* risque d'enfreindre le θ -critère, car celui-ci stipule que chaque argument ne peut recevoir un rôle thématique que d'un seul prédicat à la fois. La solution à ce dilemme est apportée par l'introduction de l'élément vide *PRO* qui occupe la position du sujet auprès du prédicat second X et est contrôlé par SN2. Une des représentations possibles²¹ de notre phrase modèle (2) est la suivante :

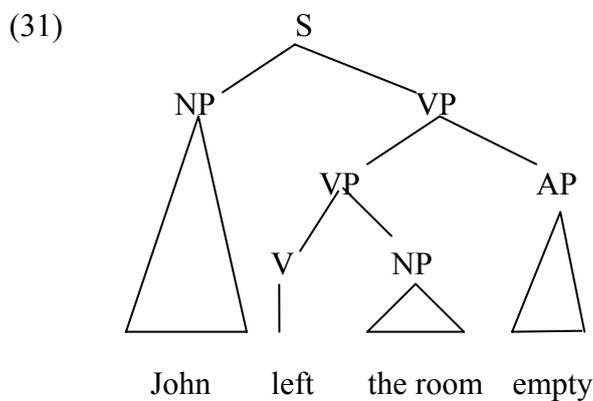


L'analyse des CAO auprès des verbes comme *manger* proposée par des auteurs comme Napoli (1989), Rothstein (1985) ou Williams (1980, 1983), qui n'adhèrent pas à l'idée selon laquelle tout contenu propositionnel doit être représenté par un constituant propositionnel et qui n'adoptent pas le θ -critère tel que proposé par Chomsky, ne prévoit pas de constituant propositionnel contenant le terme X et un élément *PRO*. Le prédicat second X est soit représenté comme un constituant sœur du verbe et de SN2 (Williams 1983, cf. Guimier 1999), soit il est interprété comme un adjectif au groupe verbal (Rothstein 1985, cf. Guimier 1999) :

²¹ Comme le montrera le point suivant, les tenants de la petite proposition ne s'accordent pas sur le noeud exact de l'arbre syntagmatique auquel le constituant propositionnel doit être attaché.



(Williams 1983, *in* Guimier 1999 : 158)



(Rothstein 1983, *in* Guimier 1999 : 159)

1.3.2.2. *Le constituant X est-il un attribut ?*

Olsson (1976) signale que plusieurs auteurs (Stephany 1970, Gross 1968, Ruwet 1972) ont proposé d'analyser le constituant X comme un complément adverbial de manière. Cette analyse repose sur la possibilité d'interroger le constituant X au moyen de l'adverbe interrogatif *comment*. Plus récemment, Remi-Giraud (1991) semble proposer cette même analyse pour le constituant X dans des constructions du type

(32) *J'ai trouvé (au sens de "rencontrer") mon voisin ivre* (Remi-Giraud 1991 : 184).

Même si elle continue à étiqueter le constituant X d'"attribut du COD", elle considère, en effet, que le constituant *ivre* occupe la fonction de l'adverbe de manière²².

Une autre source d'inspiration pour le refus d'accorder le statut d'"attribut" au constituant X des constructions SN1-V-SN2-X semble être l'équivalence sémantique qu'elles présentent

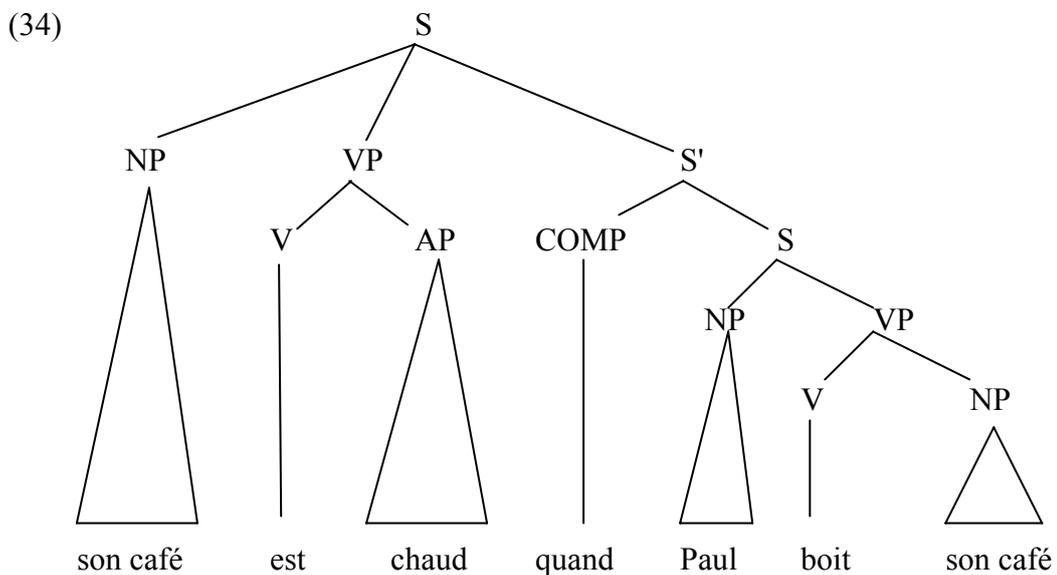
²² L'auteur estime, de plus, nécessaire, de faire une distinction entre des verbes du type *trouver* et des verbes du type *manger*. Pour ces derniers, elle propose d'analyser le constituant X comme un complément de temps (cf. ci-dessous).

avec les subordonnées circonstancielles de temps. Il est, en effet, généralement admis que le constituant X se laisse paraphraser par un complément circonstanciel de temps :

(33) a. *Ils l'ont adopté jeune*

b. *Ils l'ont adopté quand il était jeune* (= (38) in Guimier 1999 : 28)

Cette paraphrase est d'ailleurs le plus souvent invoquée comme un des critères qui permettent d'opposer les constructions attributives auprès des verbes du type *manger* à celles auprès des verbes du type *croire*. Elle a, en outre, inspiré Combettes (1975) à proposer une construction avec subordonnée temporelle comme structure profonde des constructions attributives auprès des verbes comme *manger*²³ :



Le parallélisme sémantique a ainsi amené plusieurs auteurs à analyser le constituant X même de la construction SN1-V-SN2-X comme un complément adverbial (ou circonstanciel). Grevisse (1993 : 447) estime, en effet, que "l'attribut du complément d'objet ne doit pas être confondu avec ce que Damourette & Pichon appellent un *greffon*, c'est-à-dire un complément accessoire : *J'ai connu votre soeur toute petite. Je l'ai connue petite fille. Toute petite et petite fille* équivalent à des compléments adverbiaux non essentiels : *quand elle était toute petite.*" De même, selon Remi-Giraud (1991), le constituant X auprès du verbe *manger* a la fonction d'un "adverbe de temps".

L'analyse du constituant X comme un complément adverbial (circonstanciel) de manière ou de temps a cependant aussi plusieurs adversaires. Ceux-ci insistent en premier lieu sur le fait que le constituant X, contrairement à l'adverbe de manière ou de temps, ne qualifie

²³ Combettes s'oppose ainsi à Gross (1968) pour qui la construction à attribut de l'objet est toujours le résultat de la transformation d'une complétive, que le verbe principal soit du type *croire* ou du type *manger*. Voir Guimier (1999 : 151-154) pour une critique des propositions de Combettes et de Gross.

pas le verbe mais le seul terme SN2. Olsson relève que l'adverbe *comment* s'utilise aussi bien pour interroger le complément adverbial de manière que le constituant "attributif" :

(35) *Comment a-t-il mangé sa soupe ? – Très vite.* (= (70a) in Olsson 1976 : 32)

(36) *Comment mangez-vous ce fruit ? – Cru.* (= (71a) idem)

Mais elle fait remarquer que le sens de l'adverbe n'est pas identique dans les deux cas. Comme complément de manière, *comment* est synonyme de "de quelle manière" ; cette signification n'est pas présente lorsque l'adverbe *comment* questionne le constituant X. En outre, le fait que l'adverbe *comment* est également employé pour questionner l'attribut du sujet :

(37) *Ce livre, comment est-il ? – Intéressant.* (= (76b) idem)

montre que l'emploi de cet adverbe dans les constructions à "attribut de l'objet" n'est certainement pas une preuve suffisante pour attribuer au constituant X la fonction de complément adverbial de manière²⁴.

Le Goffic (1993), de son côté, décrit également la différence entre le complément de manière et l'attribut sur une base sémantique, mais il le fait pour l'attribut du sujet. Nous reprenons tout de même sa description parce qu'elle nous paraît expliquer assez clairement en quoi l'attribut et le complément de manière sont différents :

(38) *Paul est parti joyeux / Paul est parti joyeusement* (Le Goffic 1993 : 360)

"Dans *Paul est parti joyeusement*, l'adverbe de manière circonstant porte sur le verbe (dans sa relation avec le sujet) ; *partir joyeusement* caractérise proprement le départ : il y a "départ joyeux" au sens de "départ accompagné de manifestations joyeuses". Ces manifestations n'impliquent le sujet qu'en tant que participant obligé du procès, c'est-à-dire d'une façon tout extérieure (cf. *Paul est parti joyeusement, pour faire bonne figure, alors qu'il avait la mort dans l'âme*).

Dans *Paul est parti joyeux*, l'adjectif attribut accessoire se rapporte au nom *Paul* en tant que sujet (dans sa relation au verbe) ; il y a "départ joyeux" au sens de "départ d'un sujet joyeux" ; la joie est celle qu'éprouve le "sujet-qui-part" et non celle qui accompagne extérieurement le départ (cf. *Paul est parti joyeux, mais sans vouloir le laisser paraître*). On peut à la limite *partir joyeusement* sans être joyeux, et *partir joyeux* sans partir joyeusement. On peut opposer de même *mourir bêtement* à *mourir idiot*." (Le Goffic 1993 : 360-361)

²⁴ Olsson (1976) essaie également d'appliquer un certain nombre de tests jugés aptes à décider si deux constituants ont la même fonction syntaxique dans la phrase, mais ces tests ne produisent pas de résultats concluants. Ainsi, s'il paraît difficile, voire impossible, de coordonner un adjectif attribut avec un **adverbe** de manière, la coordination de l'adjectif attribut avec un complément prépositionnel à fonction de complément de manière n'est pas toujours exclue :

(i) a. * *Son bain, elle l'a pris chaud et voluptueusement.*
b. * *Son bain, elle l'a pris chaud et avec volupté.* (= (92) in Olsson 1976 : 36)

(ii) a. * *Il l'a mangé saignant et entièrement.*
b. *Il l'a mangé froid et avec grand appétit.* (= (90a) idem)

Le test de la juxtaposition ne semble pas décisif non plus. La juxtaposition est (généralement) admise lorsque le complément de manière est un syntagme prépositionnel, mais elle donne le plus souvent des phrases agrammaticales lorsque le complément de manière est un adverbe :

(iii) *Ils les a mangés chauds avec grand appétit.* (= (100a) idem : 38)

(iv) *? *Il l'a mangé froid rapidement.* (= (95a) idem : 37)

(v) * *Ils l'ont pris vivant habilement.* (= (95b) idem)

Le deuxième élément de critique pouvant être formulé à l'encontre de l'analyse du constituant X comme un complément circonstanciel concerne la paraphrase temporelle des constructions SN1-V-SN2-X auprès des verbes comme *manger*. En effet, même si le rapport entre les deux prédications contenues dans ces structures peut être désigné de temporel, cette relation temporelle est sémantiquement différente de celle des circonstancielles de temps (Muller 2001). La paraphrase temporelle ne réussit ainsi souvent pas à rendre le sens de la construction "attributive" : la phrase suivante, par exemple, empruntée à Muller (2001 : 422) ne se laisse pas paraphraser par une construction avec complément circonstanciel²⁵ :

- (39) a. *Dans ce film, on la voit nue.*
 b. *≠ elle est nue quand on la voit.*
 c. *≠ on la voit quand elle est nue.*

Comme le signale Muller, le rapport temporel entre les "propositions" *on la voit* et *elle est nue* signifie "simplement qu'il y a un moment où sont vérifiées simultanément les deux propositions : *il y a un moment où on la voit et où elle est nue*" (p.422).

Il s'avère en outre (cf. e.a. Guimier 1999, Muller 2001) que dans les constructions "attributives" qui admettent une paraphrase avec complément de temps, le rapport hiérarchique entre les deux prédications n'est pas toujours le même : dans certains cas, c'est la prédication attributive qui figure dans la position de subordonnée, dans d'autres cas, c'est la prédication "première" :

- (40) a. *Démoulez-le froid (recette de cuisine)*
 b. *Démoulez-le quand il est froid (= (210a) in Guimier 1999 : 68)*
- (41) a. *La Redoute livre cette étagère démontée*
 b. *Quand La Redoute livre cette étagère, elle est démontée*
 c. *≠ La Redoute livre cette étagère quand elle est démontée (= (217) idem)*

Analyser l'adjectif *démontée* de la phrase (41a) comme un complément circonstanciel de temps ne paraît dès lors pas très indiqué.

Il semble donc y avoir suffisamment de raisons pour reconnaître la spécificité du constituant X dans les constructions SN1-V-SN2-X auprès des verbes comme *manger* et de ne pas l'analyser dès lors comme un complément circonstanciel (ou adverbial) de temps, de manière (ou autre).

1.3.2.3. La place occupée par le constituant X au sein de la phrase.

Le dernier point que nous voulons aborder avant de passer à l'analyse des arguments qui ont été proposés pour justifier l'interprétation de base donnée à chacune des constructions attributives, est celui de la place occupée par le constituant X au sein de la phrase. Les

²⁵ Faisons remarquer, par ailleurs, qu'une paraphrase avec complétive ne rend pas beaucoup mieux le sens de la construction attributive :

- (i) *Dans ce film, on voit qu'elle est nue.*

discussions sont de deux types. La première a trait à la question de savoir si le constituant X dans les constructions attributives auprès des verbes comme *manger* fait partie du syntagme verbal ou non. La deuxième discussion est avant tout menée par les auteurs qui adhèrent aux modèles formels de la description linguistique. Tout en étant d'accord sur le fait que X est un constituant du SV, ces auteurs sont divisés quant à la question de savoir si le constituant X est un constituant soeur de V, de V' ou de SV. Etant donné que les réponses données à cette dernière question dépendent dans une large mesure des principes théoriques de base adoptés par les auteurs²⁶, elles sont moins immédiatement pertinentes pour notre propos et nous nous concentrerons ici donc uniquement sur la question de savoir si X est à considérer comme un constituant du SV ou de la proposition.

La plupart des études traditionnelles se contentent de mentionner sans plus que le constituant X est un des constituants du SV. Selon Le Goffic (1993 : 360), le constituant X est intégré "sémantiquement" dans le prédicat ; Riegel (e.a. 1974, 1991, 1996) présente X comme le troisième constituant du SV et insiste essentiellement sur son autonomie par rapport au constituant SN2. Pierrard (2001) ne réfère pas explicitement à la question, mais la représentation qu'il propose de la structure attributive auprès des verbes comme *manger* suggère que le constituant X fait bien partie du SV :

(42) N1-[V-[N2]-X]

L'étude de Remi-Giraud (1991) est la seule (parmi les études traditionnelles) à considérer le constituant X des constructions "attributives" auprès de *manger* comme un constituant (facultatif) de la proposition entière. Comme il a été dit, Remi-Giraud distingue deux types de structures "attributives" à valeur de circonstant : la construction auprès des verbes comme *manger* (où X a la fonction d'un adverbe de temps) et celle que l'on trouve auprès de verbes comme *trouver* (au sens de "rencontrer", cf. exemple (32)). Dans cette dernière, le constituant X est interprété comme un adverbe de manière qui fait partie du syntagme verbal. Il faut dire, cependant, que l'auteur n'apporte pas d'arguments convaincants qui permettent de justifier la différence d'analyse proposée. La seule différence qu'elle croit pouvoir déceler est de nature prosodique : le constituant X semble prosodiquement "plus lié au verbe lorsqu'il est en fonction d'adverbe de manière, alors qu'il s'en détache légèrement lorsqu'il est en fonction d'adverbe de temps" (note 101 in Remi-Giraud 1991 : 201). Toutefois, si l'auteur reconnaît elle-même que la différence prosodique entre les deux constructions reste plutôt "ténue", elle ne cherche pas à préciser en quoi cette différence prouve que le constituant X des constructions "attributives" auprès de *manger* tombe effectivement en dehors du SV.

²⁶ Les principes concernent notamment la structure des syntagmes en général et du syntagme verbal en particulier. Alors que certains auteurs, tels que Aarts (1992) et Rothstein (1985, 2001) prévoient la possibilité d'adjoindre des constituants à des noeuds autres que celui de la tête lexicale, d'autres, tels que Napoli (1989), s'opposent à l'idée de voir X' comme une entité réursive. Les axiomes ont, d'autre part, aussi trait au principe du "thêta-critère" : certains auteurs (e.a. Aarts 1992) adhérant à l'interprétation stricte (Chomsky 1981) qui prévoit que chaque rôle thématique ne peut être assigné qu'à un seul argument et que chaque argument ne peut recevoir qu'un seul rôle thématique. D'autres (e.a. Rothstein 1985) adoptent le thêta-critère "relâché", tel que proposé par Schein (1982). Celui-ci stipule que chaque rôle thématique ne peut être assigné qu'à un seul argument et que chaque argument doit porter un rôle thématique ; un argument peut ainsi recevoir deux rôles thématiques si ceux-ci proviennent de prédicats différents.

Cela dit, le point de vue défendu par Remi-Giraud est également celui adopté par Chomsky (1981) pour l'analyse du constituant X apparaissant dans des phrases comme la suivante :

(43) John [_{VP} left the room] [_S PRO [_{AP} empty]] (= (26b) *in* Winkler 1997 : 27)

Toutefois, en s'appuyant sur un ensemble de tests censés saisir la délimitation exacte du SV, la plupart des auteurs (Andrews 1982 *in* Winkler 1997, Aarts 2001, Rothstein 2001) défendent actuellement l'idée que le constituant "attributif" fait bien partie du syntagme verbal. L'étude de ces tests fera l'objet de la section (1.4.2.4.2.).

1.4. Argumentation des analyses

Nous nous proposons d'examiner ici les critères et tests qui ont été proposés dans la littérature pour appuyer l'existence des deux types de constructions attributives de base, d'une part, et pour soutenir les analyses syntaxiques avancées pour chacune des constructions, d'autre part. Etant donné que de nombreux auteurs opèrent une distinction entre le statut argumental (ou sémantique) des différents termes de la construction attributive et leur fonctionnement syntaxique (i.e. l'analyse fonctionnelle et syntagmatique), il paraît indiqué de suivre cette bipartition dans la présentation des critères proposés. Nous décrivons dès lors dans un premier temps (1.4.1.) les arguments qui ont été avancés à l'appui des analyses argumentales défendues pour les deux types de CAO (auprès des verbes du type *croire* et auprès des verbes du type *manger*). Ensuite, nous étudierons les critères qui sont censés soutenir les analyses fonctionnelles et syntagmatiques des CAO (1.4.2.).

1.4.1. La structure argumentale des verbes du type *croire* et des verbes du type *manger*

1.4.1.1. Généralités

Le fait même que la plupart des auteurs semblent reconnaître l'existence d'une dichotomie (*croire* versus *manger*) au sein des constructions attributives peut paraître étonnant face à la diversité des analyses que nous venons de décrire. Ce point de convergence s'explique cependant assez facilement. Il est en effet lié au fait que la quasi-totalité des auteurs attribuent une structure argumentale différente aux deux verbes, le terme SN2 étant en principe analysé comme un argument du verbe *manger* mais pas du verbe *croire*.

Cependant, cette unanimité ne doit pas faire oublier les divergences de vue qui ont été détectées en rapport avec la structure argumentale précise des deux types de verbes. Rappelons que pour les verbes comme *manger*, les discussions ne concernent que le statut argumental de l'élément X, le verbe étant, en effet, toujours considéré comme le prédicat principal qui sélectionne les arguments SN1 et SN2. Or, si dans la grande majorité des cas, l'élément X n'est pas interprété comme faisant partie de la structure argumentale du verbe, Blanche-Benveniste (1988, 1991) essaie de prouver qu'il est un terme de la valence au

même titre que le SN2. Pour ce qui est des verbes comme *croire*, par contre, les discussions ont trait aussi bien au statut du verbe même qu'aux éléments SN2 et X. Le verbe reçoit, en effet, généralement, le statut de verbe principal, mais Blanche-Benveniste (1988) propose de l'analyser plutôt comme un verbe modal. D'autre part, dans les analyses qui traitent le verbe *croire* comme le noyau organisateur de la phrase, il y a désaccord sur la question de savoir si c'est l'ensemble des éléments [SN2-X] ou l'élément X seul qui fonctionne comme le second argument du verbe (le premier étant toujours le terme SN1). Pour les auteurs qui optent pour la deuxième solution, le terme SN2 fonctionne comme argument de l'élément X.

En résumé, trois analyses valenciennes sont à retenir pour *croire* et deux pour *manger*²⁷ :

<i>Croire</i>	<i>Manger</i>
1. [SN2-X] est le second argument de V	1. SN2 est un argument de V ;
2. X est le second argument de V	X n'est pas un argument de V
3. V est un verbe modal	2. SN2 et X sont des termes de la valence de V

Abordons à présent les critères proposés en vue de prouver l'analyse argumentale défendue. Les critères sont de deux types. Les critères les plus couramment utilisés sont d'ordre logico-sémantique (1.4.1.2.). Blanche-Benveniste fait, au contraire, avant tout appel à des critères formels pour soutenir l'analyse valencielle des verbes *croire* et *manger* (1.4.1.3.). Cette différence d'approche s'explique par la définition même de la valence donnée par cet auteur. A la différence d'autres auteurs (notamment ceux qui se situent dans le cadre théorique de la Grammaire générative, ou encore dans celui de la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes), pour qui la structure argumentale du verbe est une donnée lexico-sémantique, Blanche-Benveniste (*et al.* 1984) situe la définition de la valence sur le plan syntaxique en faisant dépendre le statut valencielle d'un élément de la possibilité de le remplacer par une "proforme" (cf. *supra*).

1.4.1.2. Les critères logico-sémantiques

De façon générale, il faut relever un déséquilibre dans l'attention qui a été accordée aux différentes composantes des constructions attributives. Dans leur souci de distinguer les constructions auprès des verbes du type *croire* de celles auprès des verbes du type *manger*, les auteurs se concentrent, en effet, souvent sur les propriétés de l'élément SN2. Les constituants dont le statut argumental apparaît comme plus controversé restent – paradoxalement ? – plus dans l'ombre et les critères appliqués au constituant SN2 ne sont souvent pas vérifiés pour ces éléments. Dans la présentation qui suit, nous traitons successivement les divers éléments entrant en ligne de compte pour occuper une position

²⁷ Le tableau reflète le fait que les auteurs qui sont en désaccord sur la structure argumentale de *croire* et qui défendent la première respectivement la deuxième analyse pour ce verbe, s'accordent sur la structure valencielle de *manger*.

argumentale des deux verbes *croire* et *manger* : le constituant SN2 (1.4.1.2.1.), le constituant X (1.4.1.2.2.) et la séquence [SN2-X] (1.4.1.2.3.).

1.4.1.2.1. Le statut argumental du constituant SN2

Le statut argumental de SN2 est le plus souvent contrôlé par l'application de deux tests : d'une part, l'on vérifie si le verbe impose des restrictions sélectionnelles à SN2 ou non ; d'autre part l'on examine s'il existe un rapport d'implication logique entre la structure attributive SN1-V-SN2-X et la construction transitive SN1-V-SN2 correspondante.

a. Les restrictions de sélection

Afin de vérifier si SN2 est un argument sémantique du verbe principal, l'on étudie en premier lieu si le verbe lui impose des restrictions sélectionnelles (Guimier 1999 ; Riegel 1974, 2001). Auprès des verbes comme *croire*, il s'avère que SN2 ne doit pas être sémantiquement compatible avec le verbe principal. Ce n'est que si SN2 ne respecte pas les restrictions sélectionnelles imposées par le prédicat subordonné que la phrase devient agrammaticale :

- (44) a. * *Je croyais la route.*
b. *La route est praticable.*
c. *Je croyais la route praticable.* (= (94a-c) in Guimier 1999 : 41)
- (45) a. *Je croyais Paul.*
b. * *Paul est praticable.*
c. * *Je croyais Paul praticable.* (= (92a-c) id.)

Pour l'anglais, cet argument semble revêtir une importance toute particulière étant donné la possibilité pour l'élément vide *it* d'apparaître dans la position de SN2 auprès des verbes du type *consider*. Selon Aarts (1992), l'élément *it* ne peut être considéré comme un argument sémantique du verbe principal précisément parce qu'il n'a pas de contenu sémantique²⁸. En outre, l'apparition effective de cet élément dépend exclusivement du prédicat subordonné, comme l'illustre l'exemple suivant où le verbe principal reste constant :

- (46) a. *I consider it obvious that you should have done that.* (= (24d) in Rothstein 2001 : 51)
b. *I consider *it / that problem solved.* (= (25d) id. ; l'exemple n'est agrammatical que si *it* est interprété comme étant un élément vide)

Dans les constructions attributives auprès des verbes comme *manger*, par contre, SN2 doit être compatible aussi bien avec le prédicat X qu'avec le verbe principal, ce qui montre qu'il fonctionne comme un argument sémantique de V (et de X) :

- (47) a. * *Paul boit la viande.*

²⁸ Etant donné que *it* n'a pas de contenu sémantique, il est incapable de recevoir un rôle thématique. Il ne peut dès lors pas être un argument soeur à fonction d'objet direct du verbe car le verbe ne serait pas à même de lui assigner son rôle thématique interne.

- b. *La viande est chaude.*
 - c. * *Paul boit la viande chaude.* (= (89a-c) in Guimier 1999 : 40)
- (48) a. *Paul boit le café.*
- b. * *Le café est décousu.*
 - c. * *Paul boit le café décousu.* (= (90a-c) id.)
- (49) a. *Paul boit le café.*
- b. *Le café est chaud.*
 - c. *Paul boit le café chaud.* (= 91a-c) id.)

Corollairement, les verbes anglais du type *eat* ne peuvent être suivis de l'élément vide *it* (Aarts 1992 : 48).

b. Le rapport d'implication

Le rapport d'implication a été formulé comme suit par Olsson (1976 : 83) :

- (50) IMPLICATION : X implique Y
Si X est vrai, alors Y est vrai.

L'auteur vérifie les implications existant entre la prédication principale SN1-V-SN2-X et la "prédication seconde" SN2-*être*-X, d'une part, et entre la prédication principale et SN1-V-SN2, d'autre part. Dans les deux cas, la construction attributive auprès de *croire* se révèle différente de celle auprès de *manger* :

- (51) a. *J'ai cru Paul malade* \neq *Paul est / a été malade* (= (58) in Olsson 1976 : 84)
- b. *Il a mangé le steak froid* \Rightarrow *Le steak a été froid*
- (52) a. *Je crois Paul malade* \neq *Je crois Paul* (= (46) idem : 83)
- b. *Il a mangé le steak froid* \Rightarrow *Il a mangé le steak*

Or, c'est dans le deuxième cas (52) que la différence est mise en rapport avec la structure argumentale du verbe principal. Olsson croit, en effet, que la non-implication qui se manifeste dans le cas de *croire* s'explique par le fait que le deuxième argument de ce verbe n'est pas SN2 seul, mais l'ensemble SN2-X. Elle n'établit toutefois pas de relation bi-univoque entre la présence ou l'absence du rapport d'implication et le statut argumental de SN2. Elle estime, ainsi, que la non-implication dans un exemple comme (53) n'est pas due à la structure sémantique mais au "caractère potentiel et non-factuel de la prédication principale" (Olsson 1976 : 84) :

- (53) *Il les aime douces* \neq *Il les aime* (= (51) in Olsson 1976 : 83)²⁹

D'autres auteurs (e.a. Aarts 1992, Rothstein 2001) manifestent moins de retenue dans l'utilisation du test du rapport d'implication. Ils en font en revanche directement dépendre le statut argumental de SN2 par rapport au verbe principal. Or, vu que le statut argumental

²⁹ Olsson désigne le rapport sémantique existant entre les deux prédications de "conditionnel" :

(i) *Il les aime si elle sont douces.*

de SN2 permet, d'après ces auteurs, de décider de l'appartenance d'un verbe particulier à la classe des verbes du type *croire* respectivement *manger*, le critère du rapport d'implication apparaît comme décisif pour la délimitation des deux classes de constructions attributives.

Il semble toutefois que le critère du rapport d'implication n'est pas sans poser de problèmes. Plusieurs faits semblent, en effet, indiquer que le rapport entre l'existence d'une relation implicationnelle entre la construction SN1-V-SN2-X et la construction transitive SN1-V-SN2, d'une part, et le statut argumental des constituants de la phrase, d'autre part, n'est pas très clair. Premièrement, il apparaît que l'application du test à d'autres types de constructions n'aboutit pas toujours au résultat attendu. Dans les constructions comportant un verbe de contrôle, par exemple, la construction complète, c'est-à-dire celle où sont présents l'objet direct et l'objet indirect, n'implique pas toujours la construction sans l'objet indirect :

- (54) a. *Votre comportement m'oblige à partir.*
b. \neq *Votre comportement m'oblige (beaucoup).*
- (55) a. *Il a chargé son fournisseur habituel de me les faire parvenir.*
(*les* = deux caisses de Château Margaux '49) (= (137b) in Rooryck 1987 : 230)
b. \neq *Il a chargé son fournisseur habituel.*

Pourtant, dans ces constructions, l'on admet généralement que les deux compléments du verbe occupent bien des places argumentales de celui-ci³⁰.

Ensuite, il arrive que le test du rapport d'implication entre en contradiction avec celui des restrictions sélectionnelles. En effet, si les verbes de perception anglais n'excluent pas l'élément vide *it* dans la position de SN2, cela ne signifie pas pour autant que le rapport d'implication entre les constructions SN1-V-SN2-X et SN1-V-SN2 auprès de ces mêmes verbes soit toujours inexistant :

- (56) *I heard it raining.* (= (18b) in Langacker 1995 : 6)
- (57) a. *Everyone heard Melvin enter the building.* (= (17a) id.)
b. \Rightarrow *Everyone heard Melvin.*

En outre, auprès de certains autres verbes, il est plutôt difficile de décider si la construction SN1-V-SN2-X implique la construction transitive correspondante ou non. Ce problème, qui sera traité plus en détail à la section 1.5., se présente entre autres pour le verbe *connaître* :

- (58) a. *Sans sous-estimer les besoins de cette vaste administration, on a connu Gérard Longuet plus allant et plus ambitieux.* (LM 20/04/1994, p.21)
b. $? \Rightarrow$ *On a connu Gérard Longuet.*

Dans cette phrase, il ne semble pas possible d'affirmer qu'on a connu Gérard Longuet plus allant et plus ambitieux si on n'a pas connu Gérard Longuet. En même temps, pourtant, la signification du verbe *connaître* utilisé dans la construction attributive n'est pas (tout à fait)

³⁰ Voir Radford (1988), pour une description des verbes de contrôle anglais.

identique au sens qu'il a dans la construction transitive simple : suivi de la construction attributive, *connaître* a plutôt le sens de "voir", alors que dans la construction transitive, il signifie "être conscient de l'existence de quelqu'un" (cf. *Petit Robert*). Le critère des relations implicationnelles ne permet donc pas de décider du statut sémantique de SN2 dans ce cas.

1.4.1.2.2. Le statut argumental du constituant X

Rappelons que dans les constructions attributives auprès de *croire*, X est analysé soit comme le second argument du verbe, soit comme le prédicat de l'argument [SN2-X] ; dans les constructions attributives auprès de *manger*, X est interprété comme ne faisant pas partie de la structure argumentale du verbe ou, au contraire, comme un terme de la valence verbale. Les écarts dans l'analyse argumentale de X sont donc plus importants que ceux constatés pour SN2. L'on constate, en même temps, une plus grande diversité au niveau des critères utilisés par les différents observateurs. Ainsi, Guimier (1999) est la seule à recourir au test des rapports d'implication pour distinguer les verbes comme *croire* des verbes du type *manger*. D'autre part, le test des restrictions sélectionnelles, très souvent mis à contribution pour décider du statut argumental de SN2, n'est pas appliqué de façon systématique au constituant X des deux constructions attributives. Signalons, finalement, que Napoli (1989), qui adhère à l'hypothèse selon laquelle les verbes comme *croire* prennent le constituant X pour argument "événementiel" ("event role player", p.119), s'avoue incapable de trouver de véritables arguments permettant de soutenir son hypothèse.

Dans ce qui suit, nous présentons d'abord l'emploi que fait Guimier du test des relations d'implication. Ensuite, nous traitons le critère des contraintes sélectionnelles.

a. Les relations d'implication

Faisons observer, au préalable, que Guimier (1999) ne mentionne pas explicitement qu'elle fait appel aux relations d'implication pour vérifier le statut argumental de X dans les deux constructions attributives. Si nous choisissons tout de même de présenter ce test ici, c'est parce que l'interprétation donnée par l'auteur aux résultats du test nous paraît correspondre à la vision traditionnelle sur ce que c'est qu'un argument (ou plutôt un complément nucléaire) du verbe (cf. Willems 1981, Dubois-Charlier 2001)³¹.

Guimier (1999) constate, tout comme les autres auteurs qui se servent du critère des relations d'implication (cf. *supra*), que les constructions attributives auprès des verbes comme *manger* impliquent la construction transitive correspondante. Nous reproduisons un des exemples qu'elle propose :

(59) *Ils l'ont distribué hyperfrais => Ils l'ont distribué.* (= (83) in Guimier 1999 : 39)

Dans les constructions attributives auprès des verbes comme *croire*, par contre, les rapports d'implication sont inexistantes :

³¹ Faisons remarquer par ailleurs que Guimier ne fournit pas d'autres arguments pour l'analyse argumentale qu'elle propose.

(60) *Je croyais Paul malade* ≠> *Je croyais Paul* (= (86) in Guimier 1999 : 40)

(61) *J'estime les pertes financières très importantes* ≠> *J'estime les pertes financières* (= (87) id.)

L'auteur ne déduit cependant pas de cette constatation le statut argumental de SN2, différent dans les deux types de constructions attributives. Elle relie plutôt l'existence ou l'inexistence du rapport d'implication entre la construction attributive SN1-V-SN2-X et la construction transitive SN1-V-SN2 au fait que l'impact du constituant attributif sur la structure argumentale du verbe est différent selon qu'il s'agit des verbes comme *croire* ou de ceux comme *manger*. La construction attributive ne peut impliquer la construction transitive que si l'attribut n'influence pas la structure argumentale du verbe. Que ceci soit le cas pour les verbes qui appartiennent à la classe de *manger*, Guimier le déduit du fait que la présence du constituant attributif "n'a d'incidence ni sur le sens du verbe, ni sur l'interprétation de l'objet direct" (p.39). Dans les phrases (60) et (61), par contre, la présence de l'attribut a pour conséquence que le verbe prend un sens différent et que son rapport avec l'objet direct est modifié : "l'exemple [60] n'implique pas que "j'ai confiance en Paul", pas plus que l'exemple [61] n'implique que "je suis en train de faire une estimation des pertes financières"." (Guimier 1999 : 40). Les constructions attributives auprès des verbes comme *croire* n'entretiennent dès lors pas de rapport implicationnel avec la structure SN1-V-SN2.

Le raisonnement précédent nous incite à faire deux remarques. Premièrement, l'on peut se demander quel est l'intérêt réel du recours au critère logique du rapport implicationnel (pour déterminer le statut argumental de X). Nous avons l'impression, en effet, que l'application de ce critère n'apprend rien sur les constructions attributives que n'apprend par ailleurs le test qui consiste à voir l'impact de la suppression du constituant attributif sur le sens du verbe et sur l'interprétation des autres éléments de la phrase (ainsi que sur la grammaticalité de celle-ci). Ce test est traditionnellement utilisé pour vérifier si un constituant particulier est à considérer comme un complément nucléaire du verbe ou non. Nous verrons ultérieurement qu'il est également appliqué au constituant X des constructions attributives.

Or, la première remarque entraîne immédiatement la deuxième. En effet, même si le critère de la suppressibilité est souvent utilisé pour déterminer si un constituant est un complément nucléaire du verbe ou non, il est notoire que le caractère facultatif d'un complément ne signifie pas nécessairement qu'il ne fonctionne pas comme un complément nucléaire du verbe (cf. e.a. Willems 1981 : 34). Il faudrait faire la même mise en garde si le critère des rapports implicationnels était effectivement utilisé comme un test pour évaluer le statut argumental du constituant X : ce n'est sans doute pas parce que la construction attributive implique la construction transitive correspondante que le constituant attributif est nécessairement un circonstant et ne fait pas partie de la structure argumentale du verbe. Cette remarque prendra toute son importance au moment où seront étudiés les verbes accompagnés de l'attribut direct qui apparaissent comme plus difficiles à ranger dans une des deux classes des constructions attributives que nous avons distinguées jusqu'à présent. Les verbes modèles, et notamment le verbe *manger*, ne semblent pas poser de problèmes pour l'interprétation donnée au rapport d'implication étant donné que son analyse comme circonstant est de toute façon celle qui semble s'imposer (cf. *infra*).

b. Les restrictions de sélection

Comme il a été dit, le constituant X des constructions attributives n'a pas subi de façon systématique l'examen des restrictions de sélection auquel l'élément SN2 a été soumis et qui a souvent amené les auteurs à conclure que SN2 occupe une position argumentale par rapport aux verbes comme *manger* mais pas par rapport aux verbes du type *croire*. Il y a cependant lieu de distinguer plusieurs cas de figures.

- Certaines études font état d'une différence qui se manifeste entre les verbes comme *croire* et ceux comme *manger* au niveau des restrictions imposées par le verbe à la sélection de X. Ainsi Riegel (1974) et Olsson (1976) notent que les verbes comme *croire* n'imposent pratiquement aucune restriction à la sélection de X, alors que les verbes comme *manger* semblent assez fortement restreindre la nature sémantique du constituant X. Selon Riegel, en effet, le verbe *manger* même n'admet que les adjectifs qui ont un caractère ou une propriété objectivement discernable par le goût. Olsson (1976), de son côté, constate que l'attribut auprès des verbes comme *manger* doit exprimer un état de choses temporaire. Ces études n'établissent cependant pas de rapport entre les différences constatées et la structure argumentale des verbes en question.

- D'autres études (Rothstein 1985, Aarts 1992) examinent bien les contraintes imposées par le verbe à l'élément X dans le cadre de l'analyse argumentale des verbes, mais elles limitent leurs observations aux verbes du type *manger*³². Or, si elles reconnaissent que l'élément X construit avec ces verbes exprime obligatoirement des propriétés temporaires, elles n'y voient pas de raison de croire que le constituant X occupe une place argumentale par rapport au verbe. Elles estiment, en effet, que les contraintes observées ne sont pas dues au sémantisme du verbe, mais à des facteurs pragmatiques (cf. Aarts 1992 : 62-63). Rothstein explique notamment que des adjectifs qui dénotent des propriétés permanentes et sont donc en principe exclus auprès des verbes comme *manger* (62), deviennent acceptables si on prévoit un contexte adéquat où cette même propriété reçoit une lecture temporaire (63) :

(62) *I met Mary *tall / drunk.* (= (14c) in Rothstein 1985 : 84)

(63) *The rabbit met Alice tall.* (= (16a) id. : 85)

Que le contexte joue un rôle important pour l'acceptabilité des adjectifs attribués derrière les verbes comme *manger*, cela semble également être l'avis de Blanche-Benveniste (1988, 1991), même si cet auteur considère le constituant attributif comme un des éléments de la valence verbale auprès de *manger* (cf. argumentation *infra*). Blanche-Benveniste (1991) estime, en effet, qu'il n'est pas possible de déterminer *a priori* quels éléments lexicaux sont compatibles avec la construction attributive et quels éléments doivent être exclus. Tout ce qu'elle croit possible de dire, c'est que l'adjectif attribut doit exprimer une "sorte d'avatar"

³² Nous simplifions un peu les choses : Rothstein (1985) relève en réalité la différence entre les prédicats seconds "descriptifs" (i.e. type *manger*) et les prédicats seconds "résultatifs" (type *appoint*, *paint red...*). Faisons remarquer par ailleurs qu'il n'est pas étonnant que des auteurs comme Rothstein ou Aarts n'étudient pas les restrictions sélectionnelles imposées à X dans les constructions auprès des verbes comme *croire* : X y est analysé comme le prédicat de la petite proposition [SN2-X] qui, dans son ensemble, est interprétée comme le second argument du verbe.

du complément" (1991 : 92). C'est ainsi que la phrase (64) refusée par Olsson (1976) parce que l'adjectif n'exprime pas une propriété temporaire :

(64) * *L'assiette, elle allait la rentrer ronde dans le placard.* (= (74d) in Olsson 1976 : 88),

devient acceptable si on l'envisage dans un contexte où il est, par exemple, question d'un four :

(65) *je l'ai rentrée ronde et elle est sortie ovale* (= (92) in Blanche-Benveniste 1988 : 63)

Or, s'il est vrai qu'Olsson prend plutôt en compte des facteurs sémantiques lorsqu'elle évalue les constructions attributives auprès des verbes comme *manger* et semble ainsi négliger l'importance du facteur contextuel, il faut dire que l'explication globale qu'elle fournit en rapport avec l'exigence de l'"avatar" (Olsson parle plutôt de "propriétés accidentelles", p.105) nous paraît plausible. Selon Olsson, en effet, la présence du constituant X dans les constructions attributives auprès des verbes du type *manger*, non requise pour des raisons syntaxiques, ne se justifie que lorsque ce constituant apporte "quelque nouvelle information. Or, afin de pouvoir ajouter de l'information au message, il faut qu'il y ait une possibilité de variation que l'élément X pourra exploiter" (Olsson 1976 : 105). Il semble dès lors possible de conclure que les restrictions imposées au constituant attributif auprès des verbes du type *manger* ne doivent, effectivement, pas être imputées à des contraintes de compatibilité sémantico-lexicale entre le verbe et l'élément X, mais bien à la condition tout à fait générale que doit remplir un élément qui apparaît dans la position du focus de l'énoncé.

- Le dernier élément que nous voulons traiter dans ce point a trait au statut argumental du constituant X dans les constructions attributives auprès des verbes comme *croire*. Si des auteurs comme Napoli (1989) et Guimier (1999) analysent l'élément X dans ce cas comme le second argument du verbe (à côté du sujet principal), elles n'examinent pas la possibilité de faire appel au critère des restrictions de sélection pour soutenir leur hypothèse. L'examen des restrictions reposant sur l'élément X se révèle pourtant intéressante. Du moins si l'étude des contraintes n'est pas limitée aux traits sémantiques attachés à la seule catégorie des adjectifs attributs et à condition que l'on tienne compte des différences sémantiques existant entre les différentes catégories syntaxiques pouvant figurer dans la position X des constructions attributives. Si on se limite, en effet, à la catégorie des adjectifs, l'on est bien obligé de constater, comme Riegel (1974), que les verbes comme *croire* n'imposent pratiquement aucune restriction à la sélection de X. Si, par contre, on prend en compte les autres classes grammaticales admises dans la position de X, l'on observe que les verbes comme *croire*, tout en admettant une grande diversité catégorielle, n'autorisent pas toujours le syntagme nominal déterminé :

(66) * *Ce meuble, je le crois un vaisselier.*

(67) * *Cette femme, je la suppose la directrice de l'école.*

Des exemples de ce type pourraient par conséquent indiquer que le verbe impose bien certaines restrictions au constituant X, ce qui pourrait plaider en faveur de l'analyse

proposée par des auteurs comme Guimier³³ et Napoli. Nous évoquerons, toutefois, ci-après, un élément qui semble indiquer que ce n'est pas le prédicat X seul qui est soumis à des contraintes mais bien la relation prédicative [SN2-X] dans son ensemble.

1.4.1.2.3. Le statut argumental de la séquence [SN2-X] auprès de *croire*

Nous avons vu (cf. 1.2.) que les analyses qui font de l'ensemble des deux éléments SN2 et X le second argument (ou l'objet sémantique) du verbe, s'appuient généralement sur le sens même des constructions attributives pour argumenter cette hypothèse. Le plus souvent, elles décrivent le second argument de V comme un argument à contenu "propositionnel" et elles renvoient à l'analogie sémantique qui existe entre la construction attributive et la construction complétive pour démontrer que ce n'est pas SN2 seul, mais l'ensemble des éléments SN2-X qui constitue le second argument du verbe. Ainsi, par rapport à une phrase telle que la suivante :

(68) *Mike considers Sue intelligent.* (= (36a) in Aarts 1992 : 21)

Aarts (1992 : 22) estime que "what Mike is considering is not Sue, but rather the proposition that she is intelligent". Nous croyons que cette analyse est précieuse à condition que l'on n'exige pas l'existence d'une équivalence sémantique exacte entre constructions complétives et constructions attributives³⁴, mais que l'on appréhende la notion d'équivalence à un niveau plus abstrait, en admettant que c'est le contenu de la prédication [SN2-X] qui constitue le second argument du verbe.

Or, en faisant appel au critère des restrictions de sélection tel qu'il a été décrit précédemment, il n'est peut-être pas impossible de démontrer que c'est effectivement la prédication même établie entre les deux éléments SN2 et X qui est sélectionnée en tant que telle par les verbes du type *croire* comme leur second argument. La nature précise de la sélection opérée par le verbe sur la prédication [SN2-X] fera l'objet de la deuxième partie de notre étude (cf. chapitre 4), mais il peut être intéressant de référer ici même à un exemple proposé par Ruwet (1982) dans un autre contexte³⁵. Ruwet montre, en effet, que l'interprétation spécificationnelle attachée aux phrases copulatives du type :

(69) *L'auteur favori de Platon était Aristophane.* (= (18) in Ruwet 1982 : 151),

³³ Il convient de noter que Guimier (1999 : 48) traite la sélection catégorielle de l'attribut. Elle s'en sert comme argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle les verbes du type *croire* sous-catégorisent les deux compléments SN2 et X. Elle n'y lie toutefois aucune interprétation sémantique, ce qui semble rendre le modèle auquel elle adhère incapable à expliquer pourquoi des exemples tels que (66) et (67) semblent plutôt inacceptables, contrairement à un exemple comme le suivant :

(i) *J'ai eu quelque part à son éducation, à la formation de son caractère. Il est ce que je crois un bon jeune homme ; «de bonne race», disait-on en ce temps (qui l'ose dire encore ?). Un brillant sujet à en croire ses maîtres d'école et professeurs.*
(www.grasset.fr/chapitres/ch_schoendoerffer.htm, 25/07/2004)

³⁴ Ainsi que l'ont signalé Ruwet (1982), Guimier (1999) et Willems & Defrancq (2000), certains verbes n'admettent pas de complétive et pour ceux qui l'admettent, l'équivalence sémantique ne paraît pas toujours assurée.

³⁵ L'article de Ruwet (1982) a pour but de montrer que les constructions à attribut de l'objet ne sont pas le résultat de la transformation d'une structure profonde (avec proposition complétive). L'auteur avance plusieurs arguments permettant de contredire la règle d'"Effacement d'être".

est exclue dans les constructions à attribut de l'objet :

(70) * *Je croyais l'auteur favori de Platon Hérodote d'Halicarnasse.* (= (22) id. : 152)

L'agrammaticalité de cette phrase ne peut cependant pas provenir des catégories grammaticales spécifiques dont relèvent les constituants SN2 et X, car ces mêmes constituants sont admis dès que leur ordre est inversé et que l'interprétation de la construction devient prédicationnelle :

(71) *Je croyais Hérodote d'Halicarnasse l'auteur favori de Platon* (= (21) id.)

1.4.1.3. Les critères formels (Blanche-Benveniste 1988, 1991)

La définition de la valence verbale telle qu'elle est proposée dans Blanche-Benveniste (*et al.* 1984, Blanche-Benveniste 1988) comporte deux aspects primordiaux (cf. supra 1.3.1.) : *primo*, les termes de la valence du verbe doivent se réaliser dans plus d'une catégorie grammaticale de la langue, par exemple une catégorie de pronom et une catégorie de lexème nominal, la relation existant entre les différents niveaux de représentation étant appelée relation de "proportionnalité" (1984 : 36) ; *secundo*, contrairement aux éléments de rection qui sont compatibles avec tous les verbes (1984 : 64), les termes de la valence ne conviennent qu'à certains verbes en fonction des "particularités syntactico-sémantiques des verbes en tant qu'unités lexicales" (1984 : 37).

Les constructions à attribut de l'objet apparaissent à première vue comme problématiques pour cette approche de la valence dans la mesure où le constituant attributif n'est pas proportionnel avec les pronoms clitiques, considérés comme les proformes privilégiées dans la détermination de la valence des verbes. D'autre part, les adverbes *ainsi* et *comment*, parfois proposés comme substituts dans les grammaires ne sont pas toujours univoques étant donné qu'ils peuvent remplacer aussi bien l'attribut de l'objet (dans certains cas) que le complément de manière. Pour résoudre ces problèmes, Blanche-Benveniste (1988) propose de recourir à la proforme *tel que*. Celle-ci fonctionne dans une structure de type relatif comparable aux relatives en *ce que* :

(72) *je vous la rends telle que vous me l'avez donnée* (= (60) in Blanche-Benveniste 1988 : 59).

(73) *je vous donne ce que vous réclamez* (= (61) idem)

Ces constructions se caractérisent, d'après Blanche-Benveniste, par le fait que les deux éléments "relatifs" *tel que* et *ce que* constituent des termes de la valence du verbe subordonné (*avez donnée* et *réclamez*) et que la "subordonnée" dans son ensemble (*telle que vous me l'avez donnée* ; *ce que vous réclamez*) représente à son tour un terme de la valence du verbe principal (*rends* et *donne*). *Tel que* présenterait en outre la particularité de ne fonctionner qu'avec des verbes qui ont une valence identique. La relative en *tel que*

aurait dès lors toujours la même fonction syntaxique par rapport au verbe principal que l'élément *tel que* à l'intérieur de la relative³⁶.

Selon Blanche-Benveniste (1988), le recours à la proforme *tel que* permet d'opposer les constructions attributives auprès des verbes comme *croire* à celles auprès des verbes comme *manger* : *tel que* est proportionnel avec l'attribut auprès de *manger*, mais pas avec l'attribut auprès de *croire* :

(74) * *malade telle que je crois ma mère...*

(75) *chaud tel qu'il le boit, il doit être bon* (= (35) in Blanche-Benveniste 1991 : 88)

Dans son article de 1991, l'auteur ajoute à la forme *tel que* également la forme simple *tel* et la tournure *tel quel* :

(76) *ils me l'ont rendu [sic] telle quelle* (= (37) in Blanche-Benveniste 1991 : 88)

La proportionnalité du constituant X avec ces proformes dans le cas des verbes comme *manger* amène Blanche-Benveniste à analyser le constituant attributif comme un "constituant autonome de la construction verbale" (1991 : 87), ou encore comme un des termes de la valence du verbe *manger* (cf. 1988 : 63). L'absence de proportionnalité de X avec une des formes de *tel* constatée dans le cas des verbes comme *croire* la conduit en revanche à conclure que l'élément X n'a pas d'autonomie syntaxique et n'est pas un terme de la valence du verbe. Or, comme il a été dit, cette deuxième partie de la conclusion n'est pas interprétée de façon constante par l'auteur : en 1988, elle a pour conséquence que les verbes comme *croire* sont analysés comme des verbes modaux, qui n'ont donc pas de valence propre ; en 1991, les verbes comme *croire* semblent recouvrer leur statut de verbe plein dans la mesure où ils sont analysés comme des verbes ayant pour valence la relation qui unit les deux constituants SN2 et X (p.87). Il faut dire toutefois que l'attitude de l'auteur reste assez équivoque : dans le même article de 1991, l'on voit apparaître l'idée que le verbe et l'attribut entrent en ""coalescence", pour former une unité syntaxique qui peut recevoir globalement la complémentation marquée par les clitiques "en" et "y"." (1991 : 89) Cette réflexion est basée sur le premier des critères que nous présentons ci-dessous et qui ont été avancés par Blanche-Benveniste pour faire ressortir l'absence d'autonomie du constituant X dans les constructions attributives des verbes comme *croire* et l'autonomie de X auprès des verbes du type *manger* :

- Les compléments clitiques de l'attribut auprès de *croire* se placent devant le verbe conjugué :

(77) a. *je les crois capables de cela*

b. *je les en crois capables* (= (44) in Blanche-Benveniste 1991 : 88)

³⁶ Au vu de l'exemple suivant, cette affirmation devrait être nuancée : la relative y occupe la fonction d'attribut du sujet alors que *tel que* est attribut de l'objet par rapport au prédicat *sent*.

(i) *Bref, même à Mauzac, le personnage est ambigu : "Il est tel qu'on le sent. Il a toujours vécu au milieu des poissons."* (LM 13/02/1997, p.8)

Par cette propriété, les verbes comme *croire* sont rapprochés de l'auxiliaire *faire*, ainsi que des constructions de *laisser* et des verbes de perception "avec coalescence" (Blanche-Benveniste 1991 : 96, note 14) :

(78) *je les y fais adhérer*

(79) *je les y vois aller*

(80) *je les en laisse parler*

Les verbes appartenant à la classe de *manger*³⁷ ne permettent pas cette opération :

(81) a. *ils rendent la maison débarrassée de tous les meubles*

b. * *ils l'en rendent débarrassée* (= (48) id.)

- L'attribut auprès des verbes du type *manger* se laisse extraire entre *c'est* et *que*, de sorte qu'il peut avoir des modalités assertives, interrogatives et négatives indépendantes ; l'extraction n'est pas possible dans le cas des verbes comme *croire* :

(82) *Est-ce chaud qu'il le boit ?* (= (28) in Blanche-Benveniste 1991 : 87)

(83) a. *On les croyait condamnés.* (LM 01/02/1994, p.R01)

b. * *Ce n'est pas condamnés qu'on les croyait.*

- L'attribut auprès des verbes comme *croire* ne se laisse que difficilement restreindre, contrairement à l'attribut auprès des verbes du type *manger* :

(84) (?) *on ne la croit que sérieuse* (= (31) in Blanche-Benveniste 1991 : 87)

(85) *il ne le boit que chaud* (= (24) id.)

Il faut dire toutefois qu'aucun de ces "procédés classiques" comme Blanche-Benveniste les appelle (de fait, ils sont souvent invoqués pour démontrer tel ou tel aspect de l'analyse des constructions attributives), ne paraît exempt de critiques. D'une part, ils ne se révèlent pas toujours capables de marquer clairement l'opposition entre les deux types de constructions attributives. D'autre part, l'application d'un des tests aux constructions à attribut du sujet produit des résultats contraires à ceux auxquels conduit le test lié à la proforme *tel que*. En outre, le critère de la proportionnalité avec les différentes formes de *tel* ne semble pas aussi clairement distinguer les deux constructions à attribut de l'objet qu'on le souhaiterait. Nous reprenons les critères décrits ci-dessus, mais dans l'ordre inverse et en les appliquant à chaque fois aussi à l'attribut du sujet³⁸.

- *La restriction*

Ce critère ne paraît pas très fiable pour l'opposition des deux types de constructions attributives. En effet, même si les exemples ne semblent pas nombreux, la restriction de l'attribut auprès des verbes comme *croire* ne paraît pas exclue :

³⁷ Les étiquettes utilisées par l'auteur sont respectivement constructions du type I et constructions du type II. Les verbes que nous appelons verbes du type *manger* entrent dans les constructions du type I. Il faut dire aussi que Blanche-Benveniste ne classe pas réellement des verbes, mais des emplois de verbes. Ainsi, le lexème verbal *rendre* apparaît tant dans le type I (sens de 'donner en retour', *Petit Robert*) que dans le type II (en tant que verbe causatif).

³⁸ Il est peut-être utile d'indiquer que Blanche-Benveniste (et al. 1984 : 76) se base sur la proportionnalité de l'attribut du sujet avec le pronom *le* pour analyser l'attribut comme un élément de la valence du verbe copule.

- (86) *Et nous avons pris l'habitude de ne le considérer qu'en liaison directe avec la vie déjà constituée, parce qu'à celle-ci il se trouve, sous nos yeux, intimement associé.* (Frantext : L753/ TEILHARD DE CHARDIN Pierre / Le Phénomène humain / 1955, page 69 / 1 LA PRÉVIE)

Le même test est d'ailleurs utilisé par Gross (1968) et par Guimier (1999) pour montrer que l'élément X est un complément du verbe indépendant du complément d'objet³⁹. Un des exemples cités par Guimier comporte le verbe *juger* :

- (87) *Les députés ne jugent ces mesures qu'insuffisantes* (= (12a) in Guimier 1999 : 19)

Pierrard (2001) signale par ailleurs que l'exemple (88) peut être grammatical si on prévoit un contexte adéquat :

- (88) *On ne la croit que sérieuse [... mais elle peut aussi être effrontée, enjouée,...]* (= (9a) in Pierrard (2001 : 499)

L'on observe également que l'attribut du sujet auprès des verbes copules se laisse restreindre au moyen de *ne...que* :

- (89) *Ne nous y trompons pas, sauf à être relaxé, son départ de la vie politique est programmé. Il n'est que différé.* (forums.lemonde.fr)
- (90) *Le tombeau n'a rien révélé de mon père, de mon fils ou de moi. Il n'est que l'image de ses constructeurs.* (www.dialogus2.org/AKH/regret.html)

- *L'extraction*

Etant donné que seuls des constituants peuvent faire l'objet de l'opération du clivage (Aarts 2001 : 227), l'on pourrait être tenté de conclure que X n'est pas un constituant autonome dans la construction attributive auprès de *croire*, mais bien auprès de *manger*. Les choses ne sont toutefois pas aussi simples qu'elles ne paraissent à première vue. Plusieurs auteurs notent, en effet, que le test de l'extraction n'est pas tout à fait concluant pour l'opposition entre les constructions du type *croire* et celles du type *manger*, vu que l'extraction est parfois possible pour les verbes comme *croire*. Ainsi, Pierrard (2001) accepte la phrase suivante, jugée agrammaticale par Blanche-Benveniste, à condition qu'elle soit suivie de la séquence entre crochets :

- (91) *Ce n'est pas jolie que je la trouve [...mais aguichante]* (= (9c) in Pierrard (2001 : 499)

De même, Olsson (1976) fait remarquer que l'extraction est rarement tout à fait impossible avec les verbes comme *croire* (i.e. les verbes "opérateurs"). Il n'en reste pas moins que le clivage semble nettement moins acceptable pour l'attribut des verbes comme *croire* que pour celui des verbes comme *manger*. Or, si l'on compare la situation des constructions à attribut de l'objet à celle des constructions à attribut du sujet, l'on observe exactement le même phénomène : le clivage de l'attribut est

³⁹ Faisons observer que nous avons également trouvé quelques occurrences (très peu, il est vrai) de cas où l'infinitif derrière le verbe *faire* fait l'objet d'une négation restrictive :

- (i) *On aurait pu penser rire aux éclats avec Billy Cristal, mais il ne nous fait que sourire.* (www.cinemamontreal.com)

impossible ou difficile avec les verbes copules, mais tout à fait acceptable dans les constructions à attribut "accessoire" :

(92) a. * *C'est satisfaite que Marie est* (= (126a) in Guimier 1999 : 49)

b. ? *C'est satisfaite qu'est Marie.* (= (i) note 31, idem)

(93) *C'est content que Paul est parti.* (= (147) id. : 53)

Faudrait-il dès lors conclure à partir de ces résultats que l'élément *satisfaite* n'est pas un constituant autonome contrairement à l'élément *content* ? Cette conclusion aurait en tout cas pour désavantage immédiat qu'elle contredirait l'analyse défendue par Blanche-Benveniste (*et al.* 1984) selon laquelle le constituant attributif auprès des verbes copules est un des termes de la valence de ces verbes.

Or, il semblerait qu'une autre interprétation des résultats soit envisageable, du moins pour les constructions copulatives et les structures à attribut de l'objet auprès des verbes du type *croire*. S'il est vrai, en effet, que le clivage n'est admis que pour des éléments qui ont le statut de constituant, il faut également tenir compte du fait que cette opération (au moyen des éléments *c'est...que*) n'est en principe pas possible pour le prédicat (le verbe principal) de la phrase ni pour le syntagme verbal dans son ensemble (cf. Aarts 2001)⁴⁰. Les éléments X des constructions attributives étant généralement considérés comme des prédicats (seconds dans les constructions à attribut de l'objet), l'agrammaticalité entraînée par le clivage de ces éléments auprès des verbes copules et des verbes comme *croire* pourrait ainsi trouver une explication.

Certes, cette solution semble entraîner un nouveau problème pour le constituant X auprès des verbes comme *manger*, ainsi que pour les attributs du sujet "accessoires". Le clivage apparaissant comme possible dans ces constructions, il faudrait, en effet, conclure que le constituant X n'est pas un prédicat dans ces cas. Nous ne savons pas si cette conclusion est valable, mais nous croyons qu'il est en tout cas clair que le test du clivage demande qu'on le traite avec précaution.

- *Les pronominalisations*

Nous prenons en considération aussi bien la proportionnalité avec les "proformes" du constituant X dans son ensemble que la pronominalisation des compléments de l'attribut. Selon Blanche-Benveniste, les deux types de constructions à attribut de l'objet se distinguent par le fait que le constituant X n'est remplaçable par aucune proforme lorsqu'il suit les verbes comme *croire* alors qu'il est proportionnel avec la proforme *tel* et ces variantes *tel que*, et *tel quel* lorsqu'il accompagne les verbes comme *manger*. L'élément X n'est donc pas un terme autonome de la valence des verbes comme *croire*

⁴⁰ Signalons également l'exemple donné par Combettes (1975) :

- (i) *il permet à Paul de sortir*
* *C'est de sortir qu'il permet à Paul.*

Cet exemple montre clairement que le test du clivage n'est pas apte à déterminer l'autonomie ou l'absence d'autonomie des constituants au sein de la phrase. Il est, en effet, très généralement admis que les deux éléments *à Paul* et *de sortir* sont des constituants autonomes qui se rapportent comme des arguments au verbe. La pronominalisation est d'ailleurs possible pour les deux constituants :

- (ii) *il le lui permet.*

mais bien des verbes comme *manger*. L'absence d'autonomie du constituant X auprès des verbes comme *croire* est confirmée par le fait que les pronoms clitiques qui reprennent les compléments de la tête attributive se placent devant le verbe conjugué ; cette pronominalisation n'est pas possible dans les constructions avec *manger*.

Or, les procédés de la pronominalisation apparaissent comme problématiques à plusieurs égards. Nous traitons d'abord les problèmes liés à la pronominalisation (par *tel* ou par d'autres proformes) du constituant attributif dans son ensemble. Ensuite, nous montrons que l'application des deux types de pronominalisations (celle de l'attribut entier et celle de ses compléments) aux constructions à attribut du sujet produit des résultats contradictoires si on leur donne l'interprétation proposée par Blanche-Benveniste.

a. La pronominalisation du constituant attributif

Contrairement à ce que prétend Blanche-Benveniste, les procédés de la pronominalisation ne permettent pas de distinguer de façon univoque les deux types de constructions attributives. Premièrement, l'hypothèse selon laquelle le constituant X auprès des verbes comme *croire* ne se laisserait pas pronominaliser ne semble pas tout à fait correcte. Pierrard (2001) conteste, tout d'abord, que les verbes comme *croire* excluent totalement la pronominalisation par *tel* :

- (94) *Indispensable telle que Paul la trouve, la mesure est aussi fort impopulaire.*
(= (2c) in Pierrard 2001 : 499)⁴¹

Or, plus que *tel que* – la seule proforme proposée par Blanche-Benveniste dans son article de 1988 – c'est la forme simple *tel* – qui n'apparaît que dans l'article de 1991 – qui s'avère problématique pour l'hypothèse défendue par Blanche-Benveniste. Une recherche effectuée sur des données réelles révèle, en effet, que la forme *tel que* n'apparaît pas avec les verbes admis par tous les auteurs comme faisant partie de la classe des verbes comme *croire*⁴². Par contre, certains de ces mêmes verbes ne semblent pas réfractaires à la forme simple *tel*, comme le montrent les exemples ainsi que le tableau ci-dessous :

- (95) *Un jour ou un autre, les âmes les mieux trempées ou qui se croyaient **telles** avaient failli chavirer.* (LM 16/1/1995, p.36)
- (96) *Si l'on étend l'observation sur deux ans, on s'aperçoit que le noyau des abstentionnistes irréductibles ou supposés **tels** s'est rétréci.* (LM 1/10/1997, p.11)
- (97) *"Nos produits laitiers frais sont réalisés à partir de lait tout aussi biologique que les produits qui se prétendent **tels** parce qu'ils ont le label AB", indique M. Casala.* (LM 4/03/1998, p.18)

⁴¹ Il convient toutefois de se demander si cet exemple est tout à fait acceptable.

⁴² Le seul exemple que nous ayons repéré pour le verbe *supposer* comporte une erreur ; il nous paraît difficile de juger dans ce cas du statut de *tel que* :

- (i) *Partant des explications de Corine Tanay, la mère d'Emilie, l'expert a tenté de recréer les conditions de contamination de l'antibiotique telles que **la** suppose l'accusation.*
(LM 22/05/1997, p.12)

Verbe	<i>Tel que</i>	<i>Tel</i>	Période étudiée (édition du <i>Monde</i>)
Considérer	0	0	1994, 1997-1998
Croire	0	2	1994-1998
Deviner	0	0	1997-1998
Juger	0	0	1995-1998
Présumer	0	9	1994, 1997-1998
Prétendre	0	16	1994, 1997-1998
Supposer	1	18	1997-1998 (tel), 1994-1998 (tel que)

Ensuite, il convient de signaler que l'adverbe *comment*, en principe reconnu comme faisant partie de la classe des proformes bien que Blanche-Benveniste (1988) semble le rejeter comme substitut de l'attribut de l'objet parce que c'est une forme ambiguë (cf. *supra*)⁴³, n'est pas toujours impossible pour les verbes comme *croire*. Le verbe *trouver* l'admet d'ailleurs assez facilement :

- (98) *Comment as-tu trouvé le film ? Je l'ai trouvé très intéressant.* (Guimier 1999 : 32)

Selon Guimier, l'emploi de *comment* est même autorisé auprès de *croire* si cet adverbe se situe en fin de phrase :

- (99) *Paul croyait ce vin comment ? (= (52) in Guimier 1999 : 32)*

Faisons remarquer par ailleurs que le verbe anglais *believe* admet le remplacement par l'adverbe *so* sans trop de difficultés, comme le montrent les exemples attestés suivants :

- (100) *He was harmless, at least, we **believed him so**, and were not afraid to play near him, and even sometimes to pat him on the head—I and my little friend Lottie.*
(www.gupress.gallaudet.edu/excerpts/AMCsix2.html, 25/03/2004)
- (101) *One of his group-mates, Cesar, his sparring partner and translator, told him he is a boxer and he **believed him so**. Of course he isn't.*
(www.achr.net/thy.htm, 25/03/2004)
- (102) *Now, if you are referring to the war in Iraq, I do not personally believe that Saddam Hussein was an imminent threat to anyone. Had I **believed him so**, I may have felt differently (I say "may" not "would"). Had that been the case, and had the US rushed to Britain's defense, I would happily say thank you.*
(www.nicelytoasted.net/burnt/archives/002419.shtml, 25/03/2004)

⁴³ A vrai dire, le fonctionnement de *tel que* n'est pas aussi univoque que ne le prétend Blanche-Benveniste (1988). Contrairement à ce qu'elle affirme, en effet, la proforme *tel que* n'a pas toujours la fonction d'attribut. Tout comme les adverbes *ainsi* et *comment*, *tel que* semble fonctionner dans certains cas comme complément de manière :

- (i) *Bien que "les couches populaires ne trouvent pas leur compte dans l'Europe **telle qu'** elle se développe", le premier secrétaire du PS a invité les deux cent cinquante congressistes venus des Etats membres de l'Union à "poursuivre l'aventure européenne".* (LM 21/01/1997, p.7)
- (ii) *Seulement, entre le tennis **tel qu'**on le pratique outre-Atlantique et celui de l'Hexagone, il y a un monde, le même qu'a constaté Noah entre la qualité de la volée australienne et la volée française.* (LM 10/02/1997, p.16)

D'après les principes de "l'approche pronominal", les données précédentes paraissent contredire au moins partiellement l'hypothèse selon laquelle l'attribut ne serait pas un terme de la valence des verbes comme *croire*.

Or, le test de la pronominalisation ne se révèle pas seulement problématique pour les verbes comme *croire*. Il serait, en effet (cf. note (19)) également faux de croire que tous les verbes considérés par Blanche-Benveniste (1991) comme pouvant être associés aux verbes du type *manger* admettent la proforme *tel que* :

(103) a. *si on les abrutit jeunes, qu'en fera-t-on plus tard ?* (= (77) in Blanche-Benveniste 1991 : 93)

b. * *tels qu'on les abrutit.*

(104) a. *je vous ai aidés tout petits* (= (78) id.)

b. * *tels que je vous ai aidés*

Par ailleurs, si Guimier estime que *tel que* peut se substituer aux attributs du sujet "accessoires", nous croyons que la substitution par la proforme en question n'est pas toujours possible :

(105) *Il est parti tel qu'il était arrivé.* (= (149) in Guimier 1999 : 53)

(106) a. *Paul s'est marié trop jeune* (= (140a) id. : 52)

b. * *Tel qu'il s'est marié, il ne sera pas longtemps heureux.*

b. Pronominalisations de l'attribut du sujet

Le constituant attributif auprès des verbes copules se laisse "pronominaliser" aussi bien par le pronom neutre *le* que par la proforme *tel que* :

(107) *Pierre est fier de son fils. Il l'a toujours été.*

(108) *La rue, les misères qu'on y rencontre, celles du moins dans lesquelles on se reconnaît **tel qu'on fut**, ou **tel qu'on pourrait devenir**, éveillaient chez Alby un obscur sentiment de responsabilité morale: dans ses meilleurs jours elle eût été capable de s'occuper d'un refuge de petits animaux.*

(Frantext : R457/ MONÉSI Irène / Nature morte devant la fenêtre/1966, p.95 /V)

(109) *J'ai cru pouvoir les conserver car, sans elles, le récit de mes jeunes années, **telles qu'elles sont restées dans ma mémoire**, ne serait pas complet.*

(Frantext : S285/ MOHRT Michel / La Maison du père / 1979 page 17)

D'après ce critère, l'attribut doit être considéré comme un terme de la valence des verbes copules (voir en effet Blanche-Benveniste *et al.* 1984 : 76). En revanche, les pronoms clitiques qui se substituent aux compléments de l'attribut se placent devant le verbe copule, tout comme dans la structure à attribut de l'objet auprès de *croire* :

(110) *il en est fier ; il lui est fidèle ; il y est attaché ; il en est capable* (Blanche-Benveniste *et al.* 1984 : 76)

Suivant l'interprétation donnée à ce phénomène dans le cas des constructions attributives auprès des verbes comme *croire*, il faudrait conclure que l'attribut du sujet n'est pas un constituant autonome mais entre plutôt en "coalescence" avec le verbe copule (cf. Blanche-Benveniste 1991). Cette analyse contredit évidemment l'interprétation de X comme terme de la valence des verbes copules, basée sur la pronominalisation du constituant attributif entier.

1.4.1.4. Conclusion

Dans ce qui précède, nous avons examiné deux approches cherchant à déterminer la structure argumentale des verbes *croire* et *manger* accompagnés de l'AO. La première, adoptée par la plupart des auteurs, aborde la structure argumentale des verbes d'un point de vue lexico-sémantique et propose des critères logico-sémantiques à l'appui des analyses défendues ; la seconde, suivie par Blanche-Benveniste (1984, 1988, 1991) soutient l'analyse argumentale (valencielle) par des critères formels.

Au terme de cette analyse, il semble relativement clair que l'approche syntaxique de la structure argumentale des verbes accompagnés de l'attribut soit vouée à l'échec. Il s'est avéré, en effet, que le recours à la forme *tel* et ses variantes ne permet pas réellement d'opposer les constructions attributives des deux types (*croire* versus *manger*) et que le statut syntaxique de *tel que* lui-même n'est pas clairement établi. De plus, il est apparu que différents critères peuvent aboutir à des conclusions contraires (cf. pronominalisation de l'attribut du sujet versus pronominalisation des compléments de l'attribut du sujet). Enfin, il convient de signaler que même si l'élément SN2 auprès de *croire* se laisse indéniablement remplacer par des pronoms personnels, il n'est en aucun cas analysé comme un terme de la valence du verbe (seul).

Il est plus difficile de tirer des conclusions univoques à partir de la description des critères lexico-sémantiques utilisés. En effet, pour la plupart des auteurs il semble intuitivement clair que l'organisation argumentale des verbes *croire* et *manger* est différente, que l'élément X auprès de *manger* n'est pas sélectionné par le verbe et que c'est la prédication (cf. le "contenu propositionnel") réalisée par les termes SN2 et X qui constitue le second argument des verbes *croire*. Il s'avère cependant difficile de traduire les intuitions par des critères permettant de saisir la structure organisationnelle précise des deux verbes. Nous avons observé, d'une part, que le critère des rapports implicationnels n'est pas fiable pour déterminer avec certitude le statut de SN2 et que le critère de l'analogie sémantique de la CAO avec la complétive doit être interprété avec circonspection. Il est apparu, d'autre part, que les critères proposés ne sont pas appliqués de façon systématique à tous les éléments impliqués dans la construction attributive. Ainsi, s'il a été observé que le terme SN2 ne doit pas être sémantiquement compatible avec le verbe, il n'a pas été examiné comment la relation prédicative seconde se rapporte du point de vue sémantique au verbe recteur. C'est une question à laquelle nous essaierons de répondre au chapitre 4 de notre étude.

1.4.2. Les analyses syntaxiques des constructions attributives

1.4.2.1. Introduction

Comme il a été dit, les études consacrées aux CAO se distinguent pour partie par le fait que leur vision sur le rapport entre la structure argumentale des verbes et l'organisation syntaxique des phrases (i.e. structure de surface ou syntagmatique, fonction grammaticale des éléments) est différente. Dans ce qui précède, nous avons traité les analyses argumentales avancées en rapport avec les verbes des types *croire* et *manger*. La présente section a pour but d'examiner les critères qui ont été proposés en vue de saisir l'organisation syntaxique des structures à AO-D. Or, avant de présenter les arguments invoqués, il peut être utile de rappeler les principales analyses qui ont été défendues pour les deux types de CAO (*croire* versus *manger*). Pour les CAO auprès des verbes du type *croire*, il nous paraît possible de représenter les interprétations dans un tableau qui établit le rapport entre les analyses syntaxiques et les analyses argumentales qui ont fait l'objet de la section précédente. Ainsi, il apparaît assez clairement qu'à des analyses argumentales ou sémantiques identiques peuvent correspondre des analyses syntaxiques différentes et que des analyses syntaxiques plus ou moins concordantes ne supposent pas toujours des analyses sémantico-argumentales identiques.

<i>Croire</i>	
Structure argumentale 1	[SN2-X] est le second argument (l'objet sémantique) de V
Structures syntaxiques	1. SN2 et X : 2 compléments de V ; SN2 = objet de V a. CAO : résultat de la transformation ou de la réduction d'une complétive b. SN2 et X : deux compléments de V, mais sémantique de la complétive (objet propositionnel)
	2. [SN2-X] : 1 complément de V a. objet nexuel, about dicéphale... b. petite proposition ; SN2 = sujet syntaxique
	3. [V-X] = prédicat complexe
Structure argumentale 2	X est le second argument de V ; SN2 est l'argument de X
Structure syntaxique	SN2 et X : 2 compléments de V
Structure argumentale 3	V est un verbe modal
Structure syntaxique	(l'analyse syntaxique coïncide avec l'analyse valencielle)

La représentation conjointe des analyses syntaxiques et argumentales est moins évidente pour les verbes comme *manger* étant donné que les auteurs qui proposent une analyse syntaxique de la construction ne réfèrent pas toujours à la structure argumentale des verbes et vice versa. Rappelons donc simplement qu'à l'exception de Riegel (1991), selon qui le constituant attributif est toujours structurellement obligatoire, tous les auteurs analysent

l'attribut auprès des verbes comme *manger* comme un complément facultatif et dès lors comme un circonstant au sein de la phrase. En dehors de cette divergence de vue, deux autres points de discussion ont été relevés : ils concernent, d'une part, la question de savoir si le constituant X est à analyser comme un attribut ou, au contraire comme un complément circonstanciel et, d'autre part, la question de l'appartenance du constituant attributif au syntagme verbal. De ces deux questions, seule la dernière nous occupera ici, la première ayant été étudiée de façon détaillée à la section 1.3.2.2.

Ci-après nous examinerons les éléments qui soulèvent des discussions : le statut syntaxique (fonctionnel) de SN2 (1.4.2.2.) et de X (1.4.2.3.), ainsi que l'analyse syntagmatique des éléments SN2, X et [SN2-X] (1.4.2.4.).

1.4.2.2. Le statut syntaxique de SN2

1.4.2.2.1. Généralités

Le statut syntaxique du constituant SN2 ne pose aucun problème pour les verbes du type *manger* : SN2 est toujours considéré comme l'objet direct du verbe principal. Par contre, l'analyse du SN2 auprès des verbes du type *croire* est apparue comme controversée depuis la nuit des temps... Les discussions proviennent du fait que SN2 se comporte sur plusieurs points comme un objet syntaxique alors que sémantiquement, il fonctionne comme le sujet du prédicat second X. La présentation qui suit sera donc entièrement axée sur l'analyse syntaxique du terme SN2.

Dans la littérature, deux analyses ont été envisagées. Celle qui est la plus souvent défendue consiste à interpréter SN2 comme un objet. Pour les études qui adoptent le modèle de la grammaire transformationnelle, il s'agit d'un objet dérivé : le sujet (profond) de la complétive monte en position (de surface) d'objet direct du verbe. D'autres études, par exemple celles qui se situent dans le cadre de la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes, ne font pas de distinction entre structure profonde et structure de surface. Elles distinguent par contre, la structure syntagmatique et la structure argumentale des constructions verbales. C'est ainsi que SN2, même s'il n'est pas un argument des verbes comme *croire*, est interprété comme un complément sous-catégorisé par le verbe (cf. Guimier 1999).

L'autre analyse, opposée à la première, est proposée dans la Grammaire du Gouvernement et du Liage, par les auteurs qui estiment que la séquence [SN2-X] est à analyser comme une petite proposition. D'après cette interprétation, SN2 n'est pas seulement un sujet sur le plan sémantique ; c'est également le sujet syntaxique de la petite proposition, malgré les caractéristiques qui l'apparentent à l'objet, comme la pronominalisation, la réflexivisation et la passivation (cf. infra).

L'une et l'autre interprétation s'appuient sur un ensemble de critères qui sont présentés ci-dessous. Nous décrivons dans un premier temps les manipulations censées démontrer que

SN2 est un sujet syntaxique (1.4.2.2.2.). Ensuite nous présentons les tests proposés pour prouver que SN2 est un objet (sous-catégorisé par le verbe) (1.4.2.2.3.)

1.4.2.2.2. SN2 est un sujet syntaxique

Les tests servant à démontrer que SN2 est un sujet syntaxique ont essentiellement été proposés pour les données anglaises. Certains de ces critères permettent une transposition vers le français. Les résultats se révèlent cependant régulièrement différents de ceux obtenus pour l'anglais. C'est ce qui amène Guimier (1999), dont nous suivons de près l'argumentation, à conclure que les données françaises ne permettent pas d'accorder le statut de sujet à SN2.

a. L'extraction des compléments de SN2

Plusieurs auteurs (Aarts 1992, Guimier 1999, Rothstein 2001, à la suite de Kayne 1980) signalent qu'en anglais, les sujets s'opposent aux objets par le fait qu'ils bloquent l'extraction de leurs compléments :

- (111) a. *The oldest sister of Bob is foolish.*
b. * *Who is the oldest sister of foolish?* (= (48a, b) in Guimier 1999 : 91)
- (112) a. *You met the oldest sister of Bob.*
b. *Who did you meet the oldest sister of?* (= (49a, b) id.)

Vu que l'extraction du complément de SN2 produit des phrases agrammaticales, cela semble prouver que le SN postverbal est le sujet syntaxique de la "petite proposition" :

- (113) a. *You consider the oldest sister of Bob foolish.*
b. * *Who do you consider the oldest sister of foolish?* (= (50a, b) id.)

Comme le note Guimier, en français, les extractions sont autorisées aussi bien pour les compléments de l'objet que pour ceux du sujet :

- (114) a. *La cheminée de la maison fume.*
b. *La maison dont la cheminée fume...*
c. *De quelle maison la cheminée fume-t-elle ?*
d. *Cette maison, la cheminée en fume.* (= (63a-d) in Guimier 1999 : 94)
- (115) a. *Paul a détruit la cheminée de la maison.*
b. *La maison dont Paul a détruit la cheminée...*
c. *De quelle maison Paul a-t-il détruit la cheminée ?*
d. *Cette maison, Paul en a détruit la cheminée.* (= (64a-d) id.)

Il n'est dès lors pas possible de décider quelle est la fonction syntaxique de SN2 dans les constructions attributives suivantes :

- (116) a. *Paul croit la cheminée de cette maison encrassée.*
b. *La maison dont Paul croit la cheminée encrassée...*

- c. *De quelle maison Paul croit-il la cheminée encrassée ?* d. *Cette maison, Paul en croit la cheminée encrassée.* (= (65a-d) id.)

b. Les pronoms réfléchis emphatiques "flottants"

Le test suivant est mentionné par Radford (1988) et Aarts (1992), qui le reprennent à Napoli (1987, 1989). Sur la base d'exemples comme les suivants :

(117) a. *The president is coming himself.*

b. * *We put the president in our car himself.* (= (133a, b) in Aarts 1992 : 46),

les auteurs déduisent que les pronoms réfléchis emphatiques flottants, i.e. des pronoms réfléchis qui ne sont pas obligés de suivre immédiatement leur antécédent, ne peuvent prendre pour antécédent qu'un SN sujet. Or, étant donné qu'il est possible pour un tel réfléchi emphatique de se rapporter au SN2 de la "petite proposition", il faut que ce SN2 soit un sujet structural :

(118) *I consider the president_i entirely responsible himself_i.* (= (130) in Radford 1988 : 325)

Guimier (1999) estime que le français ne dispose pas d'équivalent pour cette manipulation et ne teste donc pas sa validité pour les données françaises. Nous nous demandons toutefois s'il est vraiment impossible d'établir une analogie avec les données anglaises. Regardons, pour commencer, les exemples suivants avec pronom *lui-même* : lorsqu'il réfère au sujet de l'énoncé, *lui-même* peut apparaître immédiatement derrière le syntagme sujet (119) ou à d'autres endroits de la phrase (derrière le verbe (120, 121) ou en fin de phrase (122)) :

(119) *Dans son intervention finale devant le congrès, Robert Hue **lui-même** a anticipé, pour mieux s'en défendre, sur le doute qui pèsera longtemps sur sa marge de manoeuvre.* (LM 01/02/1994, p.10)

(120) *Le magazine d'information municipale Cité participe **lui-même** largement à ce travail de façonnage, à travers une maquette et des choix typographiques originaux, le démarquant de la production courante.* (LM 18/04/1994, p.11)

(121) *En tous cas, le principe restera le même : la filiale devra les financer **elle-même**, au besoin en s'amputant comme Sanofi.* (LM 3/09/1994, p.15)

(122) *[...] si Yasser Arafat n'obtempérait pas, Tsahal pourrait être conduite à retourner dans la partie autonome de Gaza, "faire le travail" **elle-même**.* (LM21/10/1994, p.3)

De plus, tout comme en anglais, il ne semble pas possible pour un réfléchi emphatique prenant pour antécédent un SN qui n'occupe pas la fonction sujet d'apparaître ailleurs que dans la position immédiatement derrière son syntagme antécédent :

(123) a. *D'une part que c'est avec **Gérard Longuet lui-même** et avec le trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, qu'il a négocié le dessous-de-table de 6 millions de francs lors de la vente de son appartement de la rue de Constantine au PR, fin 1988.* (LM 21/10/1994, p.13)

b. * *Il a négocié avec Longuet_i le dessous-de-table de 6 millions de francs **lui-même**_i.*

Or, l'exemple suivant montre qu'il ne paraît pas exclu pour un réfléchi emphatique de reprendre le SN2 au sein d'une construction attributive :

- (124) *Le sachant désireux **lui-même** d'unir, comme par le passé, ses efforts aux nôtres, rappelons-lui qu'il écrivait, de son propre aveu, " pour chercher des hommes et rien de plus ".* (Frantext : L286/ BRETON.A / Les manifestes du surréalisme / 1942 page 161 / second manifeste 1930)⁴⁴

Dès lors, à condition que l'interprétation des données soit correcte, l'exemple (124) semble indiquer que le terme SN2 a, du moins sur ce point, le comportement d'un sujet syntaxique.

c. Les SN2 introduits par *not* et les SN2 se terminant par *alone*

Postal (1974 : 95) montre que les SN introduits par *not* et ceux qui se terminent par *alone* ne sont admis qu'en position sujet :

- (125) *Not many gorillas have learned to tap-dance.* (= (25a) in Postal 1974 : 95)
(126) * *Joe kissed not many models.* (= (26a) id.)
(127) * *Sally talked to Bob about not many problems.* (= (26c) id.)
(128) *Gronzmeyer alone can help you.* (= (36a) id. : 99)
(129) * *Call Bob alone.* (= (37a) id.)
(130) * *I talked to Smith alone about the wombat question.* (= (37b) id.)

Ce test est utilisé par Radford (1988) pour montrer que le SN2 des "petites propositions" se comporte bien comme un sujet :

- (131) *I consider not many people suitable for the post.* (= (133) in Radford 1988 : 326)
(132) *I consider Gronzmeyer alone responsible for the collapse of Arc Pair Grammar* (= (135) id.)

Il semble toutefois que cette manipulation ne soit pas très fiable. Aarts (1992) note, pour commencer, qu'il n'est pas impossible pour des SN se terminant par *alone* d'occuper des fonctions autres que celle du sujet :

- (133) *I gave that girl alone £60.* (= (136) in Aarts 1992 : 47)

Ensuite, il importe de signaler que Postal avait proposé les tests dans le but de montrer que le SN2 des constructions infinitives auprès de verbes comme *believe* ne se comporte précisément pas comme un sujet structural (de surface) :

- (134) a. *Harry believes (that) not many pilots are familiar with Racine.*
b. * *Harry believes not many pilots to be familiar with Racine.* (= (32a,b) in Postal (1974 : 98)
(135) a. *They proved (that) Martha alone had been at the scene.*

⁴⁴ La recherche effectuée dans Frantext recouvre la période 1940-2000 : (&croire | &cjuger | &cestimer | &cpenser | &csavoir | &csupposer | &cdire | &cprétendre) ADJ7 &e(g=A) (lui-même | elle-même | eux-mêmes | elles-mêmes).

- b. * *They proved Martha alone to have been at the scene.* (= (39c,d) id. : 101)

Ce fait est important vu que les tenants de la petite proposition prévoient la même analyse pour le terme SN2 des constructions infinitives de ce type (appelées "propositions exceptionnelles" ou "exceptional clauses" cf. Radford 1988) que pour le terme SN2 des petites propositions : d'après eux, SN2 est, malgré ses apparences d'objet, un sujet syntaxique dans les deux cas. Or, il va de soi que les différences d'acceptabilité que présentent les exemples (131) et (132), d'une part, et les exemples (135) et (136), d'autre part, semblent aller à l'encontre de l'hypothèse selon laquelle les termes SN2 des propositions exceptionnelles et des petites propositions nécessitent une analyse syntaxique identique. Cependant, à la différence du test décrit ici, d'autres critères semblent mener à des résultats identiques pour le SN2 des petites propositions et celui des propositions exceptionnelles (cf. Radford 1988 : 317-324), de sorte qu'il est sans doute préférable de conclure que les tests décrits dans ce point ne sont pas vraiment concluants pour le statut syntaxique de SN2⁴⁵.

Cette conclusion semble également se confirmer lorsqu'on étudie les données françaises⁴⁶. En effet, Olsson (1976) et Guimier (1999) observent que l'adjectif *seul* ne peut être antéposé qu'aux groupes nominaux sujets :

- (136) a. *Seul Jean aime Marie.* (= (53a) in Olsson 1976 : 28)
b. * *Jean aime seule Marie.* (= (54a) id.)
c. *Seule Marie est aimée de Jean.* (= (55a) id.)
d. * *Marie est aimée de seul Jean.* (= (56a) id.)

Cependant, si Guimier estime que l'antéposition de *seul* au SN2 des constructions attributives est impossible et en déduit que SN2 doit être analysé comme un objet direct, Olsson adopte une attitude plus nuancée. Elle note, en effet, que le résultat de la restriction au moyen de *seul* varie en fonction de plusieurs facteurs, tels que la longueur du constituant attributif et la nature sémantique de SN2. Ainsi, alors que les phrases suivantes sont jugées douteuses par la plupart des informateurs de l'auteur (Guimier considère des phrases analogues comme agrammaticales) :

- (137) ? *Je crois seul Pierre innocent.* (= (59a) id.)
(138) ?? *Je trouve seule Marie gentille.* (= (59b) id.),

leur acceptabilité semble nettement plus grande lorsque le constituant attributif est assez long :

- (139) *Je crois seul Pierre capable de résoudre le problème.* (= (60a) id.)

⁴⁵ Borkin (1981) énumère quelques exemples qui lui paraissent moins mauvais que les exemples cités par Postal :

- (i) ? *This latest communiqué proves not much to be happening at the home office.* (= (28a) in Borkin 1981 : 33)
(ii) ? *The Evening News reports not many people to be pleased with the upcoming tax increase.* (= (28c) id.)

⁴⁶ Le test en rapport avec la distribution des SN introduits par *not* n'est pas transférable au français.

- (140) *Je trouve seule Marie suffisamment préparée pour se présenter au concours.*
(= (60b) id.)

D'autre part, si SN2 a un référent non humain, l'antéposition de *seul* à SN2 génère des phrases plutôt agrammaticales, même si le constituant attributif est assez long :

- (141) a. ? *Je crois seul ce fruit mûr.*
b. ?? *Je crois seul ce fruit susceptible de me rafraîchir.* (= (63a,b) id. : 29)

En revanche, si SN2 est marqué par le trait [+ humain], certaines constructions attributives semblent même acceptables avec un SN2 qui occupe une position argumentale par rapport au verbe :

- (142) *Le médecin a renvoyé seul M. Duval guéri.* (= (62) id.)

Au vu de ces données⁴⁷, il semble assez légitime de renoncer aux tentatives de déduire le statut syntaxique de SN2 des possibilités de lui antéposer l'adjectif *seul*. En outre, d'un point de vue plus théorique, il convient de faire remarquer que la fonction de *seul* est au fond essentiellement une fonction pragmatique : *seul* se laisse analyser, en effet, comme un marqueur de focus. Or, si tel est le cas, la difficulté à l'antéposer au terme SN2 semble pouvoir s'interpréter comme un indice de ce que SN2 ne fonctionne pas ou difficilement comme le focus de la relation prédicative. C'est ce qui sera confirmé au chapitre 4.

d. Les expressions idiomatiques

Il existe deux types d'expressions linguistiques dont on présume parfois (cf. Radford 1988, Aarts 2001) qu'elles n'apparaissent qu'en position sujet : il s'agit des SN sujets des expressions idiomatiques et des pronoms explétifs anglais *it* et *there*. Les expressions idiomatiques seront traitées ici même ; le traitement des pronoms explétifs est réservé au point e.

Les expressions idiomatiques peuvent être illustrées par les exemples suivants :

- (143) *The cat is out of the bag.* (= (103b) in Radford 1988 : 319)
'le secret a été dévoilé'
(144) *The shit hit the fan.* (= (103c) id.)
'les problèmes ont été révélés'
(145) *The coast is clear.* (= (17) in Aarts 2001 : 244)
'le champ est libre'

Les SN *the cat*, *the shit* et *the coast* sont qualifiés de "idiom chunks", c'est-à-dire des éléments qui sont censés ne pas avoir de valeur sémantique indépendante. Ils sont en outre considérés comme des "subject expressions" parce qu'ils ne peuvent être utilisés, avec leur

⁴⁷ Une recherche sur Internet n'a fourni que l'exemple suivant (qui est, de plus, assez étrange) de *seul* antéposé au SN2 de la CAO :

- (i) *Pourquoi estimer seule la laideur de la femme étant un obstacle à une liaison amoureuse - et la laideur d'homme?*
<http://www.largeur.com/expDebat.asp?pagePos=51&debID=2567>

Un autre exemple apparaît dans une construction attributive introduite par *comme* (cf. *infra*).

signification idiomatique, que comme sujet au sein de l'expression dont ils font partie. Le fait que ces locutions sont admises auprès des verbes comme *consider* :

- (146) *I never expected the cat out of the bag so soon*⁴⁸. (= (31c) in Napoli 1988 : 336),

est interprété comme une preuve empirique pour l'analyse qui fait de SN2 le sujet de la proposition *the cat out of the bag so soon*.

Il faut dire que l'intérêt supposé du test apparaît plus clairement dans les cas où il est utilisé pour opposer les constructions infinitives auprès de verbes comme *consider* (i.e. les propositions exceptionnelles) aux constructions infinitives auprès de verbes du type *persuade* (i.e. les verbes de contrôle). Alors que les premières admettent des "sujets idiomatiques" dans la position de SN2, les dernières bloquent l'emploi de ces "sujets", de sorte que seul le SN2 des propositions exceptionnelles se laisse analyser comme un sujet syntaxique. Le SN2 auprès de *persuade* doit, par contre, être interprété comme l'objet du verbe principal :

- (147) a. *I consider the shit to have hit the fan*. (= (105c, d) in Radford 1988 : 319)
b. * *We persuaded the shit to hit the fan*. (= (110a) id. : 320)
- (148) a. *Ed believes the coast to be clear*. (= (21) in Aarts 2001 : 245)
b. * *Ed persuaded the coast to be clear*. (= (31) id. : 247)

La valeur de ce test a été remise en question par Langacker (1995). Même si sa critique ne concerne pas immédiatement l'interprétation qui est donnée au test par les défenseurs de la petite proposition, il nous semble qu'elle peut tout de même s'y appliquer. Langacker s'attaque, en effet, plutôt à l'emploi qui est fait du test dans le cadre de la grammaire transformationnelle. D'après celle-ci, la possibilité pour des "idiom chunks" d'apparaître dans des positions autres que celles dans lesquelles ils figurent normalement ne peut s'expliquer que si l'on admet les opérations de montée (et autres transformations). C'est ainsi que des expressions du type *keep tabs on* et *make headway* sont admises dans des phrases comme les suivantes :

- (149) a. *They expected tabs to be kept on all dissenters*.
b. *Headway is not likely to be made soon*. (= (57a,b) in Langacker 1995 : 42)

L'agrammaticalité des phrases suivantes doit, au contraire, provenir du fait que la position objet n'y est pas dérivée d'un sujet profond :

- (150) a. * *We persuaded tabs to be kept on all dissenters*.
b. * *We persuaded headway to be made*. (= (57c,d) id.)

La raison essentielle pour laquelle Langacker rejette cette interprétation des expressions idiomatiques est liée à l'hypothèse de base qui la sous-tend⁴⁹. Langacker estime, en effet,

⁴⁸ L'exemple donné par Radford contient le verbe *let* :

(i) *Why did you let the cat out of the bag?* (= (128c) in Radford 1988 : 325)

⁴⁹ Il estime également que l'hypothèse est fautive parce qu'il existe des cas comme le suivant qui ne se laisseraient pas expliquer par les règles de mouvement. Nous citons l'exemple proposé, mais nous ne sommes pas en mesure de dire si l'interprétation de Langacker est correcte ou non :

qu'il est faux de considérer les expressions idiomatiques comme tout à fait inanalysables et les "idiom chunks" comme vides de sens et incapables d'apparaître ailleurs que dans la position qu'ils occupent au sein des expressions idiomatiques concernées. Il faut, au contraire, admettre qu'il existe des degrés d'analysabilité et que les composantes des expressions soient des éléments auxquels il est possible d'assigner une certaine valeur sémantique (*headway* et *tabs* étant ainsi respectivement des synonymes approximatifs de *progress* et de *surveillance, contact*). Langacker croit, par conséquent, que la possibilité pour une expression idiomatique d'apparaître sous des formes autres que la forme "canonique" dépend de plusieurs facteurs comme le degré d'analysabilité de l'expression, la valeur spécifique attribuée par le locuteur au "chunk", ainsi que de la question de savoir si cette valeur sémantique répond aux exigences sémantiques imposées par la construction particulière dans laquelle l'expression idiomatique devrait figurer.

L'avantage que présente cette vision des choses à notre sens est qu'elle permet de montrer que l'agrammaticalité des exemples (147b), (148b) et (150) ne semble pas tellement liée au fait que les "idiom chunks" en question soient confinés à la fonction syntaxique du sujet et ne puissent pas apparaître en position d'objet, mais bien à l'incompatibilité sémantique existant entre le référent de SN2 et le verbe *persuade* : celui-ci requiert en effet que le référent de SN2 soit une entité consciente, caractéristique que n'ont visiblement pas les éléments SN2 des phrases agrammaticales mentionnées⁵⁰.

e. Le pronom explétif anglais *it*

Tout comme les SN sujets des expressions idiomatiques, les pronoms explétifs *it* et *there* sont analysés par Radford (1988), Aarts (2001) et Rothstein (2001) comme des éléments qui apparaissent exclusivement dans la position sujet de la phrase. Etant donné que le pronom *it* est admis dans la construction attributive auprès des verbes comme *consider*, ce pronom doit donc être un sujet :

(151) *I believe it inevitable that the war will break out.* (= (128a) in Radford 1988 : 325)

Aarts (2001) évoque en outre un argument interne à la théorie du Gouvernement et du Liage pour prouver que l'élément *it* n'occupe pas la fonction d'objet : un élément ne peut recevoir la fonction d'objet direct par rapport au verbe que s'il entretient avec celui-ci une relation thématique. Puisque l'élément *it* est vide de sens, il ne peut pas avoir de relation thématique avec le verbe qui précède. Par conséquent, il ne peut pas prendre la fonction d'objet et il doit être analysé comme le sujet du prédicat second.

Etant donné que ce deuxième argument repose sur les axiomes de base de la théorie du Gouvernement et du Liage, nous ne jugerons pas de sa validité. Notons simplement la remarque faite par Postal et Pullum (1988 : 635) à son égard. Selon ces auteurs,

(i) *Unfortunately, we made what the President considered to be insufficient headway on that problem.* (= (24c) in Langacker 1995 : 7)

⁵⁰ Le test en question semble ainsi bien confirmer que les verbes du type *consider* et *persuade* sont d'un autre type, dans la mesure où les premiers n'imposent pas de restrictions sémantiques au terme SN2, tandis que les verbes du type *persuade* exigent au moins la présence d'un sujet conscient.

l'hypothèse selon laquelle les positions sous-catégorisées (e.a. celle de l'objet) sont toujours tête-marquées a pour unique appui l'affirmation même que les pronoms explétifs n'apparaissent pas dans les positions strictement sous-catégorisées de la phrase. Or, les auteurs présentent un certain nombre d'exemples où il semble clair que le pronom explétif ne peut être analysé autrement que comme le complément du verbe ou de la préposition. Voici quelques exemples qui paraissent assez convaincants :

(152) a. *I take it that you will pay.* (= (20a) in Postal & Pullum 1988 : 642)

b. *I dislike it that he is so cruel.* (= (21b) id.)

(153) a. *John will see to it that you have a reservation.* (= (36b) id. : 648)

b. *I was counting on it that you would be there.* (= (84b) in Rothstein 2001 : 201)

Par analogie avec des phrases où une complétive sujet se retrouve en position extraposée, comme dans (154) :

(154) *It annoys him that he has yet to be awarded a McArthur Prize.* (= (19) in Postal & Pullum 1988 : 642),

les phrases de (152) et de (153) sont analysées par Postal et Pullum comme contenant une proposition complétive extraposée liée à la position de l'objet ou à celle du complément de la préposition⁵¹. Dans la mesure où les séquences [*it – that...*] des exemples (152) et (153) ne contiennent pas de relation "sujet-prédicat", elles ne forment pas de constituant propositionnel et une analyse par "petite proposition" doit être exclue. Selon Postal et Pullum, cela signifie dès lors que le pronom explétif *it* apparaît effectivement dans des positions strictement sous-catégorisées par le verbe (152) ou par la préposition (153).

Faisons remarquer que les propositions de Postal et Pullum ont été critiquées à leur tour. Ainsi, si Rothstein (2001) reconnaît que l'élément *it* occupe la fonction de complément du verbe ou de la proposition dans les phrases, elle estime toutefois que *it* n'est pas un élément vide dans ces cas. Au contraire, *it* se comporterait comme n'importe quel autre pronom et serait pourvu d'un rôle thématique. Reprendre toute l'argumentation fournie par Rothstein nous mènerait beaucoup trop loin. Nous aimerions toutefois indiquer par un exemple que son analyse ne nous paraît pas convaincante sur tous les points. L'auteur analyse, en effet, les constructions des phrases (152) et (153) comme des structures à dislocation : le pronom *it* est sélectionné par le verbe, tandis que la complétive apparaît en dehors du syntagme verbal. Le pronom *it* est analysé comme un pronom "normal" parce qu'il dénote une entité spécifique récupérable dans le discours, à savoir la complétive elle-même. Nous nous demandons toutefois en quoi l'élément *it* dénote plus l'entité spécifiée par la complétive lorsqu'il apparaît dans la position objet de la phrase (155a) que lorsqu'il apparaît dans la position sujet, comme dans (155b) :

(155) a. *I dislike it that my friends have to work so hard.*

b. *It is terrible that my friends have to work so hard.*

Dans ce dernier cas, Rothstein estime, pourtant, que l'élément *it* est un élément explétif.

⁵¹ C'est également l'analyse qui est proposée par Williams (1980 : 222) : "*it*, the inert kind, appears sporadically in positions other than subject position".

Au terme de la description qui précède, il semble avant tout clair que l'analyse précise du pronom *it* soulève trop de questions pour qu'il soit possible d'en déduire le statut syntaxique du terme SN2 au sein des CAO auprès des verbes du type *croire*.

1.4.2.2.3. SN2 est un objet syntaxique (sous-catégorisé par le verbe)

De nombreux auteurs, y compris ceux qui défendent l'hypothèse de la petite proposition pour les constructions attributives auprès des verbes comme *croire*, énumèrent un certain nombre de paramètres qui semblent indiquer que SN2 a les caractéristiques d'un objet direct. Tout comme un objet direct, en effet, SN2 admet les opérations de la pronominalisation, de la réflexivation, de la relativisation, du clivage et du questionnement :

- (156) a. *Tu croyais Marie heureuse.*
b. *Tu la croyais heureuse.*
c. *Tu te crois heureux.*
d. *Marie que tu croyais heureuse était en fait très déprimée.*
e. *C'est Marie que tu croyais heureuse.*
f. *Je me demande qui tu croyais heureuse.* (= (163) in Guimier 1999 : 130)

En outre, Guimier (1999) a complété les tests classiques par quelques autres manipulations censées confirmer que SN2 se comporte comme un objet et non comme un sujet en français. La première concerne la relativisation par *dont* des compléments se rapportant à des indéfinis comme *beaucoup*, opération qui n'est possible que si le syntagme entier occupe la fonction de sujet (157) :

- (157) a. *Beaucoup de ces livres sont intéressants.*
b. *Ces livres dont beaucoup sont intéressants.* (= (71) in Guimier 1999 : 95)
- (158) a. *Luc a lu beaucoup de ces livres.*
b. * *Ces livres dont Luc a lu beaucoup.* (= (72) id.)

Tout comme l'objet direct de l'exemple (158) précédent, le SN2 des constructions attributives bloque la relativisation par *dont* du complément qui dépend de *beaucoup* :

- (159) a. *Luc croyait beaucoup de ces livres intéressants.*
b. * *Ces livres dont Luc croyait beaucoup intéressants.* (= (73) id.)

L'autre manipulation concerne la pronominalisation par *en* de la tête d'un syntagme nominal introduit par un déterminant numéral. Cette manipulation n'est autorisée que pour les objets directs (160) ; elle est impossible si le syntagme nominal figure en position sujet (161) :

- (160) a. *Luc a lu trois livres.*
b. *Luc en a lu trois.* (= (69) in Guimier 1999 : 95)
- (161) a. *Trois livres recouvrent le sol.*

b. * *Trois en recouvrent le sol.* (= (68) id.)

Une fois de plus, le SN2 des constructions attributives réagit au test comme un objet direct et non comme un sujet :

(162) a. *Luc croyait trois livres intéressants.*

b. *Luc en croyait trois intéressants.* (= (70) id.)⁵²

Cependant, si toutes les manipulations précédentes semblent confirmer que le SN2 des constructions attributives auprès des verbes comme *croire* a les caractéristiques d'un objet, d'autres tests mentionnés dans la littérature produisent des résultats moins convaincants. Nous avons déjà décrit les difficultés à interpréter correctement les résultats du test en rapport avec l'adjectif *seul* antéposé. Les autres manipulations que nous voudrions discuter sont les suivantes : la passivation des constructions à attribut de l'objet et l'opération désignée de "assomption d'objet" par Olsson (1976).

- *La passivation*

La possibilité de passiver la construction attributive est souvent mentionnée comme argument en faveur de l'analyse de SN2 comme un objet (cf. e.a. Olsson 1976, Guimier 1999). La situation n'est toutefois pas aussi claire qu'on le souhaiterait. Certains verbes entrent, en effet, sans problèmes dans la construction passive. C'est notamment le cas de *dire*, *juger*, *présumer* et de *supposer*. Les verbes *présumer* et *supposer* semblent d'ailleurs nettement privilégier la voix passive (d'après nos données, plus de 90% de *présumer* et près de 90% des occurrences de *supposer* sont au passif). Par contre, comme le signalent Combettes (1975) et Riegel (2002), d'autres verbes semblent beaucoup moins facilement admettre la passivation. Ainsi, aucun exemple de passif n'a été relevé dans nos données pour les verbes *croire*, *deviner*, *montrer*, *penser*, *savoir* et *trouver*. Or, si Guimier propose l'exemple suivant pour montrer que le passif est possible auprès de *croire* :

(163) *Marie a longtemps été crue heureuse par Paul.* (= (164) in Guimier 1999 : 130),

il faut dire que de nombreux exemples attestés ne paraissent pas passivables :

(164) a. *On vous croyait solitaire et on se demande maintenant quand vous trouvez la solitude.* (LM 14/03/1994, p.11)

b. * *Vous étiez cru solitaire*

⁵² Si ce test semble fonctionner dans l'exemple donné, il faut dire que des exemples de ce type sont plutôt rares. Notre corpus ne contient aucun exemple de ce type et une recherche sur Internet n'a rapporté aucun exemple valable. En outre, si l'on adapte des exemples réels pour obtenir une structure analogue à celle de l'exemple (162), on constate que ces exemples sont peu naturels :

(i) a. *Gaudenzi (...) marchande un point qu'il estime volé et maudit l'arbitre.* (LM 01/06/1994, p.14)
b. ? *Il estime trois points volés.*
c. ? *Il en estime trois volés.*

(ii) a. *Un site, accueil et des boutiques, que son concepteur souhaiterait accessible librement.* (LM 28/05/1994, p.R04)
b. ? *Son concepteur en souhaiterait trois accessibles librement.*

(165) a. *Où puise-t-on l'énergie de poursuivre l'illusion quand on sait le rêve olympique évanoui ?* (LM 23/02/1994, p. 23)

b. * *...quand le rêve olympique est su évanoui.*

(166) a. *Et si ses objectifs ne sont pas encore déclarés, on la devine aux aguets dans la nuit, où elle déverse à grand bruit une horreur confidentielle.* (LM 08/04/1994, p. R04)

b. * *...elle est devinée aux aguets dans la nuit...*

- *Assomption d'objet*

Selon Olsson (1976) et Guimier (1999), des constructions comme celles illustrées par les exemples suivants constituent une preuve supplémentaire pour l'interprétation de SN2 comme un objet :

(167) *La cuisine française est difficile à trouver mauvaise.* (Olsson 1976 : 22)

(168) *Cette femme est difficile à croire honnête.* (= (170a) in Guimier 1999 : 131)

Guimier (1999 : 131) explique, en effet, que certains adjectifs du type *facile* admettent des constructions qui se caractérisent par le fait que le sujet de la proposition est à interpréter comme l'objet manquant de l'infinitif. Pour que cette construction soit possible, il faut que l'infinitif soit un verbe transitif :

(169) a. *Cet homme est facile à contenter.* (= (168) in Guimier 1999 : 131)

b. * *Cet homme est facile à parler (à).* (= (169a) id.)

c. * *Cet homme est facile à dormir.* (= (169c) id.)

L'existence de phrases comme celles des exemples (167) et (168) démontrerait donc que le SN2 dans la construction à attribut de l'objet doit être un objet direct car seuls des objets directs peuvent "monter" dans la position sujet de la phrase.

Or, c'est précisément l'existence des phrases (167) et (168) qui ne nous paraît pas si évidente. Les exemples inventés nous paraissent en effet peu naturels. En outre, nous croyons que d'autres constructions de ce type formées à partir d'exemples de notre corpus sont plutôt agrammaticales :

(170) a. *On pensait le dossier proche du dénouement.* (LM 15/06/1994, p.24)

b. ?* *Le dossier était facile à penser proche du dénouement.*

(171) a. *On vous croyait sédentaire et vous êtes toujours en route.* (LM 14/03/1994, p.11)

b. ?* *Vous étiez difficile à croire sédentaire.*

A cela s'ajoute que des recherches assez poussées dans Frantext et sur Internet⁵³ n'ont rapporté aucun exemple de ce type auprès des verbes du type *croire*⁵⁴.

⁵³ La recherche dans Frantext recouvre la période 1900-2000. Dans Google, la recherche a porté sur les séquences "difficile/facile/impossible à croire" et "impossible à trouver".

⁵⁴ Les verbes causatifs paraissent nettement moins réfractaires à la construction en question : sur 100 exemples de la séquence "difficile à rendre" recherchée dans Google, 14 comportaient un attribut de l'objet. Nous avons également relevé trois exemples de ce type dans Frantext (période 1900-2000).

Cela dit, en faisant abstraction de ces manipulations problématiques, il convient de se demander si les tests utilisés (entre autres) par Guimier permettent réellement de prouver que le terme SN2 est un complément "sous-catégorisé" par le verbe. D'après la définition maniée par Guimier (1999 : 27, note 11), la sous-catégorisation d'une tête lexicale désigne "l'ensemble des compléments dont cette tête exige la présence ; c'est-à-dire l'ensemble des compléments obligatoires de cette tête". Or, s'il est vrai que les pronoms substituables au SN2 des constructions attributives paraissent avoir la forme de l'objet direct et que le terme SN2 est indéniablement obligatoire au sein de la phrase, ces faits mêmes ne permettent sans doute pas de conclure sans plus que SN2 soit "exigé" par le verbe (seul). Il ne serait par exemple pas impossible d'interpréter SN2 comme l'objet d'un prédicat complexe formé par le verbe et la tête de l'attribut. Même si cette analyse n'est pas celle que nous préconisons *a priori*, il y a lieu de s'interroger sur la légitimité d'établir un lien immédiat entre la forme pronominale d'un élément, d'une part, et son analyse syntaxique comme complément du verbe, d'autre part⁵⁵.

Il y a encore un autre point auquel nous aimerions nous attarder un instant avant de dresser un bilan en rapport avec le statut syntaxique de l'élément SN2. Il s'agit des constructions impersonnelles qui ont déjà été décrites pour l'anglais. Il est bien connu que les verbes du type *croire* français admettent des constructions comme les suivantes :

(172) *Je crois inutile de vous répondre.* (Grevisse-Goosse 1986 : 478)

(173) *Je n'aurais pas trouvé choquant que les militants socialistes créent ce type de service.* (LM 14/01/1994, p. 9)

D'après Grevisse-Goosse (1986 : 478), des propositions infinitives et complétives telles qu'illustrées par les exemples précédents, se laissent interpréter, comme n'importe quel autre SN2 de la construction attributive, comme des objets directs des verbes recteurs *croire* et *trouver*. Selon Guimier (1999), par contre, plusieurs éléments indiquent que les subordonnées des exemples ci-dessus ne sont pas à analyser comme des objets directs postposés mais comme des subordonnées extraposées. Nous suivons de près le raisonnement élaboré par l'auteur pour montrer que cette interprétation est au bout du compte plutôt problématique pour son analyse globale des constructions à attribut de l'objet.

Au préalable, il convient de signaler que l'argumentation figure dans le paragraphe consacré par l'auteur à l'évaluation de l'hypothèse de la petite proposition ; les deux hypothèses formulées ci-dessus en rapport avec le statut syntaxique des propositions infinitives et complétives sont dès lors représentées en conformité avec l'analyse de la petite proposition :

(174) a. *Je crois* [_{SC} [_{AP} *impossible*]] [_{S'} *que Paul arrive à l'heure*]]

⁵⁵ Ce problème se présente également dans le cas de constructions telles que les suivantes :

(i) *Honoré regarda son garçon et s'inquiéta de lui voir les joues congestionnées.* (Aymé, in Eriksson 1993 : 318)

Analysera-t-on le pronom *lui* comme un complément d'objet indirect exigé (sous-catégorisé) par le verbe parce qu'il a la forme de l'objet indirect ?

- b. *Je crois* [_{SC} e [_{AP} impossible [_{S'} que Paul arrive à l'heure]]] (= (101) in Guimier 1999 : 107)

D'après la première représentation, la complétive *que Paul arrive à l'heure* est analysée comme un sujet postposé au prédicat de la petite proposition ; la deuxième représentation reflète l'analyse selon laquelle "la petite proposition n'a pas de sujet phonétiquement réalisé et n'est composée que d'un attribut qui enchâsse une complétive" (Guimier 1999 : 107).

Afin de démontrer que la seconde analyse est à préférer à la première, Guimier établit un parallélisme entre les constructions à "attribut de l'objet" et les constructions copulatives à sujet phrastique. Ceux-ci apparaissent soit en "position de sujet, soit sous forme extraposée en construction impersonnelle" (p.107) :

- (175) a. *Que Paul arrive à l'heure est impossible.*
b. *Il est impossible que Paul arrive à l'heure.* (= (99) in Guimier 1999 : 107)
- (176) a. *Vous répondre est inutile.*
b. *Il est inutile de vous répondre.* (= (100) id.)

Ensuite, l'auteur fournit trois arguments pour montrer que la structure à "attribut de l'objet" est analogue à la construction copulative impersonnelle (cf. exemples (175b) et (176b)) et n'est pas à mettre en rapport avec la construction copulative avec complétive en position de sujet.

Elle fait observer, en premier lieu, que les complétives et les infinitives apparaissent obligatoirement derrière l'adjectif attribut :

- (177) a. *On pense souhaitable de remédier à ce déficit.*
b. * *On pense remédier à ce conflit souhaitable.*

Ensuite, comme l'infinitive extraposée de la construction copulative, l'infinitive de la construction à attribut de l'objet est obligatoirement introduite par la préposition *de* :

- (178) a. * *Il est inutile faire ceci.*
b. *Il est inutile de faire ceci.* (= (102b, c) in Guimier 1999 : 107)
- (179) a. * *Paul trouve inutile faire ceci.*
b. *Paul trouve inutile de faire ceci.* (= (103) id.)

De plus, les constructions à attribut de l'objet se révèlent comparables aux copulatives avec extraposition dans le choix du mode de la complétive. Lorsque le sujet phrastique de la copulative occupe la position sujet, le verbe est toujours au subjonctif ; en revanche, au cas où la complétive est extraposée, le mode du verbe est déterminé par l'adjectif qui précède. Derrière un adjectif comme *certain*, le verbe est conjugué à l'indicatif :

- (180) a. *Que Jean soit malade est certain.*
b. * *Il est certain que Jean soit malade.*
c. *Il est certain que Jean est malade.*

Dans les constructions à attribut de l'objet, le mode de la complétive est fonction de l'adjectif attribut qui précède (obligatoirement) la complétive, comme en témoignent les exemples issus de notre corpus :

(181) *En écho, Hervé de Charette [...] a indiqué [...] qu'il juge "assez légitime qu'une personnalité de l'UDF" conduise une liste unique de la majorité.*
(LM 23/01/1994, p.7)

(182) *Le PS estime fort probable que les départements seront invités à participer aux investissements en matière de transports dans les prochaines années.*
(LM 31/05/1994, p.10)

L'analogie avec la copulative à complétive extraposée paraît donc à nouveau établie.

A ces trois arguments, Guimier ajoute un autre critère qui semble confirmer que la complétive dans la construction à attribut de l'objet n'est pas à analyser comme un complément postposé à l'adjectif attribut mais bien comme un complément extraposé. Il s'agit de la pronominalisation de la complétive qui est impossible dans la construction à attribut de l'objet (184) alors qu'elle est généralement possible lorsque la complétive occupe simplement la fonction d'objet direct (183) :

(183) a. *Jean croit que Pierre va venir.*
b. *Jean le croit.* (= (106) in Guimier 1999 : 108)

(184) a. *Jean croit possible que Pierre vienne.*
b. * *Jean le croit possible.* (= (107) id.)⁵⁶

Cela dit, et en admettant que les tests présentés ci-dessus prouvent effectivement que les propositions complétives et infinitives ne sont pas analysables comme des objets directs postposés mais comme des subordonnées extraposées, il faut se demander comment cette analyse peut être conciliée avec l'hypothèse générale défendue par Guimier en rapport avec les constructions attributives auprès des verbes comme *croire*, hypothèse selon laquelle le verbe sous-catégorise deux compléments, à savoir le constituant attributif, d'une part, et le SN2 objet, d'autre part. Il faut dire que la réponse à cette question ne nous paraît pas très claire. Selon Guimier, l'hypothèse de la "double complémentation" a comme avantage de rendre les positions syntaxiques de l'objet et de l'attribut directement accessibles aux contraintes de sous-catégorisation. Ainsi, si les verbes comme *croire* admettent des adjectifs impersonnels comme attribut à la seule "condition que la complétive **sujet** de ces adjectifs soit extraposée" (Guimier 1999 : 129, c'est nous qui mettons en relief), il suffit, dans le modèle théorique adopté par l'auteur, de "ne pas mentionner la possibilité d'une complétive en position d'objet direct" (p.129). Or, si la complétive des phrases comme (184) n'est pas une réalisation du complément d'objet, est-il légitime de maintenir l'analyse selon laquelle le verbe *croire* sous-catégorise deux compléments, dont l'un prend la fonction d'objet direct ? Au vu du raisonnement qui précède, il semble que la réponse à cette question doit être négative.

⁵⁶ Nous nous demandons toutefois si cet exemple est réellement agrammatical.

1.4.2.2.4. Bilan : analyse syntaxique de l'élément SN2

Du point précédent, nous retiendrons avant tout qu'il est apparemment très difficile de trouver des critères permettant de trancher définitivement quant à savoir si SN2 fonctionne comme un sujet ou comme un objet syntaxique. Il s'avère, d'une part, que certains critères ne sont pas aussi fiables qu'on le souhaiterait pour en déduire l'analyse syntaxique de SN2. D'autre part, certaines des manipulations (moins sujettes à caution) suggèrent que le terme SN2 ressemble à un sujet alors que d'autres indiquent qu'il a les propriétés d'un objet. Or, ces résultats mitigés ne sont-ils au fond pas les seuls auxquels l'on puisse s'attendre dans des structures telles que les constructions à "AO" ? Puisque l'élément SN2 fonctionne sémantiquement comme le sujet du prédicat second, il n'est peut-être pas étonnant qu'il manifeste certains comportements propres aux sujets. Etant donné, en outre, que la relation prédicative seconde [SN2-X] apparaît comme syntaxiquement imbriquée au sein du SV de la phrase, il n'est peut-être pas anormal qu'il n'adopte pas la forme syntaxique du sujet, mais plutôt celle de l'objet direct (ou même de l'objet indirect dans certains cas).

1.4.2.3. *Le statut syntaxique de X*

1.4.2.3.1. Généralités

Tout comme son statut argumental, le statut syntaxique de l'élément X a moins fait l'objet d'argumentations élaborées que celui du constituant SN2. Dans le cas des verbes comme *manger*, cela s'explique sans doute par le fait que la plupart des études s'accordent sur l'analyse à prévoir pour le constituant X. Comme il a été dit précédemment, l'analyse la plus souvent défendue est celle qui voit X comme un circonstant au sein du syntagme verbal. Seul Riegel (1991) estime que le constituant X est, même auprès des verbes du type *manger*, structurellement obligatoire.

Pour ce qui est des verbes du type *croire*, les analyses syntaxiques du constituant X sont de trois types : soit, X est considéré comme le deuxième complément du verbe, à côté du complément SN2 ; soit il est (uniquement) analysé comme le prédicat du complément unique [SN2-X] (propositionnel, nexuel,...) du verbe ; ou bien X est interprété comme faisant structurellement partie d'un prédicat complexe [V-X]. De ces trois analyses, les deux dernières ne sont pas commentées ici étant donné que les critères apportés concernent essentiellement la constituance des séquences [SN2-X] et [V-X]. Or, cette question sera traitée à la section 1.4.2.4.2.

En ce qui concerne la première analyse, il convient de signaler que les auteurs qui la défendent insistent pour la plupart essentiellement sur le fait que X est un constituant autonome du syntagme verbal ; ils ne se préoccupent pas vraiment de la question de savoir si le constituant X est effectivement un complément sous-catégorisé par le verbe. Cela s'explique avant tout par le fait que ces auteurs opèrent une distinction, soit entre le niveau de surface et le niveau profond des structures attributives (*i.e.* les analyses

transformationnelles), soit entre le niveau syntaxique et le niveau sémantique de l'analyse de ces structures. Tout en reconnaissant l'autonomie du constituant X au sein du syntagme verbal, ils analysent celui-ci donc au fond, tout comme les défenseurs de la petite proposition et de l'analyse nexuelle des constructions attributives auprès de *croire*, comme le prédicat (profond ou sémantique) du complément [SN2-X] (profond ou sémantique) du verbe recteur. Les arguments repérés dans ces études ne sont dès lors pas traités dans ce point-ci ; ils sont également réservés au point consacré aux questions de la constituance. Les arguments que nous prenons en considération ici sont ceux proposés par Guimier (1999), qui est en fin de compte la seule à vouloir démontrer que X n'est pas seulement un constituant indépendant par rapport au constituant SN2, mais également un complément du verbe recteur.

Nous présentons d'abord l'argumentation proposée par Riegel (1991) dans le but de prouver que le constituant X est toujours structurellement obligatoire (1.4.2.3.2.). Ensuite seront décrits les arguments censés montrer que X est un complément des verbes comme *croire* et un circonstant dans les constructions attributives auprès des verbes comme *manger* (1.4.2.3.3.)

1.4.2.3.2. Le constituant X est structurellement obligatoire dans toutes les constructions attributives

Selon Riegel (1991), c'est l'existence du rapport prédicatif même établi entre les éléments SN2 et X dans toutes les constructions attributives qui est responsable du caractère obligatoire du constituant X (cf. *supra* 1.3.1.). Le test auquel recourt l'auteur est celui de l'effacement du constituant attributif. Selon lui, la suppression de l'élément X n'a pas seulement des conséquences radicales dans les constructions attributives auprès des verbes comme *croire*, où elle entraîne l'agrammaticalité de la phrase. Elle provoque également un changement important de la structure des phrases à attribut de l'objet du type *manger*. Riegel montre, en effet, que suite à l'effacement du constituant X dans la construction attributive auprès des verbes du type *manger*, la négation ne porte plus sur X, mais bien sur le verbe de la construction SN1-V-XN2.

(185) a. *Il n'a pas mangé sa soupe chaude.*

b. *Il n'a pas mangé sa soupe.*

Cependant, si l'auteur présente l'attribut comme structurellement obligatoire auprès des verbes comme *manger*, il faut dire que ce qui semble réellement en jeu, c'est la structure informationnelle de la phrase. La négation a, en effet, pour caractéristique de porter sur la partie assertée, i.e. l'information nouvelle de l'énoncé, et de ne pas affecter la partie présupposée de la phrase (cf. e.a. Givón 1984). La différence perçue entre les phrases a) et b) de (185) est donc liée au fait que l'information (nouvelle) apportée est différente.

A vrai dire, l'effet causé par la suppression du constituant attributif semble tout à fait analogue à ce qui se produit lorsqu'on supprime des compléments circonstanciels de temps ou de manière dans des phrases comme les suivantes :

(186) a. *Il n'est pas parti à cinq heures.*

- b. *Il n'est pas parti.*
- (187) a. *Il n'a pas chanté faux.*
- b. *Il n'a pas chanté.*

Là où la négation porte sur le complément de temps ou de manière dans les phrases a), elle porte sur le verbe seul dans les phrases b). L'analyse des compléments à *cinq heures* et *faux* comme des compléments obligatoires ne semble toutefois pas indiquée.

1.4.2.3.3. Le constituant X est un complément de *croire*, un circonstant auprès de *manger*

Bien que Guimier (1999) semble être la seule à défendre l'hypothèse selon laquelle le constituant X est un complément du verbe *croire*, il faut dire que les arguments qu'elle avance sont également présents dans d'autres études. Ce qui distingue celles-ci de l'analyse de Guimier, c'est l'interprétation qu'elles donnent aux arguments proposés. Nous énumérons ci-après les critères utilisés ainsi que les interprétations auxquelles ils donnent lieu. Notre but est avant tout d'évaluer si les critères proposés par Guimier permettent réellement de soutenir l'hypothèse qu'elle défend en rapport avec le constituant X.

a. La suppression du constituant X

La plupart des études qui tentent de motiver l'existence des deux types de constructions attributives mentionnent que le constituant X est facultatif auprès des verbes comme *manger* et obligatoire auprès des verbes du type *croire*. Dans les études qui lient à cette différence des conséquences pour l'analyse de la construction, l'on observe que le caractère facultatif de l'attribut des verbes comme *manger* est généralement considéré comme une preuve de son statut de circonstant. Or, s'il est vrai, comme le signale entre autres Willems (1981), que la suppressibilité d'un constituant n'est pas une preuve suffisante de son analyse comme circonstant de la phrase, pour l'attribut de *manger*, cette propriété semble bien en accord avec l'idée la plus souvent défendue selon laquelle le constituant attributif ne fait pas partie de la structure argumentale du verbe. Nous admettrons donc provisoirement le caractère facultatif de l'attribut de *manger* comme un indice de son fonctionnement comme circonstant de la phrase⁵⁷.

Le caractère obligatoire de l'élément X auprès des verbes du type *croire* ne reçoit, en revanche, pas toujours la même interprétation. Selon Guimier (1999) c'est une propriété qui caractérise les compléments du verbe (opposés aux circonstants) et donc une première indication du fait que le constituant X est bien un complément du verbe *croire*. D'après Riegel (1981, 2001), par contre, le blocage de la suppression du constituant attributif

⁵⁷ Si nous admettons cette interprétation ici, c'est un peu faute de mieux. Nous nous demandons (sans avoir de réponse à la question) en effet s'il peut être justifié d'analyser l'élément X auprès de *manger* comme un circonstant tout en considérant (comme nous l'avons fait) que cet élément n'est au fond pas (sémantiquement) équivalent à un complément circonstanciel (de temps, de manière) parce qu'il ne se rapporte pas au verbe, mais uniquement au terme SN2. En dépit du fait que les critères que nous présenterons plus loin semblent indiquer que le constituant X occupe la même position syntagmatique que les compléments circonstanciels, il serait peut-être nécessaire d'envisager une tout autre analyse des attributs accompagnant les verbes du type *manger*.

s'explique par le fait que la suppression de X détruit le caractère propositionnel du complément du verbe recteur : l'impossibilité d'effacer l'élément X "n'est que la contrepartie d'une propriété fondamentale qui fait de la relation prédicative [SN2-X] l'argument final, nécessairement propositionnel, du prédicat verbal V" (Riegel 2001 : 545). Cette deuxième interprétation du caractère obligatoire de X auprès de *croire* nous paraît pour le moins aussi plausible que l'interprétation envisagée par Guimier. Par conséquent, le blocage de la suppression de l'élément X ne saurait être utilisé comme argument fondamental pour l'analyse selon laquelle X est un complément du verbe.

b. L'extraction et la pronominalisation des compléments de l'attribut

Selon Guimier (1999), les possibilités d'extraction et de pronominalisation des compléments de l'attribut permettent de montrer que le constituant X se comporte comme un complément des verbes comme *croire* et comme un circonstant auprès des verbes comme *manger*. Tout comme un complément direct (188), en effet, le constituant attributif auprès des verbes comme *croire* (189) permet la pronominalisation, l'interrogation et la relativation de ses compléments :

- (188) a. *Paul a raconté le lendemain de cette journée.*
 b. *De quelle journée Paul a-t-il raconté le lendemain ?*
 c. *La journée, dont Paul a raconté le lendemain, a été bien remplie.*
 d. *Paul en a raconté le lendemain.* (= (46) in Guimier 1999 : 31)
- (189) a. *Les aubergines, Paul les croyait farcies de chair à saucisse.*
 b. *De quel type de chair Paul les croyait-il farcies ?*
 c. *La chair à saucisse, dont Paul les croyait farcies, était avariée.*
 d. *Paul en croyait les aubergines farcies.* (= (44) id. : 30)

Par contre et de façon analogue aux circonstants de la phrase (190), ces opérations ne sont pas possibles pour le constituant X auprès des verbes du type *manger* (191):

- (190) a. *Paul est venu le lendemain de cette journée.*
 b. * *De quoi Paul est-il venu le lendemain ?*
 c. * *La journée, dont Paul est venu le lendemain, a été bien remplie.*
 d. * *Paul en est venu le lendemain.* (= (47) id. : 31)
- (191) a. *Les aubergines, Paul les a mangées farcies de chair à saucisse.*
 b. * *De quel type de chair Paul les a-t-il mangées farcies ?*
 c. * *La chair à saucisse, dont Paul les a mangées farcies, était avariée.*
 d. * *Paul en a mangé les aubergines farcies.* (= (45) id. : 30)

La différence entre les deux types de constructions attributives semble, en effet, claire. La question qui se pose toutefois est de savoir si l'analogie qui semble exister entre le constituant X et le complément direct, respectivement le complément circonstanciel de temps, permet effectivement de conclure que X est respectivement un complément du

verbe ou un circonstant au sein du syntagme verbal. Nous n'avons pas de réponse immédiate à cette question. Pour ce qui est des verbes comme *croire*, nous voudrions cependant faire observer que la pronominalisation des compléments de l'attribut n'est pas admise pour tous les verbes considérés comme faisant partie de la classe des verbes comme *croire*. Comme le note Guimier elle-même, des verbes comme *vouloir, souhaiter, exiger...* permettent bien la relativation et l'interrogation des compléments de l'attribut mais pas la substitution par les pronoms personnels :

- (192) a. *A quoi a-t-il voulu son film fidèle ?*
 b. *La vérité historique, à laquelle il a voulu son film fidèle, est très difficile à reconstituer.* (= (170) in Guimier 1999 : 60)
 c. * *La vérité historique, Paul y veut son film fidèle.* (= (172) id.)

En dépit de cette différence, les CAO accompagnant les verbes en question reçoivent la même analyse syntaxique que le verbe *croire* (cf. infra 1.5.). Le constituant attributif est, par conséquent, également analysé comme un complément du verbe. Cependant, si certains compléments admettent la cliticisation de leurs compléments alors que d'autres la bloquent, il n'est plus très clair en quoi les possibilités de la pronominalisation des compléments de l'attribut prouvent réellement que l'attribut est un complément du verbe. De plus, il est sans doute utile de rappeler que Blanche-Benveniste interprète cette manipulation tout autrement : si les compléments clitiques de l'attribut se placent devant le verbe, c'est, selon elle, parce que ce verbe a un fonctionnement comparable à l'auxiliaire *faire* (suivi de l'infinitif). En outre, c'est une propriété qui est plus généralement mentionnée comme un des traits de l'auxiliarisation du verbe conjugué suivi d'un complément à l'infinitif.

En résumé, si nous ne trouvons pas de réelles contre-indications à l'emploi des deux critères décrits pour indiquer le parallélisme entre l'attribut de *manger* et d'autres circonstants de la phrase, nous croyons avoir montré que les tests ne sont pas suffisants pour en déduire que le prédicat X accompagnant le verbe *croire* est un complément (essentiel) du verbe.

1.4.2.4. La constituance

Dans cette dernière section, nous traitons les verbes du type *croire* séparément des verbes du type *manger* étant donné que les discussions qui les concernent sont d'un autre type. Pour ce qui est des verbes comme *manger*, la seule question posée en rapport avec la question de la constituance est celle de savoir si l'élément X, analysé comme un circonstant, est à situer au sein du SV ou non (1.4.2.4.2.). Dans les discussions relatives aux verbes comme *croire*, trois points de vue s'opposent : les défenseurs de l'analyse selon laquelle c'est l'ensemble des éléments SN2 et X qui fonctionne comme le complément du verbe recteur s'attachent à prouver que la séquence [SN2-X] constitue réellement un constituant unique, tandis que les auteurs qui considèrent SN2 et X comme deux compléments du verbe essaient de démontrer que ces éléments sont effectivement deux constituants indépendants au sein du syntagme verbal. Les auteurs qui défendent

l'hypothèse selon laquelle les éléments V et X forment un prédicat complexe, finalement, tentent de prouver que l'ensemble [V-X] constitue une seule unité structurale.

1.4.2.4.1. Les verbes du type *croire*

1.4.2.4.1.1. Réflexion générale

Avant de présenter concrètement les différents critères proposés, nous faisons observer que certains d'entre eux semblent rendre compte adéquatement des données de certaines langues mais ne se révèlent pas applicables tels quels à d'autres langues ou produisent des résultats contraires. Il s'agit notamment des tests proposés par Hoeksema (1991) et Neeleman (1995) pour prouver que la séquence [V-X] forme un constituant unique dans les constructions attributives néerlandaises. La plupart des tests ne sont pas transférables aux données anglaises et françaises. Inversement, certains critères qui semblent appuyer l'analyse des constructions attributives anglaises comme des petites propositions ne sont pas transférables tels quels aux constructions néerlandaises. De même, comme l'a montré Guimier (1999) pour certains éléments, le français ne se comporte pas toujours de la même façon que l'anglais. La question qui s'impose dès lors à notre sens est de savoir si les données structurales, qui diffèrent apparemment d'une langue à l'autre, constituent bien une base idéale pour la description des constructions attributives dans les langues différentes. Cette question paraît d'autant plus importante que les constructions attributives des trois langues prises en considération semblent sémantiquement équivalentes :

- (193) a. *I consider this measure useless.*
- b. *Je trouve cette mesure inutile.*
- c. *Ik vind deze maatregel nutteloos.*

Abordons à présent les tests repérés dans la littérature.

1.4.2.4.1.2. [SN2-X] est un constituant unique

L'hypothèse selon laquelle les verbes comme *croire* se construisent avec un complément [SN2-X] unique trouve de nombreux défenseurs (cf. 1.2), mais en dehors du cadre théorique de la grammaire générative, elle repose dans la plupart des études avant tout sur des critères sémantiques : la construction attributive est sémantiquement équivalente à la construction complétive et SN2 ne convient pas sémantiquement pour la fonction d'objet du verbe (cf. *supra*). La question de savoir si le complément [SN2-X] forme une unité syntaxique ne les préoccupe pas réellement. Aussi les critères structurels que nous présentons ci-après proviennent-ils pour la plupart des études qui adoptent l'hypothèse de la petite proposition et adhèrent au modèle théorique du Gouvernement et du Liage.

a. La portée des adverbes

Se référant à Stowel (1991), Rothstein (2001) postule que les adverbes anglais ne modifient que le constituant dans lequel ils apparaissent. Plusieurs principes interviennent. *Primo*, un SN objet doit être adjacent au verbe qui lui assigne un cas :

(194) * *John lost carelessly his book.* (= (15a) in Stowell 1991 : 189)

Secundo, si les adverbes ne peuvent séparer le verbe et le complément auquel le verbe assigne un cas, ils peuvent intervenir entre le verbe et d'autres types compléments :

(195) *John ran carelessly [through the park].* (= (16a) id.)

Or, lorsque le verbe est accompagné d'une "CAO", il s'avère que les adverbes se rapportant au verbe ne peuvent pas séparer le terme SN2 du prédicat second X :

(196) a. * *They considered John foolishly a genius.* (= (29) in Rothstein 2001 : 53)
b. *They foolishly considered John a genius.*

Les seuls adverbes admis entre SN2 et X sont des adverbes qui se rapportent au prédicat second :

(197) a. *John considers Bill sincerely foolish.*
(*Bill's foolishness is sincere*) (= (18b) in Stowell 1991 : 190)
b. *John found Bill repeatedly annoying.*
(*Bill is repeatedly annoying*) (= (18c) id.)

Par conséquent, les propositions (196) et (197) ne se laissent pas interpréter comme des phrases simples (dans lesquelles SN2 et X fonctionneraient comme deux compléments du verbe) et il semble préférable d'admettre que les termes SN2 et X forment une petite proposition et donc un sous-constituant (unique) du SV.

Or, si ces données semblent appuyer l'hypothèse de la petite proposition pour l'anglais⁵⁸, il convient de signaler que le néerlandais ne semble pas se conformer aux principes décrits ci-dessus. Cette langue ne paraît, en effet, pas réfractaire à l'insertion entre SN2 et X d'adverbes qui se rapportent au verbe principal :

(198) *omdat ik hem erg graag van mijn schip af wil*
parce que je le très fort de mon bateau descendu veux
'parce que je souhaite vraiment qu'il descende de mon bateau'
(exemple néerlandais = (11b) in Hoeksema 1991 : 674)

⁵⁸ Faisons remarquer que les constructions avec proposition infinitive du type

- (i) *I believe [the President to be right]* (= (96a) in Radford 1988 : 317)
(ii) *I've never known [the Prime Minister to lie]* (= (96b) id.)

admettent, d'après Postal (1974), l'insertion d'adverbes qui se rapportent au verbe principal de la phrase :

- (iii) *I believed Nixon, **incorrectly**, to be interested in ending the war.* (= (132b) in Postal 1974 : 146)
(iv) *I have found Bob **recently** to be morose.* (= (133b) id.)

Or, comme il a été dit, les défenseurs de la petite proposition analysent les propositions "exceptionnelles" représentées entre crochets (i) et (ii), tout comme les petites propositions, comme des compléments uniques des verbes *believe* et *know*. L'on s'attendrait dès lors à ce que le comportement des adverbes soit identique dans les constructions des deux types, ce qui ne semble pas être le cas. Il semble donc nécessaire de s'interroger soit sur la possibilité d'analyser les constructions infinitives et les constructions attributives auprès des verbes du type *believe* de la même manière, soit sur l'utilité du critère lié à la place des adverbes pour déterminer l'analyse précise d'une construction syntaxique.

- (199) *omdat ik jou sinds gisteren onuitstaanbaar vind*
parce que je te depuis hier insupportable trouve
'parce que je te trouve depuis hier insupportable'

C'est d'ailleurs un des éléments qui amènent Hoeksema (1991) et Neeleman (1995) à rejeter l'hypothèse de la petite proposition pour le néerlandais (cf. *infra*).

Le français semble, en revanche, avoir un comportement comparable à celui de l'anglais :

- (200) * *On jugea leur sang à tort séronégatif et donc transfusable.* (d'après LM 22/07/1998, p.6)⁵⁹

b. L'apparition de la séquence [SN2-X] dans d'autres contextes

Afin de prouver la constituance de la séquence [SN2-X], plusieurs auteurs (Aarts 1992, 2001, Rothstein 2001) font intervenir d'autres contextes syntaxiques où [SN2-X] forme clairement un constituant. Les contextes proposés sont entre autres celui où la séquence [SN2-X] apparaît comme une proposition autonome averbale (201) ou comme le complément de la préposition *with* (202) :

- (201) *John sick ? Then how can we get the job done on time ?* (= (39b) in Rothstein 2001 : 54)
- (202) *With John sick, we'll never get the job done on time.* (= (39a) id.)

Cela dit, bien qu'il soit possible de trouver des contextes comparables en français et en néerlandais, nous sommes d'accord avec Guimier (1999 : 121) quand elle estime que le recours à d'autres environnements syntaxiques pour prouver la constituance de la séquence [SN2-X] est "un recours un peu hasardeux". Aarts (2001) reconnaît par ailleurs la nécessité de manier ce genre de tests ("Somewhere Else Test", p.231) avec prudence : tout ce que montrent des exemples comme (201) et (202), c'est qu'il est possible pour des séquences [SN2-X] d'avoir le statut de constituant unique. Ils ne prouvent donc pas de façon concluante que les éléments SN2 et X forment également un constituant unique dans les constructions attributives ; ils rendent cette analyse tout au plus un peu plus plausible.

c. La coordination

En principe, seuls les constituants peuvent être coordonnés (cf. e.a. Aarts 2001 : 223). Au vu des exemples suivants, la coordination de plusieurs séquences [SN2-X] est possible aussi bien en anglais qu'en français et en néerlandais. Cela plaiderait en faveur de leur reconnaissance comme des constituants uniques au sein du syntagme verbal :

- (203) *Paul croit Marie heureuse et Pierre content.* (= (149a) in Guimier 1999 : 119)
- (204) *I considered Jim a dunce and Pete a genius.* (= (108) in Aarts 2001 : 281)

⁵⁹ La recherche que nous avons effectuée dans Frantext (*juger, croire, penser, estimer* suivi sur une distance de 0 à 5 mots de la locution adverbiale *à tort* ; période 1950-2000) n'a rapporté aucun exemple permettant d'affirmer le contraire.

- (205) *alsof ik Harry goed en Larry slecht vind.*
comme si je Harry bon et Larry mauvais trouve
'comme si je trouvais Harry bon et Larry mauvais'
(exemple néerlandais = (28b) in Hoeksema 1991 : 683)⁶⁰

Selon Guimier, toutefois, les résultats du test de la coordination ne constituent pas une preuve suffisante pour l'analyse de la séquence [SN2-X] comme un constituant unique vu que la coordination de constituants distincts tels qu'un objet direct et un objet indirect est également admise :

- (206) *Paul a donné un bonbon à Marie et un livre à Pierre.* (= (150) in Guimier 1999 : 119)⁶¹

D'après Aarts (2001), cependant, des exemples du type (206) ne constituent que des contre-exemples apparents. Selon lui, en effet, l'exemple (207) suivant se caractérise par l'ellipse du verbe *gave* dans la deuxième partie de la phrase :

- (207) a. *Alison gave my brother a T-shirt and my sister a CD.* (= (19) in Aarts 2001 : 225)
b. *Alison [gave my brother a T-shirt] and [gave my sister a CD].* (= (21) id.)

Hoeksema (1991), qui analyse la séquence [V-X] comme un seul constituant, adopte encore un autre point de vue : selon lui, c'est la coordination dans les constructions attributives (cf. 205) qui doit être analysée comme un cas d'ellipse ("gapping") ; la coordination dans les constructions néerlandaises de ce type est, d'autre part, analysée comme un cas de "Right-Node-Raising" (cf. *infra*).

Il ne saurait être question ici d'entrer dans les détails techniques des différentes analyses qui ont été proposées pour les phénomènes de coordination liés aux constructions attributives. Vu le peu de certitude quant à l'interprétation qu'il est possible de leur donner, il vaut sans doute mieux s'en tenir à la conclusion qu'a tirée Guimier de ces données et ne pas accorder de pouvoir décisif au critère de la coordination.

1.4.2.4.1.3. [SN2] et [X] sont deux constituants distincts du syntagme verbal

Dans ce qui précède, il est apparu que les tests proposés ne permettent pas réellement de démontrer que les éléments SN2 et X forment un constituant syntaxique unique au sein du syntagme verbal. A cela s'ajoute que les tests classiques de la constituance (pronominalisation, questionnement, clivage) sont souvent considérés comme n'étant pas capables de démontrer que la séquence [SN2-X] est un constituant unique (cf. e.a. Guimier 1999, Aarts 2001). Ces tests semblent au contraire indiquer que [SN2] et [X] sont à

⁶⁰ Hoeksema estime pourtant que l'analyse qui fait de [V-X] un constituant unique est préférable à celle de la petite proposition [SN2-X] (cf. *infra*).

⁶¹ A noter que la coordination se révèle également possible dans des constructions attributives auprès de verbes du type *manger* :

- (i) *Il boit son thé froid et son café chaud.*

considérer comme deux constituants distincts (Gross 1968, Riegel 1991, Guimier 1999) du syntagme verbal. Dans ce qui suit, nous reprenons dans un premier temps les tests tels qu'ils ont été présentés dans les études consacrées au français et, dans une moindre mesure, dans celles axées sur l'anglais ; nous les appliquons, dans la mesure du possible, également au néerlandais. Ensuite, nous formulerons quelques réflexions critiques en rapport avec certains des tests présentés.

- *La pronominalisation*

Selon Guimier (1999) et Aarts (2001), la séquence [SN2-X] ne se laisse pas remplacer par un pronom personnel en anglais⁶² :

(208) ?? *Paul croit Marie heureuse, mais Jean ne le croit pas.* (= (144a) in Guimier 1999 : 119)

(209) *I consider Jim a dunce ≠ I consider it.*⁶³

Le SN2 seul, par contre, admet sans aucune difficulté la substitution par des pronoms personnels ou relatifs dans les trois langues.

(210) a. *Paul la croit heureuse ; Marie que Paul croit heureuse...*

b. *I consider him a dunce ; Jim, whom I consider a dunce...*

c. *Paul vindt haar mooi ; het meisje dat Paul mooi vindt...*
'Paul la trouve jolie ; la jeune fille que Paul trouve jolie'

- *Le questionnement*

Il n'est pas possible de questionner la séquence [SN2-X] :

(211) a. * *Qu'est-ce que Paul croit ? Marie heureuse.* (= (146a) in Guimier 1999 : 119)

b. * *What does Paul believe ? Mary happy.*

c. * *Wat vindt Paul ? Marie mooi.*

En revanche, le questionnement de SN2 seul ne pose aucun problème ; en outre, comme il a été dit, l'application de ce test à l'élément X est possible dans certains cas :

(212) a. *Qui Paul croit-il heureuse ? Marie.*

b. *Who does Paul believe happy ? Mary.*

c. *Wie vindt Paul mooi ? Marie.*

(213) a. *Comment as-tu trouvé le film ? Intéressant*

b. *How did you find that movie ? Interesting.*

⁶² Pour les données néerlandaises, cf. *infra*.

⁶³ Aarts (2001) semble vouloir nuancer l'impossibilité de substituer un seul constituant à la séquence [SN2-X]. S'il reconnaît, en effet, que *I consider it* ne peut pas remplacer *Jim a dunce* dans *I consider Jim a dunce*, il estime qu'il est possible de remplacer la petite proposition [SN2-X] par le SN *this proposition* :

(i) *I consider Jim a dunce => I consider this proposition.* (Aarts 2001 : 283)

Nous nous demandons toutefois dans quelle mesure la paraphrase proposée permet réellement de prouver la constituance de la séquence [SN2-X].

c. *Hoe vond je de film ? Interessant.*

- *Le clivage et le pseudo-clivage*

Il apparaît que les tests du clivage et du pseudo-clivage appliqués à la séquence [SN2-X] des verbes comme *croire* produisent souvent des résultats agrammaticaux, aussi bien en français, qu'en anglais et en néerlandais :

(214) a. * *C'est Marie heureuse que Paul croit.* (= (147a) in Guimier 1999 : 119)

b. * *Ce que Paul croit, c'est Marie heureuse.* (= (148a) id.)

(215) a. * *It was Jim a dunce that I considered.* (= (109) in Aarts 2001 : 283)

b. * *What I considered was Jim a dunce.* (= (110) id.)

(216) a. * *Het is Marie mooi wat Paul vindt.*

b. * *Wat Paul vindt, is Marie mooi.*

L'application de ces mêmes tests au SN2 seul génère des résultats impeccables :

(217) a. *C'est Marie que Paul croit heureuse.*

b. *It was Jim whom I considered a dunce.*

c. *Het is Marie die hij mooi vindt.*

Cela dit, les tests décrits nous incitent à formuler quelques remarques. La première série de remarques concerne l'interprétation à laquelle ont donné lieu les possibilités de pronominaliser, d'interroger et de cliver le SN2 indépendamment de l'élément X. Certes, les constructions attributives se distinguent par ces propriétés des constructions avec adjectif épithète (cf. Riegel 1991, Guimier 1999), l'adjectif épithète étant inséparable du nom auquel il se rapporte :

(218) a. *Les députés dénoncent ces mesures insuffisantes.* (= (3b) in Guimier 1999 : 17)

b. * *Les députés les dénoncent insuffisantes.* (= (6a) id. : 18)

c. * *Les mesures que les députés dénoncent insuffisantes ne seront pas adoptées.* (= (6b) id.)

d. * *Quelles mesures les députés dénoncent-ils insuffisantes ?* (= (6c) id.)

e. * *Ce sont ces mesures que les députés dénoncent insuffisantes.* (= (6d) id.)

Mais si les éléments SN2 et X des constructions attributives se comportent comme des constituants distincts, il ne semble pas que cette constatation soit suffisante en soi pour conclure, comme le font Gross (1968) et Riegel (1991, et al. 1994), que SN2 et X sont deux constituants immédiats du syntagme verbal. Théoriquement, rien ne semble, par exemple, s'opposer à ce que SN2 et X fonctionnent comme des constituants distincts au sein d'une petite proposition qui serait en tant que telle un constituant soeur du verbe recteur. A cela s'ajoute que la pronominalisation et l'interrogation ne concernent pas toujours des constituants immédiats du syntagme verbal. Ainsi, dans les exemples suivants, les pronoms (personnels ou relatifs) reprennent des constituants faisant partie du

SN qui se trouve dans la dépendance du verbe principal (219a-c) ou de la proposition complétive enchâssée par le verbe recteur (220) :

- (219) a. *Tu vois le toit de la maison.*
b. *Tu **en** vois le toit.*
c. *La maison **dont** tu vois le toit appartient à ma mère.*

(220) *Sa mère **que** j'avoue que je redoute fort...* (Grevisse-Goosse 1986 : 1614)

De même, dans l'énoncé suivant, l'interrogation affecte un constituant du syntagme verbal situé au sein de la complétive ; le pronom interrogatif ne saurait dès lors être considéré comme un constituant immédiat du syntagme verbal dont *crois* est la tête :

(221) ***Qui** crois-tu que j'aime le plus ?*

En outre, même s'il paraît plus difficile de trouver des exemples adéquats, il ne semble pas tout à fait impossible de cliver un complément déterminatif se rapportant au nom tête d'un SN :

- (222) a. *Je n'ai pas vu la fin de ce film-là.*
b. *C'est de ce film-là que je n'ai pas vu la fin.*

Bref, il semble plutôt contestable de s'appuyer sur les tests de la pronominalisation, du questionnement et du clivage pour en déduire que SN2 et X sont deux constituants immédiats du syntagme verbal.

La deuxième série de remarques a trait à l'application des tests de la pronominalisation, du questionnement et du clivage aux séquences [SN2-X] des constructions attributives :

- *La pronominalisation*

L'on observe qu'il n'y a pas d'unanimité en rapport avec l'acceptabilité d'énoncés comme celui de l'exemple (208). Contrairement à Guimier (1999), Remi-Giraud (1991) et Riegel (1991) estiment, en effet, qu'il est possible de faire suivre la phrase (223a) par l'énoncé (223b)⁶⁴ :

- (223) a. *Il croyait Louise plus intelligente. (= (48) in Riegel 1991 : 111),*
b. *Je le croyais aussi. (= (48a) id.)*

De fait, même si le phénomène paraît plutôt marginal⁶⁵, les exemples suivants attestés montrent que la pronominalisation de l'ensemble [SN2-X] par *le* ou par *ça* n'est pas tout à fait impossible :

- (224) *On me dit très belle, et je **le** trouve aussi. Toutefois, je suis trop petite et trop grosse pour être mannequin standard, et je serais probablement trop maigre*

⁶⁴ Spore (1998) est du même avis pour ce qui est de la construction attributive (nexuelle) auprès de *vouloir* :

- (ii) a. Elle voulait son frère heureux
b. Elle le voulait. (= (16a,b) in Spore 1998 : 496)

⁶⁵ Les séquences recherchées via Google sont les suivantes : '*je le trouve aussi*', '*trouve ça aussi*', '*je le crois aussi*' ; sur 200 occurrences vérifiées pour chaque séquence, nous avons trouvé respectivement 2, 1 et 0 exemples valables.

pour participer à "Miss ronde universnet"...
(www.chez.com/affection/revue/revu4i.htm)

- (225) *Je m'endors vite et comme une masse... la durée, c'est autre chose, mais je m'émerveille de moi-même (...), oui, je trouve formidable la façon dont j'assume cela. Mon mari trouve ça aussi (...)*
(www.atoute.org/dcforum/DCForumID28/3502.html)

De même, comme l'a révélé une rapide recherche sur Internet⁶⁶, il ne paraît pas interdit de reprendre la séquence [SN2-X] par le pronom *dat* (*cela* ou *ça*) en néerlandais :

- (226) *Over een jongen met pukkels en ene Mama Manta die haar dochter de beste van de wereld vindt (welke moeder vindt dat niet trouwens).*
(www.patrick.fm/entry_blog-393.html)
- (227) *Je vindt iets "gevaarlijk" of je vindt dat niet.*
(www.fedichem.be/NL/CHEMrisk/Irisknl.htm)

- *Le questionnement*

Bien que l'agrammaticalité des exemples (211a-c) soit incontestable, il faut se demander si elle prouve réellement que [SN2-X] n'est pas un constituant unique. L'on constate, en effet, que d'autres constructions qualifiées de "nexuelles", notamment certaines constructions absolues (cf. Hanon 1989), réagissent de façon identique au test du questionnement :

- (228) a. *Le soir, après le souper, la vaisselle faite, les cuves vidées, le vin bu, il a rempli plusieurs bouteilles de vin...* (= (204) in Hanon 1989 : 212)
- b. * *Quand a-t-il rempli plusieurs bouteilles de vin ? La vaisselle faite, les cuves vidées, le vin bu.*

Etant donné qu'il paraît plausible que les éléments SN et X de ces structures forment une unité syntaxique qui remplit en tant que telle une fonction au sein de la proposition⁶⁷, il n'est évidemment pas possible d'imputer l'agrammaticalité de l'exemple (228b) au fait que les séquences *la vaisselle faite, les cuves vidées* et *le vin bu* ne forment pas une unité syntaxique. Or, il nous semble que l'agrammaticalité n'est pas due à l'impossibilité de questionner les séquences en question. Ce qui semble réellement en cause, c'est la réponse fournie à la question et qui prend la forme d'une relation prédicative sans verbe. *Mutatis mutandis*, la même explication pourrait être invoquée dans les constructions attributives.

- *Le clivage et le pseudo-clivage*

Comme pour le test précédent, il y a lieu de s'interroger sur la valeur qu'il est possible d'accorder aux procédés du clivage et du pseudo-clivage. Tout d'abord, bien que ces procédés ne soient le plus souvent pas applicables à la séquence [SN2-X] des verbes

⁶⁶ La recherche effectuée concerne les 120 premières occurrences de la séquence *vindt dat niet* ('ne trouve pas cela'). Les exemples cités sont les seuls exemples valables que nous ayons repérés.

⁶⁷ C'est d'ailleurs également l'analyse que Guimier (1999 : 121) admet pour les constructions absolues.

comme *croire*, Guimier (1999) note que certains verbes anglais les admettent quand même⁶⁸ :

- (229) a. *What we feared most was [SC Leslie in complete control of the situation].*
b. *It was [SC Leslie in complete control of the situation] that we feared most.*
(= (142a-b) in Guimier 1999 : 118)

Cependant, même lorsque le clivage et le pseudo-clivage produisent des résultats agrammaticaux, il n'est pas sûr que cette agrammaticalité soit un argument convaincant à l'encontre de l'analyse selon laquelle [SN2-X] forme un constituant unique. En effet, même s'il est généralement admis que seules des entités qui ont le statut de constituant sont autorisées dans la position du focus des constructions clivées et pseudo-clivées, il convient de faire observer, comme l'a fait Defrancq (2002 : 43), qu'il arrive fréquemment que des propositions subordonnées, et notamment des propositions complétives – dont le statut de constituant ne semble pourtant pas contesté – soient réticentes par rapport au test du clivage :

- (230) * *C'est que cette cravate ne t'allait pas que je t'ai dit.* (= (v.136) in Moreau 1976)

Selon Defrancq, la focalisation des subordonnées complétives est bloquée lorsque la proposition dépend d'un élément lexical de la principale. Si ceci est vrai, il semble également possible de lier l'agrammaticalité des énoncés (214a), (215a) et (216a) au fait que les "petites propositions" apparaissent, au sein du syntagme verbal, dans la dépendance du verbe recteur⁶⁹.

Cela dit, il reste à rendre compte du fait que le pseudo-clivage est admis pour les propositions complétives, alors qu'il est interdit pour la séquence [SN2-X] des constructions attributives :

- (231) *Ce que je t'ai dit, c'est que cette cravate ne t'allait pas.* (= (126) in Defrancq 2002 : 43)
(232) * *Ce que Paul croit, c'est Marie heureuse.*

Nous n'avons pas de réelle explication pour l'agrammaticalité de l'énoncé (232). Il serait éventuellement envisageable de la lier à la forme particulière que prend la prédication [SN2-X], *i.e.* une prédication averbale, mais cette explication reste *ad hoc* si

⁶⁸ Olsson (1976) signale par ailleurs que *vouloir* paraît moins réfractaire à la construction pseudo-clivée que *croire* :

- (i) *Ce que je {*crois / ? veux} c'est ma femme heureuse.* (= (248) in Olsson 1976 : 152)

⁶⁹ Notons par ailleurs que si Hanon (1989 : 77-78) affirme que certaines séquences [SN-X] des constructions absolues autorisent le clivage :

- (i) *C'est la mort dans l'âme que je pris mon café.* (= (55) in Hanon 1989 : 77)
(ii) *C'est la nuit venue qu'il déambule dans les rues.* (= (56) id. : 78),

cette opération semble loin d'être toujours admise :

- (iii) * *C'est Paul labourant que Marie s'occupe du bétail.* (= (64) id. : 79)
(iv) * *C'est Pierre divorcé que la vie sera plus facile.* (d'après (48) in Hanon 1989 : 75)

L'agrammaticalité de ces exemples n'a pourtant pas pour conséquence de remettre en question la constituance des séquences [SN-X] dans ces énoncés.

elle ne repose pas sur un examen approfondi des procédés du clivage et du pseudo-clivage, examen que nous ne mènerons pas dans le cadre de cette étude.

1.4.2.4.1.4. [V-X] est un constituant unique

Nous examinerons ici les critères formels proposés par Hoeksema (1991) et Neeleman (1995) dans le but de prouver que le verbe et le prédicat non verbal des constructions attributives forment un constituant unique au sein de la proposition. Comme il a été dit, l'analyse de ces auteurs est essentiellement basée sur les propriétés formelles des constructions attributives du néerlandais, qui semblent à de nombreux égards différentes des traits formels des constructions anglaises⁷⁰. A une seule exception près, celles-ci réagissent, en effet, différemment aux manipulations censées démontrer pour les données néerlandaises l'hypothèse du prédicat complexe. En dépit de cela, Hoeksema et Neeleman estiment qu'il n'y a pas de raison fondamentale de croire que l'anglais diffère réellement du néerlandais :

"While word order varies considerably among the Germanic languages, basic constituency, based on the semantically-driven combinatorial properties of lexical heads, is usually much less variable." (Hoeksema 1991 : 674)

Cependant, afin de pouvoir justifier que l'hypothèse du prédicat complexe soit également valable pour les données anglaises même si très peu de données permettent de la vérifier, ils sont obligés de recourir à une règle supplémentaire qui est censée rendre compte du fait que le prédicat second anglais n'apparaît pas dans une position adjacente au verbe. Cette règle, ainsi que le test applicable à l'anglais, seront discutés après la présentation des critères proposés pour le néerlandais.

Propriétés formelles des constructions attributives néerlandaises

a. Contrairement à l'anglais, le néerlandais, admet l'insertion de compléments du verbe entre les constituants SN2 et X, mais non entre X et le verbe, ce qui semble plaider pour l'analyse de [V-X] comme un constituant unique :

(233) a. * *I want him very much off my ship* (= (10a) in Hoeksema 1991 : 673)

b. *omdat ik hem erg graag van mijn schip af wil* (= (11b) id. : 674)

c. * *omdat ik hem van mijn schip af erg graag wil* (= (12b) id.)⁷¹

b. Tout comme en anglais (et en français), il n'est pas possible en néerlandais d'antéposer la "petite proposition". Cette langue permet, par contre, de déplacer en même temps le verbe et le prédicat non verbal :

⁷⁰ Elles diffèrent également des constructions françaises, mais celles-ci ne sont pas prises en compte dans l'examen de Hoeksema et de Neeleman.

⁷¹ Si les défenseurs de la petite proposition tentent d'expliquer ce phénomène par la règle d'"adjonction de SN", Hoeksema refuse cette explication étant donné qu'elle se révèle problématique pour d'autres constructions du néerlandais (cf. pp.674-678).

- (234) a. * *Het leuk kan ik nog altijd niet vinden*
 cela amusant peux je encore toujours pas trouver
 'je n'arrive toujours pas à trouver cela amusant'
 (ex. néerl. : (36a) in Hoeksema 1991 : 687)
- b. *Leuk vinden kan ik het nog altijd niet* (= (35a) id.)
 'trouver cela amusant, je ne saurais pas'

Etant donné l'idée généralement admise que seuls les constituants admettent l'opération de l'antéposition ("fronting" in Hoeksema 1991 ; "topicalization" in Neeleman 1995), la grammaticalité de (234b) constitue un argument en faveur de l'analyse de la séquence [V-X] comme un constituant unique.

c. Le test suivant, appelé "Preposition Stranding", réfère au fait que l'antéposition du pronom locatif a pour effet "l'échouage" de la préposition⁷² dans la position adjacente (et préverbale) au verbe :

- (235) a. *Daar wil ik niet over praten.*
 là veux je pas de parler
 'je ne veux pas parler de cela'
- b. * *Daar wil ik over niet praten.*
- c. * *Daar wil ik niet praten over.* (= (45a, b, c) in Hoeksema 1991 : 691)

Hoeksema et Neeleman font observer que, dans les constructions attributives auprès des verbes comme *vinden* (*trouver*), la préposition apparaît soit immédiatement devant le verbe (236a), soit immédiatement devant le prédicat non verbal (236b). Cette dernière possibilité semble à nouveau soutenir l'hypothèse du prédicat complexe :

- (236) a. *taken waar Cato haar man geschikt voor acht*
 tâches où Cato son mari apte pour croit
 'des tâches pour lesquelles Cato croit son mari apte'
- b. *taken waar Cato haar man voor geschikt acht* (= (50b) id. : 696)

d. La nominalisation dans les constructions attributives auprès des verbes comme *croire* procure un autre argument en faveur de l'analyse de la séquence [V-X] comme un prédicat complexe. Neeleman fait appel au schéma de la règle de déverbalisation proposée par Jackendoff (1977, in Neeleman 1995 : 220). La nominalisation d'un SV peut se faire de deux façons : elle est présentée comme le résultat de l'attachement d'une tête nominale abstraite (N), soit au niveau de V' (cf. (237b)), soit au niveau de V (cf. (237c)). La nominalisation d'un SV comme *sigaren roken* donne ainsi les deux résultats suivants (cf. Neeleman 1995 : 220-221) :

- (237) a. *sigaren roken*
 cigares fumer
 [v DP V]

⁷² Hoeksema (1991 : 691) fait remarquer que le terme de "preposition stranding" n'est pas très adéquat pour le néerlandais, vu que seules les postpositions peuvent faire l'objet d'un "échouage".

- b. *dat constante sigaren roken*
 ce constant cigares fumer
 [_{N'} [_{V'} DP V] N]
- c. *dat constante roken van sigaren*
 ce constant fumer de cigares
 [_{V'} [_N V N] PP]

Ce qui est intéressant, c'est de voir que les constructions attributives admettent également les deux procédés de nominalisation décrits et que le deuxième (238b) permet en outre d'étayer l'hypothèse du prédicat complexe :

- (238) a. *zeurkousen aardig vinden*
 pleurnichards agréables trouver
 'trouver agréables les pleurnichards'
- b. *dat constante zeurkousen aardig vinden*
- c. *dat constante aardig vinden van zeurkousen*

Les trois structures de (238) reçoivent ainsi respectivement les représentations suivantes :

- (239) a. [_{V'} [DP [_V Pred V]]
- b. [_{N'} [_{V'} DP [_V Pred V]] N]
- c. [_{V'} [_N [_V Pred V] N] PP]

Selon Neeleman, l'analyse de la petite proposition a du mal à rendre compte de la nominalisation de (238c), pour plusieurs raisons, dont une concerne la présence de la préposition *van* (voir Neeleman (1995) pour les détails du raisonnement).

e. La dernière preuve censée soutenir l'hypothèse du prédicat complexe provient d'exemples comme les suivants, où un prédicat complexe est coordonné à un autre prédicat complexe ou simple ayant la même structure argumentale :

- (240) *omdat ik Ada niet bemin maar wel aardig vind*
 parce que je Ada ne pas aime mais bien gentille trouve
 'parce que je n'aime pas Ada, mais la trouve bien gentille'
 (l'exemple néerlandais : (26a) in Hoeksema 1991 : 682)
- (241) *omdat Ada me aardig vindt en als een vriend beschouwt*
 parce que Ada me gentil trouve et comme un ami considère
 'parce qu'Ada me trouve gentil et me considère comme un ami'
 (l'exemple néerlandais : (26b) id. : 683)

Ces exemples sont problématiques pour l'analyse de la petite proposition vu que les séquences coordonnées ne correspondent pas aux constituants propositionnels attendus : *aardig vind* dans (240), par exemple, se compose du verbe et d'une partie seulement du complément propositionnel attendu *Ada aardig*⁷³. La solution adoptée par les tenants de la

⁷³ Les exemples comme les suivants, qui appuient à première vue plutôt l'analyse de la petite proposition :

- (i) *alsof ik Harry goed en Larry slecht vind* (= (28b) in Hoeksema 1991 : 686)
 comme si je Harry bon et Larry mauvais trouve
 'comme si je trouvais Harry bon et Larry mauvais',

petite proposition et qui fait appel à la règle de l'adjonction de SN est à nouveau rejetée par Hoeksema.

Transposition de l'analyse du prédicat complexe vers l'anglais ?

Hoeksema (1991) mentionne un seul test qui semble indiquer que l'analyse préconisée pour le néerlandais est également celle qui prévaut en anglais. Il s'agit du test appelé "pseudo-gapping". Cette manipulation est présentée comme une combinaison des procédés de l'ellipse ('gapping') et de la suppression de SV ('VP-deletion'). Le procédé du pseudo-gapping ressemble à celui de l'ellipse dans la mesure où le verbe principal est éliminé ; il partage avec le procédé de la suppression de SV le fait qu'il y a "échouage" ('stranding') de l'auxiliaire *do* :

(242) *Flash saved fewer planets than he **did** damsels in distress.* (= 38a) in Hoeksema 1991 : 689)

L'exemple suivant illustre la possibilité de remplacer en un mouvement le verbe principal et le prédicat second par l'auxiliaire *do* :

(243) *I consider more women beautiful than I **do** men* (= (39b) in Neeleman 1991 : 689)

A part le fait que l'article de Neeleman (1995), qui reprend par ailleurs la plupart des arguments proposés par Hoeksema (1991) pour prouver l'analyse du prédicat complexe, ne mentionne pas le test du pseudo-gapping dans la partie consacrée aux données anglaises, nous ne voyons pas quelles objections pourraient être formulées à l'encontre de ce test. Nous l'acceptons donc provisoirement comme fournissant un argument en faveur de l'analyse du prédicat complexe et nous nous tournons vers les règles qui ont été proposées par Hoeksema et Neeleman pour justifier qu'en dépit du fait que les deux éléments V et X apparaissent le plus souvent comme des éléments séparés l'un de l'autre par le constituant SN2, la séquence [V-X] forme un constituant unique.

Hoeksema recourt à la règle du "Right-Wrap" proposée par Bach (1979, 1980, 1982). Cette règle stipule que les prédicats complexes anglais sont discontinus et que l'objet est inséré entre V et X :

sont considérés par Hoeksema comme n'étant que des contre-exemples apparents. Ils sont interprétés comme des cas de "Right-Node Raising". Les constructions de ce type se caractérisent par le fait qu'elles exigent la présence d'un contraste entre les éléments finals des séquences reliées :

- (i) a. *een blauwe sport- en een groene schoudertas* (= (32) id. : 686)
un bleu de sport et un vert épau-le-sac
'un sac de sport bleu et un sac à bandoulière vert'
b. * *een blauwe schouder- en een groene schoudertas*

Elles se distinguent ainsi des constructions de coordination normale qui, elles, ne requièrent pas un tel contraste :

- (ii) *ik heb een blauwe schoudertas en een groene schoudertas.* (= (33) id.)

L'absence de contraste produisant un résultat moins acceptable dans les constructions attributives, celles-ci semblent effectivement devoir être analysées comme des cas de "Right-node Raising", ce qui plaide à nouveau en faveur de l'analyse des séquences [V - X] comme des prédicats complexes :

- (iii) ?? *alsof ik Harry goed en Larry goed vind* (= (34) id.)

- (244) "RWRAP : Let a be an XP of the form [X W], where X is the head of XP and W is any string, then RWRAP(a,b) = [X b W]" (= (53) in Hoeksema 1991 : 699)

Afin d'expliquer pourquoi la règle RWRAP s'impose en anglais, Hoeksema fait appel à la contrainte appelée "adjacency constraint". D'après celle-ci, l'objet direct apparaît toujours immédiatement derrière le verbe en anglais.

L'explication fournie par Neeleman (1995) est plus ou moins identique à celle de Hoeksema : l'auteur suppose que les constructions attributives ont une structure profonde ("D-structure") analogue à celle des constructions néerlandaises. Au niveau de surface ("S-structure"), cependant, le prédicat complexe est coupé en deux par le déplacement à droite du prédicat non verbal :

- (245) *John* [_v *considers* *t_i*] *his father intelligent_i* (= (50b) in Neeleman 1995 : 235)

Ce déplacement est requis par le principe désigné de "case adjacency requirement" :

- (246) "Case Adjacency
No (overt) XP may intervene between a verb and a category dependent on it for case" (Neeleman 1995 : 235)

Afin de prouver empiriquement que le déplacement du prédicat non verbal a effectivement lieu, Neeleman contraste les deux exemples suivants :

- (247) a. *Who_i did John see pictures of *t_i* yesterday* (= (57b) in Neeleman 1995 : 236)
b. * *Who_j does John [consider *t_i*] papers by *t_j* uninteresting_i* (= (56b) id.)

Il estime que l'agrammaticalité de (247b) peut s'expliquer par le problème des "crossing A'-dependencies" (Neeleman 1995 : 236) si l'on admet que le prédicat second a été déplacé vers la droite. Nous ne voulons pas entrer dans les détails de cette analyse qui repose sur des principes internes au cadre théorique de la grammaire générative. Ce que nous voulons faire, par contre, c'est signaler que l'agrammaticalité d'un exemple comme (247b) est également prise en compte par les défenseurs de la petite proposition et qu'elle sert à prouver tout autre chose. D'après la théorie de la petite proposition, en effet, l'agrammaticalité de l'énoncé (247b) prouve que le SN postverbal est un sujet et que la séquence [SN2-X] est un constituant propositionnel. Le principe invoqué dans ce cas, est appelé "la condition du sujet" (cf. Guimier 1999 : 100, Stowell 1991).

Or, si un seul phénomène peut donner lieu à des interprétations aussi fondamentalement différentes, il semble nécessaire de s'interroger sur la capacité qu'ont les principes théoriques invoqués à saisir le fonctionnement des constructions syntaxiques telles que les constructions attributives...

1.4.2.4.2. Les verbes du type *manger* : [X] est-il un constituant du SV ?

Cette section pourra être brève étant donné que la question traitée semble faire l'objet d'un assez large consensus parmi les descripteurs des CAO (cf. 1.3.2.3). Les auteurs qui interprètent l'élément X accompagnant les verbes du type *manger* comme un circonstant sont, en effet, généralement d'accord pour dire que celui-ci appartient en tant que tel au groupe verbal⁷⁴. Nous nous limiterons donc à présenter trois manipulations qui semblent indiquer que l'interprétation proposée peut être correcte pour les données françaises⁷⁵ :

- *Les pseudo-clivées*

Il est généralement admis (cf. Aarts 2001) que seules des entités qui ont le statut de constituant sont autorisées dans la position du focus des constructions clivées et pseudo-clivées. Le constituant X apparaissant conjointement avec le verbe et le terme SN2 dans la position du focus, il semble possible d'en déduire qu'il forme avec ces deux éléments un seul syntagme, notamment le syntagme verbal de la phrase :

(248) *Ce qu'il a fait hier, c'est boire son café froid.*

- *Reprise par une proforme verbale* (Guimier 1999, Dubois-Charlier 2001)

Un autre test utilisé pour identifier les constituants qui font partie du SV est celui de la reprise du verbe et de ses compléments par *le faire, faire de même, en faire autant*. Il semblerait en effet que "seuls les constituants qui n'appartiennent pas au groupe verbal [puissent] rester derrière [ces proformes]" (Guimier 1999 : 164). L'exemple suivant montrerait ainsi que le constituant *le lundi* n'appartient pas au SV, à la différence du SN *les plantes* :

- (249) a. *Pierre arrose les plantes le lundi, et Marie en fait autant le mardi.*
b. * *Pierre arrose les plantes le lundi, et Marie en fait autant les arbres.*
(= (264) in Guimier 1999 : 165)

Appliqué aux constructions attributives, ce test semble indiquer que le constituant X fait partie du syntagme verbal :

(250) a. ? *Paul a bu son rhum chaud et Paul en a fait autant froid.*

⁷⁴ Nous avons signalé que la proposition de Remi-Giraud (1991) consistant à analyser les attributs auprès des verbes comme *manger* comme des constituants facultatifs de la proposition ne repose pas sur des arguments convaincants (cf. 1.3.2.3.).

⁷⁵ Il faut dire, en effet, que la plupart des tests qui ont, à l'origine, été proposés pour les données anglaises, ne paraissent pas applicables au français. Les tests avancés pour l'anglais reposent souvent sur le fait que les (semi-)auxiliaires *will, do...* se laissent séparer du verbe principal, chose impossible en français. Regardons à titre illustratif le test appelé "VP-preposing". Les différences d'acceptabilité entre les exemples anglais (i) et (ii) semblent prouver que le prédicat X fait partie du SV :

- (i) *Mary said that they would burn a woman alive and burn a woman alive they did.* (= (27c) in Winkler 1997 : 27)
(ii) * *Mary said that they would burn a woman alive and burn a woman they did alive.* (= (27d) id.)

Ce test n'est de toute évidence pas transposable au français :

- (iii) * *Marie a dit qu'ils allaient brûler la femme vive et brûler la femme vive ils ont (fait).*

- b. * Paul a quitté Marie rassurée et Paul en a fait autant calmée. (= (265) id.)

- *Le détachement du modifieur attributif*

Guimier (1999) fait observer que le constituant X ne peut pas être déplacé en tête de phrase et suggère que ce blocage pourrait être interprété comme un autre indice de l'appartenance de X au SV :

(251) a. *Paul boit le café chaud* (= (268a) in Guimier 1999 : 165)

- b. * *Chaud, Paul boit le café* (= (268b) id.)

1.4.2.5. Analyses syntaxiques des CAO-D : bilan

Nous venons d'examiner les critères proposés en vue de soutenir les analyses syntaxiques des CAO auprès des verbes des types *croire* et *manger*. Au terme de cette exploration, il semble que le bilan doit être différent pour les deux types de constructions.

Pour les CAO du type *manger*, l'analyse syntaxique semble confirmer, d'une part, que le terme X ne se trouve pas dans la dépendance du verbe. D'autre part, les tests semblent indiquer que le constituant X fait (en tant que circonstant) partie du syntagme verbal.

Pour les CAO du type *croire*, le bilan paraît plutôt négatif. Nous avons vu, en effet, que les tests ne permettent pas de trancher clairement les questions liées aux statuts syntaxiques de SN2 et de X, ni de répondre de façon univoque à cette question : est-ce la séquence [SN2-X] dans son ensemble, les deux termes [SN2] et [X], ou encore la séquence [V-X] qui fonctionnent comme constituants immédiats du syntagme verbal ? Les problèmes semblent être de divers types. Pour certains phénomènes, le lien avec le statut syntaxique de l'élément analysé n'est pas clair (e.a. les expressions idiomatiques, l'emploi de *seul*) ; d'autres tests sont fragiles soit parce que leur interprétation peut être multiple (e.a. suppression de X, extraction des compléments de X) soit parce qu'ils donnent lieu à une interprétation trop forte si l'on compare les résultats à ceux obtenus pour d'autres types de constructions (e.a. le questionnement et certaines constructions absolues, le clivage et certaines subordinées complétives) ; certains critères ne sont applicables à d'autres langues (que celle pour laquelle ils ont été invoqués à l'origine) que moyennant le recours à des principes et des règles supplémentaires dont la validité est difficile à évaluer. En outre, l'on observe qu'il est parfois ardu de vérifier les critères étant donné que l'on ne dispose que de peu d'exemples réels et que les jugements de grammaticalité émis par les descripteurs ne sont pas toujours concordants. Au regard de ces difficultés, l'on est tenté de s'interroger sur la possibilité de saisir le fonctionnement précis des CAO auprès de verbes tels que *croire* à un niveau purement syntaxique.

1.5. Extension des deux classes, sous-classes et hésitations

1.5.1. Introduction

Dans ce qui précède, nous sommes partie de la constatation que la plupart des études consacrées aux structures à attribut de l'objet défendent l'existence d'une dichotomie de base entre deux constructions attributives, dont les verbes modèles sont respectivement *croire* et *manger*. Nous nous sommes consacrée, par la suite, à présenter la diversité des analyses qui ont été proposées pour chacune des deux constructions attributives et nous avons montré que les critères et tests avancés à l'appui des hypothèses prêtent le flanc à la critique dans la mesure où ils ne sont pas toujours aptes à prouver la validité des analyses syntaxiques défendues. Cependant, en dépit de cela et à quelques exceptions près, il est apparu que les constructions auprès des verbes comme *croire* et celles auprès des verbes comme *manger* réagissent effectivement de façon différente aux manipulations proposées, ce qui semble au moins justifier l'existence même de la dichotomie.

Il faut dire toutefois que les tests ne sont souvent appliqués qu'à un petit nombre de verbes : soit les verbes modèles mêmes des deux classes, soit quelques autres verbes qui leur sont sémantiquement proches (notamment les verbes d'opinion pour *croire*). Les critères se révèlent, en effet, moins fiables lorsqu'ils sont appliqués à d'autres verbes. Ceci ressort, d'une part, du fait que la composition des classes de *croire* et de *manger* ne coïncident pas toujours. D'autre part, l'on constate que plusieurs auteurs estiment nécessaire de prévoir des sous-classes au sein même des deux classes de base ou de distinguer des catégories de constructions supplémentaires en dehors des deux catégories de base.

La présente section, qui est en principe uniquement consacrée aux données françaises, comporte trois parties : dans un premier temps, nous essayerons de saisir le noyau dur des classes de *croire* et de *manger* et nous présenterons les sous-classes des deux catégories de base telles qu'elles sont prévues dans les différentes études. Puis, nous traiterons les verbes individuels et groupes de verbes dont la position face à la dichotomie de base pose problème parce que l'application des divers critères produit des résultats incertains ou contradictoires⁷⁶. La dernière section sera consacrée aux verbes causatifs pour lesquels certains auteurs prévoient une classe de constructions supplémentaires, alors que d'autres les considèrent plutôt comme une sous-classe de la catégorie de *croire* ou de *manger*.

Afin de faciliter la lecture, nous avons visualisé, dans un tableau qui figure comme annexe en fin du présent chapitre, les divergences et les hésitations constatées dans la littérature en rapport avec les sous-classes, les classes supplémentaires et l'appartenance de certains verbes aux deux classes de constructions attributives respectives. Les études retenues sont, d'une part, celles qui prévoient une classification et des listes de données et, d'autre part, celles qui sont intéressantes en raison du fait que certains verbes répertoriés dans une catégorie sont classés différemment dans d'autres études. L'organisation du tableau suit l'ordre chronologique de la publication des études consultées ; au cas où la date de

⁷⁶ Nous faisons une exception pour le verbe *avoir*, dont l'analyse devrait encore être approfondie.

publication des études coïncide, les auteurs sont classés par ordre alphabétique. Les verbes dont l'appartenance à une des deux classes apparaît comme controversée, sont marqués en gris.

1.5.2. Le noyau dur des classes de *croire* et de *manger* et leurs sous-classes

1.5.2.1. *Croire*

La classe de *croire* est présentée comme une classe de verbes fermée (cf. Guimier 1999). Les verbes dont l'appartenance à cette classe n'est nulle part contestée semblent, en outre, appartenir à quelques champs sémantiques déterminés. Même si les étiquettes utilisées ne sont pas toujours identiques, l'on peut distinguer trois types de verbes : les verbes d'opinion et de connaissance, les verbes déclaratifs et les verbes de volonté. La composition de chacune de ces classes variant d'une étude à l'autre (cf. tableau), nous nous limitons à énumérer les membres qui sont cités au moins deux fois :

- les verbes d'opinion et de connaissance : *considérer, croire, deviner, estimer, juger, penser, présumer, prévoir, savoir, sentir, supposer, trouver* ;
- les verbes déclaratifs : *certifier, déclarer, dire, prétendre* ;
- les verbes de volonté : *vouloir, désirer, souhaiter, exiger*.

Or, bien qu'il ne semble pas y avoir de doute quant à la position qu'occupent ces verbes par rapport à la dichotomie *croire* - *manger*, cela ne signifie pas que les constructions attributives qu'ils régissent se conforment sur tous les points aux propriétés qui ont été énumérées pour le verbe modèle *croire*. Les écarts constatés peuvent être plus ou moins importants. Olsson (1976) signale par exemple que *trouver* admet plus facilement que les autres verbes d'opinion l'interrogation par *comment?*, mais qu'il est plus réfractaire à l'insertion d'*être* en cas de relativisation de SN2 :

(252) *Comment trouves-tu la soupe ? - Excellent [sic] ! (= (29) in Olsson 1976 : 17)*

(253) *? Je te recommande ce livre, que je trouve être très intéressant. (= (23a) id. : 16)*

D'autre part, Gross (1968) note que le verbe *dire* est incapable de prendre une complétive pour SN2⁷⁷ :

(254) **Jean dit possible que Pierre vienne. (Gross 1968 : 119)*

Ces particularités restent toutefois en nombre limité et n'affectent que quelques membres de la classe sémantique auquel appartient le verbe en question.

Les verbes de volonté, s'écartent collectivement et sur plusieurs points des traits caractéristiques de *croire*. C'est la raison pour laquelle Guimier (1999) leur accorde le statut de sous-classe au sein de la catégorie globale des verbes du type *croire*. Nous énumérons ci-dessous les différences constatées et évoquons quelques hésitations quant à l'extension de la classe des verbes de volonté.

⁷⁷ Ce blocage semble également se présenter pour les verbes *savoir* et *deviner* :

(i) **Pierre sait/devine possible que Jean vienne.*

a. Différences verbes de volonté - verbe *croire*

Les particularités relevées dans la littérature sont les suivantes :

- La construction attributive se laisse paraphraser par une proposition complétive, mais celle-ci est en principe au subjonctif (cf. Olsson 1976, Guimier 1999) :

(255) a. *Il a voulu son film fidèle à la réalité historique* (= (165a) in Guimier 1999 : 59)

b. *Il a voulu que son film soit fidèle à la réalité historique* (= (165b) id.)

- Les verbes de volonté n'admettent pas de proposition infinitive ou complétive en position de SN2 (Olsson 1976) :

(256) * *Je veux obligatoire d'y assister* (= (246b) in Olsson 1976 : 152)

- Ils n'admettent pas l'insertion d'*être* (Gross 1968, Olsson 1976, Guimier 1999) :

(257) * *Mes filles que je veux être heureuses* (= (247) in Olsson 1976 : 152)

- Ils bloquent la cliticisation des compléments de l'attribut (Guimier 1999)⁷⁸ :

(258) * *La vérité historique, Paul y veut son film fidèle.* (= (172) in Guimier 1999 : 60)

(259) ?? *Ce travail, il en souhaiterait les journalistes capables.* (= (173) id.)

En dépit de ces différences, les verbes de volonté sont maintenus au sein de la classe globale de *croire*. Selon Guimier, cela se justifie pour les raisons suivantes : la construction attributive est paraphrasable par une complétive (255), l'attribut n'est pas supprimable (260) et l'extraction des compléments de l'attribut se révèle possible (261) :

(260) a. *Il a voulu son film fidèle à la réalité historique.* (= (166a) in Guimier 1999 : 59)

b. ≠ *Il a voulu son film*

(261) a. *A quoi a-t-il voulu son film fidèle ?* (= (170a) id : 60)

⁷⁸ Il convient de faire observer que Guimier rend compte (en s'inspirant de l'analyse proposée par Miller et Sag (1995) pour le phénomène des "dépendances moyennes") de la différence liée à la cliticisation des compléments de l'attribut en admettant que les verbes du type *croire* sont au fond accompagnés de trois constituants soeurs : l'objet direct (SN2), la tête attributive et les compléments de cette tête (cf. Guimier 1999 : 143) :

(i) On [_{VP} croit [_{NP} Paul] [_{AP} indifférent] [_{PP} à ce type d'arguments]]

Les verbes de volonté étant censés ne pas admettre la cliticisation des compléments de l'attribut, ceux-ci seraient toujours à analyser comme des verbes à double complémentation : l'objet, d'une part, et l'attribut d'autre part.

Il faut noter toutefois que si l'exemple (258) paraît effectivement agrammatical, la cliticisation des compléments de l'objet semble possible lorsque *vouloir* prend pour SN2 un pronom réfléchi :

(i) *Il s'est frotté à notre cuisine et elle a fait sa fortune. Il s'en veut le chancre absolu.* (obsdeparis.nouvelobs.com/articles/p52/a2673.htm, recherche 26/05/2004)

(ii) *Barthélemy Avril, qui était né et avait grandi dans les odeurs, les couleurs et les bruits de la campagne, s'en voulait désormais détaché, et son esprit essayait de se tourner vers le futur tandis que son corps tout entier était ancré dans le passé, plante étrange, s'élançant haute et fragile loin de ses puissantes racines.* (Frantext, R540/ HERMARY-VIEILLE.C / L'ÉPIPHANIE DES DIEUX / 1983, page 24 / CHAPITRE II)

- b. *La vérité historique, à laquelle il a voulu son film fidèle, est très difficile à reconstruire.* (= (170b) id.)

b. Hésitations quant à l'extension de la classe des verbes de volonté

Les hésitations sont de deux types. D'une part, l'on voit que certains verbes apparaissent alternativement dans la catégorie globale de *croire* et de *manger* (e.a. *aimer, détester, préférer, commander*). Ces cas seront traités à la section suivante (1.5.3.). D'autre part, l'on constate qu'il y a certains flottements entre la sous-classe des verbes de volonté et celle de *croire*. Ainsi, le verbe *rêver* est répertorié parmi les verbes du type *vouloir* par Guimier (1999), alors qu'il apparaît dans la classe des verbes du type *croire* (qualifiés de verbes de "constatation") dans Nilsson-Ehle (1953). Or, il faut sans doute admettre que le sens de *rêver* peut osciller entre la volonté et la constatation lorsqu'il est accompagné de l'AO-D. Dans les exemples suivants, sa signification semble plus proche de la constatation (ou d'une perception mentale, cf. *imaginer*) :

- (262) *Tous deux rêvèrent de Solange. Kim, qui ne l'avait jamais vue, la rêva belle et furieuse.* (= (162f) in Guimier 1999 : 59)
- (263) *Elle le rêvait mourant de faim.* (Balzac, in Nilsson-Ehle 1953 : 122)
- (264) *Malheur à toi si tu dis que ton bonheur est mort parce que tu n'avais pas rêvé pareil à cela ton bonheur.* (Gide, id.)

En revanche, d'après la description proposée dans le *Petit Robert* ("désirer comme un idéal un peu chimérique"), le sens de *rêver* semble se rapprocher plutôt de celui de *vouloir* :

- (265) *Il rêva un clergé à son image* (Renan, *Petit Robert*)⁷⁹

Cette fluctuation au niveau du sens se répercute également au niveau du comportement vis-à-vis de certaines des caractéristiques qui ont été décrites ci-dessus. Ainsi, les complétives auprès de *rêver* prennent un verbe à l'indicatif ou au subjectif, en fonction de la signification prédominante du verbe principal :

- (266) *Quelqu'un rêve que je suis vivant.* (LM 13/03/1994, p.R03)
- (267) *Ancien président des Ultras, l'un des plus importants clubs de supporters de l'OM, Stéphane rêve que Marseille "soit indépendante de la France pendant quinze jours seulement, parce qu'au-delà ce ne serait plus raisonnable."* (LM 23/03/1994, p.1)

En outre, s'il est vrai que l'insertion *d'être* paraît exclue dans un exemple comme (268) :

- (268) * *Solange qu'il rêva être belle et furieuse*

ce blocage ne semble pas absolu, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (269) *Lettre à Cazalis (fin mars 1866) : "J'ai donc à te raconter trois mois à bien grands traits... Je les ai passés, acharné sur "Hérodiate", ma lampe le sait ! ... Il me faudra trois ou quatre hivers encore, pour achever cette œuvre, mais*

⁷⁹ Il faut noter toutefois que le dictionnaire renvoie, après la flèche (=>) au verbe *imaginer*, ce qui semble confirmer, comme nous le suggérons, que le sens de *rêver* se situe quelque part entre la volonté et la constatation ("mentale").

j'aurai enfin fait, ce que je rêve être un Poème, digne de Poë et que les siens ne surpasseront pas ..."

(www.unice.fr/AGREGATION/herio.html, 02/06/2004)

(270) *Hernandès quant à lui allait arranger le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille pour former ce qu'il rêvait être l'Espagne.*

(www.terrajdr.com/monde/guilde.htm, 02/06/2004)

(271) *Le Juif doit s'examiner pour parvenir à "sortir" de sa situation qu'il avait établie comme stable ou qu'il rêvait être stable.*

(www.modia.org/infos/etudes/souc-suite.html, 02/06/2004)

Par contre, nous n'avons pas trouvé d'exemples réels avec cliticisation des compléments de l'attribut, ce qui pourrait signifier que cette opération est interdite.

Les verbes *espérer* et *craindre*, repris dans la liste des verbes comme *vouloir* par Guimier, ne réagissent pas non plus de façon univoque aux tests. Pour ce qui est du verbe *espérer*, Olsson (1976 : 155) signale qu'il est le plus souvent suivi de l'indicatif et qu'il devrait dès lors plutôt se comporter comme *croire*. Cela se vérifie au moins partiellement : *espérer* admet sans trop de difficultés l'insertion d'*être* :

(272) *La Grande-Bretagne a toujours été fière de sa traditionnelle "relation spéciale" avec les Etats-Unis. Tony Blair a fait front avec George Bush pendant tout le conflit irakien, risquant même sa carrière politique afin d'exercer ce qu'il espérait être une influence modératrice sur le géant d'outre-Atlantique.* (www.theglobalist.com/DBWeb/StoryId.aspx?StoryId=3284, 01/06/2004)

(273) *Mais ce qu'il espérait être la fin de "l'épopée d'Avril n'est qu'un commencement car l'opinion publique mondiale s'émeut enfin.* (www.chez.com/belgaria/HISTOIRE/histoire6.htm, 01/06/2004)

(274) *En effet, ce que l'on espérait être une année ludique placé [sic] sous le signe de pleins [sic] de choses rigolotes et poilagratesques, ne s'est révélée [sic] être - à l'image des Twins Towers - que l'effondrement d'un gigantesque échafaudage de certitudes, certes monté à la "va-vite".* (www.cotebasque.net/e-dito/12-01.asp, 01/06/2004)

En outre, l'exemple suivant montre que la cliticisation des compléments de l'attribut n'est pas toujours exclue :

(275) *Par là-dessus, et il semble bien que ceci n'apparaisse pas clairement à «l'organe mental inné» de la science d'Albert — du moins on l'en espère pourvu —, ce paragraphe me semble bien une «défense et illustration des thèses environnementalistes», du moins les vraies, et non la caricature qu'il nous présente.* (olivier.ammam.free.fr/analyses2/inneite.htm; 1/6/2004)

La prudence est cependant de mise étant donné que l'exemple cité est le seul que nous ayons recensé⁸⁰.

⁸⁰ Les séquences suivantes ont été recherchées via Google : "l'en espère", "les en espère", "l'en espérait", "l'en espérais", "les en espérais", "les en espérait".

Quant au verbe *craindre*, celui-ci partage avec *vouloir* la propriété d'être suivi du subjonctif. De plus, aucun exemple de la cliticisation du complément de l'attribut n'a été repéré. En revanche, l'insertion de la copule *être* paraît possible⁸¹ :

- (276) *Je me suis pris à songer à vos élèves, confrontés à ces tics bien dommageables, que je **crains être** le cache-misère d'une incurie bien plus préoccupante.* (<http://www.sjperse.org/controverse.htm>, 02/06/2004)
- (277) *«A part les dépenses énormes que cela implique, une mise en vigueur sans faille et par conséquent équitable sur le plan fiscal entraînerait un relâchement du secret ban-caire [sic], ce que je **crains être** un acte suicidaire pour la place financière suisse.»*
(http://www.infopartner.ch/periodika_1998/MT_Agenda/Edition_02_1998/mta8206.pdf, 02/06/2004)

1.5.2.2. Manger

Comme le constate Remi-Giraud (1991), les verbes du type *manger* ne se laissent pas répartir en quelques classes sémantiquement homogènes présentant, le cas échéant, des particularités vis-à-vis du verbe modèle. L'auteur estime que cela s'explique par le fait que la construction attributive n'est pas liée au sémantisme lexical du verbe (Remi-Giraud 1991 : 91). Plusieurs auteurs notent, par ailleurs, qu'il est difficile d'établir définitivement la liste des verbes du type *manger* (cf. Blanche-Benveniste 1991 : 93, Guimier 1999 : 27). Il suffit, par exemple, de regarder la liste des exemples donnés par Muller (2001, cf. tableau) pour se rendre compte que de très nombreux verbes transitifs entrent effectivement dans une structure attributive "à concomitance". Si l'on retrouve, malgré cela, régulièrement les mêmes verbes (*acheter, apporter, boire, choisir, donner, envoyer, manger, prendre, recevoir, rendre, servir*) dans les différentes études, c'est dû sans doute au fait que les études plus anciennes servent de source d'inspiration aux recherches plus récentes.

Or, s'il n'est pas vraiment possible de regrouper les verbes en fonction de leur sens dans des classes homogènes, plusieurs auteurs proposent de distinguer différents types de constructions attributives au sein de la catégorie des verbes comme *manger* d'après le rapport sémantique qui s'établit entre la prédication seconde (SN2-X) et la prédication principale (SN1-V-SN2). Les valeurs souvent distinguées sont le rapport temporel et le rapport sélectionnel (cf. Olsson 1976, Guimier 1999, Muller 2001).

1.5.3. Hésitations entre *croire* et *manger*

Nous abordons à présent les verbes dont la position par rapport à la dichotomie de base *croire* versus *manger* apparaît comme incertaine. Il s'agit des verbes (marqués en gris dans le tableau) qui figurent tantôt dans la classe de *croire*, tantôt dans celle de *manger*. Le

⁸¹ La recherche via Google de la séquence "crains être" a rapporté 51 exemples, dont 4 comportaient un attribut.

lexique des verbes concernés est assez diversifié, mais il paraît néanmoins possible de distinguer deux classes sémantiques plus générales, à savoir celle qui comprend les verbes de sentiment et certains verbes de volonté/de sélection (1.5.3.1.), d'une part, et celle des verbes (causatifs) de perception (mentale) (1.5.3.2.), d'autre part. L'objectif de cette section est avant tout de montrer que l'application des divers critères proposés dans la littérature mène parfois à des résultats contradictoires ou difficilement interprétables⁸².

1.5.3.1. Verbes de sentiment et verbes de volonté/de sélection

Les verbes pris en considération sont les suivants : *adorer, aimer, apprécier, commander, demander, détester, préférer*. Riegel (1991) les regroupe, avec les verbes de volonté que nous avons traités ci-dessus, dans la classe des "verbes de sélection" et il les considère comme faisant partie de la catégorie des verbes comme *croire*. Dans Riegel (1981) et Riegel (1996), l'on retrouve, par contre, certains de ces verbes (*aimer* et *commander*, 1981; *aimer* et *préférer*, 1996) dans la catégorie du verbe *manger*. De même, Guimier (1999) cite les verbes *adorer, apprécier, commander* et *détester* parmi les verbes du type *manger*. *Préférer* fait cependant partie de la classe de *croire*, tandis que le verbe *aimer* est classé deux fois.

Olsson (1976), de son côté, adopte une attitude nuancée, qui tient compte des spécificités syntaxiques et sémantiques des CAO régies par les verbes tels qu'*adorer, aimer, apprécier, détester, préférer*, qu'elle étiquette comme verbes de sentiment. Dans son chapitre syntaxique, l'auteur classe les verbes *aimer* et *détester*⁸³ parmi les verbes opérateurs, c'est-à-dire les verbes qui admettent également une construction complétive, tout en signalant plusieurs traits par lesquels les verbes de sentiment se distinguent de *croire* et se rapprochent en même temps de *manger* : le constituant X est supprimable sans effet sur la grammaticalité de la phrase, il se laisse interroger par *comment?*, il est clivable et il n'admet pas l'insertion de la copule *être*.

Du point de vue sémantique, Olsson note que la construction SN1-V-SN2-X auprès des verbes de sentiment n'établit pas de rapport d'implication avec la structure transitive SN1-V-SN2, ni avec la prédication seconde SN2-*être*-X. Par cette propriété (sémantique), les

⁸² Il convient de signaler que certains des tests utilisés ci-après n'ont pas été discutés dans les sections précédentes. Dans ce qui précède, nous avons en effet limité l'examen aux tests qui sont supposés soutenir les analyses syntaxiques préconisées pour les deux types de CAO. Or, ceux-ci ne constituent qu'un sous-ensemble des manipulations qui ont été proposées dans la littérature en vue d'opposer les verbes du type *croire* aux verbes du type *manger*. Notre objectif ici étant précisément d'étudier la composition et les limites des paradigmes des verbes *croire* et *manger*, nous voulons également mettre à contribution certains des critères dont il n'a pas encore été question mais qui indiqueraient des différences entre les deux types de CAO. Il s'agit notamment des propriétés suivantes : l'élément X accompagnant *croire* admet une plus grande variété catégorielle que l'élément X de *manger* (cf. Guimier 1999) ; les termes SN2 et X peuvent être inversés auprès de *croire* mais pas auprès de *manger* (e.a. Olsson 1976 ; Riegel 1991, 2001) ; les verbes du type *manger* admettent, contrairement aux verbes du type *croire* le passif pronominal (e.a. Combettes 1975, Olsson 1976, Guimier 1999).

⁸³ Olsson fait remarquer que l'interprétation des énoncés comme le suivant :

(i) *Je les préfère chauds* (= 33) in Olsson 1976 : 79)

est plutôt difficile : "le rapport propositionnel apparaissant avec les verbes de volonté fait ici la concurrence au rapport conditionnel-temporel lié aux verbes de sentiment" (p. 80).

verbes de sentiment ont un comportement comparable à celui des verbes comme *croire*. Dans certains cas, notamment lorsque *aimer* est au conditionnel, l'interprétation des énoncés peut être double. Comme en témoigne l'exemple suivant, le verbe *aimer* peut avoir le comportement (et le sens) d'un verbe de volonté et admettre une paraphrase avec complétive, mais il peut également avoir son sens (premier) de verbe de sentiment et dans ce cas, la construction attributive auprès d'*aimer* est plutôt sémantiquement équivalente à une structure à subordonnée conditionnelle :

(278) a. *M'aimerais-tu légère et insouciant ?* (= (82a) in Olsson 1976 : 93)

b. *Aimerais-tu que je sois légère et insouciant ?* (= (82b) id.)

c. *M'aimerais-tu, si j'étais légère et insouciant ?* (= (82c) id.)

1.5.3.2. Verbes (causatifs) de perception (mentale)

Le deuxième groupe de verbes qui se révèlent problématiques pour la dichotomie *croire* versus *manger* semble à première vue relativement hétérogène. Il comprend les verbes *apercevoir*, *décrire*, *imaginer*, *montrer*, *représenter*, *trouver* (*trouver la porte fermée*) et *voir*. Il s'agit toutefois dans tous les cas de verbes dont le sens se rapporte d'une façon ou d'une autre à la perception : celle-ci peut être effective (*apercevoir*, *voir*), mentale (*imaginer*, *voir*) ou causative (*montrer*, *décrire*, *représenter*) ; dans le cas de *trouver* et de *retrouver*, la perception peut être vue comme la conséquence de l'action exprimée par ces verbes.

Les hésitations concernant l'appartenance de ces verbes à une des catégories de base proviennent essentiellement du fait que les constructions attributives ne réagissent pas de façon univoque aux différents tests et critères utilisés pour distinguer la catégorie des verbes comme *croire* de celle des verbes du type *manger*. Dans certains cas, les résultats des tests sont difficilement interprétables ; dans d'autres cas, l'application des critères mène à des conclusions contradictoires. Or, il s'avérera que les difficultés sont liées au moins en partie au fait que les verbes apparaissent comme polysémiques. Dans ce qui suit, nous ne présentons que les tests (ou certains parmi eux) qui posent problème.

L'analyse du verbe *trouver* ayant déjà fait l'objet de quelques réflexions dans la littérature, nous le traitons de façon plus détaillée dans un premier point (a.). Nous nous limitons, ensuite, à signaler brièvement les particularités syntaxiques et sémantiques des autres verbes (b.).

a. *Trouver*

Lorsqu'il n'a pas le sens d'un verbe d'opinion, *trouver* figure alternativement dans le paradigme de *croire* et dans celui de *manger* (cf. tableau) ; Le Goffic (1993) le classe même deux fois, mais sans justifier pourquoi : l'énoncé (279) est cité comme un exemple de la construction "locative" essentielle, alors que l'exemple (280) apparaît parmi les exemples à attribut accessoire :

(279) *On a trouvé Paul en train de dormir*

(280) *Je l'ai trouvé prêt à partir*

Or, il semble que les difficultés posées par *trouver* se situent aussi bien sur le plan sémantique qu'au niveau des propriétés formelles.

Propriétés sémantiques

- La construction attributive auprès de *trouver* ne réagit pas de façon constante au test du rapport d'implication. Dans l'exemple suivant, la construction SN1-V-SN2-X implique la construction transitive SN1-V-SN2 :

(281) *Un officier russe a été trouvé mort non loin de la frontière tadjiko-afghane, vendredi 18 février, ont annoncé les gardes-frontières russes au Tadjikistan.*
(LM 21/02/1994, p.5)

Dans d'autres cas, par contre, le rapport d'implication est inexistant :

(282) a. *On a trouvé l'oiseau envolé* (Rothenberg 1971, in Muller 2000 : 32)

b. \nrightarrow *On a trouvé l'oiseau*

(283) a. *Il a voulu sortir, mais il a trouvé la porte fermée* (Nilsson-Ehle 1953 : 116)

b. \nrightarrow *Il a trouvé la porte*

Il arrive, enfin, que le rapport entre la construction attributive et la construction transitive correspondante ne soit pas tout à fait clair. Ainsi, même si, dans l'exemple suivant, il est vrai que la construction attributive implique, strictement parlant, la construction transitive, le rapport semble différent comparé à celui qui est présent dans l'exemple (281) :

(284) a. *"En retournant chez moi après une absence de dix ans, confie-t-il à un ami, j'ai trouvé mes fermes en si mauvais état que j'ai vu immédiatement qu'elles seraient une charge au lieu d'une aide si je n'y mettais bon ordre."*
(LM 22/01/1994, p.R06)

b. $? \Rightarrow$ *j'ai trouvé mes fermes*

Cela s'explique sans doute par le fait que *trouver* exprime moins l'idée de la découverte faite par hasard ou après recherche, comme dans la construction transitive (cf. *Petit Robert*) que l'idée de la perception ou de la constatation faites par le locuteur⁸⁴.

- Muller (2000) signale, d'autre part, qu'il est souvent difficile de saisir les constructions attributives auprès de *trouver* au moyen des paraphrases proposées. Ainsi, dans l'exemple suivant, ni la paraphrase avec complétive, ni celle avec subordonnée temporelle ne réussissent à rendre la signification de la construction attributive⁸⁵ :

⁸⁴ Le *Petit Robert* note d'ailleurs comme définition de *trouver* suivi d'un attribut de l'objet : "Voir (qqn, qqch), se présenter d'une certaine manière".

⁸⁵ Il convient de signaler que la paraphrase temporelle fonctionne mieux lorsque le verbe *trouver* a son sens tout à fait concret de "découvrir", comme dans l'exemple (281) :

(i) *Quand on l'a trouvé, l'officier était mort.*

- (285) a. *Il cherchait à tâtons son âme et la trouvait inerte, sans connaissance, presque glacée.* (Huysmans, in Muller 2000 : 32)
 b. *≠ Il trouvait qu'elle était inerte* (id. : 33)
 c. *≠ ... et elle était inerte lorsqu'il la trouvait...* (id.)

Selon Muller (2000 : 32), la défaillance des paraphrases est liée au fait que le verbe *trouver* prend souvent un sens "qui semble à mi-chemin du sens évaluatif et du sens concret et locatif. [...] [L]e contexte indique qu'il y a "découverte" et l'adjectif renvoie à une évaluation" :

- (286) *Et, quand elle fut au grand jour, il la trouva toute fraîche, sentant bon le lait, avec ses bras nus et blancs...* (Zola, in Muller 2000 : 32)

Il propose dès lors d'analyser le verbe *trouver* comme un opérateur, à l'image du verbe *croire*. La construction attributive ne doit cependant pas être vue comme une structure issue d'une construction avec complétive. Selon Muller, il y a plutôt lieu de l'envisager comme le résultat d'une grammaticalisation, ou encore comme une "systématisation de la concomitance" :

"cette relation temporelle, exceptionnelle avec certains verbes, peut devenir pour d'autres un mode habituel de construction. Dès lors, la relation, de circonstancielle qu'elle était, devient partie intégrante de la valence (comme une extension probable de l'objet) :

trouver N alors que N est Adj → trouver N Adj
 = trouver N et trouver que N est Adj"

(Muller 2000 : 33)

Or, si cette hypothèse paraît intéressante, elle demanderait certainement à être étudiée de plus près, Muller n'apportant pas d'arguments qui permettent effectivement de la démontrer.

Propriétés formelles

Les incertitudes et ambiguïtés constatées au niveau sémantique se reflètent également au niveau des propriétés formelles que présentent les constructions attributives auprès de *trouver*. Celles-ci partagent, en effet, certaines caractéristiques des constructions du type *croire*, alors qu'elles se comportent sur d'autres points plutôt comme les constructions du type *manger* :

- L'on constate, premièrement, que *trouver*, tout comme *croire*, autorise la permutation des éléments SN2 et X :

- (287) *Dans le passé, il trouvait souvent soldé le modèle impossible, dans la couleur impossible et à la taille impossible.* (LM 10/01/1994, p.9)

- (288) *On y trouve honorés quantité de politiciens (mais pas Haussmann), de généraux et de personnages religieux, mais peu de scientifiques, encore moins d'artistes, et quatre étrangers seulement.* (LM 31/01/1994, p.R06)

- D'autre part, il apparaît que l'attribut auprès de *trouver* admet des classes grammaticales qui sont en principe exclues pour le constituant attributif auprès de *manger*. Il s'agit notamment des adverbes et de la forme *en train de* :

- (289) *Je vous ai trouvés debout* (Guimier 1999 : 52, note 35)

(290) *Terrible aussi, cette scène où un rescapé communiste des camps de concentration trouve un soldat soviétique en train de violer sa femme.*
(LM 18/10/1996, p.8)

- En revanche, la pronominalisation (personnelle, interrogative et relative) des compléments de l'attribut ne semble pas possible, ce qui rapproche le verbe *trouver* de *manger* :

(291) a. *Un tout petit bout de femme dont on peut voir les restes - une copie - au musée d'Addis-Abeba, avec la surprise de les trouver si peu proportionnés à leur notoriété.* (LM 29/01/1994, p.R06)

b. * *la notoriété à laquelle on les trouve si peu proportionnés...*

c. * *on les y trouve si peu proportionnés*

(292) a. *Après avoir passé une quarantaine de coups de fil, raconte Odette Darquin, directrice de l'IFCH, l'organisme de formation qui suivait le jeune homme, il trouve enfin un artisan prêt à l'accueillir et s'inscrit en centre de formation d'apprentis (CFA).* (LM 02/02/1994, p.R04)

b. * *A quoi le trouve-t-il prêt ?*

c. * *Il l'y trouve enfin prêt.*⁸⁶

- b. Les verbes *montrer*, *décrire*, *représenter* et *retrouver*

Propriétés sémantiques

- Le verbe *montrer*⁸⁷ se distingue quelque peu des autres verbes dans la mesure où, dans certains cas, la construction attributive n'implique clairement pas la construction SN1-V-SN2 :

(293) a. *La quasi-absence des femmes n'est liée à aucun problème de force physique, et les rares cas où elles sont présentes, les montrent parfaitement intégrées.* (LM 9/02/1994, p.R04)

b. \neq *Les rares cas où elles sont présentes les montrent.*

Pour les autres verbes, le rapport implicationnel est en principe présent, mais dans certains cas, la situation est comparable à celle de l'exemple (284) avec *trouver* :

(294) a. *Un moment oubliée, cantonnée par ses détracteurs dans le style rive gauche et chansons pour enfants, on la retrouve transformée mais fidèle*

⁸⁶ A noter que Pierrard (2001) considère l'exemple (b) suivant comme grammatical :

- (i) a. *Au retour des vacances, ils ont trouvé la maison débarrassée de tous ses meubles.*
b. *Ils l'en ont trouvée débarrassée.* (= (13a-b) in Pierrard 2001 : 500)

L'énoncé (b.) nous paraît cependant douteux.

⁸⁷ Nous faisons abstraction de l'emploi pronominal de ce verbe. Dans cet emploi, en effet, *montrer* perd très souvent son sens concret pour devenir une espèce d'auxiliaire modal (cf. *infra*) :

- (i) *Il faut savoir s'en montrer digne et se parer des attributs obligatoires.* (LM 24/01/1994, p.S10)

Comme l'illustre l'exemple, cette construction admet sans difficulté la pronominalisation (par *en*) du complément de l'attribut.

aussi à ce qu'elle fut au milieu des années 60 : une chanteuse à l'humour acide. (LM 14/01/1995, p.29)

b. ? => *On la retrouve.*

- *Montrer* est, en outre, le seul des quatre verbes à se construire également avec une construction complétive. Celle-ci ne rend cependant que partiellement la signification de la construction attributive :

(295) a. *La photo d'ouverture les montre en grand habit d'homme d'affaires, de bon père et de bon citoyen. (LM 05/03/1994, p.R05)*

b. ? ≈ *la photo montre qu'ils sont en grand habit d'homme d'affaires.*

L'équivalence avec une proposition temporelle ne semble toutefois pas meilleure :

(296) ? ≈ *la photo les montre quand ils sont en grand habit d'homme d'affaires.*

Même problème pour les verbes *décrire* et *représenter* : ceux-ci n'admettent pas de structure avec complétive, mais leur construction attributive ne présente pas d'équivalence sémantique non plus avec une subordonnée temporelle :

(297) a. *Alors, lui que l'on avait décrit "ronchon" au petit matin de ce dernier jour de règne culturel, a bondi joyeusement vers le marché Forville, où Pierre Lellouche, (...) distribuait avec vigueur poignées de main et dépliants en son honneur. (LM 20/05/1995, p.32)*

b. ≠ *lui que l'on avait décrit quand il était "ronchon"...*

(298) a. *En décembre 1985, la future victime du scrutin proportionnel adresse à ses électeurs une carte de vœux le représentant agrippé à une écharpe tricolore qu'une main anonyme, armée de ciseaux, s'apprête à couper brutalement, avec pour toute légende une exclamation : "Poignant !" (LM 18/07/1994, p.14)*

b. ≠ *une carte de vœux le représente quand il est agrippé à une écharpe*

Pour ce qui est de *retrouver*, en revanche, il y a lieu de faire une distinction entre les cas où ce verbe est employé dans son sens tout à fait concret de "trouver de nouveau" et ceux où il réfère plutôt, à l'image de *trouver*, à la constatation d'un fait perceptible. Si *retrouver* est utilisé au sens concret, la construction attributive se laisse plus ou moins paraphraser par une subordonnée temporelle (299) ; dans l'autre cas, cette paraphrase n'est pas du tout satisfaisante (300) :

(299) a. *Le corps du colonel Lucien Sakubu, l'ancien maire de Bujumbura, enlevé lundi 13 mars (...), a été retrouvé, mercredi, crucifié et éviscéré, a annoncé la police. (LM 17/03/1995, p.6)*

b. (?) ≈ *quand on a retrouvé le corps de L. Sakubu, il était crucifié et éviscéré*

(300) a. *L'échec de ce dernier film, pseudo serial à la manière de Spielberg, renvoie le réalisateur aux productions indépendantes avec Prince des ténèbres et Invasion Los Angeles, où l'on retrouve intacte toute la singularité de son style. (LM 1/02/1995, p.28)*

b. ≠ *quand on retrouve la singularité de son style, elle est intacte*

Propriétés formelles

- Le verbe *retrouver* est le seul pour lequel nos données fournissent des exemples avec inversion des éléments SN2 et X :

(301) *Il raconte les vies de trois générations de la petite bourgeoisie française qui, après avoir traversé les années 1939-1945, a cru retrouver intact le socle de certitudes qui lui tenait lieu de liberté : argent honnêtement gagné, dogmes catholiques, suprématie des diplômés et ambition sociale de bon aloi.* (LM95 31/03/1995, p.3)

Or, si l'exemple suivant construit à partir de l'exemple réel (298) semble indiquer que la permutation de SN2 et de X n'est pas impossible auprès de *représenter* :

(302) *Une carte de vœux représente agrippée à une écharpe tricolore la future victime du scrutin proportionnel.*

il ne nous paraît pas sûr que cette opération soit tolérée auprès de *montrer* et de *décrire* :

(303) *? Un malicieux montage-photo de Sophie Calle montre coiffée grotesquement la future victime du scrutin proportionnel.* (d'après LM 05/01/1994, p.2)

(304) *?? On avait décrit "ronchon" le député RPR du Val-d'Oise, Pierre Lellouche, candidat à la mairie de Cannes.* (d'après LM 95-96)

- Pour ce qui est des classes grammaticales admises dans la position de l'attribut, l'on observe une liberté analogue à celle constatée pour *trouver* : le constituant X peut prendre pour noyau des formes verbales comme le participe présent ou l'infinitif précédé de la périphrase *en train de*, formes en principe non tolérées auprès des verbes comme *manger* :

(305) *Plus encore, le défaut majeur du documentaire est de connaître le syndrome de One plus One, le film-document de Jean-Luc Godard montrant les Rolling Stones enregistrant un de leurs titres majeurs Sympathy for the Devil.* (LM 21/03/1994, p.S05)

(306) *Il aurait pu lui communiquer, du même geste généreux, sa propre perception fort originale de la grammaire, qui lui permet, par exemple, de décrire Proust "recopiant à Copeau des passages de son livre".* (LM 14/04/1995, p.3)

(307) *Alors qu'il était l'hôte à dîner de Boris Eltsine, jeudi soir, dans une datcha de la banlieue moscovite, le président russe a offert à son homologue américain une statuette de porcelaine représentant Bill Clinton en train de jouer du saxophone.* (LM15/01/1994, p.5)

- Autre point d'analogie entre *trouver* et les verbes examinés ici : il ne semble pas que les compléments de l'attribut auprès des verbes *montrer*, *décrire*, *représenter* et *retrouver* soient pronominalisables :

(308) a. *Une "toccata arpégée", sortie d'un Premier livre, et évoquant sa période vénitienne (1904) le montre en finale du disque dénué dès sa jeunesse de toute sagesse harmonique, multipliant modulations osées et passages chromatiques.* (LM 6/01/1994, p.R09)

b. * *Le disque l'en montre dénué.*

c. * *La sagesse dont le disque le montre dénué.*

- (309) a. *On avait quitté Krenek aux abords de la comédie musicale américaine, avec Johnny, on le retrouve imbibé d'Ockeghem avec ces Lamentations pour choeur a cappella.* (LM 11/02/1995, p.28)
- b. * *On l'en retrouve imbibé.*
- c. * *Le compositeur dont on le retrouve imbibé est Ockeghem.*

c. Les verbes *voir* et *imaginer*

Au vu des données représentées dans le tableau, le traitement des verbes *imaginer* et *voir* n'est pas identique. Pour ce qui est d'*imaginer*, celui-ci est repris dans la grande majorité des études dans la classe de *croire*. Seul Riegel (1996) estime qu'une construction attributive comme la suivante :

(310) *J'imaginai Luc plus grand* (= (12) in Riegel 1996 : 193)

se construit à partir d'une phrase de départ *J'imaginai Luc*. L'attribut *plus grand* est analysé comme un "élargissement attributif" tout comme l'attribut auprès de *manger*.

Le statut de *voir* semble plus controversé. Trois possibilités se présentent : le verbe figure soit uniquement dans la catégorie de *croire* (Nilsson-Ehle 1953, Gross 1968, Riegel 1991, Guimier 1999), soit uniquement dans celle de *manger* (Riegel 1996, Muller 2001⁸⁸) ou, troisième possibilité, il apparaît dans les deux classes de verbes (Olsson 1976, Remi-Giraud 1991, Le Goffic 1993). Les auteurs qui optent pour cette troisième possibilité prennent en compte les différents sens que peut prendre le verbe *voir*. Celui-ci exprime, en effet, outre la perception directe et concrète, comme dans (311), d'autres valeurs. Olsson distingue les valeurs de la perception erronée (312), de la "vision subjective" (313), ainsi qu'un sens proche de *trouver* utilisé comme verbe de jugement (314) et une valeur "intensionnelle" où *voir* est synonyme d'*imaginer* et signifie "se représenter dans l'esprit" (315) :

(311) *Il a vu son voisin ivre* (= (19a) in Olsson 1976 : 120)

(312) *"Oh! dis-lui de s'en aller!" répéta-t-elle avec tant de violence qu'il la vit folle.* (Conchon, (178c) id. : 123)

(313) a. *Si j'ai de l'amitié pour quelqu'un, je ne le vois ni beau, ni laid.* (Rohmer, (184) id. : 125)

b. *Je la vois rouge, cette lumière* (Muller 2001 : 423)

(314) *Sous ses dehors mondains, je la vois capable de déchaînements.* (= (187a) in Olsson 1976 : 126)

(315) *Je la vois fort bien vendeuse dans une épicerie, dans une crèmerie, que sais-je ?* (Malraux, (188b) id. : 127)

⁸⁸ Il faut dire, toutefois, que ces deux auteurs se concentrent essentiellement sur les verbes du type *manger* dans les études citées. Ils ne prévoient pas de réelle liste de verbes du type *croire*, de sorte qu'il n'est pas clair s'ils considèrent que *voir* se comporte dans tous les cas comme le verbe *manger*.

A ces valeurs sémantiques, il faut ajouter celle repérée par Le Goffic (1993) et Willems & Defrancq (2000)⁸⁹ dans des énoncés comme les suivants et où le sens de *voir* est proche de "constater":

(316) *J'aime mieux la voir morte* (Le Goffic 1993)

(317) (...) *pour qu'il éprouve aussitôt une virulente insatisfaction à voir les juges si peu sensibles à ces manifestations ?* (LM, 03/01/94, p.14, in Defrancq & Willems 2000 : 13)

Or, ce n'est que si le verbe est employé au sens concret de la perception directe qu'il est clairement associé à la classe des verbes comme *manger*. Lorsqu'il implique "la perception erronée" ou "la vision subjective", sa position par rapport à la dichotomie *croire* - *manger* paraît incertaine. En revanche, dans ses autres valeurs, *voir* est plutôt rapproché de *croire*.

Regardons à présent quelles sont les propriétés sémantiques et formelles par lesquelles les verbes *imaginer* et *voir* se rapprochent de *croire* respectivement de *manger*.

Propriétés sémantiques

- Comme l'a montré Olsson (1976), les rapports logiques entre la structure SN1-V-SN2-X et la structure SN1-V-SN2 auprès de *voir* sont différents d'après le sens que prend le verbe. Selon elle, la construction attributive n'implique la construction transitive correspondante que dans les cas où *voir* exprime la perception directe ou la perception erronée. Au vu de l'exemple (318), cependant, il semblerait que la construction attributive peut également établir un rapport d'implication avec la structure transitive lorsque le verbe exprime la "vision subjective" :

(318) a. *Je la vois rouge, cette lumière.*

b. => *Je la vois, cette lumière.*

La situation semble également incertaine quand le sens exprimé est celui de la perception indirecte : dans certains cas (319), le rapport d'implication semble présent, alors que dans d'autres, la structure attributive n'implique pas nécessairement la structure transitive (320) :

(319) a. *Il est fréquent de voir les étiquettes réduites de moitié, notamment dans le prêt-à-porter et la chaussure.* (LM 10/01/94, p.9, in Willems & Defrancq 2000 : 13)

b. => *on voit les étiquettes*

(320) a. [...] *pour qu'il éprouve aussitôt une virulente insatisfaction à voir les juges si peu sensibles à ces manifestations.* (LM 3/01/1994, p.14)

b. ? => *il voit les juges*

Les autres valeurs de *voir*, c'est-à-dire les valeurs intensionnelle (321) et évaluative (322) semblent toujours non-implicationnelles :

⁸⁹ Willems & Defrancq (2000) distinguent quatre sens différents : la perception directe, la perception indirecte (à comparer au sens de "constater"), l'éventualité et l'opinion.

- (321) a. *Je la vois fort bien vendeuse dans une épicerie, dans une crèmerie, que sais-je ?* (= (188b) in Olsson 1976 : 127)
 b. \neq *Je la vois fort bien*
- (322) a. *Sous ses dehors mondains, je la vois capable de déchaînements* (= (187a) in Olsson 1976 : 126)
 b. \neq *Sous ses dehors mondains, je la vois.*

Or, qu'en est-il du verbe *imaginer* ? Y a-t-il des raisons de croire que la construction attributive soit réellement une extension d'une structure transitive de départ, comme le suggère Riegel (1996) ? L'étude du rapport d'implication entre SN1-V-SN2-X et SN1-V-SN2 ne permet en tout cas pas d'appuyer cette hypothèse avec certitude. Dans aucun des exemples réels examinés, ce rapport ne paraît clairement présent :

- (323) a. *Les enfants imaginaient le lieu inaccessible, infernal et sucré ; ils imaginaient le bruit cadencé, l'usine à la Chaplin et les gauffrettes [sic] en défilé.* (LM 24/10/1994, p.1)
 b. ? => *Les enfants imaginaient le lieu ; ils imaginaient le bruit, l'usine et les gauffrettes.*
- (324) a. *On l'imagine alanguie, en tenue de vestale romaine, couchée sur sa méridienne légendaire et consolant Chirac tout en flattant Balladur, se refusant au président et disant à Rocard " peut-être... ", posant pour César ou Helmut-Newton, martyrisant d'Ormesson et domptant Rinaldi.* (LM 06/01/1994, p.R04)
 b. ? => *On l'imagine.*
- (325) a. *Mais ils contredisent l'opinion convenue qui imagine la raison étouffée par le dogme.* (LM 11/11/1994, p.R05)
 b. \neq *l'opinion convenue imagine la raison.*

- Le verbe *voir* n'a pas un comportement plus uniforme quand il s'agit d'examiner si la CAO est sémantiquement équivalente avec des structures à complétive ou à subordonnée temporelle. Si certaines constructions semblent effectivement paraphrasables par une subordonnée temporelle (326) ou par une complétive (327) :

- (326) a. *Il a vu son voisin ivre*
 b. \approx *Quand il a vu son voisin, celui-ci était ivre*
- (327) a. *Couvert de femmes, le séducteur se voyait impuissant (...)* (LM 10/01/1994, p.S09, in Willems & Defrancq 2000 : 13)
 b. \approx *Couvert de femmes, il voyait qu'il était impuissant*

il faut faire observer que plus souvent ni l'une ni l'autre paraphrase ne conviennent. C'est notamment le cas des constructions dont l'interprétation est celle de la perception erronée (328) ou de la vision subjective (329) et lorsque le verbe est en emploi intensionnel (330) :

- (328) a. *François nous fait de ces peurs, s'écria Anne. Il vous voyait évanouie.*
(Radiguet, in Olsson 1976 : 123)
- b. *≠ Il voyait que vous étiez évanouie.*
- c. *≠ Quand il vous a vue, vous étiez évanouie.*
- (329) a. *Si j'ai de l'amitié pour quelqu'un, je ne le vois ni beau, ni laid.*
- b. *≠ Je ne vois pas qu'il est beau.*
- c. *≠ Quand je le vois, il n'est ni beau ni laid.*
- (330) a. *Je la vois fort bien vendeuse dans une épicerie, dans une crèmerie, que sais-je ?*
- b. *≠ Je vois qu'elle est vendeuse.*
- c. *≠ Quand je la vois, elle est vendeuse.*

Mais, comme l'a signalé par ailleurs Olsson (1976), même lorsque le verbe prend le sens de la perception directe, il arrive très régulièrement que ni la complétive ni la temporelle ne soient aptes à saisir le sens de la construction attributive :

- (331) a. *Des hommes, comme ceux que l'on voit perchés sur les hauteurs de Surtsey refroidie, soupèsent l'événement, le mesurent, en prennent possession.*
(LM 03/01/1994, p. 9, in Defrancq & Willems 2000 : 13)
- b. *≠ On voit que ces hommes sont perchés sur les hauteurs de Surtsey refroidie.*
- c. *≠ Quand on voit ces hommes, ils sont perchés sur les hauteurs de Surtsey refroidie.*

La situation est un peu différente pour *imaginer* dans la mesure où la paraphrase temporelle ne semble jamais adéquate :

- (332) a. *Les enfants imaginaient le lieu inaccessible, infernal et sucré ; ils imaginaient le bruit cadencé, l'usine à la Chaplin et les gauffrettes [sic] en défilé.* (LM 24/10/1994, p.1)
- b. *≠ Quand les enfants imaginaient le lieu, celui-ci était inaccessible, infernal et sucré.*

En revanche, la complétive semble régulièrement convenir :

- (333) *≈ Les enfants imaginaient que le lieu était inaccessible, infernal et sucré.*
- (334) a. *Mais ils contredisent l'opinion convenue qui imagine la raison étouffée par le dogme.* (LM 11/11/1994, p.R05)
- b. *≈ L'opinion convenue imagine que la raison est étouffée par le dogme.*

Propriétés formelles

Nous examinerons les propriétés que Guimier (1999) a discutées en rapport avec les verbes de perception⁹⁰, tout en les vérifiant aussi pour *imaginer*. Selon Guimier, en effet, les caractéristiques formelles que présentent les constructions attributives auprès des verbes de perception et, notamment auprès de *voir*, permettent de conclure que celles-ci sont à rapprocher des structures du type *croire* en dépit du fait qu'elles établissent dans certains cas un rapport d'implication avec la structure transitive correspondante. Or, s'il est vrai que les critères de l'extraction de l'attribut et des compléments de l'attribut semblent effectivement confirmer l'analyse défendue par Guimier, le test de la cliticisation des compléments de l'attribut semble générer des résultats moins certains.

- L'extraction de l'attribut

Selon Guimier, le clivage de l'attribut auprès de *voir* est exclu. Cette propriété semble effectivement se confirmer :

(335) * *C'est assis que je vois Paul.* (= (39a) in Guimier 1999 : 176)

(336) * *C'est réduites de moitié qu'on voit les étiquettes.*

(337) * *C'est étouffée par le dogme que l'opinion convenue imagine la raison.*

(338) ?? *C'est ivre qu'il a vu Paul.*

(339) ?? *C'est sucré que les enfants imaginaient le lieu*

- L'extraction des compléments de l'attribut

Guimier signale que l'extraction des compléments de l'attribut est possible :

(340) a. *J'ai vu Paul satisfait de ses résultats* (= (44a) in Guimier 1999 : 178)

b. *De quoi as-tu vu Paul satisfait ?* (= (44b) id.)

c. *Les résultats, dont j'ai vu Paul satisfait...* (= (44c) id.)

Au vu des exemples réels suivants, cela semble en effet vrai tant pour *voir* que pour *imaginer* :

(341) *"Pour revenir après son accident, Caro s'est imposé une dose de travail **dont** je n'avais jamais vu mes garçons capables.* (LM 25/02/1995, p.24)

(342) *On savait que l'itinéraire de George Orwell l'avait éloigné d'un mouvement communiste **dont** il avait vu à l'oeuvre les méthodes pendant la guerre d'Espagne.* (LM95-96 : 13/07/1993, p.26)

(343) *En politique étrangère, Napoléon III est confronté à l'hostilité des grandes puissances européennes en raison de la tradition belliciste, voire expansionniste, **dont** on l'imagine dépositaire.*
(fr.encarta.msn.com/encyclopedia_761575670/Napoléon_III.html)

⁹⁰ L'objectif de Guimier est avant tout de fournir une description des constructions infinitives et des relatives prédicatives des verbes de perception (cf. titre p.175). Nous ne nous concentrons par contre que sur les parties de la description qui concernent les autres structures attributives.

- La cliticisation des compléments de l'attribut
Si Guimier signale l'exemple suivant pour illustrer que les compléments de l'attribut se laissent remplacer par des pronoms clitiques :

- (344) a. *J'ai vu Paul satisfait de ses résultats.* (= (47a) in Guimier 1999 : 178)
b. *J'en ai vu Paul satisfait.* (= (47b) id.)

il faut dire que l'exemple ne nous paraît pas très naturel et que nous n'avons pas trouvé d'exemples réels de ce type de constructions auprès de *voir*. Pour *imaginer*, nous avons repéré l'exemple suivant :

- (345) *Je ne suis qu'un simple petit Français, point arrogant, j'ai 41 ans j'ai une petite fille de 4 ans que j'aime, et je n'ai jamais violé personne, alors que je m'en imagine incapable !* (www.atoutsweb.com/ref/fnj69_4.html, 22/05/2004)

1.5.4. Les verbes causatifs

Nous traiterons successivement les verbes causatifs stricts du type *rendre*, les causatifs du type *créer* et les verbes de (dé-)nomination.

1.5.4.1. Les verbes causatifs stricts comme rendre

La classe des verbes causatifs stricts qui comprend (maximalement⁹¹) les membres *conserver, faire, garder, laisser, maintenir, mettre, remettre, rendre, se faire et tenir* est soit considérée comme une sous-classe de la catégorie de *croire* (1.5.4.1.1.), soit comme une classe de verbes autonome requérant une analyse différente par rapport à celle de *croire* (1.5.4.1.2.).

1.5.4.1.1. Les verbes causatifs stricts comme sous-classe de croire

Il faut dire que la grande majorité des auteurs semblent juger que l'analyse syntaxique qu'ils soutiennent pour *croire* est également défendable pour les verbes comme *rendre*. L'on retrouve dès lors globalement les trois interprétations syntaxiques qui ont été proposées pour le verbe *croire* (cf. supra (3)) :

- (346) a. SN1 – V – [SN2 – X] → Jean rend [sa femme heureuse]
b. SN1 – V – [SN2] – [X] → Jean rend [sa femme] [heureuse]
c. SN1 – [V – X] – SN2 → Jean [rend heureuse] sa femme

D'autre part, plusieurs études relèvent un certain nombre de particularités formelles et sémantiques qui distinguent les constructions attributives auprès des verbes du type *rendre* par rapport à celles auprès de *croire*.

⁹¹ La liste rassemble tous les éléments qui ont été repérés dans les études existantes.

Du point de vue formel⁹², l'on observe entre autres l'absence de concurrence avec la structure à complétive (Willems 1981, Guimier 1999, Muller 2001, Riegel 2001), l'impossibilité d'insérer la copule *être* en cas de relativisation de SN2 (Guimier 1999, Riegel 2001) ainsi que l'ellipse possible du SN2 (Guimier 1999). Or, si cette dernière propriété reste inexpliquée⁹³, les deux autres particularités reçoivent plus d'attention. Muller (2001) et Riegel (2001) estiment, en effet, qu'elles s'expliquent par le fait que les verbes causatifs équivalent sémantiquement à *faire ... être*⁹⁴ ou à *faire ... devenir* et qu'ils incorporent ainsi le "rapport attributif de la proposition enchâssée" (Riegel 2001 : 550). L'agrammaticalité d'un énoncé comme le suivant :

(347) * *La nouvelle a rendu qu'elle est furieuse.* (= (22a) in Riegel 2001 : 550)

est dès lors liée au fait que "la copule d'une complétive attributive redupliquerait le rapport prédicatif-attributif implicite dans la forme verbale causative" (Riegel 2001 : 550). Bien entendu, pareille explication est inspirée par l'idée plus fondamentale selon laquelle la prédication [SN2-X] est issue d'une proposition verbale avec copule *être* et marqueur de subordination *que* (cf. Riegel 2001 : 546). La question qui se pose toutefois est de savoir comment une telle hypothèse dérivationnelle peut se justifier pour les verbes causatifs qui n'admettent précisément pas de construction complétive. Il y a lieu de se demander si l'impossibilité de construire une complétive auprès des verbes causatifs ne doit pas être imputée au fait que la sémantique des complétives est incompatible avec le sens des verbes en question. C'est une question que nous ne saurons pas développer dans le cadre de la présente étude.

⁹² Nous prenons uniquement en compte les particularités qui ont été signalées par les auteurs qui voient la classe de *rendre* comme une sous-classe de *croire*.

⁹³ Guimier (1999) y réfère pour signaler un des avantages du cadre théorique auquel elle adhère : d'après le modèle de la double complémentation, le terme SN2 et l'élément X sont accessibles à la sous-catégorisation. Ainsi, il est possible pour l'élément SN2 des verbes du type *rendre* de le marquer comme optionnel :

(i) [NP, (NP), AP] (= figure 9 in Guimier 1999 : 128)

Nous nous demandons toutefois, face à cette représentation, si elle est capable de rendre compte du fait que le terme SN2 auprès du verbe *rendre* n'est pas toujours omissible. D'après les exemples de notre corpus, SN2 n'est omis que s'il renvoie à des référents génériques ('tout' ou 'tout le monde') :

(ii) *Le café apparaît aux peuples du Nord comme un garant de sobriété et de continence (on aimera croire qu'il peut rendre impuissant).* (LM 8/01/1994, p.R05)

(iii) *Mieux : il passe pour rendre vertueux, souder les familles, exalter les vertus domestiques, s'intégrer au mode de production.* (LM 8/01/1994, p.R05)

Lorsque le référent de SN2 est défini, sa suppression est impossible :

(iv) a. *Nous voulons le rendre acceptable par toutes les minorités du pays.* (LM 4/01/1994, p.6)
b. * *Nous voulons rendre acceptable pour toutes les minorités du pays.*

⁹⁴ L'idée selon laquelle les verbes causatifs signifient en quelque sorte "faire être" se retrouve également dans Remi-Giraud (1991). Elle ne sert toutefois pas à expliquer l'impossibilité pour ces verbes de construire une proposition complétive. Selon Remi-Giraud, c'est précisément par la présence d'*être* dans le signifié de *rendre* que celui-ci se distingue de *croire*. L'auteur estime, en effet, que l'adjectif attribut peut fonctionner comme prédicat parce qu'il est aspectualisé. Cependant, là où elle formule l'hypothèse d'un "sémantisme grammatical non marqué de l'aspectualisation" pour l'adjectif attribut de *croire* (sans pour autant expliquer ce que cela signifie), Remi-Giraud affirme que l'aspectualisation de l'attribut de *rendre* se fait par le verbe même, plus précisément grâce à la présence du "trait *être*" inclus dans celui-ci. Cette explication nous paraît toutefois hautement spéculative.

Les particularités des verbes causatifs ne se situent pas uniquement sur le plan formel. Guimier (1999) fait également état d'une différence importante sur le plan de la structure argumentale des verbes comme *rendre*. Ceux-ci se caractérisent, en effet, par le fait qu'ils n'imposent de restrictions sélectionnelles ni à l'objet SN2, ni au sujet SN1. Contrairement à *croire*, en effet, qui n'admet que des référents animés en position de SN1, les verbes causatifs semblent admettre, en effet, des sujets de nature propositionnelle :

- (348) a. *Vivre et mourir chaque soir au théâtre, comme dans Richard II, rendit-il plus sensible à la mort au destin ?* (= (96a) in Guimier 1999 : 42)
 b. * *Vivre et mourir croit Jean intelligent* (= (98a) id. : 43)
- (349) *Traiter un tel sujet de dissertation pourrait facilement nous assommer et nous rendre malheureux.* (*Le Monde*, (96b) in Guimier 1999 : 42)

En outre, le référent du sujet de *rendre* peut être inanimé (350) ou abstrait (351) et le sujet peut dénoter un processus (352) (Guimier id.) :

- (350) *La bière me rendit loquace.* (*Frantext*, (100b) id.)
 (351) *Leur culpabilité me rendait éloquent parce que je n'en étais pas la victime.* (*Frantext*, (101b) id.)
 (352) *A la hauteur de Gardanne, l'exploitation minière rend fragile le sous-sol et donc délicate la construction de la ligne à grande vitesse.* (*Le Monde*, (102) id.)

Ces constats amènent Guimier à conclure que l'analyse argumentale des verbes causatifs comme *rendre* est différente de celle des verbes comme *croire*. Étant donné que les verbes causatifs n'imposent pas de restrictions de sélection aux éléments SN1 et SN2, ils sont analysés comme des verbes qui n'ont pas de valence propre. En d'autres termes, Guimier les interprète comme des "auxiliaires" ou des "opérateurs" (p.44). En revanche, sur le plan syntaxique, elle continue à analyser les deux termes SN2 et X comme des compléments sous-catégorisés⁹⁵ par le verbe. Or, s'il est vrai que le prédicat X est un élément obligatoire (dont la catégorie grammaticale semble de plus parfois restreinte en fonction du type de verbe qu'il accompagne), la question se pose de savoir si cela suffit pour conclure que c'est un complément du verbe : si celui-ci fonctionne réellement comme un auxiliaire, il faudrait peut-être envisager d'interpréter le prédicat X comme le prédicat principal de la phrase.

1.5.4.1.2. Les verbes causatifs stricts comme une classe indépendante

Les études de Gross (1968, 1981) et de Pierrard (2001) semblent plus explicitement admettre que les verbes du type *rendre* sont à considérer comme une classe de constructions différente par rapport à celle de *croire*⁹⁶. Gross (1981) généralise l'analyse qu'il a proposée pour les structures infinitives avec *faire* aux CAO auprès de verbes comme *rendre* ou *mettre* : en se basant notamment sur le fait que les compléments de l'infinitif

⁹⁵ Rappelons que la sous-catégorisation est définie par Guimier comme l'ensemble des compléments dont le verbe exige la présence (*supra*).

⁹⁶ Willems (1981) traite les verbes "factitifs" comme une classe de verbes à part sans spécifier quelle est l'analyse syntaxique à prévoir.

pronominalisés se situent devant le verbe *faire*, il considère que celui-ci forme une unité avec l'infinitif qu'il accompagne :

(353) *Max le fait dormir* (Gross 1981 : 24)

(354) *Max lui en fait boire* (id.)

Or, l'extension de l'analyse aux CAO semble reposer sur le fait que les séquences [V-X] se laissent remplacer par des verbes simples :

(355) a. *Le sang rend # L'eau est rouge* (Gross 1981 : 24)

b. *Le sang rend rouge l'eau*

c. *Le sang rougit l'eau*

(356) a. *Max met # Luc est en rage* (id.)

b. *Max met en rage Luc*

c. *Max enrage Luc*

Dans Pierrard (2001), le traitement des CAO auprès des verbes causatifs comme un troisième type de CAO semble s'appuyer essentiellement sur des arguments sémantiques. Il faut dire toutefois que l'analyse, qui est basée sur la notion de la "portée", reste plutôt ambiguë. L'auteur suggère, en effet, à la fois que l'AO porte directement sur le verbe, que la séquence [V-X] forme un prédicat complexe et que les verbes du type *rendre* sont à analyser comme des "opérateurs factitifs".

Reprenons d'abord la présentation fournie du prédicat complexe. Selon Pierrard (2001 : 503-504), le verbe (appelé "verbe vecteur") opère "sur deux domaines distincts (pronom objet et AO non autonome) [...] : il identifie [d'abord] son objet pour ensuite le soumettre à l'impact du prédicat complexe VV + AO, qui lui attribue une propriété à acquérir ou à maintenir." L'auteur ne spécifie cependant pas comment le verbe peut à la fois opérer sur SN2 et X et en même temps former un prédicat complexe avec le terme attribut. Il ne nous est, de plus, pas clair comment il faut interpréter l'idée que le verbe "opère" sur d'autres éléments. En outre, lorsqu'il est question de la "portée", les choses paraissent inversées : il ne s'agit alors pas de "l'opération" du verbe sur certains domaines, mais bien de la portée de l'attribut même sur les autres éléments de la phrase. Or, selon Pierrard, c'est principalement par la portée que l'attribut auprès des verbes causatifs se distingue des verbes *croire* et *manger*. En effet, alors que l'attribut porte uniquement sur le SN2 des verbes comme *manger* et qu'il se rapporte à l'objet de *croire* "mais, à travers l'objet, dans le cadre de préd2, [également au verbe]" (Pierrard 2001 : 503), l'attribut des verbes causatifs porte toujours sur SN2, mais cette fois-ci il porte aussi **directement** sur le verbe vecteur (et non à travers l'objet). Cette analyse s'appuie, d'une part, sur l'impossibilité de paraphraser les constructions attributives causatives par une structure avec complétive : l'absence d'équivalence avec une structure complétive prouve, selon Pierrard, qu'il n'est pas pertinent d'envisager l'existence d'un rapport hiérarchique entre le verbe vecteur et l'ensemble des éléments [SN2-X]. D'autre part, Pierrard invoque, curieusement, le fait que les compléments clitiques de l'attribut se placent devant le verbe conjugué, pour soutenir l'interprétation de la portée. Le recours à cet argument est, en effet, étonnant vu qu'il permet de montrer, comme l'affirme Pierrard lui-même, l'absence d'autonomie de la

prédication seconde par rapport à la prédication première. Or, il ne nous est pas clair comment un élément dépourvu d'autonomie peut encore porter sur d'autres éléments de la phrase.

L'interprétation relative à la portée de l'attribut paraît d'autant plus problématique qu'elle semble contradictoire avec l'analyse également avancée par Pierrard selon laquelle les verbes du type *rendre* fonctionneraient comme des "opérateurs factitifs" comparables à *faire*. Pierrard signale, en effet, que les verbes comme *rendre* subissent une "déplétion sémantique". Celle-ci ressort, d'après l'auteur, en premier lieu, de la modification du système argumental des verbes. Dans le cas du verbe *rendre*, cette modification se manifesterait par le fait que le verbe perd "la faculté de régir un complément d'attribution pour indiquer la cible de l'action. Dans [(357b)], celle-ci est rendue par le support/OD " (Pierrard 2001 : 505) :

- (357) a. *L'étudiant à qui le prof a rendu la feuille.* (= (22a) in Pierrard 2001 : 505)
b. *L'étudiant que le prof a rendu nerveux.* (= (22b) id.)⁹⁷

La réduction du sémantisme des verbes comme *rendre* se manifesterait, en second lieu, par la modification de leur signification, comme en témoigne le couple d'énoncés suivants :

- (358) a. *Je l'ai laissée guérie* (= (23c) in Pierrard 2001 : 505, exemple repris à
Blanche-Benveniste 1991 : 85)
b. *Ils la laissent tranquille* (= (24c) id.)

Or, il ne nous est pas clair comment il faut concilier l'idée que l'attribut porte directement sur le verbe et l'analyse de celui-ci comme un opérateur factitif. De plus, l'on peut se demander pourquoi l'auteur, tout en admettant que les verbes du type *rendre* ont un sémantisme réduit, ne fait plus référence à l'hypothèse du prédicat complexe formulée plus tôt. Ceci est peut-être dû au fait qu'il considère que les verbes comme *rendre* combinent le rôle de verbe factitif "avec une pesée modalisante sur préd2" :

- (359) a. *Le prof a rendu Jean nerveux.*
b. [Le prof a fait que Jean est devenu nerveux] (= (25a) in Pierrard 2001 : 505)
(360) a. *Le médicament a gardé Marie éveillée / en vie.*
b. [Le médicament a fait que Marie reste éveillée / en vie] (= (25b) id.)
(361) a. *Ils laissent les enfants tranquilles.*
b. [Ils font que les enfants puissent être tranquilles],

⁹⁷ Faisons remarquer que l'argument invoqué pour le verbe *trouver* (du type *croire*) semble plutôt infirmer l'hypothèse de l'affaiblissement sémantique. Pierrard signale, en effet, que *trouver* dans l'exemple (i.b) perd "la capacité d'avoir des sujets non humains" (p. 505) :

- (i) a. *L'appareil les a trouvés enfouis dans le sol.* (= (21a) in Pierrard 2001 : 505)
b. (?) *L'appareil les trouve jolies.* (= (21b) id.)

Le verbe imposerait dès lors plus de restrictions sélectionnelles au sujet "dans son emploi en subduction" (Pierrard 2001 : 505) que lorsqu'il a son sens plein. Or, ceci va à l'encontre de ce qui est affirmé, par exemple, par Heine (1993, cf. Noël 2001) en rapport avec le degré d'auxiliarité des verbes. D'après son "échelle d'auxiliation", les verbes ont un degré d'auxiliarité plus élevé lorsque leur sujet n'est plus confiné aux référents humains/volontaires.

part, il est "complément" du verbe⁹⁸. Muller n'explique cependant pas ce qui justifie l'analyse du prédicat X comme un complément du verbe.

1.5.4.3. Les verbes de (dé-)nomination

Tout comme les verbes résultatifs-créatifs, les verbes de (dé-)nomination ne font généralement pas l'objet de beaucoup de commentaires. La plupart du temps, ils sont rangés, avec les verbes causatifs stricts comme *rendre* dans la catégorie générale des constructions attributives auprès des verbes comme *croire*. Quelques auteurs seulement adoptent une position différente pour certains de ces verbes.

Il s'agit, d'une part, des auteurs qui réservent une classe de verbes indépendante aux verbes causatifs comme *rendre* (Gross 1968 et Pierrard 2001). Or, l'analyse qu'ils proposent des verbes de (dé-)nomination n'est pas identique. Gross (1968) ne maintient, en effet, pas l'analyse du prédicat complexe (qu'il a proposée pour *rendre* et *mettre*) pour les verbes *élire*, *nommer* et *appeler*. Ceux-ci apparaissent comme une sous-classe au sein de la classe des verbes du type *manger* qui n'admettent pas de paraphrase avec une proposition complétive⁹⁹. Pierrard (2001), de son côté, juge impossible d'associer les constructions attributives de ces verbes aux constructions "amalgamées" (i.e. type *manger*) ou "propositionnelles" (i.e. type *croire*), étant donné, d'une part, qu'il paraît possible d'ajouter un prédicat "amalgamé" à une construction causative :

(368) *Il l'a nommé commandant jeune.* (Pierrard 2001 : 506),

et, d'autre part, que la construction attributive n'est pas paraphrasable par une structure avec complétive :

(369) **Il a nommé qu'il soit/devienne commandant.* (id.)

Toutefois, le fait que le sens des verbes de (dé-)nomination ne s'affaiblit pas dans la construction attributive semble également aller à l'encontre d'une interprétation identique à celle des verbes comme *rendre*. Leur analyse syntaxique apparaît dès lors comme incertaine.

D'autre part, nous faisons une exception par rapport à la limite que nous nous étions imposée au début de ce paragraphe, en présentant deux analyses des verbes de nomination anglais *elect* ("élire") et *appoint* ("nommer"). Le traitement qu'Aarts (1992) et Rothstein (2001) leur réservent nous paraît, en effet, intéressant à signaler, étant donné qu'il permet de montrer que l'application stricte de certains des critères jugés primordiaux ne permet sans doute pas de saisir réellement le fonctionnement des CAO. En outre, l'analyse

⁹⁸ Par cette interprétation, Muller se rapproche au fond des analyses proposées par Blanche-Benveniste (1988, 1991) et par Riegel (1991) pour l'ensemble de la classe des verbes comme *manger*. Ce qui l'en distingue est le fait qu'il limite l'applicabilité de l'analyse à certains types de verbes, notamment ceux décrits ici, qui véhiculent, dans la construction attributive, un sens causatif à côté de leur sens concret. Muller propose – bien que prudemment – la même analyse pour certains emplois des verbes *trouver* et *retrouver*. L'attribut auprès du verbe *manger* même est analysé comme un circonstant (cf. emploi à concomitance).

⁹⁹ Il convient toutefois de répéter que Gross prévoit en fin de compte la même analyse syntaxique pour la construction attributive des verbes *croire* et *manger* : celle-ci est, en effet, dans les deux cas présentée comme étant dérivée d'une structure profonde avec proposition complétive (cf. *supra*).

proposée par les deux auteurs pour l'anglais est (partiellement) transposable aux données françaises. Or, il s'avérera que les résultats produits par certains des tests proposés antérieurement amènent des conclusions contradictoires.

Contrairement à la plupart des auteurs, Aarts et Rothstein estiment que les verbes *appoint* et *elect* nécessitent une analyse identique à celle prévue pour *manger* étant donné que l'élément SN2 est un argument auquel le verbe assigne un rôle thématique et que le constituant X n'est pas indispensable dans la phrase. Le constituant X est dès lors analysé comme un circonstant adjoit au syntagme verbal. Que SN2 soit un argument du verbe ressort en premier lieu du fait que la construction SN1-V-SN2-X implique la structure SN1-V-SN2 :

(370) a. *We appointed her professor of logic.* (= (142) in Aarts 1992 : 48)

b. => *We appointed her.*

D'autre part, Aarts signale que le verbe *appoint* ne peut être suivi des éléments non référentiels *it* et *there*¹⁰⁰. Cela signifie donc que le verbe impose des restrictions de sélection à l'élément SN2.

De manière analogue, il paraît possible d'affirmer que les CAO accompagnant les verbes *élire* et *nommer* (s'il réfère à l'assignation d'une fonction) français entretiennent un rapport d'implication avec la structure transitive correspondante :

(371) a. *Oscar Ribas a été élu premier ministre, mercredi 19 janvier, avec 15 voix sur 28, par les membres du Conseil général des vallées (Parlement) élus eux-mêmes en décembre 1993.* (LM 21/01/1994, p.4)

b. => *Oscar Ribas a été élu.*

(372) a. *Epargné par la guillotine, il fut récompensé par Louis XVIII qui lui décerna la croix de Saint-Louis et le nomma maréchal de camp, charge que d'ailleurs il négligea complètement.* (LM 10/01/1994, p.R03)

b. => *Louis XVIII le nomma.*

De plus, il semble plausible que le terme SN2 doit être sémantiquement compatible avec les verbes concernés : les référents non humains paraissent notamment exclus.

Or, si ces éléments semblent confirmer que les verbes *élire* et *nommer* ont une structure argumentale analogue aux verbes anglais *elect* et *appoint* et qu'ils semblent (du moins d'après l'analyse défendue par des auteurs comme Aarts et Rothstein) ainsi devoir s'analyser de la même manière que *manger*, il importe de faire remarquer que d'autres propriétés – formelles cette fois-ci – semblent aller à l'encontre de cette hypothèse. Au vu des exemples suivants, les verbes *élire* et *nommer* permettent en effet les opérations de la cliticisation et de l'extraction des compléments de l'attribut :

¹⁰⁰ Selon Rothstein (2001), l'analyse du constituant attributif auprès du verbe *elect* comme un circonstant se justifie en outre par le fait que l'adverbe situé derrière le constituant SN2 peut se rapporter au verbe principal de l'énoncé :

(i) *They elected him repeatedly president.* (= (30c) in Rothstein 2001 : 53)

- (373) *Le 24 avril 1955, il est élu au Conseil Général du département d'Oran (canton de Saint Lucien) et le 29 avril suivant, il **en** est élu président.* (www.salan.asso.fr/Biographies/sidcara.htm, 25/05/2005)
- (374) *Chef d'orchestre à l'Opéra de Paris, Royer **en** est nommé ensuite inspecteur général.* (j_mirou.club.fr/r3.htm, 25/05/2005)
- (375) *Et la forte popularité de Buwono X ne franchit peut-être pas les limites du territoire **dont** il a été élu gouverneur.* (LM 29/08/1998, p.26)
- (376) *Il regagne ensuite la Banque centrale, **dont** il a été nommé gouverneur en 1989.* (LM 31/12/1998, p.4)

D'après l'interprétation accordée à ces manipulations par Guimier (1999), les verbes *nommer* et *élire* devraient, sur la base des résultats obtenus, être classés dans la catégorie du verbe *croire*.

1.5.5. Extension des classes de *croire* et de *manger* - conclusion

La description précédente avait pour but de regarder de plus près les paradigmes des deux types de CAO. Elle aura permis de voir que si l'existence des deux classes *croire/manger* ne semble pas devoir être mise en doute, le comportement des verbes face aux critères généralement utilisés n'est pas toujours univoque. Certains verbes semblent à cheval entre les deux classes (en raison parfois de la polysémie qu'ils manifestent). D'autres (tels que *rendre* ou *vouloir*) semblent requérir l'introduction de sous-classes ou de classes supplémentaires.

1.6. Conclusion

Ce chapitre s'est voulu une réflexion sur les diverses analyses syntaxiques qui ont été proposées dans la littérature pour rendre compte du fait que les énoncés SN1-V-SN2-X se présentent formellement comme une phrase simple - dans laquelle les termes SN2 et X semblent occuper des fonctions comparables à d'autres "compléments" du verbe - tout en comportant, sur le plan sémantique, deux prédications.

Nous avons vu, en premier lieu, qu'il y a un relatif consensus parmi les descripteurs sur le fait que toutes les constructions attributives ne présentent pas un fonctionnement identique et qu'il faut distinguer au moins deux types de structures : celles accompagnant des verbes tels que *croire*, dans lesquelles la prédication seconde semble entretenir un rapport intime avec le verbe, d'une part, et celles accompagnant des verbes du type *manger*, d'autre part, dans lesquelles il ne semble pas y avoir un tel rapport étroit entre la relation prédicative seconde et le verbe.

Nous retenons, en second lieu, que les analyses proposées en vue de rendre compte de ces différences de fonctionnement ressenties varient (entre autres) en fonction des hypothèses de base adoptées dans les cadres théoriques auxquels les études adhèrent, mais que les

divergences de vue sont beaucoup moins importantes pour les verbes du type *manger* que pour ceux du type *croire*.

Pour ce qui est des verbes du type *manger*, il est, en effet, apparu que de nombreux chercheurs s'accordent sur l'analyse globale à prévoir : il y a, d'une part, unanimité sur le fait que le terme SN2 est l'objet (sémantique et syntaxique) de ces verbes ; la plupart des auteurs admettent, d'autre part, que l'élément X ne dépend ni sémantiquement ni syntaxiquement du verbe et lui prètent dès lors le statut syntaxique de circonstant (au niveau du syntagme verbal). Il s'est avéré aussi que les analyses déviantes (interprétant X comme un terme de la valence (Blanche-Benveniste 1988, 1991) ou comme un terme structurellement obligatoire de la CAO (Riegel 1991)) n'ont pas réellement pu être démontrées sur la base des critères présentés.

Quant aux verbes du type *croire*, il est apparu que les points de vue divergent aussi bien sur le plan de la structure argumentale (la valence) des verbes qu'au niveau des analyses fonctionnelle et syntagmatique des principaux éléments impliqués (V, SN2, X) dans les constructions attributives. Or, nous avons vu, d'une part, qu'il est difficile de trouver des critères fiables permettant de saisir avec précision l'organisation argumentale des verbes. D'autre part, il s'est avéré que les critères formels avancés à l'appui des analyses syntaxiques ne permettent pas de donner une réponse définitive aux différentes questions posées (statut syntaxique de SN2, de X, questions de la constituance).

Le troisième élément à retenir de ce chapitre concerne les paradigmes des CAO. S'il est vrai que la distinction des deux catégories *croire/manger* semble justifiée, il semble difficile d'en saisir les limites exactes : certains verbes (parfois en fonction de leurs emplois différents) partagent des caractéristiques avec les deux types de verbes, d'autres présentent un profil plus difficilement associable avec celui d'une des deux classes de constructions de base.

Annexe – Tableau récapitulatif des classes de verbes

Auteur	Croire	Manger	autres classes
Jespersen (1924)	[XN2-X] = objet nexuel find (<i>I found the cage empty, I found her gone</i>) get (<i>he gets things done</i>) make (<i>they made him president, happy</i>) prove (<i>does that prove me wrong ?</i>), wish (<i>she wishes the dinner at an end</i>)	-	-
Nilsson-Ehle (1953)	Attribut : V-[SN2-X] a. Rapport complétif - <u>V volontatis</u> vouloir, désirer, souhaiter, exiger - <u>V de constatation (énoncée, intellectuelle, sensorielle, démontrée / objectif, subjective)</u> admettre, accorder, attester, croire, découvrir, dire, deviner, montrer, penser, prétendre, prévoir, présager, rêver, révéler, savoir, sentir, se représenter, trouver (trouver la porte fermée), trouver (être d'avis) voir b. Rapport consécutif : V efficiendi - <u>idée factitive pure</u> faire, rendre, tenir - <u>idée factitive + autres idées d'actions</u> conserver, constituer, couronner, élire...	Greffon (≠ AO) Rapport temporel ou conditionnel	Hors classe avoir (il a les yeux bleus) Verbes ayant un caractère nettement occasionnel : <i>viens que je te coiffe belle</i> <i>il la bénit abbesse</i> <i>il le rétrogradait marmiton</i> -> la langue offre une marge de liberté pour la création de cas nouveaux
Gross (1968)	Sous-classes de V avec complétive a. exclusion des formes intermédiaires (* SN2 que SN1 V être X) aimer, détester, exiger... b. forme "SN2 que SN1 V être X" admise croire, dire, estimer c. pas de c.impers. possible dire d. X peut être Pa.Prés. + parfois pas de paraphrase avec complétive voir, imaginer, représenter, décrire	Sous-classes de V sans complétive a. SN1 = N hum ; X = Adj. manger, boire, acheter b. SN2 limité parties inaliénables/ parties d'ê.hum. avoir c. SN1 = N hum ; SN2 = N hum ; X = subst. appartenant à petite classe et sans dét. ; pas de question comment élire, nommer d. SN1 = N hum ; X = subst.sans dét. ; admet comment appeler e. SN1 = N hum ; Q : combien payer	Rendre, mettre
Olsson (1976)	Verbes opérateurs – rapport propositionnel a. croire, deviner, imaginer, juger, savoir, supposer, trouver (craindre, espérer)	Verbes non opérateurs (rapport d'implication CAO / c.tr.) a. rapport temporel (paraphr. "quand") aimer (<i>je t'aimais inconstant</i>), apporter, boire, donner,	Rapport résultatif-causatif Rendre, faire, tenir, laisser, garder, maintenir, conserver (Verbes performatifs : Juger, déclarer)

	<p>b. trouver c. voir d. sentir e. vouloir, désirer, exiger, (demander, commander ?) f. aimer, détester</p>	<p>envoyer, manger, montrer, plonger, prendre, présenter, recevoir, rentrer, représenter, servir, trouver (on a trouvé sa femme blessée), vendre, voir</p> <p>b. rapport résultatif-créatif - créer, écrire, construire, faire - V instrumentaux (rares ; productivité limitée) étendez la nappe bien plate, viens que je te coiffe belle, Crio lave rigoureusement propre...</p> <p>c. rapport sélectionnel acheter, choisir, prendre (commander ? il a commandé sa soupe chaude)</p>	<p>Rapport conditionnel-temporel – paraphr. "si" (aucun rapp.implicit.) Adorer, aimer (les cigarettes, il les aime douces), apprécier, détester, préférer</p>
Riegel (1981)	<p>V essentiellement attributifs penser, croire (pas de liste)</p>	<p>V occasionnellement attributifs aimer, brûler, boire, choisir, clouer, commander, construire, conserver, couper, cueillir, découvrir...</p>	
Willems (1981)	<p>Attribut nucléaire a. V admettant paraphrase avec complétive certifier, croire, déclarer, estimer, garantir, imaginer, juger, présumer, prétendre, savoir, sentir, soupçonner, supposer, trouver b. V factitifs d'état (pas de paraphr.) - rendre, mettre, maintenir, conserver - <u>V de nomination</u> élire, naturaliser, acclamer, armer, bombarder, constituer, couronner, établir, faire, improviser, instituer, nommer, ordonner, proclamer, promouvoir, sacrer - <u>V de dénomination</u> surnommer, prénommer, dénommer, intituler</p>	<p>Attribut périphérique a. Paraphrase avec prop.temporelle boire (il boit son vin chaud) aimer (il aime son vin chaud) (pas de liste de V) b. Paraphrase : il retrouve sa mère malade -> il retrouve sa mère : elle est malade il a les yeux bleus -> il a des yeux : ils sont bleus</p>	
Blanche-Benveniste (1988, 1991)	<p>Type II Analyse valencielle : 1988: [V-X]-SN2 1991: V-[SN2-X]</p> <p>Equivalence mauvaise ou nulle avec tel que déclarer, nommer, voir, rendre, croire, faire, maintenir, mettre, sentir, trouver</p>	<p>Type I Analyse valencielle V-[SN2]-[X]</p> <p>V acceptant tel que...le dans au moins une de leurs constructions acheter, accepter, adapter, admettre, adorer, aimer, ambitionner, amener, analyser, appeler, apporter, avouer, boire, chercher, choisir, commander, confier, connaître, considérer, construire, craindre, cuire, dépeindre, détester, deviner, donner, écrire, édifier, élever, employer, envisager, estimer, expérimenter, façonner, faire, fabriquer, falloir, figurer, fonder, former, garantir, garder, haïr, isoler, jouer, juger, laisser, libeller, manger, maintenir, montrer, nommer, noter, orthographier, peindre, permettre, prévoir, prendre,</p>	<p>Extension du Type I e.a. abrutir, aider</p>

		présenter, préparer, produire, prononcer, publier, quitter, ramasser, rappeler, recevoir, rendre, redouter, renvoyer, rêver, sentir, servir, sortir, soupçonner, suggérer, supporter, supposer, tenir , tenter, tracer, traduire, transcrire, transformer, tricoter, trouver, utiliser, vendre, voici, voilà, voir, vouloir	
Remi-Giraud (1991)	Attribut obligatoire a. V causatifs rendre, laisser, tenir , maintenir, garder b. V d'"intellectualité", de parole, de volonté croire, deviner, estimer, juger, penser, savoir, sentir, supposer, trouver, voir , dire, vouloir, aimer	"Attribut" facultatif a. X : constit. fac. de SV ("adverbe" de manière) trouver (<i>j'ai trouvé mon voisin ivre</i>), retrouver , rencontrer, voir (sens physique) + donner, rendre, apporter, recevoir, servir, prendre, boire, manger b. X : constit. fac. de la prop. ("adverbe" de temps,...) - <u>"adverbe" de temps</u> boire (<i>Pierre boit le lait froid</i>), servir - <u>valeur circ. de concession</u> je t' aimais inconstant - <u>valeur circ. de condition</u> je t'aurais aimé davantage fidèle - <u>valeur circ. consécutive</u> il m'a coupé les cheveux courts	
Riegel (1991)	synt. V-[SN2]-[X] sém. V à double complémentation a. V de représentation intellectuelle concevoir, croire, découvrir , deviner, estimer, se figurer, imaginer , juger, prédire, prévoir, se rappeler, savoir, sentir, supposer, trouver, voir b. V d'énonciation appeler, faire, dire, nommer + V de a) employés indirectement comme énonciatifs (croire, estimer, juger, prévoir) c. V opérateurs causatifs faire, rendre, mettre, laisser, garder, maintenir, conserver d. V performatifs certifier, déclarer, proclamer, instituer e. V de sélection aimer , détester , adorer , préférer , commander , demander , vouloir, désirer, supporter, tolérer, falloir	CAO amalgamées a. [SN2-X] spécifie l'état distingué dans lequel se trouve SN2 au moment où s'effectue le processus SN1-V-SN2 abrutir, avoir (~attraper), boire, cacher, cueillir, découvrir , humilier, ramener, recevoir, rendre, retrouver , b. construction résultative : [SN2-X] décrit l'état dans lequel SN2 se trouve à l'issue du procès SN1-V-SN2 créer, faire, dessiner, tenir (tiens-le droit), disposer, étendre, porté (on l'a porté disparu)	
Aarts (1992)	Petite proposition - [SN2-X] est complément unique de V consider, find, prove, think	Petite proposition - Circonstant eat, appoint	
Le Goffic (1993)	Attribut essentiel (deuxième complément direct de V) a. V de perception et d'attitude propositionnelle - <u>V de sensation</u>	Attribut accessoire a. X = adj. prendre (Prenez-le mort ou vif)	Attribut accessoire de l'idée verbale : il chante juste Avec verbes à construction transitive :

	<p>voir, sentir, voilà</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>V de connaissance et d'opinion</u> considérer, croire, estimer, imaginer, juger, reconnaître, tenir, trouver - <u>V déclaratifs</u> déclarer, dire, montrer - <u>V de "mouvements de l'âme", demandant le subjonctif</u> aimer (mieux), préférer, souhaiter, vouloir, il faut <p>b. V factitifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>V factitifs proprement dits</u> faire, laisser, rendre - <u>V de création et de nomination</u> appeler, nommer, surnommer élire, couronner, proclamer, sacrer <p>c. La localisation de l'objet (pas AO, néanmoins traité sous le même point) malgré la prép., le mode de rattachement au verbe est direct : la prép. n'intervient qu'à l'intérieur du compl.</p> <p>-> localisation spatiale, temporelle, notionnelle, valeur attributive - tous les X prépositionnels sont repris par LG + les adverbes et les SN sans prép., ainsi que la locution "en train de"</p> <p><i>Je croyais Paul en Italie, de bonne volonté, là-bas</i> <i>Je veux mon bain à 23°</i> <i>Je te croyais en train de travailler</i> <i>On a trouvé Paul en train de dormir</i> <i>On a aperçu des loups en train de rôder</i> <i>Pour ma part, je voyais plutôt cette réunion un autre jour.</i></p>	<p>quitter (Nous avons quitté Marie rassurée) avoir (J'ai un peu d'argent déposé à la banque) mettre (Un corsage que j'ai mis propre ce matin) boire trouver : je l'ai trouvé prêt à partir voir : je l'ai vu tout tremblant de peur (sens propre de perception => accessoire >> j'aime mieux la voir morte (sens de constater, savoir => essentiel)</p> <p>b. Localisation accessoire (S Prép.) retrouver (la voiture a été retrouvée sans plaque d'immatriculation ; on l'a retrouvé à bout de forces, en train de dormir) choisir (on les a choisis sans défaut), rendre (vous me l'avez rendu en très mauvais état)</p> <p>c. Attribution quantifiante accessoire (AS ou AO) -> se rencontre avec tous les verbes</p> <ul style="list-style-type: none"> - chacun, tous : nous irons tous, je les ai tous comptés - cardinaux : nous partîmes cinq cents - ordinaux : Paul est arrivé premier - seul : Paul a fait cela seul - moi-même... : je le ferai moi-même - le premier... : il a terminé son devoir le premier - tous les deux... : je vous embrasse tous les quatre - l'un l'autre : Marie et Sylvie s'estiment l'une l'autre ; ils se méfient les uns des autres. 	<p><i>hacher menu une viande, arrêter net son élan, aller droit son chemin, sentir bon le chèvrefeuille...</i></p> <p>Autres exemples : <i>acheter, vendre (cher, cent francs)</i></p>
Riegel (1996)	-	<p>Constructions à élargissement attributif (phrase de départ SN1-V-SN2) boire, tailler (<i>ton costume, il te l'a taillé trop large</i>) voir, imaginer (<i>je voyais, imaginais Luc plus grand ; c'est la première fois que je vois Jean aussi content</i>) aimer, préférer (<i>certaines l'aiment, le préfèrent chaud</i>) avoir (<i>il a les yeux bleus ; il a la démarche lourde</i>)</p>	
Guimier (1999)	<p>Complément attributif de l'objet</p> <p>a. V comme croire (paraphr. avec complétive)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>V de connaissance et d'opinion</u> considérer, constater, croire, deviner, estimer, imaginer, juger, penser, postuler, pressentir, présumer, prétendre, prévoir, savoir, sentir, soupçonner, supposer, trouver, voir 	<p>Modifieur attributif de l'objet</p> <p>Classification sémantique</p> <p>a. interprétation temporelle démouler, offrir, tuer, distribuer, livrer, visiter,...</p> <p>b. interprétation résultative</p>	

	<p>- <u>V déclaratifs</u> certifier, déclarer, dire, jurer,... (certains V + valeur performative), s'affirmer, se confesser, signaler</p> <p>- <u>Verbes de perception</u> Apercevoir, deviner, entendre, imaginer, regarder, sentir, voilà, voir</p> <p>b. V comme vouloir (complétive, mais pas toutes les car. de croire) aimer, craindre, espérer, falloir, préférer, rêver, souhaiter, supporter, tolérer, vouloir</p> <p>c. V causatifs conserver, faire, garder, laisser, maintenir, mettre, remettre, rendre, se faire, tenir</p>	<p>faire, créer, fabriquer, dessiner, planter, disposer,...</p> <p>c. interprétation sélectionnelle acheter, commander, choisir, prendre</p> <p><u>liste corpus Guimier (exemples non classés)</u> abandonner, abrutir, accepter, adorer, aider, aimer, amener, appliquer, apprécier, boire, brûler, choisir, commander, confier, connaître, construire, contrôler, couper, créer, cueillir, découvrir, décrire, démouler, dessiner, détester, disposer, distribuer, donner, écrire, enterrer, étendre, faire, livrer, manger, mettre, montrer, offrir, peindre, planter, porter, poser, prendre, quitter, raconter, ramener, recevoir, reconstruire, rendre, renfermer, rentrer, représenter, reproduire, ressortir, retrouver, revendre, savourer, servir, tailler, tenir, transmettre, trouver, tuer, visiter</p>	
Muller (2000)	<p>Construction à "argument copule" croire</p>	<p>Construction à concomitance (présence de X ne doit rien aux contraintes de valence de V, mais tout aux besoins communicatifs qui conduisent à la constr. des circ.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - relation de contiguïté temporelle boire - interprétation conditionnelle : il boit son café chaud (pas traitée) - interprétation sélectionnelle 	<p>V opérateurs causatifs Rendre, faire, laisser</p> <p>X est surajouté à la structure valencielle normale de V (dépouiller nu)</p>
Muller (2001)	<p>Verbes opérateurs</p> <p>a. <u>V de "croyance" et de "volonté"</u> : affirmer, assurer, augurer, croire, désirer (pas de liste)</p> <p>b. V rendre + avoir</p>	<p>Emplois à concomitance</p> <p>a. lien temporel manger, boire, aimer (les aubergines, elle les aime farcies), rendre (il m'a rendu le livre déchiré), voir (dans ce film, on la voit nue)</p> <p>b. lien sélectionnel acheter</p> <p>c. lien "subjectif" voir (je la vois rouge, cette lumière)</p> <p>Liste de constructions (verbes commençant par "A") il les accomode vertes (les bananes) ; on les accepte manuscrites, les demandes ; on les a acclimatées jeunes ; on les accueille jeunes ; on les achemine fraîches, les troupes ; je les achète neuves ; je l'acquiers neuve ; on les adapte encore non publiées, les pièces de théâtre ; je l'admets sincère, la contradiction ; on les admire jeunes ; on les adopte jeunes ;</p>	<p>1. Opérateurs supplétifs on les dépouille nus comme des singes ; il les écrit courts, ces livres ; il les a abandonnés dépouillés de tout ; il l'abat raide ; je l'ai accrochée chiffonnée (ma veste) ; je l'ai acquittée pleine et entière, ma dette ; il les affiche irrévérencieuses, ses opinions ; on les agglomère serrés ; elle l'agrafe trop serrée, sa robe ; il l'aiguise bien tranchant ; il l'a ajustée trop serrée, sa cravate ; je les aligne bien serrés, mes thuyas ; je l'allonge bien étirée, la pâte ; on les amarre serrées ; on l'amasse bien tassé, le sable ; on l'a aménagée plus moderne ; on l'a amidonné bien dur, le col ; on les amoncelle bien tassées ; on l'ampute très courte, la jambe ; on l'applique bien lisse, le vernis ; apposez-la bien visible, votre signature ; il les arrange bien serrés ; articulez-les bien ajustées, les pièces ; il l'assume pleine est entière, sa responsabilité ; il l'a eue gratuite</p>

		on les adore un peu garces ; je te l'adresse éplorée (pour que tu la consoles) ; je les affronte affaiblis ; il les aide pauvres ; on les alimente malades ; il les annonce toutes fraîches, les nouvelles ; je l'aperçois très émue ; on l'a appelé jeune à ce poste ; on les applaudit jeunes ; on les apporte arrosées (les fleurs) ; je l'apprécie pleine et entière (ma tranquillité) ; on les assiste âgés ou malades ; il les attire à lui jeunes ; on les a autorisées peintes en noir (le poubelles) ; il l'avale toute crue ; il l'a eue neuve.	2. V + Adj. ayant sens de modifieur adverbial, mais adj. s'accorde avec SN2 -> presque synonyme de l'adverbe : il l'a eue facile/ment, sa promotion il les aboie féroces, ses ordres ; il l'administre brutale, la correction ; il l'avoue totale, son erreur
Pierrard (2001)	Type II (X porte sur V et sur SN2) Juger, trouver	Type I (portée de X limitée à SN2) Acheter, boire, retrouver (<i>on a retrouvé Paul inanimée</i>), servir	Causatifs (Prédicat complexe) - Appeler, rendre, garder, laisser - nommer, faire, élire , promouvoir, ordonner
Riegel (2001)	Constructions à montée du sujet en position d'objet a. V épistémique ou d'énonciation - <u>V épistémique ou de représentation mentale</u> croire, penser, estimer, juger, trouver... - <u>V d'énonciation</u> dire, prétendre, annoncer, donner (gagnant) b. V causatif-attributif strict laisser, mettre, rendre, garder, maintenir, conserver c. V est un verbe causatif-performatif faire, déclarer, nommer, instituer, appeler, baptiser, qualifier de, porter, garantir, certifier, s'avouer, décréter, reconnaître, bombarder, nommer, promouvoir, sacrer, ordonner	-	
Rothstein (2001)	Petite proposition consider, believe, find make	pas de SC (cf. texte) drink, eat, sing (he sang the song out of tune), she brewed coffee too strong elect	
Riegel (2002)	-	Constructions à élargissement attributif (phrase de départ SN1-V-SN2) boire, choisir, creuser (<i>creuser le trou très profond</i>), retrouver , ramener, planter (<i>planter les tuyas trop serrés</i>)	

CHAPITRE II

Analyses syntaxiques des constructions à AO introduit par *comme*

2.1. Introduction

Les constructions à AO introduit par *comme* (CAO-C) ont bénéficié de beaucoup moins d'attention que les CAO-D, mais les aspects abordés sont en partie les mêmes. Tout comme pour les CAO-D, les auteurs s'interrogent sur les paradigmes des CAO-C et avancent des analyses syntaxiques pour les différentes catégories de constructions reconnues.

Les questions relevant de la typologie et de l'analyse syntaxique des CAO-C seront traitées dans la suite de ce chapitre. Nous ne discuterons pas ici, en revanche, la question liée à l'analyse catégorielle de l'introducteur *comme*. Bien que cette question nous paraisse intéressante, il serait préférable, nous semble-t-il, de l'examiner dans le cadre d'une réflexion sur les différents mots pouvant introduire l'AO (*en, de, pour*) ou dans celui d'une étude comparant l'emploi de *comme* dans les CAO aux fonctionnements qu'il peut avoir dans d'autres positions syntaxiques (en tant que mot interrogatif, ou comme introducteur des compléments de manière ou de comparaison...) ¹.

2.2. Existence d'une dichotomie pour les CAO-C ?

Les études qui fournissent une description quelque peu approfondie des CAO-C optent toutes pour une distinction de deux types de structures attributives de base. Il semble donc y avoir un minimum d'analogie entre les descriptions des CAO-C et celles des CAO-D. Cependant, comme il ressort du tableau ci-dessous dans lequel nous avons à nouveau rassemblé tous les verbes reconnus comme membres des deux classes respectives par les différents auteurs, les paradigmes des deux catégories de CAO-C sont nettement moins concordants que ceux retenus pour les CAO-D. Les divergences, sans doute en partie imputables au nombre peu élevé de verbes pris en considération, sont telles qu'il n'est pas possible de dégager pour le "type II" un verbe modèle qui puisse servir de point de départ à

¹ Des propositions ont été faites dans ce sens entre autres par Le Goffic (1991), Noël (1996), Simon-Vandenberg & Noël (1997), Halmøy (1998), Pierrard (2002), Léard & Pierrard (2003).

la description des analyses. Chacun des verbes modèles proposés (à savoir *décrire*, *choisir* et *élire*) apparaît, en effet, dans la catégorie de constructions opposée dans une des autres études².

La situation est un peu plus nette pour les constructions du "type I", où les verbes *regard* (pour l'anglais) et *considérer* se profilent plus clairement comme verbes modèles et où quelques autres verbes figurent deux fois dans les listes de verbes proposées (*percevoir* (*perceive*), *reconnaître* (*recognize*)). Toutefois, le verbe *décrire* étant inséré dans la catégorie des verbes du type *considérer* dans l'étude de Guimier (1999), le paradigme des CAO du type I qu'elle propose apparaît comme plus étendu que dans les autres études.

Auteur	Type I	Type II
Postal (1974)	Construction à montée regard as (V modèle), consider, select, choose , elect , pick	Autre (analyse non précisée) want, need, like
Borkin (1984)	Construction à montée accept, admit, declare, establish, perceive, recognize, regard, reveal, see, view	Autre (analyse non précisée) admit, assassinate, introduce, refuse, reject, welcome
Aarts (1992)	ECM-V & SC regard as (V modèle), intend as, take as ; imagine (as), consider (as), deem (as), reckon (as)	V de contrôle describe (V modèle), characterise
Guimier (1999)	Considérer (Complément attributif) annoncer, concevoir, décrire , percevoir, poser, reconnaître, regarder	Attribut "comme N" 1. Type choisir accepter, avoir, choisir, citer, classer, déclarer, dénoncer, désigner, donner, employer, prendre, présenter, pressentir, proposer, ressentir, sacrifier, user, utiliser 2. Type élire adouber, élire, instituer, nommer 3. AO "délimiteur de classe" (pas de liste de verbes)

Il faut faire remarquer que si Aarts (1992) distingue deux types de constructions à "attribut de l'objet" (en réalité il parle des "predicative *as*-strings related to the postverbal NP" (p.112)), il examine également des constructions prédicatives en *as* dont le prédicat est "contrôlé" par des SN ayant une fonction autre que celle d'"objet direct". Le SN support peut notamment occuper la fonction d'objet prépositionnel ou de sujet :

- (1) *This happened to me as a child.* (Aarts 1992 : 112)
- (2) *Jonathan came to visit me as my lawyer.* (id.)

Etant donné que l'élément support du prédicat second dans ces énoncés n'est pas un objet direct, nous pourrions simplement les passer sous silence, notre étude ayant pour objet les constructions à attribut de l'objet (direct). Ces constructions méritent cependant d'être prises en considération dans la mesure où elles s'apparentent au troisième type d'attribut

² Nous verrons, en outre, que Guimier (1999) prévoit des analyses différentes au sein de la classe des attributs du type "comme N".

("comme N") se rapportant à l'objet direct distingué par Guimier (1999, cf. tableau "délimiteur de classe").

A la section suivante (2.3.), nous présenterons les diverses analyses qui ont été proposées pour les CAO en *comme*. Pour ce qui est des constructions du "type I", nous focaliserons sur les verbes modèles *regard* et *considérer* et ferons abstraction des divergences observées en rapport avec l'extension de la classe concernée. Ces divergences seront traitées à la section 2.4. En l'absence d'accord sur l'existence d'un verbe modèle pour les CAO du "type II", l'approche adoptée pour les CAO du type I ne pourra pas être maintenue. Nous discuterons dès lors, à la section 2.3.2., les interprétations fournies, le cas échéant, pour les différents verbes modèles proposés.

2.3. Les analyses

2.3.1. Analyses des constructions du type I

Deux des trois hypothèses avancées en rapport avec les CAO-D régies par les verbes du type *croire* sont également retenues pour la structure auprès de *considérer* (et de *regard*) : la première est celle qui analyse la séquence [SN2-*comme*X] comme un complément unique sous-catégorisé par le verbe. D'après la deuxième hypothèse globale, le verbe se construit avec deux compléments, à savoir SN2 et [*comme*X] :

- (3) a. SN1 – V – [SN2 – *comme*X]
b. Le président considère [ce vote comme un fait accompli]³
- (4) a. SN1 – V – [SN2] – [*comme*X]
b. Le président considère [ce vote] [comme un fait accompli]

L'interprétation selon laquelle le verbe forme un prédicat complexe avec le prédicat second n'est pas envisagée pour les constructions en *comme*.

Il faut signaler toutefois que certains auteurs (à savoir Borkin 1984, Chomsky 1981, Postal 1974) qui défendent avec force l'une ou l'autre interprétation pour les constructions non introduites formulent quelques réserves en rapport avec l'applicabilité de ces analyses aux CAO en *comme*.

2.3.1.1. La séquence [SN2-*comme*X] comme complément unique du verbe

L'hypothèse selon laquelle le verbe principal prend pour complément la séquence entière [SN2-*comme*X] est mentionnée avec prudence par Chomsky (1981) et défendue sans

³ L'exemple est construit à partir de l'extrait suivant tiré du *Monde* :

- (i) *Boris Eltsine n'a toujours fait aucun commentaire à ce propos. Une seule allusion dans son discours de politique générale jeudi " la réconciliation civique ne signifie pas le pardon total " laisse supposer que le président n'entend pas **considérer** ce vote comme un fait accompli (le Monde du 26 février). (LM 28/02/1994, p. 5)*

réserve par Aarts (1992)⁴. Chomsky envisage, en effet, d'analyser l'ensemble des éléments [SN2-*comme*X] comme une petite proposition, mais il estime cette interprétation moins justifiée que pour les CAO sans *comme* (*as*). En effet, comme il a été dit antérieurement, l'analyse syntaxique des CAO telle qu'elle est proposée par Chomsky dans le cadre théorique de la grammaire du Gouvernement et du liage dépend de façon cruciale du statut argumental de SN2 : en vertu du principe de projection, SN2 ne peut être un complément du verbe que s'il est également un argument thème-marqué par celui-ci. Si le verbe n'assigne pas de rôle thématique à SN2, celui-ci doit être analysé comme le sujet d'une petite proposition [SN2-*comme*X]. Or, Chomsky fait observer que le verbe *regard* admet bien l'élément vide *it* dans la position de SN2 mais semble plus réfractaire à la forme *there* :

(5) *I regard it as obvious that he will win.* (= (26i) in Chomsky 1981 : 109)

(6) *I regard there as being many reasons to continue with our efforts.* (= (26ii) id.)⁵

Il estime dès lors qu'il est plus difficile de décider si SN2 est à analyser comme le sujet de la petite proposition ou comme l'objet du verbe principal⁶. L'hypothèse de la petite proposition lui paraît par conséquent moins facilement défendable.

Aarts (1992), par contre, mentionne la possibilité pour les éléments vides *it* et *there* d'apparaître en position de SN2 comme un des arguments en faveur de l'analyse qui interprète la séquence [SN2-*comme*X] comme un complément unique du verbe, sans faire allusion aux réserves formulées à ce propos par Chomsky⁷. En revanche, il invoque d'autres arguments à l'appui de l'hypothèse selon laquelle SN2 n'est pas un argument thème-marqué par le verbe recteur et il essaie de démontrer que la séquence [SN2-*comme*X] fonctionne effectivement comme un constituant unique auprès du verbe. Les critères concrets auxquels il fait appel seront commentés à la section 2.4.

Or, il convient de signaler qu'Aarts (1992) prévoit (à la différence de Chomsky (1981) et d'autres auteurs), deux analyses légèrement différentes en fonction de la forme adoptée par le noyau du constituant X. Tout d'abord, lorsque X a pour noyau un participe présent :

(7) a. *I regarded [them as being clowns]* (= (375) in Aarts 1992 : 113)

b. *I regarded [the policy as having no effect]* (= (376) id.),

la structure SN1-V-SN2-*comme*X est analysée comme une construction du type "Exceptional Case Marking", par analogie avec les structures contenant une proposition

⁴ Les CAO en *comme/as* ne sont pas prises en considération par les auteurs qui soutiennent l'analyse nexuelle pour les CAO non introduites, mais Eriksson (1993) mentionne, parmi les exemples de l'objet nexuel, un exemple dont le constituant X est introduit par *pour* :

(i) *On me prend toujours pour un homme très dur.* (Green, in Eriksson 1993 : 52)

⁵ Chomsky qualifie l'exemple (6) de "relatively unacceptable" (p.109).

⁶ On retrouve la même hésitation dans Postal (1974) et Borkin (1984), cf. point 3.2.1.2..

⁷ Les exemples cités par Aarts sont les suivants :

(i) *I regard it as foggy enough to cover our retreat.* (= (368a) in Aarts 1992 : 112)

(ii) *I regard there as being too many people present.* (= (368b) id.)

infinitive introduite par *to*, appelée "Exceptional Clause" ("proposition exceptionnelle") par Radford (1988) :

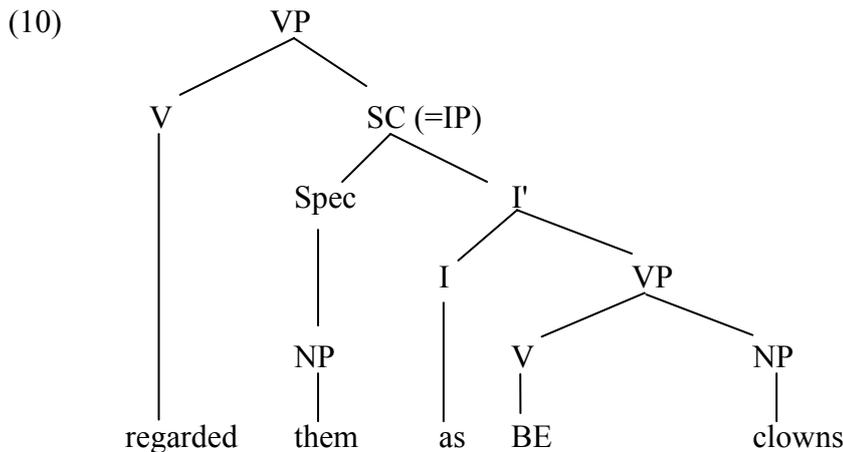
- (8) a. *I believe [the President to be right]* (= (96a) in Radford 1988 : 317)
 b. *I've never known [the Prime Minister to lie]* (= (96b) id.)

Selon Aarts, les séquences entre crochets de (7) prennent, tout comme celles de (8) la forme d'un IP, dans lequel *as* occupe le noeud "I", à l'image de *to* dans les constructions infinitives.⁸

En revanche, lorsque le constituant X est averbal, comme dans (9) :

- (9) *I regarded them as clowns.* (= (384) in Aarts 1992 : 115),

Aarts opte pour l'analyse de la "petite proposition" ("small clause") qu'il a défendue pour les CAO sans *comme*. Sans entrer dans les détails de l'analyse qui sont liés au cadre théorique de la grammaire de Gouvernement et du liage, nous précisons que la petite proposition est considérée comme ayant le statut d'un IP (tout comme la "proposition exceptionnelle"). L'élément *as* est à nouveau interprété comme un élément inflectionnel (occupant le noeud "I") et le constituant attributif, lui, est analysé comme un SV contenant un verbe implicite 'BE'. La représentation du syntagme verbal *regarded them as clowns* de (9) est la suivante :



2.3.1.2. Les éléments [SN2] et [commeX] sont deux compléments du verbe

Les études qui analysent les éléments [SN2] et [commeX] comme deux compléments du verbe se situent dans deux cadres théoriques bien distincts : celles de Postal (1974) et de Borkin (1984) appartiennent au cadre de la Grammaire transformationnelle, tandis que celle de Guimier (1999) adopte les principes de la Grammaire syntagmatique guidée par les têtes. Cette différence n'empêche toutefois pas les auteurs de désigner par le même

⁸ Nous nous limitons à présenter l'analyse qu'Aarts propose de l'élément *as*. C'est également l'analyse qu'il défend pour *from* dans des phrases du type :

- (i) *Jim prevented the sailor from drowning the cat.* (= (303) in Aarts 1992 : 90)

Pour l'argumentation de ces analyses, voir Aarts (1992).

terme l'analyse qu'ils proposent des CAO en *comme/as* : celles-ci sont en effet analysées comme des constructions à "montée du sujet en position d'objet". Leurs études partagent, en outre, l'hypothèse fondamentale par laquelle elles s'opposent principalement aux analyses présentées au point précédent : tant pour Guimier que pour Postal et Borkin, l'élément SN2 n'est pas à analyser comme un sujet (syntaxique /vs/ superficiel) mais bien comme l'objet du verbe principal.

Les points sur lesquels ces études divergent sont principalement liés aux prémisses fondamentales qui sous-tendent les théories auxquelles elles adhèrent. En effet, si Postal et Borkin accordent le statut d'objet à l'élément SN2, ils estiment en même temps qu'il s'agit d'un objet dérivé (superficiel) qui occupe, en structure profonde, la fonction de sujet. L'on relève donc deux volets dans l'argumentation : d'une part, les auteurs essaient de démontrer que SN2 fonctionne, au niveau superficiel, comme un objet et non comme un sujet ; d'autre part, ils vont à la recherche d'arguments permettant de prouver que SN2 est réellement issu d'un sujet profond. Or, les deux auteurs estiment qu'il est plus difficile de trouver des preuves convaincantes à l'appui de l'analyse de la "montée" pour les constructions en *as* que pour les constructions infinitives en *to*⁹. Les arguments invoqués seront présentés à la section 2.4.

Si Postal et Borkin éprouvent quelques difficultés à prouver que SN2 est issu d'un sujet en structure profonde et donc à soutenir l'hypothèse de la "montée" pour les CAO en *comme*, Guimier (1999) affirme, elle, sans réticence que la CAO en *comme* auprès de *considérer* est une construction à montée du sujet en position d'objet. Conformément aux principes de la Grammaire syntagmatique guidée par les têtes, elle ne distingue, en effet, pas deux niveaux syntaxiques différents, mais elle opère une distinction entre le niveau syntaxique et le niveau sémantico-argumental de l'analyse. Or l'analyse syntaxique des CAO en *comme* auprès de *considérer* suit fidèlement celle des CAO auprès des verbes comme *croire* : le terme SN2 est l'objet syntaxique du verbe principal sans être un argument sélectionné par celui-ci ; le constituant *comme*X, de son côté, est interprété comme le deuxième complément sous-catégorisé par le verbe. Les arguments que Guimier invoque portent d'une part sur le constituant X et servent à montrer que celui-ci est un complément du verbe ; ils ont trait, d'autre part, au statut argumental de SN2. Ils seront traités à la section 2.4.

⁹ Borkin estime en outre qu'un certain nombre de faits démontrent que le constituant SN2 se comporte un peu plus comme un objet que l'élément SN2 des constructions infinitives introduites par *to*. La différence entre les deux types de constructions lui paraît liée au fait que la séquence SN1-V-SN2 des constructions en *as* présente une autonomie syntaxique plus importante que celle des constructions infinitives en *to* et au comportement plus "adverbial" du constituant introduit par *as* : "the total agreement among linguists about the surface structure object status of pre-*as* NP's and the lack of agreement about the object status of pre-*to* NP's is in a sense justified by a greater syntactic integrity of pre-*as* SVO strings than of pre-*to* SVO strings, and concomitantly more adverbial-like behavior of *as* clause adjuncts than infinitive clause adjuncts" (Borkin 1984 : 29).

Etant donné que les critères décrits par l'auteur concernent spécifiquement la différence entre les constructions en *as* et les constructions infinitives en *to*, nous ne les traiterons pas ici. Il ne nous paraît pas sûr en effet qu'une transposition simple à l'opposition entre les constructions à AO-C et celles à AO-D soit possible.

2.3.2. Analyses des constructions du type II

Comme il a été dit plus haut, il n'y a pas d'accord sur la composition minimale du deuxième groupe de constructions attributives en *comme*. En outre, si Postal (1974) et Borkin (1984) énumèrent quelques verbes (cf. tableau section 2.2.) pour lesquels ils ne jugent pas adéquate l'analyse de la montée, ils ne proposent pas d'analyse alternative permettant de rendre compte des particularités que présentent les CAO construites par les verbes en question. Borkin suggère seulement que le constituant [*comme/as* X] fonctionne comme un complément adverbial dans les constructions que l'on ne peut analyser comme des structures à montée.

Aarts (1992) et Guimier (1999) sont ainsi les seuls à avancer des analyses plus développées pour les CAO des verbes qui n'entrent, selon eux, pas dans la classe des verbes comme *considérer* (ou *regard* pour l'anglais). Ci-après, nous présenterons d'abord l'analyse proposée par Aarts pour les verbes comme *describe* (*décrire*). Ensuite nous nous intéresserons aux attributs que Guimier appelle les attributs du type "*comme* N" (2.3.2.2.).

2.3.2.1. Aarts (1992) et l'analyse des verbes du type *describe*

Aarts fonde la distinction qu'il opère entre les verbes du type *regard* et ceux comme *describe* sur le statut argumental de l'élément SN2. En s'appuyant sur plusieurs critères parmi lesquels figurent entre autres les critères classiques des rapports d'implication et des restrictions sélectionnelles imposées par le verbe, il analyse, en effet, le constituant SN2 de *describe* comme un argument thêta-marqué par le verbe principal et donc comme un objet de celui-ci. L'interprétation de la construction attributive comme une petite proposition semble dès lors exclue.

Or, Aarts affirme en outre (sans fournir de réelle justification¹⁰) que le constituant [*comme*X] est un complément de V. C'est ce qui explique pourquoi l'interprétation de la CAO auprès de *describe* ne suit pas celle qu'il propose pour les CAO non introduites des verbes du type *manger*¹¹. L'analyse qu'il défend pour les constructions du type

(11) *I described him as being a fool.* (= (390a) in Aarts 1992 : 117)

(12) *I described the record as having been set by him.* (= (390b) id.)

(13) *I described him as a complete idiot.* (= (393) id. : 118)

est, par contre, analogue à celle qui est avancée par les auteurs se situant dans la lignée de Chomsky (1981) concernant les constructions infinitives régies par les verbes du type *persuade*, comme dans l'exemple suivant :

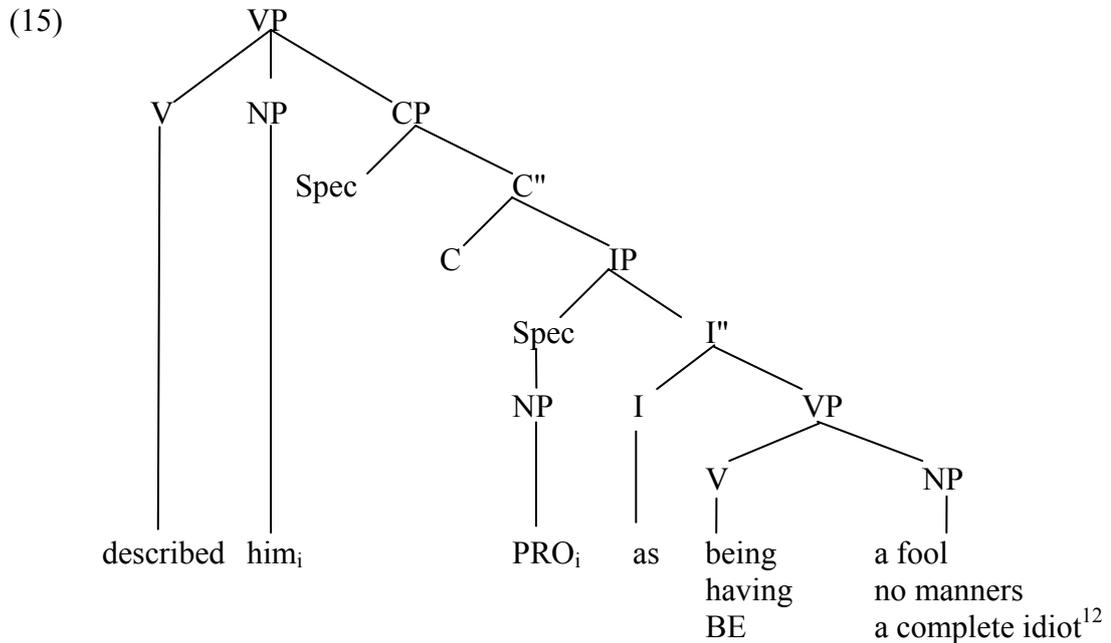
(14) *John persuaded Mary to resign.* (= (108) in Radford 1988 : 320)

¹⁰ L'auteur se limite en effet à affirmer que "*describe* subcategorises for a clause which is (ultimately) headed by *as*" (Aarts 1992 : 116).

¹¹ Pour rappel, le constituant X de la CAO auprès de *manger* est analysé comme un circonstant qui s'adjoint au VP et qui n'est donc pas présenté comme un complément de V (cf. 1.3.2.3.) :

(i) *John INFL [_{VP} [_{VP} ate the meat] [_{SC} PRO raw]]* (= (147) in Aarts 1992 : 50)

Aarts analyse donc les verbes du type *describe* comme des verbes de "contrôle" et il désigne la construction globale par le terme de "controlled dependent predication" : tout comme l'objet *Mary* de (14), le SN2 des énoncés (11) à (13) "contrôle" le sujet PRO du complément propositionnel [PRO *comme*X]. La représentation de leurs SV respectives est comme suit :



2.3.2.2. L'analyse des verbes tels que choisir

A la différence d'Aarts (1992) qui se focalise exclusivement sur le statut argumental de SN2 pour distinguer les deux types de constructions attributives en *comme*, Guimier prend aussi en considération des facteurs syntaxiques et distributionnels pour justifier l'existence de la dichotomie qu'elle propose. C'est d'ailleurs à partir de leurs caractéristiques distributionnelles que Guimier assigne dans un premier temps les CAO-C aux deux classes de constructions distinguées. Or, ce qui caractérise fondamentalement de ce point de vue les constructions des verbes comme *choisir*, c'est qu'elles n'admettent, dans la position de l'attribut que des syntagmes nominaux non déterminés. C'est pourquoi Guimier décide d'appeler ces attributs "les attributs de type *comme* N" (Guimier 1999 : 236).

La forte restriction imposée à la catégorie grammaticale de l'attribut semble rapprocher les CAO du type *choisir* des CAO non introduites auprès des verbes comme *manger*. Les deux types de constructions partagent en outre certaines propriétés syntaxiques, comme le caractère facultatif du constituant attributif et la possibilité de cliver celui-ci au moyen de *c'est...que* (cf. *infra* 2.4.). Ces ressemblances suggèrent que l'attribut de type "*comme* N"

¹² Contrairement à la petite proposition auprès de *regard* qui prend la forme d'un IP, la proposition régie par *describe* est analysée comme un CP. Cette forme s'impose, selon Aarts (1992 : 117), pour éviter que le sujet PRO ne soit gouverné par le verbe principal.

doit être analysé, de même que l'attribut auprès des verbes du type *manger* comme un "modifieur attributif", c'est-à-dire comme un circonstant (attaché au SV) de la phrase.

Cependant, en dépit de ces similitudes, Guimier estime que l'interprétation du "modifieur attributif" n'est pas adéquate pour tous les attributs du type "*comme* N". Elle juge, au contraire, nécessaire de distinguer trois types d'attributs "*comme* N" dont seul le troisième justifie l'analyse syntaxique du "modifieur attributif". Nous présentons ci-après les trois cas de figure retenus par Guimier, en précisant d'emblée que sa description ne repose pas sur une argumentation développée.

2.3.2.2.1. Les verbes de nomination

L'attribut auprès des verbes de nomination est analysé comme un "authentique complément attributif" (Guimier 1999 : 246) pour la simple raison qu'il alterne avec la construction non introduite et que le remplacement de la construction en *comme* par la forme non introduite n'induit pas de changement de sens important. Dans les deux cas, l'attribut exprime le résultat du procès :

(16) *On a élu Paul comme président.* (= (59) in Guimier 1999 : 246)

(17) *On a élu Paul président.* (= (60) id.)

En outre, le fait que les deux types d'attribut (avec et sans *comme*) ne peuvent pas coexister dans la même phrase est avancé comme argument en faveur d'une interprétation syntaxique identique des deux types :

(18) * *On a élu Paul comme directeur Président.* (= (61) id.)

Cependant, si nous ne voulons pas *a priori* remettre en question l'idée selon laquelle les deux types d'attributs requièrent la même analyse syntaxique, faisons remarquer que Guimier ne justifie pas dans son étude pourquoi l'attribut non introduit auprès des verbes de nomination doit être analysé comme un "complément attributif", c'est-à-dire comme un attribut du type *croire*. De manière plus générale, l'on peut se demander pourquoi une langue disposerait de deux formes différentes pour exprimer une seule fonction (syntaxique) au sein de la phrase. Nous ne répondrons pas à cette question ici, mais nous aurons l'occasion de montrer au chapitre 4 qu'il y a suffisamment de raisons pour ne pas considérer l'attribut en *comme* auprès des verbes de nomination comme une simple variante formelle de l'attribut non introduit.

2.3.2.2.2. Les verbes comme *choisir*

Guimier (1999 : 247) énumère une série de verbes (*choisir, employer, prendre, proposer et utiliser*) qui expriment "l'idée d'un objectif" :

(19) *Marie a choisi Pierre comme témoin.* (= (67) in Guimier 1999 : 247)

Elle note que l'interprétation des constructions attributives auprès de ces verbes est variable. L'attribut peut s'interpréter comme l'objectif du procès lorsque la relation [SN2-X] n'est pas vraie indépendamment du procès. Ainsi, dans l'exemple (19), c'est grâce

au choix de Marie que Pierre acquiert la propriété d'être son témoin. Dans ces cas, *comme* s'avère remplaçable par *pour* (cf. Guimier 1999 : 247) :

(20) *Marie a choisi Pierre pour témoin* (= (68) id.)

Dans d'autres cas, la relation [SN2-X] est vraie indépendamment du procès dénoté par le verbe principal. Si tel est le cas, l'attribut s'interprète plutôt comme le critère qui justifie le procès (cf. Guimier, p.248) et *comme* peut être remplacé par *en tant que*. C'est ce qui se produit dans l'exemple (21) : "ce n'est pas pour jouer le rôle de l'étranger que Paul est choisi par Marie mais parce qu'il est étranger" (Guimier, p.248) :

(21) a. *Marie a choisi Pierre comme étranger* (= (69) in Guimier 1999 : 248)

b. *Marie a choisi Pierre en tant qu'étranger* (= (70a) id.)

Guimier fait remarquer toutefois que les phrases sont souvent ambiguës. L'énoncé suivant permet, par exemple, les deux interprétations :

(22) *Marie a choisi Pierre comme secrétaire* (= (71a) id.)

Soit c'est le choix de Marie qui confère à Pierre la propriété d'être secrétaire, soit c'est le fait que Pierre soit secrétaire qui explique en quelque sorte le choix de Marie. Les deux paraphrases, avec *pour* et *en tant que*, paraissent possibles :

(23) a. *Marie a choisi Pierre pour secrétaire* (= (71b) id.)

b. *Marie a choisi Pierre en tant que secrétaire* (= (71c) id.)

C'est peut-être en raison de ces ambiguïtés que Guimier a du mal à déterminer le statut syntaxique de l'attribut auprès des verbes du type *choisir* : elle évoque la possibilité de le considérer comme un "argument de la valence du verbe" (p.250), mais elle ne cherche pas réellement à justifier cette analyse. Or, s'il n'est donc pas très clair pourquoi l'attribut accompagnant *choisir* devrait être analysé plutôt comme un argument du verbe, il convient de signaler que certaines des propriétés syntaxiques décrites par Guimier (en rapport avec les CAO auprès de *choisir*) laissent plutôt croire que l'attribut fonctionne, tout comme l'attribut direct des verbes du type *manger* comme un modifieur (i.e. un circonstant, cf. *infra*).

2.3.2.2.3. L'AO délimiteur de classe

La troisième catégorie des attributs de type "*comme* N" distinguée par Guimier est illustrée par les exemples suivants :

(24) *J'ai mangé une pomme comme dessert.* (= (75a) in Guimier 1999 : 249)

(25) *Il leur a donné ce thème comme sujet de recherche.* (= (75b) id.)

(26) *Je lui ai acheté un livre comme cadeau.* (= (75c) id.)

C'est la catégorie des CAO de type "*comme* N" par défaut, pour laquelle Guimier semble admettre l'analyse du "modifieur". Elle rapproche le fonctionnement de ce type d'AO-C d'autres emplois de la séquence "*comme* N" où celle-ci ne se rapporte pas nécessairement à l'objet direct de la phrase :

(27) *Comme moyen de transport, un vélo, c'est pratique.* (= (57a) in Guimier 1999 : 245)

(28) *J'ai eu recours à Jeanne comme secrétaire.* (= (57c) id.)

(29) *Qu'est-ce que je vais mettre comme chemise ?* (= (54) id. : 244)

En se référant à Portine (1995), Guimier définit les prédicats "*comme N*" de ce type comme des "délimiteurs de classe" : ils ont pour fonction de délimiter la classe d'objets dont le SN "support" est une instance.

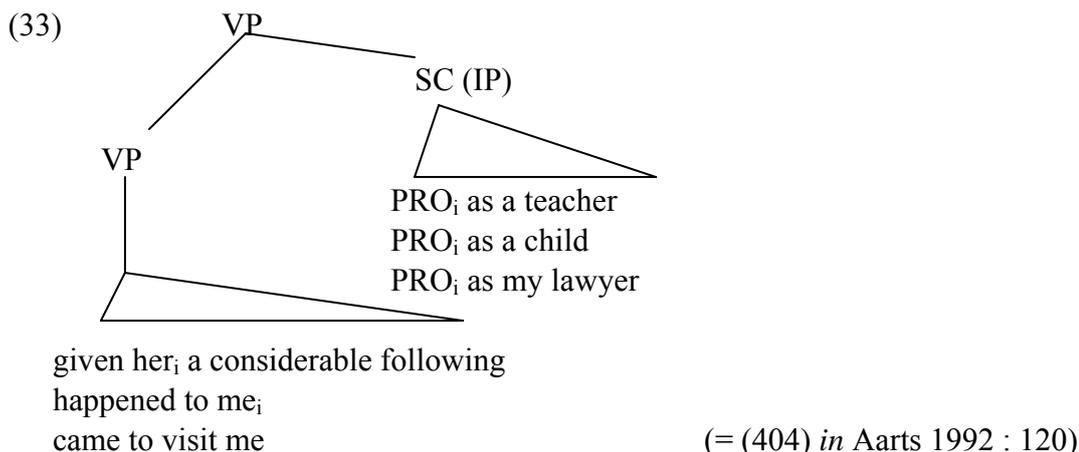
C'est également ce genre d'emplois qui a été relevé par Aarts (1992) dans des exemples comme les suivants :

(30) ... *which has given her a considerable "following" as a teacher.* (Aarts 1992 : 112)

(31) *This happened to me as a child.* (id.)

(32) *Jonathan came to visit me as my lawyer.* (id.)

Or, selon Aarts, les séquences en *as* sont à interpréter comme des circonstants adjoints au syntagme verbal. Nous retrouvons donc une analyse identique à celle qui avait été proposée pour l'attribut sans *comme* auprès des verbes du type *manger* (cf. *supra*) :



2.3.3. Conclusion

Au terme de cette description, il semble nécessaire de s'interroger sur la possibilité de maintenir la dichotomie des CAO-C initialement proposée. Nous avons déjà signalé à la section 2.2. que l'extension des deux classes est très différente d'une étude à l'autre et qu'il ne paraît pas possible de trouver un verbe modèle pour les CAO du type II. Or, il s'est avéré, à la section précédente, que les constructions attributives des verbes admis respectivement par Guimier et par Aarts dans la catégorie II sont d'un tout autre type. De plus, Guimier elle-même ne croit pas justifié de traiter tous les CAO du type "*comme N*" comme une catégorie unique. Au regard de ceci, il semblerait indiqué d'envisager l'existence d'au moins trois classes de constructions attributives en *comme/as* : celle des verbes du type *considérer*, celle auprès de *décrire* (à laquelle pourraient éventuellement

être associés les verbes de nomination et ceux du type *choisir*) et celle des autres verbes du type "comme N". Dans ce qui suit, nous essaierons de vérifier comment les critères employés soutiennent les typologies et les analyses proposées.

2.4. Les critères et l'extension des deux classes de CAO

La présentation suivra *grosso modo* l'ordre dans lequel les critères ont été discutés au chapitre précédent, à cette exception près toutefois que nous aborderons d'abord les caractéristiques distributionnelles que Guimier a relevées pour chacune des deux constructions qu'elle distingue.

2.4.1. Les critères distributionnels

Selon Guimier (1999), les CAO auprès de *considérer* s'opposent en premier lieu à celles du type *choisir* par le fait que la liberté catégorielle de leur constituant attributif est beaucoup plus grande. En effet, alors que l'attribut auprès de *choisir* ne tolère que les SN non déterminés, les catégories admises auprès de *considérer* sont très variées. Guimier (1999 : 234-235) relève le syntagme adjectival, le syntagme nominal déterminé, le syntagme nominal non déterminé, le syntagme prépositionnel, le syntagme verbal au participe présent et le syntagme verbal au participe passé. Les CAO auprès de *considérer* se caractérisent également par la possibilité d'insérer le participe présent du verbe *être* dans le constituant attributif et par l'autorisation de la proforme *tel* derrière *comme*. Les CAO auprès de *choisir*, par contre, n'admettent ni le participe présent, ni la proforme *tel*. Guimier mentionne en outre que certains verbes de la classe de *considérer* peuvent également s'employer avec une construction complétive sémantiquement équivalente à la construction attributive¹³. En revanche, si les verbes du type *choisir* admettent une construction complétive, celle-ci ne peut pas servir de paraphrase à la construction complétive.

Guimier signale d'autre part que les différences distributionnelles constatées vont de pair avec une différence relative à l'extension des deux classes : la classe de *considérer* est censée être limitée à un petit nombre de verbes, tandis que celle de *choisir* se définit comme une classe ouverte. Par cette propriété, les deux classes de verbes semblent se rapprocher de la dichotomie reconnue pour les CAO-D : la classe de *croire* est censée être une classe de verbes fermée, tandis que celle de *manger* a été présentée comme une classe dont les limites sont difficiles à préciser.

¹³ La nuance "certains verbes" est certainement à sa place. De nombreux verbes de la classe de *considérer* n'admettent pas de construction complétive du tout : *accueillir, analyser, décrire, définir, identifier, interpréter, présenter, recevoir, regarder, vivre...* Ceci dit, il peut être intéressant de relever que certains de ces verbes semblent bien compatibles avec d'autres types de structures subordonnées. D'après les données de Defrancq (2002), les verbes *analyser, décrire, définir, identifier* et *regarder* peuvent s'accompagner d'une interrogative enchâssée.

Or, bien que les observations faites par Guimier semblent en partie correctes, elles appellent deux remarques. En premier lieu, il paraît nécessaire de nuancer l'affirmation en rapport avec l'extension des deux classes de verbes. En effet, d'après les données de notre corpus, le nombre de verbes dont l'attribut n'est pas confiné à la catégorie du SN non déterminé est nettement plus élevé que ne le laisse croire Guimier. Nous avons recensé 137 verbes (sur 175¹⁴) construits au moins une fois avec une catégorie grammaticale autre que celle du SN non déterminé. D'ailleurs, parmi les verbes que Guimier cite comme appartenant à la classe de *choisir*, plusieurs admettent des catégories grammaticales autres que le SN non déterminé (*choisir, citer, désigner, élire, employer, prendre, utiliser*). Nous avons ainsi repéré quelques exemples de SN déterminés et un exemple avec adjectif pour *choisir*, des SN déterminés et un exemple de *tel* pour *élire*, de nombreux exemples de SN déterminés et un exemple de participe présent pour *utiliser* :

- (34) "*Comment parler de démocratie, a-t-il demandé en présence de François Fillon, (...) s'il y a une sélection du savoir, si une nation ne choisit pas l'éducation nationale comme une priorité absolue ?*" (LM 20/10/1994, p.9)
- (35) *C'était un bouffon. Revendiqué comme tel. Et un député. Elu comme tel.* (LM 23/02/1998, p.26)
- (36) "*Si l'on utilise les zones d'exclusion comme devant servir exclusivement à contrecarrer les contre-offensives de ceux qui ont été chassés quelques semaines avant, ce n'est pas exactement notre philosophie de la chose*", a déclaré, mercredi 16 novembre à Paris, Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères. (LM 18/11/1994, p.4)

Pour *désigner* et de *citer*, le constituant attributif n'est pas un SN non déterminé dans respectivement 46,9% et 35% des cas (voir annexe 1). Il semblerait même que ce soient plutôt les verbes uniquement construits avec des attributs nominaux non déterminés qui apparaissent comme minoritaires : leur nombre ne s'élève qu'à 38 (voir annexe 1).

Cela dit, il paraît également nécessaire de nuancer ce que nous venons de dire. En effet, s'il est vrai que le nombre de verbes (repérés dans notre corpus) qui se construisent exclusivement avec un attribut nominal non déterminé semble peu élevé, il est toutefois possible de distinguer un groupe de verbes relativement important auprès desquels le SN non déterminé est (de loin) la catégorie grammaticale prédominante. Pour la discussion ci-après, dans laquelle nous essaierons de tester les critères sur la base des données de notre corpus, nous maintiendrons donc provisoirement la répartition des verbes en deux classes : la première contient les verbes de notre corpus auprès desquels la fréquence des attributs nominaux non déterminés est minoritaire ; la deuxième rassemble les verbes qui construisent dans la majorité des cas un attribut nominal non déterminé.

C'est ainsi que nous en arrivons à notre deuxième remarque, qui fait en même temps le lien avec les sections suivantes. Il apparaîtra, en effet, que les CAO assignées à une des deux catégories de constructions sur la base du critère distributionnel ne réagissent pas de façon uniforme à certains des tests sémantico-logiques et syntaxiques proposés. Nous confirmerons ainsi, d'une part, l'idée émise par Guimier selon laquelle l'uniformité

¹⁴ Ces données se retrouvent dans l'annexe 1, située en fin de cette étude.

distributionnelle des attributs du type "comme N" cache probablement des fonctionnements différents. Il s'avérera cependant aussi que le comportement des constructions à AO formellement diversifié n'est pas univoque. La question qui se pose dès lors est de savoir si les critères, *in casu* le critère distributionnel, sont bien capables de distinguer correctement les (deux) types de constructions attributives.

2.4.2. La structure argumentale des verbes

Jusqu'ici, Aarts (1992) et Guimier (1999) sont les seuls auteurs à avoir étudié de façon quelque peu détaillée la structure argumentale des verbes accompagnés de l'AO-C. Or, le seul élément qui ait retenu leur attention est le constituant SN2. Son statut argumental est utilisé comme un des facteurs décisifs pour l'appartenance des constructions attributives particulières à une des deux classes de constructions respectives. Or, c'est ici que se manifeste principalement la différence entre les approches de Guimier et d'Aarts. En effet, là où Aarts estime que SN2 n'est pas un argument des verbes comme *regard* mais bien des verbes du type *describe*, Guimier semble admettre que le statut argumental de SN2 est identique pour tous les verbes qui construisent des attributs formellement diversifiés, i.e. les verbes de la classe de *considérer* à laquelle appartient également le verbe *décrire* : dans tous les cas, SN2 est interprété comme un argument du prédicat second mais pas du verbe recteur. Nous vérifierons ci-après (2.4.2.1.) dans quelle mesure les critères utilisés permettent de confirmer l'une ou l'autre hypothèse. Nous examinerons, d'autre part, le comportement face à ces mêmes tests des SN2 auprès des verbes qui construisent majoritairement l'attribut du type "comme N" (2.4.2.2.).

2.4.2.1. Les verbes du type *considérer* et les verbes du type *décrire*

La vérification du statut argumental de SN2 dans les CAO-C passe en partie par les mêmes tests que ceux utilisés pour les CAO-D. L'on contrôle d'une part les relations d'implication existant entre la construction attributive et la structure transitive correspondante. D'autre part, l'on étudie dans quelle mesure le verbe impose des restrictions de sélection à l'élément SN2. A ces deux tests, Aarts ajoute une manipulation qui est également utilisée pour démontrer le rôle argumental du SN postverbal dans les constructions à proposition infinitive en *to* anglaises. Cette manipulation consiste à vérifier s'il existe une équivalence sémantique entre les versions active et passive de la prédication subordonnée.

2.4.2.1.1. Les rapports implicationnels

Selon Guimier, la construction attributive auprès des verbes comme *considérer* n'entretient pas de relation implicationnelle avec la structure transitive. Cependant, l'auteur ne vérifie l'existence de ce rapport logique que via deux exemples, qui paraissent effectivement démontrer que son hypothèse est correcte :

- (37) a. *On la considère comme incapable d'une bonne action.* (= (46a) in Guimier 1999 : 242)
b. \nRightarrow *On la considère.* (= (46b) id.)

- (38) a. *Mais le lundi, s'il augmente nos impôts, il n'est plus perçu comme notre ministre, mais comme notre oppresseur.* (= (47a) id.)
 b. \neq *Mais le lundi, s'il augmente nos impôts, il n'est plus perçu.* (= (47b) id.)

Or, s'il est vrai qu'il y a, d'après nos données, une série d'autres verbes dont la construction attributive n'implique en principe pas la structure SN1-V-SN2 (e.a. *appréhender, comprendre, percevoir, vivre, recevoir*) :

- (39) a. *L'étude de l'OIT montre que le droit à la vie privée est de plus en plus souvent appréhendé comme un des droits de l'homme fondamentaux.* (LM 16/08/1994, p.11)
 b. \neq *le droit à la vie privée est de plus en plus souvent appréhendé*
- (40) a. *Mais il lui est interdit de faire part de cette souffrance, tant elle est reçue comme dérisoire, médiocre défense ou provocatrice en regard de la douleur des victimes et de leurs familles.* (LM 20/07/1994, p.10)
 b. \neq *cette souffrance est reçue.*
- (41) a. *La réquisition est une mesure impopulaire dans les milieux immobiliers, qui la vivent comme une atteinte au droit de la propriété.* (LM 22/12/1994, p.12)
 b. \neq *Les milieux immobiliers vivent la réquisition*

il ne paraît pas possible de confirmer cette propriété pour tous les verbes qui devraient être répertoriés dans la classe de *considérer* sur la base du critère distributionnel. Elle n'est notamment pas d'application sur les CAO auprès de *décrire*. Aarts (1992) signale en effet à juste titre que la construction attributive auprès de *describe* implique la construction transitive (42) et cette caractéristique se confirme en français (43) :

- (42) a. *I described him as a fool.* (= (388) in Aarts 1992 : 117)
 b. \Rightarrow *I described him.*
- (43) a. *Un jour, l'un d'eux, musicien de Mudhoney, décrit ce style de vie comme grunge, un mot enfantin qui évoque la crasse et la négligence.* (LM 11/04/1994, p.1)
 b. \Rightarrow *Un jour, l'un d'eux, musicien de Mudhoney, décrit ce style de vie.*

L'existence d'un rapport implicationnel se vérifie dans bon nombre de cas. Les exemples suivants sont donnés à titre illustratif :

- (44) a. *De ces violences sont nées des ruptures définitives : divorce des parents, que Saïd analyse comme une répudiation, et fuite du foyer familial à dix-huit ans.* (LM 21/09/1994, p.12)
 b. \Rightarrow *Saïd analyse le divorce*
- (45) a. *Ainsi les carmes de Santa-Maria della Scala, qui lui avaient commandé La Mort de la Vierge, l'enlevèrent de l'église parce qu'il l'avait représentée comme une espèce de noyée.* (LM 11/05/1996, p.25)
 b. \Rightarrow *Il l'avait représentée.*

- (46) a. *En même temps, le docteur Wolfgang a pêché un poisson de plus de 1 mètre de long, rayé de bleu, qui s'était laissé abuser par le morceau de sac plastique qui servait d'hameçon, et que l'équipage a identifié comme étant de l'espèce des "wahoo".* (LM 02/09/1995, p.4)
- b. => *L'équipage a identifié le poisson*

Cela dit, bien que ces données semblent constituer un argument en faveur de la distinction des deux catégories de CAO telles qu'Aarts les propose, faisons remarquer que la situation est loin d'être aussi claire que ne le laissent entendre les exemples précédents. L'on observe avant tout qu'il est souvent difficile de classer les verbes définitivement, dans la mesure où le rapport logique entre la construction attributive et la structure transitive varie d'un exemple à l'autre. Cette variabilité s'explique généralement par la polysémie que présentent les verbes. Ainsi, si le verbe *définir* signifie 'donner le sens d'un mot' (cf. *Petit Robert*), comme dans l'exemple suivant, la construction attributive implique la structure transitive :

- (47) a. *Ainsi l'infanticide était-il prévu par l'article 300 résultant d'une loi de 1901 qui le définissait comme "le meurtre ou l'assassinat d'un enfant nouveau-né".* (LM 29/09/1994, p.14)
- b. => *La loi définissait l'infanticide*

Par contre, lorsqu'il prend le sens (plus faible ?) de 'caractériser', il n'existe plus de rapport d'implication entre SN1-V-SN2-*comme*X et SN1-V-SN2 :

- (48) a. *La Samaritaine se définit aujourd'hui comme le grand magasin parisien par excellence (...).* (LM 17/05/1994, p.R05)
- b. ≠> *La Samaritaine se définit.*

De même, auprès de *concevoir* la CAO n'implique la structure transitive que si le verbe a le sens concret de 'créer par la réflexion, la mise en oeuvre d'idées' (*Petit Robert*), comme dans l'exemple suivant :

- (49) a. *L'exposition de Martigues fait en grande partie justice de ces mépris. Le conservateur, Sophie Biasse-Fabiani, l'a conçue comme une plaidoirie scientifique.* (LM 18/08/1994, p.14)
- b. => *Sophie Biasse-Fabiani, a conçue l'exposition*

Lorsque le sens du verbe est plus proche de l'opinion, il ne s'établit pas de rapport d'implication entre structure attributive et structure transitive :

- (50) a. *En prenant conscience que les siens se sont toujours aimés avec une grande distance, (...) Frédéric Boyer comprend sa propre distance avec sa famille et saisit la nature de son propre détachement, qui lui "fait mal" bien qu'il le conçoive comme une nécessité.* (LM 01/04/1994, p.R03)
- (51) b. ≠> *Il conçoit son détachement.*

Dans d'autres cas, il paraît plutôt difficile de déterminer si la construction SN1-V-SN2-*comme*X implique réellement la construction SN1-V-SN2 :

- (52) a. *Dans le Monde du 8 février, M. Biffaud me présente comme "intéressé par le "révisionnisme", c'est-à-dire l'affirmation selon laquelle les nazis n'ont jamais cherché à exterminer les juifs". (LM 16/02/1994, p.10)*
 b. ? => *M. Biffaud me présente*
- (53) a. *Aujourd'hui la poésie est prise au sérieux, du moins par le système totalitaire. Il l'interprète comme l'expression d'une liberté, une menace pour ses certitudes. (LM 15/04/1994, p.R05)*
 b. ? => *Le système totalitaire interprète la poésie.*
- (54) a. *De ces violences sont nées des ruptures définitives : divorce des parents, que Saïd analyse comme une répudiation, et fuite du foyer familial à dix-huit ans. (LM 21/09/1994, p.12)*
 b. ? => *Saïd analyse le divorce*
- (55) a. *Finalement déclaré quitte, après avoir remboursé de ses deniers quelques dépenses irrégulières, il a vécu cet épisode comme une épreuve très dure. (LM 11/07/1994, p.R08)*
 b. ? => *Il a vécu cet épisode.*

Bref, au vu des incertitudes liées au test logique des rapports implicationnels, il semble que les données relatives aux CAO-C confirment en tout premier lieu ce qui a été observé pour les CAO-D : le critère logique des rapports implicationnels s'avère très fragile pour la distinction claire et nette de deux types de constructions.

2.4.2.1.2. Les restrictions de sélection

L'image plutôt incertaine résultant de l'examen des rapports d'implication est également celle qui ressort lorsqu'on étudie dans quelle mesure le verbe impose des restrictions à l'élément SN2. Selon Guimier, les verbes de la classe de *considérer* n'imposent pas de restrictions de sélection au terme SN2. Cela ressort, d'une part, du fait que le terme SN2 ne doit pas être sémantiquement compatible avec le verbe ; il suffit que SN2 soit compatible avec le prédicat second pour que la phrase soit grammaticale :

- (56) a. *On considère cette affaire comme close (= (51a) in Guimier 1999 : 243)*
 b. ?? *On considère cette affaire (= (51b) id.)*
 c. *Cette affaire est close. (= (51c) id.)*
- (57) a. *On reconnaît l'investissement-formation comme indispensable à la compétitivité de l'entreprise (= (52a) id. : 244)*
 b. * *On reconnaît l'investissement-formation (= (52b) id.)*
 c. *L'investissement-formation est indispensable à la compétitivité de l'entreprise (= (52c) id.)*

D'autre part, Guimier mentionne que le sujet d'expressions figées peut figurer en position de SN2 et conclut que cette propriété confirme l'absence de sélection :

- (58) *Je considère les carottes comme cuites. (= (53) id.)*

Aarts se sert, en revanche, du test des éléments non référentiels *it* et *there* pour confirmer l'opposition entre les verbes du type *regard* à ceux du type *describe* : alors que *it* et *there* lui paraissent admis en position de SN2 auprès de *regard* et semblent indiquer que SN2 n'est pas un argument sémantique sélectionné par le verbe :

(59) *I regard it as foggy enough to cover our retreat.* (= (368a) in Aarts 1992 : 112)

(60) *I regarded there as being too many people present.* (= (368b) id.)

ces éléments ne sont pas tolérés auprès de *describe*, ce qui devrait constituer un argument en faveur de l'analyse de SN2 comme un argument sélectionné par le verbe :

(61) * *I described there as being a riot.* (= (389a) in Aarts 1992 : 117)

(62) * *I described it as raining all day.* (= (389b) id.)

Or, s'il paraît certain que les exemples (61) et (62) sont agrammaticaux, il convient de rappeler que Chomsky (1981) juge un énoncé tel que (60) comme douteux. De plus, Borkin signale qu'il est beaucoup plus difficile pour l'élément *there* d'apparaître en position de SN2 dans les constructions en *as* que dans les structures avec proposition infinitive en *to*.

Nous ne jugerons pas des données anglaises, mais il s'avère intéressant de comparer la situation du français à celle que nous venons de décrire pour l'anglais. Bien que le français ne dispose pas de forme "accusative" pour le "il impersonnel", il apparaît, en effet, que les CAO-D auprès des verbes d'opinion du type *croire* se présentent assez régulièrement comme des "constructions impersonnelles"¹⁵ :

(63) *Il considère donc normal d'aller observer, six mois après, "les résultats" de cette politique et de "rendre hommage aux Africains pour le courage dont ils ont fait preuve".* (LM 28/07/1994, p.4)

(64) *Je crois faux de dire que nous sommes en train de perdre nos références : elles sont déjà perdues !* (LM 18/01/1994, p.2)

Sur l'ensemble des exemples de CAO-D repris dans notre corpus, la "construction impersonnelle" atteint un pourcentage de 3,47% (i.e. 159 exemples sur un total de 4682). Même si ce pourcentage ne paraît pas élevé, la différence avec les CAO-C se révèle importante : des 5292 exemples de CAO-C rassemblés, 2 seulement semblent se construire à partir d'une structure impersonnelle du type "il est – Adj – proposition"¹⁶ :

(65) *Nous estimons comme prioritaire de satisfaire les besoins des quartiers centraux et défavorisés.* (LS 20/04/1995, p.17)

¹⁵ Dans ces cas, il y a en effet un rapport très clair avec

¹⁶ Il faut noter cependant que certains exemples de CAO-C (leur nombre reste limité) semblent plutôt entretenir un rapport avec des structures impersonnelles du type "c'est – adjectif/SN – proposition" :

(i) *Pour ma part, j'envisagerai comme un miracle d'avoir un poste avant juin 1996.* (LM 31/10/1995, p.4)

(ii) *Ils regardent comme un crime de tuer un seul des enfants qui naissent (...).* (LM 15/03/1994, p.2)

(iii) *Surtout, je considère comme une dérision de faire surveiller, au nom de l'Etat, par le clergé, l'enseignement du clergé.* (LM 17/01/1994, p.R02)

(66) [...] *et le niveau futur de fécondité, dont les auteurs de l'appel estiment "comme probable" qu'il sera de 1,5.* (LM 14/04/1998, p.25)¹⁷

Or, s'il est vrai que les CAO avec *comme/as* apparaissent ainsi comme différentes des CAO sans *comme/as*, il y a lieu de se demander quelle interprétation il faut donner aux différences constatées. Ces données nous renseignent-elles sur le statut de SN2 ? Faut-il en conclure que les CAO en *comme/as* requièrent une plus grande compatibilité sémantique entre le verbe et l'élément SN2 ? Ne serait-il pas envisageable de les voir comme une indication du fait que les verbes régissant une CAO avec *comme/as* sélectionnent des prédications secondes d'un autre type que celles qui sont construites par les verbes n'admettant pas de CAO en *comme* ? Nous ne cherchons pas à répondre à ces questions ici, mais nous aurons l'occasion d'y revenir au chapitre 4 de notre étude.

Ceci dit, il serait sans doute nécessaire de s'interroger également sur le lien qu'il peut y avoir entre le critère des restrictions sélectionnelles et celui des rapports d'implication. Lorsqu'il existe un rapport d'implication entre la CAO et la construction transitive, l'élément SN2 est, en effet, nécessairement compatible avec le verbe recteur :

(67) *Ces rapports décrivent Pétain comme hostile à la guerre contre l'Allemagne.*
(LM 16/09/1994, p.2)

2.4.2.1.3. Equivalence sémantique des versions active et passive de la prédication subordonnée

Selon Aarts, il y a un troisième critère qui permet d'opposer les CAO en *as* de *describe* à celles auprès de *regard*. En effet, alors que les versions active et passive de la prédication seconde régie par *regard* sont sémantiquement équivalentes, ce n'est pas le cas pour les verbes du type *describe* :

(68) a. *I regarded the vicar as having eaten the pie.* (= (372a) in Aarts 1992 : 113)

b. = *I regarded the pie as having been eaten by the vicar.* (= (372b) id.)

(69) a. *I described him as having set the record.* (= (390a) id. : 117)

b. ≠ *I described the record as having been set by him.* (= (390b) id.)

Ce test n'a pas été pris en considération par Guimier bien qu'il paraisse transposable aux données françaises. Il semble toutefois nécessaire de faire une distinction entre les cas où la CAO implique la structure transitive et ceux où il n'y a pas de rapport d'implication (clair) entre les deux constructions. Dans le premier cas de figure, il semble effectivement que les versions passive et active de la prédication seconde ne sont pas sémantiquement équivalentes :

(70) a. *Mais déjà François Massaquoi, chef de la Force de défense Lofa, a dénoncé l'accord d'Accra comme imposé par les Ghanéens.* (LM 30/12/1994, p.5)

¹⁷ Faisons remarquer que le verbe *estimer* est par ailleurs un verbe qui ne s'utilise qu'exceptionnellement avec un AO-C : 13 exemples seulement ont été repérés sur 5 éditions du *Monde* et 2 édition du *Soir* (i.e. une moyenne de 1,9 par an).

- b. ≠ *Massaquoi a dénoncé les Ghanéens comme ayant imposé l'accord d'Accra.*

Parfois, l'"activation" de la construction passive résulte d'ailleurs en un énoncé agrammatical :

- (71) a. *Trois de ces patients en Espagne et deux en Suède ont été répertoriés, précise, Baxter, comme étant infectés par le virus de l'hépatite C.*
(LM 24/02/1994, p.11)
- b. *On a répertorié trois de ces patients comme étant infectés par le virus de l'hépatite C.*
- c. * *On a répertorié le virus de l'hépatite C comme ayant infecté trois de ces patients.*

La situation paraît moins nette lorsque la CAO n'implique pas la structure transitive. En effet, bien que l'exemple suivant semble confirmer que les versions active et passive de la prédication seconde sont sémantiquement équivalentes :

- (72) a. *"Malgré leur caractère cumulatif, ces irrégularités dont il n'est pas démontré qu'elles aient constitué, pour chacune d'entre elles, une manoeuvre, ne peuvent être regardées dans leur ensemble comme ayant influencé la sincérité du scrutin (...)"*. (LM 2/11/1994, p.11)
- b. *On ne peut regarder ces irrégularités comme ayant influencé la sincérité du scrutin.*
- c. = *On ne peut regarder la sincérité du scrutin comme ayant été influencée par ces irrégularités.*

il nous semble plus difficile de trancher dans d'autres cas. Ainsi, il ne nous paraît pas évident de décider si le sens des versions active et passive est identique dans les exemples suivants :

- (73) a. *Mme Giraudon a admis, (...) la légalité de l'expulsion d'Abdelkader Mechkour, (...), militant islamiste considéré comme ayant approuvé les actions terroristes du GIA.* (LM 17/09/1994, p.15)
- b. *On considère Mechkour comme ayant approuvé les actions terroristes du GIA.*
- c. ? = *On considère les actions terroristes comme ayant été approuvées par Mechkour.*
- (74) a. *Les autorités locales qui avaient eu connaissance des agissements dont la requérante avait été victime, a-t-il été jugé, doivent (...) être regardées comme ayant toléré volontairement ces agissements.* (LM 23/07/1994, p.20)
- b. *On doit regarder les autorités locales comme ayant toléré volontairement ces agissements.*
- c. ? = *On doit regarder ces agissements comme ayant été tolérés volontairement par les autorités locales.*

Le doute se renforce encore dans les cas où l'on ne peut affirmer avec certitude qu'il existe un rapport d'implication entre SN1-V-SN2-commeX et SN1-V-SN2 :

- (75) a. *Le texte du projet, quant à lui, laisse pointer parfois un réalisme plus cru, plus proche probablement des préoccupations dominantes des patrons du bâtiment : il présente les allocations de chômage comme "entretenant la passivité", souligne la progression vertigineuse des cotisations ASSEDIC, multipliées par vingt-cinq en vingt ans. (LM 9/02/1994, p.R03)*
- b. ? => *Le texte du projet présente les allocations de chômage.*
- c. ? = *Le texte du projet présente la passivité comme entretenue par les allocations de chômage.*

2.4.2.1.4. Conclusion

La description précédente aura fait apparaître que tous les verbes dont l'AO-C admet une variété de catégories grammaticales ne se comportent pas de la même façon face aux tests proposés. Au vu des nombreuses hésitations qu'entraîne l'application des tests à des exemples réels diversifiés, il ne semble pour autant pas que les verbes se laissent facilement répartir en deux classes bien distinctes, comme le suggère Aarts (1992).

2.4.2.2. Les verbes à attribut "comme N"

Les CAO du type "comme N" étant caractérisées par le fait que leur attribut se présente généralement sous la forme d'un SN non déterminé, il n'est pas possible de leur appliquer le dernier critère (équivalence sémantique construction active / passive) que nous venons de tester pour les CAO des types *considérer* et *décrire*. Nous pouvons donc nous limiter à examiner leur comportement face aux deux autres tests (rapports implicationnels et restrictions sélectionnelles).

Or, il s'avère que les verbes qui, d'après nos données, prennent majoritairement des SN non déterminés pour attributs ne se laissent pas plus facilement saisir comme un groupe homogène que les verbes précédents. Il y a lieu de distinguer deux cas de figure. Le premier est celui des verbes dont la construction attributive semble toujours impliquer la validité de l'énoncé sans attribut. Tel est entre autres le cas des verbes *apporter, choisir, embaucher, empocher, emporter, engager, entériner, envoyer, exiger, exploiter, nommer, offrir, payer, préserver, privilégier, promouvoir, rechercher, réclamer, recruter, refuser et vendre* :

- (76) a. *Maradona (...) venait d'entrer victorieusement dans une quatrième Coupe du monde qui devait lui apporter une réhabilitation sportive comme récompense d'une étonnante longévité (le Monde du 21 juin). (LM 02/07/1994, p.11)*
- b. => *La Coupe du monde lui apporte une réhabilitation.*
- (77) a. *Blanche, une jeune fille pauvre, épouse par ambition son cousin, riche propriétaire terrien qui l'avait engagée comme gouvernante. (LM 10/10/1994, p.R29)*
- b. => *Son cousin l'avait engagée.*

- (78) a. *Le principe du jugement des "criminels", qui était réclamé par les autorités de Kigali comme préalable au rapatriement des réfugiés, ne figure pas dans le communiqué conjoint zaïro-rwandais. (LM 26/10/1994, p.5)*
- b. => *Le principe du jugement des "criminels" était réclamé.*

Comme l'illustrent les exemples précédents, l'existence de la relation d'implication entre construction attributive et construction transitive a pour corollaire que SN2 est un élément sémantiquement approprié pour le verbe recteur.

Le deuxième cas de figure est celui des verbes dont la CAO n'établit pas systématiquement ou clairement une relation d'implication avec la structure SN1-V-SN2¹⁸. Il s'agit entre autres des verbes *adopter, avoir, conserver, donner, élire, fixer, garder, instituer, poser, prendre, proposer, retenir* et *souhaiter* :

- (79) a. *Fondée en 1991, l'université a adopté comme emblème le pont métallique qui relie les deux rives de l'Oder. (LM 29/10/1994, p.8)*
- b. ≠> *L'université a adopté le pont métallique...*
- (80) a. *Ils se disent égyptiens (ils ont adopté comme pseudonymes des noms de pharaons) ou orientaux (IAM s'est décliné en Impérial Asiatic Men) contre l'Europe. (LM 03/05/1994, p.17)*
- b. => *Ils ont adopté des noms de pharaons.*
- (81) a. *Il est sans doute plus raisonnable, pour rythmer nos activités quotidiennes souvent peu rationnelles, de garder comme étalon, même chaotique, la crise de ce bon vieux globe terrestre autour de notre chaleureux Soleil. (LM 01/01/1994, p.1)*
- b. ≠> *Il est plus raisonnable de garder la crise de ce bon vieux globe terrestre autour de notre chaleureux Soleil.*
- (82) a. *Je l'ai gardé comme responsable des chasses présidentielles, fonction qu'il menait admirablement. (LM 12/05/1994, p.8)*
- b. => *Je l'ai gardé.*

Il ressort de ces exemples que l'existence du rapport d'implication dépend du sens véhiculé par le verbe (cf. (81, 82)) ou qu'elle est plutôt liée à la compatibilité sémantique entre le verbe et l'élément SN2 (cf. (79, 80)). Dans certains cas, où SN2 n'est ni sémantiquement ni syntaxiquement compatible avec le verbe, la structure sans attribut est tout simplement agrammaticale :

- (83) a. *Nous avons comme objectif de le voir passer à 12 %, a indiqué le président de l'établissement. (LM 5/01/1994, p.18)*
- b. * *Nous avons de le voir passer à 12 %.*

¹⁸ Faisons remarquer que Guimier signale l'absence du rapport implicationnel pour les verbes *avoir, prendre* et *citer*. Elle n'en tire toutefois pas de conclusions pour le statut argumental du terme SN2.

2.4.2.3. Conclusion

De ce qui précède, nous retiendrons deux données principales. Premièrement, bien que la bipartition des CAO-C effectuée sur la base des critères distributionnels paraisse attrayante, elle ne semble pas réellement justifiée. Deuxièmement, et ceci confirme nos observations du chapitre précédent, les tests logico-sémantiques utilisés se révèlent fragiles et ne permettent pas de saisir l'organisation argumentale précise des verbes accompagnés de l'AO-C.

2.4.3. Les analyses syntaxiques des CAO-C

L'organisation de cette section suivra globalement la structure que nous avons adoptée lors de la discussion des propriétés structurelles des CAO-D. Nous examinerons donc successivement le statut syntaxique de SN2 (2.4.3.1.), le statut syntaxique de X (2.4.3.2.) et la question de la constituance (2.4.3.3.). Ce faisant, nous nous limiterons cependant le plus souvent aux aspects qui ont effectivement été traités dans la littérature consacrée aux CAO-C. Celle-ci étant nettement moins élaborée que la littérature consacrée aux CAO-D, il arrivera plus d'une fois que la description d'un des points sous discussion ne couvre pas les diverses catégories de CAO relevées dans les analyses.

2.4.3.1. Le statut syntaxique de SN2

Le chapitre précédent a consacré un assez long développement à la discussion opposant les auteurs qui analysent le constituant SN2 des verbes du type *croire* comme un objet syntaxique du verbe à ceux qui l'interprètent comme le sujet syntaxique au sein de la petite proposition formée par SN2 et X. De nombreux arguments et critères ont, en effet, été proposés en vue de soutenir chacune de ces deux analyses. En revanche, le statut syntaxique de SN2 dans les CAO en *comme/as* n'a bénéficié que de peu d'attention. Seuls Postal (1974) et Borkin (1984) se sont attachés à examiner le statut syntaxique de SN2 auprès des verbes du type *regard*. Les autres types de constructions (pour autant qu'il soit possible de les considérer comme des "types" de constructions), à savoir celles du type *décrire* et celles du type "*commeX*" n'ont pas été pris en considération. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons dès lors essentiellement sur les analyses présentées par Postal et Borkin pour les CAO du type *regard*.

D'après l'analyse de la "montée" que Postal (1974) et Borkin (1984) défendent pour les verbes du type *regard*, SN2 occupe la position d'objet au niveau de la structure de surface de l'énoncé tandis qu'il est un sujet au niveau de la structure profonde. Dans l'argumentation, l'on retrouve dès lors les deux aspects de l'analyse : un premier groupe d'arguments sert à démontrer que SN2 est dérivé d'un sujet profond et n'occupe pas la position d'objet dès le niveau de la structure profonde (cf. 2.4.3.1.1.) ; une autre série de critères a pour but de prouver que SN2 est un objet (de surface) et ne fait pas partie, comme sujet, d'un constituant propositionnel [SN2-*commeX*] (2.4.3.1.2.). Or, comme il a été dit, les auteurs estiment qu'il est plus difficile pour les constructions en *as* que pour les

structures infinitives en *to* de trouver des arguments permettant réellement de démontrer que SN2 est issu d'un sujet profond.

2.4.3.1.1. SN2 est un sujet (profond)

Avant de présenter brièvement les critères eux-mêmes, il convient de signaler qu'ils sont au fond identiques aux tests utilisés par les auteurs qui défendent l'hypothèse de la petite proposition pour les CAO sans *comme/as* auprès des verbes du type *croire*. Dans cette hypothèse, l'élément SN2 de ces CAO est un sujet syntaxique tout court (et pas un sujet profond). Or, étant donné que les notions mêmes de structure profonde et de structure de surface mêmes sont liées au cadre théorique de la grammaire générative, il semble plus indiqué de considérer les critères proposés par Postal et Borkin comme des tests qui permettent (tout au plus) de constater que l'élément SN2 se comporte sur certains points comme un sujet syntaxique.

a. Les pronoms réfléchis emphatiques flottants

Comme il a été dit, il est généralement admis que seuls les pronoms réfléchis emphatiques se rapportant à un SN sujet sont autorisés à apparaître ailleurs dans la phrase et non exclusivement immédiatement après l'antécédent. Selon Postal (1974), la grammaticalité des exemples suivants plaide dès lors pour l'analyse de SN2 comme un sujet profond :

(84) *I regard Jack as being unlikely to himself visit that commune.* (= (106c) in Postal 1974 : 243)

(85) *I regard Jack as having himself violated our agreement.* (= (106d) id.)

Or, il faut dire que Borkin (1984) juge l'exemple (84) douteux (à juste titre, à notre avis) et qu'elle signale que certains de ses informateurs rejettent également l'exemple (85). Il semble, en effet, que de tels emplois soient plutôt rares : le seul exemple contenant la séquence "as having himself" repéré sur Internet est le suivant :

(86) (...) *we must always regard Dickens as having **himself** gone already over every bit of road, described every nook and corner, and tried every resource* (...) (<http://www.worldwideschool.org/library/books/hst/biography/RobertLouisStevensonARecordAnEstimateaMemorial/chap29.html>, 30/06/2004)

Pour le français, nous avons repéré des exemples comme le suivant, mais nous ne sommes pas sûre qu'ils permettent la même interprétation que les exemples anglais :

(87) (...) *c'est à partir de Ténèbres que certaines personnes considèrent BHL comme étant **lui-même** un grand initié.*
(mapage.noos.fr/ebizieu/articles/mp2001/doc_doc4.htm, 30/06/2004)

Nous ne savons donc pas quelles conclusions ces données permettent de tirer pour le statut syntaxique du terme SN2.

b. L'extraction des compléments de SN2

Postal et Borkin traitent le deuxième critère avec précaution. Postal signale l'exemple suivant:

- (88) * *Who would you regard a picture of as indecent ?* (= (i) in Postal 1974 : 242, note 28)

et pose prudemment que son agrammaticalité pourrait être vue comme un indice de ce que SN2 proviendrait d'un sujet profond. Il fait cependant immédiatement remarquer que de telles agrammaticalités ne sont pas à relier avec certitude au statut syntaxique de SN2. Borkin reprend l'analyse ainsi que la critique de Postal et fait observer en outre que des énoncés comme le suivant :

- (89) (*) *What kind of actress does he regard pictures of as a form of exploitation ?*

donnent lieu à des jugements de grammaticalité peu sûrs. Nous n'insisterons donc pas davantage sur ce critère, d'autant plus qu'il ne permet pas de transposition vers le français (cf. également 1.4.2.2.2.a.)¹⁹.

c. Les éléments non référentiels *it* et *there* et les expressions idiomatiques

Il a déjà été question des éléments non référentiels *it* et *there* à la section 2.4.2.1.2. et au chapitre précédent. Nous nous limitons donc à signaler que Postal et Borkin considèrent l'apparition de ces éléments en position de SN2 comme une des preuves les plus convaincantes de l'analyse de SN2 en tant que un sujet profond, bien que leur utilisation soit moins fréquente dans les CAO en *as* que dans les constructions infinitives en *to*.

Borkin réserve le même traitement aux expressions idiomatiques. Tout en proposant les deux exemples suivants, l'auteur croit que leur grammaticalité risque d'être remise en question :

- (90) *I perceived the shit as being about to hit the fan, but Martha told me not worry [sic].* (= (42) in Borkin 1984 : 14)
- (91) *We've established the shit as having hit the fan well before election day.*
(= (45) id.)

De fait, alors qu'il n'est pas très difficile de trouver des exemples réels d'expressions idiomatiques utilisées dans des constructions à proposition infinitive en *to* (cf. (92-94)), nous n'avons repéré aucune attestation de CAO en *as* construite sur ces mêmes expressions²⁰ :

- (92) *Consider the cat to be out of the bag.* (coloradoluis.typepad.com/blog/2003/09/alabama_tax_inc.html, 05/07/2004)

¹⁹ L'on peut se demander par ailleurs si l'extraction fonctionne mieux dans les CAO du type *describe* :

- (i) ? *Who would you describe a picture of as indecent ?*

²⁰ La recherche effectuée via Google concerne les séquences suivantes : "the chips as (being) down", "the cat as (being) out of the bag", "the ice as (being/having been) broken", "the shit as having hit the fan", "the fur as flying", "the fur as having flown".

(93) *This solution will permit «the ice to be broken more easily», a dialogue to be started, and that wall of failed communication which characterises the areas of Rome, like all cities, to be broken.*

(www.vatican.va/jubilee_2000/magazine/documents/ju_mag_01111997_p-86_en.html, 06/07/2004)

(94) *I really wanted the shit to hit the fan sooner rather than later.*

(hpgx.net/willday/gifcon/gard.lzw-patents.jan8.html, 06/07/2004)

Or, bien que Guimier propose un exemple français (construit) basé sur l'expression "les carottes sont cuites" (cf. *supra*), il faut dire que nous n'avons trouvé aucun exemple attesté de ce type de constructions. Une recherche analogue basée sur l'expression "la glace est brisée" n'a pas fourni davantage de résultats, ce qui pourrait signifier que la situation française est comparable à celle de l'anglais.

Ceci dit, comme pour les pronoms non référentiels *it* et *there*, il y a lieu de se demander si le manque d'exemples attestés peut réellement être imputé au statut (syntaxique) de SN2. Nous aimerions, en effet, suggérer, que l'absence de données réelles soit liée au fait que les verbes construisant des CAO en *comme/as* sélectionnent en principe des prédications d'un autre type que les CAO sans *comme* (ou les constructions anglaises avec proposition infinitive)²¹.

d. Conclusion

La conclusion peut être brève. Il ressort, en effet, de la description précédente que les critères avancés ne sont pas en mesure de démontrer le statut syntaxique de SN2.

2.4.3.1.2. SN2 est un objet de surface

Selon Postal et Borkin, il ne fait aucun doute que SN2 doit être considéré comme un objet de surface²². Les deux arguments proposés par Postal qui ne sont pas uniquement liés au cadre théorique de la grammaire générative ne se révèlent toutefois pas très probants.

a. L'inversion de SN2 et de *commeX*

D'après Postal, l'inversion des éléments *asX* et de SN2 en cas de SN2 long, comme dans l'exemple suivant :

²¹ Il convient de faire remarquer que la situation est probablement encore plus complexe. Nous n'avons, en effet, pas recensé d'exemples non plus d'expressions figées dans des CAO-D. Les seuls exemples rencontrés sur Internet de la séquence "la glace brisée" figurent dans des constructions absolues :

(i) *De plus, la glace brisée, ces contacts physiques perdent le caractère exclusivement sexuel que notre culture à tendance à leur attribuer.* (www.philo5.com/Mes%20lectures/Rajneesh,%20Mon%20introduction%20a%20la%20philosophie%20Rajneesh.htm, 05/07/2004)

²² Borkin (1984 : 9) constate que "no one challenges the object status of the (...) pre-*as* NP's (...), rather the problem is to show that these NP's do not originate in their surface structure object position".

(95) *I recognize/regard as incompetent - all of those people who planned this incredible fiasco.* (= (102) in Postal 1974 : 241)

doit être vue comme un argument à l'encontre de l'analyse de SN2 en tant que sujet de surface. Selon lui, en effet, l'inversion d'un syntagme nominal sujet est exclue :

(96) * *Are happy - all of the men who recovered from mononucleosis.* (= (3a) id. : 83)

Cependant, si nous ne voulons pas prendre position par rapport aux jugements de grammaticalité émis par Postal en rapport avec les données anglaises, il est certain que le français permet des inversions du sujet de ce type :

(97) *Est bon tout ce qui réunit les qualités de son espèce.* (Proust, in Le Bidois 1952 : 26)

(98) *Ne sont mortes que les choses qui n'ont plus de puissance.* (Romain, id. : 28)

Cela signifie que l'argument de Postal en rapport avec l'analyse de SN2 n'est en tout cas pas valable pour le français. L'inversion des constituants SN2 et *commeX*, comme dans l'exemple suivant :

(99) *Cela revient à afficher comme réelles des capacités qui ne sont que virtuelles.* (LM 13/04/1994, p.24)

ne peut dès lors pas être interprétée comme un indice selon lequel SN2 est un objet syntaxique (de surface).

b. Les SN se terminant par *alone*²³ et les SN introduits par *seul*

Comme il a été dit (1.4.2.2.2.c.), Postal estime que les SN se terminant par *alone* ne sont tolérés qu'en position sujet. L'agrammaticalité de l'énoncé suivant :

(100) * *She regards/recognizes Bob alone as intelligent.* (= (101b) in Postal 1974 : 241)

l'amène dès lors à interpréter le constituant SN2 *Bob* comme l'objet des verbes *regard/recognize*. Or, au vu de l'exemple attesté que nous reproduisons ci-dessous, il semblerait que les termes SN2 français admettent plus facilement l'adjectif *seul* :

(101) *C'est pourquoi les SdF considèrent **seul** le scoutisme catholique comme viable, parce que seul il offre la possibilité d'observer la morale naturelle résumée dans la loi scout, qui postule chez le scout le perpétuel état de Grâce.* (http://www.riaumont.net/Doc/SDF/32_Thomisme.html, 01/07/2004)²⁴

Il s'en suivrait, d'après le principe invoqué par Postal, que les SN2 français se laissent analyser comme des sujets contrairement aux SN2 anglais.

²³ Postal et Borkin consacrent également un développement aux SN2 introduits par *not*, mais vu que ce test n'est pas transposable aux données françaises (cf. supra 2.3.2.1.1.c.), nous ne nous y attardons plus.

²⁴ Il faut remarquer toutefois qu'il n'est pas évident de trouver des exemples réels permettant de confirmer l'autorisation de *seul* en position initiale de SN2.

Il convient toutefois de rappeler ce qui a été dit au chapitre précédent en rapport avec le test en question. Nous avons, en effet, conclu que le test n'est pas réellement utilisable pour déterminer le statut syntaxique de SN2 : *primo*, il n'est pas certain que *alone* ne se rapporte qu'à des sujets. *Secundo*, nous avons suggéré que *seul* est avant tout à interpréter comme un marqueur de focus.

2.4.3.2. *Le statut syntaxique de [commeX]*

Guimier (1999) est la seule à vérifier pour le constituant [*commeX*] quelques-unes des propriétés décrites en rapport avec le constituant X des CAO sans *comme*. Selon elle, les caractéristiques syntaxiques de [*commeX*] permettent de confirmer la dichotomie *considérer* versus *choisir* proposée sur la base des propriétés distributionnelles que les verbes des deux types présentent. En outre, elle estime que le comportement de l'attribut auprès de *considérer* face aux tests démontre que le constituant attributif est un complément sous-catégorisé par le verbe, tout comme l'attribut des CAO-D du type *croire*. Les résultats des attributs du type "*comme N*" étant différents, ceux-ci ne devraient pas recevoir la même analyse (Guimier 1999 : 240).

Cela dit, comme pour la vérification de la structure argumentale des verbes, Guimier ne teste les critères proposés que sur un petit nombre de verbes (*considérer* et *percevoir*, respectivement *choisir*, *employer* et *utiliser*). Or, il s'avérera ci-après que l'application des tests à d'autres verbes (issus de notre corpus) produit de meilleurs résultats pour les verbes du type *considérer* que pour les verbes du type *choisir* (i.e. les verbes à AO du type "*comme N*").

Ci-après, nous discuterons d'abord les tests tels que proposés par Guimier et nous vérifierons ensuite dans quelle mesure ils se révèlent applicables à d'autres verbes pouvant être répertoriés dans les catégories de *considérer* ou de *choisir* sur la base leurs propriétés distributionnelles.

2.4.3.2.1. Les critères

a. D'après Guimier, les CAO du type *considérer* se caractérisent par le fait que la suppression du constituant attributif entraîne l'agrammaticalité de la phrase (102) ou une modification importante du sens du verbe (103) :

(102) a. *Ils considèrent le sel comme une activité complémentaire.* (Le Monde, (39a) in Guimier 1999 : 240)

b. * *Ils considèrent le sel.* (= (39b) id.)

(103) a. *Je considère la question comme étant réglée.* (= (38a) id.)

b. *Je considère la question.* (= (38b) id.)

L'omission des attributs du type "*comme N*" n'a, par contre, pas d'incidence sur la grammaticalité de la phrase ou sur le sens du verbe, comme en témoignent les exemples (104) et (105) :

- (104) a. *On a choisi Paul comme président de séance.* (= (34a) id. : 239)
 b. *On a choisi Paul.* (= (34b) id.)
- (105) a. *France-Télécom emploie Marie comme technicienne.* (= (35a) id. : 240)
 b. *France-Télécom emploie Marie.* (= (35b) id.)

b. Selon Guimier, les CAO du type *considérer* s'opposent, en second lieu, aux CAO du type *choisir* par le fait qu'elles bloquent le clivage du constituant attributif :

- (106) a. * *C'est comme président de séance que l'on a considéré Paul.* (= (42a) in Guimier 1999 : 241)
 b. * *C'est comme réglée que je considère cette affaire.* (= (42b) id.)
 c. ?? *C'est comme des rivales que sont perçues les autres religions.* (= (42c) id.)
- (107) a. *C'est comme président de séance que l'on a choisi Paul* (= (43a) in Guimier 1999 : 241)
 b. *C'est comme technicienne que France-Télécom emploie Marie* (= (43b) id.)
 c. *C'est comme arme que les gardiens utilisent des entreprises* (= (43c) id.)

c. L'auteur note que si l'attribut "*comme N*" peut figurer en début de phrase, cela n'est pas possible pour l'attribut des verbes du type *considérer* :

- (108) a. *Comme président de séance, on a choisi Paul* (= (44a) in Guimier 1999 : 241)
 b. *Comme technicienne, France-Télécom emploie Marie* (= (44b) id.)
 c. *Comme arme, les grandes sociétés utilisent des entreprises* (= (44c) id.)
- (109) a. * *Comme président de séance, on a considéré Paul* (= (45a) id.)
 b. * *Comme réglée, je considère cette question* (= (45b) id.)
 c. * *Comme des rivales, on perçoit les autres religions* (= (45c) id.)

Selon Guimier, ces trois tests permettent de constater que l'attribut entretient un lien syntaxique étroit avec les verbes du type *considérer* mais pas avec ceux du type *choisir*. La cohésion de l'attribut avec les verbes du type *considérer* serait, de plus, un indice selon lequel ces attributs fonctionnent comme compléments du verbe. Or, s'il est vrai que le caractère obligatoire d'un élément ainsi que son immobilité au sein de la phrase sont souvent liés à son analyse comme complément du verbe²⁵, il est nécessaire de s'interroger sur la validité du critère du clivage pour cette interprétation. Il est, en effet, généralement admis que l'on peut précisément insérer les compléments du verbe dans des constructions clivées :

- (110) *C'est le livre que tu dois donner à Paul.*

²⁵ Au chapitre 4 de notre étude, nous réinterpréterons ces propriétés comme prouvant l'existence d'un rapport (de sélection) entre le verbe et la relation prédicative seconde.

(111) *C'est à Paul que tu dois donner le livre.*

Si les attributs des verbes du type *considérer* sont réfractaires au clivage, l'on serait donc amené à conclure qu'on ne peut les interpréter comme des compléments du verbe. Or, comme nous l'avons suggéré au chapitre précédent, nous croyons que cette propriété est sans doute plutôt due au fonctionnement de l'attribut comme prédicat de la prédication seconde [SN2-*commeX*].

Ceci dit, la question se pose également de savoir comment il faut interpréter les résultats obtenus pour les verbes du type *choisir*. S'ils démontrent, ainsi que l'affirme Guimier (1999 : 241), que les attributs du type "*comme N*" ont une "indépendance notable" par rapport au verbe, l'on peut se demander s'il est justifié d'analyser certains de ces attributs (notamment ceux auprès des verbes testés *choisir, utiliser, employer*) comme des arguments du verbe.

2.4.3.2.2. Application des critères à d'autres verbes

a. La suppression du constituant [*commeX*]

En appliquant le critère à d'autres verbes appartenant à la classe de *considérer* ou de *choisir* sur la base de leurs propriétés distributionnelles, l'on observe que les choses sont moins simples qu'elles ne paraissent à première vue. D'une part, il ne paraît pas correct d'affirmer que tous les verbes construisant (majoritairement) des attributs du type "*comme N*" admettent la suppression du constituant attributif sans entraîner l'agrammaticalité de la phrase :

(112) a. *Pendant une petite année, j'ai eu une activité de correspondance ayant Ulysse comme sujet.* (LM 1/12/1994, p.R02)

b. * *J'ai eu une activité de correspondance ayant Ulysse.*

(113) a. *Le gouvernement a fixé comme objectif aux dirigeants de cette banque de "renouer dès 1994 avec des résultats bénéficiaires, de façon à préparer la privatisation dans les meilleures conditions de valorisation pour l'Etat".* (LM 04/04/1994, p.17)

b. * *Le gouvernement a fixé de renouer dès 1994 avec des résultats bénéficiaires.*

D'autre part, auprès de certains verbes qui présentent les mêmes propriétés distributionnelles que *considérer*, l'omission du constituant attributif ne semble pas toujours générer des phrases agrammaticales ou du moins avoir un impact important sur le sens du verbe. C'est notamment le cas lorsque la construction attributive entretient un rapport d'implication avec la structure transitive SN1-V-SN2²⁶ :

(114) a. *"Tant que leur décision n'est pas dirigée contre les Serbes, nous sommes prêts à accepter cet accord comme leur choix", a déclaré M. Karadzic, en*

²⁶ La différence entre les CAO qui impliquent la structure transitive et celles qui n'établissent pas de rapport d'implication avec la structure transitive n'a pas été relevée par Aarts (1992).

répétant que les Serbes étaient prêts à se joindre "à tout processus de paix". (LM 21/03/1994, p.4)

b. *nous sommes prêts à accepter cet accord.*

(115) a. *Mais pourquoi l'aurait-il chassé puisqu'il le décrit encore dans ses papiers, en 1953, comme "un garçon plein de bonne volonté et de courage". (LM 01/04/1994, p.12)*

b. *il le décrit dans ses papiers.*

(116) a. *Mais, à y regarder de plus près, cette position recèle un poison dangereux: rejeter l'action politique tout entière comme immorale. (LM 14/12/1994, p.10)*

b. *... rejeter l'action politique tout entière*

Toutefois, tout en n'étant souvent pas strictement impossible, la suppression de l'attribut s'avère, dans un grand nombre de cas, plutôt difficile :

(117) a. *Geste que certains, sur place, avaient interprété comme celui d'un homme qui se préparait à de haute [sic] responsabilités. (LM 24/01/1994, p.5)*

b. *? = certains avaient interprété le geste*

(118) a. *Les stéréotypes ont souvent voilé la réalité de cette poésie et, malgré la profusion d'anthologies de haïku déjà disponibles en traduction française, on accueillera ce recueil comme un événement d'importance. (LM 11/03/1994, p.R10)*

b. *? ≠ on accueillera ce recueil.*

(119) a. *Menée en 1972 pour le compte du National Geographic Magazine, l'expédition McIntyre a identifié ce marécage comme l'origine du fleuve. (LM 27/07/1995, p.16)*

b. *? ≠ l'expédition McIntyre a identifié ce marécage*

(120) a. *La réunion qu'il entend organiser le 29 octobre pour présenter ses propositions aux membres de son collège est attendue comme un test de son autorité. (LM 16/11/1994, p.4)*

b. *? ≠ la réunion est attendue*

b. Le clivage du constituant [*commeX*]

L'impossibilité de cliver le constituant attributif semble généralement caractériser les CAO des verbes classés dans le groupe de *considérer* :

(121) a. *Terminons par le blanc, employé de façon très usuelle : outre chevalier blanc, nous citerons des expressions ressenties comme familières mais qui appartiennent au langage correct : crédit en blanc, chèque en blanc, endossement ou signature en blanc. (LM 06/12/1994, p.R02)*

b. ** C'est comme familières que ces expressions sont ressenties.*

- (122) a. *Finally déclaré quitte, après avoir remboursé de ses deniers quelques dépenses irrégulières, il a vécu cet épisode comme une épreuve très dure.* (LM 11/07/1994, p.R08)
- b. * *C'est comme une épreuve très dure qu'il a vécu cet épisode.*
- (123) a. *Elle le décrit à petits mots comme "hautain, dur, cassant, orgueilleux, antisémite".* (LM 01/04/1994, p.12)
- b. * *C'est comme hautain qu'elle le décrit.*

Pour ce qui est des attributs du type "comme N", l'on observe qu'ils ne se comportent pas de façon identique face au test du clivage : dans certains cas, le clivage semble admis (124), mais dans d'autres, il génère des énoncés douteux (125, 126) ou agrammaticaux (127) :

- (124) a. *Il m'a engagé comme assistante, j'ai fait à ses côtés le casting, les repérages et tout le tournage du Dernier Empereur.* (LM 10/03/1994, p.R05)
- b. *C'est comme assistante qu'il m'a engagée.*
- (125) a. *En 1981, il le prend comme directeur de la campagne pour l'élection présidentielle.* (LM 06/06/1994, p.R04)
- b. ? *C'est comme directeur de la campagne qu'il le prend.*
- (126) a. *Comme le GATT, la nouvelle organisation internationale privilégiera le consensus comme règle de fonctionnement.* (LM 12/04/1994, p.21)
- b. ?? *C'est comme règle de fonctionnement que la nouvelle organisation privilégiera le consensus.*
- (127) a. *De son côté, Hitler avait comme objectif de remplacer dès que possible le vieux maréchal Hindenburg, malade, au poste de président du Reich (...).* (LM 4/07/1994, p.2)
- b. * *C'est comme objectif qu'il avait de remplacer le vieux Hindenburg.*

L'exemple (126) montre qu'il n'y a pas de corrélation immédiate entre le blocage du clivage et l'absence de relation d'implication entre la CAO et la structure transitive, ce que les exemples (125) et (127) pourraient suggérer.

c. Le déplacement du constituant [*commeX*] en début de phrase

Comme pour le critère précédent, il semble que les verbes qui partagent les propriétés distributionnelles du verbe *considérer* interdisent en principe le déplacement du constituant attributif, que la CAO entretienne un rapport d'implication avec la structure transitive (128) ou non (129) :

- (128) a. *D'autres la rattachet [sic] au gris de la pierre dans les pays calcaires du Midi, d'autres encore aux couronnes de l'arbre fétiche, l'olivier, que Renoir déjà décrivait comme "triste par temps gris, sonore par le soleil et argenté avec le vent".* (LM 26/02/1994, p.R07)
- b. * *Comme triste par temps gris Renoir décrivait l'olivier.*

- (129) a. *[La laïcité] est comprise comme une amputation des droits particuliers de chaque communauté.* (LM 13/10/1994, p.R02)
- b. * *Comme une amputation des droits particuliers de chaque communauté la laïcité est comprise.*

Les choses apparaissent, par contre, moins claires quand il s'agit de l'attribut du type "comme N" : s'il est vrai que l'on peut souvent le déplacer en début de phrase :

- (130) a. *C'est en invoquant ces références sociales, et au nom de l'ouverture au centre, que Michel Rocard, formant son gouvernement en juin 1988, prit Théo Braun comme ministre délégué aux personnes âgées.* (LM 13/10/1994, p.R02)
- b. *Comme ministre délégué aux personnes âgées, Michel Rocard prit Théo Braun.*
- (131) a. *Pourtant jamais dirigeants politiques n'ont été tant harcelés par des juges qui ont adopté comme devise la phrase d'Assuérus dans Esther (...).* (LM 28/12/1994, p.2)
- b. *Comme devise, ils ont adopté la phrase d'Assuérus dans Esther.*

nous avons également repéré de nombreux exemples où ce déplacement est difficile voire impossible :

- (132) a. *A travers le vocabulaire et la syntaxe, c'est l'esprit de la langue qui doit être préservé et enrichi comme capital principal de notre nation et de dizaines d'autres dans le monde.* (LM 01/07/1994, p.14)
- b. ? *Comme capital principal de notre nation il faut préserver l'esprit de la langue.*
- (133) a. (...) *lors de la visite du président Clinton mardi dernier à Paris (...), décision a été prise de réfléchir au type des sanctions qui pourraient être imposées à ceux des belligérants quels qu'ils soient qui refuseraient cette formule de partage territorial comme base d'un règlement de paix.* (LM 11/06/1994, p.6)
- b. ? *Comme base d'un règlement de paix ils refuseraient cette formule de partage territorial.*
- (134) a. *Il insiste sur la responsabilité des Etats pour assurer la participation des femmes à la vie politique et au développement économique et social ; pour promouvoir les droits des femmes comme droits humains et pour éradiquer toute forme de violence contre elles.* (LM 26/11/1994, p.2)
- b. * *Comme droits humains, on promeut les droits des femmes.*

d. Conclusion

S'il est vrai que les critères font apparaître une certaine cohérence pour les verbes à AO-C formellement diversifiés, nous avons vu que le comportement des CAO-C du type "comme N" est loin d'être univoque. Or ceci semble confirmer, indépendamment de l'analyse proposée par Guimier (cf. 2.3.2.2.), que les CAO-C du type "comme N" ne peuvent s'analyser comme une catégorie de constructions unique.

2.4.3.3. La constituance

La question de la constituance occupe une place très limitée dans les réflexions consacrées aux CAO en *comme*. Les constructions du type *décrire* ainsi que les constructions de type "*comme* N" sont entièrement passées sous silence²⁷. La seule catégorie de constructions ayant ainsi bénéficié d'un peu d'attention est celle des verbes du type *considérer* (*regard*). Guimier (1999) maintient pour celle-ci l'analyse de la double complémentation qu'elle a défendue pour les CAO du type *croire*, tandis qu'Aarts (1992) analyse, également par analogie avec son interprétation des CAO du type *believe*, l'ensemble des éléments [SN2-*comme*X] comme un complément unique sous-catégorisé par le verbe.

Or, étant donné que les arguments utilisés à l'appui des deux analyses respectives ne diffèrent que très peu de ceux présentés au chapitre précédent, il paraît peu utile de reprendre toute la discussion que nous y avons menée²⁸. Nous n'en retenons dès lors que quelques points qui paraissent pertinents pour l'analyse des CAO avec *comme*. Nous nous attardons en premier lieu sur les arguments fournis par Aarts en vue de prouver que les éléments SN2 et *comme*X forment un constituant unique auprès des verbes du type *considérer*. L'auteur relève tout d'abord qu'il est possible pour des séquences du type [NP *as* NP] d'apparaître en tant que constituants à d'autres endroits de la phrase :

(135) *Last weekend... we instigated a meeting of the whole community with Ian as chairman and laid bare our souls.* (= (369a) in Aarts 1992 : 113)

(136) *Ian as chairman is not a good idea.* (= (370a) id.)

En second lieu, il fait appel au test de la coordination, bien qu'il signale que celui-ci permet plutôt de suggérer que de prouver la constituance des séquences [SN2-*comme*X] :

(137) *I regarded Jim as a complete idiot and Maria as an equally stupid person.*
(= (371) id.)

A vrai dire, ni l'un ni l'autre de ces critères ne constituent des arguments valables pour l'analyse défendue par Aarts. En effet, les deux tests pourraient également être invoqués pour prouver que les éléments SN2 et *comme*X des verbes du type *describe* forment un constituant unique. Le test de la coordination appliqué à la CAO auprès de *describe* produit d'ailleurs un résultat tout à fait grammatical :

(138) *I described Jim as a complete idiot and Maria as an equally stupid person.*

²⁷ Dans le cas de *décrire*, cela s'explique sans doute par le fait que personne ne remet en question l'idée selon laquelle les éléments SN2 et *comme*X forment deux constituants au sein du syntagme verbal. Pour ce qui est des attributs de type "*comme* N", il faudrait entre autres rendre compte des constructions qui n'établissent pas de rapport d'implication avec une structure transitive correspondante. Dans ces cas-là, les défenseurs de la petite proposition seraient amenés à analyser l'ensemble des éléments [SN2 – *comme*X] comme un constituant unique.

²⁸ Guimier (1999) signale notamment l'impossibilité pour la séquence [SN2-*comme*X] de faire l'objet de la substitution par des pronoms personnels ou interrogatifs ou de s'insérer dans une construction clivée :

(i) * *Ce travail comme inutile, tout le monde le considère.* (= (i) in Guimier 1999 : 251, note 14)

(ii) * *Qu'est-ce que tout le monde considère ? Ce travail comme inutile.* (= (iii) id.)

(iii) * *C'est ce travail comme inutile que tout le monde considère.* (= (iv) id.)

Ces faits confirment dès lors les critiques qui ont été formulées antérieurement en rapport avec ces deux tests de la constituance.

Le second point qui mérite d'être relevé concerne la question de la pronominalisation de la séquence [SN2-*comme*X]. Au chapitre précédent, il est apparu qu'il n'était pas impossible de pronominaliser par les pronoms *le* et *ça* l'ensemble des éléments SN2 et X des CAO auprès des verbes du type *croire*. Cette propriété pouvait servir d'appui aux hypothèses de la petite proposition et du nexus des constructions attributives du type *croire*. Or, contrairement aux séquences sans *comme* [SN2-X], les séquences [SN2-*comme*X] paraissent systématiquement exclure la substitution par les pronoms personnels :

(139) a. *Il me voyait comme un continuateur d'une carrière qu'il n'avait pas pu faire.*
(LM 10/11/1994, p.17)

b. # *Et je le voyais aussi* / # *Et je voyais ça aussi.*

(140) a. *"Il le considère comme une incarnation du gamin qu'il aurait aimé être",
suggère un proche du couple séparé.* (LM 08/01/1994, p.17)

b. # *Et je le considère aussi.* / # *Et je considère ça aussi.*²⁹

Il paraît dès lors difficile d'appuyer l'hypothèse en rapport avec la constituance défendue par Aarts au moyen de critères formels.

2.4.3.4. Analyses syntaxiques des CAO-C : synthèse

De manière générale, nous retenons de ce qui précède que les études existantes pour les CAO-C ne se focalisent généralement que sur certains types de CAO-C ou sur certains des éléments impliqués (SN2, *comme*X, [SN2-*comme*X]).

Quant aux aspects qui ont fait l'objet des analyses, nous rappelons les éléments suivants :

- les tests avancés ne permettent pas réellement de déterminer le statut syntaxique précis du terme SN2 dans les CAO-C auprès des verbes du type *considérer* (*regard*) ;
- il ne semble pas y avoir de critères formels aptes à prouver l'analyse de la séquence [SN2-*comme*X] auprès des verbes du type *considérer* comme un constituant unique au sein du syntagme verbal ;
- les tests appliqués au constituant [*comme*X] ont permis de constater que les CAO-C dont les propriétés distributionnelles s'apparentent à celles des CAO-C auprès de *considérer* se comportent de manière plus ou moins uniforme, mais que cela n'est pas le cas pour les verbes accompagnés de l'attribut du type "*comme* N". D'autre part, nous nous sommes demandé s'il peut être opportun d'analyser l'attribut des verbes du type *choisir* (i.e. des

²⁹ Ce blocage vaut de toute évidence aussi pour les CAO qui entretiennent un rapport d'implication avec la structure SN1-V-SN2 :

(i) a. *Elle le décrit à petits mots comme "hautain, dur, cassant, orgueilleux, antisémite".* (LM 01/04/1994, p.12)

b. # *Et lui le décrit aussi.*

(ii) a. *M. Brusca analyse ensuite ce renforcement du yen comme la conséquence directe de la politique de change de l'administration Clinton.* (LM 14/07/1994, p.17)

b. # *Et moi je l'analyse aussi.*

verbes qui expriment l'idée d'un objectif) comme un argument du verbe tout en constatant qu'il présente un degré d'indépendance important par rapport à celui-ci (cf. suppressibilité et déplacement en début de phrase).

2.5. Conclusion

Au terme de cette analyse, nous aimerions revenir à la question concernant la typologie des CAO-C qui a été posée en début de chapitre. Nous sommes partie de la constatation suivant laquelle les études proposent de distinguer, tout comme pour les CAO-D, deux types de CAO-C de base. Cependant, il s'est rapidement avéré que les dichotomies proposées se recouvrent beaucoup moins que celles qui ont été décrites pour les CAO-D.

Nous nous sommes par la suite principalement concentrée sur les typologies proposées par Aarts (1992) et par Guimier (1999) et nous avons vérifié dans quelle mesure l'application des critères à des verbes autres que les quelques verbes pris en considération par les auteurs permet de soutenir les typologies défendues. Or, il est apparu que les deux types de classifications donnent lieu à beaucoup d'incertitudes. Nous avons vu, d'une part, que les critères logico-sémantiques ne permettent pas toujours de déterminer avec précision le statut argumental du terme SN2, de sorte qu'il est difficile de répartir les verbes sur les deux classes (*considérer / décrire*) proposées par Aarts. Il est apparu, d'autre part, que la distinction opérée par Guimier, sur la base de leurs propriétés distributionnelles, entre les verbes du type *considérer* et ceux du type *choisir* (i.e. accompagnés par des attributs du type "*comme N*") n'est au fond fiable ni sur la base des critères logico-sémantiques, ni sur la base des critères syntaxiques appliqués au constituant [*commeX*].

Ceci dit, s'il paraît difficile de reconnaître des classes de CAO-C bien distinctes, l'application systématique des différents critères à tous les (emplois des) verbes admettant l'AO-C permettrait peut-être d'établir un continuum de structures à AO introduit par *comme*. Nous ne nous attellerons cependant pas à cette tâche ici. Nous essayerons, en revanche, dans la suite de cette étude de décrire les CAO (avec et sans *comme*) à partir d'une question qui n'a pratiquement pas été posée jusqu'ici dans la littérature tout en partant d'un point de vue non encore adopté.

La question qui nous intéressera est de savoir pourquoi certaines CAO comportent le mot *comme* et d'autres pas. Le point de vue que nous avons choisi pour y répondre (partiellement) peut être défini comme sémantico-pragmatique. Nous essayerons, en effet, en partant des typologies sémantico-pragmatiques proposées pour les phrases copulatives (cf. chapitre 3), de démontrer que la relation prédicative seconde établie au sein des CAO est d'un type sémantico-pragmatique différent selon qu'elle contient la marque *comme* ou pas (cf. chapitre 4).

CHAPITRE III

La relation prédicative au sein des phrases copulatives

3.1. Introduction

Si la plupart des études reconnaissent explicitement l'existence d'un lien privilégié entre les constructions à attribut de l'objet (avec prédicat second non verbal) et les structures à attribut du sujet, jusqu'ici, aucune n'a examiné de façon systématique dans quelle mesure les différents types de prédications copulatives décrits dans la littérature (depuis Frege 1892, cf. Van Peteghem 1991) se retrouvent au niveau des constructions à attribut de l'objet. Le chapitre 4 de notre étude a pour but de combler cette lacune. Notre objectif est de démontrer qu'il est effectivement possible d'établir un rapport entre les relations prédicatives secondes des CAO et les différents types de copulatives. Nous démontrerons, plus précisément, que les relations prédicatives marquées par *comme* s'apparentent à d'autres types de copulatives que les relations prédicatives qui ne comportent pas la marque *comme*.

Le présent chapitre a pour objectif de présenter une typologie des phrases copulatives qui pourra servir de fondement à la description de la relation prédicative seconde. Cette typologie prend pour appui principal les taxinomies qui ont été proposées dans les travaux de Higgins (1976), Declerck (1988), Van Peteghem (1991), Hengeveld (1992) et Stassen (1997). Celles-ci accordent une attention toute particulière aux propriétés sémantico-référentielles des différents types de copulatives distingués, mais elles comportent également des aspects (sémantico-)pragmatiques (en décrivant notamment la fonction pragmatique ou communicative des copulatives) et elles font, de façon plus ou moins explicite d'après les cas, référence à la structure informationnelle des phrases. Ces classifications sont, d'autre part, essentiellement axées sur les phrases copulatives à attribut nominal et ne s'intéressent qu'occasionnellement aux autres catégories grammaticales admises en fonction d'attribut.

Notre description retiendra les principales classes de copulatives distinguées précédemment, mais elle se distinguera des études citées en s'inscrivant dans le cadre global de la théorie du marquage, en mettant l'accent sur le fonctionnement sémantico-pragmatique et informationnel des différents types de copulatives, parce qu'elle essaie de rendre compte aussi bien des prédicats adjectivaux que des prédicats nominaux et parce qu'elle tente d'établir un lien explicite entre la forme de l'attribut et le fonctionnement pragmatico-informationnel des prédications copulatives.

L'organisation du chapitre est comme suit : dans un premier temps (3.2.), nous présenterons la typologie informationnelle des phrases proposée par Lambrecht (1994) et nous décrirons les moyens dont peuvent se servir des langues comme l'anglais, l'italien ou le français, pour marquer que l'organisation informationnelle est déviante par rapport à la structure informationnelle des phrases prototypiques, non marquées. Ensuite (3.3.), nous aborderons les typologies des phrases copulatives. Nous montrerons, en premier lieu (3.3.1.) que l'organisation informationnelle des différents types de copulatives permet d'intégrer ceux-ci au sein de la typologie informationnelle des phrases décrite par Lambrecht (1994). Nous examinerons, en second lieu (3.3.2.), les stratégies de marquage déployées par les copulatives.

Les sections 3.4. et 3.5. ont pour but d'établir un lien entre la forme grammaticale adoptée par le prédicat et la typologie des phrases copulatives. En nous appuyant sur les principes contenus dans la théorie élaborée par Croft (1991) en rapport avec les catégories grammaticales de base, nous admettons que les catégories grammaticales prédicatives dont les propriétés s'éloignent le plus de celles du verbe ont tendance à se situer dans les types de copulatives qui auront été décrits comme marqués.

3.2. Typologie des phrases d'après Lambrecht (1994)

3.2.1. Généralités

La typologie des phrases que Lambrecht (1994) propose est basée sur la structure informationnelle que celles-ci présentent. L'information contenue dans une proposition est normalement le résultat de la combinaison d'informations "anciennes" et d'informations "nouvelles". Lambrecht désigne l'"information ancienne" par le terme de PRESUPPOSITION PRAGMATIQUE. Il entend par là l'ensemble des propositions évoquées par des moyens lexicaux et grammaticaux dans la phrase et dont le locuteur peut supposer que l'interlocuteur les connaît ou les admet pour vraies au moment de l'énonciation. L'"information nouvelle" est l'information qui est ajoutée par l'énonciation elle-même aux connaissances anciennement acquises. C'est ce que Lambrecht désigne par le terme d'ASSERTION PRAGMATIQUE. Définie de façon plus précise, l'assertion pragmatique est la proposition exprimée par la phrase et que l'interlocuteur est censé savoir ou admettre pour vraie après qu'il l'aura entendue.

Pour qu'une phrase soit informative, il faut que l'assertion qu'elle contient, diffère de la présupposition. Il faut donc qu'elle contienne un élément que l'interlocuteur ne peut être supposé connaître ou admettre pour vrai au moment de l'énonciation. Cet élément non prédictible au moment de l'énonciation est appelé le FOCUS de l'énoncé. Lambrecht en propose la définition suivante :

"FOCUS : The semantic component of a pragmatically structured proposition whereby the assertion differs from the presupposition." (= (5.4) in Lambrecht 1994 : 213)

Dans un exemple comme le suivant :

(1) *Mitchell urged Nixon to appoint Carswell.* (= (5.3.) in Lambrecht 1994 : 212)

la présupposition pragmatique peut être formulée comme une proposition ouverte : [x urged Nixon to appoint Carswell]. L'assertion correspond à l'équation [x = Mitchell] et le focus est la dénotation de l'entité linguistique *Mitchell*. Dans cet exemple, c'est donc un des termes de la proposition qui fournit le focus ou l'information non prédictible au moment de l'énonciation. Lambrecht insiste toutefois sur le fait que l'information exprimée par une phrase ne peut être véhiculée par des éléments lexicaux ou par les constituants individuels que la phrase comporte. Ce qui est primordial, c'est que l'information se construit sur le mode relationnel : l'information est le résultat de l'établissement d'une relation entre les dénnotations d'entités linguistiques et des propositions. Le terme *Mitchell* de l'exemple (1) ne fournit donc le focus de l'énoncé que dans la mesure où il établit une relation pragmatique avec la proposition présupposée 'someone urged Nixon to appoint Carswell'¹.

Lambrecht distingue trois types de focus en fonction du type de domaine syntaxique qui contient le focus de l'énoncé. Les domaines syntaxiques (appelés "domaines focaux", "focus domains", p.214), distingués sont le prédicat, l'argument et la phrase entière. Ils donnent lieu respectivement aux focus PREDICATIF, ARGUMENTAL et PHRastique. Aux trois types de focus correspondent différents types de phrases dont l'organisation pragmatique (la structure informationnelle) et l'objectif communicatif sont différents. C'est ce qui sera décrit ci-après.

3.2.2. Les phrases à focus prédictif

Les phrases à focus prédictif, appelées phrases de type "topique-commentaire", se caractérisent par le fait que le prédicat est le focus de l'énoncé. Elles ont pour fonction communicative de fournir un commentaire en rapport avec un topique, la notion de topique étant définie comme suit :

"TOPIC : A referent is interpreted as the topic of the proposition if in a given situation the proposition is construed as being about this referent, i.e. as expressing information which is relevant to and which increases the addressee's knowledge of this referent." (Lambrecht 1994 : 131)

Lambrecht décrit la phrase topique-commentaire comme la structure pragmatique NON MARQUEE : c'est le type de phrase qui adopte l'ordre des mots SV(O) canonique (i.e. la structure syntaxique non marquée, du moins dans des langues telles que l'anglais) et dans

¹ Il importe également de voir que le focus ne correspond pas nécessairement à un terme dont le référent soit NOUVEAU. L'exemple proposé à titre illustratif par Lambrecht est le suivant :

(i) Q : *Where did you go last night, to the movies or to the restaurant ?*
A : *We went to the RESTAURANT.* (= (5.1') in Lambrecht 1994 : 211)

Il est clair que le référent du SN *the restaurant* de la phrase réponse n'est pas neuf, car il vient d'être mentionné dans la phrase précédente. En dépit de cela, le constituant concerné fonctionne comme le focus de la réponse parce qu'il entre dans une relation de focus avec cette proposition : sa dénotation est l'élément non prédictible au moment de l'énonciation ; c'est sa dénotation qui est choisie parmi d'autres possibilités pour fournir l'argument manquant de la proposition ouverte "les personnes désignées par *we* sont allées à x".

lequel l'accent – qui est un indice pour la fonction de focus – est en principe accueilli par la position finale, i.e. la position non marquée, de la phrase².

Elle se laisse illustrer par l'exemple suivant, repris à Lambrecht (1994 : 121) :

(2) (*What did the children do next ?*) *The children went to SCHOOL.*

Dans cet exemple, le SN *the children* fournit le topique de l'énoncé parce que c'est en rapport avec son référent que le prédicat fournit une information pertinente. Ce n'est pas un hasard si c'est le SUJET qui fonctionne comme le topique de l'énoncé. En effet, bien que les sujets ne soient pas toujours topicaux et que d'autres fonctions grammaticales (notamment celles de l'objet direct et de l'objet indirect) puissent entrer en ligne de compte pour occuper la fonction de topique, il semble que la corrélation entre la fonction pragmatique de topique et la fonction grammaticale de sujet soit assez forte pour qu'il soit possible d'affirmer que le sujet a le statut de TOPIQUE NON MARQUE (cf. Lambrecht 1994 : 132). D'ailleurs, si le sujet n'est pas topical, la phrase adopte souvent une structure syntaxique déviante par rapport à la structure sujet-prédicat simple (cf. ci-dessous).

La fonction de topique ne présente pas seulement une corrélation forte avec la fonction grammaticale de sujet. Il s'établit également des rapports – quoique non univoques – entre la fonction de topique, d'une part, et les états cognitifs temporaires des référents et les expressions linguistiques qui les réalisent, d'autre part. Pour saisir les propriétés cognitives qui caractérisent les référents à un moment donné de la conversation, Lambrecht recourt aux concepts de l'IDENTIFIABILITE et de l'ACTIVATION :

- Un référent est IDENTIFIABLE si le locuteur et l'interlocuteur ont, au moment de l'énonciation, une représentation mentale de l'entité en question ; un référent est NON IDENTIFIABLE si le locuteur est le seul à avoir accès à l'identité du référent³ et qu'il est donc inconnu pour l'interlocuteur⁴. La distinction cognitive entre référents identifiables et non identifiables présente une corrélation (non parfaite) avec la distinction formelle existant dans de nombreuses langues entre les SN définis et les SN indéfinis (cf. Lambrecht 1994 : 79).

² L'ordre SV(O) et la position finale (ou presque finale) de l'accent sont qualifiés de "pragmatiquement non marqués" par Lambrecht parce que ces formes syntaxiques et prosodiques se caractérisent par une plus grande "liberté distributionnelle", ce qui a pour corollaire qu'elles sont plus fréquentes (cf. Lambrecht 1994 : 17). La plus grande liberté distributionnelle de l'ordre SV(O) apparaît par exemple dans le fait qu'en italien tous les prédicats permettent l'ordre SV, tandis que l'ordre VS n'est admis que pour un ensemble limité de prédicats. De même, en anglais, l'accent peut tomber en position finale avec tous les prédicats alors que seul un petit nombre de prédicats admettent l'accent en position initiale de la phrase (cf. Lambrecht 1994 : 18).

³ Si un locuteur souhaite émettre une assertion en rapport avec une entité non identifiable, il doit se servir d'une expression linguistique qui permette de créer une représentation de cette entité. Lambrecht (1994 : 77) compare la création d'une telle représentation nouvelle à l'établissement d'un nouveau "fichier" référentiel dans le registre du discours.

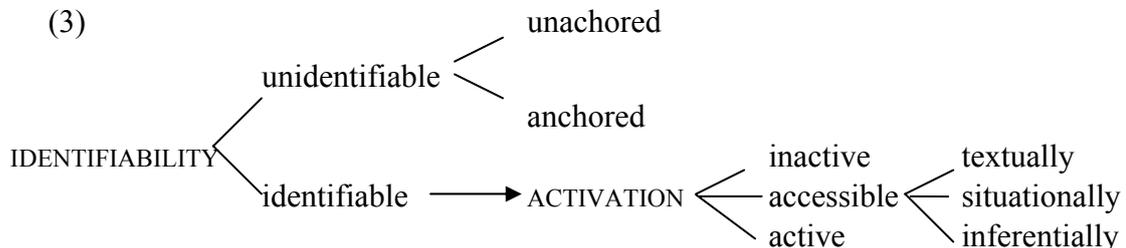
⁴ Un référent non identifiable ou nouveau ("brand new") peut être ancré ("anchored") ou non ancré ("unanchored") : il est ancré si le SN qui le représente est lié, par la présence d'un élément particulier, à un autre référent qui est identifiable. Dans les énoncés suivants :

- (i) *I got on a bus yesterday and the driver was drunk.* (= (Prince 1981, in Lambrecht 1994 : 86)
- (ii) *A guy I work with says he knows your sister.* (id.)

le référent du SN *a bus* est non ancré et est simplement nouveau, tandis que *a guy I work with* est nouveau mais en même temps ancré grâce à la présence du pronom *I*.

- Si la notion de l'identifiabilité est liée à la notion de 'connaissance', celle de l'ACTIVATION est liée à l'état de 'conscience' des interlocuteurs : seule une partie de toutes les informations contenues dans notre cerveau peut être active à un moment donné. Lambrecht reprend à Chafe (1987) les trois degrés d'activation que celui-ci distingue : un référent est ACTIF s'il est au centre de l'intérêt et qu'il occupe le centre de la conscience d'une personne ("a concept in a person's focus of consciousness at a particular moment") ; un référent est ACCESSIBLE ou SEMI-ACTIF s'il se trouve dans la périphérie de la conscience et qu'il n'est pas au centre de l'intérêt ; un référent est INACTIF s'il se situe dans la mémoire de longue durée d'une personne et qu'il n'est ni dans le centre ni dans la périphérie de sa conscience. Les différents degrés d'activation des référents présentent également une corrélation avec des différences grammaticales : le statut actif d'un référent est typiquement exprimé par le biais de pronoms et par des expressions non accentuées, tandis que le statut inactif d'un référent va en principe de pair avec l'accentuation de l'expression linguistique et avec l'encodage par des syntagmes lexicaux pleins⁵.

Tout en représentant des catégories cognitives indépendantes, les notions de l'identifiabilité et de l'activation présentent des rapports hiérarchiques : il n'est, en effet, concevable d'examiner le statut actif d'un référent que si celui-ci est identifiable pour l'interlocuteur. Le schéma suivant, repris à Lambrecht (1994 : 109), représente les rapports entre les différents termes liés aux notions de l'identifiabilité et de l'activation :



Le rapport entre la notion de topique et celles de l'identifiabilité et de l'activation découle de la définition de la fonction de topique elle-même : si le topique est le référent en rapport avec lequel le prédicat fournit une information pertinente, cela implique immédiatement que le topique doit présenter un certain degré d'activation. Il ne semble, en effet, pas concevable de fournir de l'information pertinente en rapport avec un référent si ce référent n'est pas accessible (ou disponible) dans le discours : "for a statement to be relevant with respect to a topic, this topic itself must be of CURRENT INTEREST" (Lambrecht 1994 : 164). Si une phrase contient un topique dont le référent n'est pas suffisamment accessible, elle aura d'ailleurs tendance à être perçue comme étant mal formée. La corrélation existant entre le degré d'activation et d'identifiabilité des référents topicaux et l'acceptabilité pragmatique des phrases est représentée par l'échelle suivante :

⁵ Comme le signale Lambrecht (1994 : 106), la corrélation est loin d'être parfaite : s'il est vrai que l'emploi de pronoms et l'absence d'accentuation signalent invariablement que le référent est actif, l'inverse n'est pas vrai, un référent actif pouvant être accentué ou exprimé par des syntagmes lexicaux pleins.

(4) THE TOPIC ACCEPTABILITY SCALE (= (4.34.) in Lambrecht 1994 : 165)

active	most acceptable
accessible	↓
unused	
brand-new anchored	
brand-new unanchored	least acceptable

Les topiques préférés sont donc les référents qui sont ACTIFS dans le discours⁶. Or, étant donné que les référents actifs sont en principe exprimés par des formes non accentuées et pronominales, il est possible de conclure que les expressions topicales préférées sont des MORPHEMES NON ACCENTUES PRONOMINAUX (ou inflectionnels ou zéro).

3.2.3. Les phrases à focus argumental

Les phrases à focus argumental, illustrées par l'exemple (5) :

- (5) *I heard your motorcycle broke down ?*
My CAR broke down. (Lambrecht 1994 : 121)

sont désignées par le terme de "phrases identificationnelles". Leur fonction communicative consiste, en effet, à fournir le référent qui identifie l'argument manquant dans une proposition présupposée ouverte :

- (6) présupposition : "speaker's x broke down" ;
assertion : "x = car"
(Lambrecht 1994 : 228)

A la différence de ce qui se produit dans les phrases topique-commentaire, le prédicat des phrases identificationnelles fait partie du domaine de la présupposition. D'autre part, toutes les expressions argumentales, i.e. non prédicatives, entrent en ligne de compte pour établir une relation de focus avec la proposition. Lambrecht se concentre cependant essentiellement sur les phrases dans lesquelles le focus argumental coïncide avec la fonction syntaxique de sujet parce que ce sont précisément ces cas-là qui donnent lieu à l'emploi de structures syntaxiques déviantes, c'est-à-dire MARQUEES, par rapport à la

⁶ Lambrecht insiste sur le fait que tous les référents actifs ne sont pas topicaux. C'est ce qu'illustrent les couples de phrases suivants :

- (i) A : *Has Pat been called yet ?*
B : a. *Pat said they called her TWICE.*
b. *Pat said she was called TWICE.* (= (3.29) in Lambrecht 1994 : 115)
- (ii) A : *Who did they call ?*
B : a. *Pat said SHE was called.*
b. *Pat said they called HER.* (= (3.30) id.)

Dans les deux exemples, les référents des pronoms *she* et *her* sont actifs car ils renvoient à *Pat*. Cependant, ce n'est que dans les phrases de l'exemple (i) que les pronoms *she* et *her* occupent la fonction de topique de l'énoncé. Dans l'exemple (ii), les réponses ne sont pas construites de telle façon que le prédicat fournit une information pertinente avec le référent des pronoms ; la relation établie entre les pronoms et la phrase est, en revanche, une relation de focus. Il est donc essentiel de voir que la notion de topique est, tout comme celle de focus, une notion relationnelle : un référent ne peut avoir le statut de topique que s'il entre dans un rapport spécifique avec le reste de la proposition.

structure topique-commentaire non marquée. C'est ce qu'illustrent de façon claire les traductions française et italienne de la réponse anglaise de l'exemple suivant :

- (7) *I heard your motorcycle broke down ?*
a. *My CAR broke down.*
b. *Si è rotta la mia MACCHINA./ E la mia MACCHINA che si è rotta.*
c. *C'est ma VOITURE qui est en panne.* (= (5.11) in Lambrecht 1994 : 223)

Les trois langues font appel à la prosodie pour signaler le statut focal de l'argument sujet, mais si l'anglais peut s'en tenir là, le français et l'italien recourent en principe à des mécanismes supplémentaires pour signaler que la structure informationnelle de la phrase est déviante par rapport à la structure topique-commentaire non marquée : le français recourt à la construction complexe de la clivée ; l'italien peut faire appel au même mécanisme, mais il peut en outre se servir de la syntaxe, plus précisément de l'ordre des constituants pour marquer la structure informationnelle particulière de la phrase.

3.2.4. Les phrases à focus phrastique

Les phrases à focus phrastique donnent lieu aux phrases de type "thétique". Elles se caractérisent par le fait qu'elles n'évoquent, dans leur structure lexico-grammaticale, aucune présupposition pragmatique. La proposition (8b) n'est, d'une part, pas interprétable comme une phrase dans laquelle le prédicat fournit un commentaire en rapport avec un sujet topical. D'autre part, elle ne contient pas la présupposition d'une proposition ouverte "x broke down" :

- (8) a. *What happened ?*
b. *My CAR broke down.* (= (5.12) in Lambrecht 1994 : 223)

Ainsi, le focus coïncide avec la proposition entière.

Tout comme les phrases d'identificationnelles, les phrases à focus phrastique présentent une structure informationnelle MARQUÉE. En anglais, le marquage se situe uniquement sur le plan de la prosodie : l'accent placé sur le nom *car* indique que le sujet n'est pas topical. Dans des langues comme l'italien et le français, la structure informationnelle est signalée au niveau de la syntaxe (l'inversion en italien) et par le recours à des constructions syntaxiques particulières, telles que la construction clivée avec *avoir* :

- (9) a. *Mi si è rotta (ROTTA) la MACCHINA.*
b. *J'ai ma VOITURE qui est en PANNE.* (= (5.12b-c) in Lambrecht 1994 : 223)

Les phrases thétiques peuvent avoir deux fonctions communicatives principales : soit, elles ont pour fonction de rapporter des événements, comme dans (8) et (9) et sont appelées "événementielles" ("event-reporting sentence", Lambrecht 1994 : 222). Soit, elles servent à introduire dans le discours des référents nouveaux (non actifs) dont la suite du discours pourra prédiquer des "propriétés". Dans ce cas, elles sont désignées comme "phrases

présentatives"⁷. Les langues disposent de plusieurs moyens pour introduire de nouveaux référents dans le discours. Le français fait entre autres appel à la construction avec *il* impersonnel (10) ou à la clivée par *y'a* (11). Les deux constructions ont pour effet que le sujet n'occupe pas la position initiale de la phrase :

(10) *Il est entré un roi.* (= (3.18a) in Lambrecht 1994 : 92)

(11) *Y'a JEAN qui est arrivé.* (= (4.18) id. : 144)⁸

L'italien postpose le sujet, comme dans les phrases événementielles⁹ :

(12) *E arrivato GIOVANNI.* (= (4.18) id.)

L'anglais peut se limiter à marquer le statut non topical du référent nouveau par des moyens prosodiques :

(13) *... and then a BOY came in ...* (= (4.37) id. : 168)

Cependant même l'anglais a tendance à recourir à des moyens syntaxiques pour marquer le statut non topical des référents entièrement nouveaux. Lambrecht cite, entre autres, l'emploi des constructions avec les adverbess *there* existentiel (14) et *here* déictique (15) :

(14) *Once there was a wizard. He was very wise, rich, and was married to a beautiful wife. They had two sons. [...]* (= (4.43) in Lambrecht 1994 : 177)

(15) *Here comes the CAT.* (= (2.1.) id. : 39)

Au-delà des divergences que présentent les stratégies utilisées par les langues pour marquer la structure informationnelle des phrases thétiqess, il semble possible de détecter deux tendances importantes. Premièrement, Lambrecht signale que la postposition du sujet au verbe apparaît comme un des moyens privilégiés pour marquer que le sujet n'est pas topical. Or, la position postverbale est la position normalement réservée aux OBJETS qui, eux, sont en principe des constituants focaux non marqués. Afin de marquer qu'un sujet n'est pas topical, l'on peut donc lui enlever une des propriétés de topicalité les plus évidentes, à savoir la position préverbale, et le pouvoir de certains des traits

⁷ Selon Lambrecht, la dénomination de "phrase présentationnelle" est préférable à celle souvent utilisée de "phrase existentielle". Un exemple comme (i) est, en effet, souvent interprété comme ayant pour fonction d'affirmer l'**existence** du référent post-verbal *cockroaches*. Lambrecht fait observer, cependant, que l'affirmation pure et simple de l'existence d'une entité est un acte de parole qui est plutôt rare dans la communication normale. Ainsi, une phrase du type

(i) *There are cockroaches* (Lambrecht 1994 : 179)

sera probablement énoncée dans un contexte où l'existence même des cafards est présupposée ; l'énonciation de la phrase a dès lors plutôt pour but d'introduire le SN *cockroaches* dans le discours et d'annoncer la **présence** des cafards à un endroit donné :

(ii) *Don't go into the kitchen. There are cockroaches.* (idem)

⁸ Lambrecht (2000) considère la relative de perception également comme une construction présentative :

(i) *Je vois le facteur qui arrive.* (= (1d) in Lambrecht 2000 : 49)

(ii) *Voilà le facteur qui arrive.* (= (1e) id.)

⁹ Les phrases présentationnelles et événementielles recourent souvent aux mêmes moyens prosodiques ou morphosyntaxiques pour marquer leur structure informationnelle particulière. Cela s'explique, d'après Lambrecht (p.144), par le fait qu'elles ont en commun la propriété d'introduire un élément nouveau (une entité ou un événement) dans le discours sans relier cet élément à un topique existant ou à une proposition présupposée.

morphosyntaxiques et prosodiques qui caractérisent en principe l'objet de la phrase (cf. Lambrecht 1994 : 169).

La deuxième tendance est de portée plus générale. Il apparaît, en effet, que les mécanismes mis en oeuvre pour marquer la structure à focus phrastique ont pour premier objectif de marquer que le sujet n'est pas topical et se préoccupent nettement moins du fait que le prédicat des phrases à focus phrastique n'est pas présupposé, à la différence du prédicat des phrases identificationnelles. En d'autres termes, en signalant que le sujet n'est pas topical, les stratégies utilisées signalent au fond principalement que la phrase ne peut pas être interprétée comme une structure de type topique-commentaire. D'autre part, il s'avère également que les phrases à focus phrastique ne diffèrent pas nécessairement des phrases à focus argumental. En revanche, les phrases à focus phrastique et les phrases à focus argumental diffèrent toujours clairement des phrases à focus prédicatif. Cela suggère, selon Lambrecht (1994 : 235) qu'il existe une frontière fondamentale entre les phrases topique-commentaire, d'une part, et les deux autres types de phrases, d'autre part, ou, en d'autres termes, entre la présence et l'absence de la structure topique-commentaire.

3.3. Les phrases copulatives : typologie et marquage

La présente section se compose de deux parties : la première est vouée à la description des caractéristiques des divers types de phrases copulatives et elle a pour but d'établir un rapport entre les taxinomies des phrases copulatives et la typologie des phrases développée par Lambrecht (1994). Dans la deuxième partie, nous vérifierons dans quelle mesure les mécanismes utilisés par les langues pour marquer la structure informationnelle des phrases en général s'appliquent également aux phrases copulatives.

3.3.1. Les typologies des phrases copulatives et la typologie de Lambrecht

3.3.1.1. Généralités

Les typologies relativement récentes des phrases copulatives se laissent subdiviser en deux groupes selon qu'elles continuent à manier *grosso modo* la distinction traditionnellement opérée entre prédication et identité (cf. Frege (1892) et Russell (1920), in Van Peteghem 1991) ou qu'elles prennent comme point de départ la typologie quadripartite proposée par Higgins (1976). Cette dernière distingue, à côté des phrases prédicationnelle et des phrases d'identité, les phrases spécificationnelles et les identificationnelles. La première orientation est suivie dans les travaux de Hengeveld (1992) et de Stassen (1997)¹⁰. La deuxième est, entre autres, présente dans les études de Declerck (1988) et de Van Peteghem (1991).

¹⁰ Il faut dire que la terminologie utilisée par Hengeveld (1992) diffère de celle que Stassen (1997) adopte. Si Stassen maintient la dichotomie traditionnelle "prédication" versus "identité", Hengeveld recourt aux termes de "caractérisation" et de "spécification".

Notre présentation prendra pour point de départ la typologie quadripartite de Higgins, mais elle sera complétée par deux types de phrases qui n'y sont pas décrits, à savoir les phrases présentationnelles (cf. Stassen 1997, Rouveret 1998) et les définitions (cf. Riegel 1987, Declerck 1988, Hengeveld 1992, Stassen 1997).

3.3.1.2. *Les phrases prédicationnelles*

La phrase prédicationnelle fait l'objet d'un consensus assez généralisé. Tous les auteurs s'accordent, en effet, pour dire que la phrase prédicationnelle, illustrée par les exemples suivants :

(16) *John is a carpenter* (= (6d) in Stassen 1997 : 12)

(17) *Jean Dupont est professeur de latin* (= (150) in Van Peteghem 1991 : 102)

(18) a. *Qu'est-ce qu'il est, Jean ?*

b. *Jean est un bon médecin.*

c. *Jean est le directeur de la firme.* (= (48) in Van Peteghem 1991 : 19)

résulte de la combinaison d'un terme référentiel (i.e. le sujet) et d'un prédicat qui n'est pas référentiel (i.e. l'attribut). C'est ce qui ressort par exemple de la définition que Stassen (1997 : 12) propose de la "prédication" :

"I will take predication as the application of a general concept to a particular entity. Conversely, one may say that by way of predication a particular entity (represented by the argument/subject) is assigned the role of participant in a certain state of affairs (represented by the predicate)."¹¹

D'un point de vue informationnel, les descriptions font apparaître que les phrases prédicationnelles présentent une structure informationnelle de type topique-commentaire. Des références explicites à la structure informationnelle se retrouvent, entre autres, dans Van Peteghem (1991 : 102). Selon Van Peteghem, en effet, les phrases prédicationnelles ont une structure informationnelle non marquée, dans laquelle le sujet est le plus souvent connu (ou donné, cf. p.101) et le prédicat nouveau. De même, Declerck (1988 : 61) note que l'information exprimée par le sujet de la phrase prédicationnelle est généralement ancienne et que c'est le prédicat qui fournit l'information nouvelle. Stassen (1997), de son côté, estime que les phrases prédicationnelles se caractérisent par le fait que la phrase sert à étendre le contenu d'un "fichier mental" qui est supposé exister déjà dans l'esprit de l'interlocuteur. L'objectif d'un énoncé comme (19) est décrit comme suit : "we are told to file a certain new piece of knowledge in the [already available mental file] labelled 'Bill'" (Stassen 1997 : 102) :

(19) *Bill is a teacher.* (= (97) in Stassen 1997 : 102)

Ce n'est que si l'interlocuteur ne sait pas qui est Bill que l'objectif de l'énoncé ne sera pas atteint et qu'il faudra recourir d'abord à une phrase de type identificationnel (que Stassen range parmi les phrases d'identité, cf. *infra*). En d'autres termes, pour reprendre la

¹¹ Declerck (1988) et Van Peteghem (1991) énumèrent un certain nombre de faits qui permettent de prouver que le prédicat des phrases prédicationnelles n'est pas référentiel.

terminologie utilisée par Lambrecht (cf. *supra* 4.2.2.), ce qui est primordial dans une phrase prédicationnelle, d'après Stassen, c'est que le référent du sujet soit au moins identifiable pour l'interlocuteur (comme pour le locuteur).

Il semble que les références au statut informationnel du sujet (le sujet est donné, connu, contient l'information ancienne) et du prédicat (qui représente l'information nouvelle) permettent de rapprocher les copulatives prédicationnelles de la définition de la phrase de topique-commentaire telle que Lambrecht l'a proposée : le prédicat (attributif) fournit le focus de l'énoncé et il exprime un commentaire en rapport avec le sujet qui fonctionne comme le topique de l'énoncé. La topicalité du sujet (i.e. l'élément en rapport avec lequel le prédicat fournit un commentaire) apparaît, par ailleurs, de façon assez claire dans les exemples suivants :

- (20) A. *Hi, Jim. Long time no see. Where've you been ?*
B. *I've been in Warsaw for two weeks.*
A. *You know, I can never figure out those Eastern European countries. You just can't tell which is which. **So tell me about Warsaw.***
B. *Well, for a start, Warsaw is the capital of Poland.*
(= (100) in Stassen 1997 : 103)
- (21) a. *What can you tell me about Paris ?*
b. *Paris is the capital of France.* (= (48) in Hengeveld 1992 : 83)
c. *One of the things I can tell you about Paris is that it is the capital of France.* (= (46b) id. : 82)

L'organisation informationnelle des copulatives prédicationnelles étant tirée au clair, il convient de faire observer que Van Peteghem (1991) distingue deux catégories de copulatives prédicationnelles à fonction sémantico-pragmatique différente : les prédicationnelles pures et les prédicationnelles évaluatives. La distinction concerne principalement l'engagement du locuteur vis-à-vis du contenu de l'énoncé¹² : le locuteur prend entièrement en charge le contenu de la copulative évaluative, alors qu'il présente sa qualification comme objective dans la copulative prédicationnelle pure.

3.3.1.3. Les phrases spécificationnelles

Les phrases spécificationnelles se laissent illustrer par les exemples suivants :

- (22) *The bank robber is John Thomas.* (= (1a) in Declerck 1988 : 5)
(23) *Son professeur de latin est Jean Dupont.* (= (152) in Van Peteghem 1991 : 102)

En comparaison avec les phrases prédicationnelles, l'analyse référentielle des SN situés à gauche et à droite de la copule apparaît comme plus controversée. La discussion référentielle est en même temps liée au statut syntaxique des deux constituants nominaux. Certains auteurs (Akmajian 1970 (cf. Van Peteghem 1991), Higgins 1976, Hengeveld

¹² La distinction a, entre autres, été introduite pour rendre compte de l'emploi des pronoms *ce* et *il* en fonction de sujet des phrases copulatives. Nous aurons l'occasion d'y revenir à la section (3.3.2.).

1992) analysent, en effet, le premier SN comme le sujet et le second comme le prédicat. Selon Akmajian, le sujet (l'élément préverbal) est ainsi non référentiel tandis que le prédicat est référentiel. Pour Higgins, en revanche, aucun des deux SN n'est à considérer comme référentiel¹³. Hengeveld (1992) et Stassen (1997) classifient des exemples analogues à ceux de (22) et (23) :

(24) *The capital of France is Paris.* (= (43) in Hengeveld 1992 : 82)

(25) *The author of Der Prozess is Franz Kafka.* (= (110b) in Stassen 1997 : 109)

parmi les phrases d'identité parce qu'ils estiment que les deux SN ont une force référentielle identique¹⁴, ce qui conduit Stassen d'ailleurs (logiquement) à affirmer qu'il n'est pas possible de déterminer lequel des deux éléments nominaux est le sujet et lequel occupe la fonction prédicative.

Toutefois, comme l'ont montré Declerck (1988), Van Peteghem (1991) et Verheugd (1991), il ne semble pas impossible, dans la plupart des cas, de distinguer les deux SN des phrases spécificationnelles sur le plan de la référentialité et de la fonction syntaxique qu'ils remplissent. D'une part, il semble relativement clair que le SN préverbal n'est pas un terme référentiel. Ainsi, Akmajian a déjà signalé que le premier SN ne se laisse pas pronominaliser par le pronom *he*, mais bien par le pronom neutre *it* (cf. Van Peteghem 1991 : 27). En outre, la description fournie par Higgins lui-même en rapport avec le syntagme préverbal de l'exemple (26) montre de façon convaincante que ce syntagme n'est pas référentiel :

(26) *What I don't like about John is his tie.* (= (8) in Higgins 1976 : 133)

"*What I don't like about John* can [...] never be used as the subject of a Predicational sentence to talk about an object such as John's tie [...]. It simply cannot be used as an alternative description which can be used to refer to John's tie in the same way as *the lurid thing John's wearing round his neck* can be." (Higgins 1976 : 133)

D'autre part, comme le rappelle Verheugd (1991 : 57), les phrases spécificationnelles se caractérisent par la possibilité d'inverser les deux SN situés à gauche et à droite de la copule :

(27) a. *The queen of England is Elisabeth II.* (= (136) in Verheugd 1991 : 57)

b. *Elisabeth II is the queen of England.* (= (138) id.)

¹³ A vrai dire, l'interprétation référentielle défendue par Higgins est ambiguë, ce qui s'explique par le fait qu'elle est essentiellement déterminée par des considérations fonctionnelles (i.e. informationnelles). Higgins adopte, en effet, la définition proposée par Geach (1968) en rapport la référentialité et, comme il le reconnaît lui-même, celle-ci "has a functional admixture, for it involves the notion of WHAT A PROPOSITION IS ABOUT." (Higgins 1976 : 175). Ainsi, étant donné que les phrases spécificationnelles comme la suivante

(i) *What I don't like about John is his tie.* (= (8) in Higgins 1976 : 133)

ne sont pas "en rapport avec" le sujet *what I don't like about John*, ni en rapport avec le prédicat *his tie*, Higgins estime que ni le sujet ni l'attribut ne sont référentiels, bien qu'il admette par la suite que le SN *his tie* dénote un objet (et devrait donc être référentiel).

¹⁴ Selon Stassen, aucun des deux SN ne peut être interprété comme plus général ("more general, or more 'concept-like', p.106) que l'autre.

Or, l'inversion effective des deux SN a pour résultat de faire apparaître clairement que le SN *Elisabeth II* réfère bien à 'Elisabeth II' et que ce constituant doit être interprété comme référentiel, quelle que soit la position qu'il occupe. De plus, tant pour l'anglais (cf. Declerck 1988 : 43-46) que pour le français (Moreau 1976, Ruwet 1972, 1982, cf. Van Peteghem 1991, Verheugd 1991), plusieurs tests ont été développés qui permettent de déterminer lequel des deux SN est le sujet de la phrase. Pour le français, le test le plus opératoire est celui qui fait appel à la construction clivée *c'est...qui*, le sujet étant le seul élément qui puisse s'insérer entre *c'est* et *qui* :

- (28) a. *Son professeur de latin est Jean Dupont.*
 b. *C'est Jean Dupont qui est son professeur de français.*
 c. **C'est son professeur qui est Jean Dupont.*

En conclusion, il ne semble pas y avoir de raisons pour croire, comme continuent à le faire des auteurs comme Hengeveld (1992) et Stassen (1997), que les deux SN aient la même force référentielle et que les phrases spécificationnelles ne permettent pas de distinguer le sujet du prédicat.

Les questions référentielles (et syntaxiques) étant élucidées, regardons quelle est l'interprétation de fond qui a été proposée pour les phrases spécificationnelles. D'après Higgins (1976) et Declerck (1988), la phrase spécificationnelle a pour fonction (sémantique, selon Declerck 1988 : 2) de spécifier une valeur pour une variable. Ainsi, selon Declerck, l'énoncé (29) spécifie la valeur 'John Thomas' pour la variable 'the x who is the bank robber' et l'énoncé (30) spécifie deux valeurs ('the Prime Minister' et 'the Queen herself') qui correspondent à la variable 'the only x-es that can help you' :

- (29) *The bank robber is John Thomas.* (= (1a) in Declerck 1988 : 5)
 (30) *The only people that can help you are the Prime Minister and the Queen herself.* (= (1b) id.)

A la suite de Higgins, Declerck compare la fonction des phrases spécificationnelles (spécifier des valeurs pour une variable) à l'énumération des éléments qui figurent dans une liste. L'énoncé (31) énumère donc les deux éléments qui figurent dans la liste ayant pour tête 'people that can help you' ; dans le cas de l'exemple (30), la liste ne contient qu'un seul élément (cf. Declerck 1988 : 5).

Cette description a été critiquée par Van Peteghem (1991) comme étant trop vague. La définition que l'auteur propose à son tour nous semble cependant trop limitée. Van Peteghem part, en effet, de la constatation que les phrases spécificationnelles en français présentent généralement l'ordre sujet-prédicat inversé et c'est à partir de la description des conditions auxquelles doit répondre le SN attribut pour pouvoir s'antéposer qu'elle définit l'"attribut étiquette". L'examen de la réversibilité des phrases contenues dans son corpus lui a permis d'arriver à la conclusion suivante :

"pour pouvoir s'antéposer, le SN attribut doit présupposer l'existence d'une part d'un ensemble non vide de référents potentiels et d'autre part aussi celle d'un seul référent qui réponde effectivement à la description. Cet attribut a une force référentielle intrinsèque, inférieure à celle du sujet postposé, et permet difficilement de référer à un particulier, mais sa présupposition d'unicité est

néanmoins assez forte pour que ce prédicat puisse occuper la place référentielle de la proposition, celle du sujet." (Van Peteghem 1991 : 86)

Dès lors, les meilleurs candidats pour la fonction d'attribut "étiquette" sont les "SN définis qui contiennent un superlatif, un adjectif à valeur superlative ou un adjectif qui fournit une indication concernant le nombre des référents effectifs" (p.86) :

- (31) *La seule matière possible pour l'exécution du monument est le ciment.*
(= (100a) in Van Peteghem 1991 : 86)

Or, si la description précédente paraît précieuse en tant qu'explication pour la question de savoir pourquoi l'antéposition de l'attribut se produit plus facilement lorsque l'attribut répond aux conditions formulées, elle ne semble pas suffisante pour saisir ce qui caractérise fondamentalement les phrases spécificationnelles. Nous reproduisons le passage suivant de Van Peteghem (1991 : 87) :

"[P]our qu'un attribut puisse fonctionner comme étiquette, il faut qu'il comporte un article à valeur presque numérale, impliquant à la fois une présupposition d'existence très forte et une sélection. Il doit présupposer l'existence *hic et nunc* (1) d'une série de référents potentiels susceptibles de répondre à la description, et (2) d'un seul référent précis qui réponde réellement à la description."

Le reproche que l'on peut faire à cette définition est qu'elle est entièrement axée sur les phrases spécificationnelles dont l'attribut est un SN introduit par un article (qui véhicule en principe la présupposition d'existence) et ne tient pas compte du fait que la lecture spécificationnelle n'est pas exclusivement réservée aux copulatives avec attribut nominal déterminé¹⁵. Comme en témoignent les exemples italiens suivants, cités par Van Peteghem, l'interprétation spécificationnelle est également possible lorsque le prédicat est un SN non déterminé :

- (32) *Segretaria della sezione è sempre Baba?* (Cassola 76, (116) in Van Peteghem 1991 : 91)
- (33) *Centro e motore di questa esaltazione sensuale era naturalmente la coppia Tancredi – Angelica.* (Lampedusa 105, (117) id.)

En outre, Declerck (1988 : 6) propose deux exemples de phrases spécificationnelles avec prédicat adjectival :

- (34) *Dead were Mrs. Claudia Ann Plumley, 24 years old, of Gobles, Mich. ; her children, Virginia, 4, Melissa, 2, Howard, 1 ½ and Sarah Jane Saye, 5, also of Gobles.* (Rensky 1981, (4a) in Declerck 1988 : 6)
- (35) *Needed will be an adjustment of academic calendars and schedules, effective combination of classroom requirements with independent study, and liberal recognition of the mature students' practical experience.* (ibid. (4b) id.)¹⁶

¹⁵ Pour des raisons qui seront précisées ci-après (cf. 3.4.), il est cependant probable que le prédicat des spécificationnelles est, dans la majorité des cas, un SN déterminé.

¹⁶ Il convient par ailleurs de faire remarquer que Declerck (1988) ne limite pas l'analyse des phrases spécificationnelles aux seules phrases copulatives. Il applique l'analyse également à des phrases avec prédicat verbal, comme dans l'exemple suivant :

- (i) *(Who committed the murder?) JOHN committed the murder.* (= (17b) in Declerck 1988 : 10)

Or, il serait erroné de prétendre que les prédicats adjectivaux antéposés véhiculent eux-mêmes une présupposition d'existence.

Cependant, si les prédicats des phrases spécificationnelles ne semblent pas toujours comporter une présupposition d'existence, il semble que la notion de présupposition elle-même peut être récupérée, mais à condition de lui donner une interprétation pragmatique. Les analyses fournissent, en effet, plusieurs indications du fait que c'est en fin de compte la structure informationnelle qui permet réellement de rendre compte du fonctionnement des phrases spécificationnelles. Declerck (1988) note que le constituant qui dénote la "valeur" représente l'information "nouvelle", tandis que la partie de la phrase correspondant à la variable exprime l'information "ancienne". Il recourt d'ailleurs également aux termes de 'focus' et de 'présupposition' (qu'il dit reprendre à Chomsky 1971) :

"the value part is the 'focus' and the variable part is the 'presupposition' of the sentence. Thus, in *The bank robber is JOHN THOMAS*, *John Thomas* is the focus and *the bank robber* is the presupposition." (Declerck 1988 : 12)¹⁷

C'est aussi l'analyse défendue par Verheugd (1991 : 58) : dans les phrases spécificationnelles, c'est le sujet (i.e. le terme référentiel) qui fournit l'information nouvelle ou le focus de l'énoncé. De même, bien que Van Peteghem (1991) semble vouloir privilégier le plan sémantico-référentiel dans sa définition des phrases spécificationnelles, ultérieurement elle complète la définition par une composante pragmatique en précisant que l'attribut doit être "lié au contexte – linguistique ou extralinguistique – précédent et que le sujet [doit être] nouveau ou rhématique" (p.99)¹⁸. Dans la conclusion de son ouvrage, l'aspect informationnel de la description des spécificationnelles gagne encore en importance. Van Peteghem y établit, d'une part, un lien explicite entre les phrases spécificationnelles et les phrases pseudo-clivées, en confirmant que les deux types de phrases ont la même structure informative : "la spécificationnelle pourrait donc être décrite comme une sorte de copulative prédicationnelle pseudo-clivée, où le prédicat est présenté comme connu et le sujet comme nouveau." (Van Peteghem 1991 : 186). D'autre part, elle conclut que les spécificationnelles se laissent décrire en fin de compte comme une variante des phrases prédicationnelles : "[elles] en diffèrent seulement par leur structure informative (thème-rhème)" (Van Peteghem 1991 : 187).

Sur la base de ces éléments relatifs à la structure informationnelle des phrases spécificationnelles, il semble relativement clair que celles-ci se laissent rapprocher du type de phrase à focus argumental (i.e. la phrase identificationnelle) tel que Lambrecht le décrit.

Or, tout comme les prédicats adjectivaux, les prédicats verbaux ne véhiculent pas de présupposition d'existence.

¹⁷ La façon dont Declerck conçoit la notion de focus est très proche de la définition que Lambrecht en propose (cf. sa note 7, p.12).

¹⁸ Si l'auteur affirme toujours que l'attribut doit contenir deux présuppositions d'existence – "celle de plusieurs référents potentiels, et celle d'un seul référent effectif" – elle estime en même temps qu'il "s'agit d'un type de présupposition quantificationnelle assez particulière, puisqu'elle est véhiculée par un SN qui fonctionne comme attribut, donc comme un prédicat. Ce qui est donc présupposé, c'est non pas l'existence d'un référent concret, mais celle d'un prédicat, c.-à-d. que le locuteur suppose que le locuteur croit lui aussi à l'existence d'un porteur de la qualité exprimée par l'attribut. Cette présupposition peut être assurée par le contexte qui précède ou par les connaissances communes au locuteur et à l'interlocuteur." (Van Peteghem 1991 : 98-99)

Pour obtenir la lecture spécificationnelle d'une phrase copulative, il est en effet primordial *primo* que le prédicat fasse partie du domaine de la présupposition pragmatique contenue dans la phrase et *secundo*, que le sujet spécifie (ou identifie) le référent qui répond à la propriété dénotée par le prédicat. Les phrases spécificationnelles se laissent formuler comme des propositions ouvertes en un terme dont l'identité est fournie par le référent du sujet. Cette définition est applicable aussi bien aux phrases copulatives avec prédicat nominal déterminé qu'à celles avec prédicat nominal non déterminé et avec prédicat adjectival :

- (36) a. *The bank robber is John Thomas.*
 b. [the bank robber is x] ; [x = John Thomas]
- (37) a. *Segretaria della sezione è sempre Baba.*
 b. [segretaria della sezione è x] ; [x = Baba]
- (38) a. *Needed will be an adjustment of academic calendars and schedules, effective combination of classroom requirements with independent study, and liberal recognition of the mature students' practical experience.*
 b. [needed will be x] ; [x = an adjustment of academic calendars and schedules, effective combination of classroom requirements with independent study, and liberal recognition of the mature students' practical experience]

3.3.1.4. Les phrases identificationnelles

Contrairement aux phrases spécificationnelles, le fonctionnement des phrases identificationnelles ne semble pas controversé. Comme en témoignent les exemples :

- (39) *Who's that man ? - That man is John's brother.* (= (1a) in Declerck 1988 : 95)
- (40) *Mike ? Who's Mike ? - Mike is my brother.* (= (1b) id.)
- (41) a. *Do you know who that is ?* (= (65) in Higgins 1976 : 149)
 b. *That is Joe Smith.* (= (53) id. : 147)

les phrases identificationnelles constituent typiquement une réponse à des questions du type *Qui est X ? ; Who is that ?* Tous les auteurs indiquent, en effet, qu'elles ont pour fonction de donner des informations capables d'identifier le référent du sujet, qui est inconnu de l'interlocuteur.

Les descriptions divergent cependant sur la question de savoir si les phrases identificationnelles se laissent rapprocher des phrases prédicationnelles ou plutôt des phrases spécificationnelles. Verheugd (1991) et Van Peteghem (1991) défendent le premier point de vue. Verheugd n'estime, à vrai dire, pas nécessaire de prévoir une catégorie de phrases spécifique pour les phrases identificationnelles car selon elle, l'emploi identificationnel d'un nom propre n'est en réalité rien d'autre que l'emploi prédicationnel

d'un tel nom¹⁹. Van Peteghem est moins catégorique : elle reconnaît la spécificité des phrases identificationnelles, mais elle considère que leur structure informationnelle (cf. ci-dessous) permet de les rapprocher de ce qu'elle appelle les phrases prédicationnelles "proprement dites".

En revanche, même s'il reconnaît l'existence de différences importantes entre les phrases identificationnelles et les phrases spécificationnelles, Declerck (1988) juge préférable d'opérer une distinction fondamentale entre ces deux types de phrases, d'une part, et les phrases prédicationnelles, d'autre part, parce que les phrases identificationnelles et les phrases spécificationnelles fournissent des informations de nature identifiante²⁰. Le point de vue de Declerck est adopté et renforcé par Hengeveld (1992) et Stassen (1997), qui ne prévoient pas de catégorie à part pour les spécificationnelles et les identificationnelles et qui rangent des exemples comparables à ceux de (39) à (41) parmi les phrases d'identité²¹ :

¹⁹ Verheugd estime que si le nom propre réfère en principe à une personne ou à un objet spécifique, il fonctionne simplement comme un nom, c'est-à-dire comme une sorte d'étiquette, dans les phrases copulatives appelées identificationnelles et ainsi il est comparable à un groupe nominal qui dénote une certaine propriété. Selon Verheugd, la copule est d'ailleurs remplaçable par le verbe *is called* (cf. Verheugd 1991 : 56). Or, s'il est vrai qu'une telle substitution paraît possible dans l'exemple suivant repris par Verheugd à Higgins (1976 : 167) :

- (i) a. *The girl who helps us on Fridays is Mary Gray.* (= (133) in Verheugd 1991 : 56)
- b. *The girl who helps us on Fridays is called Mary Gray.*

il ne semble pas que la copule des phrases identificationnelles soit systématiquement remplaçable par le verbe *is called*. Comme en témoigne l'exemple suivant, *is called* est notamment incompatible avec le pronom déictique *that* qui occupe très souvent la fonction de sujet dans les phrases identificationnelles :

- (ii) a. *Who's that man ? - That's Joe Smith.*
- b. * *That's called Joe Smith.*

En outre, il ne nous paraît pas sûr que l'interprétation de l'exemple (ib) soit réellement celle d'une phrase identificationnelle. En français, l'exemple (iii b) semble en tout cas étrange comme réponse à une question qui demande clairement une information identifiante :

- (iii) a. *Qui est ce type ?*
- b. # *Il s'appelle Jean Dupont.*

Or, ceci implique qu'il faut sans doute tenir compte du fait que l'emploi du nom propre en fonction prédicative ne donne pas toujours lieu à l'interprétation identificationnelle de la relation prédicative.

²⁰ Declerck justifie ce rapprochement en référant au fait que les deux types de phrases fournissent des informations identifiantes, mais il maintient la distinction entre les spécificationnelles (qu'il appelle aussi "specificationally-identifying sentences") et les identificationnelles (qu'il désigne comme "descriptively-identifying sentences") parce que l'identification fournie dans les deux phrases est de nature différente (cf. Declerck 1988 : 105).

²¹ Pour rappel, Hengeveld étiquette l'exemple (42b) de "phrase spécificationnelle". Tout comme les phrases de type spécificationnel, les copulatives identificationnelles sont rangées parmi les phrases d'identité pour des raisons sémantico-référentielles. Comme il a été dit, selon Stassen les phrases d'identité s'opposent aux phrases prédicationnelles parce qu'elles ne se caractérisent pas en termes d'application d'un concept à un particulier. De même, pour Hengeveld, les phrases "spécificationnelles" se caractérisent par le fait que les "sets des référents" des deux SN sont identiques. Cependant, les deux auteurs estiment que l'interprétation identifiante n'est pas limitée aux phrases avec SN définis. Ainsi, selon Stassen, une phrase comme la suivante :

- (i) *Bill is a teacher.* (= (102b) in Stassen 1997 : 104)

se prête aussi bien à la lecture prédicationnelle qu'à la lecture identifiante. Or, s'il est vrai que l'exemple concerné peut fournir une réponse aussi bien à la question "*What is Bill ?*" (i.e. demandant une prédication) qu'à la question "*Who is Bill ?*" (qui demande une identification), il semble plutôt clair que le SN indéfini *a teacher* est un "concept plus général" (c'est-à-dire un élément non référentiel) que le nom propre *Bill* (qui est sans aucun doute référentiel et qui occupe la fonction de sujet).

- (42) a. *What is Paris ?*
 b. *Paris is the capital of France.* (= (74) in Hengeveld 1992 : 88)
- (43) A. *Hi, Jim. Long time no see. Where've you been ?*
 B. *Oh, I've been in Warsaw for two weeks.*
 A. *What the hell is Warsaw ?*
 B. *Warsaw is the capital of Poland.* (= (99) in Stassen 1997 : 103)

Or, en examinant les propriétés informationnelles des copulatives identificationnelles, il semble relativement évident qu'un rapprochement pragmatique avec les copulatives spécificationnelles doit être exclu. En effet, si ces dernières se caractérisent par le fait que le prédicat fait partie de la présupposition pragmatique et que le sujet fournit le focus argumental, il semble clair que c'est le prédicat qui contient l'information "nouvelle" (i.e. non prédictible) dans les copulatives identificationnelles (cf. Van Peteghem 1991 : 102 ; Declerck 1988 : 104). D'autre part, le sujet semble répondre à l'exigence minimale liée au statut de topique : son référent peut être dit accessible ("donné" selon Van Peteghem 1991 : 101) parce qu'il vient en principe d'être mentionné dans le contexte précédent :

- (44) *Un homme est passé près de nous, en nous dévisageant une seconde. "C'est le docteur, me dit la Dentellière ; c'est lui qui s'occupe de moi."* (Lainé 175, (233) in Van Peteghem 1991 : 129)

En d'autres termes, il semble bien que les copulatives identificationnelles présentent la structure informationnelle des phrases de type topique-commentaire. Elles se rapprochent, dès lors, du point de vue de leur organisation informationnelle globale, des phrases prédicationnelles. Il s'avérera toutefois ultérieurement (3.3.2.) que la fonction communicative particulière que remplissent les identificationnelles justifie que l'on les traite, comme le fait Van Peteghem (1991), comme un type de phrase particulier.

3.3.1.5. *Les phrases d'identité*

Les exemples des phrases d'identité cités dans la littérature sont peu variés, ce qui est probablement lié au fait que les phrases d'identité sont rares dans la langue courante (cf. Van Peteghem 1991 : 59²²) :

- (45) *The Morning Star is the Evening Star.* (= (1a) in Declerck 1988 : 110)
 (46) *Dr. Jekyll is Mr. Hyde.* (= (1b) id.)
 (47) *The man who killed Smith is the man who robbed the bank.* (= (1c) id.)

Les descriptions de ce type de phrases, qui se situent essentiellement sur le plan sémantico-référentiel, sont relativement concordantes. Les phrases d'identité semblent, en effet, avoir pour caractéristique principale d'avoir deux SN référentiels des deux côtés de la copule. Elles expriment "une relation d'équation entre deux "noms" (cf. anglais "name") du même référent" (Van Peteghem 1991 : 20). Elles se laissent paraphraser de la façon suivante : "NP₁ is the same (person/object) as NP₂" (cf. Declerck 1988 : 110) et à l'oral, elles se

²² Selon Van Peteghem (1991 : 59), aucun exemple des quelque 12.000 exemples contenus dans son corpus ne présentait les caractéristiques de la phrase d'identité.

prononcent, d'après Declerck (p.111), avec un accent d'insistance sur la copule. Puisque les deux SN ont une force référentielle identique, ils peuvent l'un comme l'autre occuper la fonction de sujet. En français, cela se vérifie par le fait que les deux SN se laissent insérer dans la clivée *c'est...qui* :

- (48) a. *L'étoile du matin est l'étoile du soir.*
- b. *C'est l'étoile du matin qui est l'étoile du soir.*
- c. *C'est l'étoile du soir qui est l'étoile du matin.*

En outre, les phrases d'identité sont parfaitement réversibles :

- (49) a. *The Morning Star is the Evening Star.*
- b. *The Evening Star is the Morning Star.*
- (50) a. *L'étoile du matin est l'étoile du soir.*
- b. *L'étoile du soir est l'étoile du matin.*

Le principal point de discussion lié aux phrases d'identité a trait à l'extension de la catégorie concernée. Comme il a été dit, pour certains auteurs (e.a. Hengeveld 1992, Stassen 1997), la catégorie des phrases d'identité englobe également les copulatives identificationnelles et spécificationnelles décrites ci-dessus. En revanche, Declerck (1988) estime nécessaire d'opérer une distinction entre les spécificationnelles et les phrases d'identité pour des raisons sémantiques. Même s'il est vrai que les phrases spécificationnelles telles que (51) :

- (51) *It is John who is the thief* (Declerck 1988 : 110)

impliquent logiquement une équation entre la personne à laquelle réfère le SN *the thief* et la personne à laquelle réfère le nom propre *John*, Declerck considère que la description des phrases spécificationnelles qui fait appel à l'équation ne reflète pas correctement l'"acte" spécificationnel rempli par les phrases de ce type.

Le recours au terme de "acte" semble indiquer que les phrases d'identité ont une fonction communicative différente de celle des autres types de copulatives. Comme le suggère Declerck, il semble relativement évident que les phrases d'identité n'ont pas pour fonction d'identifier le référent manquant dans une proposition présupposée ouverte. D'autre part, en affirmant par exemple que :

- (52) *Dr. Jekyll IS Mr. Hyde.*²³
- (53) *Marie-Henri Beyle EST Stendhal !*

il ne semble pas non plus que le premier SN fonctionne comme le topique en rapport avec lequel le deuxième prédique une propriété. Les phrases d'identité ne semblent donc pas pouvoir être associées avec les phrases de type "topique-commentaire" et de type "identificationnel" telles que Lambrecht les définit. En revanche, un rapprochement avec les phrases thétiques semble possible. En effet, même si les phrases d'identité ne sont pas d'un usage courant, l'on peut sans doute imaginer un contexte comme le suivant où

²³ Declerck (1988 : 111) note que l'accent des phrases d'identité tombe typiquement sur la copule.

différents interlocuteurs discutent d'un livre dont certains prétendent qu'il a été écrit par Stendhal et d'autres qu'il est de la main de Marie-Henri Beyle sans se rendre compte qu'il s'agit de la même personne, jusqu'à ce qu'un des interlocuteurs saisisse le problème et s'exclame en utilisant la phrase d'identité (53). Dans la mesure où un tel énoncé vient probablement interrompre la discussion en cours, il semble quelque peu comparable aux phrases événementielles prononcées sans lien immédiat avec le contexte précédent.

3.3.1.6. Les définitions

Plusieurs auteurs font état de phrases du type suivant, qui servent à donner une définition :

- (54) *A bachelor is an unmarried man.* (= (54) in Hengeveld 1992 : 85)
- (55) *A motor car is a vehicle that has four wheels and is propelled by an internal combustion engine.* (= (1a) in Declerck 1988 : 113)
- (56) *An oculist is an eye-doctor.* (Declerck 1988 : 114)
- (57) *Le/les/ un tandem(s) est/sont un/des vélo(s) pour deux personnes placées l'une derrière l'autre.* (= (50) in Riegel 1987 : 46)
- (58) *Qu'est-ce qu'un remugle ? Un remugle, c'est une odeur de renfermé.* (= (45) id. : 45)

Certains (Riegel 1987, Hengeveld 1992, Stassen 1997), classent les définitions parmi les phrases d'identité. Riegel les étiquette notamment de "phrases d'identité référentielle" parce qu'elles "asserte[nt] littéralement l'équivalence" (p. 30) entre les deux termes situés des deux côtés de la copule, de sorte qu'il y a une relation de paraphrase stricte entre la phrase copulative (59a) et les énoncés (59b) et (59c) :

- (59) a. *Un ophtalmologiste est un médecin spécialiste des yeux.* (= (2c) in Riegel 1987 : 29)
- b. *Un ophtalmologiste, c'est la même chose qu'un médecin spécialiste des yeux.* (= (6a) id. : 30)
- c. *Un ophtalmologiste et un médecin spécialiste des yeux, c'est la même chose.* (= (6b) id.)²⁴

La parenté avec les phrases d'identité ressort d'après Riegel (et Hengeveld) également du fait que les énoncés sont réversibles : "*si un ophtalmologiste est un médecin spécialiste des yeux alors un médecin spécialiste des yeux est un ophtalmologiste*" (Riegel 1987 : 48). En outre, les deux SN s'insèrent dans la clivée *c'est...qui* :

- (60) a. *C'est l'ophtalmologiste qui est le/un médecin spécialiste des yeux.* (= (54) in Riegel 1987 : 48)
- b. *C'est le médecin spécialiste des yeux qui est l'/un ophtalmologiste.* (= (55) id.)

²⁴ Riegel démontre que les trois "propriétés définitoires de l'équivalence logique" sont applicables aux définitions copulatives (qu'il appelle les "énoncés définitoires copulatifs" ou EDC) : la propriété décrite ci-dessus est celle de la "symétrie" ; les deux autres sont la "transitivité" et la "réflexivité" (cf. Riegel 1987 : 48)

Cependant, si les phrases copulatives définitives partagent certaines caractéristiques avec les phrases d'identité décrites ci-dessus, il semble qu'elles s'en distinguent par d'autres propriétés. Ainsi, là où les phrases d'identité expriment toujours une relation d'équation entre deux "noms" du même référent (cf. Van Peteghem 1991 : 20), les définitions peuvent se conformer à cette description, comme dans (61) où les deux SN sont synonymiques :

(61) *Un ophthalmologiste est un oculiste.*

mais elles ne le font pas toujours : comme en témoignent les exemples (62) et (63), la définition implique souvent qu'il s'établisse une relation entre un nom et une expression développée qui décrit ce nom :

(62) *Un brillant est un petit diamant taillé à facettes.* (d'après Riegel 1987 : 49)

(63) *Un tandem est un vélo pour deux personnes placées l'une derrière l'autre* (id. : 46)

Or, dans de tels cas, il semble peu probable que le deuxième SN des énoncés de ce type puisse s'insérer dans la clivée :

(64) *?* C'est un petit diamant taillé à facettes qui est un brillant.*

(65) *?* C'est un vélo pour deux personnes placées l'une derrière l'autre qui est un tandem.*

En outre, comme le signale Declerck (1988 : 113), s'il est vrai que l'inversion des deux SN dans les énoncés (54) à (58) ne produit pas de phrases agrammaticales, comme en témoigne l'exemple suivant, elle a bien pour résultat que les phrases en question ne sont plus interprétables comme des définitions :

(66) *A vehicle that has four wheels and is propelled by an internal combustion engine is a motor car.*

D'autre part, à la différence des phrases d'identité, les phrases définitives sont ressenties comme des réponses à des questions du type :

(67) a. *Qu'est-ce que le/les/un N₀ ?*

b. *Le/les/un N₀ qu'est-ce que c'est ?*

c. *C'est quoi, le/les/un N₀ ?*

d. *Le/les/un N₀, c'est quoi ?* (cf. Riegel 1987 : 30)

Ces questions rapprochent les copulatives définitives des copulatives identificationnelles décrites ci-dessus (cf. 4.3.1.4.). Il semble effectivement que la fonction des définitions ne soit pas très éloignée de celle des phrases identificationnelles : si ces dernières fournissent des informations censées identifier le référent du premier SN qui est inconnu de l'interlocuteur, les définitions apportent des informations sur la dénotation du premier SN qui est inconnue de l'interlocuteur²⁵. C'est aussi ce que semble indiquer l'interprétation avancée par Riegel (1987 : 30) en rapport avec les questions de (67) : les questions "s'interprètent discursivement comme une demande d'identification de N₀, sous la forme d'une définition."

²⁵ Van Peteghem (1991 : 115) semble *grosso modo* du même avis : "les définitions peuvent être considérées comme les variantes abstraites ou génériques des identificationnelles, puisqu'elles visent à identifier non pas un référent concret, mais une notion abstraite ou une classe."

Or, s'il est vrai que les copulatives définitives ont une fonction discursive analogue à celle des phrases d'identification, les définitions devraient constituer un autre type de phrase associable aux phrases à focus prédicatif telles que décrites par Lambrecht. C'est l'hypothèse de travail que nous adopterons par la suite.

3.3.1.7. *Les phrases présentationnelles*

Le dernier type de phrase copulative coïncide directement avec un des types de phrases thétiques que Lambrecht distingue. Il s'agit en effet des phrases présentationnelles, illustrées par les exemples suivants :

(68) *There is a problem.* (= (3a) in Rouveret 1998 : 12)

(69) *C'è un cane nel giardino.* (= (3b) id.)

(70) *That's a sycamore tree you see there.* (= (95a) in Stassen 1997 : 101)

(71) *Bill, this is Trudy, my wife.* (= (95d) id.)

Stassen classe les phrases de ce type – logiquement – parmi les phrases d'identité. Dans sa conception, il ne saurait en effet pas s'agir de phrases prédicationnelles car la présentation d'une personne ou d'une chose implique que l'interlocuteur ne disposait, avant l'énonciation de la phrase présentationnelle, pas d'un fichier mental correspondant au référent du SN qui apparaît à droite de la copule. La phrase présentationnelle crée, en d'autres termes, un nouveau fichier auquel la suite du discours pourra ajouter des informations "prédicationnelles".

Les phrases présentationnelles telles qu'illustrées par les exemples cités ne semblent pas productives en français. Les énoncés en question seraient en principe traduits par des tournures du type *il y a* et *voici* ou *voilà* (cf. Lambrecht 2000). Van Peteghem (1991) mentionne toutefois l'exemple suivant d'une phrase qu'elle appelle existentielle, mais qui pourrait également s'interpréter comme présentationnelle, suivant la définition que Lambrecht (1994) en adopte :

(72) *Dans son dos, c'étaient des hurlements: Volia distribuait des taloches.* (Triolet 38, (243) in Van Peteghem 1991 : 132)

Nous reviendrons brièvement à ce type de phrase à la section 3.3.2.3.2.

3.3.1.8. *Synthèse et solution d'un problème terminologique*

En guise de conclusion, nous représentons sous forme de tableau les rapports qui ont été établis dans ce qui précède entre les différents types de phrases copulatives décrits dans la littérature et la typologie informationnelle des phrases proposée par Lambrecht (1994) :

Typologie de Lambrecht	Types de copulatives
Phrases à focus prédicatif = phrases topique-commentaire	Phrases prédicationnelles pures Phrases prédicationnelles évaluatives Phrases identificationnelles Définitions
Phrases à focus argumental = phrases identificationnelles	Phrases spécificationnelles
Phrases à focus phrastique = phrases thétiqes	Phrases présentationnelles Phrases d'identité

Comme il ressort du tableau, le terme de 'phrase identificationnelle' a un double emploi. Etant donné qu'il a une fonction distinctive plus importante dans la typologie des phrases copulatives que dans la typologie informationnelle, où l'étiquette de 'phrase à focus argumental' recouvre exactement la même réalité, le terme de 'phrase identificationnelle' sera utilisé, dans ce qui suit, uniquement pour référer à la copulative de ce type.

3.3.2. Le marquage des phrases copulatives

Dans la description de la typologie des phrases élaborée par Lambrecht (1994), il s'est avéré que les phrases dont la fonction communicative n'est pas de fournir un commentaire (i.e. une information pertinente) en rapport avec un topique apparaissent comme des phrases syntaxiquement et prosodiquement marquées. Etant donné le rapprochement qui a été fait ci-dessus entre les divers types de phrases copulatives et la typologie des phrases proposée par Lambrecht, il faut se demander dans quelle mesure les stratégies de marquage relevées au niveau de la description des phrases en général sont également mises en oeuvre par les phrases copulatives²⁶.

C'est à cet examen qu'est consacrée la présente section. Nous vérifierons pour les différents types de copulatives dans quelle mesure ils s'éloignent de la phrase topique-commentaire non marquée.

3.3.2.1. Les copulatives à focus prédicatif

Nous avons admis pour quatre types de copulatives que leur organisation informationnelle est celle des phrases de type topique-commentaire : les prédicationnelles pures, les

²⁶ Il s'avérera notamment que certains types de copulatives sont plus complexes du point de vue structural (cf. e.a. structures clivées), adoptent des structures syntaxiques moins fréquentes (les deux critères du marquage sont liés) et ont un comportement morphosyntaxique plus limité (i.e. "behavioral criterion", cf. Croft 1991 : 59).

prédicationnelles évaluatives, les identificationnelles et les définitions. D'après la théorie élaborée par Lambrecht (1994), il faudrait par conséquent que ces types de copulatives se caractérisent comme des phrases non marquées. Ci-après, il s'avérera toutefois que cette hypothèse ne se vérifie que partiellement, certains types de copulatives présentant, en effet, un degré de marquage plus élevé que d'autres. Nous décrirons d'abord les deux éléments qui remplissent un rôle fondamental dans le marquage de la structure informationnelle, à savoir la structure syntaxique et le sujet des phrases. Ensuite, nous présenterons quelques caractéristiques relatives aux temps et aux verbes copules admis par le prédicat des phrases concernées qui permettent également de conclure que certaines sont plus marquées que d'autres.

3.3.2.1.1. La structure syntaxique

La structure syntaxique et, plus précisément, l'ordre des constituants sujet – prédicat, des constructions copulatives a toujours occupé une place importante dans les études consacrées à ce sujet (cf. e.a. Van Peteghem 1991). Or, il s'avère que les quatre types de phrases présentent en principe toujours l'ordre sujet – prédicat non marqué, l'inversion du sujet et du prédicat entraînant l'agrammaticalité de la phrase ou donnant lieu à une interprétation différente de la lecture initialement envisagée :

- (73) a. *Jean est professeur.*
 b. * *Professeur est Jean.*
- (74) a. *Jean est un idiot.*
 b. * *Un idiot est Jean.*
- (75) a. *Qui est Jean Dupont ? – Jean Dupont est le directeur de l'école.*
 b. # *Le directeur de l'école est Jean Dupont.*
- (76) a. *Un tandem est un vélo pour deux personnes placées l'une derrière l'autre.*
 b. # *Un vélo pour deux personnes placées l'une derrière l'autre est un tandem.*

L'exemple (75b) n'est plus identificationnel, mais probablement spécificationnel ; dans l'exemple (76b), le SN situé à droite de la copule ne donne pas de définition en rapport avec le SN situé en début de phrase.

En d'autres termes, en présentant l'ordre sujet-prédicat canonique, les trois types de phrases copulatives étudiés ici se conforment à une des propriétés fondamentales des phrases de type topique-commentaire et elles apparaissent donc comme non marquées du point de vue de leur structure syntaxique.

3.3.2.1.2. Le sujet

Comme il a été dit, il semble y avoir une corrélation forte entre la fonction de topique et la catégorie grammaticale des pronoms non accentués : ceux-ci sont qualifiés d'expressions topicales privilégiées (cf. *supra* 3.2.2) et ils sont censés signaler la présence d'une continuité topicale dans le discours (cf. Lambrecht 1994 : 132). Or, dans la littérature

consacrée aux phrases copulatives, il est souvent question de l'opposition entre deux types de pronoms pouvant occuper la fonction sujet : le pronom personnel *il*, d'une part, et le pronom démonstratif *ce*, d'autre part. Même s'il s'agit dans les deux cas de pronoms non accentués, nous aimerions montrer dans les lignes qui suivent que leur emploi respectif est lié à des différences qui concernent la topicalité du référent auquel ils renvoient.

Regardons, pour commencer, la distribution des deux pronoms sur les différents types de phrases copulatives. Comme le signalent maintes études (e.a. Kupferman 1979, Boone 1987, Van Peteghem 1991), les phrases identificationnelles ont en principe recours au pronom démonstratif *ce*, excluant le plus souvent le pronom *il* :

- (77) a. *Un homme est passé près de nous, en nous dévisageant une seconde. "C'est le docteur", me dit la Dentellière ; c'est lui qui s'occupe de moi".* (Lainé 175, (233) in Van Peteghem 1991 : 129)
b. ... * **Il** est le docteur", me dit la Dentellière ...
- (78) a. *Derrière deux ou trois fenêtres poussiéreuses, je devine des présences : ce sont sans doute des bureaux.* (Beauvoir 122, (253) in Van Peteghem 1991 : 133)
b. ... * **Elles** sont sans doute des bureaux.

L'emploi du pronom *ce* apparaît également tout naturellement dans les questions qui demandent l'identification d'une personne ou d'une chose :

- (79) a. *Jean Dupont, qui est-ce ? – C'est le directeur de l'école de ma fille.*
b. *C'est qui (,ça) ? – Tu ne le connais pas ? C'est mon voisin d'en face.*
- (80) *Qu'est-ce que c'est (que ce truc) ? C'est un ouvre-boîte.*

D'autre part, même si cela n'a pas été explicitement mentionné dans Riegel (1987), les exemples des copulatives définitives proposés comportent toujours le pronom *ce*, le pronom *il* apparaissant comme tout à fait exclu :

- (81) a. *Qu'est-ce qu'un remugle ? Un remugle, c'est une odeur de renfermé.* (= (45) in Riegel 1987 : 46)
b. ... * *Un remugle, il est une odeur de renfermé.*
- (82) a. *Qu'est-ce qu'un ophtalmologiste ? C'est un médecin spécialiste des yeux.*
b. ... * **Il** est un spécialiste des yeux.

La situation se révèle moins tranchée pour les phrases prédicationnelles. Dans certains cas, notamment lorsque l'attribut est un SN non déterminé, le pronom *il* semble de rigueur :

- (83) a. *Elle était apprentie modiste quand ils ont fait connaissance.* (Yourcenar 263-264, (233) in Van Peteghem 1991 : 124)
b. * *C'était apprentie modiste.*

En revanche, dans les phrases avec attribut nominal déterminé, le pronom personnel alterne avec le pronom démonstratif²⁷ :

²⁷ Comme il apparaîtra plus loin, le pronom *ce* est cependant de loin le plus fréquent.

- (84) *Il prend Yvonne par la taille et je ne sais s'il la pelote ou si son geste a quelque chose de paternel : - Elle est une très bonne actrice. (Modiano 41, (226) in Van Peteghem 1991 : 125)*
- (85) *Vous avez des scientifiques parmi vos amis. Que pensent-ils d'André ? – Que c'est un très grand savant. (= (226a) id.)*
- (86) *Regardez notre ami! cria Patricia. C'est le plus méchant, le plus courageux! (Kessel 178, id. : 128)*
- (87) *Il était la honte de la rue, Excellence. (Genet 75, id. : 129)*

Selon Van Peteghem (1991), la différence entre les deux pronoms est liée à l'engagement du locuteur et leur emploi respectif donne lieu à des "actes de langage" différents :

"la copulative dans laquelle [*ce*] figure fournit une information nouvelle, importante, centrale, non partagée par l'interlocuteur et dans laquelle le locuteur s'engage complètement. Dans certains cas, elle est même subjective ou contestable, quelquefois même polémique." (Van Peteghem 1991 : 126)

"Avec *il*, le locuteur présente sa qualification comme objective, et partagée par l'interlocuteur [...] lorsqu'il utilise *il*, son acte est purement informatif : il communique un fait, connu ou inconnu de l'interlocuteur." (p.127)

C'est précisément cette différence qui justifie, d'après l'auteur, que l'on distingue deux catégories de copulatives prédicationnelles : les copulatives prédicationnelles pures dans lesquelles le locuteur ne s'engage pas et qui ont comme sujet le pronom *il*, d'une part, et les copulatives évaluatives dont le contenu est pris en charge par le locuteur et qui prennent le sujet *ce*, d'autre part, (cf. Van Peteghem 1991 : 187-188).

En résumé, le pronom *il* est réservé aux copulatives prédicationnelles pures, tandis que le pronom démonstratif *ce* apparaît lié à trois types de copulatives supposés présenter la structure informationnelle de type topique-commentaire, mais ayant une fonction sémantico-pragmatique qui se distingue de celle des phrases prédicationnelles pures, à savoir les identificationnelles, les définitions et les évaluatives.

Ceci étant dit, la question se pose de savoir ce qui permet d'étayer l'hypothèse selon laquelle le démonstratif *ce* et le pronom personnel *il* sont des expressions topicales d'un type différent. Les éléments que nous avancerons ci-après suggèrent que *ce* est une expression topicale moins prototypique que *il* dans la mesure où son référent ne se laisse pas interpréter comme un "topique continu."

1. Une première différence entre les pronoms *il* et *ce* a trait au type de référent auquel ils renvoient respectivement. Selon Kleiber *il* renvoie "à des entités classifiées, nommées, c'est-à-dire déjà rangées dans une catégorie de choses." Il porte "sur un référent qui est conçu ou appréhendé comme une entité placée dans une catégorie, c'est-à-dire comme portant d'une manière ou d'une autre un nom" (Kleiber 1994 : 74-75). En revanche, *ce* renvoie à un référent qui est conçu "comme une entité non encore classifiée" (Kleiber 1984 : 70). C'est ce qui permet notamment d'expliquer les compatibilités et incompatibilités observées dans des exemples comme les suivants :

- (88) *J'ai acheté une voiture. Cette voiture / Elle est grise / *C'est gris. (= (11) in Kleiber 1984 : 70)*

(89) a. *J'ai été au cinéma hier. C'était formidable.* (= (13) id.)

b. *J'ai été au cinéma hier. * Il était formidable.*

De façon plus ou moins analogue, Riegel (1985 : 156) décrit le pronom *ce* comme un élément qui convient notamment aux sujets qui réfèrent à des éléments qui ne sont pas des "**particuliers** au sens élémentaire du terme". C'est ainsi que s'explique pourquoi *ce* renvoie entre autres à des référents génériques (90) (i.e. des classes d'entités, d'après Riegel) ou à des propriétés en tant que telles (91) :

(90) *Les renards, c'est rusé / Le renard, c'est rusé / Un renard, c'est rusé.* (= (33) in Riegel 1985 : 155)

(91) *L'avarice, c'est laid, mais la générosité, c'est beau.* (= (35) id.)

En se référant à Cadiot (1988, e.a.), Willems (1998) fait état d'autres emplois de *ce*. Dans un exemple comme le suivant :

(92) *Ta voiture, c'est sublime* (= (12a) in Willems 1998 : 599)

ce ne réfère pas à l'entité particulière "ta voiture" comme le ferait le pronom personnel *il*. Il réfère plutôt à "des situations diverses" ("conduire ta voiture", "monter dans ta voiture", "la couleur, la forme de ta voiture", cf. Willems 1998 : 599). De même, dans les exemples suivants :

(93) *La mer, c'est beau.* (= (1a) in Willems 1998 : 595)

(94) *La jalousie, c'est idiot.* (= (15a) id. : 599)

(95) *La jeunesse, c'est beau.* (= (14a) id.)

le pronom *ce* ne réfère pas directement au SN, mais "à une prédication sous-jacente dont le SN ne serait pas le sujet, mais l'objet ou l'attribut. Ainsi, *la jeunesse, c'est beau* ou *la jalousie, c'est idiot*, n'implique pas nécessairement que la jeunesse en tant que telle soit belle ou que la jalousie soit idiote [...] mais plutôt qu'être jeune est beau, ou qu'être jaloux est idiot" (Willems 1998 : 600).

Bref, ce qui semble important à retenir dans les descriptions de *ce*, c'est que ce pronom ne renvoie pas directement à des référents particuliers, mais à ce qui est non encore classifié, à des classes d'entités, à des propriétés en tant que telles, à des situations diverses ou même à des prédications sous-jacentes au SN précédant le pronom *ce*. C'est à partir de cette caractérisation que l'on est sans doute en mesure d'expliquer l'emploi de *ce* dans les copulatives du type suivant (qui se laisse interpréter comme une copulative évaluative d'après la description de Van Peteghem 1991) :

(96) ... "*C'est qui ? José Bové ?*", demande un badaud.
"*Attention les enfants, c'est un rouleau compresseur quand ça avance*",
préviennent les gardes du corps ...
(*Le Monde*, 19 février 2001, (24) in Engel & Rossi-Gensane 2004 : 195)

Selon Godart-Wendling (2000, in Engel & Rossi-Gensane 2004 : 195-196), en effet, "*ce* est un "révélateur attractif de propriétés" ; il renvoie à un élément "en privilégiant ses propriétés [linguistiques ou] pragmatiques [issues de notre connaissance du monde], son objet premier n'étant pas de permettre un accès à son extension", contrairement à *il*

(variable) qui renvoie à la "référence actualisée" de son antécédent". Dès lors, selon Engel & Rossi-Gensane (2004 : 196), dans (96), "*ce* ne renvoie pas directement à l'individu nommé José Bové, comme le ferait *il*, mais saisit l'individu à travers "la propriété que constitue son comportement", et l'on aboutit à la lecture suivante : "le comportement de José Bové dans la vie [nous] fait dire que c'est un rouleau compresseur."

Dans le cas des phrases identificationnelles, l'utilisation de *ce* ne semble pas pouvoir s'expliquer parce qu'il renvoie à des propriétés ayant trait au comportement de l'individu (ou de la chose) à identifier. Dans ce cas, il faut sans doute admettre que *ce* s'emploie parce que le référent auquel il renvoie est inconnu (par l'interlocuteur) et dès lors conçu comme "non encore classé" (cf. Kleiber 1984, 1994, Grobet 2002).

2. Si la description précédente est de nature plutôt sémantique, elle peut être complétée par une analyse informationnelle des deux pronoms. En effet, là où le pronom personnel *il* est généralement considéré comme une des expressions topicales par excellence, qui marque la continuité topicale, Kleiber (1992) estime que le caractère déictique de *ça/ce* explique que ce pronom est associé à l'introduction d'éléments nouveaux :

"si un locuteur utilise une expression indexicale, c'est-à-dire une expression qui déclenche une procédure de repérage spatio-temporel, c'est qu'il juge que son interlocuteur n'a pas encore le référent à l'esprit (cas du référent nouveau) ou qu'il entend le lui faire découvrir sous un aspect nouveau (dans l'hypothèse où le référent est déjà connu). S'il en allait autrement, il ne recourrait pas à une telle procédure d'identification." (Kleiber 1992 : 623)²⁸

Or, si tel est le cas, il ne semble pas déraisonnable d'admettre que *ce* soit moins facilement associable avec la notion de la continuité topicale. Nous ne savons pas dans quelle mesure cette description est correcte (elle a notamment été critiquée par Grobet 2002 : 155-156), mais elle semble en tout cas permettre de rendre compte de l'emploi de *ce* dans les phrases copulatives identificationnelles. En effet, comme l'illustre l'exemple suivant :

(97) *Il m'a montré ensuite, dans le groupe qu'il venait de quitter, un petit bonhomme qui ressemblait à une belette engraisée, avec d'énormes lunettes encerclées de noir. Il m'a dit que c'était l'envoyé spécial d'un journal de Paris.* (Camus 124-125, (232) in Van Peteghem 1991 : 129)

il apparaît clairement que *ce* renvoie à un élément dont le référent ne fonctionne pas comme le topique dans la phrase précédente : c'est un référent nouvellement introduit dans le discours. Le référent de *ce* peut donc être considéré comme un "topique nouveau".

Cette description paraît à première vue moins adaptée pour rendre compte des phrases copulatives évaluatives. Il y a cependant une donnée sur laquelle nous voulons nous appuyer pour dire que la "nouveau" caractérise sans doute effectivement les copulatives avec sujet *ce*. Il ressort, en effet, des études de Barnes (1985, in Engel & Rossi-Gensane 2004) et de Engel & Rossi-Gensane (2004) que l'emploi du sujet *ce* dans les copulatives va

²⁸ L'on peut sans doute également faire référence à Ariel (1990) qui traite les démonstratifs *this* et *that* comme des marqueurs d'accessibilité intermédiaire. Il faut dire toutefois qu'il ne nous est pas tout à fait clair où devrait se situer le pronom *ce* par rapport aux deux pronoms anglais.

beaucoup plus souvent de pair avec la dislocation du SN antécédent que l'emploi du sujet *il*²⁹ :

- (98) *Moi je trouve que la cuisine, c'est l'endroit le plus important de la maison.*
(Barnes 1985 : 16, (13) in Engel & Rossi-Gensane 2004 : 180)

Or, d'après Lambrecht (1994), la dislocation a pour fonction pragmatique de base d'établir un topique nouveau:

"The detached or marked topic construction can [...] be defined pragmatically as a device used to promote a referent on the Topic Acceptability Scale from accessible to active status, from which point on it can be coded as preferred topic expression, i.e. as an unaccented pronominal." (Lambrecht 1994 : 183)

Cependant, il arrive régulièrement que la construction détachée s'utilise lorsque le référent est déjà actif. Lambrecht mentionne deux cas de figure. La construction est souvent utilisée pour marquer un changement dans l'attention ("a shift in attention") portée vers l'un des référents topicaux actifs. On y a notamment recours pour éviter l'ambiguïté qui peut résulter de la présence de plusieurs référents actifs. D'autre part, il arrive que la dislocation s'emploie lorsqu'il n'y a strictement parlant pas de raison de l'utiliser : le référent est actif et il n'y a pas d'ambiguïté potentielle, de sorte que l'emploi d'un pronom non accentué suffirait pour identifier le référent. C'est notamment le cas dans l'exemple suivant repris par Lambrecht à Enç (1986), que nous reproduisons ci-dessous :

- (99) CONTEXT: *Once there was a wizard. He was very wise, rich, and was married to a beautiful wife. He lived in a magnificent mansion by the lake, had forty-five servants, and owned an impressive collection of rare books.*
TOPIC SHIFT: *Now the wizard, he was very ambitious. He had been planning for years to conquer the world and finally he was ready.* (Enç (1986), (4.48) in Lambrecht 1994 : 184)

Dans ce cas, l'utilisation de la construction détachée semble pouvoir se justifier par le fait qu'elle marque un changement dans le topique du discours ("a shift in the topic of discourse") : dans (99), l'attention se détourne de la description générale du sorcier vers la description de ses projets.

Ceci dit, s'il est vrai que la fréquence des constructions détachées est plus élevée pour les copulatives avec sujet *ce* que pour celles avec sujet *il*, cette donnée pourrait signifier que l'emploi de *ce* va plus souvent de pair avec l'introduction de topiques nouveaux (notamment dans le cas des phrases d'identificationnelles) ou de changements dans le topique du discours (peut-être dans le cas des phrases évaluatives). Or, si tel est le cas, ceci semble impliquer en même temps que *ce* signale moins que le pronom *il* la continuité topicale. En d'autres termes, ceci indiquerait que *ce* est une expression topicale moins prototypique que le pronom personnel *il*. C'est l'hypothèse de travail que nous adopterons pour la suite de cette étude, mais nous sommes consciente qu'elle nécessiterait d'être vérifiée sur la base de recherches (de corpus) approfondies.

²⁹ Les données relevées par Engel & Rossi-Gensane (2004) sont les suivantes : pour *il* + *être* + *N* : 0 exemples de dislocation ; pour *il* + *être* + *Adj* : 9% (5 cas sur 56) ; pour *ce* + *être* + *Adj* : 11% (4 cas sur 36) ; pour *ce* + *être* + (*dét.*) + *N* : 18% (27 cas sur 148).

3.3.2.1.3. La copule

Les propriétés du sujet ont fait apparaître une ligne de partage entre les phrases "prédicationnelles pures", non marquées, d'une part, et les phrases "prédicationnelles évaluatives", les identificationnelles et les définitions, d'autre part. Les propriétés relatives à la copule qui seront commentées ici permettront de tracer une autre frontière qui oppose les deux types de prédicationnelles, d'un côté, aux phrases identificationnelles et aux définitions, de l'autre³⁰.

L'on observe, en effet, premièrement, que les identificationnelles et les définitions sont moins compatibles avec les différents verbes copules que les phrases prédicationnelles (cf. Van Peteghem 1991 : 174-176). Celles-ci admettent, en principe aussi bien les copules aspectuelles comme *devenir* et *rester* que les copules modalisatrices telles que *sembler* et *paraître* :

- (100) *En attendant, tout ce qui nous reste à faire est de vider un dernier verre et de rester bons amis.* (Déon 412, (443) in Van Peteghem 1991 : 175)
- (101) *Mais cet homme bedonnant aux yeux de velours semblait la douceur en personne.* (Modiano 73, (454) id. : 177)
- (102) *La naissance me paraît un moment tellement important dans la vie de l'enfant et de sa maman que je souhaite l'organiser dans une ambiance plus intime [...].* (forums.famili.fr/famili/Naissance/sujet-19-1.htm, 21/02/2005)

Les phrases identificationnelles et les définitions semblent, en revanche, exclure les copules aspectuelles *devenir* et *rester* :

- (103) * *La femme de Lev est devenue cette jeune fille-ci.* (Kupferman 1979 : 141, in Van Peteghem 1991 : 174)
- (104) ? *Qui est cet homme ? - Cet homme reste un professeur.* (= (448) in Van Peteghem 1991 : 176)
- (105) * *Un brillant est devenu un petit diamant taillé à facettes.*
- (106) ? *Qu'est-ce qu'un ophtalmologiste ? - Un ophtalmologiste est resté un médecin spécialiste des yeux.*

D'autre part, selon Van Peteghem, les copules modalisatrices sont admises un peu plus facilement dans les identificationnelles, mais elle note une différence entre les verbes *sembler* et *paraître* : *sembler* requiert la présence du verbe *être* à l'infinitif et fonctionne donc plutôt comme semi-auxiliaire que comme copule ; auprès de *paraître*, la présence de *être* serait moins impérative. Il faut dire toutefois que l'exemple avec *paraître* proposé par Van Peteghem (1991) est un exemple italien (qui contient en outre la forme du datif *mi*) :

- (107) *E quelli che mi parevano cipressi, oltre i muri della strada, vedo che sono eucalipti.* (= Vittronio 61, in Van Peteghem 1991 : 177)

Le remplacement du verbe *sembler* par *paraître* dans l'exemple (108b) français ne semble pas produire un résultat acceptable :

³⁰ Ces propriétés répondent au critère "comportemental" du marquage (cf. "behavioral criterion", Croft 1991) : les identificationnelles et les définitions apparaissent comme plus contraintes que les copulatives prédicationnelles.

- (108) a. *Cet homme semble être un professeur qui a pris sa retraite l'année dernière.* (= (450) id.)
 b. * *Cet homme semble un professeur qui a pris sa retraite l'année dernière.* (= (450a) id.)
 c. * *Cet homme paraît un professeur qui a pris sa retraite l'année dernière.*

Dans les définitions, l'emploi des copules modalisatrices *sembler* et *paraître* semble également conditionnée par la présence du verbe *être* :

- (109) a. *Un goujat semble être un homme qui manque de savoir-vivre et d'honnêteté.* (d'après le *Petit Robert*)
 b. * *Un goujat semble un homme qui manque de savoir-vivre et d'honnêteté.*
 (110) a. *Un goret paraît être un jeune cochon.* (d'après le *Petit Robert*)
 b. * *Un goret paraît un jeune cochon.*

La deuxième particularité qui caractérise les phrases identificationnelles et les définitions a trait aux temps verbaux admis. Contrairement aux phrases prédicationnelles, où "tous les temps sont en principe possibles, aussi bien les temps composés que les temps simples" (Van Peteghem 1991 : 179), les identificationnelles imposent certaines restrictions aux temps utilisables : en principe, les identificationnelles "se trouvent à un temps imperfectif, c.-à-d. à l'indicatif présent ou à l'imparfait, d'après le type de discours" (Van Peteghem 1991 : 180)³¹ :

- (111) *L'homme à droite est le directeur de l'hôpital.* (= (467) in Van Peteghem 1991 : 180)
 (112) *L'homme qui venait d'entrer était le médecin qui le soignait.* (= (468) id.)

Elles admettent, d'autre part, également le conditionnel, qui apparaît "lorsque le locuteur ne prend pas à son compte l'identification" (Van Peteghem 1991 : 180) :

- (113) *Cet homme serait le frère de l'assassin.* (= (469) id.)

Les mêmes restrictions semblent prévaloir dans les copulatives définitives : il paraît notamment peu probable de rencontrer des temps composés dans des phrases qui servent à définir un mot :

- (114) ? *Un goret, qu'est-ce que c'est ? - Ça a été un petit cochon.*

³¹ Van Peteghem mentionne que si le passé composé est utilisé, "la phrase constitue [...] une réponse moins satisfaisante à la question identificationnelle, et est en général suivie d'une phrase identificationnelle au présent" (p. 181) :

- (i) *Qui est cet homme ? Il a été le directeur de l'hôpital [et maintenant il est professeur de médecine à l'université].* (= (470) in Van Peteghem 1991 : 181)

A vrai dire, nous nous demandons si la réponse permet réellement une interprétation identificationnelle : la présence du prédicat nominal non déterminé constitue en tout cas un indice qui va à l'encontre de cette lecture, les prédicats nominaux non déterminés étant généralement associés à la lecture prédicationnelle des phrases copulatives (cf. *infra*).

3.3.2.1.4. Conclusion

S'il est vrai que les différents types de copulatives réunis sur la base de leur organisation informelle générale à focus prédicatif se conforment à la structure syntaxique sujet-prédicat non marquée des phrases topique-commentaire, les propriétés du sujet et du prédicat ont fait apparaître que certaines catégories présentent un comportement morphosyntaxique plus marqué que d'autres. Il semble ainsi possible d'établir un continuum de copulatives à focus prédicatif, les prédicationnelles pures étant apparues comme les phrases copulatives non marquées, les identificationnelles et les définitions comme les phrases les plus marquées :

Copulatives à focus prédicatif		
prédicationnelles pures	→	prédicationnelles évaluatives → identificationnelles définitions

3.3.2.2. Les phrases à focus argumental

D'après Lambrecht (1994), les phrases à focus argumental et, *a fortiori*, celles dans lesquelles le focus argumental coïncide avec la fonction syntaxique de sujet, se démarquent des phrases de type topique-commentaire en présentant une structure syntaxique et prosodique marquée. Les copulatives spécificationnelles ayant été analysées comme des structures avec focus argumental, regardons par quelles propriétés elles se distinguent des copulatives à focus prédicatif décrites ci-dessus. Nous examinons les mêmes points que ceux qui ont été traités à la section précédente.

3.3.2.2.1. La structure syntaxique

Le français fait principalement appel à l'organisation syntaxique de la phrase pour marquer que la structure informationnelle des copulatives spécificationnelles est déviante par rapport à celle des phrases de type topique-commentaire. Les copulatives spécificationnelles se reconnaissent, en effet, avant tout à l'ordre perturbé des éléments sujet et prédicat (cf. Van Peteghem 1991). Elles présentent généralement l'ordre sujet – prédicat inversé :

(115) *Il se révéla que, malgré tout ce qu'on avait pu faire pour consolider le terrain, la seule matière possible pour l'exécution du monument était le ciment – la pierre prévue serait trop lourde, risquerait de provoquer un glissement.* (Triolet 129, (102) in Van Peteghem 1991 : 88)

(116) *Une des grandes jouissances du mariage c'est l'absence du mari.* (Rochefort 83, (106) id. : 89)

Les copulatives spécificationnelles confirment ainsi ce que Lambrecht (1994) a noté de façon plus générale en rapport avec les sujets des phrases qui ne présentent pas l'organisation informationnelle des phrases topique-commentaire : si le sujet n'est pas topical, il a tendance à abandonner la position initiale de la phrase, position typiquement réservée aux référents topicaux des énoncés (cf. *supra* 3.2.4.).

Ceci étant dit, il importe de faire observer que l'ordre inversé des constituants sujet et attribut va souvent de pair avec la pronominalisation de l'attribut par *ce* (cf. l'exemple (116)). Celle-ci s'avère d'ailleurs obligatoire lorsque le sujet postposé est un pronom (cf. Van Peteghem 1991 : 64) :

- (117) a. *Le seul coupable, c'est moi.* (= (22) in Van Peteghem 1991 : 64)
 b. * *Le seul coupable est moi.*

Comme le dit Van Peteghem (1991 : 65, 186), la présence de *ce* rapproche les copulatives spécificationnelles des constructions pseudo-clivées, la "seule différence [étant] que le prédicat antéposé des spécificationnelles est de nature nominale" (p.186). Or, la ressemblance observée au niveau de la construction va de pair avec un parallélisme parfait au niveau de la fonction communicative que les structures ont à remplir : elles servent à identifier l'argument manquant dans une proposition présupposée ouverte³².

3.3.2.2.2. Le sujet

S'il est clair que la structure syntaxique des phrases spécificationnelles présente un degré de marquage élevé par rapport à celle des copulatives à focus prédicatif décrites sous 4.3.2.1., le fait que le sujet n'est pas le topique de l'énoncé semble également avoir des répercussions sur la forme qu'il adopte. Le sujet des spécificationnelles se démarque, en effet, sur plusieurs points du sujet des phrases copulatives prototypiques, c'est-à-dire les prédicationnelles "pures" :

- Le premier point est sans doute trivial : étant donné que le sujet des phrases spécificationnelles établit une relation de focus avec le reste de l'énoncé, il ne se réalise jamais comme un pronom (personnel) non accentué :

- (118) *Les ouvriers, architectes, étudiants, tout le monde l'attendait avec impatience, c'était lui (*il) le metteur en scène qui devait tout décider, savoir, se rappeler chaque détail, [...]* (Triolet 60, (121) in Van Peteghem 1991 : 93)

- D'autre part, comme le signale Van Peteghem (1991 : 156), les spécificationnelles semblent être les seules copulatives à admettre comme sujet des SN indéfinis à référence spécifique :

- (119) *le seul bijou est une croix de Jeannette.* (Yourcenar 93, (349) id. : 156)

Cette propriété s'explique également à partir de la structure informationnelle de la copulative spécificationnelle : l'argument sujet fonctionnant comme le focus de l'énoncé, c'est-à-dire l'élément non présupposé au moment de l'énonciation, rien ne lui interdit

³² Van Peteghem (1991) fait encore état d'une autre configuration syntaxique des phrases spécificationnelles. Celle-ci est limitée aux cas où l'argument sujet est un pronom personnel ou démonstratif tonique :

- (i) *Les ouvriers, architectes, étudiants, tout le monde l'attendait avec patience, c'était lui le metteur en scène qui devait tout décider, savoir, se rappeler chaque détail, [...].* (Triolet 60, (121) in Van Peteghem 1991 : 93)

Au lieu de se rapprocher des constructions pseudo-clivées, dans lesquelles la partie présupposée de l'énoncé figure en début de phrase, cette structure rappelle les constructions clivées : dans celles-ci, la partie présupposée se situe en effet en fin de phrase :

- (ii) *C'était lui qui était le metteur en scène.*

d'adopter la forme d'un SN indéfini, i.e. la forme qui marque typiquement des référents entièrement neufs au sein du discours.

- La troisième particularité concerne la forme interrogative utilisée pour identifier le sujet des spécificationnelles. Si les pronoms interrogatifs habituels *qui (est-ce qui)* et *qu'(est-ce qui)* paraissent possibles (cf. Van Peteghem 1991 : 119) :

(120) *Qui est le meilleur joueur de football de cette année ?* (= (220a) in Van Peteghem 1991 : 119)

(121) *Qu'est-ce qui est la plus grande jouissance du mariage ?* (= (221a) id.)

l'interrogation du sujet des spécificationnelles se fait de préférence au moyen de la forme *quel ?* :

(122) *Quel est le meilleur joueur de football de cette année ?* (= (220) id.)

(123) *Quelle est la plus grande jouissance du mariage ?* (= (221) id.)

La forme interrogative *quel* est particulière dans la mesure où elle ne peut pas s'utiliser ailleurs que dans la copulative spécificationnelle pour interroger l'argument sujet (ni d'ailleurs aucune autre fonction grammaticale) de la phrase³³ :

(124) a. *Jean est professeur.*

b. * *Quel est professeur ?*

(125) a. *Ne restaient plus dans le paysage touristique-diplomatique que les Chinois du Yunnan et les Thaïs, partenaires concurrents pour la conquête économique – et donc politique – des étendues sauvages traversées. Avec une question, à long terme : **lequel** mangera l'autre ?* (LM 01/01/1994, p.R04)

b. * *quel mangera l'autre ?*

(126) a. *De ces trois livres, lequel préfères-tu ?* (Arrivé et al. 1986 : 346)

b. * *De ces trois livres, quel préfères-tu ?*

3.3.2.2.3. La copule

Tout comme les phrases identificationnelles, les spécificationnelles imposent certaines restrictions aux verbes copules. Pour ce qui est des copules modalisatrices, Van Peteghem (1991 : 176-177) note que l'emploi de *paraître* est rare, tandis que *sembler* exige la présence de la copule *être* :

(127) ? *L'assassin paraît (être) Jean Durand.* (= (453) in Van Peteghem 1991 : 177)

(128) a. *L'assassin semble être Jean Durand.* (= (449) id. : 176)

³³ Il faut dire que l'analyse grammaticale de *quel* semble également poser problème. Ainsi, si Van Peteghem (1991 : 110) le range parmi les pronoms, Grevisse et Goosse (1986 : 965) l'analysent comme un adjectif, ce qui est dû au fait qu'ils l'interprètent non pas comme le sujet mais comme l'attribut de la phrase. Arrivé (*et al.* 1986 : 345), qui l'analyse également comme l'attribut, fait observer que *quel* ne peut pas être considéré comme un adjectif, "car il n'apparaît jamais comme épithète dans un syntagme de forme **un (ce, mon, etc.) quel livre ?*". D'autre part, il n'accepte pas non plus l'analyse de pronom, "en raison de l'existence d'une forme pronominale spécifique, *lequel*". (p.345)

b. * *L'assassin semble Jean Durand.* (= (449a) id.)

Pour les copules aspectuelles, les restrictions seraient moins fortes que dans les copulatives identificationnelles. Or, s'il est vrai que la copule durative *rester* semble acceptable, l'emploi de la copule *devenir* donne lieu à des phrases qui paraissent pour le moins douteuses :

(129) *Ton prof de piano restera, cette année-ci, Monsieur Dupont.*

(130) ? *Ton prof de piano devient, cette année-ci, Monsieur Dupont.*

(131) ? *La capitale de la France devient Paris.* (= (441) in Van Peteghem 1991 : 174, le point d'interrogation est ajouté par l'auteur³⁴)

D'autre part, il s'avère que les copulatives spécificationnelles se démarquent, tout comme les identificationnelles, des phrases prédicationnelles par le fait qu'elles n'admettent que difficilement les temps verbaux composés :

(132) a. *La maîtresse de son oncle était la jeune servante de la veille.* (= (458) in Van Peteghem 1991 : 179)

b. ? *La maîtresse de son oncle avait été la jeune servante de la veille.*
(= (459) id.)

3.3.2.2.4. Conclusion

Les propriétés relatives à la structure syntaxique, au sujet et au prédicat des copulatives spécificationnelles ont fait apparaître celles-ci comme des structures marquées par rapport aux phrases copulatives prédicationnelles.

3.3.2.3. *Les phrases à focus phrastique*

Nous avons admis pour deux types de phrases copulatives qu'elles présentent une structure avec focus phrastique : les phrases copulatives présentationnelles, d'une part, et les phrases d'identité, d'autre part. Etant donné que la littérature ne fournit pas beaucoup de données en rapport avec les deux types de phrases concernés, nous ne nous y attarderons pas longuement.

3.3.2.3.1. Les copulatives présentationnelles

Comme il a été dit (cf. *supra* 3.3.1.7.), le français ne fait généralement pas appel à des structures avec *être* pour introduire de nouveaux référents dans le discours. Van Peteghem (1991, 1993) évoque toutefois l'existence de phrases comme les suivantes qui servent à situer "des objets, ou quelquefois aussi un événement, dans l'espace ou dans le temps" et que l'on pourrait dès lors étiqueter comme des phrases présentationnelles :

³⁴ Faisons remarquer que Van Peteghem ne propose, pour le français, pas d'exemple réel de copulatives spécificationnelles contenant une des copules aspectuelles. Les exemples attestés proviennent de ses corpus italien et roumain.

(133) *Lewka monta au premier, dans la chambre. Ici ce n'étaient que **velours, pompons et franges**, une vraie chambre de cocotte !* (Triolet 107, (290) in Van Peteghem 1993 : 69)

(134) *Ils marchaient vite et le sol commençait à remonter. Brusquement, ce fut **un escalier**.* (Vian 112, (291) id.)

(135) *Dans sa tête aussi, c'était **le vide**, un vide insupportable.* (Le Clézio 105, (292) id.)

Van Peteghem (1993 : 67), considère ces phrases, à juste titre, comme de "fausses copulatives" étant donné que le pronom *ce* n'est pas anaphorique et qu'il ne fonctionne donc pas réellement comme le sujet de la phrase. D'autre part, le SN situé à droite de la copule n'est pas un prédicat, car il s'agit du nouveau référent qui est introduit dans le discours. Or, en comparant les énoncés (133-135) aux phrases présentationnelles telles que (14) ou (68) et (69), reprises ci-après :

(136) *Once there was a wizard.*

(137) *There is a problem.*

(138) *C'è un cane nel giardino.*

il semble plutôt que les SN soulignés dans les exemples français se laissent interpréter, de la même façon que les SN des exemples (136) à (138), comme le sujet "réel" de la construction présentative. Comme le signale Van Peteghem (1991 : 69), les "copulatives" se laissent d'ailleurs "paraphraser par la tournure existentielle "il y a". Or, il est intéressant de faire observer que les structures françaises avec verbe copule confirment la propriété avancée par Lambrecht (1994) comme étant caractéristique des phrases à focus phrastique : le sujet n'étant pas le topique de l'énoncé, il se situe derrière le verbe.

3.3.2.3.2. Les phrases d'identité

Les études sur lesquelles nous nous sommes appuyée pour la description des différents types de copulatives se limitent généralement à donner une description générale des phrases d'identité. Stassen (1997) est le seul à en décrire les caractéristiques dans une perspective typologique. Toutefois, dans la mesure où la définition qu'il manie des phrases d'identité est plus large que celle que nous avons adoptée à la suite de Declerck (1988) et Van Peteghem (1991), il est difficile de savoir si les propriétés décrites par Stassen s'appliquent toutes à la phrase d'identité telle qu'elle a été définie plus haut (cf. 3.3.1.5.). C'est donc sous réserve que nous les énumérons ci-après :

- les phrases d'identité se trouvent généralement à la troisième personne ;
- elles sont au présent ou ne marquent pas le temps du tout ;
- si les langues l'admettent, les phrases d'identité ne contiennent pas de verbe ;
- les marques indiquant les fonctions de topique et de focus peuvent être plus obligatoires que dans les autres types de phrases. (cf. Stassen 1997 : 110-111)

C'est avant tout cette dernière propriété qui pose problème pour notre analyse de la phrase d'identité comme une phrase à focus phrastique. S'il est correct qu'elle s'applique aussi à des phrases du type

(139) *L'étoile du matin est l'étoile du soir*

il faudrait sans doute envisager une autre interprétation informationnelle des phrases d'identité. Les deux premières propriétés, en revanche, confirment l'idée que les phrases d'identité sont des phrases marquées, tout comme les phrases spécificationnelles, les identificationnelles et les définitions.

3.3.2.4. Conclusion

Dans ce qui précède, il s'est avéré, d'une part, que les phrases copulatives dont la fonction communicative générale n'est pas de fournir un commentaire en rapport avec un topique, mais d'identifier le référent qui correspond aux propriétés dénotées par le prédicat (i.e. les copulatives spécificationnelles), de marquer l'identité entre deux référents (i.e. phrases d'identité) ou d'introduire de nouveaux référents dans le discours (i.e. "copulatives" présentationnelles) font appel à des stratégies de marquage comparables à celles qui ont été décrites pour les phrases en général dont l'organisation informationnelle n'est pas celle des phrases de type topique-commentaire (cf. ordre inversé, structures clivées, sujets particuliers). De plus, nous avons vu que ces phrases ont un comportement morpho-syntaxique contraint (cf. contraintes au niveau du temps, de l'aspect (copules aspectuelles)).

Il est apparu, d'autre part, que les différents types de copulatives à focus prédicatif ne se laissent pas uniformément caractériser comme des phrases non marquées : les copulatives à fonction évaluative, identificationnelle ou définitoire se caractérisent par la présence de sujets topicaux moins prototypiques, c'est-à-dire des sujets dont le référent ne se laisse pas interpréter comme un topique continu (cf. le pronom démonstratif *ce*). En outre, les identificationnelles et les définitions ont, tout comme les spécificationnelles, les présentationnelles et les phrases d'identité, un comportement morpho-syntaxique contraint (cf. copules et temps exclus).

Le tableau présenté à la page suivante synthétise les principales observations qui ont été faites jusqu'ici :

Structure informationnelle			Type de copulative	Fonction sémantico-pragmatique	Marquage
F o c u s p r é d i c a t i f	Sujet = topique	sujet = topique continu	prédicationnelle pure	▪ communication d'un fait, sans engagement du locuteur	▪ sujet <i>il</i> ▪ ordre non marqué
		sujet = topique discontinu ou topique nouveau	évaluative	▪ qualification importante (subjective) ; engagement du locuteur	▪ sujet marqué <i>ce</i> ▪ ordre non marqué
	Prédictat = focus		identificationnelle	▪ identification du référent du sujet, inconnu de l'interlocuteur	▪ sujet marqué <i>ce</i> ▪ ordre non marqué ▪ temps, aspects et modalités limités
		définition	▪ identification de la dénotation du sujet, inconnue de l'interlocuteur		
Focus argumental	Sujet = focus Prédictat = présupposé	spécificationnelle	▪ spécification (par le sujet) du référent qui correspond à la propriété du prédicat	▪ sujet marqué ▪ ordre marqué & structures particulières ▪ temps, aspects et modalités limités	
Focus phrasique	Sujet + prédicat = focus	phrase d'identité	▪ communication de l'identité entre deux référents	▪ sujet marqué ▪ ordre réversible ▪ temps, aspects et modalités limités	
		présentationnelle	▪ introduction d'un nouveau référent dans le discours	("fausse copulative") ▪ ordre marqué	

3.4. Le prédicat des phrases copulatives

3.4.1. Introduction

Jusqu'ici, l'étude des phrases copulatives a été entreprise dans le double cadre de la théorie du marquage et de la théorie informationnelle. L'attention s'est portée avant tout sur le sujet et sur l'organisation morpho-syntaxique des copulatives. Il est apparu que les différents types de phrases copulatives présentent un degré de marquage plus élevé à mesure que leur organisation informationnelle s'éloigne de la structure informationnelle des phrases de type topique (continu) - commentaire.

Dans la présente section, la perspective du marquage sera maintenue, mais l'attention se tournera vers le prédicat des phrases copulatives. Il faut faire observer, en effet, que les typologies des phrases copulatives se concentrent avant tout sur les copulatives avec prédicat nominal et n'accordent que peu d'attention aux autres catégories grammaticales, notamment celle de l'adjectif. Afin d'étendre la description aux copulatives avec prédicat adjectival, nous ferons appel à la théorie que Croft (1991) a élaborée en rapport avec les catégories grammaticales de base (verbe, adjectif et nom). L'intérêt de celle-ci réside pour nous dans le fait qu'elle se situe précisément dans le cadre théorique du marquage. D'après Croft, en effet, les phrases copulatives sont des prédictions marquées en raison du fait que leur prédicat n'est pas de nature verbale mais appartient à des catégories grammaticales qui n'ont pas pour fonction première de prédiquer, mais bien de référer (i.e. le nom) ou de modifier des entités (i.e. l'adjectif). Les points essentiels de l'étude de Croft seront décrits à la section 3.4.2.

Ensuite, nous nous proposons de démontrer, dans deux sections successives, que les principaux types de prédicats rencontrés dans les phrases copulatives présentent des degrés d'éloignement différents par rapport aux propriétés du prédicat prototypique, i.e. le prédicat verbal. A la section 3.4.3., il s'avérera que les propriétés sémantico-cognitives de l'adjectif sont plus proches du verbe que celles du prédicat nominal, de sorte que les adjectifs sont globalement parlant plus aptes à remplir la fonction prédicative. A la section 3.4.4., nous traiterons les différences qui se manifestent en français entre les prédicats nominaux non déterminés et les prédicats nominaux déterminés. Il apparaîtra qu'en l'absence du déterminant, le prédicat nominal se rapproche sur certains points des catégories du verbe et de l'adjectif et devient ainsi plus apte à occuper la fonction prédicative que le prédicat nominal déterminé.

3.4.2. Les catégories du verbe, de l'adjectif et du nom : le modèle de Croft (1991) et implications pour les phrases copulatives

3.4.2.1. Le modèle de Croft (1991)

L'objectif de Croft est d'en arriver à une définition universelle des catégories grammaticales de base, à savoir le nom, le verbe et l'adjectif. Son point de départ est l'observation que ni la méthode sémantique traditionnelle ni la méthode structurale ne sont capables de fournir un critère universellement valable pour la distinction des catégories

grammaticales fondamentales. Les définitions sémantiques traditionnelles, qui fournissent un critère de définition externe en établissant un rapport entre les catégories du nom, du verbe et de l'adjectif et les catégories ontologiques fondamentales respectives des choses, des actions et des propriétés, se révèlent inadéquates vu qu'il y a des interférences entre les différentes catégories distinguées : certains noms, comme *motion*, dénotent des actions au même titre que les verbes (*move*) ; d'autres, comme *whiteness*, dénotent des propriétés au même titre que des adjectifs (*white*) (cf. Croft p. 38).

La méthode structurale, développée dans le but de remédier aux problèmes posés par les définitions sémantiques, consiste à décrire les catégories sur la base de leur comportement grammatical et prend en compte des critères tels que leur distribution dans la phrase, leurs propriétés flexionnelles et les fonctions syntaxiques qu'elles occupent. Cependant, dans la mesure où les manifestations grammaticales des catégories syntaxiques varient d'une langue à l'autre, la méthode structurale ne permet pas de déterminer les correspondances entre les catégories de langues différentes. L'approche structurale échoue donc à fournir une définition universellement valable des catégories syntaxiques.

Au regard de ces difficultés, Croft estime que seule une théorie qui repose aussi bien sur des critères structuraux, appelés internes parce que liés aux langues individuelles, que sur des critères applicables de façon identique à toutes les langues humaines (i.e. les critères externes) est capable de répondre à la question de savoir ce qui caractérise fondamentalement les catégories syntaxiques de base.

Les critères externes auxquels il recourt sont, premièrement, les définitions sémantiques basées sur les catégories ontologiques mentionnées ci-dessus. Celles-ci lui paraissent intuitivement correctes, bien qu'incomplètes. C'est pourquoi il fait appel, en second lieu, aux rôles pragmatiques ou discursifs que remplissent les catégories grammaticales au sein de la phrase. Les NOMS sont associés à la classe sémantique des OBJETS et à la fonction discursive de la REFERENCE : le nom appelle l'interlocuteur à identifier l'entité en rapport avec laquelle le locuteur dit quelque chose. Le VERBE, de son côté, est lié à la classe sémantique de l'ACTION alors que sa fonction discursive est celle de la PREDICATION, définie comme ce que le locuteur veut dire en rapport avec ce dont il parle (i.e. le référent). Les ADJECTIFS, finalement, sont mis en rapport avec la classe sémantique de la PROPRIETE et la fonction discursive de la MODIFICATION.

Les critères structuraux interviennent au moment où il s'agit de prouver que les trois catégories grammaticales correspondent effectivement chacune à une catégorie sémantique et à une fonction pragmatique données. Ils sont situés dans le cadre de la théorie du marquage (telle que développée par Trubetzkoy (1939), Jakobson (1971) et Greenberg (1966) (cf. Croft 1991 : 53)). Croft défend, en effet l'hypothèse, qu'il y a une triple relation de corrélation non marquée entre les classes sémantiques, les fonctions discursives et les catégories grammaticales de base :

- si le nom dénote un objet et qu'il remplit la fonction discursive de la référence, il apparaît sous sa forme non marquée. Il a un comportement marqué lorsqu'il prend les fonctions discursives de la modification ou de la prédication.

- les racines lexicales prennent la forme d'un adjectif non marqué si elles dénotent une propriété et que leur fonction est celle de la modification. Si les mêmes racines lexicales sont utilisées pour référer à une propriété ou pour prédiquer une propriété, elles donneront lieu à une forme grammaticale marquée : la référence aux propriétés se fait généralement par le biais de noms dérivés ; la prédication de propriétés se fait au moyen d'adjectifs prédicatifs (souvent précédés d'un verbe copule).
- les verbes non marqués expriment des actions et servent à prédiquer. Les racines lexicales dénotant des actions mais prenant les fonctions de la modification ou de la référence apparaîtront comme des formes marquées.

Le marquage est calculé en fonction de plusieurs critères qui ont trait entre autres à la fréquence d'apparition des formes grammaticales et à leur comportement morpho-syntaxique³⁵. Comme l'illustre le tableau ci-après (qui résulte de la combinaison des tableaux 2.1. et 2.5. présentés dans Croft (1991 : 53 et 67)), toutes les combinaisons de classe sémantique et de fonction discursive marquées se caractérisent par la présence de morphèmes supplémentaires qui indiquent la fonction discursive marquée (p.58) :

	Référence	Modification	Prédication
Objets	NOMS NON MARQUES	génétifs, adjectivations, formation de S Prép.	prédicats nominaux
	<i>vehicle</i>	<i>vehicle's, vehicular, of/in/etc. the vehicle</i>	<i>be a/the vehicle</i>
Propriétés	noms dérivés d'adjectifs	ADJECTIFS NON MARQUES	prédicats adjectivaux
	<i>whiteness</i>	<i>white</i>	<i>be white</i>
Actions	noms d'actions, compléments, infinitifs, gérondifs	participes, propositions relatives	VERBES NON MARQUES
	<i>destruction, to destroy</i>	<i>destroying, destroyed</i>	<i>destroy</i>

Au-delà de la constatation des corrélations décrites ci-dessus, Croft propose également une explication pour l'existence de la corrélation qui se présente entre les catégories sémantiques et les fonctions pragmatiques respectives. L'explication se fait en trois étapes :

- dans un premier temps (a.), Croft approfondit les définitions sémantiques traditionnelles des catégories grammaticales, qui font appel aux catégories ontologiques fondamentales des "choses", des "propriétés" et des "actions", par la description de quatre propriétés sémantiques qui caractérisent les membres prototypiques des catégories grammaticales du nom, de l'adjectif et du verbe ;

³⁵ Croft décrit trois critères de marquage. Il s'agit, premièrement, du critère structural : le membre marqué tend à être plus complexe du point de vue structural (i.e. sur le plan morphosyntaxique) que l'élément non marqué. Le deuxième critère est le critère comportemental ("behavioral criterion", cf. Croft 1991 : 59) : le membre marqué se caractérise par le fait qu'il a un comportement morphosyntaxique plus contraint que le membre non marqué. Le troisième critère concerne la fréquence des deux membres d'une paire de formes, l'élément non marqué étant en principe plus fréquent (ou au moins aussi fréquent) que le membre marqué (cf. Croft 1991 : 58-59)

- ensuite (b.), il aborde les catégories grammaticales d'un point de vue sémantico-cognitif en décrivant le type de conceptualisation que les catégories imposent aux entités qu'elles dénotent ;
- finalement (c.), il établit un lien entre les définitions des fonctions pragmatiques de la référence, de la prédication et de la modification, d'une part, et les propriétés des trois catégories grammaticales de base, d'autre part.

a. Les propriétés sémantiques qui ont pour but de préciser et d'approfondir les notions traditionnellement utilisées ("choses", "propriétés" et "actions") pour caractériser les noms, les adjectifs et les verbes sont au nombre de quatre : il s'agit de la valence, de la stativité, de la persistance et de la gradabilité (cf Croft 1991 : 62-65).

- La VALENCE renvoie au caractère relationnel inhérent des concepts. *Frapper* est un concept relationnel inhérent car son existence requiert l'existence de deux entités : celui qui frappe et l'objet frappé. *Rouge* est également relationnel : son existence requiert l'existence de l'entité qui possède la propriété 'rouge'. Un concept comme *homme*, par contre, n'est pas relationnel vu que l'existence d'un homme n'implique pas l'existence d'une quelconque autre entité. La valence des noms, telle que définie ici, est donc zéro ; celle des verbes prototypiques est égale ou supérieure à un, tandis que la valence des adjectifs prototypiques est égale à un.
- La propriété de la STATIVITE a trait à la différence aspectuelle entre états et processus et renvoie à la présence ou à l'absence de changement temporel impliqué par un concept donné. Les verbes prototypiques expriment des processus, alors que les adjectifs prototypiques dénotent des états. Les noms prototypiques sont également décrits comme étant statiques.
- Le trait de la PERSISTANCE est proche de la propriété précédente sans lui être identique. En étudiant la persistance, l'on examine combien de temps un processus ou un état est censé durer : les processus et les états peuvent être plus ou moins persistants ou transitoires. Si les noms et les adjectifs prototypiques dénotent des concepts persistants, les verbes prototypiques expriment des concepts transitoires³⁶.
- La quatrième propriété, qui est celle de la GRADABILITE, ne permet pas d'opposer les noms aux verbes. Ceux-ci sont, en effet, prototypiquement non gradables : les entités qu'ils dénotent ne se manifestent pas selon différents degrés. La gradabilité sert, par contre, à distinguer la classe des adjectifs de celles des noms et des verbes, les adjectifs prototypiques exprimant en effet des propriétés gradables.

Le tableau suivant, traduit à partir de Croft (1991 : 65) résume les propriétés sémantiques associées aux catégories sémantiques fondamentales :

	Objets	Propriétés	Actions
Valence	0	1	≥ 1
Stativité	état	état	processus
Persistance	persistant	persistant	transitoire
Gradabilité	non gradable	gradable	non gradable

³⁶ Nous préférons plus loin la description de Givón (1979, 1984) en rapport avec l'échelle de la stabilité temporelle ('time-stability scale').

b. Croft n'aborde pas seulement les catégories grammaticales de base par la description sémantique de leurs membres prototypiques. Il fait également appel à l'approche sémantico-cognitive³⁷ dans le but de décrire le type de conceptualisation que les catégories grammaticales imposent aux entités qu'elles dénotent³⁸.

- Les noms sont, premièrement, associés à la CLASSIFICATION (cf. Wierzbicka 1986) – ils situent leurs référents dans une classe – et à la conceptualisation par le TYPE :

"Nouns embody concepts which cannot be reduced to any combination of features. They stand for categories which can be identified by means of a certain positive image, or a certain positive stereotype, but an image which transcends all enumerable features." (Wierzbicka 1986 : 361, in Croft 1991 : 101-102)

Ils sont, d'autre part, associés à la notion de l'AUTONOMIE (cf. Langacker 1987, in Croft 1991). Le nom *circle*, par exemple, renvoie à un objet autonome, qui n'a pas besoin d'autres entités. Il s'oppose à l'adjectif *round*, qui, lui, doit toujours être associé à une entité. Le nom est donc non relationnel, contrairement à l'adjectif et au verbe.

- Pour ce qui est des verbes, la notion centrale à retenir est celle du caractère TRANSITOIRE ("transitoriness", cf. Croft 1991 : 105). A la différence des adjectifs qui réfèrent à des propriétés permanentes, les verbes expriment des états temporaires. C'est ce que peut illustrer le couple d'exemples latins suivants : la propriété exprimée par le prédicat adjectival est ressentie comme plutôt permanente, tandis que celle dénotée par le prédicat verbal revêt un caractère plutôt transitoire :

(140) *Rosa rubra est* (= (19), id.)
 rose rouge[adj] est
 'la/une rose est rouge'

(141) *Rosa rubet*
 rose être.rouge[verbe]
 'la/une rose est rouge'

Croft fait, d'autre part, également référence à la description cognitive fournie par Langacker (1987) en rapport avec les verbes : ceux-ci impliqueraient un scanning séquentiel du concept, de sorte que leur conceptualisation serait DYNAMIQUE ; ils s'opposeraient ainsi aux noms, qui impliqueraient un scanning en résumé ("summary scanning"). Croft estime, toutefois, que la définition des verbes proposée par Langacker est moins apte à rendre compte des verbes qui n'expriment pas des processus mais des états.

³⁷ Les études auxquelles Croft (1991) recourt essentiellement sont les suivantes : Bolinger (1967, 1980a, 1980b), Wierzbicka (1986) et Langacker (1987b).

³⁸ Croft s'intéresse ici à deux phénomènes : le premier est qualifié de "conceptualisation lexicalisée" et réfère au fait qu'un même concept peut être rendu par des catégories grammaticales différentes et aux différences sémantico-cognitives (i.e. la conceptualisation) que le choix de la catégorie entraîne ; le deuxième phénomène est appelé "contrainte" ("coercion", p.108) : "the conceptualization of the denotation of a lexical item will be imposed by its grammatical context, as in ___ *hate women* [predicate] / *woman-hating* ___ [modifier]. That is, coercion represents the contribution by the grammatical construction to the semantics (conceptualization) of the lexical item as found in that construction." (Croft 1991 : 108)

- Quant aux adjectifs, leur conceptualisation s'oppose, d'une part, à celle des noms : contrairement à ces derniers, les adjectifs ne catégorisent pas l'objet qu'ils décrivent ; ils attribuent simplement la PROPRIÉTÉ qu'ils dénotent à l'objet. Les adjectifs sont donc voués à la DESCRIPTION (cf. Wierzbicka). Comme il a été dit, les adjectifs s'opposent, d'autre part, aux verbes parce qu'ils conceptualisent une situation comme PERMANENTE.

c. Les propriétés sémantico-cognitives des catégories grammaticales étant décrites, Croft démontre, en s'appuyant sur Searle (1969) et Dubois (1987), qu'elles entrent en correspondance avec les définitions des fonctions pragmatiques de la référence, de la prédication et de la modification. Nous nous reportons ici au résumé fourni par Croft (1991 : 123) qui explique de façon relativement claire pourquoi les catégories grammaticales de base entretiennent un rapport privilégié avec les fonctions pragmatiques respectives.

Le résumé part des fonctions pragmatiques telles que décrites par Searle (1969). Le locuteur réalise un certain nombre d'actes propositionnels lorsqu'il réalise un acte de langage. Les actes les plus importants sont ceux de la référence et de la prédication. L'acte de la référence consiste à identifier un référent et à établir un fichier cognitif pour ce référent. C'est pour cette raison que les expressions référentielles "idéales" ont une valence zéro et conceptualisent l'entité comme une unité autonome. Etant donné que le fichier cognitif est censé présenter une certaine continuité et que plusieurs fichiers peuvent être ouverts en même temps, l'expression référentielle doit représenter le référent comme un type particulier qui est relativement stable et permanent. Voilà, selon Croft, pourquoi les noms conceptualisent des types et que les racines nominales prototypiques expriment des traits statiques et permanents³⁹.

L'acte de la prédication consiste à attribuer quelque chose au référent. Les racines verbales prototypiques ont dès lors idéalement une valence supérieure à zéro. La communication se réalise, en outre, comme une série de prédications ; celles-ci n'ouvrent pas un fichier cognitif pour ce qui est décrit mais opèrent un scanning séquentiel de la scène décrite. Les prédications rapportent des faits relativement transitoires en rapport avec le référent. C'est la raison pour laquelle les prédicats prototypiques sont associés à des racines lexicales exprimant des processus et des propriétés transitoires.

La troisième fonction pragmatique, à savoir celle de la modification, ne figure pas parmi les actes propositionnels décrits par Searle (1969). Selon Croft, la modification a pour fonction d'enrichir l'image nominale par l'addition d'un trait supplémentaire. C'est pourquoi la conceptualisation de l'adjectif est "unidimensionnelle". Les adjectifs doivent en outre être relationnels parce qu'ils s'ajoutent à une image nominale existante sans créer eux-mêmes une nouvelle image. Que les adjectifs "idéaux" dénotent des propriétés permanentes s'explique comme suit par Croft (1991 : 123) : "the nominal image, including

³⁹ Cette formulation pose quelque peu le problème de "la poule et de l'oeuf" : les noms conceptualisent-ils des types et des propriétés stables et permanentes dans le but de répondre à l'"exigence" imposée par l'acte de la référence ou doit-on dire plutôt que c'est parce qu'ils dénotent des types et des propriétés permanentes qu'ils constituent les expressions référentielles idéales ? Cette remarque vaut également pour la description des verbes et les adjectifs.

additional features, is created at the time that the cognitive file is opened. For these reasons, "ideal" attributive adjectives are permanent – they must last as long as the nominal image."

3.4.2.2. *Implications pour les phrases copulatives*

Après avoir décrit les aspects principaux liés à la théorie élaborée par Croft en rapport avec les catégories grammaticales de base, examinons quelles en sont les implications pour les phrases copulatives. Etant donné que celles-ci se caractérisent par le fait que la fonction prédicative n'est pas remplie par un verbe mais par des catégories (e.a. celles de l'adjectif ou du nom) qui n'ont pas pour fonction première de prédiquer, il faut s'attendre, d'après la théorie de Croft, à voir apparaître certaines formes de marquage.

Selon Croft lui-même, la prédication nominale ou adjectivale a pour marquage structural standard l'apparition de la construction copulative (p. 68)⁴⁰, mais dans la plupart des cas, les prédicats nominaux et adjectivaux présentent d'autres particularités qui font apparaître un comportement (morphosyntaxique) marqué. Croft (1991) cite notamment le cas des prédicats nominaux anglais qui n'admettent pas la forme "progressive". De même, en chinois mandarin, les prédicats nominaux et, dans une moindre mesure, les prédicats adjectivaux imposent certaines restrictions aux auxiliaires, aux marqueurs aspectuels et aux formes de la négation (Li & Thompson 1981, in Croft 1991 : 81)⁴¹.

Cependant, s'il est vrai que les propriétés sémantico-cognitives du nom et de l'adjectif semblent impliquer que ni l'un ni l'autre n'entrent *a priori* en ligne de compte pour occuper la fonction prédicative, Croft ne traite pas les deux catégories de façon identique. Il présente, plus précisément, la catégorie de l'adjectif comme une catégorie intermédiaire, c'est-à-dire une catégorie qui se situe entre celles du nom et du verbe, aussi bien au niveau de ses caractéristiques grammaticales que du point de vue du marquage structural : "predicate nouns are more likely to be structurally marked (with a copula) than predicate adjectives" (Croft 1991 : 130)⁴². Or, si les prédicats adjectivaux ont moins de chances

⁴⁰ Un prédicat qui contient une copule est, en effet, plus complexe du point de vue structural qu'un prédicat qui apparaît sans copule (Pustet 2003 : 19).

⁴¹ Pour de nombreux autres exemples, voir Croft (1991 : 80-81).

⁴² C'est aussi ce qu'a permis de constater l'étude réalisée par Pustet (2003) sur 131 langues du monde. Cette étude présente un inventaire de la distribution de la copule sur les catégories lexicales nominales et adjectivales, mais aussi verbales. Quatre modèles de base se dégagent de l'analyse : les langues qui n'utilisent jamais de copule (ex. le tagalog), celles qui utilisent uniquement une copule pour la prédication nominale et pas pour les prédications adjectivales et verbales (ex. le birman), les langues comme l'allemand (ainsi que l'anglais et le français) qui se servent de la copule dans les prédications nominales et adjectivales mais non dans les prédications verbales, et, enfin, les langues qui recourent à la copule dans toutes les prédications, y compris les prédications verbales (c'est entre autres le cas en bambara). Ce qui est important par rapport à ces données, c'est qu'il est possible d'établir une échelle hiérarchique qui fait clairement apparaître la catégorie adjectivale comme une catégorie intermédiaire entre celles du nom et du verbe :

(i) LEXÈMES NOMINAUX > ADJECTIVAUX > VERBAUX

Cette hiérarchie se lit comme suit : si une langue donnée recourt à la copule, elle le fait pour les lexèmes nominaux ; si une autre classe de lexèmes apparaît avec la copule, il doit s'agir de la classe adjectivale ; ce n'est que si les lexèmes nominaux et adjectivaux prennent la copule que les lexèmes verbaux peuvent s'en servir aussi. Le phénomène de la copularisation est donc unidirectionnel (Pustet 2003 : 73).

d'apparaître (structuralement) marqués que les prédicats nominaux, cela signifie en même temps que les adjectifs paraissent plus aptes à remplir la fonction prédicative que les noms. Nous résumerons, à la section suivante (3.4.3.), les raisons principales permettant d'expliquer pourquoi la catégorie de l'adjectif est à considérer comme une catégorie intermédiaire entre celles du verbe et du nom.

Ceci dit, il ne semble pas seulement nécessaire d'opérer une distinction entre les catégories du nom et de l'adjectif prises dans leur ensemble. Comme le montrera la section (3.4.4.), les données du français (cf. Van Peteghem 1993) indiquent que les prédicats nominaux non introduits par un déterminant sont à distinguer des prédicats nominaux déterminés parce qu'ils se rapprochent sur plusieurs points des prédicats adjectivaux et parfois même des prédicats verbaux.

3.4.3. La catégorie de l'adjectif

C'est sur la base des propriétés sémantico-cognitives des adjectifs que l'on est en mesure d'étayer l'hypothèse selon laquelle les adjectifs sont plus aptes à figurer en position prédicative que les noms. Les caractéristiques des adjectifs s'apparentent, en effet, plus aux propriétés du verbe que celles du nom :

- Les adjectifs prototypiques se caractérisent, premièrement, par le fait qu'ils sont intrinsèquement plus relationnels que les noms : leur valence est égale à un alors que les noms prototypiques ont une valence zéro (cf. *supra*).
- Deuxièmement, comme le signale Wierzbicka (1988), les adjectifs et les verbes s'opposent à la catégorie du nom par le fait qu'ils expriment en principe une seule propriété, les noms référant à des 'types de choses' qui impliquent la présence d'un nombre important de propriétés (cf. *supra*)⁴³.
- Troisièmement, et bien que Croft (1991) traite les adjectifs prototypiques sur le même pied que les noms en spécifiant qu'ils dénotent, tout comme les noms, des concepts persistants (permanents), il semble légitime de situer, comme le fait Givón (1984 : 55), les adjectifs au milieu d'un continuum de stabilité temporelle :

(142) NOUNS -----	ADJECTIVES -----	VERBS -----
most time-stable	intermediate states	rapid changes

Plusieurs arguments appuient l'existence de ce continuum et la place qu'y occupent les adjectifs. Givón (1979 : 322) renvoie, entre autres, à la présence de deux copules en espagnol : la copule *estar* se laisse gloser comme 'être en place' ou 'être temporairement' et ne s'utilise qu'avec des adjectifs temporaires et pour renvoyer à la localisation temporaire :

- (143) a. *Está en la casa*
 'il est dans la maison'
- b. *Está enfermo*
 'il est malade (en ce moment)'

⁴³ Voir aussi à ce sujet Goes (1999 : 76), qui caractérise les adjectifs par leur caractère unidimensionnel.

- c. * *Está un hombre*
'c'est un homme'
- d. * *Está muy guapo*⁴⁴
'il est très beau'

La copule *ser*, par contre, est utilisée avec des noms et des adjectifs permanents :

- (144) a. * *Es en la casa*
- b. *Es enfermo*
'il est handicapé' (c'est un handicapé)
- c. *Es un hombre*
- d. *Es muy guapo*

Les adjectifs s'associent donc soit avec les noms, qui marquent les "propriétés" les plus stables, soit ils expriment des propriétés temporaires.

Un autre argument en faveur de la position intermédiaire qu'occupe l'adjectif par rapport au nom et au verbe sur l'axe de la stabilité temporaire provient d'exemples de couples adjectif-nom ou adjectif-verbe du type *young/youth*, *old/geezer*, *mature/adult* ou *be aware/know*, *be afraid/fear*, *be angry/seethe*, *be enamoured/love*, *be in accord/agree*. Comparé au nom, l'adjectif dénote une propriété moins stable, tandis qu'il exprime un état plus stable que le verbe (cf. Givón 1984 : 55).

3.4.4. Le prédicat nominal non déterminé

Si, jusqu'ici, nous avons donné la priorité à une analyse générale (universelle) des différentes catégories grammaticales, nous passons à présent à une description plus spécifiquement axée sur le français. En effet, bien que la catégorie du nom apparaisse, globalement parlant, comme la catégorie la moins apte à remplir la fonction prédicative et que les prédicats nominaux soient censés présenter, en conséquence, un degré de marquage élevé, il semble possible d'opérer, en français, une distinction supplémentaire entre les prédicats nominaux non déterminés, d'une part, et les prédicats nominaux déterminés, d'autre part. Notre but est, plus précisément, de démontrer, en nous appuyant principalement sur les conclusions les plus importantes auxquelles a abouti l'étude de Van Peteghem (1993), que les substantifs non déterminés ont des caractéristiques qui les rapprochent des propriétés de l'adjectif et du verbe tout en les éloignant des substantifs déterminés⁴⁵ et qu'ils peuvent dès lors être supposés plus aptes à remplir la fonction prédicative que ces derniers.

⁴⁴ Il faut faire abstraction ici de l'emploi temporaire de l'adjectif *guapo*. Si l'on veut dire à une personne qu'elle est très belle à un moment donné (par exemple parce qu'elle est joliment habillée pour une soirée), il est nécessaire de recourir à *estar* :

(ii) *¡ Qué guapo estás !*
'qu'est-ce que tu es beau (ce soir) !'

⁴⁵ Cette vision n'a rien de révolutionnaire : le déterminant est, en effet, souvent défini comme "'l'indice substantival par excellence" (Tesnière 1976 : 85), l'absence de déterminant [révélant] un caractère substantival amoindri" (Goes 1999 : 161 ; et les références citées par lui). De même, Van Peteghem (1993 :

Les différences entre les substantifs non déterminés et les substantifs déterminés paraissent essentiellement liées à des facteurs lexicaux et sémantico-pragmatiques (3.4.3.1.). Elles se manifestent, d'autre part, également sur le plan syntaxique (3.4.3.2.).

3.4.4.1. Propriétés lexicales et sémantico-pragmatiques des substantifs déterminés et non déterminés

Les noms qui favorisent l'absence de l'article se laissent globalement décrire comme des noms qui s'éloignent des propriétés des noms prototypiques. Pour rappel, ceux-ci dénotent des objets (ou des "choses") et se caractérisent par le fait qu'ils ont une valence zéro, qu'ils dénotent des états permanents et qu'ils sont non gradables. Or, pour commencer, l'omission de l'article affecte nettement plus souvent les attributs humains que les non humains⁴⁶. Il serait sans doute trop facile d'affirmer que cette constatation ne doit pas nous étonner étant donné que les noms [+ hum] sont plus éloignés de la notion de 'chose' que les noms [- hum]. Cependant, en observant de plus près les types de noms [+ hum] qui admettent plutôt facilement l'omission de l'article, l'on constate que plusieurs d'entre eux ont effectivement des propriétés sémantiques qui s'apparentent à celles des adjectifs ou des verbes et qui s'éloignent ainsi des traits caractérisant les noms prototypiques. Van Peteghem cite les groupes de noms suivants qui s'utilisent fréquemment sans article en fonction d'attribut :

- les noms de profession ;
 - les noms de relation (parentale) ;
 - les noms de nationalité ;
 - les substantifs qui expriment une conviction religieuse, politique, artistique etc. ;
 - ceux qui dénotent un rôle dans une situation (cf. 'témoin', 'prisonnier', 'dupe', 'victime') ou éventuellement une action (cf. 'acheteur', 'déserteur' etc.) ;
 - les noms qui renvoient à l'état social (cf. 'veuf', 'orphelin', 'célibataire', 'millionnaire')
- (Van Peteghem 1993 : 51).

Ces noms se démarquent des noms prototypiques pour plusieurs raisons différentes. Comme le signale Van Peteghem, les noms de profession ainsi que ceux qui dénotent des actions (cf. 'acheteur') se rapprochent des verbes du point de vue sémantique parce qu'ils expriment une activité ou un ensemble d'activités (voir aussi Curat 1999, Bouchard 2002). Les noms de relation, de leur côté, ont pour particularité qu'ils ont nécessairement une valence supérieure à zéro. Pour ce qui est des noms de nationalité, de ceux qui expriment une conviction religieuse, politique, ou artistique, ou encore des noms qui dénotent un rôle

150-151) conclut que l'article est une espèce de "nominalisateur" qui s'utilise lorsque le substantif "garde dans l'attribut sa vraie nature substantivale".

⁴⁶ Selon les données du corpus établi par Van Peteghem, le déterminant est absent dans 40% des exemples à attribut humain, alors qu'il ne s'omet que dans 23% des exemples à attribut non humain (cf. Van Peteghem 1993 : 37). L'omission de l'article auprès des attributs non humains semble régie par un (seul) facteur essentiel : l'article s'omet lorsque "l'attribut exprime une composante qui occupe toute la place dans son référent et qui se confond avec lui" (Van Peteghem 1993 : 63) :

- (i) *Tes yeux se vident de toute familiarité, tu n'es plus que colère et peur.* (Nourissier 90, (195) in Van Peteghem 1993 : 60)
- (ii) *J'étais tout dévouement.* (Beauvoir 98, (200) id. : 61)

dans une situation ou qui renvoient à l'état social, il nous semble que c'est essentiellement le trait sémantique de la "persistance" qui permet de les distinguer des noms prototypiques : les états dénotés par des substantifs comme 'socialiste', 'Français', 'célibataire' et, *à fortiori*, 'témoin' ou 'victime' semblent, en effet, moins persistants que les états exprimés par d'autres substantifs, même humains ou animés, comme 'homme', 'femme', 'chat'... Cette propriété vaut de toute évidence aussi pour les noms comme 'acheteur' ou 'déserteur' qui expriment une action et elle s'applique sans doute également aux noms de profession et de fonctions professionnelles tels que 'ministre', 'président',...⁴⁷.

Les exemples de noms plus persistants que nous venons de mentionner ('homme', 'femme', 'chat') font partie de la classe des noms humains qui admettent moins facilement l'omission de l'article. Le fait même qu'ils expriment des propriétés plus persistantes et qu'ils sont dès lors plus proches des noms prototypiques y est certainement pour quelque chose. Van Peteghem propose de désigner ce genre de noms par le terme de "catégorisateurs" (p.43). Il s'agit des noms d'espèce qui dénotent des catégories référentielles concrètes et stables et qui ont une valence zéro. Ils servent avant tout à "décrire" ou à classer des référents extralinguistiques (Van Peteghem, p.43) et ils sont donc particulièrement aptes à remplir la fonction prototypiquement associée aux noms, à savoir celle de la référence. D'après les données de Van Peteghem, l'article ne s'omet devant le substantif attribut que dans 15% des cas et cette omission se produit essentiellement dans un contexte particulier, à savoir lorsque l'attribut – qui renvoie en général à l'enfance – exprime l'âge du sujet :

(145) *Nous avons eu, à la ferme, quand j'étais **enfant**, un lion trouvé dans les mêmes conditions que le petit King.* (Kessel 114, (90) in Van Peteghem 1993 : 43)

Or, ce qui pourrait à nouveau être en jeu ici, c'est l'aspect temporaire qui est nécessairement présent dans la notion de l'enfance.

Le facteur lexical, aussi important soit-il, n'est pas seul responsable pour l'emploi ou l'absence de l'article. Van Peteghem observe, en effet, que les prédicats nominaux non déterminés véhiculent des informations d'un autre type que les prédicats nominaux déterminés⁴⁸. L'auteur opère une distinction entre les sèmes primaires et les sèmes périphériques contenus dans les noms :

- les sèmes primaires sont "les sèmes essentiels, objectifs, qui font nécessairement partie de l'analyse componentielle du substantif [...]. Ils ont le statut de trait sémantique, c.-à-d. qu'ils font partie intégrante du sémantisme même du substantif." (Van Peteghem 1993 : 48)
- les sèmes périphériques sont les "sèmes plutôt subjectifs, comme le comportement, les qualités correspondant à l'espèce, qui ne font pas partie du sémantisme même du substantif, mais qui constituent une caractéristique saillante de la classe entière dénotée par ce substantif, peu importe si cette attribution est correcte ou non". (idem)

⁴⁷ Selon Van Peteghem, les noms en question se rapprochent des noms de profession (et donc aussi des verbes) dans la mesure où "ils apprennent quelque chose sur les occupations du sujet" (p.51).

⁴⁸ Il convient de signaler que la différence concerne, d'après Van Peteghem (1993), le choix entre l'absence de l'article et l'emploi de l'article indéfini.

Selon Van Peteghem, les substantifs attributs sont utilisés sans déterminant si les traits pertinents dans l'information sont primaires. Par contre, si les traits pertinents sont périphériques, le substantif apparaît accompagné de l'article (indéfini). Van Peteghem (1993 : 48) estime que l'article peut s'omettre lorsque les traits pertinents sont primaires parce que, dans ce cas, "l'information prédicative pertinente se trouve dans le sens lexical de base du substantif même [et que] la prédication est [dès lors] directe". L'article indéfini serait, par contre, l'indice du fait que les traits pertinents sont périphériques et que la prédication est indirecte : "la valeur prédicative qui entre en ligne de compte est celle qui est valable pour la classe entière, et la prédication est indirecte : elle se fait par l'intermédiaire de la classe dénotée" (p.48).

Le renvoi aux sèmes primaires et périphériques permet de rapprocher la description fournie par Van Peteghem de l'analyse sémantique des noms et des adjectifs proposée par Wierzbicka (1988). Pour rappel, d'après cette description, le nom désigne un 'type' de personne ou de chose, qui implique un nombre plus ou moins important de propriétés, tandis que l'adjectif se limite à décrire une seule propriété. Le nom aurait, en d'autres termes, une "intension" plus grande que l'adjectif. Cela signifie par exemple que si l'on désigne une personne (une femme) comme une "brunette", l'on évoque non seulement la couleur des cheveux de la femme en question, mais également un type de tempérament et de style que les femmes aux cheveux bruns sont censées avoir (elles sont notamment supposées être vives, passionnées, sophistiquées, intelligentes..., cf. Wierzbicka 1988 : 469). L'on pourrait ainsi émettre une autre hypothèse en rapport avec l'omission de l'article devant certains prédicats nominaux : si les noms non déterminés n'expriment que les sèmes primaires contenus dans leur sémantisme, ils font au fond abstraction des sèmes périphériques qu'ils véhiculent en principe également et le nombre de propriétés qu'ils expriment est par conséquent limité comparé à l'ensemble des traits (primaires et périphériques) que comporte le 'type' exprimé par le nom en question. Il paraît dès lors envisageable de rapprocher les noms non déterminés, à "intension" réduite, des adjectifs qui, eux, expriment toujours une seule propriété. Cette hypothèse a pour avantage supplémentaire qu'elle permet de rendre compte du fait que certains substantifs attributs deviennent gradables :

(146) *Il est très **curé** → mielleux, doucereux, hypocrite, réservé, pudique...*
 (= (381) in Goes 1999 : 169)

(147) *Il est très **professeur** → pontifiant, professoral...* (= (382) id.)

La gradation est, en effet, admise auprès de certains noms de profession ou de statut social à condition qu'il soit possible d'extraire "**une** propriété saillante" (Goes 1999 : 169) de l'ensemble des propriétés véhiculées par le nom en question. Faisons remarquer, au passage, que les sèmes saillants sélectionnés sont cette fois-ci des sèmes "périphériques". Si le nom reste, en dépit de cela, non déterminé, cela pourrait éventuellement signifier que la réduction de "l'intension" du nom a plus d'impact sur la présence ou l'absence du déterminant que la question de savoir si les propriétés extraites sont primaires (ou objectifs) ou périphériques (ou subjectifs).

En résumé, les substantifs attributs non déterminés semblent se rapprocher des catégories du verbe et de l'adjectif pour plusieurs raisons : si certains semblent avoir un sens plus ou

moins verbal, d'autres se caractérisent par le fait qu'ils sont intrinsèquement relationnels (ayant ainsi une valence supérieure à zéro) ou par leur caractère moins persistant. Enfin, les substantifs non déterminés semblent s'apparenter aux verbes et aux adjectifs par le fait qu'ils adoptent un caractère plutôt unidimensionnel. Les substantifs déterminés, en revanche, paraissent avoir les caractéristiques des noms prototypiques : ils semblent exprimer des concepts plus persistants et leur valence est typiquement égale à zéro. En outre, les substantifs déterminés se conforment mieux que les substantifs non déterminés à la caractérisation sémantico-cognitive de la catégorie du nom dans la mesure où ils dénotent réellement des 'types' de choses et qu'ils désignent un ensemble de propriétés.

3.4.4.2. *Comportement des substantifs déterminés et non déterminés sur le plan syntaxique*

Que le substantif non déterminé ait un caractère moins nominal que le substantif déterminé ressort également de certains comportements qu'il manifeste sur le plan syntaxique. D'après les données de Van Peteghem (1993)⁴⁹, le prédicat nominal non déterminé ne comporte, en effet, pratiquement jamais de déterminations typiquement adnominales, telles que les adjectifs épithètes ou les propositions relatives. Les propositions relatives semblent toujours exiger la présence de l'article. Ainsi que l'illustre l'exemple suivant, même si le substantif *gendarme* peut se passer de l'article s'il est utilisé seul (148b), la présence de l'article est de rigueur lorsque le substantif est accompagné d'une proposition relative :

- (148) a. *Le gardien, qui est le gendarme qui a arrêté Leïla, réveillé et debout, d'une grosse voix vulgaire : [...].* (Genet 128, in Van Peteghem 1993 : 94)
 b. *Le gardien, qui est gendarme, a dit d'une grosse voix vulgaire [...]*
 c. * *Le gardien, qui est gendarme qui a arrêté Leïla [...]*

La situation semble un peu moins tranchée dans les cas où le substantif attribut est accompagné d'un adjectif épithète : bien que l'absence de l'article entraîne généralement l'agrammaticalité de la phrase (cf. aussi Riegel 1985) :

- (149) a. *Jean est un professeur fascinant.* (= (306a) in Van Peteghem 1993 : 75)
 b. * *Jean est professeur fascinant.* (= (306b) id.)

L'omission de l'article semble tolérée sous certaines conditions relativement strictes (cf. Van Peteghem 1993). En français, elle peut se produire notamment avec des substantifs qui dénotent une relation ou une activité (i.e. les substantifs qui se rapprochent, du point de vue lexico-sémantique, des propriétés du verbe) et à condition que le "prédicat se rapporte au comportement observable du sujet, c.-à-d. à ses actes concrets, sans qu'il constitue un jugement généralisé sur la personne" (Van Peteghem 1993 : 77) :

- (150) *Ce qu'elle est mauvaise mère, votre chatte ! s'écriait Camille, indignée.*
 (Colette 41-42, (307) in Van Peteghem 1993 : 76)

⁴⁹ Une partie importante du travail de Van Peteghem (1993) est consacrée à la question de savoir dans quelle mesure la composition syntaxique du syntagme attributif peut avoir une influence sur le choix du déterminant. Nous nous limitons à en reprendre quelques aspects qui font réellement apparaître des différences entre les substantifs déterminés et les substantifs non déterminés. Nous ne traitons ainsi pas les compléments déterminatifs étant donné que ceux-ci ne semblent pas avoir une influence décisive sur l'emploi ou l'absence de l'article.

En revanche, il s'avère que le prédicat nominal non déterminé peut être accompagné de compléments qui sont en principe régis par les verbes, tels que les compléments circonstanciels (cf. aussi Riegel 1985) :

- (151) *Il avait fini de se présenter quand les coupes arrivèrent ; il était étudiant à Paris, à l'Ecole des Chartes.* (Lainé 83, (668) in Van Peteghem 1993 : 133)
- (152) *Dites-moi, vous êtes parent avec les Chmara d'Alexandrie ?* (Modiano 103, id. : 132)

Or, dans de tels cas, l'emploi de l'article ne paraît pas toujours autorisé :

- (153) *? Il avait fini de se présenter quand les coupes arrivèrent ; il était **un** étudiant à Paris, à l'Ecole des Chartes.* (Lainé 83, (668) in Van Peteghem 1993 : 133)
- (154) a. *Paul est professeur depuis trois ans.*
b. * *Paul est un professeur depuis trois ans.*

Les compatibilités et incompatibilités que présentent les substantifs déterminés et non déterminés respectivement avec les compléments qui se rapportent typiquement au verbe et ceux qui sont typiquement adnominaux semblent confirmer le caractère moins nominal du substantif non déterminé et le caractère typiquement nominal du substantif déterminé, tels qu'observés à partir des propriétés lexicales et sémantico-pragmatiques décrites à la section précédente.

3.4.5. Le prédicat des phrases copulatives : conclusion et hypothèse

Même si, d'après la théorie de Croft (1991), les classes grammaticales de l'adjectif et du nom ne paraissent *a priori* pas destinées à remplir la fonction prédicative, nous croyons avoir montré dans ce qui précède que les propriétés de l'adjectif sont globalement plus proches des caractéristiques du verbe que les propriétés du nom et que les propriétés du substantif non déterminé se rapprochent jusqu'à un certain point des caractéristiques de l'adjectif et du verbe, de sorte que l'on peut supposer que ces catégories sont, malgré tout, relativement aptes à occuper la fonction du prédicat au sein de la phrase. En revanche, étant donné que le substantif semble garder sa vraie nature substantivale lorsqu'il est accompagné de l'article, il est à supposer que c'est le substantif déterminé qui est la catégorie la moins apte à servir de prédicat. D'après la théorie du marquage élaborée par Croft, ceci signifie que les prédications copulatives avec prédicat nominal déterminé devraient présenter un degré de marquage plus élevé que les prédications copulatives avec prédicat adjectival ou avec prédicat nominal non déterminé.

A la section suivante (3.5.), nous formulerons une hypothèse concernant le marquage des copulatives qui permettra de faire le pont avec la typologie des copulatives décrite antérieurement. Cette hypothèse sera soutenue immédiatement (c'est-à-dire dans la section 3.5. même) par quelques arguments issus entre autres de la littérature consacrée aux phrases copulatives, mais elle sera testée davantage au chapitre suivant, consacré aux constructions à attribut de l'objet.

3.5. Le marquage des prédications adjectivales et nominales : hypothèse et première argumentation

3.5.1. Hypothèse

L'hypothèse que nous voulons formuler en rapport avec le marquage des prédications adjectivales et nominales ne fait pas immédiatement appel aux trois critères généralement maniés dans la théorie du marquage (cf. *supra*). Elle entend, en revanche, établir un rapport entre

- l'hypothèse selon laquelle les catégories grammaticales moins aptes à remplir la fonction prédicative donnent lieu à un marquage de la phrase
- &
- l'hypothèse défendue par Lambrecht (1994) selon laquelle les phrases dont l'organisation informationnelle ne se conforme pas à la structure informationnelle de type topique-commentaire, sont des phrases syntaxiquement et prosodiquement marquées.

L'hypothèse générale est la suivante :

Les catégories grammaticales moins aptes à remplir la fonction prédicative auront tendance à apparaître dans des phrases marquées du point de vue de leur structure informationnelle.

Si l'on applique cette hypothèse générale tout d'abord aux catégories grammaticales de base du verbe, de l'adjectif et du nom et aux trois types de structures informationnelles distingués par Lambrecht, elle implique que le prédicat verbal devrait apparaître majoritairement dans les phrases non marquées, c'est-à-dire les phrases de type topique-commentaire, tandis que les prédicats adjectivaux et nominaux devraient se retrouver plus fréquemment dans les phrases marquées, i.e. les structures avec focus argumental ou avec focus phrastique. C'est une hypothèse qui ne sera pas vérifiée dans la présente étude mais qui semble théoriquement pouvoir être soutenue par au moins un argument que nous présenterons ci-dessous (cf. 3.5.2.).

L'hypothèse concrète sur laquelle nous nous concentrerons dans ce qui suit concerne les prédicats adjectivaux et nominaux ainsi que les différents types de phrases copulatives distingués précédemment. S'il est vrai, en effet, que les adjectifs et les substantifs non déterminés sont plus aptes à occuper la fonction du prédicat que les noms déterminés, l'hypothèse générale formulée ci-dessus implique que les adjectifs et les substantifs non déterminés devraient apparaître plus souvent dans des phrases copulatives non marquées du point de vue de leur structure informationnelle, tandis que les substantifs déterminés devraient se retrouver plus fréquemment dans des phrases de type marqué.

Or, rappelons que si la présence de la structure informationnelle de type topique-commentaire a, dans un premier temps, été envisagée pour quatre types de phrases copulatives (à savoir pour les prédicationnelles pures, les évaluatives, les identificationnelles et les définitions), nous avons cru nécessaire par la suite d'opérer une

distinction entre les copulatives prédicationnelles pures, d'une part, qui sont censées représenter la phrase copulative non marquée (avec sujet topical continu), et les prédicationnelles à fonction évaluative, identificationnelle ou définitoire, d'autre part, pour lesquelles nous avons détecté des formes de marquage qui concernent entre autres le statut informationnel du référent du sujet (cf. *supra*). Les copulatives spécificationnelles ont, d'autre part, été rapprochées des phrases à focus argumental et les phrases d'identité tout comme les phrases présentationnelles des phrases à focus phrastique.

Ceci étant rappelé, et à condition que les hypothèses précédentes soient exactes, l'on peut supposer que l'emploi des adjectifs et des substantifs non déterminés en fonction prédicative donnera dans la majorité des cas lieu à des phrases copulatives prédicationnelles pures, tandis que l'utilisation des substantifs déterminés devrait produire des phrases copulatives à fonction communicative et à structure informationnelle marquées, c'est-à-dire des copulatives à fonction évaluative, identificationnelle ou définitoire, des phrases spécificationnelles, des phrases présentationnelles ou des phrases d'identité. Nous avancerons ci-après quelques arguments qui permettent d'étayer cette hypothèse.

3.5.2. Premiers arguments en faveur de l'hypothèse

Il ne semble, pour commencer, pas impossible d'apporter un argument permettant d'étayer l'hypothèse selon laquelle les phrases topique-commentaire adoptent le plus naturellement comme prédicat la catégorie grammaticale prototypiquement associée avec la fonction prédicative, à savoir le verbe. Il ne semble, en effet, pas déraisonnable d'admettre que les verbes prototypiques (i.e. exprimant des actions, cf. *supra*) répondent le mieux à l'exigence de fournir des informations pertinentes, c'est-à-dire des informations inattendues et non présumées au moment de l'énonciation (cf. *supra* la définition du focus, Lambrecht 1994) : dans la mesure précisément où les verbes (prototypiques) sont associés aux propriétés instables, temporaires et donc changeantes, ils sont sans doute particulièrement aptes à fournir des informations "nouvelles" : "the question "What's new?" refers normally to events, to changes in the surrounding world" (Wierzbicka 1988 : 486).

Ensuite, les données rassemblées par Engel & Rossi-Gensane (2004) en rapport avec l'emploi des sujets *ce* et *il* dans les copulatives font apparaître que les deux pronoms présentent une distribution différente sur les copulatives en fonction de la catégorie grammaticale à laquelle appartient le prédicat : le pronom personnel *il* est nettement plus fréquent dans les copulatives avec prédicat adjectival que dans celles avec prédicat nominal ; le phénomène inverse se produit avec le démonstratif *ce*, qui est beaucoup plus fréquent dans les copulatives avec prédicat nominal que dans celles avec prédicat adjectival⁵⁰. En outre, les auteurs notent que dans plus de la moitié des exemples avec sujet *il* et prédicat nominal, le nom n'est pas accompagné de l'article, tandis que dans les

⁵⁰ Les résultats obtenus par Engel & Rossi-Gensane (2004 : 188) sont les suivants : 56 exemples de *il* + *être* + *Adj* contre 10 exemples de *il* + *être* (+ *dét.*) + *N* ; 36 exemples de *ce* + *être* + *Adj* contre 148 exemples de *ce* + *être* + (*dét.*) + *N*.

copulatives avec sujet *ce* et prédicat nominal, le substantif nominal est déterminé dans la quasi-totalité des cas⁵¹.

Ces données sont importantes au regard de l'hypothèse qui a été formulée en rapport avec la topicalité des deux pronoms respectifs. Nous avons, en effet, admis que le pronom *ce* marque, à la différence du pronom personnel *il*, une discontinuité topicale. Par conséquent, la préférence des adjectifs et des substantifs non déterminés pour le pronom *il* semble pouvoir s'interpréter comme un indice en faveur de l'hypothèse selon laquelle les catégories grammaticales plus aptes à remplir la fonction prédicative s'utilisent généralement dans des phrases à structure informationnelle non marquée (i.e. la structure de type topique-commentaire avec topique continu).

Enfin, il faut dire que les corrélations que nous postulons, sur la base de leurs propriétés sémantico-cognitives, entre les catégories grammaticales prédicatives et les différents types de copulatives se trouvent au moins partiellement confirmées dans les études réalisées par Van Peteghem (1991, 1993)⁵². Ces travaux sont axés sur les copulatives avec prédicat nominal et font apparaître aussi bien des différences entre l'absence et la présence de l'article qu'entre les différents types d'articles pouvant accompagner le substantif attribut. Il s'avère, en effet, premièrement, que les attributs nominaux non déterminés donnent en principe lieu à l'interprétation prédicationnelle pure de la copulative, tandis que les attributs nominaux déterminés fonctionnent dans les copulatives évaluatives, identificationnelles ou spécificationnelles⁵³. En outre, et même si Van Peteghem estime de manière générale que la différence entre l'article défini et l'article indéfini concerne essentiellement la présupposition d'unicité attachée à l'article défini, il semble s'établir une certaine corrélation entre le type de déterminant accompagnant le nom tête du syntagme attributif et l'interprétation de la phrase copulative :

- le SN indéfini figure avant tout dans les copulatives évaluatives et moins souvent dans les identificationnelles⁵⁴ et les spécificationnelles ;
- en raison de la présupposition d'existence unique que comporte l'attribut défini, celui-ci est présenté comme étant (plus) apte à identifier un sujet inconnu et à figurer dans les

⁵¹ La très nette préférence des copulatives à prédicat nominal non déterminé pour le sujet *il* ainsi que l'omniprésence du pronom *ce* dans les copulatives à prédicat nominal déterminé avaient déjà été observées par Van Peteghem (1991 : 124). Ses résultats sont les suivants : dans les copulatives avec attribut nominal non déterminé, la proportion des sujets *il* par rapport aux sujets *ce* est de 80% versus 20% ; inversement, dans les copulatives avec attribut nominal déterminé, c'est le pronom *ce* qui l'emporte avec 80% des cas contre 20% seulement pour les sujets *il*.

⁵² Van Peteghem n'étudie cependant pas directement le rapport entre les catégories grammaticales des attributs et l'organisation informationnelle des différents types de phrases copulatives.

⁵³ Il faut dire que Van Peteghem ne mentionne jamais directement cette interprétation : dans l'ouvrage de 1991, elle ressort de façon indirecte de l'observation que les copulatives avec prédicat nominal non déterminé utilisent dans la majorité des cas le pronom *il*, d'une part, et de la conclusion du travail, d'autre part, selon laquelle l'opposition *il/ce* justifie la distinction opérée entre les copulatives prédicationnelles pures et les copulatives évaluatives. Dans l'étude de 1993, les attributs non déterminés sont presque toujours décrits de façon négative comme les attributs qui n'ont pas de valeur identificationnelle ou évaluative (cf. e.a. p.71).

⁵⁴ Van Peteghem (1991) fait en effet observer que les "attributs indéfinis expriment le plus souvent une propriété descriptive, et [...] ils sont donc en premier lieu prédicationnels, et plus rarement seulement identificationnels" (p.124). Dans son étude de 1993, elle confirme que "toutes les copulatives à attribut indéfini sont soit identificationnelles, soit évaluatives" (p.41). L'interprétation prédicationnelle pure semble ainsi pouvoir être considérée comme rare dans les copulatives avec attribut indéfini.

phrases spécificatiologiques (cf. Van Peteghem 1993 : 54). D'autre part, Van Peteghem mentionne que le SN défini apparaît parfois dans des phrases prédicatiologiques (pures), i.e. des phrases qui "donnent une information objective, non identifiante sur un sujet connu" (Van Peteghem 1993 : p.55)⁵⁵.

Ceci dit, s'il est vrai que l'adjectif n'est pas au centre de l'intérêt dans les études de Van Peteghem⁵⁶, il y est régulièrement fait référence. La catégorie de l'adjectif apparaît généralement comme la catégorie attributive par excellence et ses caractéristiques servent de point de comparaison à partir duquel les différents types d'attributs nominaux sont évalués. La conclusion formulée par Van Peteghem (1991 : 187) en rapport avec les copulatives prédicatiologiques à attribut nominal est exemplaire à cet égard. L'auteur présente les prédicatiologiques, en effet, comme "les copulatives prototypiques, qui se rapprochent le plus de celles à attribut adjectival". Or, ce rapprochement suggère que l'emploi de l'adjectif en fonction attributive soit en quelque sorte automatiquement lié à l'interprétation prédicatiologique (probablement "pure") de la phrase copulative.

3.6. Synthèse

Pour terminer ce chapitre, nous proposons de compléter le tableau présenté sous 3.3.2.4. par l'ajout des catégories grammaticales décrites ci-dessus. Ce tableau fera apparaître le lien qui s'établit entre le marquage des différents types de copulatives, d'une part, et leurs fonctions sémantico-pragmatiques, l'organisation informationnelle que celles-ci impliquent, et les catégories grammaticales du prédicat, d'autre part.

La synthèse que nous obtenons ainsi du chapitre 3 servira de point de départ pour l'exploration de la relation prédicative seconde qui se fera au chapitre suivant.

⁵⁵ L'exemple donné par Van Peteghem est le suivant :

- (i) *Elle avait assisté à un combat de rhinocéros, et le mâle énorme, immobile à quelques pas de nous, sa corne dressée vers le ciel, comme un bloc de la préhistoire, avait été le vainqueur.*
(Kessel 27-28, (152) in Van Peteghem 1993 : 54)

Le comportement des attributs définis vis-à-vis du pronom sujet choisi laisse également penser que les SN définis donnent – plus souvent que les SN indéfinis – lieu à la lecture prédicatiologique pure de la phrase copulative. D'après les statistiques proposées dans Van Peteghem (1991), les copulatives avec SN défini (humain) recourent, en effet, plus souvent au pronom personnel *il* que les copulatives avec SN indéfini.

⁵⁶ Cette remarque vaut pour tous les travaux consacrés aux phrases copulatives sur lesquels nous nous sommes basés.

Structure informationnelle		Type de copulative	Fonction sémantico-pragmatique	Marquage	Prédicat	
F o c u s p r é d i c a t i f	Sujet = topique	sujet = topique continu	prédicationnelle pure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ communication d'un fait, sans engagement du locuteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sujet non marqué <i>il</i> ▪ ordre non marqué 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adjectif ▪ Substantif non déterminé
		Prédicat = focus	sujet = topique discontinu ou topique nouveau	évaluative	<ul style="list-style-type: none"> ▪ qualification importante (subjective) ; engagement du locuteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sujet marqué <i>ce</i> ▪ ordre non marqué
	identificationnelle			<ul style="list-style-type: none"> ▪ identification du référent du sujet, inconnu de l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sujet marqué <i>ce</i> ▪ ordre non marqué ▪ temps, aspects et modalités limités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Substantif déterminé (article défini)
			définition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ identification de la dénotation du sujet, inconnue de l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sujet marqué <i>ce</i> ▪ ordre non marqué ▪ temps, aspects et modalités limités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Substantif déterminé (article indéfini ou défini)
Focus argumental	Sujet = focus Prédicat = présupposé	spécificationnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ spécification (par le sujet) du référent qui correspond à la propriété du prédicat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sujet marqué ▪ ordre marqué & structures particulières ▪ temps, aspects et modalités limités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Substantif déterminé (article défini) 	
Focus phras-tique ⁵⁷	Sujet + prédicat = focus	phrase d'identité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ communication de l'identité entre deux référents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ordre réversible ▪ personne, temps, aspects et modalités limités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Substantif déterminé 	
		présentationnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ introduction d'un nouveau référent dans le discours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ("fausse copulative") ▪ ordre marqué 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ("prédicat" = sujet) 	

⁵⁷ Il faut noter que si nous avons essayé de rendre compte des phrases d'identité et des phrases présentationnelles dans le présent chapitre, nous ne les prendrons plus en considération de manière systématique au chapitre suivant.

CHAPITRE IV

La relation prédicative seconde et ses rapports avec la relation prédicative première

4.1. Introduction

Nous nous proposons d'entreprendre dans le présent chapitre l'étude des constructions à AO direct ou introduit par *comme* sur la base des hypothèses développées au chapitre précédent. L'objectif poursuivi est double. Il consiste, d'une part, à fournir une explication pour la présence de *comme* au sein de certaines constructions à AO. L'hypothèse que nous souhaitons défendre est en accord avec un des principes fondamentaux de la théorie du marquage. D'après ce principe (appelé "structural criterion of markedness", cf. Croft 1991), le caractère marqué d'une structure va de pair avec la présence d'éléments morphosyntaxiques supplémentaires. Nous essaierons de démontrer ainsi que l'élément *comme* est une forme de marquage de la relation prédicative seconde ou, plus précisément, un indice selon lequel la relation prédicative établie entre les éléments SN2 et X des CAO est déviante par rapport aux propriétés de la relation prédicative prototypique, i.e. non marquée. Nous tâcherons, en effet, de prouver, que les relations prédicatives marquées par *comme* se rapprochent (souvent) des types de phrases copulatives que nous avons qualifiées de marquées au chapitre précédent, tandis qu'en l'absence de la marque *comme*, la relation prédicative seconde présente plutôt les caractéristiques de la phrase copulative non marquée, à savoir la phrase prédicationnelle pure.

La démonstration se fera en trois étapes. Elle s'appuiera dans un premier temps sur l'étude de l'organisation informationnelle de la relation prédicative seconde, le but étant de faire apparaître que les prédications marquées par *comme* s'éloignent sur plusieurs points de la structure informationnelle des copulatives non marquées. Elle se fondera, dans un deuxième temps sur l'examen de la nature du prédicat second. Il s'avérera notamment que le prédicat second des CAO-C appartient dans la majorité des cas à la catégorie la moins apte à remplir la fonction prédicative (i.e. le substantif déterminé). Nous essaierons de démontrer, enfin, que les prédications secondes qui ne comportent pas la marque *comme* ont un fonctionnement sémantico-pragmatique comparable à celui des copulatives prédicationnelles pures, tandis que les prédications secondes marquées par *comme* présentent, alternativement, des fonctionnements analogues à ceux des copulatives évaluatives, identificationnelles, définitoires et spécificationnelles.

Le deuxième objectif de ce chapitre concerne la question du rapport existant entre la relation prédicative seconde et la relation prédicative première. Comme il a été dit dès le

début de cette étude, la distribution des deux types de CAO (avec ou sans *comme*) sur le lexique verbal n'est pas identique. Or, s'il est vrai que les relations prédicatives secondes sont d'un type différent selon qu'elles sont marquées par *comme* ou non, l'on peut supposer, suivant l'hypothèse générale défendue par Achard (1998) en rapport avec la 'complémentation', que la distribution différente des deux types de CAO sur le lexique verbal s'explique en termes de compatibilité entre les différents types de relations prédicatives, d'une part, et le sémantisme des verbes, d'autre part. Nous essaierons de démontrer, du moins pour un certain nombre de verbes, qu'il est effectivement possible de découvrir des interactions entre le sémantisme du verbe et le fonctionnement sémantico-pragmatique de la relation prédicative qui l'accompagne.

Ceci dit, en admettant que la relation prédicative seconde doit être compatible avec le sémantisme du verbe, l'on admet qu'il existe une relation de dépendance ou de "subordination sémantique" entre le verbe et la relation prédicative seconde sélectionnée. Avant d'étudier les compatibilités entre les différents types de relations prédicatives et le lexique verbal, il faut donc s'assurer que la relation prédicative seconde dépend effectivement du verbe. Nous essayerons donc d'isoler les lexèmes verbaux pour lesquels il semble plausible d'admettre qu'ils régissent effectivement la relation prédicative établie entre les constituants SN2 et X qui les accompagnent.

L'organisation concrète du chapitre est comme suit : à la section 4.2., nous ferons une présentation générale de notre corpus et nous délimiterons les données sur lesquelles sera axée la suite de la recherche. Ensuite, nous examinerons l'organisation informationnelle des prédications [SN2-X] (4.3.) ainsi que la nature des prédicats seconds (4.4.) en concentrant l'analyse sur les structures attributives "normales", i.e. les structures où l'analyse informationnelle du terme SN2 ne pose *a priori* pas de problèmes (cf. *infra*). Les cas particuliers seront traités à la section 4.5. A la section 4.6., nous fournirons une synthèse des principaux résultats obtenus et nous présenterons la façon dont sera abordée, à la section 4.7, l'étude du fonctionnement sémantico-pragmatique des relations prédicatives secondes et de leur compatibilité avec les verbes recteurs.

4.2. Les données : constitution et délimitation du corpus

4.2.1. Constitution du corpus

Les données rassemblées proviennent, à une exception près (cf. note 2), du journal *Le Monde* (sur CD-Rom). Nous avons procédé de deux façons différentes pour obtenir les exemples des CAO-D et des CAO-C. Les CAO-C ayant bénéficié de peu d'attention jusqu'à présent, il a été nécessaire, dans un premier temps, de faire un relevé de verbes qui admettent la construction. Pour ce faire, nous avons repéré, dans la période entre janvier et avril de l'édition de 1994 du *Monde*, tous les verbes qui apparaissent au moins une fois accompagnés de l'AO-C. La liste de verbes ainsi obtenue comporte 180 éléments. Elle ne saurait être exhaustive puisque, comme l'a signalé Guimier (1999), la classe des verbes construisant des AO du type "*comme* N" semble illimitée (cf. *supra* chapitre II). Il y a lieu toutefois de croire que la période de quatre mois examinée nous a permis de trier les verbes

les plus représentatifs pour la CAO-C. En effet, alors que les deux premiers mois de l'édition 1994 ont permis de repérer 138 lexèmes différents (i.e. 77% de l'ensemble des 180 éléments retenus), les deux mois suivants n'ont plus rapporté que 25 et 17 lexèmes différents (i.e. respectivement 14% et 10%).

Après avoir fait le relevé de verbes admettant la CAO-C, nous avons recherché, pour chacun des éléments de la liste, toutes les occurrences du verbe suivies sur une distance de 0 à 9 mots d'un constituant attributif en *comme*. La période retenue pour ce prélèvement fut en principe l'année 1994 entière¹.

La constitution du corpus d'exemples de la CAO-D s'est réalisée à partir des listes de verbes proposées dans les études existantes². La sélection des lexèmes verbaux a été faite selon deux critères. Nous avons, d'une part, veillé à obtenir un échantillon qui recouvre les deux classes de verbes généralement distinguées dans la littérature (*croire* versus *manger*, cf. chapitre 1) ainsi que les différentes catégories sémantiques distinguées au sein de chacune de ces deux classes fondamentales (e.a. verbes d'opinion, de volonté, de perception, verbes causatifs, cf. annexe du chapitre 1). D'autre part, nous avons privilégié les lexèmes verbaux qui se construisent également avec l'attribut introduit par *comme* ainsi que des verbes qui ne figurent que dans la CAO-D mais qui font partie du même champ sémantique. Pour ce qui est du nombre d'exemples retenus par verbe, nous avons généralement suivi les principes suivants :

- si le nombre d'occurrences recensées sur une année entière ne dépassait pas (de beaucoup) la centaine, tous les exemples ont été maintenus ;
- si la fréquence extrapolée à partir de la fréquence obtenue pour les premiers mois étudiés était supérieure à 100, la recherche a été limitée à quelques mois³.

Il convient encore de préciser que nous avons tenu à obtenir, dans un premier temps, une vue aussi large que possible sur les caractéristiques des deux types de CAO. C'est pourquoi nous avons pris en compte toutes les catégories grammaticales pouvant occuper la fonction de prédicat second auprès des verbes sélectionnés. Cela signifie donc que les données comprennent non seulement les catégories unanimement reconnues comme pouvant occuper la fonction attributive (ou prédicative) au sein des phrases copulatives (i.e. le nom, l'adjectif, l'adverbe, le syntagme prépositionnel), mais aussi les syntagmes locatifs, dont l'analyse prédicative (attributive) n'est pas toujours acceptée⁴, ainsi que les

¹ Dans certains cas, toutefois, il a été dérogé à ce principe. D'une part, dans le cas de *considérer*, la fréquence de la CAO-C est tellement élevée que le maintien de tous les exemples entraînerait un impact trop important des résultats relatifs à ce verbe sur l'ensemble des données. C'est pourquoi la recherche a été limitée à deux mois. D'autre part, pour un certain nombre de verbes qui ne sont pas fréquemment accompagnés de l'AO-C, mais qui admettent également la CAO-D, la recherche a été étendue aux éditions ultérieures du *Monde* (1995 à 1998). Pour *estimer*, nous avons en outre fait appel aux éditions 1995-1996 du journal *Le Soir*.

² Cette méthode fut imposée par les limites du moteur de recherche lié aux CD-Roms du *Monde* : celui-ci permet, en effet, de faire des recherches de mots ou de combinaisons de mots mais ne permet pas de rechercher des structures grammaticales.

³ Comme pour les CAO-C, la période de recherche a été étendue pour un certain nombre de verbes qui n'apparaissent pas fréquemment avec l'attribut direct, mais dont l'analyse peut être intéressante parce que ce sont des verbes qui s'emploient aussi bien avec attribut direct qu'avec attribut en *comme*.

⁴ Selon Van Peteghem (1991), le syntagme locatif dans des phrases avec verbe *être* :

(i) *Je suis à Paris.* (= (1) in Van Peteghem 1991 : 9)

catégories verbales et phrastiques (infinitifs, participes, relatives), dont le statut prédicatif n'est évidemment pas sujette à caution mais qui ne sont en principe pas prises en compte dans l'étude des constructions attributives⁵.

Les résultats généraux ainsi obtenus figurent dans l'annexe 1 (située en fin d'étude). Ils nous apprennent en ce moment deux choses :

1. Le nombre total des exemples rassemblés s'élève à 4682 pour les CAO-D et à 5292 pour les CAO-C. Or, en calculant les totaux sur la base des chiffres extrapolés⁶, l'on obtient un résultat beaucoup plus élevé pour les CAO-D que pour les CAO-C, bien que le nombre de verbes impliqués dans la recherche soit nettement inférieur (56 lexèmes pour les CAO-D contre 175 pour les CAO-C) : les totaux extrapolés s'élèvent à 25448 pour les CAO-D contre seulement 6506 pour les CAO-C. Bien que ces données doivent certainement être maniées avec beaucoup de circonspection, il n'est sans doute pas entièrement faux d'en déduire que la CAO-D est, globalement parlant, une construction plus fréquente que la CAO-C. Ceci pourrait constituer un indice en faveur de l'hypothèse selon laquelle *comme* est à interpréter comme une forme de marquage de la relation prédicative seconde, les structures marquées étant en principe moins fréquentes que les structures non marquées (cf. Pustet 2003).

2. Etant donné que le corpus ne contient pas tous les verbes admettant l'une ou l'autre CAO, il n'est pas possible de présenter des résultats entièrement fiables concernant les compatibilités des verbes avec les deux types de CAO respectifs. Cette remarque vaut davantage pour les CAO-D, où le nombre de verbes étudiés a été limité à 56 que pour les CAO-C, où la recherche des lexèmes admettant la construction a été faite de façon systématique⁷. Il s'avère cependant intéressant de comparer les résultats pour les verbes qui admettent (d'après nos données) les deux types de CAO. L'on observe, en effet, souvent, que les verbes ont une nette préférence pour une des deux CAO. Ainsi, l'AO-D est beaucoup plus fréquent que l'AO-C auprès des verbes de nomination *élire* et *nommer* ou un verbe comme *juger*. Inversement, l'AO-C est nettement plus fréquent auprès de verbes tels que *considérer*, *concevoir*, *décrire* ou *ressentir*. Ces données figurent dans l'annexe 2.

(ii) *Je suis à la maison.* (= (3) id.)

est à interpréter comme un complément de lieu, au même titre que le complément de lieu dans des phrases du type :

(iii) *Je vais à la maison / à Paris*

et le verbe *être* comme un verbe plein. D'autres auteurs (e.a. Hengeveld 1992, Eriksson 1993, Stassen 1997), classent les syntagmes locatifs parmi les catégories pouvant occuper la fonction de prédicat (ou d'attribut).

⁵ Nous suivons en cela Willems & Defrancq (2000).

⁶ Le résultat extrapolé est le résultat attendu pour un verbe particulier sur la base d'une période de 12 mois. Un exemple : pour *considérer*, nous avons limité la recherche à deux mois de l'édition 1994 du *Monde*. Le nombre d'exemples ainsi rassemblés dans le corpus s'élève à 321. En supposant que le nombre d'occurrences reste *grosso modo* constant de mois en mois, le nombre d'exemples attendus pour *considérer* sur une période de 12 mois se monte à (321 x 6 =) 1926.

⁷ Nous essayons de remédier à ce problème par la présentation d'un tableau (annexe 2) qui contient les verbes signalés dans les études antérieures comme admettant la CAO-D mais pour lesquels nous n'avons pas recherché d'exemples.

4.2.2. Délimitation du corpus d'étude

4.2.2.1. Généralités

Le corpus que nous avons constitué sur la base des procédures décrites ci-dessus est limité de trois manières. Premièrement, il ressort des tableaux repris en annexe que si le nombre de verbes qui admettent un des deux types (ou les deux types) de CAO est élevé, le nombre d'occurrences de la CAO par verbe reste souvent très limité⁸. Dans la mesure où nous voulons axer la recherche sur des données représentatives, nous prendrons, en principe, uniquement en considération les lexèmes auprès desquels la fréquence des exemples à AO extrapolée (cf. note 6) n'est pas inférieure à 20. Nous faisons une exception, toutefois, pour les verbes qui se construisent également avec l'autre type d'AO, mais à condition que les exemples répondent aux critères décrits ci-dessous.

Les données doivent être limitées, ensuite, aux verbes pour lesquels il semble minimalement raisonnable d'admettre que la relation établie entre les deux termes SN2 et X qui l'accompagnent soit une relation sélectionnée par le verbe. Nous décrirons ci-après les critères sur lesquels nous nous sommes basée pour opérer le tri (4.2.2.2.).

La troisième limitation du corpus ne concerne pas les verbes mais les catégories grammaticales auxquelles peuvent appartenir les prédicats seconds. Etant donné que l'objectif du présent chapitre est de vérifier dans quelle mesure les typologies des prédications copulatives sont applicables aux relations prédicatives secondes établies au sein des CAO avec et sans *comme*, il nous paraît préférable de concentrer l'étude sur les catégories grammaticales qui ont été au centre de l'intérêt au chapitre précédent, à savoir les catégories de l'adjectif, du substantif non déterminé et du substantif déterminé.

4.2.2.2. Indices pour et contre l'interprétation de la relation [SN2-X] comme une relation prédicative sélectionnée par le verbe

Au préalable, il convient de dire qu'il est très difficile de trouver des critères permettant de décider positivement qu'une relation prédicative est à considérer comme étant sélectionnée par le verbe. Aussi les éléments que nous prendrons en considération servent-ils plutôt à éliminer du corpus d'étude les verbes pour lesquels il semble peu probable qu'ils sélectionnent la relation prédicative établie entre les éléments SN2 et X de la CAO.

a. Le caractère facultatif d'un des termes de la relation prédicative

La relation prédicative se laisse définir comme la relation entre deux unités solidaires qui se trouvent dans un rapport d'interdépendance et qui se présupposent réciproquement (cf. e.a. Melis 1988, Eriksson 1993, Forsgren 1996, Wilmet 1998a, 1998b). Or, si l'on admet

⁸ Dans le cas des CAO-C, la fréquence extrapolée reste inférieure à 10 pour 106 des 175 lexèmes distingués (pour 72 lexèmes, la fréquence est même inférieure à 5). La situation est un peu différente pour les CAO-D, mais cela est dû en partie au fait que la recherche des exemples a été axée en premier lieu sur les verbes pour lesquels il semblait plausible qu'ils se construiraient souvent avec l'AO-D.

que la relation prédicative établie entre les termes SN2 et X est, au moins dans certains cas, sélectionnée par le verbe, il semble logique que, dans ces cas, les deux termes de la relation prédicative doivent être obligatoires. Il faudrait dès lors éliminer du corpus d'étude les verbes auprès desquels un des termes de la relation prédicative se révèle facultatif.

- *Le prédicat X*

Appliqué au constituant prédicatif X, ce critère permet clairement d'opposer les CAO-D auprès de verbes tels qu'*acheter*, *boire* ou *manger* qui autorisent sans plus l'omission de l'élément X, à celles auprès de toute une série d'autres verbes tels que *croire*, *rendre*, *juger*, *dire*, *estimer*, *trouver* etc. (cf. chapitre 1) :

- (1) a. *Outre le siège de Greenpeace International, Amsterdam abrite aussi la division "marine", qui gère la flotte du mouvement : sept vieux navires **achetés** bon marché entre 1981 et 1988.* (LM 11/07/1995, p.16)
b. *... sept navires achetés entre 1981 et 1988.*
- (2) a. *Qui n'a pas été éduqué à le manger, comme en Asie du Sud-Est, dès le plus jeune âge **trouvera** la potion amère.* (LM 26/02/1994, p.R08)
b. *≠ ... trouvera la potion.*
- (3) a. *On **sait** Jacques Calvet, le président de PSA, d'autant plus sceptique que les monoplaces Jordan-Peugeot n'ont pas brillé en 1996.* (LM 28/01/1997, p.20)
b. ** on sait Jacques Calvet*

Dans le cas des CAO-C, l'on observe des différences nettes entre des verbes tels que *choisir* ou *utiliser* et des verbes tels que *considérer*, *vivre*, *concevoir*, *percevoir* :

- (4) a. *De son côté, la SEITA a **choisi** la Société générale et le Crédit commercial de France comme conseils.* (LM 19/09/1994, p.R02)
b. *De son côté, la SEITA a choisi la Société générale et le Crédit commercial de France.*
- (5) a. *Nous maintenons des contacts avec le FPR pour qu'il **perçoive** notre action comme humanitaire.* (LM 24/06/1994, p.6)
b. *≠ Nous maintenons des contacts avec le FPR pour qu'il perçoive notre action.*
- (6) a. *Ces déplacements, qui répondent à des situations d'exception, sont généralement **vécus** comme provisoires, le rêve de tous ces réfugiés étant de revenir chez eux, une fois la paix revenue et la situation rétablie.* (LM 10/03/1994, p.2)
b. ** Ces déplacements sont vécus*

Nous savons cependant que l'application de ce critère n'est pas sans poser des problèmes dans la mesure où la suppression du prédicat n'a pas toujours un effet clair sur la grammaticalité de la phrase ou sur le sens du verbe (cf. *supra*). C'est notamment le cas des exemples suivants :

- (7) a. *Marcel Landowski, élu à l'unanimité chancelier par la commission administrative centrale, pour un premier mandat de trois ans, est, depuis 1986, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.* (LM 06/01/1994, p.18)
- b. *Marcel Landowski, élu à l'unanimité par la commission administrative centrale...*
- (8) a. *Avant un discours, elle l'a vu "silencieux... terriblement pâle, tout le sang affluait au coeur".* (LM 24/01/1994, p.2)
- b. *... avant un discours, elle l'a vu.*
- (9) a. *Les marchés ont à nouveau **interprété** ces propos comme le signe d'un accord imminent.* (LM 30/07/1994, p.21)
- b. *Les marchés ont interprété ces propos.*
- (10) a. *En Iran, d'autres raisons ont amené des responsables à **analyser** l'arrêt de la cour comme une reconnaissance du gouvernement de Téhéran.* (LM 14/07/1994, p.17)
- b. *En Iran, d'autres raisons ont amené des responsables à analyser l'arrêt de la cour.*

Dans de telles situations, nous nous sommes laissé guider par le sens du verbe même et par la signification des énoncés pour voir s'il y a des raisons pour croire que le verbe "sélectionne" la relation prédicative seconde (et rend dès lors la présence du prédicat second obligatoire). Ainsi, il paraît assez logique de retenir les verbes causatifs tels qu'*élire* ou *nommer*, dans la mesure où c'est grâce à l'action que ceux-ci expriment que la propriété dénotée par le prédicat second s'applique au référent du terme SN2. De même, s'il est vrai que, strictement parlant, l'attribut de l'exemple (8) peut être supprimé, il paraît relativement clair que le verbe ne porte pas sur le référent de SN2 seul, mais bien sur le fait que ce référent est silencieux et terriblement pâle.

Nous croyons que l'interprétation des exemples (9) et (10) peut être analogue : dans ces énoncés, il ne s'agit pas tellement de l'interprétation de propos ou de l'analyse d'un arrêt de la cour en tant que telles ; ce qui est essentiel, c'est plutôt le contenu (ou le résultat) de cette interprétation ou de cette analyse. Des énoncés tels que (9) et (10) communiquent ainsi au fond principalement que le référent de SN2 a, selon le sujet de la phrase, la propriété dénotée par le prédicat second :

- (11) *≈ pour les marchés, ces propos sont le signe d'un accord imminent*
- (12) *≈ selon certains responsables, l'arrêt de la cour est la reconnaissance du gouvernement de Téhéran*

Pour ces raisons, il semble possible de conclure que le prédicat auprès des verbes de ce type est, en dépit des apparences, bien obligatoire⁹.

Le caractère obligatoire du prédicat second sera utilisé comme critère principal pour opérer la sélection des verbes à maintenir dans le corpus d'étude. Les éléments que nous

⁹ Nous croyons que les verbes tels que *manger* ou *choisir* diffèrent de verbes tels qu'*analyser* ou *interpréter* parce que le sens des premiers ne demande pas de complément d'information.

décrivons ci-après permettent plutôt de voir que les verbes à AO facultatif présentent d'autres particularités qui semblent confirmer que la relation établie entre les termes SN2 et X n'est sans doute pas une relation prédicative sélectionnée par le verbe.

Faisons encore observer que le prédicat second peut être plus ou moins facultatif d'après le sens exprimé par le verbe qu'il accompagne. C'est par exemple le cas pour le verbe *retrouver*. Si celui-ci renvoie au fait de "trouver, après recherche, ce qu'on a perdu" (cf. *Petit Robert*), l'AO semble plutôt facultatif :

- (13) *On avait fini par **retrouver** le petit garçon blotti chez lui au fond d'un placard.*
(LM 9/02/1995, p.16)

En revanche, si le procès réfère plutôt à la découverte ou à la constatation d'un fait, l'AO est obligatoire :

- (14) a. *Le jeune homme, qui a été **retrouvé** mort dans sa cellule, s'était pendu à l'aide d'un linge de corps.* (LM 18/01/1995, p.11)
b. # *Le jeune homme, qui a été **retrouvé** dans sa cellule...*

Dans des cas pareils, et à condition que les différents emplois du verbe ne présentent pas un écart très important¹⁰, nous avons décidé de maintenir tous les exemples du verbe concerné dans le corpus d'étude¹¹.

- Le constituant SN2

Il peut être intéressant de relever certains cas où le terme SN2 reste absent de l'énoncé. Cette situation se produit d'une part auprès de verbes tels qu'*acheter*, *manger* ou *boire* dont l'attribut est en principe facultatif :

- (15) *Il faudra aussi qu'il explique au consommateur-travailleur qu'à vouloir **acheter trop bon marché** il tue l'emploi et déshumanise la cité.* (LM 29/11/1995, p.1)
(16) *Oui, c'est bien eux, elle les reconnaît derrière le pare-brise, avec leurs têtes rectangulaires, un peu lourdes, de mecs qui mangent **trop gras**... Alors elle tourne le volant... C'est simple, comme c'est simple!* (Frantext, R674/ THERAME.V / BASTIENNE / 1985 / page 185)

D'autre part, cette propriété a été signalée pour les verbes causatifs du type *rendre*, *garder*, *laisser*, *tenir* (cf. e.a. Guimier 1999) :

- (17) *A croire que le bonheur **rend** grave et qu'être attentif au bon maintien d'une traîne et à l'effet d'un voile n'est pas forcément le meilleur moyen qu'aient pu trouver les jeunes mariés pour se détendre.* (LM 3/01/1994, p.S30)

Nous ne savons pas si l'interprétation peut être identique dans les deux cas. Les verbes du type *rendre* se distinguent en tout cas de ceux du type *manger* par le fait que leur AO est toujours obligatoire. Nous maintiendrons les verbes causatifs donc dans le corpus d'étude, tout en reconnaissant que l'absence du terme SN2 dans certains énoncés pose problème.

¹⁰ Nous pensons notamment à la différence entre les deux emplois (s'il est encore possible de parler d'"emplois") de *rendre*, comme dans *rendre quelqu'un heureux* ou *rendre le livre déchiré*.

¹¹ Cette décision a été prise pour des raisons pragmatiques : il n'est, en effet, pas toujours clair quel sens du verbe l'emporte dans un exemple concret.

Nous notons, pour terminer, que le terme SN2 ne semble jamais suppressible au sein des CAO-C.

b. Absence d'accord entre SN2 et X

Il y a une autre propriété qui semble confirmer la particularité des CAO-D accompagnant des verbes tels que *manger* et *acheter*. Il arrive, en effet, que le prédicat X ne s'accorde pas avec le terme SN2 :

- (18) *Allait-il manger **tout chaud** sa vengeance sur la tête de son agresseur ?* (LM 18/05/1996, p.19)
- (19) *Ce matin, j'ai passé trois heures à faire la queue pour une bouteille de gaz, ensuite deux heures pour traverser Bagdad dans le but d'acheter **moins cher** quelques légumes.* (LM 7/11/1995, p.5)
- (20) *Le Japon achète plus de films français que n'importe quel pays au monde (46 en 1993, 31 en 1994), il **les** achète **cher** (parfois plus d'un million de dollars, si bien que ces ventes représentent à elles seules 10,9 % du produit total des exportations), mais semble en exploiter médiocrement le potentiel commercial.* (LM 24/06/1995, p.27)

Pour *manger*, l'exemple cité est le seul que nous ayons recensé ; dans le cas d'*acheter*, par contre, l'absence d'accord se présente avec une assez grande régularité.

Etant donné que l'accord est considéré comme un des traits fondamentaux de la relation prédicative établie entre le sujet et le prédicat (cf. Melis 1988), l'absence d'accord entre les termes SN2 et X auprès de ces verbes semble mettre en cause l'interprétation même de leur relation comme une relation prédicative. Or, en l'absence de relation prédicative, la question du rapport entre le verbe et la relation [SN2-X] ne devrait plus se poser.

c. La position et le détachement de [*comme* X]

La possibilité de déplacer le constituant X en tête de phrase est présentée par Guimier (1999) comme une caractéristique des CAO de type "*comme* N" qui signalerait l'absence de cohésion forte entre le verbe et le constituant attributif (cf. *supra* 2.4.3.2.2.). Nous avons nuancé ceci en disant que cette propriété ne caractérise pas toutes les CAO du type "*comme* N". Cependant, si l'attribut se laisse déplacer de sa position au sein du SV, comme dans les exemples suivants :

- (21) *Comme figure de son combat, l'ADVTS avait **choisi** un jeune hémophile de douze ans, atteint du virus de l'hépatite C depuis 1991.* (LM 28/01/1994, p.12)
- (22) *Comme point de départ, on peut **utiliser** "<http://members.aol.com/douglasb52/links.htm>", qui donne une liste des principaux sites traitant de la reine ou des membres de sa famille.* (LM 31/03/1997, p.33)
- (23) *Comme temps forts, je **retiendrai** l'engagement en Bosnie et la volonté d'élargir l'OTAN.* (LM 05/11/1996, p.16)

il paraît légitime de s'interroger sur la possibilité d'interpréter la relation entre SN2 et X comme une relation qui se situe dans la dépendance du verbe.

Une recherche sur corpus ne nous a pas permis de trouver de nombreux exemples avec attribut en position initiale de la phrase. En revanche, nos données contiennent plusieurs cas où l'attribut figure entre virgules et apparaît dès lors également isolé du reste de la proposition, de sorte qu'il est sans doute peu probable que la relation entre SN2 et X puisse s'interpréter comme une relation prédicative en rapport avec le verbe :

- (24) *Qu'ils aient choisi, après les bouleversements politiques en Europe, **comme "finalistes" pour le deuxième tour**, deux personnalités nouvelles - Martti Ahtisaari et Elisabeth Rehn -, guère marquées par ces magouillages, n'est donc pas surprenant.* (LM 08/02/1994, p.6)
- (25) *Le 8 mars, il est entendu par la police, **comme témoin**, après l'assassinat, le 26 février, de Yann Piat, député (UDF-PR) du Var.* (LM 27/09/1994, p.12)
- (26) *Alors, un homme aussi respecté que Soljenitsyne proposa, **comme moyen de "réaménager la Russie"**, une solution s'apparentant à celle des tenants de la "Grande Serbie", même s'il excluait toute autre voie que celle d'élections démocratiques.* (LM 28/10/1994, p.6)
- (27) *La question initiale ne s'en trouve cependant que déplacée, car il faut bien envisager, **non comme résultat, mais comme préalable**, l'autonomie relative de la conscience de celui qui pense cette "cité savante", dont il est partie prenante, d'un méta-point de vue, comme s'il était lui-même à part.* (LM 28/10/1994, p.R01)
- (28) *Citons, **comme tout premier titre**, Un début à Paris, qui est sans doute le meilleur roman de Philippe Labro.* (LM 02/09/1994, p.R03)

L'on observe que l'emploi de l'attribut en position détachée va généralement de pair avec la facultativité de cet attribut. Pour certains verbes, les exemples avec détachement confirment qu'ils peuvent avoir des emplois différents. L'attribut auprès d'*envisager*, par exemple, est obligatoire lorsque le verbe signifie 'imaginer, voir' et dans ce cas, l'antéposition de l'attribut ne semble pas autorisée :

- (29) a. *C'est au député (apparenté UDF) du Rhône de faire la preuve de la légitimité d'une démarche de candidat et d'une campagne qu'il **envisageait** il y a peu encore comme "courte, rythmée" et centrée sur quelques grands objectifs esquissés dans les livraisons successives de Faits et Arguments.* (LM 18/02/1995, p.8)
- b. * *Comme "courte, rythmée" il envisageait la campagne.*

Dans l'exemple (27), par contre, le verbe a plutôt pour sens 'prendre en considération' et l'attribut paraît facultatif, ce que semble confirmer sa position détachée. Vu que les différents emplois du verbe ne présentent pas un écart très important, nous avons décidé de maintenir tous les exemples de CAO-C auprès d'*envisager* dans le corpus d'étude, y compris ceux avec détachement de l'attribut.

4.2.2.3. Résultats

Après élimination des verbes à fréquence (extrapolée) inférieure à 20¹², de ceux pour lesquels il semble le moins plausible qu'ils sélectionnent la relation prédicative [SN2-X], ainsi que des exemples dont l'AO n'appartient pas aux catégories grammaticales de l'adjectif et du nom, le corpus d'étude, sur lequel sera fondée la suite de notre recherche, se présente comme suit :

Verbe AO-D	# ex. ¹³
concevoir	11
connaître	24
considérer	45
croire	145
découvrir	48
décrire	5
dépeindre	5
désigner	46
deviner	16
dire	96
donner	16
élire	103
estimer	127
garder	57
imaginer	31
juger	367
montrer	82
nommer	112
penser	22
présumer	58
prétendre	42
proclamer	108
recevoir	3
reconnaître	103
rendre	157
représenter	4
ressentir	1
retrouver	58
sacrer	40
savoir	56
sentir	75
supposer	68
trouver	101
voir	10
vouloir	99
	2341

Verbe AO-C	# ex.
accepter	36
accueillir	36
admettre	23
analyser	25
annoncer	31
avoir	80
citer	37
comprendre	43
concevoir	184
connaître	51
considérer	293
découvrir	4
décrire	146
définir	191
dénoncer	83
dépeindre	17
désigner	227
donner	48
élire	60
envisager	40
estimer	12
fixer	48
garder	12
identifier	90
imaginer	34
interpréter	192
juger	163
lire	28
montrer	11
nommer	67
penser	30
percevoir	308
poser	46
prendre	94
présenter	302
proclamer	12
proposer	28
recevoir	24

¹² Comme il a été dit, nous faisons une exception pour les verbes qui admettent les deux types d'AO.

¹³ A partir d'ici, les chiffres renvoient toujours aux chiffres réels, i.e. les chiffres tels qu'ils ressortent des données contenues dans le corpus.

reconnaître	148
regarder	34
représenter	29
ressentir	111
retenir	23
saluer	54
sentir	3
supposer	1
traiter	84
vivre	115
voir	95
vouloir	7
	3860

4.3. Le statut informationnel de l'élément SN2

4.3.1. Généralités

Afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les relations prédicatives marquées par *comme* s'apparentent aux structures copulatives marquées (i.e. essentiellement les évaluatives, les identificationnelles, les définitions et les spécificationnelles) tandis que les relations prédicatives sans *comme* s'associent aux copulatives non marquées, i.e. les copulatives prédicationnelles pures, il convient d'analyser si et dans quelle mesure les traits informationnels dont sont dotés les sujets des différents types de copulatives caractérisent également le sujet sémantique de la relation prédicative seconde. L'examen du statut informationnel de l'élément SN2 – i.e. le sujet sémantique de la prédication seconde – fait l'objet de la présente section.

Pour rappel, nous avons vu que les évaluatives, les identificationnelles et les définitions se caractérisent par le fait que leur sujet se présente souvent comme un topique nouveau ou discontinu (cf. fréquence élevée du pronom démonstratif *ce* et des constructions à dislocation du sujet). Elles se démarquent ainsi des copulatives prédicationnelles pures dont le sujet fonctionne vraisemblablement plus souvent comme un topique prototypique, i.e. continu (cf. l'emploi du pronom *il*). D'autre part, les copulatives spécificationnelles ont été décrites comme des structures à sujet focal qui se reconnaissent, entre autres à la position postverbale du sujet et à l'emploi de constructions particulières telles que les clivées et les pseudo-clivées. Dès lors, si notre hypothèse en rapport avec l'interprétation des CAO est correcte, il serait logique que le terme SN2 des CAO-D se laisse plus souvent interpréter comme un topique continu que le SN2 des CAO-C, qui, lui, devrait apparaître plus régulièrement comme un topique nouveau (ou discontinu) ou fonctionner comme le focus de la relation prédicative.

Dans ce qui suit, nous étudierons d'abord les données relatives au terme SN2 pour les CAO à ordre normal (SN2-X), i.e. l'ordre non marqué des termes sujet et prédicat d'une relation prédicative. Ensuite, nous analyserons les CAO à structure syntaxique marquée : les

constructions à ordre inversé des éléments SN2 et X seront traitées à la section 4.3.3. ; la présence de constructions clivées et pseudo-clivées sera examinée à la section 4.3.4.

4.3.2. Le statut informationnel de SN2 dans les relations prédicatives à ordre non marqué

4.3.2.1. Topicalité et forme grammaticale

Comme il a été dit, il existe certaines corrélations entre le statut cognitif d'un référent, la forme syntaxique qui l'exprime et la possibilité pour le référent de fonctionner comme le topique de l'énoncé. Les SN indéfinis marquent souvent que le référent est non identifiable et ils sont de ce fait généralement peu aptes à servir de topique de l'énoncé¹⁴. Les pronoms non accentués, de leur côté, expriment des référents actifs (c'est-à-dire des référents qui sont au centre de l'intérêt) et ils constituent dès lors des expressions topicales par excellence. Leur statut cognitif actif a en outre pour corollaire que les référents des pronoms non accentués sont des topiques continus. En effet, comme il ressort des données de Givón (1992 : 21), la distance entre le pronom et la mention précédente du référent est minimale : en principe, celle-ci se situe dans la phrase précédente.

Entre les deux pôles des SN indéfinis et des pronoms non accentués se situent des expressions linguistiques dont le statut informationnel ne se laisse pas déduire directement de leur forme grammaticale. Parmi celles-ci figurent les SN définis. En effet, bien qu'ils expriment souvent des référents identifiables, les SN définis ne sont pas marqués au niveau de leur état d'activation et ils peuvent occuper la fonction de topique ou non. Or, au cas où le SN défini est topical, il apparaît comme un topique discontinu : d'après les données rassemblées par Givón (1992), la distance référentielle¹⁵ moyenne entre un SN défini et la mention précédente de son référent est égale à 7 (contre 1 pour les pronoms non accentués). La distance référentielle moyenne relativement élevée caractérisant les SN définis a également été relevée par Ariel (1990 : 18). Cet auteur considère les SN définis comme des marqueurs d'accessibilité basse ("low accessibility markers") et y associe également les noms propres.

4.3.2.2. Données chiffrées

Bien que les corrélations entre forme grammaticale et statut informationnel soient imparfaites, les données relatives à la classe grammaticale à laquelle appartiennent les termes SN2 des CAO avec et sans *comme* permettent de se former une première idée des

¹⁴ Lambrecht (1994) mentionne plusieurs exceptions à la corrélation qui existe entre la non-identifiabilité du référent et la catégorie grammaticale des expressions indéfinies. Parmi celles-ci figurent les SN indéfinis génériques qui peuvent être considérés comme identifiables dans la mesure où l'interlocuteur est seulement censé identifier la classe sémantique évoquée par le SN générique :

(iv) *A book is a useful thing to have in a doctor's waiting room.* (= (3.7) in Lambrecht 1994 : 82)

¹⁵ RD = "referential distance : the number of clauses (or elapsed time) from the last occurrence in the preceding discourse" (Givón 1992 : 16).

différences informationnelles qui opposent les deux types de CAO. Le tableau ci-dessous fournit les fréquences des pronoms personnels, des SN définis, des noms propres et des SN indéfinis pour les CAO actives des deux types¹⁶.

Classe Grammaticale SN2	AO-D		AO-C	
Pronom personnel	190	48,6%	264	27,7%
Nom Propre	32	8,2%	149	15,6%
SN défini	164	41,9%	512	53,7%
SN indéfini	5	1,3%	29	3,0%
Σ	391	100,0%	954	100,0%

Les statistiques semblent confirmer la première des deux hypothèses émises sous 4.3.2.1. Il en ressort, en effet, que la fréquence des pronoms personnels est proportionnellement plus élevée pour les CAO-D (48,6%) que pour les CAO-C (27,7%). Le terme SN2 se laisse donc plus souvent interpréter comme un topique continu dans les relations prédicatives qui ne comportent pas la marque *comme* que dans celles qui sont marquées par *comme*. Ces données constituent dès lors un premier argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle les CAO-D se rapprochent des copulatives non marquées, i.e. les prédicationnelles pures, tandis que les CAO-C s'apparentent aux copulatives marquées.

Les données chiffrées représentées ci-dessus ne permettent, en revanche, pas de se prononcer sur la question de savoir si le terme SN2 fonctionne plus souvent comme un focus argumental au sein des énoncés à AO-C que dans ceux à AO-D : comme il a été dit, les formes lexicales ne permettent pas directement de conclure quel est le statut informationnel des référents auxquels elles renvoient. Il faudra donc analyser les exemples concrets pour répondre à cette question. C'est ce que nous ferons ci-après à la section 4.3.2.3.

4.3.2.3. SN2 est une forme lexicale

Si les CAO-C se caractérisent par une présence accrue de formes grammaticales qui ne se prêtent pas ou pas automatiquement à l'interprétation topicale du référent, la question se pose de savoir si cela implique aussi que le terme SN2 entre plus souvent dans une relation de focus avec le reste de l'énoncé. En pareil cas, la relation prédicative seconde serait à interpréter comme étant de type spécificationnel. Nous avons donc contrôlé tous les exemples avec SN2 lexical à la recherche d'indices permettant de conclure à l'interprétation focale du terme SN2.

¹⁶ Les CAO passives ainsi que les CAO dans lesquelles le terme SN2 appartient aux catégories du pronom réfléchi ou du pronom relatif seront étudiées à la section 4.5. Sans entrer dans les détails de l'analyse (pour lesquels nous renvoyons à la section 4.5.), le statut anaphorique des pronoms réfléchis et des pronoms relatifs paraît, en effet, trop particulier pour qu'il soit indiqué de traiter ces formes grammaticales sur le même pied que les pronoms personnels et les SN déterminés. De même, puisque le terme SN2 occupe la fonction syntaxique du sujet de la proposition dans les CAO passives, son fonctionnement informationnel ne répond sans doute pas aux mêmes principes que celui du terme SN2 qui apparaît en position d'objet de la proposition.

Les résultats de cette recherche paraissent assez probants. En effet, alors qu'aucun exemple de CAO-D ne permet clairement d'interpréter SN2 comme un argument focal, dans certains exemples de CAO-C (leur nombre reste limité), l'interprétation focale du terme SN2 est favorisée :

- parce qu'il est accompagné d'adverbes à valeur focalisante¹⁷ (5 cas) :

(30) [...] *si nous ne disons rien, on nous accuse de soutenir le camp des militaires "éradicateurs", ceux qui n'envisagent **que la force** comme solution.*
(LM 03/05/1995, p.11)

(31) *N'étant plus surpris, ils n'ont pas forcément besoin de compenser et conçoivent **même leur sort** comme un droit.* (LM 15/06/1994, p.R01)

- parce qu'il entre en contraste avec d'autres référents (6 cas clairs) :

(32) *On a de la chance d'avoir **François-Xavier** comme adversaire, ironise M. Bébéar. Avec une grosse peinture, on aurait davantage de problèmes.*
(LM 06/06/1994, p.R01)

(33) *Pendant qu'un groupe de paysans déploie au-dessus de l'immense horloge un tableau noir en plastique qui retrace la diminution des stocks de blé de la Communauté, elle martèle : "Si Jean Puech n'a **pas le ministre allemand de l'agriculture** comme partenaire, il nous a, nous, la France paysanne.*
(LM 26/10/1994, p.17)

- parce que le terme SN2 est précisé par la suite par une énumération (2 cas) :

(34) *Le rapport désigne **quatre filiales** comme "sources principales, sinon exclusives" de pertes : par ordre d'importance, le Crédit lyonnais bank Nederland (CLBN), Altus Finance, la Société de banque occidentale (SDBO) et International banker SA (IBI).* (LM 13/07/1994, p.18)

(35) *A New-York, Boutros Boutros-Ghali a désigné **trois Africains** comme membres de la commission chargée d'enquêter sur le génocide commis au Rwanda et d'identifier les responsables. Il s'agit d'Atsu-Koffi Amega (Togo), ancien ministre des affaires étrangères, qui présidera la commission, Mme Habi Dieng (Guinée), ministre de la justice, et Salifou Fomba (Mali), professeur de droit international.* (LM 03/08/1994, p.3)

Dans tous ces exemples de CAO-C, le référent de SN2 entre dans un rapport de focus avec le reste de l'énoncé, qui en acquiert dès lors la structure informationnelle des phrases à focus argumental. De fait, comme l'illustre (36), il semble bien possible d'analyser le référent de SN2 dans les exemples concernés comme l'argument manquant d'une proposition présupposée ouverte :

(36) a. *On a de la chance d'avoir **François-Xavier** comme adversaire, ironise M. Bébéar.*

b. *On a de la chance d'avoir **x** comme adversaire*

c. *x = François-Xavier*

¹⁷ Voir entre autres Lahousse (2003) pour une description détaillée d'éléments qui signalent l'interprétation focale d'un référent.

Par conséquent, il est vraisemblable que les relations prédicatives secondes présentes dans des CAO-C telles qu'illustrées par les exemples (30) à (35) sont de type spécificationnel.

Etant donné que les SN2 lexicaux n'apparaissent jamais comme des éléments focaux au sein des CAO-D mais plusieurs fois au sein des CAO-C, cela confirme l'hypothèse selon laquelle les relations prédicatives marquées par *comme* présentent, plus souvent que les relations qui ne comportent pas la marque *comme*, des caractéristiques des phrases copulatives marquées de type spécificationnel.

Ceci dit, s'il est vrai que les termes SN2 lexicaux des CAO-D ne semblent pas occuper la fonction de focus, la question de leur statut informationnel précis ne paraît pas pour autant résolue. Par ailleurs, bien que l'interprétation focale de SN2 soit celle qui prévaut pour plusieurs exemples de CAO-C, il faut dire que leur nombre ne paraît pas très élevé, de sorte que l'analyse informationnelle des termes SN2 lexicaux demande à être complétée.

Or, au vu des exemples, il semble probable que les termes SN2 ont dans la majorité des cas le statut informationnel de topique discontinu ou nouveau. Tant pour les CAO-D que pour les CAO-C, il s'avère, en effet, que le référent du terme SN2 est très souvent accessible grâce au contexte précédent. Les exemples suivants peuvent servir d'illustration :

- exemples de CAO-D :

- (37) [...] *Sur scène, pourtant, le chanteur de Pulp prend des manières de star. Le 15 mars par exemple, dans un des auditoriums de la Maison de la radio, à l'occasion d'un concert enregistré pour l'émission de Bernard Lenoir sur France-Inter, il s'est exhibé en veste de lamé argent et pantalon violet à pattes d'éléphant, brassant l'air avec emphase. [...] Cette ardeur romantique est contredite par les clins d'oeil que multiplie le chanteur, et l'on pourrait être tenté de sacrer Pulp nouveau prince du kitsch.* (LM 21/05/1994, p.16)
- (38) *Sur la place de Londres, les prix hibernent à 900 livres sterling la tonne. Les analystes jugent ces cours "corrects pour la filière" (l'année dernière ils étaient environ de 700 livres sterling la tonne sur les onze premiers mois) mais pas très intéressants [...].* (LM 28/02/1994, p.15)
- (39) *Bref, en ce printemps pluvieux, alors que la cérémonie du GATT s'achève et qu'il faut en gérer les conséquences, la "grande affaire" du ministère de l'industrie sur laquelle toutes les énergies sont tendues, c'est le contrat de plan de... La Poste. Sans sous-estimer les besoins de cette vaste administration, on a connu Gérard Longuet plus allant et plus ambitieux. En matière industrielle, il est rare que l'immobilisme élevé au rang de dogme vaille stratégie.* (LM 20/04/1994, p.21)

- exemples de CAO-C :

- (40) *Avant de partir pour le sommet d'Essen, le premier ministre Dehaene a donc annoncé au Parlement qu'il venait de recevoir une lettre de démission de l'intéressé, désireux de pouvoir se consacrer librement à sa défense. Au journal du soir, l'envoyé spécial de la télévision francophone s'est fait un plaisir de montrer la villa litigieuse, sa longue piscine, ainsi qu'un agent immobilier français estimant le tout à quelque 9 millions de francs français et*

faussement étonné d'apprendre que les "affaires" concernaient aussi les Belges.

M. Delcroix s'était illustré en imposant partiellement l'usage du néerlandais à l'Eurocorps, auquel participe la Belgique, ce qui en soi n'était pas scandaleux. La manière expéditive dont il avait mené la réduction des effectifs de l'armée nationale lui était reprochée. Des militaires syndiqués, il est permis de l'être ici, ont, peu charitablement, accueilli son départ comme "un cadeau de Saint-Nicolas". Il est remplacé par Karel Pinxten, quarante-deux ans, ancien parlementaire européen, député CVP, élu lui aussi du le [sic] Limbourg. (LM 10/12/1994, p.4)

- (41) *Ces informations venues d'Algérie avaient conduit le juge Jean-François Ricard à se rendre en Suède pour entendre Abdelkrim Deneche, interpellé le 21 août dans la banlieue de Stockholm à sa demande. On se souvient qu'un gendarme de passage à Paris avait en outre repéré le comportement suspect de trois Maghrebins [sic] dans la rame du RER qui devait exploser peu après. Ce témoignage avait permis aux enquêteurs français d'identifier Abdelkrim Deneche comme un "suspect important" dans cet attentat. (LM 23/09/1995, p.11)*

En conclusion, lorsque le terme SN2 est lexical, il semble en principe interprétable comme un topique (discontinu) dans les énoncés à AO-D. Dans les énoncés à AO-C, le terme SN2 lexical s'interprète soit comme un focus, soit (dans la majorité des cas) comme un topique discontinu. Etant donné la présence de SN2 focaux, d'une part, et vu que la fréquence des SN2 lexicaux est nettement plus élevée pour les CAO-C que pour les CAO-D, d'autre part, il semble possible de conclure que les relations prédicatives secondes marquées par *comme* présentent, conformément aux attentes, plus souvent que les relations prédicatives sans *comme*, une structure informationnelle marquée. Or, cela pourrait signifier que, dans les cas où la relation prédicative marquée par *comme* n'est pas clairement interprétable comme une relation spécificationnelle, elle s'apparente aux copulatives avec focus prédictif marquées, à savoir les évaluatives, les identificationnelles ou les définitions. C'est une question à laquelle nous reviendrons à la section 4.4., consacrée à la nature du prédicat, et à la section 4.7.

4.3.2.4. Conclusion

Plusieurs points sont à retenir de la description qui précède :

- comparé au terme SN2 des CAO-D, le terme SN2 des CAO-C adopte moins souvent la forme du pronom personnel et il fonctionne donc moins souvent comme un topique prototypique, continu ;
- le terme SN2 des CAO-C entre régulièrement dans un rapport de focus avec le reste de l'énoncé, ce qui donne lieu à l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative ; en revanche, d'après nos données, le terme SN2 des CAO-D ne fonctionne jamais comme le focus de l'énoncé ;
- le terme SN2 des CAO-C fonctionne plus souvent que le terme SN2 des CAO-D comme un topique discontinu au sein de la relation prédicative seconde.

Il semble dès lors bien possible de conclure que les relations prédicatives marquées par *comme* s'opposent aux relations prédicatives sans *comme* par le fait qu'elles ont tendance à s'apparenter aux structures copulatives marquées du point de vue informationnel.

4.3.3. Le statut informationnel de SN2 dans les relations prédicatives à ordre marqué

4.3.3.1. Généralités

Au chapitre précédent, l'ordre dans lequel figurent les termes sujet et prédicat s'est révélé un paramètre de première importance pour la distinction des différents types de copulatives : alors que l'inversion des deux termes de la relation prédicative n'est en principe pas autorisée dans les copulatives prédicationnelles, identificationnelles et définitives, i.e. les copulatives qui présentent la structure informationnelle des phrases de type topique-commentaire, elle apparaît comme un des traits distinctifs des phrases spécificationnelles¹⁸, c'est-à-dire les phrases (marquées sur le plan informationnel) avec focus argumental.

Or, s'il est vrai que la relation prédicative seconde établie au sein des CAO-D s'apparente en principe aux copulatives prédicationnelles (pures), il faudrait que cela se manifeste par le fait que les termes SN2 et X se présentent généralement dans l'ordre non marqué SN2-X. Etant donné, d'autre part, que nous avons admis que la prédication seconde existant au sein des CAO-C s'associe entre autres avec les copulatives spécificationnelles, il serait normal que les termes SN2 et X adoptent régulièrement l'ordre inversé X-SN2.

Il faut dire toutefois que les données ne confirment à première vue que partiellement les hypothèses. Regardons, en effet, les statistiques représentées dans le tableau ci-dessous : celles-ci ont trait aux CAO dont le terme SN2 appartient aux catégories grammaticales qui ont été prises en considération à la section précédente (i.e. les SN déterminés et les noms propres), en faisant exception des pronoms personnels (atones), qui eux ne sauraient, de toute évidence pas figurer derrière le prédicat second¹⁹ :

¹⁸ Elle caractérise également les (fausses) copulatives présentationnelles et elle est possible dans les phrases d'identité (cf. *supra*).

¹⁹ Nous excluons, ainsi, bon nombre d'exemples dans lesquels le terme SN2 adopte la forme d'une proposition infinitive ou complétive :

- (i) *Il considère donc normal d'aller observer, six mois après, "les résultats" de cette politique et de "rendre hommage aux Africains pour le courage dont ils ont fait preuve".* (LM 28/07/1994, p.4)
- (ii) *Après s'être arrimée à la Communauté européenne le 1 janvier 1986, puis avoir décidé en juin 1989 de participer au système monétaire européen, l'Espagne s'est donné comme objectif de participer un jour à l'Union économique et monétaire.* (LM 29/01/1994, p.1)

Cette décision se justifie pour deux raisons : *primo*, les SN2 propositionnels ne sont pas des termes référentiels et paraissent donc peu comparables aux termes SN2 qui adoptent la forme d'un SN ou du nom propre ; *secundo*, les SN2 propositionnels figurent obligatoirement derrière le prédicat (second) et n'offrent donc pas le choix qui semble se présenter pour les termes à noyau nominal.

Ordre	AO-D		AO-C	
SN2 - X	201	58,6%	690	72,0%
X - SN2	142	41,4%	268	28,0%
Σ	343	100,0%	958	100,0%

Au vu de ces résultats, les CAO-C semblent répondre aux attentes : 28% des exemples actifs avec terme SN2 nominal présentent l'ordre des termes SN2 et X inversé. En revanche, les données concernant les CAO-D paraissent plutôt problématiques pour l'hypothèse selon laquelle la relation prédicative seconde sans *comme* serait généralement de type prédicationnel pur : la fréquence atteinte par les exemples à ordre inversé est non seulement élevée, elle est de plus proportionnellement supérieure à celle observée au sein des CAO-C. Il importe donc de s'interroger sur les facteurs qui peuvent expliquer la fréquence élevée de l'ordre inversé au sein des CAO-D. C'est ce que nous ferons ci-après à la section 4.3.3.2. Ensuite, nous examinerons les CAO-C afin de savoir si l'inversion des termes SN2 et X va de pair avec l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative.

4.3.3.2. L'ordre marqué dans les CAO-D

Il y a une donnée importante sur laquelle nous voulons attirer l'attention. En effet, bien que le pourcentage des exemples de CAO-D avec ordre inversé des termes SN2 et X ne paraisse pas négligeable, il faut signaler que le nombre de verbes impliqués reste restreint : sur l'ensemble des verbes, seuls 11 présentent des exemples avec ordre inversé des termes SN2 et X :

Verbe AO-D	# Actif	# Ordre SN2 - X	# Ordre X - N2	proportion ordre inversé / ordre normal
retrouver	4	0	2	100,0%
rendre	90	22	46	67,6%
estimer	50	17	23	57,5%
juger	97	45	39	46,4%
croire	35	9	5	35,7%
garder	45	27	14	34,1%
sacrer	5	2	1	33,3%
considérer	15	9	4	30,8%
savoir	20	8	3	27,3%
trouver ¹ ²⁰	37	15	4	21,1%
penser	7	4	1	20,0%
concevoir	3	3	0	0,0%
connaître	15	6	0	0,0%
découvrir	13	2	0	0,0%
dépeindre	3	1	0	0,0%
désigner	6	1	0	0,0%
deviner	4	1	0	0,0%
dire	2	1	0	0,0%

²⁰ Nous distinguons *trouver 1*, verbe d'opinion, de *trouver 2*, référant à la constatation d'un fait ou à la découverte de quelque chose (après recherche ou non).

donner	2	1	0	0,0%
imaginer	21	5	0	0,0%
nommer 1 ²¹	8	5	0	0,0%
proclamer	16	10	0	0,0%
reconnaître	5	1	0	0,0%
représenter	1	1	0	0,0%
supposer	2	1	0	0,0%
voir	8	4	0	0,0%
décrire	2	0	0	-
élire	1	0	0	-
montrer	1	0	0	-
nommer	1	0	0	-
présumer	1	0	0	-
prétendre	2	0	0	-
sentir	3	0	0	-
trouver 2	1	0	0	-
vouloir	7	0	0	-

Qui plus est, hormis les éléments *retrouver*, *sacrer* et *savoir*, les verbes qui admettent l'ordre inversé appartiennent à deux classes bien particulières : *rendre* et *garder* sont des verbes causatifs ; *considérer*, *estimer*, *juger*, *croire*, *penser* et *trouver* de leur côté sont communément analysés comme des verbes d'opinion. Or, comme il a été dit (cf. chapitre 1), les verbes causatifs sont souvent analysés comme des verbes à valeur d'auxiliaire. D'autre part, il est bien connu que les verbes d'opinion fonctionnent souvent comme des "recteurs faibles" (cf. Blanche-Benveniste 1989, Boone 1996), c'est-à-dire comme des verbes qui ne régissent pas réellement leurs compléments (propositionnels), perdent leur sens "plein" et deviennent de "simple[s] support[s] de modalité" (Boone 1996 : 50)²².

Dès lors, s'il est vrai que les verbes en question ont tendance à perdre leur statut de verbe recteur (fort) et à acquérir certaines caractéristiques des auxiliaires, il n'est sans doute pas étonnant que l'inversion des termes SN2 et X se produise précisément auprès de ces verbes-là. En effet, si les verbes en question fonctionnent effectivement comme des auxiliaires, c'est le prédicat X qui en arrive à fonctionner comme le prédicat principal de la phrase et dans ce cas, il n'est pas surprenant qu'il y occupe une position centrale en suivant immédiatement le verbe "principal" devenu "auxiliaire".

Si cette hypothèse est correcte, elle a des implications importantes pour l'analyse des "CAO-D" concernées. Dans ce cas, en effet, le terme SN2 n'est plus à interpréter comme le sujet sémantique du prédicat second, mais bien comme l'objet d'un prédicat "complexe" formé par la combinaison du verbe et du prédicat X. D'un point de vue informationnel, le référent du terme SN2 peut alors faire partie (avec le verbe devenu auxiliaire et le prédicat second X devenu prédicat principal) du focus prédicatif de la proposition :

²¹ *Nommer 1* réfère au procès de la désignation à une fonction ; *nommer* a pour sens "désigner par un nom" (*Petit Robert*).

²² Noël (2001) propose, pour l'anglais, d'analyser ces verbes comme des auxiliaires évidentiels lorsqu'ils sont utilisés au passif.

- (42) *Dans un sondage réalisé par la SOFRES, une majorité de Français jugent la situation plutôt mauvaise, croient probable **une crise sociale grave dans les prochains mois** et se déclarent prêts à participer à un mouvement de protestation.* (LM 14/03/1994, p.1)
- (43) *En l'absence de toute précision supplémentaire, d'autres experts du renseignement consultés estiment "plausible" l'existence d'une "affaire" du type "Samo".* (LM 02/05/1994, p.8)

Dans d'autres cas, il paraît plus vraisemblable qu'il occupe la fonction de focus argumental au sein de l'énoncé. Cela paraît notamment plausible dans des exemples comme les suivants où l'objet entre en contraste avec d'autres référents présents ou évoqués dans le contexte :

- (44) *De quoi rendre jaloux les **autres** clubs franciliens, qui attirent, bon an mal an, un demi-millier de spectateurs par match.* (LM 08/01/1994, p.19)
- (45) *Si M. Pasty n'exlut [sic] pas une fusion avec les FE, il considère "prématurée" **l'alliance officielle avec les villiéristes**. "Ce n'est pas envisageable avant la présidentielle", finit-il par avouer.* (LM 01/11/1994, p.8)
- (46) *Contre ceux qui estiment nécessaire **le recours à un principe transcendant**, Nicolas Tenzer défend une philosophie de l'immanence qui recherche dans le monde de la politique l'"idéal régulateur" capable de donner au droit une dimension sinon universelle, au moins métahistorique.* (LM 17/06/1994, p.R04)

Dans les deux derniers exemples, il est intéressant de faire observer qu'il s'établit un parallélisme entre les prédicats que nous proposons d'analyser comme complexes *considère prématurée* et *estiment nécessaire* et les prédicats "simples" *exclut* et *défend* de la proposition précédente ou suivante. Cela renforce l'idée que la combinaison [V – X] constitue une unité sémantique relativement forte.

Nous proposons encore l'exemple suivant, qui semble confirmer le fonctionnement de l'ensemble [V – X] comme une unité. Il comporte, en effet, une énumération de propositions dans lesquelles la combinaison *jugent très important* est mentionnée une seule fois, pour se voir éliminée par la suite :

- (47) *Comparée à ce travail de terrain, l'activité parlementaire leur paraît moins décisive : 44 % jugent très important **le travail en commission** ; 42 % encore leur préparation personnelle du travail à l'Assemblée ; mais 11 % seulement le travail en séance ou au sein d'un groupe parlementaires ; 6 % enfin les séances de questions au gouvernement du mercredi, auxquelles ils sont pourtant nombreux à assister...* (LM 11/01/1994, p.1)

Pour terminer, il peut être intéressant de faire observer que dans plusieurs exemples auprès du verbe *rendre*, le prédicat *public* ne s'accorde pas avec l'objet qui suit²³ :

²³ Le prédicat *public* auprès de *rendre*, qui n'est d'ailleurs jamais séparé de son verbe dans nos exemples, ne s'accorde pas avec l'objet dans 3 cas des 19 exemples repérés. Dans les trois cas, toutefois, l'objet est séparé du prédicat par au moins un complément. Il n'est donc pas à exclure qu'il s'agisse d'erreurs commises par les auteurs.

- (48) *L'Office des statistiques devait **rendre public**, mardi 11 janvier les chiffres relatifs à l'évolution du PIB allemand en fin d'année, une baisse de presque 0,5 % ayant été enregistrée au quatrième trimestre 1993 par rapport au troisième trimestre.* (LM 12/01/1994, p.18)
- (49) *La direction de Renault-VI **rendu public**, mercredi 5 janvier à Lyon, lors d'une réunion extraordinaire du CCE, les mesures accompagnant le " plan d'amélioration de la compétitivité " (PAC), qui entraînera en 1994 " sur la base du volontariat " la suppression de 1 423 emplois principalement dans les sites de Vénissieux près de Lyon (560 emplois) et de Blainville dans le Calvados (335 emplois).* (LM 07/01/1994, p.16)

Cela renforce l'idée que le verbe et le prédicat X constituent un ensemble soudé, mais nous ne sommes pas sûre de l'analyse précise qu'il faut proposer pour l'ensemble [V – X] : sans doute vaut-il mieux ne pas analyser l'ensemble [V – X] comme un prédicat complexe (avec V auxiliaire suivi du prédicat principal X) mais bien comme une locution verbale *rendre public* ?

4.3.3.3. L'ordre marqué dans les CAO-C

Comme il a été dit, la présence d'exemples de CAO-C à ordre inversé des termes SN2 et X répond aux attentes entraînées par l'hypothèse selon laquelle l'emploi de *comme* signalerait une déviance de la prédication seconde par rapport à la prédication prototypique. Etant donné que l'inversion du sujet et du prédicat au sein des phrases copulatives paraît essentiellement liée à l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative, la question qui se pose est de savoir si l'ordre inversé des termes SN2 et X se prête à cette interprétation. Nous tâcherons de répondre à cette question après avoir examiné le lexique verbal impliqué par l'ordre inversé au sein des CAO-C.

a. Le lexique verbal impliqué

Les données représentées dans le tableau ci-dessous font apparaître deux différences avec ce qui a été observé pour les CAO-D. *Primo*, l'inversion des termes SN2 et X semble se produire auprès de la majorité des verbes. *Secundo*, le lexique des verbes représentés dans le tableau ci-dessous semble d'un tout autre type que celui des verbes affectés par l'ordre inversé dans les CAO-D :

Verbe AO-C	# Actif	# ordre SN2-X	# ordre X-SN2	proportion ordre X-SN2 / ordre SN2-X
donner ²⁴	16	2	12	85,7%
fixer	26	4	21	84,0%

²⁴ De même que pour les verbes AO-D, nous distinguons, pour plusieurs verbes AO-C, des emplois différents : *donner 1* se laisse gloser par "faire avoir" ; *donner* (qui ne figure pas dans le présent tableau parce qu'il ne répond pas aux critères pris en considération) est presque synonyme de "prétendre". *Elire 1* signifie "désigner par voie de suffrages" (*Petit Robert*, désormais P.R.) ; *élire* a pour sens "choisir". *Prendre 1* (sens concret) est opposé à *prendre* ("interpréter"). *Nommer 1* réfère au procès de la désignation à une fonction ; *nommer* a pour sens "désigner par un nom" (P.R.). *Désigner 1* signifie "choisir pour une activité, un rôle, une dignité" (P.R.) ; *désigner* a pour sens "indiquer" ou "signaler" (P.R.)

poser	21	4	16	80,0%
annoncer	4	1	3	75,0%
avoir	47	14	31	68,9%
garder	10	3	6	66,7%
retenir	12	4	8	66,7%
proposer	17	5	9	64,3%
élire 1	24	10	12	54,5%
prendre 1	63	26	28	51,9%
dépeindre	7	1	1	50,0%
vouloir	2	1	1	50,0%
ressentir	19	8	7	46,7%
citer	16	7	6	46,2%
saluer	16	7	6	46,2%
prendre	12	4	3	42,9%
nommer 1	48	30	18	37,5%
admettre	7	4	2	33,3%
élire	18	10	5	33,3%
proclamer	4	2	1	33,3%
considérer	35	17	6	26,1%
dénoncer	33	18	6	25,0%
recevoir	7	3	1	25,0%
désigner 1	47	31	9	22,5%
vivre	33	21	6	22,2%
reconnaître	38	22	6	21,4%
envisager	21	15	4	21,1%
juger	31	23	6	20,7%
accepter	17	10	2	16,7%
estimer	6	5	1	16,7%
désigner	59	32	6	15,8%
accueillir	10	7	1	12,5%
présenter	64	37	5	11,9%
identifier	16	10	1	9,1%
voir	53	32	3	8,6%
comprendre	13	11	1	8,3%
percevoir	19	14	1	6,7%
imaginer	22	16	1	5,9%
penser	19	16	1	5,9%
interpréter	40	33	2	5,7%
définir	53	36	2	5,3%
décrire	51	28	1	3,4%
analyser	9	7	0	0,0%
concevoir	43	33	0	0,0%
connaître	6	2	0	0,0%
lire	11	7	0	0,0%
montrer	7	6	0	0,0%
nommer	2	2	0	0,0%
regarder	15	9	0	0,0%
représenter	13	9	0	0,0%
sentir	1	1	0	0,0%
supposer	1	1	0	0,0%
traiter	43	29	0	0,0%

b. Interprétation de la relation prédicative

L'étude des CAO-C à ordre normal des termes SN2 et X a révélé que le terme SN2 fonctionne dans certains cas clairement comme le focus de l'énoncé, de sorte que la prédication seconde se laisse interpréter comme une relation prédicative de type spécificationnel. L'examen des exemples de CAO-C avec ordre inversé des termes SN2 et X semble conduire à la même conclusion. En effet, l'interprétation focale de SN2 se laisse déduire avec certitude de plusieurs éléments (qui ont également été relevés pour certaines CAO-C à ordre normal) :

- SN2 est affecté par la négation restrictive (9 cas, i.e. 3,4% des exemples avec ordre inversé) :

(50) *Les moins résolus sont les Norvégiens, qui ne voient comme seul motif d'entrer dans l'Union **que la crainte de rester seuls dehors**.* (LM 25/02/1994, p.R01)

(51) *Il faut alors que le bon docteur (noir) se tourne vers la caméra, et articule à l'intention du public, bien distinctement : "Le sida est une maladie sexuellement transmissible, la contagion ne peut prendre comme **vecteurs que le sperme et le sang**..."*. (LM 10/03/1994, p.R06)

- SN2 entre explicitement en contraste avec d'autres référents (3 cas) :

(52) *Aujourd'hui, les jeunes ignorent et les adultes veulent oublier qu'ici, s'il y a une démocratie, on le doit aussi à la gauche (qui, selon moi n'a jamais eu comme modèle **l'URSS, mais plutôt l'Emilie-Romagne** !).* (LM 04/04/1994, p.1)

- SN2 consiste en une énumération de plusieurs éléments (30 cas, i.e. 11,2% des exemples avec ordre inversé) :

(53) *Le dernier-né des départements, celui de sciences sociales, a été créé tardivement, en 1983, dans une institution qui, pourtant, eut comme élèves **Durkheim, Mauss, Aron, Bourdieu et bien d'autres**.* (LM 20/10/1994, p.16)

(54) *Le chef suprême de la Mafia, Toto Riina, en prison depuis seize mois, qui comparaisait mercredi 25 mai devant le tribunal de Reggio-de-Calabre, dans le sud de l'Italie, a saisi cette occasion pour désigner comme ses plus grands ennemis **Giancarlo Caselli, procureur général de Palerme, Luciano Violante, ex-président de la commission parlementaire anti-Mafia, et l'universitaire spécialisé dans les affaires de Mafia, Pino Arlacchi**.* (LM 30/05/1994, p.4)

(55) *L'Union des Producteurs de Films (UPF) a reconduit, le 22 septembre, à sa tête Alain Terzian, le producteur des Visiteurs et a élu comme vice-présidents **Jean-François Lepetit, Jean Louis Livi (producteur du Colonel Chabert), et Jacques Eric Strauss**.* (LM 24/09/1994, p.14)

Les exemples comportant des indices clairs de l'interprétation focale du terme SN2 totalisent ainsi 15,7% des exemples avec SN2 postposé au prédicat second. Au vu des exemples cités ci-dessus, il semble en outre que les relations prédicatives secondes concernées se laissent bien interpréter comme des relations de type spécificationnel : le référent des SN2 postposés peut s'analyser, en effet, comme l'argument manquant d'une proposition présupposée ouverte :

- (56) a. *Le dernier-né des départements a été créé en 1983 dans une institution qui, pourtant, eut comme élèves **Durkheim, Mauss, Aron, Bourdieu et bien d'autres**.*
- b. *...l'institution eut comme élèves x*
- c. $x = \text{Durkheim, Mauss, Aron, Bourdieu et bien d'autres}$

En dehors des cas traités ci-dessus, il faut dire que bon nombre d'autres CAO-C à ordre inversé des termes SN2 et X se prêtent à l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative seconde. Il apparaît, en effet, souvent que la fonction communicative des phrases avec CAO-C consiste à identifier le référent manquant au sein d'une proposition présupposée ouverte. Cela ressort, d'une part, du fait que les énoncés peuvent être vus comme des réponses à des questions demandant à identifier le référent correspondant à la propriété dénotée par le prédicat. Cette interprétation peut reposer, d'autre part, sur le fait que le clivage du terme SN2 rend de manière relativement adéquate le sens de l'énoncé de base :

- (57) a. *Le Grand Houral (Parlement) mongol a élu comme premier ministre, vendredi 19 juillet à Oulan Bator, M. Enkhsaikhan, quarante-deux ans, chef de file de la coalition des démocrates de Mongolie. (LM 22/07/1996, p.4)*
- b. *Qui le Grand Houral mongol a-t-il élu comme premier ministre ?*
- c. \cong *C'est M. Enkhsaikhan que le Grand Houral mongol a élu comme premier ministre.*
- (58) a. *D'après ce que nous avons pu apprendre, il existe des bureaux d'études qui ont vraiment pignon sur rue, qui permettent de faire des études sérieuses ; et d'autres, qui ne sont que de simples façades, qui ont comme seul capital les gens, les élus qu'ils connaissent. (LM 17/11/1994, p.R05)²⁵*
- b. *Qui les bureaux d'études ont-elles comme seul capital ?*
- c. \cong *Ce sont les gens, les élus qu'ils connaissent qu'ils ont comme seul capital.*

Cependant, l'on ne saurait conclure que toutes les CAO-C à ordre inversé comportent des relations prédicatives secondes de type spécificationnel. Ainsi, dans les exemples suivants, il ne semble pas que les énoncés aient pour but spécifique de spécifier l'identité du référent qui répond aux propriétés exprimées par les prédicats "une divine surprise" (59), "profondément étranger au caractère russe" (60) ou "un succès pour M. Clinton" (61) :

- (59) *Ce dernier avait accueilli comme une "divine surprise" le faux pas du gouvernement dans l'affaire du privé (le Monde daté 16-17 janvier), puis l'ampleur de la mobilisation du 16 janvier. (LM 26/01/1994, p.8)*
- (60) *Quant à Viatcheslav Kostikov, le porte parole du président, il parlait dès l'été "des sphères d'influence" traditionnelles de la Russie dans les pays baltes et en Europe de l'Est. Fin septembre, il décrivait comme "profondément étranger au caractère russe" le président (tchéchène) du Parlement Rouslan Khasboulatov, aujourd'hui en prison. (LM 13/01/1994, p.3)*

²⁵ Nous verrons ultérieurement qu'un nombre considérable de constituants attributifs comportent un adjectif du type *seul* ou *unique*. Or, ces adjectifs favorisent l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative seconde (cf. Van Peteghem 1991).

- (61) *Toute la presse interprétait comme un succès pour M. Clinton le déroulement de la journée de dimanche qui vit les Serbes, largement sous la pression des Russes, déménager ou confier à l'ONU l'essentiel des armes lourdes avec lesquelles ils terrorisent la population de Sarajevo depuis vingt-deux mois.*
(LM 23/02/1994, p.3)

A la différence des exemples (57) et (58), les énoncés (59) à (61) ne sont pas ressentis comme des réponses à des questions demandant l'identification du référent de SN2. En outre, il ne semble pas que le clivage du terme SN2 de ces exemples rende le sens de l'énoncé de base :

- (62) a. *Il décrivait comme "profondément étranger au caractère russe" le président du Parlement Rouslan Khasboulatov, aujourd'hui en prison.*
(LM 13/01/1994, p.3)
- b. *≠ Qui décrivait-il comme profondément étranger au caractère russe ?*
- c. *≠ C'est le président du Parlement Rouslan Khasboulatov, aujourd'hui en prison qu'il décrivait comme profondément étranger au caractère russe.*
- (63) a. *Toute la presse interprétait comme un succès pour M. Clinton le déroulement de la journée de dimanche qui vit les Serbes, largement sous la pression des Russes, déménager ou confier à l'ONU l'essentiel des armes lourdes avec lesquelles ils terrorisent la population de Sarajevo depuis vingt-deux mois.*
- b. *≠ Qu'est-ce qui a été interprété comme un succès pour M. Clinton ?*
- c. *≠ C'est le déroulement de la journée de dimanche (...) qui a été interprété comme un succès pour M. Clinton.*

Or, si l'interprétation spécificationnelle paraît peu envisageable pour des exemples de ce type, la question se pose de savoir comment les relations prédicatives secondes de ces énoncés doivent être analysées. Nous n'avons pas de réponse définitive à cette question, mais au vu des exemples, il ne nous semble pas exclu que les prédications soient de type prédicationnel en dépit du fait que le terme SN2 se situe derrière le prédicat second : l'emploi des guillemets dans les exemples (59) et (60) semble, en effet, suggérer que le prédicat second fournit un "commentaire" en rapport avec le référent du terme SN2. Celui-ci pourrait, à son tour, être interprété comme un topique peu accessible, ce que semble indiquer la longueur du constituant.

4.3.4. Apparition de SN2 au sein d'une structure (pseudo-)clivée

Nous avons vu au chapitre précédent que le recours à des constructions clivées ou pseudo-clivées signale avec certitude l'interprétation focale de l'élément ainsi détaché. Or, les données de corpus semblent confirmer une fois de plus les différences observées jusqu'ici entre les deux types de CAO : alors que les CAO-D ne présentent aucun exemple de construction (pseudo-)clivée, nous avons repéré quelques exemples de structures clivées (64 à 66) et de structures pseudo-clivées (67-68) pour les CAO-C :

- (64) *Mais, contre toute attente, ce n'est pas le candidat du Cartel, Paul Painlevé, que le congrès lui donne comme successeur le 13 juin, mais le président du Sénat, Gaston Doumergue, un radical très modéré.* (LM 09/05/1994, p.2)
- (65) *N'est-ce pas lui que M. Chirac a désigné comme "le meilleur d'entre nous" à l'occasion de l'université d'été des jeunes néogaullistes, début septembre, à Strasbourg, après que M. Juppé lui eut instamment demandé de "tenir la barre d'une main ferme", avec confiance, en l'assurant de la présence d'un équipage à la direction de son mouvement sur lequel "il peut compter" ?* (LM 19/02/1994, p.1)
- (66) *Carlos Fuentes a eu plusieurs fois la tentation du roman total, c'est maintenant l'ensemble de son cœur qu'il conçoit comme une totalité.* (LM 27/05/1994, p.R11)
- (67) *Ce que les communistes dénoncent comme "trahison de classe", c'est la règle sur laquelle a été fondée Weimar, à savoir : le "compromis de classe".* (LM 19/11/1994, p.8)
- (68) *"Ce qu'il faut se fixer comme objectif, c'est le retour à une situation de plein emploi", a expliqué le président de l'UDF, ajoutant : "On ne peut pas y aller par de petites mesures ; il faut toucher à des tabous (...), mais pas au SMIC, qui n'est pas au centre du débat."* (LM 12/04/1994, p.9)

Dans tous ces cas, il paraît assez évident que la relation prédicative seconde est de type spécificationnel : le terme SN2 identifie le référent qui correspond aux propriétés exprimées par le prédicat second.

4.3.5. Conclusion – statut informationnel de SN2

Sur la base de ce qui précède, il semble possible de conclure que la présence de *comme* au sein de la relation prédicative seconde va de pair avec une présence accrue de SN2 (ou sujets sémantiques de la prédication seconde) marqués sur le plan informationnel :

- il est apparu, d'une part, que le terme SN2 occupe clairement la fonction de focus dans bon nombre d'énoncés contenant une CAO-C et que cette fonction pragmatique du terme SN2 donne lieu à l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative seconde ; en revanche, les seuls cas où le terme SN2 des CAO-D semble fonctionner comme un élément focal se situent dans des constructions pour lesquelles nous avons proposé une analyse avec prédicat complexe [V – X] ;
- nous avons vu, d'autre part, que le référent de SN2 fonctionne nettement moins souvent comme un topique prototypique, i.e. comme un topique continu, au sein des CAO-C qu'au sein des CAO-D. Cela suggère que la relation prédicative seconde marquée par *comme* sera probablement souvent de type évaluatif, identificationnel ou définitoire. Inversement, la proportion plus importante des SN2 topicaux prototypiques observée au sein des CAO-D laisse supposer que la relation prédicative seconde sera sans doute plus fréquemment du type prédicationnel "pur". Or, comme il a été dit, afin de pouvoir conclure que ces hypothèses sont correctes, il importe d'examiner, premièrement, le type de propriété exprimé par le prédicat et, deuxièmement, si les prédications présentent le fonctionnement sémantico-pragmatique attendu.

4.4. La nature du prédicat second

4.4.1. Hypothèse

L'étude des propriétés informationnelles liées aux termes SN2 des deux types de CAO a révélé que les relations prédicatives secondes marquées par *comme* présentent plus souvent une structure informationnelle marquée que celles qui ne comportent pas la marque *comme*, ce qui nous a amenée à admettre que les premières se laissent rapprocher des phrases copulatives du type spécificationnel, évaluatif, identificationnel ou définitoire et que les dernières s'apparentent aux copulatives prédicationnelles pures.

Or, s'il est vrai que les prédications secondes comportant la marque *comme* s'apparentent aux copulatives marquées et qu'en l'absence de *comme*, la prédication seconde présente les caractéristiques des copulatives non marquées, ceci devrait se refléter également au niveau de la catégorie grammaticale à laquelle appartient le prédicat second. Nous avons vu, en effet, au chapitre précédent, que le prédicat des copulatives marquées appartient le plus typiquement à la catégorie du substantif déterminé, c'est-à-dire la catégorie grammaticale la moins apte à occuper la fonction prédicative, tandis que le prédicat des copulatives non marquées appartient le plus naturellement aux catégories de l'adjectif ou du substantif non déterminé, i.e. les catégories qui s'apparentent sur plusieurs points à la catégorie prédicative prototypique, i.e. la catégorie verbale. Si notre hypothèse concernant l'emploi de *comme* est correcte, l'on est amené à supposer que le prédicat second introduit par *comme* appartiendra généralement à la catégorie du substantif déterminé et que l'absence de *comme* va de pair avec une fréquence élevée des catégories de l'adjectif et du substantif non déterminé.

Ces hypothèses seront vérifiées ci-après, d'abord pour les CAO dans lesquelles les deux termes SN2 et X adoptent l'ordre sujet-prédicat non marqué et ensuite pour les CAO avec ordre inversé.

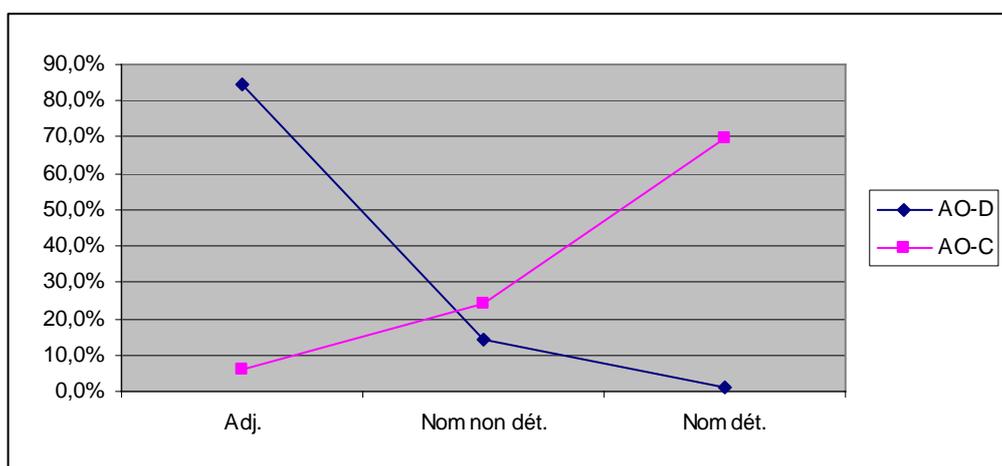
4.4.2. Le prédicat X dans les CAO à ordre non marqué

4.4.2.1. Données générales

Les chiffres représentés ci-dessous concernent, d'une part, les classes grammaticales des termes SN2 prises en considération à la section précédente (i.e. pronoms personnels, noms propres et SN déterminés) et, d'autre part, les catégories grammaticales étudiées au chapitre précédent consacré aux prédications copulatives : adjectifs, substantifs non déterminés et substantifs déterminés²⁶. Comme pour la section précédente, les données ont uniquement trait aux constructions actives.

²⁶ Pour ce qui est de ces dernières, il faut préciser que les données prennent également en compte les cas où l'attribut est accompagné de la copule *être* : nous admettons, en effet, en suivant en cela des auteurs comme Croft (1991) et Pustet (2003), que la copule est analysable comme une forme de marquage du prédicat. Elle devrait dès lors s'utiliser avant tout lorsque les prédicats appartiennent à des catégories peu aptes à occuper la fonction prédicative (ou dans les CAO marquées du point de vue de la structure informationnelle).

Classe grammaticale AO	AO-D		AO-C	
Adjectif	331	84,7%	58	6,1%
Nom non déterminé	56	14,3%	229	24,0%
Nom déterminé	4	1,0%	667	69,9%
	391	100,0%	954	100,0%



Au vu de ces statistiques, les données de corpus confirment de façon relativement convaincante l'hypothèse que nous venons d'énoncer : le prédicat des CAO-D appartient dans la quasi-totalité des cas aux catégories de l'adjectif et du substantif non déterminé tandis que le prédicat des CAO-C adopte dans la grande majorité des cas la forme du substantif déterminé^{27 28}.

Ceci dit, il peut être utile de vérifier pour les trois catégories prédicatives examinées si elles sont dotées de caractéristiques particulières lorsqu'elles figurent dans le type de CAO où elles ne sont *a priori* pas attendues : la catégorie du substantif déterminé pour les CAO-D et celles de l'adjectif et du substantif non déterminé pour les CAO-C. C'est ce que nous ferons ci-après successivement pour la catégorie de l'adjectif, celle du substantif non déterminé et celle du substantif déterminé.

²⁷ La préférence de l'AO-C pour la catégorie nominale avait déjà été observée par Guimier (1999).

²⁸ Même si nous avons décidé de focaliser sur les catégories de l'adjectif et du nom, il peut être intéressant de relever que d'autres données semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle le prédicat second des CAO-D appartient à des catégories grammaticales aptes à fonctionner comme prédicat. En effet, sur l'ensemble des exemples (1096) de CAO-D actifs à ordre non marqué (et avec SN2 appartenant aux catégories grammaticales étudiées dans la présente section), 398 (i.e. 36,3%) adoptent la forme de l'infinitif, 163 (i.e. 14,9%) celle du participe passé et 44 (i.e. 4%) celle du participe présent. A titre comparatif : les AO-C excluent la catégorie de l'infinitif et n'appartiennent à la catégorie du participe passé que dans 0,8% des cas (i.e. 8 exemples sur 1018). La seule catégorie verbale admise est celle du participe présent, avec 16 exemples (i.e. 1,6% des cas).

Nos données chiffrées confirment ainsi ce qu'avaient observé Willems & Defrancq (2000) de manière générale.

4.4.2.2. Les prédicats adjectivaux

Si l'adjectif se laisse, globalement parlant, décrire comme la catégorie grammaticale intermédiaire entre les catégories du nom et du verbe, il semble possible d'affirmer que certains adjectifs ont plus de propriétés en commun avec le verbe alors que d'autres se rapprochent plutôt de la catégorie du nom. Suivant les hypothèses défendues ici, il est à supposer que les adjectifs qui sont plus proches des verbes sont des adjectifs plus aptes à occuper la fonction prédicative que les adjectifs proches des noms. Il serait dès lors logique que les premiers figurent plus souvent dans les CAO-D et les derniers dans les CAO-C.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons fait appel à deux paramètres décrits dans la littérature. Le premier a trait à la propriété de la stabilité temporelle décrite au chapitre précédent. Le second concerne les adjectifs dérivés des noms et des verbes. Après la description des résultats obtenus, nous formulerons une autre observation qui contribue à montrer que les AO-C adjectivaux sont souvent d'un autre type que les AO-D adjectivaux.

4.4.2.2.1. Les adjectifs et la stabilité temporelle

Comme il a été dit, les adjectifs expriment soit des propriétés stables, soit des propriétés temporaires. Prenant en compte les caractéristiques temporelles respectives du nom et du verbe, il est à supposer que les adjectifs exprimant des propriétés stables sont plus proches du nom et que ceux qui expriment des propriétés temporaires s'apparentent plus aux verbes. L'on s'attend dès lors à ce que les adjectifs temporaires occupent une place plus importante au sein des CAO-D qu'au sein des CAO-C.

Les données représentées dans le tableau suivant confirment cette hypothèse : même si les adjectifs stables l'emportent dans les deux cas, la part des adjectifs temporaires est nettement plus importante dans les CAO-D que dans les CAO-C²⁹ :

Adjectif	AO-D		AO-C	
temporaire	100	30,2%	4	6,9%
stable	231	69,8%	54	93,1%
	331	100,0%	58	100,0%

4.4.2.2.2. Les adjectifs dérivés des noms et des verbes

Goes (1999) a observé que les adjectifs dénominatifs et déverbaux se rapprochent dans une certaine mesure des catégories dont ils sont dérivés : le sémantisme des bases nominale et verbale reste présent et cela entraîne des conséquences pour le comportement des adjectifs concernés. Parmi les propriétés citées par Goes, il y en a deux qui retiennent notre attention. La première concerne le fait que les adjectifs dénominatifs sont plus aptes à

²⁹ Nous avons examiné (pour le corpus d'étude) l'ensemble des prédicats adjectivaux se rapportant à des SN2 humains. La tendance observée ci-dessus semble se confirmer : 54,6% des 641 adjectifs AO-D sont stables, contre 93,9% des 115 adjectifs AO-C.

déterminer tandis que les adjectifs déverbaux ont une plus grande facilité à occuper la fonction attributive, donc prédicative. Or, s'il est vrai que les adjectifs dénominaux figurent moins facilement en position prédicative, ils partagent cette propriété avec la catégorie du substantif qui, de par ces traits essentiels, est considérée comme la catégorie la moins apte à occuper la fonction prédicative. Il ne serait dès lors pas étonnant que les adjectifs dénominaux apparaissent plus fréquemment dans les CAO-C que dans les CAO-D.

Le deuxième élément a trait à la propriété de la valence : selon Goes (1999 : 269), les adjectifs déverbaux sont souvent accompagnés de compléments introduits par une préposition, ce qui montre qu'ils gardent une partie de la valence du verbe. Si tel est le cas, les adjectifs déverbaux semblent effectivement plus proches des propriétés fondamentales du verbe. D'après l'hypothèse générale que nous défendons, il serait plutôt normal que les adjectifs déverbaux soient plus fréquents au sein des CAO-D qu'au sein des CAO-C.

A ces deux propriétés étudiées par Goes, il s'ajoute que les adjectifs dérivés de noms ont tendance à exprimer des propriétés plus stables que les adjectifs dérivés de verbes (cf. Givón 1984 : 53). Cette propriété rejoint une fois de plus l'idée selon laquelle les adjectifs dérivés gardent certaines traces du sémantisme des catégories dont ils sont dérivés.

Regardons à présent comment les adjectifs déverbaux et dénominaux se répartissent sur les deux types de CAO respectifs. D'après les résultats représentés ci-dessous, les données semblent répondre aux attentes : les adjectifs déverbaux sont proportionnellement plus fréquents dans les CAO-D que dans les CAO-C ; l'inverse se produit pour les adjectifs dénominaux, même si les écarts se révèlent moins importants³⁰.

Adjectif	AO-D		AO-C	
Adj. dérivé de V	117	35,3%	8	13,8%
Adj. dérivé de N	46	13,9%	10	17,2%
Fréq. tot. AO adjectival	331	(49,20%)	58	(31,00%)

4.4.2.2.3. L'adjectif *tel*

Des 58 prédicats adjectivaux recensés parmi les exemples de CAO-C, 10 adoptent la forme *tel* (i.e. 17,2%). Cette fréquence est importante si elle est comparée à l'unique exemple de *tel* repéré au sein des CAO-D :

- (69) *Le sentiment d'identification peut être imposé du dehors : que d'Allemands juifs qui ne sont devenus juifs en Allemagne que parce que Hitler les voyait, les voulait tels, les traitait comme tels !* (LM 28/01/1994, p.2)

³⁰ Nous avons examiné ceci pour l'ensemble des prédicats adjectivaux (figurant dans le corpus d'étude) : les tendances observées ci-dessus se confirment *grosso modo* : sur 1552 adjectifs AO-D, 28,2% sont dérivés de verbes et 15,9% sont dérivés de noms ; sur 464 adjectifs AO-C, 18,5% sont dérivés de verbes et 19,6 sont dérivés de noms.

L'intérêt de cette observation nous semble résider dans le fait que le caractère adjectival de *tel* apparaît comme moins sûr. En effet, bien que Grevisse&Goosse (1986 : 316, 986-987) traitent l'emploi de *tel* dans l'exemple (70) comme un emploi adjectival, ils mentionnent également que *tel* se rapproche du pronom dans la mesure où il a tendance à s'accorder avec son antécédent et non, comme un adjectif, avec le nom ou le pronom auxquels il se rapporte :

- (70) *Elles vivent alors comme des hommes. Et on les respecte **comme tels**.*
(Clébert, in Grevisse-Goosse 1986 : 316)

En outre, d'après les données de notre corpus, *tel* renvoie dans la plupart des cas à un SN, ce qui renforce (probablement ?) son caractère pronominal :

- (71) *Le "court-termisme" et parfois la myopie des décideurs sans cesse confrontés à des urgences, leur font souvent négliger les priorités ; et même lorsque leurs décisions traitent de celles-ci, ils ne savent parfois pas les reconnaître ni les présenter **comme telles**.* (LM 26/01/1994, p.R05)
- (72) *C'est un voyage parce que ceux qui l'identifient **comme tel** savent qu'ils sont dans le voyage. Qu'ils en sont.* (LM 21/01/1995, p.26)
- (73) *Le sentiment d'identification peut être imposé du dehors : que d'Allemands juifs qui ne sont devenus juifs en Allemagne que parce que Hitler les voyait, les voulait **tels**, les traitait comme tels !* (LM 28/01/1994, p.2)

4.4.2.2.4. Conclusion

Si les statistiques globales ont fait apparaître la catégorie de l'adjectif comme tout à fait prédominante au sein des CAO-D et comme une catégorie très minoritaire au sein des CAO-C, il s'est avéré ici que les adjectifs AO-C se différencient régulièrement des adjectifs AO-D par le fait que leurs caractéristiques les rapprochent plus souvent de la catégorie du nom ou du pronom.

4.4.2.3. Les prédicats nominaux non déterminés

Comme pour les adjectifs, notre intention est de démontrer que les prédicats nominaux non déterminés présentent des caractéristiques différentes selon qu'ils sont accompagnés de *comme* ou non. Il s'avère, en effet, que les substantifs qui apparaissent sans déterminant dans les CAO-C correspondent moins bien aux propriétés des substantifs qui s'utilisent typiquement sans déterminant dans les phrases copulatives. Ci-après, nous traiterons d'abord les CAO-D et ensuite les CAO-C à prédicat nominal non déterminé.

4.4.2.3.1. Les CAO-D à prédicat nominal non déterminé

Il ressort de l'analyse lexicale des attributs nominaux non déterminés que les substantifs se conforment dans la très grande majorité des cas aux classes lexicales qui, d'après Van Peteghem (1993), admettent facilement l'omission de l'article dans les phrases copulatives (cf. *supra* 3.4.4.1). Pour commencer, 89,3% des substantifs (i.e. 50 des 56

exemples) ont des référents humains. De plus, parmi ces attributs humains, un très grand nombre sont des noms de profession (46%) :

- (74) *Quatre ans et trois mois plus tard, un Parlement multiracial, élu au suffrage universel, devait le désigner lundi 9 mai **chef de l'Etat**. (LM 10/05/1994, p.4)*
- (75) *Tous le croyaient "**conseiller financier**", l'imaginaient informé aux meilleures sources de la haute finance parisienne, défendant leurs intérêts en Bourse. (LM 02/02/1994, p.11)*

D'autres sont des noms de parenté (76), dénotent un rôle dans une situation (77), renvoient à l'état social (78) ou à l'âge de SN2 (79) :

- (76) *C'est le moment où le christianisme se positionne face au judaïsme et au paganisme, fixe les dogmes trinitaire et christologique, proclame Marie "**mère de Dieu**" et où l'Orient et l'Occident chrétiens commencent à prendre des chemins divergents. (LM 11/11/1994, p.R04)*
- (77) *Lorsque son "parrain" avait déclaré, en septembre 1987, que les chambres à gaz des camps d'extermination nazis étaient un "point de détail" de l'Histoire, elle avait été solidaire, expliquait-elle, parce qu'elle l'avait cru **victime** d'une "entreprise médiatique". (LM 28/02/1994, p.8)*
- (78) *Il avait été métallo. Quand il parlait de son métier, il semblait reprendre goût à quelque chose. On le savait **veuf**. (LM 06/1994, p.R10)*
- (79) *C'est de là aussi que me vient la fréquentation de certains artisans, ceux qui travaillent le bronze par exemple, qui m'ont connu **enfant** et qui m'ont vu revenir, plus tard, avec mes dessins: et l'on disait en me voyant "c'est le monsieur qui fait du moderne". (LM 26/03/1994, p.R05)*

En dehors de ces classes de noms, l'on relève une catégorie relativement importante qui n'est pas traitée dans l'étude de Van Peteghem (1993) : il s'agit de prédicats nominaux qui expriment un titre officiellement décerné au référent de SN2 :

- (80) *Le Financial Times désigne Edouard Balladur, plébiscité par les sondages depuis neuf mois, "**homme de l'année 1993**", tandis que la Bourse de Paris, à l'unisson avec les places financières internationales, bat son record en s'ajugeant + 22 % sur l'année. (LM 12/01/1994, p.7)*

Ces noms (ou, plutôt les SN entiers) se laissent sans doute rapprocher des autres types de substantifs omettant facilement l'article sur la base du trait sémantique de la "persistance" (cf. 3.4.2.1.) : les titres étant généralement accordés pour une période délimitée, les noms qui les expriment ont probablement un degré de persistance moins élevé.

Quant aux attributs non humains, dont la fréquence est peu élevée (10,7% ou 6 cas sur 56 AO-D non déterminés), ils se révèlent, à un exemple près³¹, comparables au dernier groupe des attributs humains que nous venons de décrire. Ainsi que l'illustrent les exemples

³¹ Il s'agit de l'exemple suivant :

- (i) *Pour les distinguer des grands complexes industriels (telle la chaudière nucléaire) ou des projets (telle la navette spatiale) on les nomme **macrosystèmes techniques**, ce qui permet de mettre l'accent sur leur taille et sur leur prétention à dépasser toute frontière culturelle, politique ou géographique. (LM 11/01/1994, p.R09)*

suivants, ils expriment un titre officiel ou un nouveau statut juridique accordé (par une instance officielle) au référent de SN2 :

- (81) *Las de voir son entreprise ruinée par la guerre et l'encerclement par les forces sécessionnistes serbes de Bosnie (à l'est) et de Croatie (à l'ouest), le riche PDG d'Agrokomerc, le Musulman Fikret Abdic, a proclamé en septembre dernier sa commune de cinquante mille habitants "province autonome."*
(LM 27/06/1994, p.5)
- (82) *Le président Clinton a proclamé la Californie "zone sinistrée", afin que des aides fédérales puissent être débloquées en faveur de cet Etat où les dégâts sont, d'ores et déjà, estimés à plusieurs centaines de millions de dollars.*
(LM 19/01/1994, p.1)

4.4.2.3.2. Les CAO-C à prédicat nominal non déterminé

Les CAO-C à prédicat nominal non déterminé se distinguent sur deux points essentiels des CAO-D : le premier concerne le lexique des substantifs non déterminés ; le second a trait à l'interprétation de la relation prédicative seconde.

a. Le lexique du substantif attribut

Les différences concernent, premièrement, les proportions des attributs humains et non humains. La fréquence des attributs non humains apparaît, en effet, comme nettement plus élevée pour les AO-C que pour les AO-D :

Lexique AO	AO-D		AO-C	
humain	50	89,3%	134	58,5%
non humain	6	10,7%	95	41,5%
Σ	56	100,0%	229	100,0%

La deuxième différence est sans doute plus fondamentale : alors que les AO-D nominaux non déterminés présentent un parallélisme évident avec les attributs non déterminés que l'on retrouve au sein des structures copulatives, cela semble beaucoup moins le cas des CAO-C. Il s'avère, en effet, souvent, que les substantifs qui fonctionnent sans déterminant comme prédicat de la CAO-C ne seraient pas autorisés sans article en fonction attributive au sein d'une phrase copulative. Ainsi que l'illustrent les exemples suivants, cela est patent pour un très grand nombre d'AO-C non humains :

- (83) a. *Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, il a qualifié cet acte de "crime contre la foi et l'humanité" et dénoncé "les extrémistes qui ont la guerre **comme objectif**".* (LM 1/03/1994, p.4)
b. * *Pour les extrémistes, la guerre est objectif.*
- (84) a. *La rentabilité désigne fatalement les régions les plus riches **comme sites d'accueil prioritaires des infrastructures, des équipements et des activités**.* (LM 21/02/1994, p.R06)
b. * *Les régions les plus riches sont sites d'accueil prioritaires des infrastructures.*

- (85) a. *Mais, même si l'on prend cette variable **comme référence**, il n'y a pas non plus de baisse aux Etats-Unis.* (LM 01/11/1994, p.R05)
 b. * *Cette variable est référence.*

Mais même parmi les exemples à attribut humain, dont le lexique est pourtant fréquemment comparable au lexique des AO-D non déterminés :

- (86) *Pris à partie par la presse locale qui l'avait nommé **comme membre actif d'un "réseau terroriste"**, il avait été contraint, dès lors, de passer à la clandestinité.* (LM 20/12/1994, p.27)
 (87) *Je me définis par mon orchestre, pas vraiment **comme pianiste**.* (LM 11/11/1994, p.15)
 (88) *Lors de son assemblée générale ordinaire, jeudi 22 juin, la SRM avait reconduit Gérard Courtois au conseil d'administration et elle avait élu Eric Azan **comme nouvel administrateur**.* (LM 26/06/1995, p.22)

il se trouve des cas où il ne semble pas possible de rétablir une prédication copulative à partir des termes objet et AO-C tels qu'ils se réalisent au sein de la prédication seconde (donc sans déterminant) :

- (89) a. *On a de la chance d'avoir François-Xavier **comme adversaire**, ironise M. Bébéar.* (LM 06/06/1994, p.R01)
 b. ?* *François-Xavier est adversaire.*
 (90) a. *L'histoire veut, elle, que ce soit des moines qui aient donné saint André **comme protecteur** aux naturels du pays luttant contre les razzias normandes, équivalent donc du patronage jacquiste requis contre les mahométans.* (LM 22/10/1994, p.R01)
 b. ?* *Saint André est protecteur.*
 (91) a. *Les zapatistes l'ont très tôt plébiscité **comme "médiateur"** éventuel et les autorités fédérales, dans un spectaculaire retournement, l'ont **accepté** **comme personnage-clé** du dénouement de la crise.* (LM 19/01/1994, p.6)
 b. ?* *Il est personnage-clé du dénouement de la crise.*
 (92) a. *Albertine se tient plus droite qu'Albéric Barbier, bien qu'elle ait, elle aussi, Rosa Wichuriana **comme ancêtre**.* (LM 12/03/1994, p.R09)
 b. * *Rosa Wichuriana est ancêtre (d'Albertine).*

Si nous ne sommes, en ce moment, pas capable de fournir une explication pour l'absence de déterminant devant ces substantifs attribués accompagnés de *comme*, le fait qu'ils ne semblent pas pouvoir se passer de l'article dans des constructions copulatives permet sans doute de conclure qu'il s'agit de substantifs intrinsèquement moins prédicatifs. Or, cette conclusion serait en accord avec l'hypothèse selon laquelle le marqueur *comme* s'utilise avant tout devant les prédicats moins prototypiques.

b. Interprétation de la relation prédicative

Comme il a été dit, les CAO-C se démarquent entre autres des CAO-D par le fait que les prédications secondes qu'elles contiennent peuvent être de type spécificationnel. Or, il s'avère que le prédicat de ces prédications spécificationnelles appartient souvent à la catégorie du substantif non déterminé (cf. les exemples (50) à (58)). Dans ces cas, la présence de *comme* devant le substantif attribut non déterminé semble donc avoir pour fonction de marquer la structure informationnelle de la relation prédicative. Ceci semble particulièrement clair dans l'exemple suivant où la CAO-C est régie par le verbe *élire*, un verbe qui se construit nettement plus souvent avec l'AO-D qu'avec l'AO-C :

- (93) *Les aventures de Tintin ont été sacrées officiellement "BD du siècle" par le jury du public, au cours du vingtième Festival de bande dessinée de Chambéry (Savoie), qui a lieu du 25 au 27 octobre. Le jury de la presse a aussi élu **Tintin** comme "BD du siècle", tandis que le jury des professionnels de la communication a décerné ce titre à Astérix. Le dernier jury, formé de six historiens du "neuvième art", a élu Corto Maltese (Hugo Pratt).*

Dans cet exemple, l'interprétation spécificationnelle de la prédication seconde [Tintin – BD du siècle] s'obtient grâce à la présence d'un contraste entre *Tintin*, choisie par le jury de la presse et *Astérix*.

En conclusion, si la portion des prédicats nominaux non déterminés est relativement importante au sein des CAO-C, nous avons vu que la situation n'est pas tout à fait comparable à celle qui se présente pour les CAO-D : en présence de *comme*, les substantifs non déterminés semblent souvent moins intrinsèquement prédicatifs et ils semblent avoir plus de facilité à fonctionner au sein d'une prédication spécificationnelle.

4.4.2.4. Les prédicats nominaux déterminés

Comme il a été dit lors de l'étude des phrases copulatives, le type de déterminant qui accompagne le prédicat nominal n'est pas sans importance pour l'interprétation à laquelle peut donner lieu la relation prédicative : d'après Van Peteghem (1993), les prédicats nominaux indéfinis se prêtent essentiellement à l'interprétation évaluative de la copulative et ils apparaissent moins souvent dans les phrases identificationnelles et spécificationnelles ; les prédicats nominaux définis, de leur côté, figurent plus facilement dans des phrases identificationnelles et spécificationnelles mais, selon Van Peteghem (1993 : 55), il arrive qu'ils apparaissent dans des phrases prédicationnelles (pures), notamment lorsqu'ils "donnent une information objective, non identifiante sur un sujet connu".

Même si le nombre d'exemples à AO-D nominal déterminé est tout à fait marginal, il est intéressant de les comparer aux exemples à AO-C du même type :

Classe grammaticale AO	AO-D		AO-C	
SN défini	4	100%	145	21,7%
SN indéfini	0	0%	522	78,3%
Σ	4	100%	667	100,0%

Les 4 exemples de CAO-D repérés ont, en effet, un SN défini pour AO, tandis que 78,3% des AO-C nominaux déterminés sont des SN indéfinis. Si les résultats de la recherche menée par Van Peteghem en rapport avec les copulatives sont transposables aux constructions avec AO, le pourcentage élevé des SN indéfinis observé pour les CAO-C suggère que l'interprétation de la relation prédicative présente au sein des CAO-C sera probablement souvent de type évaluatif et moins souvent de type identificationnel ou spécificationnel. C'est ce qui sera examiné à la section 4.7.

Pour ce qui est des quatre exemples d'AO-D nominaux définis, il peut être utile de les regarder de plus près ici même. Ils se révèlent, en effet, d'un type assez particulier : dans les quatre cas, le SN défini prend, grâce à la présence des verbes à sens performatif *proclamer* et *considérer* (cf. *infra*) la signification d'un titre (officiel) accordé au référent de SN2 :

- (94) *Paré du prestige de l'ancien combattant, nanti d'un contrat avec Paul Guillaume, un marchand que rien n'arrête, il a tout, l'argent et la gloire. Ses compatriotes le proclament le plus grand peintre français vivant, les étrangers louent son travail.* (LM 19/11/1994, p.1)
- (95) *D'autres livrent les repas: "Meals on Wheels" (repas sur roues) à ceux qui ne peuvent ni cuisiner ni se déplacer. Le groupe PRIDE s'occupe de nettoyer les rues... Le Congrès américain a proclamé Sun City "la capitale mondiale du **bénévolat**". Le style de vie de ces cités semble aussi avoir une influence bénéfique sur la santé et la longévité de leurs occupants âgés.* (LM 30/08/1994, p.R01)
- (96) *C'est là qu'a grandi Amalie, sous la férule de sa grand-mère, dans cette imposante maison éclairée au gaz qu'elle ne connaît pas tout entière et où, un dimanche, lorsqu'elle avait quatre ans, a défilé tout le village pour considérer les premiers water-closets de la province "l'endroit le plus distingué du Danemark où déposer sa merde".* (LM 02/12/1994, p.R02)
- (97) *L'accueil est rude. "Ne prends pas ça pour toi, mais je déteste parler à la presse." Chrissie Hynde a l'autorité d'une patronne, l'arrogance d'une rock star et de très jolis yeux cachés derrière une mèche rebelle. Le titre du dernier album des Pretenders, son groupe depuis seize ans, ne la proclame-t-il pas Last Of The Independents, la dernière des indépendantes ?* (LM 01/07/1994, p.20)

De par leur sens, ces prédicats présentent une ressemblance certaine avec les prédicats nominaux non déterminés des exemples (80) à (82), qui expriment également un titre officiel. En dépit de la présence de l'article devant le prédicat nominal, nous serions dès lors tentée d'analyser les relations prédicatives des exemples (94) à (97) comme des relations de type prédicationnel pur.

4.4.3. Le prédicat X dans les CAO à ordre marqué

4.4.3.1. Les CAO-D

Etant donné que nous avons proposé d'analyser la plupart des CAO-D avec ordre inversé des termes SN2 et X comme des structures qui présentent un degré de grammaticalisation plus ou moins élevé, les propositions concernées ne contiennent en principe plus réellement de relation prédicative seconde, de sorte que la question de leur interprétation ne se pose pas. Il peut toutefois être intéressant d'examiner à quelles catégories grammaticales appartiennent les prédicats X. S'il est vrai, en effet, que ceux-ci tendent à reprendre le rôle de prédicat principal au verbe qui, lui, fonctionnerait comme une espèce d'auxiliaire évidentiel ou causatif, il n'est sans doute pas déraisonnable de croire que les prédicats X appartiendront à des catégories intrinsèquement plutôt prédicatives, telles que celle de l'adjectif. Les données chiffrées confirment cela de façon convaincante : le prédicat X est de nature adjectivale dans 140 des 142 cas. Les deux exemples restants ont un prédicat nominal non déterminé.

4.4.3.2. Les CAO-C

Il s'est avéré que la postposition du terme SN2 au prédicat va dans bon nombre de cas de pair, dans les CAO-C, avec l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative seconde (cf. 4.3.3.3.). Etant donné que la relation prédicative spécificationnelle se caractérise par le fait qu'elle est marquée sur le plan informationnel, l'on s'attend, d'après l'hypothèse générale que nous avons avancée (cf. 3.5., 4.4.1.), à ce que le prédicat appartienne le plus souvent à la catégorie grammaticale du substantif déterminé, qui est, en raison de ses propriétés fondamentales, la moins apte à occuper la fonction prédicative. En tenant compte, en outre, de ce que Van Peteghem (1991, 1993) a observé pour les phrases copulatives à interprétation spécificationnelle, le prédicat devrait être, de préférence, un substantif accompagné de l'article défini.

Cependant, au vu des résultats représentés ci-après, les données ne répondent pas aux attentes. Au contraire, la catégorie du substantif déterminé apparaît comme la moins impliquée dans les CAO-C avec ordre inversé des termes SN2 et X. La catégorie la mieux représentée est celle du substantif non déterminé :

Classe grammaticale AO-C	Fréq.abs.	Fréq.rel.
Adjectif	24	9,0%
SN non déterminé	198	73,9%
SN défini	4	1,5%
SN indéfini	42	15,7%
Σ	268	100,0%

Or, de manière analogue à ce qui a été observé pour les CAO-C à ordre normal, l'appartenance du prédicat à la catégorie du substantif non déterminé n'empêche pas la relation prédicative de présenter les caractéristiques des prédications spécificationnelles. A vrai dire, l'interprétation spécificationnelle semble prévaloir dans la grande majorité des cas. Cette interprétation est, d'une part, favorisée par la présence, sur le terme SN2,

d'indices signalant que celui-ci fonctionne comme le focus de l'énoncé (cf. 4.3.3.3.). D'autre part, l'on observe que bon nombre de prédicats répondent, en dépit du fait qu'ils ne sont pas accompagnés de l'article défini³², aux caractéristiques typiquement liées aux attributs "étiquettes" (cf. : Van Peteghem 1991 : 86) : dans 21 cas (sur 198, i.e. 10,6%), ils contiennent des adjectifs à valeur superlative ou à valeur numérale :

- (98) *D'après ce que nous avons pu apprendre, il existe des bureaux d'études qui ont vraiment pignon sur rue, qui permettent de faire des études sérieuses ; et d'autres, qui ne sont que de simples façades, qui ont **comme seul capital** les gens, les élus qu'ils connaissent. (LM 03/12/1994, p.11)*
- (99) *NÉANT repose sur une démarche similaire: quelle histoire pourra-t-on raconter en prenant **comme unique point de départ** le fait que les spectateurs ne verront à aucun moment distinctement le visage des personnages? (LM 17/11/1994, p.R05)*
- (100) *En conséquence, et compte tenu de ces incertitudes, la Banque de France, sans abandonner l'indicateur M 3, prend **comme indicateur "privilegié"** l'endettement intérieur total (EIT), qui lui permet d'affiner son diagnostic sur l'évolution de la conjoncture. (LM 29/01/1994, p.18)*
- (101) *Pour Alain Rist, président du groupe Vert au conseil régional d'Ile-de-France, il faut "**poser comme exigence principale** le respect de la démocratie locale". (LM 29/08/1994, p.7)*

Dans d'autres cas, ni le prédicat ni le terme SN2 ne contiennent des éléments qui induisent immédiatement l'interprétation spécificatiionnelle de la relation prédicative. Celle-ci peut alors découler du fait que le prédicat apparaît comme faisant partie de la présupposition. C'est notamment le cas des exemples suivants où le prédicat se présente comme inférable à partir du contexte précédent. Dans (102), le fait d'élire un successeur est une suite logique de la démission d'André Pinçon :

- (102) *A soixante-deux ans, le maire de Laval, André Pinçon (PS), a célébré, vendredi 28 janvier, le vingtième anniversaire de son mandat en s'en démettant. Entré au conseil municipal en 1971, avec l'ancien ministre Robert Buron, auquel il a succédé comme maire en 1973, André Pinçon avait informé les électeurs dès le lendemain de sa troisième réélection, en 1989, de son intention de passer la main au début de cette année. Le conseil municipal de Laval a élu **comme successeur** Yves Patoux (PS), un inspecteur des impôts de quarante-neuf ans. M. Pinçon demeure président de la communauté de communes du pays de Laval. (LM, 31/01/1994 p.7)*

De même, il paraît normal que l'événement important que fut l'instauration du Marché unique ait des résultats (103) ou qu'une institution comme l'ENS ait des élèves (104) :

³² Nous signalons que ces prédicats ne pourraient en aucun cas fonctionner sans article s'ils figuraient au sein d'une copulative :

- (i) * *Seul capital sont les gens, les élus qu'ils connaissent.*
- (ii) * *Indicateur "privilegié" est l'endettement intérieur total.*

Cette donnée confirme ce que nous avons observé pour de nombreux exemples de CAO-C avec prédicat nominal non déterminé à ordre normal.

- (103) *L'instauration du Marché unique début 1993 a eu **comme résultat immédiat** que les déclarations en douane ont été supprimées lors du passage aux frontières et remplacées par des déclarations à la livraison. (LM 01/03/1994, p.R03)*
- (104) *Le dernier-né des départements, celui de sciences sociales, a été créé tardivement, en 1983, dans une institution qui, pourtant, eut **comme élèves** Durkheim, Mauss, Aron, Bourdieu et bien d'autres. (LM 20/10/1994, p.16)*

Il y a, enfin, des cas tels qu'illustrés par l'exemple (105), où il ne semble pas y avoir de raisons pour croire que le prédicat fasse partie du domaine de la présupposition et où le terme SN2 n'est pas accompagné d'éléments signalant un fonctionnement focal. En dépit de cela, l'énoncé semble bien avoir pour fonction communicative de spécifier l'identité du référent qui répond à la propriété dénotée par le prédicat second. Cela ressort entre autres du fait que l'insertion du terme SN2 dans une construction clivée rend *grosso modo* le sens voulu par l'énoncé de base :

- (105) a. *Pour soutenir la cause, il a amené en France un chamane qui, sans raison apparente, élit **comme âme soeur** Perrin-Bruel, jeune écervelé baratineur et tricheur poursuivi par des truands à cause d'une dette de jeu. (LM 10/10/1996, p.25)*
- b. *C'est Perrin-Bruel (...), qu'il élit comme âme soeur.*

Pour ce qui est des autres catégories grammaticales auxquelles peut appartenir le prédicat des CAO-C à ordre inversé, il y a lieu de distinguer les substantifs accompagnés de l'article défini des adjectifs et des substantifs déterminés par l'article indéfini. Les exemples avec prédicat nominal défini semblent se prêter (comme attendu) à l'analyse spécifique de la relation prédicative seconde : dans le premier cas, cette analyse se déduit du fait que le terme SN2, consistant en une énumération, fonctionne clairement comme un focus argumental :

- (106) *Le chef suprême de la Mafia, Toto Riina, en prison depuis seize mois, qui comparait mercredi 25 mai devant le tribunal de Reggio-de-Calabre, dans le sud de l'Italie, a saisi cette occasion pour désigner **comme ses plus grands ennemis** Giancarlo Caselli, procureur général de Palerme, Luciano Violante, ex-président de la commission parlementaire anti-Mafia, et l'universitaire spécialisé dans les affaires de Mafia, Pino Arlacchi. (LM 30/05/1994, p.4)*

Les autres exemples ne comportent pas d'indices clairs du fonctionnement focal du terme SN2, mais le prédicat second semble interprétable comme faisant partie des présupposés de l'énoncé : il semble, en effet, logique que l'examen d'un phénomène conduise à la formulation d'une hypothèse (107), que l'on aille à la recherche des causes d'un malaise (108) ou qu'un maire ait des collaborateurs (109) :

- (107) *L'examen de l'évolution de l'opinion publique, comme celui du positionnement stratégique au sein de la droite, conduit à juger, aujourd'hui, **comme étant de très loin l'hypothèse la plus probable** la présence simultanée de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, dans onze mois d'ici. (LM 02/06/1994, p.1)*

- (108) *Le malaise semble commencer, en revanche, après la perquisition elle-même. Le ministère de l'intérieur retient, en effet, **comme "l'hypothèse forte la plus probable"** une erreur de manipulation consistant en "une confusion de documents au moment de la mise sous scellés définitive" due à la présence de fonctionnaires de plusieurs services.* (LM 12/01/1994, p.11)
- (109) *Tant que monsieur le maire de Paris garde comme homme de confiance, **comme son premier collaborateur**, un homme qui a été capable de jouer la justice, contre un arrêt de la cour d'appel, pour détruire, tant qu'il gardera un premier auxiliaire comme celui-là, j'estime qu'il est incapable de gouverner la France.* (LM 22/12/1994, p.12)

Quant aux prédicats adjectivaux ou nominaux indéfinis, ceux-ci donnent beaucoup moins facilement lieu à une relation prédicative de type spécificationnel. Pour les prédicats adjectivaux, l'interprétation spécificationnelle semble possible dans quelques exemples. Ainsi, l'énoncé suivant semble identifier les éléments qui correspondent à la propriété dénotée par le prédicat adjectival en les définissant de façon exclusive :

- (110) *Bien sûr, le législateur de 1994 peut défaire ce qu'a fait le législateur de 1978. Il peut en ce domaine écarter l'article 4 de la loi du 6 janvier 1978 qui définit **comme "nominatives"** les informations permettant "sous quelque forme que ce soit, directement ou non "l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent.* (LM 07/07/1994, p.2)

De même, dans l'exemple (111), l'énoncé semble avoir pour fonction de communiquer l'identité du référent qui répond aux propriétés dénotées par le prédicat second :

- (111) a. *Dans les milieux financiers, on désigne comme responsables des turbulences monétaires les politiques du ministre des finances du Canada, Paul Martin, et du nouveau gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen.* (LM 25/04/1994, p.17)
- b. ***Ce sont** les politiques du ministre des finances du Canada, Paul Martin, et du nouveau gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen **qu'on** désigne comme responsables des turbulences monétaires.*

Dans la plupart des autres cas, toutefois, les prédications secondes avec prédicat adjectival ne se prêtent pas à une lecture spécificationnelle. Cela vaut, d'après nos données, *a fortiori* pour les CAO-C avec prédicat nominal indéfini antéposé au terme SN2, où l'interprétation spécificationnelle ne se présente de façon claire dans aucun exemple. Or, dans ces cas, l'inversion des termes SN2 et X doit sans doute être imputée à la longueur parfois extrême du terme SN2 :

- (112) *Alain Juppé a salué, mercredi 14 septembre, **comme "un pas important"** la décision du gouvernement algérien de transférer en résidence surveillée les deux dirigeants historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, et de libérer leurs trois compagnons de route, encore détenus à la prison militaire de Blida.* (LM 16/09/1994, p.3)
- (113) *Plus on est près des arbres, plus on a pris **comme une gifle** le départ de Saint-Gobain, dont les dirigeants juraient la main sur le coeur que la compagnie n'abandonnerait jamais le massif.* (LM 03/11/1994, p.16)

- (114) *Après un an de baisse du budget (4 % en 1993 après un premier collectif, les subventions de cette année étant calculées sur le budget révisé), les professions du spectacle s'inquiétaient d'une nouvelle amputation de leurs moyens, d'autant que la lettre de cadrage pour 1995 reçue par le ministère de la culture annonçait **comme inéluctable** une baisse supplémentaire de 15 % sur tous les crédits d'intervention des ministères.* (LM 11/07/1994, p.13)
- (115) *Peut-on à la fois rappeler les Russes au respect des règles internationales quand ils interviennent dans les anciennes républiques soviétiques, dans le Caucase ou au Tadjikistan, et saluer **comme "très positif"** le rôle joué par le Kremlin dans l'ex-Yougoslavie, y compris l'arrivée impromptue de soldats russes en Bosnie ?* (LM 20/04/1994, p.4)

4.4.4. Conclusion – la nature du prédicat second

Cette section avait pour objectif de vérifier dans quelle mesure les propriétés du prédicat permettent de confirmer l'hypothèse selon laquelle les relations prédicatives secondes marquées par *comme* s'apparentent aux copulatives marquées alors que les prédications secondes sans *comme* se rapprochent des copulatives non marquées.

Au terme de l'analyse, nous croyons pouvoir conclure que les données relatives aux CAO-D répondent aux attentes. Le prédicat second appartient, en effet, dans la quasi-totalité des cas aux catégories de l'adjectif et du substantif non déterminé. Pour les constructions à ordre non marqué, ce résultat se laisse interpréter comme un indice important en faveur de l'analyse de la relation prédicative seconde comme une prédication de type prédicationnel pur. S'agissant des constructions à ordre inversé, nous avons suggéré que l'omniprésence de la catégorie adjectivale appuie l'idée selon laquelle c'est le prédicat "second" qui tend à fonctionner comme le prédicat principal de la phrase.

Les résultats relatifs aux CAO-C se sont avérés différents en fonction de l'ordre adopté par les termes SN2 et X. Dans les constructions à ordre non marqué (SN2-X), la fréquence des substantifs déterminés dépasse de loin celles des adjectifs et des substantifs non déterminés. De plus, nous avons vu que les prédicats adjectivaux et nominaux non déterminés présentent certaines caractéristiques qui les éloignent des propriétés du prédicat prototypique. Quant aux prédicats déterminés, il est apparu qu'ils sont nettement plus souvent accompagnés du déterminant indéfini que du déterminant défini, ce qui laisse penser que la prédication seconde marquée par *comme* sera dans de nombreux cas de type évaluatif.

A la différence des CAO-C à ordre normal, les prédicats des CAO-C à ordre marqué semblent moins bien répondre aux attentes : ceux-ci adoptent, en effet, dans la majorité des cas la forme du substantif non déterminé. Or, nous avons vu que ces prédicats présentent souvent les caractéristiques typiques des attributs du sujet "étiquettes", c'est-à-dire les attributs qui donnent lieu à l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative, et qu'ils ne pourraient d'ailleurs pas fonctionner sans article au sein d'une phrase copulative. Etant donné que nous avons observé une chose analogue pour les AO-C nominaux non

déterminés postposés au terme SN2, il semble possible de conclure que la présence de *comme* rend parfois superflu l'emploi de l'article devant le substantif.

4.5. Cas particuliers

Jusqu'ici, l'étude comparative des deux types de CAO a été limitée aux configurations que l'on pourrait étiqueter de "normales" ou de "prototypiques". Elle s'est notamment concentrée sur les constructions actives, dans lesquelles le terme SN2 se laisse le mieux analyser comme un "objet". Elle a privilégié, d'autre part, les constructions dans lesquelles le terme SN2 adopte des formes grammaticales dont l'analyse informationnelle ne pose *a priori* pas de problèmes : le pronom personnel, le SN déterminé et le nom propre.

Dans la présente section, nous nous proposons d'étudier les CAO passives (4.5.3.), ainsi que les CAO actives avec SN2 pronominal réfléchi (4.5.1.) ou pronominal relatif (4.5.2). Pour chacun des trois types de constructions, nous essaierons d'expliquer en quoi ils sont particuliers comparés aux constructions traitées dans les sections précédentes et nous examinerons l'existence de différences éventuelles entre les CAO-D et les CAO-C. De plus, nous vérifierons pour les trois types de constructions dans quelle mesure leur spécificité entraîne des conséquences pour la nature du prédicat second.

4.5.1. SN2 est un pronom réfléchi

4.5.1.1. Particularités du pronom réfléchi

Il y a deux raisons pour lesquelles il nous a paru indiqué de mener séparément l'étude des CAO avec SN2 pronominal réfléchi. La première concerne le fait, par ailleurs connu, que les structures avec SN2 pronominal réfléchi ont souvent tendance à se grammaticaliser pour former des structures qui se laissent plutôt interpréter comme des structures avec attribut du sujet³³. Dans tous ces cas, le terme SN2 n'est plus analysable comme un objet (il ne peut par exemple pas être remplacé par d'autres formes grammaticales telles que les pronoms personnels, cf. (116-117)), le verbe tend à perdre sa fonction de prédicat principal de la proposition au profit du prédicat "second" X qui, lui, finit par se rapporter ainsi directement au sujet de la proposition :

(116) a. *Un couple âgé, voisin, prend la jeune femme sous sa protection. Après un cauchemar étrange, celle-ci se trouve enceinte et la chance sourit au mari.* (LM 03/01/1994, p.S26)

b. *≠ Celle-ci la trouve enceinte.*

(117) a. *Le mois de mars ne se présente plus désormais comme le marais où s'embourbaient leurs ambitions.* (LM 04/03/1994, p.10)

³³ L'interprétation de la construction comme une structure avec attribut du sujet est reconnue par Grevisse-Goosse (1986 : 352-354) pour les verbes *se montrer* et *se trouver*, repris dans notre corpus, ainsi que pour certains autres verbes, tels que *s'avérer* ou *se révéler*, pour lesquels nous n'avons pas recherché d'exemples parce qu'ils se construisent toujours avec le pronom réfléchi.

- b. ≠ *Le mois de mars ne le présente plus désormais comme le marais où s'embourbaient leurs ambitions.*

La deuxième raison pour laquelle il est sans doute préférable de ne pas traiter les pronoms réfléchis en même temps que les autres formes grammaticales du terme SN2 a trait à la coréférentialité qui s'établit entre le pronom réfléchi et le sujet de la proposition. Etant donné que le référent de SN2 n'est pas autonome par rapport à celui du terme SN1 (i.e. le sujet de la proposition), l'on peut en effet se demander s'il est possible d'analyser le statut informationnel de SN2 indépendamment de celui du terme SN1. La question qui se pose notamment est de savoir s'il serait justifié d'accorder le statut de topique continu à SN2³⁴ dans les cas où le référent de SN1 ne se présente pas comme un topique continu (donc, en principe, comme un pronom personnel), comme dans les exemples (118) et (119) :

- (118) *Un jeune explorateur, Jörn Riel, se découvrait le témoin de leurs existences libres et rudes, largement moins excessives que les récits qu'ils en faisaient, qui leur survivaient déjà.* (LM 22/10/1994, p.R01)
- (119) *Intrigué par ce "garçon étrange", qui travaillait seulement "au café ou dans la chambre d'un ami", Edmond de Goncourt l'imaginait comme "le plus désordonné bohème qui soit". Et, dans les Pharisiens, Darien lui-même se **décrivait** comme "une sorte de barbare" auquel "l'idée de Justice servait, de temps en temps, de reposoir", mais qui avait trop souffert pour éprouver encore de la pitié.* (LM 07/05/1994, p.R02)

Cette question mériterait certainement d'être approfondie, mais nous admettons ici, comme hypothèse de travail, qu'il est sans doute nécessaire de prendre en considération le statut informationnel du terme SN1 dans l'analyse de l'organisation informationnelle des CAO avec SN2 pronominal réfléchi. Il apparaîtra ci-après (4.5.1.2., troisième point) que ce statut informationnel n'est pas tout à fait identique dans les deux types de CAO (avec ou sans *comme*).

4.5.1.2. Différences CAO-D /vs/ CAO-C

1. S'il est vrai que le processus de la grammaticalisation affecte les deux types de CAO, il semble qu'il se manifeste plus fréquemment dans les CAO-D que dans les CAO-C. En effet, rien qu'en regardant les verbes retenus dans le corpus d'étude, l'on observe que le nombre de verbes touchés par la grammaticalisation est plus élevé pour les CAO-D que pour les CAO-C : dans le cas des CAO-D, les verbes recensés sont au nombre de six : *(se) montrer, (se) nommer, (se) sentir, (se) retrouver, (se) trouver* et *(se) vouloir* :

- (120) a. *On nota avec satisfaction qu'ils savaient tout de même se tenir : ils auraient pu **se montrer** "très déçus", voire franchement en colère.*
(LM 14/01/1994, p.23)
- b. * *ils auraient pu les montrer très déçus.*

³⁴ L'analyse de SN2 comme topique continu est, en effet, celle qui paraît, à première vue, la plus plausible étant donné que la distance par rapport à la mention antérieure du référent est minimale (cf. *supra*).

- (121) a. *Est-ce parce qu'il ne se sentait pas digne de figurer en compagnie de ces maîtres en désenchantement qu'il a renoncé à publier ses Etudes et réflexions d'un pessimiste ?* (LM 25/02/1994, p.R08)
- b. *? Il ne le sentait pas digne de figurer en compagnie de ces maîtres.*
- (122) a. *A soixante-neuf ans, il a combattu en Algérie de 1956 à 1958, a défriché de ses mains la forêt sous le règne des Khmers rouges, à la fin des années 70, et se retrouve aujourd'hui propriétaire d'une petite épicerie proche du Vieux Marché à Phnom-Penh.* (LM 10/03/1995, p.14)
- b. ** il le retrouve aujourd'hui propriétaire d'une petite épicerie proche du Vieux Marché à Phnom-Penh.*
- (123) a. *Le ton se veut "décontracté et sympa".* (16/01/1995, p. 30)
- b. ** Le ton le veut décontracté et sympa.*

Pour les CAO-C, le nombre de verbes (du corpus d'étude³⁵) auprès desquels le SN2 pronominal réfléchi ne se laisse pas remplacer par le pronom personnel ne s'élève qu'à deux : (*se*) présenter et (*se*) poser :

- (124) a. *Ce phénomène se présente comme l'antithèse, tout aussi caricaturale, des vociférations des "gardes rouges" de Mao Zedong voici vingt-cinq ans, quand l'ardeur politique les conduisait à démolir les toilettes particulières des appartements de "bourgeois" déjà presque prolétariés.* (LM 09/04/1994, p.6)
- b. ** Ce phénomène le présente comme l'antithèse des vocifération des "gardes rouges" de Mao Zedong voici vingt-cinq ans.*
- (125) a. *Un sérieux problème risque d'apparaître au sein de la majorité dans la mesure où le CDS, qui se pose toujours comme l'éclaireur européen de la droite, ne semble pas du tout sur la même ligne que MM. Chirac et Balladur.* (LM 01/12/1994, p.10)
- b. *≠ Le CDS le pose comme l'éclaireur européen de la droite.*

2. En dehors des cas de grammaticalisation plus ou moins clairs décrits ci-dessus, l'on perçoit que le verbe des CAO-C garde en principe le sens qu'il a lorsque le SN2 n'est pas un pronom réfléchi. En revanche, l'emploi du pronom réfléchi entraîne souvent certaines modifications pour le sens du verbe dans les CAO-D. Regardons, à titre illustratif, les exemples suivants :

- *Croire* perd dans certains cas la signification de "considérer comme vraisemblable ou probable" (*Petit Robert 1993*, désormais P.R.) au profit du sens de "s'imaginer" ou "se prendre pour" :

- (126) *Lui qui se croyait spécialiste, qui pensait avoir réussi à s'approcher de " la vie parallèle de la prostitution ", de " la vie de l'ombre ", se rend compte qu'il n'avait pas encore franchi le premier cercle.* (LM 22/04/1994, p.R07)

³⁵ Le corpus étendu comprend encore les verbes *s'affirmer* et *se confirmer*, mais ceux-ci ne paraissent pas fréquents (12 exemples et 4 sur une année entière du *Monde*).

- *Savoir* signifie parfois "avoir conscience d'être" (P.R.) et non "être au courant, être informé" (P.R.)

(127) *Quand on lui demande s'il en veut à l'Amérique où il se sait nègre tous les matins, réprouvé, sans terre et sans abri, SDF ténor, il dit que non, il dit que l'Amérique ne lui doit rien. S'il pouvait tordre le ténor, il le ferait.*
(LM 22/04/1994, p.14)

(128) *Quand il oublie le temps, quand il se met à peindre, Rebeyrolle procède à l'envers de l'époque. Il s'abandonne jusqu'à tordre son corps, ses genoux, au déchaînement pictural de l'idée. (...) Il se sait envahi, ivre, laisse monter en lui les images du monde, les grillages et les planches que lui dit la torture.*
(LM 11/06/1994, p.20)

- Le sens de *prétendre* paraît dans certains cas affaibli par rapport au sens de "affirmer avec force, oser donner pour certain" (P.R.) :

(129) *S'il se veut précis, sans doute sincère, le texte qu'elle a conçu ne se prétend cependant pas exhaustif.* (LM 05/08/1994, p.11)

Si ces changements de sens étaient à interpréter comme les premiers signes d'une grammaticalisation des CAO impliquées, l'on serait amené à conclure que le processus de la grammaticalisation affecte plus fortement les CAO-D que les CAO-C.

3. Analyse informationnelle du terme SN1

Pour terminer, nous examinerons, comme annoncé, si le statut informationnel du terme SN1 diffère d'après le type de CAO (avec ou sans *comme*). Comme pour l'analyse du terme SN2, l'examen sera limité aux données relatives à la catégorie du pronom personnel (de la troisième personne), d'une part, et à celles du SN déterminé et du N propre, d'autre part. Les données représentées dans le premier tableau prennent en considération tous les exemples actifs avec SN2 pronominal réfléchi, donc également les constructions clairement grammaticalisées (i.e. les constructions attributives auprès des verbes *se montrer, se nommer, se poser, se présenter, se sentir, se retrouver, se trouver, se vouloir*) ; dans le deuxième tableau, ces cas sont exclus :

Classe grammaticale SN1 (sujet)	AO-D		AO-C	
Pronom personnel <i>il(s)</i>	102	32,7%	37	27,8%
N Propre	68	21,8%	48	36,1%
SN défini	129	41,3%	46	34,6%
SN indéfini	13	4,2%	2	1,5%
	312	100,0%	133	100,0%

Classe grammaticale SN1 (sujet)	AO-D		AO-C	
Pronom personnel <i>il(s)</i>	50	40,3%	32	32,7%
N Propre	28	22,6%	40	40,8%
SN défini	40	32,3%	24	24,5%
SN indéfini	6	4,8%	2	2,0%
	124	100,0%	98	100,0%

Même si les écarts ne sont pas très importants, les deux tableaux permettent de voir que la fréquence des pronoms personnels de la troisième personne est plus élevée pour les CAO-D que pour les CAO-C, ce qui signifie que les référents des termes SN1 se présentent plus souvent comme des topiques continus au sein des CAO-D que dans les CAO-C. S'il est nécessaire, comme nous l'avons suggéré, de prendre en considération le statut informationnel du terme SN1 lorsque le terme SN2 prend la forme du pronom réfléchi, ces résultats semblent à nouveau confirmer que les référents impliqués dans les CAO-D se caractérisent par une plus grande continuité topicale que ceux qui participent aux CAO-C.

Il ressort, d'autre part, de la comparaison des deux tableaux que les sujets pronominaux gagnent en importance, tant dans les CAO-D que dans les CAO-C, lorsque les constructions ne présentent pas de signes de grammaticalisation clairs. En ce moment, nous ne savons cependant pas à quoi ces différences pourraient être dues.

4.5.1.3. Nature du prédicat second

L'objectif de la présente section est de vérifier si le statut particulier du SN2 pronominal réfléchi a des incidences sur les propriétés dont sont dotés les prédicats de la relation prédicative (seconde). Nous comparons à cet effet les fréquences atteintes par les prédicats adjectivaux et nominaux (déterminés et non déterminés) dans les CAO avec SN2 pronominal réfléchi aux résultats représentés sous 4.4.2.1. (concernant les fréquences des mêmes catégories prédicatives dans les cas où SN2 est un pronom personnel, un SN déterminé ou un nom propre). Les résultats sont représentés dans deux tableaux : le premier contient les données de tous les exemples (avec SN2 réfléchi et prédicat adjectival ou nominal), y compris ceux avec grammaticalisation de la structure attributive ; le deuxième exclut les exemples clairement grammaticalisés :

Classe grammaticale prédicat	AO-D				AO-C			
	SN2 = pr.réfl.		SN2 = pr.pers., SN, N propre		SN2 = pr.réfl.		SN2 = pr.pers., SN, N propre	
Adjectif	377	67,8%	331	84,7%	21	7,8%	58	6,1%
Nom non déterminé	119	21,4%	56	14,3%	38	14,2%	229	24,0%
Nom déterminé	60	10,8%	4	1,0%	209	78,0%	667	69,9%
	556	100,0%	391	100,0%	268	100,0%	954	100,0%

Classe grammaticale prédicat	AO-D				AO-C			
	SN2 = pr.réfl.		SN2 = pr.pers., SN, N propre		SN2 = pr.réfl.		SN2 = pr.pers., SN, N propre	
Adjectif	155	60,3%	331	84,7%	21	9,4%	58	6,1%
Nom non déterminé	79	30,7%	56	14,3%	36	16,1%	229	24,0%
Nom déterminé	23	8,9%	4	1,0%	166	74,4%	667	69,9%
	257	100,0%	391	100,0%	223	100,0%	954	100,0%

De ces statistiques nous retenons en premier lieu que, pour les deux types de CAO, la forme du réfléchi ne modifie pas fondamentalement les proportions entre la catégorie la

moins prédicative (i.e. le nom déterminé) et les catégories plus prédictives (adjectif et nom non déterminé) : la catégorie du nom déterminé reste une catégorie minoritaire au sein des CAO-D et elle demeure la catégorie la plus importante au sein des CAO-C.

Il faut cependant noter une différence entre les deux types de CAO : alors que la présence du pronom réfléchi renforce la prédominance de la catégorie du substantif déterminé au sein des CAO-C, elle réduit l'écart entre cette catégorie et celles de l'adjectif et du substantif non déterminé au sein des CAO-D. Dans les structures clairement grammaticalisées, la progression du substantif déterminé au sein des CAO-D est peut-être à mettre en rapport avec le fait que le verbe y perd son statut de noyau prédicatif et impose dès lors probablement moins de restrictions au prédicat X :

- (130) *Le risque était de plaquer un geste architectural abscons dans un endroit où vivent des gens qui se seraient sentis "des cobayes", comme le souligne Alain Richard, le maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône, et président du SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle). (LM 10/02/1994, p. R03)*
- (131) *Coetzee s'est toujours voulu un écrivain qui pose des questions métaphysiques. (LM 10/02/1995, p.6)*

Pour les autres exemples (i.e. non clairement grammaticalisés), nous n'avons pas d'explication pour la fréquence plus élevée du substantif déterminé. Nous notons simplement que le déterminant est défini dans 19 des 23 cas (i.e. 82,6%), ce qui confirme la tendance observée à la section 4.4.2.4. D'autre part, nous faisons observer que 19 des 23 exemples avec SN défini ont pour élément recteur un verbe lié au 'dire' : *dire* (1 exemple), *prétendre* (8 exemples) et *proclamer* (9 exemples) :

- (132) *Et par un gouvernement qui se **disait** son plus ardent défenseur ! (LM 28/01/1994, p.10)*
- (133) *Ceux qui se **prétendent** ses amis lui ont "volé" son anniversaire. (LM 25/04/1994, p.S13)*
- (134) *En se **proclamant** le chef de file de la Majorité pour l'autre Europe, il a pu prendre à revers l'argument de l'union martelé par Dominique Baudis, qui espérait conserver ainsi l'électorat UDF et RPR autour d'un programme européen minimum. (LM 14/06/1994, p.3)*

4.5.2. SN2 est un pronom relatif

4.5.2.1. Topicalité du pronom relatif

A la suite de Kuno (1976), Olsson-Jonasson (1981 : 158) admet que le terme SN2 qui adopte la forme du pronom relatif fonctionne toujours comme thème (c'est-à-dire comme topique) de l'énoncé "vu qu'une proposition relative est toujours une prédication à propos du référent du nom tête". Si tel est le cas, il semblerait que les relations prédictives secondes contenues dans les CAO avec SN2 pronominal relatif présentent en principe la structure informationnelle de type topique-commentaire. Au vu d'exemples comme les

suivants, il semble, en effet, plausible que le prédicat second fournit un commentaire en rapport avec le référent du terme SN2 :

- (135) *Stimulant, très riche en observations puisées à des sources multiformes, ce livre est le testament intellectuel d'un homme de culture généreux et libre, que l'on devine proche du "second monde".* (LM 25/10/1994, p.R02)
- (136) *On les sent chez eux, jouissant en toute plénitude d'un repos qu'ils considèrent comme le couronnement normal de la journée.* (LM 15/02/1994, p.R06)

Cependant, d'après l'analyse que nous adoptons, la structure informationnelle avec focus prédicatif caractérise quatre types de prédications attributives : les prédicationnelles pures, d'une part, et les évaluatives, les identificationnelles et les définitions, d'autre part. Comme il a été dit, les prédicationnelles pures sont censées s'opposer aux trois autres types par le fait que leur sujet est plus souvent un topique continu. Il faudrait donc être en mesure d'évaluer si le référent du pronom relatif est interprétable comme un topique continu ou non. Or, c'est là que le bât blesse. Il ne nous paraît en effet pas évident d'évaluer le statut anaphorique du pronom relatif et, partant, le statut informationnel précis du référent auquel celui-ci renvoie. La question se pose, plus précisément, de savoir si le pronom relatif se laisse analyser, à l'instar des pronoms personnels, comme la reprise autonome d'un référent précédemment introduit dans le discours et qui est de la sorte activé. Etant donné qu'il ne saurait être question de répondre à cette question dans le cadre de la présente étude, il paraît préférable de ne pas prendre en considération les pronoms relatifs lorsqu'il s'agit d'étudier si le référent du terme SN2 se laisse interpréter comme un topique continu ou non. Nous admettrons donc simplement que les termes SN2 adoptant la forme du pronom relatif se laissent analyser, dans des exemples tels que (135) et (136), comme des expressions topicales au sein d'une relation prédicative seconde du type topique-commentaire.

4.5.2.2. Nature du prédicat second

La comparaison des données relatives au prédicat second des CAO avec pronom relatif à celles des CAO dont le SN2 est un pronom personnel, un SN ou un nom propre semble mener à des conclusions identiques à celles qui ont été formulées pour les CAO avec SN2 réfléchi : les proportions entre les catégories plus prédicatives et les catégories moins prédicatives restent fondamentalement les mêmes, mais la part représentée par les substantifs déterminés gagne en importance dans les CAO-D :

Classe grammaticale prédicat	AO-D				AO-C			
	SN2 = pr.rel.		SN2 = pr.pers., SN, N propre		SN2 = pr.rel.		SN2 = pr.pers., SN, N propre	
Adjectif	197	83,8%	331	84,7%	38	14,7%	58	6,1%
Nom non déterminé	14	6,0%	56	14,3%	27	10,5%	229	24,0%
Nom déterminé	24	10,2%	4	1,0%	193	74,8%	667	69,9%
	235	100,0%	391	100,0%	258	100,0%	954	100,0%

Il y a lieu toutefois de faire observer que les exemples de CAO-D avec prédicat nominal déterminé sont pour la plupart d'un type particulier : dans 18 exemples des 24 relevés, l'AO est accompagné de la copule *être* :

- (137) *Mais sa crédibilité dans la République est faible, affectée par ses projets politiques que bon nombre de Tchétchènes considèrent être une reddition à Moscou.* (LM 26/08/1994, p.4)
- (138) *Qu'il soit mû par une fidélité naïve à ce qu'il croit être l'héritage des présidents de Gaulle et Pompidou ou par des préoccupations plus liées à la vie politique intérieure nationale, le gouvernement vient de commettre une erreur d'appréciation.* (LM 11/02/1994, p.2)

Des 6 cas restants, 5 se construisent avec le verbe *nommer*. Or, de par sa valeur causative, il est assez probable que la relation prédicative que celui-ci sélectionne se laisse interpréter comme une prédicationnelle pure :

- (139) *L'ex-Yougoslavie est l'exemple le plus proche de cette inhibition de l'Occident "incompréhensible" pour le commun des mortels et d'une attitude qui rappelle ce qu'en d'autres temps on nomma la "politique d'apaisement".* (LM 03/01/1994, p.1)

4.5.3. Analyse des CAO passives

4.5.3.1. Particularité des CAO passives

Il peut paraître banal de dire que les CAO passives se caractérisent par le fait que le terme SN2 n'occupe plus la fonction d'objet de la proposition mais bien celle du sujet. Il ne semble toutefois pas déraisonnable de croire que cette configuration syntaxique ait des incidences sur le fonctionnement informationnel du terme SN2. En effet, si l'on admet que le verbe construit, en situation normale (active), la relation prédicative établie entre les termes SN2 et X et que celle-ci doit donc être compatible avec le sémantisme du verbe recteur, il est sans doute logique que la compatibilité sémantique entre le verbe et la prédication seconde [SN2-X] ait une influence sur le statut informationnel du terme SN2. Cependant, lorsque le terme SN2 ne fonctionne plus comme objet mais comme sujet de la proposition, il faut se demander dans quelle mesure le verbe peut avoir le même impact sur le statut informationnel du terme SN2 et s'il n'y a pas lieu de croire que celui-ci sera plutôt déterminé par les principes qui régissent le fonctionnement informationnel des sujets des énoncés (passifs). Si nous n'avons pas de réponse claire à cette question, nous montrerons ci-après que l'organisation informationnelle des CAO passives (s'il est encore permis de parler de constructions à attribut de l'objet) dévie en tout cas sur deux points de celle des CAO actives que nous avons étiquetées de "normales".

4.5.3.2. Statut informationnel du terme SN2 dans les CAO passives

Les différences entre les CAO actives et les CAO passives concernent la continuité topicale, d'une part, et l'interprétation focale du terme SN2, d'autre part.

a. La continuité topicale

Il convient de signaler au préalable que les constructions attributives des deux types se situent souvent au sein d'une proposition participiale :

(140) *Il exigeait d'être au premier rang, au côté de M. David Kpomakpor, un professeur de droit de cinquante ans, **désigné** président du Conseil d'Etat.* (LM 09/03/1994, p.6)

(141) *Cette sortie signe la défaite d'un magistrat, **ressentie** comme une défaite pour nous tous.* (LM 08/12/1994, p.3)

Pour les CAO-D, c'est le cas de 438 des 829 constructions passives (i.e. 52,8%) ; pour les CAO-C, c'est le cas de 665 des 1987 exemples au passif (i.e. 33,5%). Etant donné que ces propositions participiales ne contiennent pas de terme SN2 explicitement mentionné, il paraît difficile d'évaluer la structure informationnelle précise de la relation prédicative. Comme pour les exemples actifs dont le terme SN2 est un pronom relatif, il paraît probable que la relation prédicative présente la structure informationnelle de type topique-commentaire, mais il ne nous paraît pas possible de déterminer si, en l'absence de terme SN2 explicite, il est possible d'analyser le référent de cet élément SN2 "zéro" comme un topique continu. Nous ne prendrons donc pas en considération les exemples dans lesquels la CAO se situe dans une proposition participiale. Nous nous concentrerons, en revanche, sur les catégories grammaticales qui ont été prises en compte pour l'étude du statut informationnel de SN2 dans les CAO actives : les pronoms personnels, marquant en principe la continuité topicale, les noms propres, les SN définis et les SN indéfinis. Les données représentées ci-dessous ne concernent par ailleurs que les constructions dans lesquelles le sujet (i.e. le terme SN2) se situe en position préverbale³⁶.

Classe grammaticale SN2	AO-D				AO-C			
	Passif		Actif		Passif		Actif	
Pronom personnel	62	18,8%	190	48,6%	172	16,8%	264	27,7%
N Propre	123	37,4%	32	8,2%	95	9,3%	149	15,6%
SN défini	117	35,6%	164	41,9%	697	68,0%	512	53,7%
SN indéfini	27	8,2%	5	1,3%	61	6,0%	29	3,0%
	329	100,0%	391	100,0%	1025	100,0%	954	100,0%

Le tableau ci-dessus permet de faire deux observations. *Primo*, il s'avère que la portion des pronoms personnels régresse de façon substantielle dans les deux types de CAO (avec ou

³⁶ Les autres structures, i.e. celles dans lesquelles le terme SN2 suit le prédicat second seront traitées au point b. ci-dessous :

(i) *Est nommé adjoint au sous-chef "plans-finances" à l'état-major de l'armée de l'air, **le général de brigade aérienne Gérard Resnier.*** (20/01/1994, p.11)

sans *comme*) passives³⁷. *Secundo*, à la différence de ce qui s'observe pour les constructions actives, l'on constate que les pronoms personnels ne sont proportionnellement que légèrement plus nombreux dans les CAO-D que dans les CAO-C. Même s'il est certainement nécessaire de traiter ces résultats avec beaucoup de précaution, le rapprochement entre les deux CAO pourrait éventuellement être vu comme un indice de ce que le statut informationnel du terme SN2 est soumis à d'autres principes lorsqu'il fonctionne comme sujet passif que lorsqu'il occupe la position de l'objet.

b. Interprétation focale du terme SN2

Le deuxième point de divergence qui doit être noté entre les CAO actives et les CAO passives concerne les CAO-D. Contrairement au terme SN2 actif, le terme SN2 des CAO-D passives se laisse dans certains cas clairement interpréter comme le focus de l'énoncé. Dans un exemple, l'analyse focale peut être déduit du contraste qui s'établit entre la proposition contenant la construction attributive et la proposition suivante :

- (142) *Dans des déclarations à la Tribune juive de décembre, le mari n'en faisait d'ailleurs pas mystère : "Ma femme sera élue député, mais c'est moi qui ferai le travail. Elle a des obligations familiales et professionnelles."*

Dans un deuxième exemple, le terme SN2 apparaît dans une construction clivée :

- (143) *C'est un membre de l'équipe Gaïdar âgé de quarante-trois ans, l'économiste Sergueï Doubinine, qui a été nommé ministre des finances par intérim, pour remplacer Boris Fiodorov, qui prônait une stricte rigueur financière en Russie et dont la démission définitive a été acceptée par Boris Eltsine (le Monde du 27 janvier).*

Dans la plupart des cas, cependant, les propositions ont pour particularité que le terme SN2 sujet se situe derrière le verbe (144-145) :

- (144) *Sont jugées prioritaires les villes engagées dans une approche globale des problèmes (logement, santé, emploi, transports, etc.) et privilégiant l'implication des habitants dans la revitalisation, deux critères définis en commun. (LM 14/02/1994, p.R02)*
- (145) *Est nommé directeur de l'école supérieure des officiers de réserve du service d'état-major, le général de brigade Marcel Colatrella. (LM 20/01/1994, p.11)*

³⁷ C'est une donnée qui demanderait à être approfondie. Le fait même que les termes SN2 se réalisent moins souvent comme des pronoms personnels lorsqu'ils fonctionnent comme des sujets (passifs) paraît à première vue étonnant au regard de l'hypothèse selon laquelle les sujets sont considérés comme des topiques primaires et les objets comme des topiques secondaires. Il importerait donc de vérifier si les fréquences atteintes par les pronoms personnels au sein des constructions attributives soumises à l'étude correspondent aux fréquences moyennes obtenues par les pronoms personnels dans les propositions passives en général. Il faudrait également vérifier dans quelle mesure ces fréquences (des constructions attributives passives et des phrases passives en général) diffèrent des fréquences atteintes par les pronoms personnels sujets dans les propositions actives. S'il s'avérait que les sujets passifs se réalisent moins souvent comme des sujets pronominaux, cela signifierait que l'organisation informationnelle des phrases passives n'est pas tout à fait comparable à celle des phrases actives.

De plus, le terme SN2 est souvent séparé du reste de la phrase par un double point et il consiste régulièrement en une énumération de référents qui répondent à la propriété dénotée par le prédicat :

(146) *Aménagement du territoire et collectivités locales*

Est promu officier :

Bertrand Cuny, maire de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Sont nommés chevaliers :

Deriot, président du conseil général de l'Allier ; François Dubanchet, maire de Saint-Etienne ; Charles Haby, vice-président du conseil général du haut-Rhin ; Philippe Leroy, vice-président du conseil régional de Lorraine ; Roger Poudonson, maire de Duisans. (LM 04/01/1994, p.8)

Il semble donc clair que les énoncés (142) à (146) présentent la structure informationnelle des phrases à focus argumental et que la relation prédicative qu'ils véhiculent est de type spécificationnel. Ceci semble donc indiquer que la lecture spécificationnelle n'est tolérée au sein des CAO-D qu'à condition que celles-ci se situent dans une proposition passive, ce qui semble fournir en même temps un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle le verbe recteur passif n'exerce pas le même pouvoir sur l'organisation informationnelle de la prédication [SN2-X] que le verbe actif.

4.5.3.3. Nature du prédicat second

S'il s'est avéré que l'organisation informationnelle des CAO passives n'est pas tout à fait comparable à celle des CAO actives, l'on peut se demander si la construction passive a également des incidences sur la catégorie grammaticale à laquelle appartient le prédicat X. Au vu des résultats représentés dans le tableau suivant, basés sur les CAO actives et passives dont le terme SN2 est un pronom personnel, un SN déterminé ou un nom propre, la réponse semble être négative : les proportions des catégories les plus aptes à fonctionner comme prédicat (celles de l'adjectif et du substantif non déterminé) et de la catégorie du substantif déterminé sont très comparables, les constructions passives renforçant même les tendances observées au sein des constructions actives.

Classe grammaticale prédicat	AO-D				AO-C			
	Passif (SN2 = pr.pers., SN, N propre)		Actif (SN2 = pr.pers., SN, N propre)		Passif (SN2 = pr.pers., SN, N propre)		Actif (SN2 = pr.pers., SN, N propre)	
Adjectif	150	45,6%	331	84,7%	111	10,8%	58	6,1%
Nom non déterminé	176	53,5%	56	14,3%	113	11,0%	229	24,0%
Nom déterminé	3	0,9%	4	1,0%	801	78,1%	667	69,9%
	329	100,0%	391	100,0%	1025	100,0%	954	100,0%

Ces données pourraient signifier que si le verbe utilisé au passif a moins d'impact sur le statut informationnel du terme SN2, il continue à être responsable pour la sélection sémantique de la relation prédicative qui l'accompagne. C'est l'hypothèse que nous adopterons pour la suite de ce travail, mais nous tenons à faire remarquer qu'elle nécessiterait sans doute d'être nuancée pour les cas où le verbe passif se trouve au participe passé. En effet, alors que cette configuration ne semble pas avoir de conséquences

importantes pour les CAO-D, les données représentées ci-dessous font apparaître que le pourcentage des substantifs déterminés relevés au sein des CAO-C, bien que toujours supérieur aux autres catégories, baisse au profit de la catégorie de l'adjectif :

Classe grammaticale prédicat	AO-D				AO-C			
	Passif (V = participe passé)		Actif (SN2 = pr.pers., SN, N propre)		Passif (V = participe passé)		Actif (SN2 = pr.pers., SN, N propre)	
Adjectif	347	79,2%	331	84,7%	158	23,8%	58	6,1%
Nom non déterminé	87	19,9%	56	14,3%	92	13,8%	229	24,0%
Nom déterminé	4	0,9%	4	1,0%	415	62,4%	667	69,9%
	438	100,0%	391	100,0%	665	100,0%	954	100,0%

4.6. Synthèse et organisation de la suite du chapitre

Essayons, au terme de cette description, de synthétiser les principales observations qui ont été faites en rapport avec les propriétés informationnelles et catégorielles des relations prédicatives secondes telles qu'elles se réalisent au sein des CAO marquées ou non par *comme*.

Les CAO-D

1. Statut informationnel de SN2

- à part dans certaines constructions passives, le terme SN2 ne se laisse en principe pas interpréter comme un focus argumental, de sorte que la relation prédicative ne se prête normalement pas à la lecture spécificatiionnelle ;
- en revanche, le référent de SN2 se présente généralement comme un élément topical au sein de la relation prédicative seconde, de sorte que celle-ci semble être de type topique-commentaire dans la plupart des cas. La fréquence élevée des pronoms personnels observée au sein des CAO-D actives suggère en outre que la relation prédicative s'apparente aux phrases copulatives prédicationnelles pures.

2. Nature du prédicat second X

- Quelle que soit la forme adoptée par le terme SN2, le prédicat de la relation prédicative seconde établie au sein des CAO-D appartient dans l'immense majorité des cas aux catégories grammaticales de l'adjectif et du substantif non déterminé, i.e. des catégories qui ont été décrites au chapitre précédent comme étant relativement aptes à remplir la fonction prédicative et qui, de ce fait, donnent naturellement lieu à l'interprétation prédicationnelle pure de la relation prédicative.

Sur la base des propriétés combinées de leurs termes SN2 et X, les relations prédicatives secondes qui ne comportent pas la marque *comme* semblent se rapprocher de la phrase copulative étiquetée de prototypique ou de non marquée, à savoir la copulative prédicationnelle pure.

Les CAO-C

1. Statut informationnel de SN2

- le terme SN2 entre dans bon nombre de cas dans un rapport de focus avec le reste de l'énoncé, entraînant l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative seconde ;
- dans les autres cas, le référent de SN2 fonctionne généralement comme un topique par rapport auquel le prédicat second fournit un commentaire. Etant donné que la fréquence des pronoms personnels et, partant, celle des SN2 interprétables comme des topiques continus, reste relativement limitée au sein des CAO-C actives, le terme SN2 présente une analogie avec le sujet des copulatives à structure informationnelle de type topique-commentaire marquée, à savoir les évaluatives, les identificationnelles ou les définitives.

2. Nature du prédicat second X

- la présence de la marque *comme* va, dans la grande majorité des cas, de pair avec l'emploi du substantif déterminé en fonction prédicative, i.e. la catégorie grammaticale qui est, en raison de ses propriétés fondamentales, peu susceptible d'occuper la fonction prédicative ;
- le prédicat nominal est généralement accompagné de l'article indéfini, ce qui laisse supposer que la relation prédicative marquée par *comme* sera souvent de type évaluatif et moins souvent de type identificationnel (ou spécificationnel).

Les propriétés caractérisant le terme SN2 et le prédicat X des CAO-C semblent indiquer que les relations prédicatives marquées par *comme* présentent les caractéristiques des phrases copulatives qui ont été décrites comme marquées au chapitre précédent : elles peuvent être de type spécificationnel, ce qui a déjà été vérifié pour bon nombre d'exemples, ou s'apparenter aux copulatives de type topique-commentaire non prototypiques, à savoir les copulatives évaluatives (essentiellement) ou les copulatives identificationnelles ou définitives.

S'il est vrai que les données relatives aux termes SN2 et aux prédicats X semblent rapprocher les relations prédicatives secondes établies au sein des CAO de plusieurs des types de copulatives distingués dans la littérature, elles semblent en outre confirmer globalement l'hypothèse (formulée sous 3.5.) selon laquelle les catégories grammaticales moins aptes à remplir la fonction prédicative ont tendance à apparaître dans des phrases marquées du point de vue de leur structure informationnelle.

Ceci dit, les ressemblances découvertes sur le plan de la structure informationnelle et au niveau de la catégorie prédicative ne suffisent en principe pas pour conclure que les relations prédicatives secondes sont effectivement analysables de la même manière que les copulatives auxquelles elles s'apparentent. Il importe de rappeler, en effet, que celles-ci ne se définissent pas uniquement par leur organisation informationnelle et par la catégorie grammaticale à laquelle appartient leur prédicat. Elles se distinguent aussi, et sans doute plus fondamentalement, par le fait qu'elles ont une fonction sémantico-pragmatique (ou communicative) différente :

- les SPECIFICATIONNELLES ont pour fonction d'identifier/de spécifier le référent qui répond à la propriété dénotée par le prédicat ;
- les IDENTIFICATIONNELLES et les DÉFINITIONS se caractérisent par le fait que le prédicat sert à identifier le référent respectivement le sens du sujet, qui est inconnu de l'interlocuteur ;
- les PRÉDICATIONNELLES ÉVALUATIVES fournissent une qualification importante (subjective), entièrement prise en charge par le locuteur et non (encore) partagée par l'interlocuteur ;
- les PRÉDICATIONNELLES PURES expriment une qualification objective, partagée par l'interlocuteur ; elles ont pour fonction de communiquer un fait en rapport avec lequel le locuteur ne s'engage pas personnellement.

Pour s'assurer que le rapprochement proposé entre les prédications secondes des deux types (avec et sans *comme*) et les divers types de copulatives soit réellement valable, il convient dès lors d'examiner s'il est possible de reconnaître au sein des CAO-D et des CAO-C les fonctionnements sémantico-pragmatiques décrits pour les copulatives des différents types.

Pour vérifier le fonctionnement sémantico-pragmatique d'une construction, il paraît logique d'analyser le contexte dans lequel cette construction apparaît. Les différents types de relations prédicatives étant censés avoir (pour la plupart) un profil informationnel et catégoriel spécifique qui permet de les distinguer des autres types de relations prédicatives, l'on pourrait classer les relations prédicatives en fonction des profils possibles et examiner pour chaque type de profil si le contexte permet de confirmer le fonctionnement sémantico-pragmatique attendu.

Nous n'allons cependant pas directement procéder de cette manière. Il nous paraît, en effet, possible de mieux cibler l'analyse sémantico-pragmatique des relations prédicatives en tenant compte du fait que la relation prédicative établie entre SN2 et X est une prédication seconde qui entre en rapport avec la prédication première de l'énoncé et, plus particulièrement, avec le verbe principal. S'il est vrai, comme nous l'admettons, qu'il existe un rapport de dépendance sémantique entre la relation [SN2-X] et le verbe, il est à supposer que le verbe sélectionne, en fonction de son sens, certaines relations prédicatives et en exclut d'autres. Il faudrait, en d'autres termes, que les verbes soient accompagnés, en fonction de leur sens, de relations prédicatives à profil informationnel et catégoriel différent.

Nous procéderons dès lors comme suit : pour chaque type de prédication attributive, nous rappellerons ci-après le profil attendu et nous repérerons les verbes auprès desquels les relations prédicatives correspondent, d'après nos données, dans la majorité des cas au profil décrit. Ensuite, nous vérifierons, si possible à l'aide d'indices contextuels, dans quelle mesure les prédications sélectionnées présentent le fonctionnement sémantico-pragmatique attendu et nous essaierons de voir s'il est possible de découvrir un lien entre le sémantisme des verbes retenus et le fonctionnement sémantico-pragmatique de la relation prédicative seconde qu'ils régissent.

4.7. Fonctionnement sémantico-pragmatique de la relation prédicative seconde et compatibilité avec le verbe recteur

Nous commençons la description par les prédications spécificationnelles, ensuite nous traiterons les prédications identificationnelles et définitoires et enfin, nous examinerons ensemble les prédications prédicationnelles pures et évaluatives.

4.7.1. Les prédications spécificationnelles

4.7.1.1. Profil des prédications spécificationnelles et sélection des verbes

Les prédications spécificationnelles ont jusqu'ici bénéficié de plus d'attention que les autres types de prédications. Cela s'explique par le fait que l'aspect informationnel a occupé une place importante dans la description des relations prédicatives et que les prédications spécificationnelles se définissent essentiellement et plus que les autres types de prédications par leur structure informationnelle : pour obtenir l'interprétation spécificationnelle, il faut en effet que le sujet (sémantique) fournisse le référent qui identifie l'argument dans une proposition présupposée ouverte. Il faut donc que le prédicat fasse partie du domaine de la présupposition et que le sujet fonctionne comme focus argumental.

A partir de l'analyse informationnelle des prédications secondes établies au sein des CAO, nous avons ainsi pu constater que bon nombre d'exemples de CAO-C contiennent effectivement une relation prédicative de type spécificationnel. D'autre part, l'analyse précédente a permis de cerner ce qui caractérise le profil de la relation spécificationnelle telle qu'elle se réalise au sein des CAO-C. Il s'est, en effet, avéré que l'interprétation spécificationnelle se présente, tout comme pour les copulatives de type spécificationnel, généralement lorsque les termes SN2 et X apparaissent dans l'ordre inversé X-SN2. A la différence des copulatives spécificationnelles, toutefois, qui semblent privilégier la catégorie du substantif défini en fonction prédicative, les prédications secondes de type spécificationnel semblent dans un grand nombre de cas avoir pour prédicat X des substantifs non déterminés³⁸.

En admettant qu'il soit en principe possible de découvrir des compatibilités sémantiques entre le verbe et la relation prédicative qui l'accompagne, il semble logique que les verbes compatibles avec la relation prédicative de type spécificationnel apparaissent souvent accompagnés de prédications secondes ayant le profil décrit ci-dessus. Nous examinerons dès lors les verbes auprès desquels la relation prédicative se caractérise à la fois par une fréquence élevée de prédicats nominaux non déterminés et par un nombre considérable d'occurrences avec inversion des termes SN2 et X.

Le tableau ci-après contient les verbes auprès desquels la catégorie du substantif non déterminé représente plus de la moitié des exemples totaux (troisième colonne) et indique

³⁸ Comme il a été dit, les substantifs AO accompagnés de *comme* requièrent moins la présence de l'article que les substantifs attributs des phrases copulatives.

la part représentée par l'ordre inversé des termes SN2 et X, indépendamment de la catégorie grammaticale à laquelle appartient le prédicat X (dernière colonne). Les données ne concernent que les exemples dont les SN2 appartiennent aux catégories grammaticales prises en considération dans les sections précédentes (SN déterminés et noms propres). Il ressort de ces statistiques que la prédominance de la catégorie du substantif non déterminé va souvent de pair avec un nombre élevé d'occurrences à ordre inversé³⁹ :

Verbe AO-C	# ex.	AO = SN non dét	[AO = N non dét] / # ex.	Actif ordre SN2-X	Actif ordre X-SN2	ordre (X-SN2) / [ordre (SN2-X) + ordre (X-SN2)]
avoir	47	47	100,0%	14	31	68,9%
citer	29	19	65,5%	7	6	46,2%
désigner	161	90	55,9%	63	15	19,2%
donner 1	16	16	100,0%	2	12	85,7%
élire	49	45	91,8%	20	17	45,9%
fixer	27	25	92,6%	4	21	84,0%
garder	11	7	63,6%	3	6	66,7%
nommer 1	59	56	94,9%	30	18	37,5%
poser	23	21	91,3%	4	16	80,0%
prendre 1	63	63	100,0%	26	28	51,9%
proposer	18	15	83,3%	5	9	64,3%
retenir	17	10	58,8%	4	8	66,7%
vouloir	2	2	100,0%	1	1	50,0%

4.7.1.2. Interprétation spécificationnelle de la prédication seconde et compatibilité avec le verbe

Puisqu'il s'est avéré que l'interprétation spécificationnelle des relations prédicatives est intimement liée à la configuration décrite ci-dessus, il peut suffire ici de commenter quelques exemples en rappelant les contextes dans lesquels l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative se trouve particulièrement favorisée. Ensuite, nous nous pencherons sur la question de la compatibilité de la prédication spécificationnelle avec le lexique verbal.

Le premier élément contextuel qui facilite l'interprétation spécificationnelle de la relation prédicative concerne la présupposition qui est censée caractériser le prédicat second. S'il est clair à partir du contexte que le prédicat second fait partie du domaine de la présupposition, il paraît en effet assez logique que le but de l'énoncé soit de communiquer l'identité du référent qui répond à la propriété exprimée par le prédicat. Regardons, à titre illustratif, l'exemple suivant : il paraît assez évident que l'élection d'un successeur est présupposée dans la phrase qui contient la CAO-C dans la mesure où elle découle immédiatement de la démission d'André Pinçon :

- (147) *A soixante-deux ans, le maire de Laval, André Pinçon (PS), a célébré, vendredi 28 janvier, le vingtième anniversaire de son mandat en s'en démettant. Entré au conseil municipal en 1971, avec l'ancien ministre Robert Buron, auquel il a succédé comme maire en 1973, André Pinçon avait*

³⁹ Pour rappel, la moyenne pour les CAO-C avec ordre inversé se monte à 28%.

informé les électeurs dès le lendemain de sa troisième réélection, en 1989, de son intention de passer la main au début de cette année. Le conseil municipal de Laval a élu comme successeur Yves Patoux (PS), un inspecteur des impôts de quarante-neuf ans. M. Pinçon demeure président de la communauté de communes du pays de Laval. (Le Monde, 31/01/1994 p.7)

L'autre élément contextuel qui favorise l'interprétation spécifique a trait à la notion de 'contraste', dont il a été question précédemment. Une des meilleures façons d'indiquer que l'énoncé a pour but de préciser quel est le référent qui correspond à la propriété exprimée par le prédicat consiste sans doute à contraster explicitement le référent choisi avec d'autres éléments qui auraient pu être sélectionnés :

(148) *Aujourd'hui, les jeunes ignorent et les adultes veulent oublier qu'ici, s'il y a une démocratie, on le doit aussi à la gauche (qui, selon moi n'a jamais eu comme modèle l'URSS, mais plutôt l'Emilie-Romagne !). (LM 04/04/1994, p.1)*

(149) *Les aventures de Tintin ont été sacrées officiellement "BD du siècle" par le jury du public, au cours du vingtième Festival de bande dessinée de Chambéry (Savoie), qui a lieu du 25 au 27 octobre. Le jury de la presse a aussi élu Tintin comme "BD du siècle", tandis que le jury des professionnels de la communication a décerné ce titre à Astérix. Le dernier jury, formé de six historiens du "neuvième art", a élu Corto Maltese (Hugo Pratt). (LM 28/10/1996, p.24)*

Dans certains cas, comme le suivant, le contraste est d'ailleurs le seul élément qui permette d'interpréter la relation prédicative comme une relation de type spécifique : sans le contraste qui est suggéré entre 'François-Xavier' et d'autres personnes, décrites comme des 'grosses pointures', la 'chance' aurait pu porter aussi sur le fait que François-Xavier soit l'adversaire (et non le partenaire) de M. Bébéar :

(150) *On a de la chance d'avoir François-Xavier comme adversaire, ironise M. Bébéar. Avec une grosse pointure, on aurait davantage de problèmes. (LM 06/06/1994, p.R01)*

L'apparition d'un contraste rend explicite l'idée selon laquelle les spécifiques évoquent, d'une part, la présence d'un ensemble de référents potentiels susceptibles de répondre à la propriété dénotée par le prédicat second et, d'autre part, le choix, parmi l'ensemble des référents potentiels, d'un seul élément qui répond effectivement à la propriété exprimée par le prédicat. Declerck (1988 : 10) le formule ainsi : "the purpose of a specificational sentence is to make it possible for the speaker to pick out the referent(s) from a set."

Nous croyons que cette dernière caractérisation de la relation prédicative spécifique offre une piste intéressante pour l'examen de sa compatibilité avec le sémantisme des verbes qui la sélectionnent. S'il est vrai que la prédication spécifique implique que l'on choisit un élément parmi un ensemble de référents, il ne paraît, en effet, pas déraisonnable d'admettre que le sens du verbe réfère précisément à l'idée d'une sélection.

Parmi les verbes représentés dans le tableau ci-dessus, il y en a quelques-uns qui semblent répondre à cette description. Le meilleur candidat est sans doute le verbe *élire*, qui a pour sens premier "choisir" (qualifié de "vieux" dans le *Petit Robert*) :

- (151) *Par deux fois, il est vrai, la Fédération internationale de ski (FIS) n'a pas rendu à l'épreuve reine de la discipline les honneurs dus à son rang en **élisant** comme sites des championnats du monde le Japon et l'Espagne, deux pays peu réputés pour leurs sommets.* (LM 17/02/1996, p.20)

Or, même lorsqu'il fonctionne comme verbe de 'nomination', son sens réfère indéniablement à un procès de sélection qui doit être opérée parmi plusieurs candidats :

- (152) *L'assemblée générale a **élu** comme présidente Michelle Aubert, conservateur des archives du film du Centre national du cinéma.* (LM 05/05/1995, p.27)

Un autre élément intéressant est le verbe *désigner*. Celui-ci comporte, dans une de ses acceptions, le sème "choisir" (cf. *Petit Robert* : "choisir (qqn) pour une activité, un rôle, une dignité"), ce qui le rend proche du verbe *élire* :

- (153) *Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a **désigné** le 5 août comme conseil du gouvernement pour la modification du capital de Renault à la fois Rothschild et Cie et la Caisse nationale du Crédit agricole.* (LM 27/09/1994, p.R03)

Mais il peut également signifier "indiquer de manière à faire distinguer de tous les autres, par un geste, une marque, un signe" (*Petit Robert*). Dans ce cas, la sélection du référent parmi l'ensemble des éléments qui entrent en ligne de compte pour identifier l'argument manquant de la proposition va en quelque sorte de pair avec le pointage du référent en question :

- (154) *Sans doute manifestait-il une profonde perplexité devant les comportements humains lorsqu'il dénonçait à la fois l'Inquisition, symbole ancien de l'abus de pouvoir, et toute forme de superstition, pour ensuite **désigner** comme "sorcières" de son temps à la fois les cartomanciennes et les femmes souffrant de "mystérieuses" maladies psychiques.* (LM 03/01/1994, p.13)
- (155) *Alors que le patron des vigiles nie, Ortega et Berthault confirment les accusations de Lefevre **désignant** Bernard Sarroca comme le commanditaire du vol. Ils précisent même que c'est à M. Sarroca en personne qu'ils ont remis leur "butin" : disquettes informatiques, factures diverses, relevés de comptes bancaires (dont ceux de la société Vivien SA, pivot d'importants abus de biens sociaux dans le futur dossier Botton-Noir), répertoire téléphonique, etc.* (LM 14/09/1994, p.14)⁴⁰

A côté d'*élire* et de *désigner*, nous proposons de prendre en considération le verbe *prendre*. Lorsqu'il est accompagné d'une relation prédicative seconde, son sens paraît, en effet, souvent proche de celui de *choisir* :

⁴⁰ Cet exemple illustre le fait que l'interprétation spécifique de la relation prédicative seconde n'est pas confinée aux cas où le prédicat est un substantif non déterminé.

- (156) *Les deux partis sont d'accord pour **prendre** comme base de départ leurs résultats aux élections qui ont eu lieu depuis les municipales de 1989.* (LM 22/12/1994, p.8)
- (157) *A son arrivée au pouvoir, Mussolini est dans les meilleurs termes avec les banquiers de la piazza della Scala. Il **prendra** d'ailleurs comme ministre des finances, le temps de stabiliser la lire, l'homme d'affaires vénitien Giuseppe Volpi, poulain de la Comit et ami personnel de ses dirigeants.* (LM 01/02/1994, p.R01)

De même, il n'est sans doute pas faux de dire que les verbes *garder*, *nommer* et *retenir* (au sens de 'garder') impliquent que l'on effectue un choix parmi plusieurs "candidats" :

- (158) *Si la France veut **garder** comme service public la SNCF, l'électricité, le téléphone, les hôpitaux et les écoles, va-t-on le lui interdire ?* (LM 18/04/1994, p.8)
- (159) *Mais c'est le Parti populaire social-démocrate (SHP), qu'on croyait vaincu d'avance après cinq années très controversées à la tête de la municipalité du grand Istanbul, qui a réservé la plus grande surprise en **nommant** comme candidat l'artiste populaire Zülfü Livaneli.* (LM 12/03/1994, p.7)
- (160) *"Je **retiens** d'ailleurs aujourd'hui comme hypothèse principale celle d'un surendettement économique causé par le Lyonnais à la Sasea de seulement 20 millions de francs suisses", ajoute-t-il.* (LM 24/02/1994, p.17)

Pour les autres verbes, il ne paraît pas réellement possible d'entrevoir un lien direct avec l'idée d'un choix. Il peut néanmoins être intéressant de regarder de plus près les éléments *avoir*, *donner*, *fixer* et *poser*. Ce sont les verbes auprès desquels la part représentée par les exemples à ordre inversé est la plus élevée. Or, les quatre verbes ont aussi pour particularité d'être sémantiquement faibles dans les propositions à CAO :

- (161) *Nous avons plus de peine en songeant que nous **avons eu** comme présidents Carlos Andres Perez et Jaime Lusinchi, deux vagabonds dont l'objectif était de nous voler.* (LM 24/08/1994, p.8)
- (162) *Du début à la fin de ce que Jean Saint-Bris appelle "un parcours spectacle d'interprétation", qui s'est **donné** comme objectif l'initiation artistique, quelque cinq cents reproductions de tableaux impressionnistes s'animent et se répondent.* (LM 02/05/1994, p.10)
- (163) *Pourtant, dès votre élection à la présidence du conseil général, en mars dernier, vous avez **fixé** comme priorité de l'action départementale la lutte contre le chômage et l'incitation à la création d'emplois.* (LM 30/05/1994, p.14)
- (164) *Le président de Crimée Iouri Mechkov a cherché, lundi 12 septembre, à apaiser la crise constitutionnelle dans cette péninsule du sud de l'Ukraine, en proposant au Parlement criméen, dont il avait prononcé la veille la dissolution, d'entamer des négociations. M. Mechkov a toutefois **posé** comme condition l'annulation par le Parlement de textes votés le 7 septembre qui limitaient ses pouvoirs.* (LM 14/09/1994, p.12)

La question qui se pose dès lors est de savoir si ces verbes peuvent réellement être considérés comme des verbes qui sélectionnent la relation prédicative seconde. Il serait

peut-être possible d'analyser les CAO concernées comme des constructions qui permettent de rattacher une relation prédicative de type spécificationnel à un élément clairement topical (à savoir le sujet de la phrase), de sorte que la phrase entière retrouve sa structure topique-commentaire préférée. En regardant l'exemple (161), répété ici sous (165), le recours à la CAO-C derrière le verbe *avoir* a pour avantage de pouvoir maintenir le même élément topical *nous*, ce qui résulte en une phrase nettement plus élégante que sa variante avec verbe copule *être*, qui paraît d'ailleurs peu acceptable en raison du temps verbal utilisé (cf. *supra* 3.3.2.2.3.)⁴¹ :

- (165) a. *Nous* avons plus de peine en songeant que *nous* avons eu comme présidents Carlos Andres Perez et Jaime Lusinchi, deux vagabonds dont l'objectif était de nous voler.
- b. ? *Nous* avons plus de peine en songeant que nos présidents ont été Carlos Andres Perez et Jaime Lusinchi, deux vagabonds dont l'objectif était de nous voler.

Avant de passer au point suivant, il convient de faire remarquer que les verbes examinés ici ne se construisent pas toujours avec des prédications secondes de type spécificationnel. Nous verrons ci-après que le verbe *désigner* apparaît également accompagné de prédications identificationnelles. D'autre part, il arrive que l'interprétation de la relation prédicative soit clairement prédicationnelle, sans que le verbe ne change de sens. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants qui ont pour terme SN2 un pronom personnel :

- (166) *Les délégués au congrès ordinaire, réuni du 22 au 24 octobre au Bourget, lui accordent, avec un score de 80,91 %, leur confiance et le désignent comme premier secrétaire du PS.* (LM 21/06/1994, p.8)
- (167) *Quelque trente années plus tard (Lubitsch est alors une des personnalités les plus en vue du cinéma hollywoodien), la propagande nazie le prendra comme cible pour dénoncer la mainmise des juifs sur le cinéma.* (LM 30/06/1994, p.R01)
- (168) *Quand nous faisons la connaissance de Quoye, il a un copain journaliste qui ne tarde pas à le plaquer, il rencontre la fatale Petal Bear, pull rose et oeil humide, qui l'élit comme victime, l'épouse, lui donne un mois de bonheur trépidant, et six années de torture méthodique.* (LM 28/03/1997, p.4)

En outre, plusieurs verbes (*élire, désigner, donner, garder, nommer*) construisent également des relations prédicatives sans *comme*. *Elire, garder* et *nommer* apparaissent d'ailleurs beaucoup plus fréquemment en compagnie de l'AO-D que de l'AO-C. Nous croyons cependant que ceci peut être dû au fait que d'autres sèmes contenus dans le sens du verbes sont mis en avant d'après le type de relation prédicative qui l'accompagne (cf. *infra*).

⁴¹ Il est peut-être intéressant de noter que pour les quatre verbes concernés, la fréquence des temps composés dépasse la moyenne calculée sur l'ensemble des verbes retenus dans le corpus d'étude. Les pourcentages relevés pour les exemples actifs sont les suivants : 25,5% versus 18,7% (moyenne) pour le passé composé ; 7,3% versus 4,5% (moyenne) pour le plus-que-parfait.

4.7.2. Les prédications identificationnelles

Les prédications identificationnelles ont pour but d'apporter des informations susceptibles d'identifier le référent du sujet qui est inconnu de l'interlocuteur. Elles sont censées partager avec les prédications définitives et évaluatives le fait de présenter la structure informationnelle de type topique-commentaire, avec topique discontinu, mais elles devraient s'en distinguer par le fait que leur prédicat est de préférence un SN défini.

Comme pour les prédications spécificationnelles, il n'y a pas de verbes accompagnés de l'AO-D qui correspondent au profil requis : le prédicat des CAO-D n'appartient jamais dans la majorité des cas à la catégorie du SN défini. Quant aux verbes AO-C, il convient de rappeler que si la catégorie du substantif déterminé est celle qui l'emporte de loin sur les catégories de l'adjectif et du substantif non déterminé, les prédicats nominaux indéfinis sont proportionnellement beaucoup mieux représentés que les prédicats nominaux définis : sur l'ensemble des AO-C nominaux déterminés recensés, 76,7% sont des SN indéfinis et 23,3% des SN définis.

La question qui se pose alors est de savoir s'il est possible de découvrir, parmi les verbes AO-C, des éléments qui se démarquent des autres par le fait que les SN définis l'emportent sur les SN indéfinis en fonction prédicative. Or, d'après nos données, il n'y a que quatre verbes auprès desquels la fréquence des SN définis dépasse celle des SN indéfinis : *citer*, *donner*, *connaître* et *désigner*. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre en considération aussi les verbes auprès desquels les proportions respectives des SN définis et indéfinis apparaissent comme assez déviantes par rapport aux moyennes (cf. troisième colonne)⁴² :

Verbe AO-C	AO = SN déf.	SN déf. / SN dét.	AO = SN indéf.	SN indéf. / SN dét.	AO = SN dét.	# ex. AO	SN dét. / # ex. AO
citer	10	76,9%	3	23,1%	13	37	35,1%
connaître	21	75,0%	7	25,0%	28	51	54,9%
désigner	67	79,8%	17	20,2%	84	227	37,0%
donner	4	57,1%	3	42,9%	7	12	58,3%
identifier	21	40,4%	31	59,6%	52	90	57,8%
présenter	104	45,6%	124	54,4%	228	268	85,1%
(tous les V)	(599)	(23,3%)	(1970)	(76,7%)	(2569)	(3866)	(66,5%)

L'examen des exemples concernés nous apprend qu'à part pour *citer* et *donner*, les relations prédicatives sélectionnées par les verbes figurant dans le tableau donnent effectivement, dans plusieurs cas, lieu à l'interprétation identificationnelle :

(169) *Il a donc fallu recruter au sein de la colonie américaine en France ceux qui étaient en âge de porter l'uniforme. Et "importer" deux acteurs: James Gandolfini, habitué des films de Quentin Tarantino, et Alicia Silverstone,*

⁴² Nous avons, plus précisément, pris en compte les verbes auprès desquels le SN défini représente 40% au moins des SN déterminés.

connue des amateurs de rock comme la vedette des clips du groupe Aerosmith. (LM 18/08/1994, p.11)

- (170) *Le trait, tracé avec un doigt, varie du marron au rose sale et plus bas une tache brune est **désigné** par un expert comme la trace laissée par les cheveux de Mme Marchal qui, épuisée, a appuyé sa tête un instant. (LM 02/02/1994, p.11)*
- (171) *Il utilisa des méthodes expéditives mais courantes à l'époque pour atteindre le plus vite possible la base de la colline où il pensait trouver la ville "homérique", détruisant beaucoup sur son passage, notamment une partie de ce qui fut **identifié** plus tard comme le site de la Troie homérique. (LM 19/04/1996, p.23)*
- (172) *La Russie a expulsé, lundi 28 février, un diplomate américain en réponse à celle, le 25, d'Alexandre Lyssenko, en poste à Washington (le Monde daté 27-28 février). De même que les Américains avaient **présenté** ce dernier comme le représentant "officiel" des services de renseignement russes aux Etats-Unis, Moscou a indiqué que "James Morris" était le chef de la CIA en Russie. (LM 02/03/1994, p.4)*

Reste donc à savoir s'il est possible d'expliquer la compatibilité de la prédication identificationnelle avec le verbe à partir du sémantisme de celui-ci. Pour le verbe *identifier*, cela semble évident dans la mesure où il lexicalise directement le sens de la prédication identificationnelle. C'est d'ailleurs le verbe auprès duquel la relation prédicative se laisse le plus souvent interpréter avec certitude comme une relation identificationnelle. Nous proposons encore l'exemple suivant, dans lequel il paraît clair que le référent du terme SN2 est inconnu (avant identification)⁴³ :

- (173) *Selon Radio-Canada, un deuxième fragment, "deux fois plus gros que le premier", a été découvert lundi 21 juin dans un autre champ de la localité, ainsi qu'un troisième, "plus petit", en un endroit non précisé. Ils ont tous été formellement **identifiés** par des experts comme des débris de météorite. (LM 22/06/1994, p.11)*

Quant aux autres verbes, l'on relève, premièrement *connaître*, dont une des acceptions paraît liée à la notion d'identité : en référent à une personne, le verbe signifie entre autres "être capable de reconnaître, savoir l'identité de" (*Petit Robert*). Le verbe *présenter*, de son côté, semble (du moins dans un de ses sens) exprimer la communication d'une

⁴³ Même si nous avons décidé de nous concentrer pour cette étude sur les catégories attributives principales (adjectif et substantif), il peut être intéressant de faire observer que la catégorie du nom propre, qui est particulièrement apte à identifier un référent (cf. chapitre 3) ne figure en position prédicative qu'auprès (de certains) des verbes représentés dans le tableau ci-dessus : *connaître*, *identifier* et *présenter*. Or, des 12 exemples concernés, 10 se situent auprès du verbe *identifier*. Ainsi que l'illustrent les exemples suivants, la relation prédicative semble effectivement de type identificationnel :

- (i) *L'auteur matériel de l'attentat, finalement **identifié** comme Daniel Aguilar Trevino, a reçu pour son forfait, outre la promesse d'un emploi, une somme de 15 000 dollars. (LM 04/10/1994, p.5)*
- (ii) *Arrivés sur place à bord d'un Renault 9, Abdelkrim B. et Abdelkrim M., âgés de vingt-huit et vingt-cinq ans, ont confirmé qu'ils ravitaillaient régulièrement les deux hommes cachés dans les sous-bois. Ils ont aussi formellement **identifié** les deux fuyards comme étant bien Khaled Kelkal et Karim Koussa. (LM 30/09/1995, p.30)*

identification : il apparaît en quelque sorte comme la variante factitive de *connaître* (cf. *Petit Robert* : "faire connaître (une personne) à une autre en énonçant son nom, ses titres etc. [...] ; faire connaître (une personne, un groupe) au public").

Il semble plus difficile de comprendre la compatibilité de *désigner* avec la relation identificationnelle. Nous ne voyons qu'un seul élément par lequel la signification de ce verbe pourrait se rapprocher du fonctionnement de la prédication identificationnelle : son sens contient en effet un aspect "déictique", qui pourrait rappeler le sens déictique des sujets typiquement utilisés au sein des phrases copulatives (*that* pour l'anglais ; *ce* pour le français) :

- (174) a. *Olivier Tomassonne, Romain Gressler, Stéphane Ali-Guechguech et Stéphane Chiarisoli, qui ont tous les quatre participé à la préparation du meurtre de Yann Piat, ont été mis en examen pour complicité d'assassinat et écroués, de même que Gérard Finale, le patron du bar hyérois Le Macama. Celui-ci a été clairement désigné par plusieurs des jeunes gens comme le commanditaire de l'opération (le Monde du 18 juin). (LM 20/06/1994, p.10)*
- b. \cong *Plusieurs des jeunes gens ont dit : "Ça (ce type-là), c'est le commanditaire de l'opération."*

Ceci dit, comme pour les verbes qui ont été traités à la section précédente, les verbes analysés ici ne sélectionnent pas toujours une relation prédicative de type identificationnel. Il y a, d'une part, *citer* et *désigner* qui sont régulièrement accompagnés d'une relation prédicative spécificationnelle. D'autre part, auprès de *présenter*, l'interprétation identificationnelle est souvent concurrencée par l'interprétation prédicationnelle. Dans les énoncés suivants, par exemple, le prédicat ne sert pas à identifier le référent du terme SN2. Il exprime seulement une propriété objective ou subjective en rapport avec le terme SN2 :

- (175) *On l'accuse, dans la presse, d'avoir bénéficié de passe-droits de la part de Petre Roman ou d'investir 1 million de dollars dans la construction d'un orphelinat à Brasov, uniquement pour se donner bonne conscience. Les rumeurs aussi vont bon train ; tantôt on dit qu'il voulait se présenter à l'élection présidentielle de 1992, tantôt on le présente comme le futur premier ministre. (LM 08/01/1994, p.8)*
- (176) *Pékin présente cette visite comme le couronnement de sa politique de fermeté sur la question des droits de l'homme. (LM 14/01/1994, p.3)*

Or, dans de tels cas, le verbe *présenter* n'a plus pour sens "faire connaître" mais sa signification se rapproche de celle de *décrire* ("rendre présent à l'esprit", *Petit Robert*). L'interprétation prédicationnelle semble également prévaloir pour le verbe *donner*⁴⁴ :

- (177) *Mardi 6 septembre, vers midi, le décès du chef de l'Etat était donné comme sûr. (LM 09/09/1994, p.16)*

⁴⁴ Les données auprès de ce verbe nécessitent un examen plus approfondi : *donner* s'utilise en effet également avec l'AO-D, comme en témoigne l'exemple suivant :

- (i) *A l'époque, Antenne 2 est donnée favorite : servie par sa position, en tête d'audience, sa gestion saine, et son catalogue de programmes. (LM 13/01/1997, p.4)*

- (178) *Lors du cinquantième anniversaire, en novembre dernier, du journal, né clandestinement en 1943 sous le titre Valmy, Christian Audouin **donné** comme le prochain premier secrétaire de la fédération communiste de la Haute-Vienne avait affirmé vouloir en faire "le lieu d'accueil de toutes les sensibilités progressistes de la région", que traduisait la présence au banquet commémoratif de Roland Leroy, Pierre Zarka et Marcel Rigout. (LM 12/01/1994, p.19)*

Dans certains cas, enfin, il semble que la relation prédicative se présente comme une relation d'identité. Dans les fragments de texte suivants, il semble en effet que les deux SN soulignés renvoient au même référent par le biais d'un autre nom (cf. *supra*) :

- (179) *Aujourd'hui, il est salarié dans la plus grande charcuterie-traiteur de France, Au porcelet rose, peut-être plus connue, dans le milieu, comme la maison Siozade, du nom de sa fondatrice. (LM 25/05/1994, p.R04)*
- (180) *Lors de son intégration dans l'association, chaque nouveau membre s'invente une identité médiévale. Nom, sexe, âge, pays d'origine, profession et qualité, tout est faux, puisqu'il est interdit de choisir des personnages historiques, mais tout doit être plausible. C'est le jeu. Cette imposture réalisée, l'impétrant est "naturalisé" par l'un des treize royaumes, qui, à l'initiative de la SCA, partagent le territoire des Etats-Unis. Ainsi, Joseph Radding est désormais le duc Eliahu, Joanne McKenzie est Tahjah la danseuse et Scott Myers est **connu** comme le baron Bran Trefonnen. (LM 19/09/1994, p.S25)*
- (181) *Les observations sont inscrites sous la mention "Duke", ou après la formule "D'après Duke". Les recoupements opérés ont permis d'**identifier** "Duke" comme étant l'avocat suisse Rambert. (LM 13/04/1996, p.13)*

4.7.3. Les prédications définitives

Comme il a été dit, le fonctionnement des prédications définitives est assez semblable à celui des identificationnelles : alors que ces dernières fournissent des informations qui ont pour but d'identifier le référent du sujet, les définitions apportent des informations sur la dénotation du sujet. Les définitions ressemblent également aux identificationnelles sur le plan de leur structure informationnelle : tout comme celles-ci elles ont en principe pour sujet un topique nouveau (ou discontinu). Toutefois, d'après les exemples proposés dans Riegel (1987), le sujet des définitions peut être indéfini, ce qui ne semble pas être le cas des identificationnelles. En revanche, peu d'indications sont données dans les études consacrées aux phrases copulatives en rapport avec la nature du prédicat des définitions. Cependant, d'après les exemples cités dans Riegel (1987), il semble que le prédicat peut être aussi bien un SN défini qu'un SN indéfini.

Dès lors, nous disposons de peu d'éléments qui permettent de distinguer clairement les définitions des autres types de prédications (de type topique-commentaire) "marquées"

(principalement les identificationnelles et évaluatives)⁴⁵. Toutefois, vu leur fonction tout à fait particulière, l'on peut s'attendre à ce que ce soient des prédications peu fréquentes. De fait, d'après nos données, la prédication définitoire ne se présente avec une relative régularité qu'auprès du verbe *définir*, dont le sens est de toute évidence parfaitement compatible avec la fonction sémantico-pragmatique de la relation prédicative seconde. Nous proposons donc simplement de regarder quelques exemples à titre illustratif, avant de passer à l'examen des prédications prédicationnelles :

(182) *Ainsi l'infanticide était-il prévu par l'article 300 résultant d'une loi de 1901 qui le **définissait** comme "le meurtre ou l'assassinat d'un enfant nouveau-né".*
(LM 29/09/1994, p.14)

(183) *Le texte précise les conditions de recours à la procréation médicalement assistée. Celle-ci est **définie** comme l'ensemble des "techniques médicales et biologiques permettant la procréation en dehors des processus naturels".*
(LM 05/01/1994, p.8)

4.7.4. Les prédications prédicationnelles

4.7.4.1. Généralités

A la suite de Van Peteghem (1991, 1993), nous avons admis l'existence de deux types de prédications prédicationnelles : la prédication prédicationnelle pure et la prédicationnelle évaluative. D'après la description proposée au chapitre 3, elles ont en commun d'adopter la structure informationnelle de type topique-commentaire. Elles se distinguent, d'autre part, sur plusieurs points :

- le sujet des prédicationnelles pures apparaît plus souvent comme un topique prototypique, i.e. continu, que le sujet des évaluatives;
- le prédicat des prédicationnelles pures appartient généralement aux catégories de l'adjectif et du substantif non déterminé, tandis que celui des évaluatives privilégie le substantif déterminé et, plus précisément, le substantif accompagné de l'article indéfini ;
- sur le plan sémantico-pragmatique, la différence se laisse décrire comme suit : les prédicationnelles pures expriment une qualification objective, partagée par l'interlocuteur ; elles ont pour fonction de communiquer un fait par rapport auquel le locuteur ne s'engage pas personnellement. Les évaluatives, de leur côté, fournissent une qualification importante (subjective, contestable voire polémique), entièrement prise en charge par le locuteur et non partagée par l'interlocuteur.

L'examen des termes SN2 et X des relations prédicatives secondes établies au sein des CAO-D et des CAO-C a révélé, d'autre part, que les prédications secondes sans *comme* présentent le plus souvent les caractéristiques des prédications prédicationnelles pures (pourcentage élevé de pronoms personnels et omniprésence des catégories de l'adjectif et

⁴⁵ Le caractère indéfini du sujet ne se révèle pas utilisable comme critère de recherche : la majorité des termes SN2 adoptant la forme du SN indéfini se situent dans les CAO-C avec prédicat nominal non déterminé. Or, comme il a été dit, celles-ci présentent souvent l'interprétation spécificationnelle et parfois l'interprétation prédicationnelle.

du substantif non déterminé) alors que les prédications secondes marquées par *comme* ont dans la majorité des cas les caractéristiques des prédications évaluatives (pourcentage élevé de topiques discontinus et prédominance des SN indéfinis au niveau du prédicat).

Ce que nous nous proposons de faire ici est de vérifier, sur la base d'une recherche d'indices contextuels, dans quelle mesure les prédications secondes des CAO-D et celles des CAO-C répondent à la caractérisation sémantico-pragmatique des prédications auxquelles elles s'apparentent sur la base des propriétés liées aux termes SN2 et X. D'autre part, nous examinerons s'il est possible de découvrir certaines compatibilités entre le sens des verbes qui sélectionnent tel ou tel type de relation prédicative et le fonctionnement sémantico-pragmatique respectif de ceux-ci.

L'examen portera sur les exemples qui entrent potentiellement en ligne de compte pour répondre aux descriptions sémantico-pragmatiques envisagées. Pour les deux types de CAO, nous ne retenons que les exemples dans lesquels les termes SN2 et X adoptent l'ordre normal sujet-prédicat (i.e. l'ordre le plus naturellement lié à l'interprétation topicale de SN2). De plus, nous excluons les cas où le verbe ne se laisse manifestement pas interpréter comme le prédicat principal de la proposition : il s'agit notamment des emplois pronominaux des verbes AO-D *montrer, nommer, sentir, trouver, retrouver, vouloir* et des verbes AO-C *poser* et *présenter*. Vu qu'ils perdent leur fonction de noyau organisateur, il est improbable qu'ils puissent être tenus responsables du type de relation prédicative sélectionné. Dans le cas des CAO-C, nous limitons en outre la recherche aux verbes auprès desquels l'AO se présente dans la majorité des cas comme un substantif déterminé et où la fréquence des prédicats nominaux indéfinis est proportionnellement plus importante que la fréquence des prédicats nominaux définis.

Les verbes correspondant au profil décrit et dont les exemples seront pris en compte pour l'analyse contextuelle sont représentés dans les tableaux ci-après⁴⁶ :

Verbes AO-D	
concevoir	<i>penser</i>
<i>connaître</i>	<i>présumer</i>
<i>considérer</i>	<i>prétendre</i>
<i>croire</i>	<i>proclamer</i>
<i>découvrir</i>	(recevoir)
décrire	<i>reconnaître</i>
(dépeindre)	<i>rendre</i>

Verbes AO-C	
<i>accueillir</i>	<i>prendre</i>
<i>analyser</i>	<i>présenter</i>
<i>comprendre</i>	<i>recevoir</i>
<i>concevoir</i>	<i>regarder</i>
<i>considérer</i>	représenter
(découvrir)	<i>ressentir</i>
<i>décrire</i>	<i>saluer</i>

⁴⁶ Il ressort du tableau qu'un nombre considérable de verbes admettent les deux types de CAO (avec ou sans *comme*). Toutefois, comme il a été dit antérieurement, dans la majorité des cas, les verbes présentent une préférence (assez ou très) nette pour un des deux types d'AO. Nous avons marqué en gras les verbes qui sélectionnent clairement l'un ou l'autre type d'AO ; les verbes marqués en gras et soulignés sont ceux qui semblent se construire exclusivement avec l'un ou l'autre type d'AO ; ceux qui apparaissent plus ou moins fréquemment avec les deux types d'AO (la fréquence extrapolée pour les deux types est de 20 au moins) sont marqués en gras et en italiques ; les éléments figurant entre parenthèses sont ceux auprès desquels l'AO-D ou l'AO-C se révèlent très rares (la fréquence extrapolée des exemples auprès de ces verbes se monte à 5 au maximum). Les données chiffrées figurent dans l'annexe 2. Pour l'étude de la compatibilité sémantique des verbes avec la relation prédicative (cf. 4.7.4.3.), nous ne prendrons, en principe, en compte que certains des verbes marqués en gras (italiques et soulignés compris).

désigner	représenter
deviner	(ressentir)
dire	retrouver
donner	sacrer
élire	savoir
estimer	sentir
garder	supposer
imaginer	trouver 1 ⁴⁷
juger	trouver 2
(montrer)	voir
nommer 1 ⁴⁸	vouloir
nommer 2	

définir	(sentir)
dénoncer	(supposer)
dépeindre	traiter
envisager	vivre
identifier	voir
imaginer	
interpréter	
juger	
lire	
montrer	
penser	
percevoir	

4.7.4.2. Analyse contextuelle

Avant d'entamer l'examen contextuel des exemples, il peut être utile de rappeler que les relations prédicatives établies au sein des CAO sont des prédications secondes, qui apparaissent dans la dépendance d'un verbe et d'une instance cognitive supérieure, à savoir le terme SN1 (i.e. le sujet ou l'agent de la proposition). Cela signifie donc, de façon tout à fait générale, que le locuteur ne prend jamais directement en charge le contenu de la prédication seconde mais qu'il l'attribue dans tous les cas au sujet de la proposition. Pour examiner si la relation prédicative seconde est de type évaluatif ou de type prédicationnel pur, il semble dès lors nécessaire de vérifier si le sujet de la proposition s'engage personnellement par rapport au contenu de la relation prédicative seconde ou non. Cela ne signifie toutefois pas que le locuteur n'ait plus de rôle à remplir. Il paraît, en effet, plausible que si le sujet s'engage personnellement par rapport à la qualification exprimée par le prédicat second, cette qualification fera régulièrement l'objet de contestations de la part des autres participants au discours ou... de la part du locuteur. Il semble donc que les CAO se démarquent des prédications copulatives par la présence d'une situation d'énonciation plus complexe : alors que les prédications copulatives n'impliquent que le locuteur et l'interlocuteur, pour les CAO, il semble nécessaire de tenir compte de l'interaction entre le sujet et d'éventuels autres participants au discours, d'une part, et de la relation entre le sujet et le locuteur, d'autre part.

L'interaction entre les différents participants impliqués dans le contexte d'énonciation des CAO sera au centre de l'intérêt dans ce qui suit. Si la relation prédicative seconde est de type prédicationnel pur, il serait logique que ceci apparaisse dans le fait qu'il y ait peu de divergences de vue entre le sujet et les autres participants au discours, d'une part, et entre le sujet et le locuteur, d'autre part. A l'inverse, l'on peut s'attendre, comme nous l'avons dit, à ce que l'interprétation évaluative de la relation prédicative soit marquée par le fait que le point de vue du sujet se voit contesté ou commenté par le locuteur ou par les autres participants au discours.

⁴⁷ Nous distinguons *trouver 1* (verbe d'opinion) de *trouver 2* ('trouver après recherche' ou 'découvrir').

⁴⁸ Nous distinguons *nommer 1* ('donner un nom') de *nommer 2* ('désigner pour une fonction').

L'analyse portera successivement sur les éléments suivants : le sujet de la proposition, les compléments de verbe et de phrase et les constructions phrastiques, les auxiliaires modaux et le contexte étendu.

4.7.4.2.1. Le sujet des CAO

Deux éléments méritent notre attention. Le premier concerne le pronom *on* ; le second a trait à la topicalité du sujet.

a. Le pronom *on*

Olsson (1981) fait observer que la CAO(-D) est favorisée lorsque le sujet du verbe principal prend la forme du pronom *on*. Nos données confirment l'importance de ce pronom pour les CAO-D⁴⁹ et font apparaître une première différence avec les CAO-C, où le pronom *on* est nettement moins bien représenté : 19% des sujets exprimés⁵⁰ dans les CAO-D adoptent la forme *on*, contre 10% dans les CAO-C.

La fréquence relativement élevée atteinte par le pronom *on* au sein des CAO-D peut sans doute être vue comme un premier indice du fait que la prédication seconde y est plus souvent présentée comme non "problématique". A la différence d'Olsson (1981), nous ne croyons, en effet, pas que *on* soit toujours analysable comme un élément non référentiel et sémantiquement vide⁵¹. Dans de nombreux exemples du corpus, *on* apparaît plutôt comme un élément qui réfère tant au locuteur (le journaliste de l'article ou une personne citée) qu'aux "autres" et il a pour effet de créer l'idée d'une expérience partagée par tous (y compris le lecteur) :

- (184) *Bref, en ce printemps pluvieux, alors que la cérémonie du GATT s'achève et qu'il faut en gérer les conséquences, la " grande affaire " du ministère de l'industrie sur laquelle toutes les énergies sont tendues, c'est le contrat de plan de... La Poste. Sans sous-estimer les besoins de cette vaste administration, on a connu Gérard Longuet plus allant et plus ambitieux.* (LM 05/02/1994, p.R07)

Dans les exemples suivants, *on* inclut à la fois le locuteur et toutes les personnes qui ont vu l'émission radio ou télévisée, ce qui les rend en quelque sorte témoins de ce que le locuteur rapporte :

- (185) *Invité de "Mélodies dimanche", Peter Krner a voulu interpréter deux de ses morceaux en acoustique, seul à la guitare. [...] Interrogé par Alain Pilot, le chanteur donne des réponses claires et précises. Il sait qu'il a besoin de se présenter, de commenter racines et influences. On devine l'animateur plutôt heureux: le discours de l'artiste n'est pas encore parfaitement rodé. Il garde*

⁴⁹ Les chiffres donnés à partir d'ici ne concernent que les types de constructions décrits sous 4.7.4.2.

⁵⁰ Nous n'avons en effet pas pris en compte les sujets sous-entendus dans les propositions infinitives ou participiales.

⁵¹ La diversité des valeurs que peut exprimer le pronom *on* a fait l'objet de plusieurs études dans la littérature. Voir notamment Boutet (1986), Rabatel (2001), Narjoux (2002), Blanche-Benveniste (2003).

encore une fraîcheur de jeunesse. Comme ses chansons. (LM 23/05/1994, p.S31)

- (186) *Quarante-six ans après sa victoire (saluée alors, comme il se doit, par un commentateur que l'on présume français : "Le match va se terminer sur une surprise dramatique... l'arbitre donne la victoire à Delannoit"), l'homme-qui-battit-Marcel-Cerdan se métamorphose à la moindre évocation de sa carrière sportive.* (LM 28/02/1994, p.S21)

Or, si *on* inclut à la fois le locuteur et (tous) les autres, cela signifie en même temps qu'il y a consensus entre tous les participants au discours en rapport avec le contenu de la prédication seconde. Par conséquent, il semble bien que la qualification exprimée par le prédicat second soit présentée comme "partagée" par tout le monde, y compris le locuteur.

b. Topicalité du sujet

Les données de corpus font apparaître une autre différence entre les sujets des verbes régissant l'AO-D et ceux accompagnés de l'AO-C : la fréquence des sujets interprétables comme des topiques continus dans les CAO-D dépasse de près de 10% leur fréquence observée au sein des CAO-C :

Sujet	AO-D		AO-C	
	N	%	N	%
il	186	44,8%	185	35,5%
N propre	57	13,7%	125	24,0%
SN défini	145	34,9%	179	34,4%
SN indéfini	27	6,5%	32	6,1%
	415	100,0%	521	100,0%

Cette différence suggère que les contextes d'emploi des deux types de CAO ne sont sans doute pas identiques. Une plus grande continuité topicale au niveau du sujet pourrait notamment signifier qu'il y a un minimum d'intervention d'autres participants au discours et que celui-ci se présente comme une simple description de faits. Le paragraphe suivant illustre ceci de façon assez convaincante :

- (187) *A peu près au même âge, Tony Kushner pressent sa "différence sexuelle". A onze ans, il n'a plus de doute mais évite tout contact avec ceux de ses camarades qu'il devine homosexuels. Lorsqu'il vient à New-York poursuivre des études à l'université Columbia (littérature et civilisation médiévales) puis à l'université de New-York (mise en scène), il tombe sur "un fabuleux psy hétéro" qui lui affirme qu'aucune psychanalyse ne saurait modifier l'orientation sexuelle d'un individu. Il lui faudra quatre ans d'analyse pour s'en convaincre, et trois de plus pour l'avouer.* (LM 07/07/1994, p.R05)

A l'inverse, si le sujet se présente plus souvent comme un topique nouveau ou discontinu, cela pourrait signifier que les contextes font apparaître des changements de points de vue plus fréquents et que la perspective du sujet entre en contraste avec le point de vue d'autres participants au discours. C'est par exemple ce qui se produit dans l'extrait suivant, où

l'opinion du maire de Montluçon contraste clairement avec celle du président de Génération Ecologie :

- (188) *Le maire (PC) de Montluçon, Pierre Goldberg, apprécie que le gouvernement ait reconnu la nécessité d'un barrage en amont de sa ville et considère le projet de Chambonchard comme un " acte positif ". Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, déplore au contraire "ce cadeau fait aux communistes", mais il estime que "Michel Barnier s'est bien battu pour la Loire" et juge son plan "complet et cohérent". (LM 07/01/1994, p.9)*

Il sera montré plus loin que les CAO-C se situent plus souvent dans des contextes qui marquent des oppositions de points de vue entre différents participants au discours.

4.7.4.2.2. Compléments de verbe et de phrase et constructions phrastiques

Comme il a été dit, si le sujet s'engage personnellement vis-à-vis du contenu de la prédication seconde, il n'est pas improbable que cela se manifeste dans le fait que son point de vue fasse l'objet de contestations ou d'approbations explicites de la part des autres participants au discours, y compris le locuteur. Or, l'examen des exemples révèle que les verbes régissant l'AO-C sont régulièrement accompagnés de compléments qui expriment la prise de position de du locuteur :

- (189) *André Rousselet, président et fondateur de cette chaîne, interprète, à juste titre, ce pacte comme la mise à mort de son indépendance. (LM 19/07/1994, p.9)*
- (190) *A la fin de l'année, Gérard Worms s'est séparé, sous la pression notamment de son conseil d'administration, du numéro deux de la Compagnie, Patrick Ponsolle, considéré à tort ou à raison comme un des principaux responsables de la folle expansion et des OPA victorieuses sur la Société générale de Belgique en 1988 et sur Victoire en 1989. (LM 21/01/1994, p.17)*
- (191) *Ils incarnent une tendance qui fut jugée un peu vite comme un revival des années 60-70. (LM 14/10/1996, p.17)*
- (192) *Ils déplorent les camouflages tactiques qu'ils perçoivent légitimement comme des offenses à leur civisme. Ils sont las de cette hypocrisie. (LM 07/11/1994, p.7)*

Le même effet appréciatif peut être obtenu par la présence d'une exclamation qui suit immédiatement la proposition contenant la CAO :

- (193) *La victoire des socialistes ne saurait donc être comprise que comme un retour des communistes, camouflés sous une dénomination différente. **Quel simplisme !** (LM 20/05/1994, p.2)*

De façon analogue, le verbe accompagné de l'AO-C se situe parfois dans la dépendance d'une proposition qui dénote, tout comme les compléments ci-dessus, la façon dont le locuteur se positionne par rapport à la qualification qui est attribuée par le sujet au terme SN2 de la proposition :

- (194) *Il n'est plus admissible de ne pas considérer le soulagement de la douleur comme un droit élémentaire, primordial. (LM 24/01/1994, p.8)*

- (195) *A la veille du grand débat national qui préfigurera le choix de notre futur président de la République, **il est très souhaitable que** l'aménagement du territoire et la décentralisation, trop longtemps considérés comme un acte technocratique et une simple réforme administrative, soient enfin conçus comme un seul et même projet politique et de société. Puisse ce projet n'être pas absent de la réflexion des candidats à la magistrature suprême !* (LM 03/10/1994, p.R02)
- (196) *"Après la guerre, le Français moyen a souvent été dépeint comme un lâche ou une girouette. **Il est plus équitable de** définir la majorité des Français comme attentistes", indique le manuel de Nathan.* (LM 17/03/1994, p.R07)
- (197) ***Il est inquiétant que** dans l'esprit de certains responsables européens, la diversité linguistique soit perçue comme un obstacle.* (LM 24/03/1994, p.5)
- (198) *Surtout parce **que rien ne serait plus réducteur, et faux,** que de voir En compagnie d'Antonin Artaud comme une illustration de ces témoignages : le film vit sa vie riche et tendue, sa vie de film.* (LM 02/03/1994, p.R02)

Les exemples de CAO-D se caractérisent, en revanche, par l'absence totale de compléments de phrase qui marquent explicitement l'intervention du locuteur au sein de l'énoncé. De plus, à part l'exemple suivant, les CAO-D ne semblent pas figurer dans la dépendance de propositions qui marquent la prise de position du locuteur :

- (199) ***Comment est-il possible que** cet homme se prétende Anglais et se trouve, selon l'expression de son avocat, Me Christian Bourguet, dans la "situation ahurissante de quelqu'un qu'on aide mais à qui on ne donne aucun papier" ?* (LM 22/01/1994, p.14)

Ceci semble en accord avec l'hypothèse selon laquelle l'absence d'engagement de la part du sujet vis-à-vis du contenu de la prédication seconde a pour corollaire que la qualification exprimée par celle-ci ne fera pas souvent l'objet de commentaires de la part du locuteur.

Les différences entre les CAO-D et les CAO-C ne concernent pas uniquement la prise de position du locuteur par rapport à l'énoncé. L'on observe également que l'intervention des autres participants au discours est plus importante dans les exemples de CAO-C que dans les exemples de CAO-D. Les CAO-C apparaissent en effet plus souvent que les CAO-D dans la dépendance d'un verbe de volonté ou de sentiment⁵² :

- (200) *Allant dans le même sens que son homologue allemand, le premier ministre canadien Jean Chrétien **crain**t que ces pays ressentent effectivement la suggestion américaine comme "une provocation", ce qui est aussi l'avis du président français, lequel ne mâche pas ses mots. "Vous êtes comme des croisés devant le Saint-Sépulcre", s'insurge François Mitterrand.* (LM 12/07/1994, p.4)
- (201) *Jacques Toubon **souhaite que** cette période ne soit pas seulement envisagée comme "un événement plus ou moins médiatique, mais comme le*

⁵² Il y a une donnée chiffrée qui semble soutenir ceci : la fréquence des formes verbales au subjonctif, bien que très faible par rapport à l'ensemble des exemples des deux types de CAO, est plus élevée pour les CAO-C que pour les CAO-D : elle s'élève à 2,1% au sein des CAO-C, contre 0,8% pour les CAO-D.

couronnement du travail de chacun au cours de l'année". (LM 07/10/1994, p.R05)

- (202) *Il faut admettre, selon Alain Joxe, certains principes, comme "l'expansion des lois du marché transnational", et refuser les explications "irrationnelles, barbares, ou passéistes". Il prescrit de penser les situations "comme des troubles politiques locaux, qui doivent trouver leurs solutions grâce à des forces locales, et qui impliquent de choisir son camp". (LM 29/11/1994, p.19)*
- (203) *Les autorités ne **voulaient** à aucun prix que la Pemex puisse être reconnue coupable au moment où se négociait le traité de libre-échange entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada ", explique-t-on dans les rédactions locales. (LM 17/08/1994, p.6)*
- (204) *Souvent, cette matière mal dégrossie suggère une idée brillante, qu'on **prend plaisir** à découvrir aussi vivante et indomptée. (LM 8/02/1997, p.29)*

4.7.4.2.3. Auxiliaires modaux

L'ajout d'un auxiliaire modal au verbe recteur peut être vu comme un autre indice de la présence du locuteur dans l'énoncé. Or, il s'avère que la fréquence des auxiliaires modaux est (un peu) plus élevée dans les CAO-C que dans les CAO-D : elle se monte à 7,2% pour les CAO-C, contre 2,2% pour les CAO-D. De plus, l'on observe que le sens du verbe *devoir* est le plus souvent déontique devant les verbes accompagnés de l'AO-C (dans 43 cas des 54 repérés), tandis qu'il prend généralement (dans 9 cas sur les 11 recensés) un sens épistémique devant les verbes régissant la CAO-D :

- (205) *C'est pourquoi les jeunes lycéens et étudiants, au lieu d'être inquiétés, **devraient** être accueillis comme la grande chance du pays. (LM 30/03/1994, p.2)*
- (206) *Testée par l'Elysée, soutenue par les fabiusiens, cette candidature de l'ancien ministre de la culture n'est pourtant plus à prendre comme une provocation, voire un gag ! (LM 15/12/1994, p.7)*
- (207) *L'archevêque, qui avait fait suspendre le traitement de ce serviteur valétudinaire, **dut** juger le procédé efficace et ne soupçonna pas la supercherie. (LM 10/01/1994, p.S11)*

L'importance de cette différence réside sans doute dans le fait que le sens déontique des verbes modaux implique une intrusion plus forte et subjective de la part du locuteur au sein de l'énoncé que leur sens épistémique, qui ne fait qu'atténuer le degré de vérité accordé au sens de l'énoncé et qui reste dès lors plus objectif. Le sens déontique des modaux paraît dès lors plus en accord avec l'interprétation générale que nous avons proposée pour les CAO-C à valeur évaluative, tandis que le sens épistémique semble en accord avec l'interprétation prédicationnelle pure que nous avons proposée pour les CAO-D :

- (208) *Charlotte, neuf ans, porte un casque que les non-initiés **pourraient** croire cycliste. (07/03/1994, p.S25)*

- (209) *Elles doivent être graduelles. Elles ne **doivent** pas être conçues comme une punition mais comme une pression concertée afin de faire revenir Pyongyang dans le cadre du traité de non-prolifération (TNP) et de lui faire respecter les dispositions de l'AIEA. (LM 25/06/1994, p.4)*

4.7.4.2.4. Le contexte étendu

En regardant le contexte plus large dans lequel figurent les exemples de CAO-D et de CAO-C, l'on observe une autre différence entre les deux types de constructions : dans le cas des CAO-C, il arrive, en effet, régulièrement que le contexte marque clairement une opposition dans les points de vue différents participants au discours :

- (210) *Ils étaient considérés alors un peu comme des gens à la marge. **Pour nous**, ils étaient des poètes avant d'être des gens qui faisaient quelque chose dans le théâtre, la musique ou le cinéma. (LM 10/02/1994, p.R12)*
- (211) *Intelligente et cultivée, Chandrika, au sourire désarmant, est **pourtant** déjà décrite **par certains** comme la prochaine "dame de fer" du Sri-Lanka. (LM 17/08/1994, p.4)*
- (212) *La Constitution décrit l'Abkhazie comme un "Etat souverain" alors que Moscou confirme "sa fidélité au principe de l'intégrité territoriale" de la Géorgie, qui est revenue dans le giron russe après le conflit abkhaze. (LM 01/12/1994, p.4)*
- (213) *Devant toutes ces crises qui frappent des régions et des Eglises orthodoxes, notre foi est tentée de faiblir. **Moi, je** les interprète **au contraire** comme des épreuves envoyées par Dieu pour stimuler notre foi et la renouveler à l'aube du troisième millénaire. (LM 20/04/1994, p.14)*
- (214) *Le rappel à l'ordre de la Cour des comptes, en 1993, selon lequel Argenteuil n'utiliserait pas assez le potentiel fiscal de ses habitants? M. Montdargent l'a reçu "**plutôt** comme un hommage". (LM 26/09/1994, p.R03)*

En revanche, pour les CAO-D, nous n'avons repéré que les exemples suivants :

- (215) *Les uns les trouvent admirables, les autres tristes, voire sinistres. (LM 22/02/1994, p.16)*
- (216) *Le choix est rigoureux et le FIPA, en tant que festival de la création audiovisuelle, est devenu incontournable, même si certains le trouvent un peu élitaire. (LM 08/01/1994, p.21)*
- (217) *RECRUTEMENT EN FRANCE : les services de renseignement français embauchent et leur budget est en hausse, le gouvernement les estimant à la différence du cabinet britannique d'autant plus nécessaires que le monde de demain est instable et dangereux.*

4.7.4.2.5. Conclusion

De tout ce qui précède, nous retenons que les contextes d'apparition des deux types de CAO présentent certaines différences qui concernent l'interaction des divers participants au discours. Les contextes dans lesquels se situent les CAO-C comportent de fréquents changements de perspective (cf. topicalité du sujet), présentent des indices de l'intervention subjective de la part du locuteur ainsi que des autres participants, et marquent régulièrement des oppositions dans les points de vue des différents participants au discours. S'il est vrai que ces éléments se laissent interpréter comme des indices de ce que le sujet de la proposition prend un certain engagement par rapport au contenu de la relation prédicative, ils semblent appuyer l'hypothèse selon laquelle la relation prédicative seconde marquée par *comme* auprès des verbes pris en considération est de type évaluatif.

Les contextes d'apparition des CAO-D se caractérisent avant tout par l'absence d'éléments qui marquent des divergences de vue entre le sujet et les autres participants au discours (peu d'exemples qui marquent l'intervention subjective de la part des participants ou une opposition dans les points de vue). De plus, l'on observe moins de changements de perspective (cf. continuité topicale du sujet), ainsi qu'une fréquence relativement élevée du pronom personnel *on*, ce qui a été interprété comme une indication du fait qu'il y a accord sur le contenu de la prédication seconde. S'il est possible de déduire de ces éléments contextuels que le sujet ne prend pas d'engagement personnel (ou subjectif) vis-à-vis du contenu de la relation prédicative seconde, ils semblent pouvoir s'interpréter comme des indices de ce que les prédications secondes sans *comme* sont des prédications prédicationnelles pures.

4.7.4.3. *Compatibilité avec le lexique verbal*

Si l'analyse contextuelle a permis de confirmer jusqu'à un certain point l'hypothèse selon laquelle les relations prédicatives sans *comme* se présentent comme des relations de type prédicationnel pur, tandis que les relations prédicatives avec *comme* apparaissent comme des relations de type évaluatif, la question se pose de savoir s'il est possible de détecter certains rapports entre le sémantisme des verbes et le type de relation prédicative qu'ils sélectionnent. Pour que ceci soit le cas, il faudrait idéalement que le sens des verbes accompagnés de l'AO-D soit tel qu'il n'implique pas l'engagement personnel ou subjectif de la part du sujet et, inversement, que les verbes accompagnés de l'AO-C aient une signification qui implique l'engagement personnel de la part du sujet de la proposition.

Or, telle que nous venons de la formuler, l'hypothèse est à la fois trop forte et trop simple. Elle est trop simple parce qu'elle ne tient pas compte du fait que plusieurs verbes construisent aussi bien des CAO-D que des CAO-C (bien qu'il soit généralement possible, comme il a été dit (cf. *supra* 4.2.1) de détecter des préférences nettes pour l'une ou l'autre construction). Elle est trop forte dans la mesure où elle semble partir de l'idée que les verbes sont monosémiques, ce qui n'est évidemment pas le cas. Au lieu de chercher des compatibilités absolues entre 'le' sens des verbes et l'une ou l'autre relation prédicative, il

semble donc plus réaliste d'aller à la recherche d'interactions ou de rapports entre certains emplois des verbes et la valeur sémantico-pragmatique des relations prédicatives⁵³.

Ci-après nous tenterons de démontrer, d'abord pour les prédications prédicationnelles pures et ensuite pour les prédications évaluatives, qu'il est possible, du moins pour certains verbes⁵⁴, de déceler de telles interactions sémantiques.

4.7.4.3.1. Interaction avec la relation prédicative prédicationnelle pure

Comme il a été dit, nous cherchons des verbes dont le sens ou un des sens est tel qu'il n'implique pas la prise de position subjective ou d'engagement personnel de la part du sujet vis-à-vis du contenu de la prédication seconde. Leur sens devrait être tel qu'ils permettent d'interpréter le contenu de la prédication seconde comme un fait, comme une qualification objective. Or, parmi les verbes qui construisent des relations prédicatives sans *comme*, certains semblent bien avoir des emplois qui répondent à cette description :

a. Il s'agit en premier lieu des verbes à valeur causative où il semble assez évident que le sujet n'adopte pas de position subjective par rapport à la prédication seconde. L'on relève, d'une part, les verbes causatifs par excellence *rendre* et *garder*. Ceux-ci ont pour particularité d'admettre des référents inanimés en position de sujet, ce qui signifie de toute évidence qu'il n'y a pas d'intervention ou de prise de position subjective de la part du sujet :

- (218) *Dans son rapport au premier ministre, le professeur Luc Montagnier soulignait cette ambiguïté : "La pénalisation de l'utilisateur le rend clandestin, donc difficile à identifier, à amener en contact avec le dispositif de soins ..."* (LM 4/01/1994, p.1)⁵⁵

La valeur causative est également présente dans le sens des verbes dits de nomination tels qu'*élire*, *nommer*, *désigner* et *sacrer* :

- (219) *En 1994, Jérusalem, officiellement, et unilatéralement, sacrée "capitale éternelle" d'Israël par la Knesset le 30 juillet 1980, demeure virtuellement coupée en deux par un mur invisible: la "route numéro un", qui recouvre l'ancien no man's land.* (LM 19/11/1994, p.R05)
- (220) *Épargné par la guillotine, il fut récompensé par Louis XVIII qui lui décerna la croix de Saint-Louis et le **nomma** maréchal de camp, charge que d'ailleurs il négligea complètement. Bref, le baron n'a pas que des admirateurs.* (LM 10/01/1994, p.R03)
- (221) *Ancien élève de l'ENA (1978-1980), il a été conseiller au tribunal administratif de Paris de 1980 à juin 1981, année où il fut **élu** député PS de*

⁵³ C'est aussi ce qui est sorti de l'étude de Willems & Defrancq (2000) consacrée aux verbes de perception.

⁵⁴ Nous prenons en principe uniquement en considération les verbes marqués en gras dans le tableau présenté à la section 4.7.4.1. : il s'agit des verbes qui sélectionnent clairement l'un ou l'autre type d'AO ou qui, au contraire, apparaissent plus ou moins fréquemment avec les deux types d'AO.

⁵⁵ Notre corpus ne contient pas d'exemples avec SN2 inanimé pour *garder*, mais de tels exemples ont été signalés par Guimier (1999).

l'Indre. Elu député des Hauts-de-Seine en mars 1986, il est réélu en juin 1988 avant d'être battu en mars 1993. (LM 06/01/1994, p.12)

(222) *De retour à Paris, M. Paye est désigné directeur adjoint du cabinet de Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères. (LM 01/12/1994, p.18)*

Les verbes *élire* et *désigner* ont été traités ci-dessus comme des verbes qui admettent des relations prédicatives marquées par *comme* à interprétation spécificationnelle et, pour *désigner*, dans certains cas à interprétation identificationnelle⁵⁶. Or, nous aimerions suggérer que l'emploi d'*élire* suivi de l'AO-D se distingue de celui qu'il a lorsqu'il est suivi de l'AO-C par le fait qu'il ne renvoie plus à un procès qui implique que l'on effectue un choix, mais que son sens devient plus purement causatif. Si cette interprétation peut paraître spéculative, il faut au moins faire observer que le verbe *élire* suivi de l'AO-D ne signifie jamais 'choisir', sens que l'on retrouve souvent lorsque le verbe est suivi de l'AO-C (cf. *supra*). De même, nous croyons que le verbe *désigner* ne réfère plus concrètement à un processus de désignation ou d'indication (accompagné en quelque sorte par un geste de pointage), mais qu'il adopte, tout comme *élire*, un sens plus simplement causatif.

Regardons enfin les verbes *proclamer* et *reconnaître*. Accompagnés de l'AO-D, ils prennent, pour *proclamer* souvent, et pour *reconnaître* toujours, un sens performatif et donc très clairement causatif :

(223) *Le président Henri Boulard proclamera alors l'audience criminelle "ouverte" jusqu'au 20 avril. (LM 16/03/1994, p.12)*

(224) *La Cour avait renoncé à poursuivre les députés pour trahison, faute passible de la peine capitale en vertu de l'article 125 du code pénal turc, mais elle les avait reconnus coupables de soutenir les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). (LM 15/12/1994, p.6)*

b. Le verbe *savoir* semble compatible avec la relation prédicationnelle pure dans la mesure où il présuppose le contenu de la prédication seconde. Son sens n'implique donc pas d'engagement personnel de la part du sujet de la proposition :

(225) *Le chauffeur de taxi, un comédien, se fait tirer l'oreille pour conduire son client dans ce lieu qu'il sait désert à cette heure. (LM 14/02/1994, p.S05)*

(226) *Des écrivains tels que Philip Roth et Don DeLillo, qu'on sait avares de compliments, ne lui avaient pas ménagé leurs éloges. (LM 15/07/1994, p.R07)*

c. Auprès de verbes tels que *découvrir*, *retrouver* ou *trouver*, le sujet ne semble pas non plus adopter de position subjective : il est un simple observateur du fait décrit par la prédication seconde :

⁵⁶ A noter que *nommer* admet également l'AO-C. Ce verbe a cependant été exclu du corpus d'étude parce qu'il présente plusieurs exemples dans lesquels l'attribut est séparé du reste de la phrase par des virgules :

(i) *Preuve de sa réticence intellectuelle et culturelle à l'autonomie politique de Paris, la première chose que fait le maire est de nommer, comme directeur de son cabinet, l'ancien préfet de la Seine, Maurice Doublet [...]. (LM 09/04/1998, p.12)*

- (227) *Grâce à elles, ils portent un regard différent sur des jeunes filles qu'ils **découvrent** ouvertes, déterminées et même sympathiques.* (LM 31/08/1994, p.16)
- (228) *On le **retrouvait** affadi, moins battant, sûrement sonné par les coups reçus.* (LM 04/03/1995, p.31)
- (229) *Le jeune homme, qui a été **retrouvé** mort dans sa cellule, s'était pendu à l'aide d'un linge de corps.* (LM 18/01/1995, p.11)
- (230) *Ignace Mabassa N'Zen Guet a été **trouvé** mort par le surveillant d'étage alors que celui-ci réintérait en cellule son codétenu à l'issue de la promenade de l'après-midi, note la chancellerie dans un communiqué diffusé mardi 4 janvier.* (LM 6/01/1994, p.10)

Ceci semble également valoir pour le verbe *voir* lorsqu'il exprime la perception directe (231) ou indirecte (232) (cf. Willems & Defrancq 2000), ainsi que pour *connaître* qui, accompagné de l'AO-D, renvoie souvent à l'expérience vécue par le sujet :

- (231) *Avant un discours, elle l'a **vu** "silencieux... terriblement pâle, tout le sang affluait au coeur".* (LM 24/01/1994, p.2)
- (232) *A-t-il suffi que tel ou tel dirigeant de l'actuelle majorité lui manifeste de la sympathie, à en croire votre article, pour qu'il éprouve aussitôt une virulente insatisfaction à **voir** les juges si peu sensibles à ces manifestations ?* (LM 03/01/1994, p.14)
- (233) *Cette actrice, qu'on a toujours **connue** nuancée, sobre, et comme éclairée de l'intérieur, est l'âme du film et porte son personnage à des dimensions "bressoniennes".* (LM 26/09/1994, p.S38)
- (234) *Pendant que l'on correspondait, et que l'on jouait, ardemment, pour des cadeaux qui ne couvriraient jamais les heures passées devant l'écran, le Minitel avait ouvert d'autres chemins. On le **connaissait** bavard, joueur et libertin, mais il savait aussi séduire par son sérieux et aligner des chiffres.* (LM 22/01/1994, p.R08)

Au-delà des différences que présentent les significations des verbes traités jusqu'ici, ils ont en commun d'être des verbes implicatifs : la vérité de la prédication principale implique la vérité de la prédication seconde :

- (235) *il fut élu député => il est/a été député*
- (236) *on le retrouvait affadi => il était affadi*
- (237) *on a connu cette actrice nuancée => elle était nuancée*

C'est peut-être un des traits qui rendent les verbes en question particulièrement aptes à figurer en compagnie d'une prédication prédicationnelle pure, qui est censée dénoter des faits objectifs.

Cela dit, un groupe important de verbes, dont certains n'admettent d'ailleurs que des prédications sans *comme*, ne se laissent pas caractériser comme implicatifs. C'est notamment le cas des verbes (retenus dans le corpus d'étude) communément appelés verbes d'opinion : *croire, penser, présumer, supposer, considérer, estimer, juger, trouver* ; du

verbe *vouloir* ; des verbes de communication : *dire, prétendre, donner, montrer, représenter* ou encore des verbes *deviner, sentir et imaginer* :

- (238) a. *Vu d'Occident, on constate un réveil du cinéma chinois, le **croyez-vous** durable ?* (LM 19/05/1994, p.14)
b. \neq *le réveil est durable*
- (239) a. *Les analystes **jugent** ces cours "corrects pour la filière" [...].*
(LM 28/02/1994, p.15)
b. \neq *ces cours sont corrects pour la filière*
- (240) a. *En octobre, LBO est **donné** gagnant, jusqu'à ce que des informations apparaissent, faisant état du flou sur la situation juridique et financière de la société.* (LM 24/01/1997, p.29)
b. \neq *LBO est gagnant*
- (241) a. *Les chefs d'entreprises continuent à se méfier de ces jeunes souvent mieux formés qu'eux, qu'ils **imaginent** ambitieux et gourmands et qui risquent un jour de leur contester le pouvoir.* (LM 19/10/1994, p.S26)
b. \neq *les jeunes sont ambitieux et gourmands*

Pourtant, pour certains d'entre eux, il ne paraît pas impossible d'admettre que leur sens n'implique pas d'engagement personnel et subjectif de la part du sujet vis-à-vis de la propriété exprimée par le prédicat second. En effet, bien que les verbes *croire, penser, présumer* et *supposer* soient ordinairement classés parmi les verbes d'opinion, il nous semble que leur sens n'implique pas réellement un jugement personnel de la part du sujet : ils réfèrent plutôt au degré de certitude que celui-ci accorde au contenu de la prédication seconde (et ils restent donc liés à l'idée de vérité, contrairement à certains verbes accompagnés de l'AO-C, cf. *infra*) :

- (242) *"Je suis contre l'immigration clandestine, mais j'ai voulu sauver une jeune femme que je **crovais** désespérée ; je me suis fait avoir."* (LM 31/01/1994, p.9)
- (243) *Assise sur son tas d'or, éblouie par le soleil, RMC, moins encore que les autres radios généralistes, n'a pas vu venir les bouleversements qu'ont provoqués, à partir de 1981, la libéralisation des ondes et la révolution de la FM. Elle **pensait** son auditoire captif pour l'éternité.* (LM 03/02/1994, p.15)
- (244) *Mettons-nous à la place de ces Messieurs. Se promenant dans la pampa ou remontant de la mine, ils voient soudain sauter d'un hélicoptère l'extraterrestre susnommée, bardée de tout un appareillage de transmission, suivie par deux cameramen que l'on **présume** exténués, et qui leur cale un micro sous le nez en leur demandant s'ils ont entendu parler du Senor Gomez.* (LM 09/07/1994, p.23)
- (245) *Deux amis de trente ans réputés bien élevés, sortis du même sérail, portant même étiquette, au service de programmes imprécis mais que l'on **suppose** interchangeables, observez-les : des couteaux brillent dans le noir de leurs yeux.* (LM 02/11/1994, p.2)

Cette interprétation paraît certes plus problématique pour les verbes *juger*, *considérer*, *estimer* et *trouver*, qui semblent bien exprimer le jugement personnel du sujet de la proposition :

- (246) *Les deuxièmes notes montraient clairement que les juges ne l'estiment pas assez élégant pour en faire un champion olympique* ", analysait André Brunet, l'entraîneur de Philippe Caneloro. (LM 22/02/1994, p.12)
- (247) *Elle s'est insurgée contre une procédure qu'elle a jugée "choquante" et "arbitraire" en raison du nombre d'organes de presse qui se livrent à la même pratique.* (LM 07/01/1994, p.15)
- (248) *Marchés, commerces, bouches de métro, elle trouve cela "formidable".* (LM 21/01/1994, p.8)
- (249) *Certains vont même jusqu'à remettre en cause le principe du péage, qu'ils considèrent "injuste".* (LM 11/02/1994, p.11)

Il y a toutefois plusieurs éléments qui pourraient jouer en faveur de la compatibilité de ces verbes avec les prédications sans *comme*, que nous supposons être de type prédicationnel pur. Le premier concerne les verbes *estimer* et *juger*. S'il est vrai qu'ils expriment le jugement du sujet dans les exemples (246) et (247), dans d'autres cas comme les suivants, leur sens reste plus proche de *croire* et il semble donc également lié à la vérité :

- (250) *Le maréchal allemand Rommel, estimant le temps défavorable à une opération alliée, se rend en Allemagne pour demander à Hitler deux divisions blindées, un corps de DCA et une brigade de lance-fusées. Le 6 juin est aussi le jour de l'anniversaire de sa femme.* (04/06/1994, p.R08)
- (251) *Au quartier général, les hauts responsables de la FORPRONU en Bosnie se sont toujours prononcés contre des frappes aériennes, jugées "irréalisables et dangereuses" en raison de l'imbrication des forces sur un terrain difficile. Mais les officiers des "casques bleus" déployés sur le terrain s'accordaient pour les juger "faisables mais insuffisantes".* (LM 08/02/1994, p.5)

D'autre part, l'on observe que les verbes *juger* et *considérer* ont parfois un fonctionnement qui les rapproche des verbes performatifs :

- (252) *Le flamboyant noctambule ayant été jugé "mentalement instable", l'enfant est confié à sa mère.* (LM 08/01/1994, p.17)
- (253) *Selon les cas, en effet, un diplômé de niveau III sera considéré proche de l'ingénieur, s'il travaille dans les bureaux, mais plus cousin de l'ouvrier qualifié, s'il est affecté à l'atelier.* (LM 11/05/1994, p.S30)

En troisième lieu, l'on peut référer à l'étude de Ducrot (1975), selon laquelle le jugement exprimé par les verbes *estimer*, *juger* et *trouver* est fondé sur "l'expérience directe ou indirecte de la chose elle-même". C'est, en effet, ce qui semble ressortir d'exemples comme les suivants :

- (254) *La face nord des Grandes Jorasses, je la trouve très belle en hélico.* (LM 5/02/1994, p.R01)
- (255) *SN2 et aux prédicats X semblent Qui n'a pas été éduqué à le manger, comme en Asie du Sud-Est, dès le plus jeune âge trouvera la potion amère.* (LM 26/02/1994, p.R08)

Or, s'il est vrai que le jugement repose directement ou indirectement sur l'impression que laisse l'objet sur le sujet, il est peut-être concevable de croire que le sujet ne s'engage pas réellement de façon personnelle par rapport au contenu de la prédication seconde.

4.7.4.3.2. Interaction avec la relation prédicative évaluative

Pour qu'un verbe soit compatible avec la relation prédicative évaluative, il devrait avoir un sens évaluatif, impliquant la prise de position subjective ou l'engagement personnel de la part du sujet vis-à-vis du contenu de la relation prédicative seconde. Or, parmi les significations que peuvent prendre les verbes recueillis dans le tableau présenté à la section 4.7.2.1., il y en a une qui apparaît comme prédominante. Il s'avère, en effet, que la plupart de ces verbes sont des verbes d'opinion ou, plus précisément, des verbes qui ont tendance à acquérir le sens d'un verbe d'opinion lorsqu'ils régissent la CAO-C⁵⁷. Il s'agit notamment des éléments suivants : *accueillir, analyser, comprendre, concevoir, considérer, dénoncer, envisager, interpréter, juger, lire, penser, percevoir, prendre, recevoir, regarder, ressentir, saluer, traiter, vivre, voir*. L'opinion exprimée par ces verbes peut être énoncée (256-257) ou non (258-263) :

- (256) *Plus sévère, Véronique Néiertz s'est dit [sic] "révulsée" par l'initiative de MM. Philibert et Marsaud qu'elle a **dénoncée** comme une "manoeuvre politique" et un "coup bas". (LM 02/12/1994, p.9)*
- (257) *A l'époque, les relations entre l'Algérie et le Maroc semblaient prendre, enfin, après treize ans de brouille, un tour plus cordial. La visite du président Chadli Bendjedid, à Rabat, le 6 février 1989, était **saluée** comme le couronnement du processus de rapprochement entre les deux pays. (LM 31/08/1994, p.7)*
- (258) *Ils prennent pour prétexte de leur découragement la publication par le Vatican de quatre documents d'inégale importance - la lettre du cardinal Ratzinger, en juin 1991, rappelant la " primauté " du pape, le Catéchisme universel de décembre 1992, le nouveau directoire oecuménique de juin 1993 et l'encyclique Veritatis splendor d'octobre 1993 - **accueillis** comme autant de "coups de massue" dans les Eglises non catholiques. (LM 22/01/1994, p.24)*
- (259) *Le verrouillage de Canal +, pourrait alors être **interprété** comme l'échec d'une mainmise de la Générale sur Havas. (LM 16/02/1994, p.11)*
- (260) *Charles avait "attrapé la syphilis", mais il ne **prit** pas cela comme une calamité. (LM 04/11/1994, p.R02)*
- (261) *Le rappel à l'ordre de la Cour des comptes, en 1993, selon lequel Argenteuil n'utiliserait pas assez le potentiel fiscal de ses habitants? M. Montdargent l'a **reçu** "plutôt comme un hommage". (LM 26/09/1994, p.R03)*
- (262) *Nous sommes plus méditerranéens que parisiens ; alors, il vaut mieux le **vivre** comme un "plus" que comme une tumeur cancéreuse. (LM 23/03/1994, p.1)*

⁵⁷ Cette observation a été faite par Defrancq (1996a) et par Willems & Defrancq (2000) pour les verbes de perception.

- (263) *Tandis que les plus conservateurs **voient** la résorption du chômage comme la panacée, d'autres accusent la "folle décade outrancière" et proposent un certain rééquilibrage, voire un retour en arrière.* (LM 21/09/1994, p.3)

Ceci dit, il importe de se demander dans quelle mesure ces verbes ou ces emplois de verbes se laissent distinguer des verbes d'"opinion"⁵⁸ accompagnés de l'AO-D. Ci-après, nous aimerions relever quelques points sur lesquels les verbes AO-C diffèrent des verbes AO-D :

a. Les verbes accompagnés de l'AO-D ne se situent en principe pas dans la dépendance d'un élément qui marque la volonté délibérée du sujet : dans les trois exemples qui comportent le verbe *vouloir*, celui-ci ne semble pas réellement référer à l'intentionnalité du sujet :

- (264) *Et le mot est faible s'agissant de la question kurde, même si l'animateur **veut** la **croire** "conjoncturelle"...* (18/04/1994, p.S11)
- (265) *Sauf surprise désormais, les noces de Pechiney et de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) sont reportées à des temps que l'on **veut croire** meilleurs.* (20/04/1994, p.21)
- (266) *La Bundesbank, apparemment, n'est pas trop inquiète de cette explosion qu'elle **veut croire** temporaire et due à des facteurs exceptionnels, préférant prendre en compte le ralentissement de l'inflation et des augmentations de salaire.* (29/04/1994, p.18)

Il en va autrement de bon nombre d'exemples de CAO-C, où le verbe dépend d'un élément marquant la volonté forte du sujet :

- (267) *Bien que cet avis n'ait pas été rendu public, le Conseil de la concurrence avait **refusé d'analyser** le marché des salles parisiennes comme un tout.* (LM 09/02/1994, p.9)
- (268) *Une seule allusion dans son discours de politique générale jeudi "la réconciliation civique ne signifie pas le pardon total" laisse supposer que le président n'**entend pas considérer** ce vote comme un fait accompli (le Monde du 26 février).* (LM 28/02/1994, p.5)
- (269) *Car on peut **choisir de lire** ces trente dernières années improdctives [sic] comme une lente descente aux enfers.* (LM 22/07/1994, p.R01)
- (270) *Après la panique de la fin des années 80 et le **refus de percevoir** le sida autrement que comme une " maladie d'anormaux ou d'étrangers ", une prise de conscience collective du problème est sensible depuis deux ans.* (LM 09/08/1994, p.8)
- (271) *Parallèlement, M. Delors doit résoudre le problème que pose Bernard Tapie. Il **choisit**, dans un premier temps du moins, **de le traiter** comme un symptôme.* (LM 30/08/1994, p.1)

⁵⁸ Nous prendrons en compte aussi bien les verbes *considérer, estimer, juger et trouver* que les éléments *croire, penser, présumer et supposer*.

Or, si le sujet peut être intentionnel vis-à-vis du procès exprimé par le verbe, cela pourrait signifier que le verbe lui-même a un sens impliquant l'engagement personnel de la part du sujet.

b. Rappelons que les verbes AO-C apparaissent, à la différence des verbes AO-D, régulièrement dans des contextes qui marquent la prise de position du locuteur (cf. 4.7.4.2.2.) :

(272) *L'Asie de l'Est, dont plusieurs économies, drainées par leurs exportations, sont les plus dynamiques de la planète, se sent globalement menacée par ce qu'elle **perçoit**, à tort ou à raison, comme une offensive occidentale multiforme.* (LM 06/04/1994, p.21)

Il n'est peut-être pas inconcevable de dire que la présence même de compléments de ce type est favorisée lorsque le verbe implique un engagement personnel de la part du sujet. A cet égard, il peut être intéressant de relever que trois exemples de CAO-C régies par le verbe *juger* comportent un tel complément, alors qu'aucun exemple semblable n'a été recensé pour les CAO-D régies par ce verbe :

(273) *La tendance est encore plus prononcée pour les titulaires d'un diplôme, ceux que l'on **jugait**, non sans raison, comme les mieux armés pour s'intégrer au marché du travail.* (LM 18/03/1994, p.17)

(274) *A tort ou à raison, son initiative est **jugée** comme une manoeuvre politique par la quasi-totalité des Libanais, dans la perspective [sic] précisément de la prochaine élection présidentielle, bien que M. Hraoui jure qu'on ne l'y reprendra plus.* (LM 27/03/1998, p.3)

(275) *Ils incarnent une tendance qui fut **jugée** un peu vite comme un revival des années 60-70.* (LM 14/10/1996, p.17)

Cette différence pourrait peut-être être vue comme un indice de ce que le verbe *juger* a un sens plus évaluatif, impliquant un plus grand engagement du sujet, lorsqu'il est accompagné de l'AO-C. Or, ceci ne semble pas impossible, le *Petit Robert* proposant précisément le verbe *évaluer* comme synonyme pour une des acceptions de *juger*⁵⁹.

c. Une dernière différence que nous croyons pouvoir déceler entre les verbes d'opinion (généralement) accompagnés de l'AO-C et ceux qui régissent en principe des CAO-D concerne le rapport qu'ils établissent avec la réalité. Contrairement aux verbes d'opinion AO-D, dont le sens paraît généralement lié à l'idée de la vérité, soit parce qu'ils réfèrent au degré de certitude accordé par le sujet au contenu de la prédication seconde (*croire, penser, présumer, supposer* et, parfois, *juger, estimer*), soit parce qu'ils reposent sur l'expérience directe vécue par le sujet (*estimer, juger, trouver*), il nous semble que la signification des verbes AO-C se déconnecte plutôt de la réalité.

⁵⁹ La description est la suivante : "(3) soumettre au jugement de la raison, de la conscience (=> apprécier, considérer, examiner) pour se faire une opinion ; émettre une opinion favorable ou défavorable sur. *Juger un ouvrage, un livre, un film. Etre jugé à sa juste valeur => coter, **évaluer**, jauger, peser.*"

Cette différence ressort, nous semble-t-il, entre autres du fait qu'il serait difficile de remplacer le verbe *trouver* de l'exemple (254) reproduit ici sous (276) par des verbes tels que *considérer*, *regarder* ou *ressentir* :

(276) *La face nord des Grandes Jorasses, je la **trouve** très belle en hélico. (LM 5/02/1994, p.R01)*

(277) ? *La face nord des Grandes Jorasses, je la **considère/regarde/ressens comme** très belle en hélico.*

Le caractère étrange de (277) pourrait suggérer que l'opinion exprimée par les verbes concernés ne se fonde pas immédiatement sur l'expérience directe (plus ou moins "objective") vécue par le sujet.

Que les verbes du type *considérer* n'établissent pas de lien avec la réalité apparaît également dans un exemple comme le suivant, où il est manifeste que la propriété assignée au référent de SN2 n'est pas inspirée par la réalité, la personne dont il s'agit n'étant visiblement pas morte :

(278) *"Nous sommes désolés M. Gray : nous ne pouvons plus vous soigner, parce que vous avez plus de soixante-cinq ans". Johnnie Gray, soixante-treize ans, qui souffre d'arthrite chronique, n'en a pas cru ses oreilles lorsque l'hôpital Newhaven Downs, à Brighton (Sussex), lui a ainsi expliqué pourquoi son traitement de kinésithérapie ne pouvait être poursuivi. "A soixante-treize ans, on vous **considère comme déjà mort**", a conclu Johnnie Gray. (LM 13/04/1994, p.11)*

Ce qui semble spécifiquement caractériser un verbe comme *considérer* c'est que l'opinion est le résultat d'une décision volontaire de la part du sujet et que cette opinion peut aller à l'encontre de ce que sait le sujet en rapport avec la réalité. Au vu d'un exemple comme le suivant, le verbe *regarder* a probablement un fonctionnement analogue :

(279) *Il ne faudrait toutefois pas passer d'un extrême à l'autre, croire aujourd'hui que le Japon est un pays fini, parce qu'il souffre coomme [sic] nous et qu'il redécouvre le chômage, alors qu'hier on le **regardait** comme un monstre inexpugnable. (LM 06/06/1994, p.S09)*

Pour d'autres verbes, il est plus difficile de démontrer concrètement comment l'opinion se "déconnecte" de la réalité. Nous n'allons donc pas insister davantage sur la question, mais nous voulons simplement faire observer que les contextes dans lesquels se situe le verbe *ressentir* marquent souvent la subjectivité, les émotions des participants au discours :

(280) *Il y a une forme de prise en compte de l'opinion, de l'effet public, qui m'impressionne beaucoup, que je **ressens** toutefois comme un petit peu dommageable au travail intellectuel lui-même. Mon sentiment est que cela ferait du bien à quelques intellectuels parisiens de quitter ce milieu de temps en temps. (LM 31/05/1994, p.3)*

(281) *Très récemment, le comité technique de direction de l'IUT de Saint-Etienne s'est ému "d'une mise en accusation implicite de l'institution et du diplôme **ressenti** comme médiocre, insuffisant ou inadéquat puisqu'il ne permettrait pas une bonne accession à l'emploi". (LM 24/03/1994, p.10)*

(282) *Dans ses rangs, on trouve, à côté de vieux communistes sincères, d'anciens cadres limogés de l'appareil d'Etat communiste, qui ont leur revanche à prendre. Sont venus ensuite s'ajouter de nombreux jeunes, irrités de ce qu'ils ressentiaient comme une mainmise de l'Ouest sur l'Allemagne.*
(LM 18/10/1994, p.3)

4.7.4.3.3. Bilan

Nous n'avons pas traité tous les verbes figurant dans le tableau de la section 4.7.4.1.⁶⁰, mais nous croyons avoir démontré dans ce qui précède qu'il est, au moins pour certains d'entre eux, possible de découvrir une certaine interaction entre le sens du verbe et le type de relation prédicative que celui-ci sélectionne. Pour bon nombre de verbes accompagnés de l'AO-D, il s'est avéré en effet que leur signification n'implique pas réellement une prise de position subjective de la part du sujet. Les verbes AO-C traités semblent, au contraire, souvent pouvoir être décrits comme des verbes qui expriment l'opinion (ou l'évaluation) personnelle et subjective du sujet.

4.8. Conclusion

Au terme de cette analyse, nous croyons possible de conclure, en premier lieu, que l'élément *comme* se laisse interpréter, ainsi que nous l'avons supposé, comme une forme de marquage de la relation prédicative seconde. Il s'est avéré, en effet, qu'en l'absence de *comme*, la relation prédicative établie entre les éléments SN2 et X de la CAO s'apparente, tant du point de vue de son organisation informationnelle que de l'appartenance catégorielle du prédicat second et au niveau de son fonctionnement sémantico-pragmatique, aux copulatives prédicationnelles pures, i.e. les copulatives qui ont été qualifiées de non marquées au chapitre précédent parce que leurs caractéristiques se rapprochent le plus de ce que l'on peut désigner comme la phrase prototypique (avec sujet à statut de topique continu et avec prédicat verbal en fonction de focus). Nous avons vu, d'autre part, que les relations prédicatives secondes comportant la marque *comme* ont, d'après les cas, le fonctionnement sémantico-pragmatique ainsi que les propriétés informationnelles et catégorielles des divers types de copulatives marquées.

Bien qu'elle soit loin d'être complète, l'analyse aura permis de voir, en second lieu, qu'il est possible, jusqu'à un certain point, de découvrir un rapport entre le sens du verbe et le fonctionnement sémantico-pragmatique de la prédication seconde qui l'accompagne. Ceci semble confirmer *grosso modo* l'hypothèse avancée selon laquelle il existe un rapport de dépendance sémantique entre la relation prédicative seconde et le verbe recteur. Or, la

⁶⁰ Nous n'avons notamment pas décrit les verbes tels que *décrire*, *dépeindre*, *imaginer* ou *représenter* qui admettent aussi bien l'AO-D que l'AO-C (même s'ils manifestent une préférence pour l'un ou pour l'autre type d'AO). Nous n'avons pas examiné non plus dans quelle mesure les verbes *définir*, *identifier* ou *présenter* qui paraissent, du moins dans certains cas, compatibles avec le fonctionnement de la prédication identificationnelle (*identifier*, *présenter*) ou définitoire (*définir*), sont aptes à construire une prédication évaluative. Nous espérons pouvoir y consacrer davantage d'attention dans des recherches futures.

confirmation (partielle) de cette hypothèse permet à son tour d'expliquer pourquoi certains verbes n'admettent que la CAO-D respectivement la CAO-C et pourquoi d'autres s'avèrent compatibles avec les deux types de constructions attributives : puisque les relations prédicatives ont un fonctionnement sémantico-pragmatique différent selon qu'elles comportent la marque *comme* ou non, et que les verbes expriment, logiquement, des significations différentes, il semble normal que les verbes sélectionnent, en fonction de leur sens, des relations prédicatives d'un type différent et que des verbes polysémiques soient compatibles avec divers types de relations prédicatives (qui peuvent comporter la marque *comme* ou non).

Conclusion

Une double observation a éveillé notre intérêt pour les constructions à attribut de l'objet :

1. l'AO peut adopter une forme directe ou être introduit par des éléments variés parmi lesquels figure l'élément *comme* ;
2. le lexique verbal impliqué dans les constructions à AO direct ou introduit par *comme* n'est pas identique et même si certains verbes admettent tant l'AO-D que l'AO-C, ils tendent à prendre une signification différente en fonction du type d'AO qui les accompagne.

Ces observations conduisent tout naturellement à poser les questions suivantes : comment distinguer les deux types de constructions ? quelles sont les raisons d'emploi de *comme* ? qu'est-ce qui permet d'expliquer la distribution des deux types d'AO sur le lexique verbal ?

Jusqu'ici, ces questions ont à peine été abordées. Les préoccupations des chercheurs, en effet, se sont généralement situées ailleurs. Pour commencer, l'attention s'est essentiellement centrée sur les CAO-D. D'autre part, les auteurs se sont avant tout intéressés à deux questions – intimement liées – d'ordre syntaxique et typologique. Ils ont, pour la plupart, cherché des solutions syntaxiques permettant de rendre compte de la manière dont la relation prédicative établie entre les éléments SN2 et X se rapporte à la prédication première, et plus particulièrement, au verbe principal de la proposition. Ce faisant, ils ont constaté que les rapports entre le verbe et la relation prédicative seconde (ou les deux termes de celle-ci) ne paraissent pas toujours identiques, ce qui les a amenés à distinguer (tant pour les CAO-D que pour les CAO-C) au moins deux types de constructions impliquant des analyses syntaxiques différentes.

Les analyses syntaxiques et les typologies proposées, ainsi que les critères utilisés en vue de les soutenir ont été traités aux chapitres 1 et 2 de cette étude. Nous avons vu que les arguments et les tests avancés ne permettent pas toujours de trancher définitivement les questions posées en rapport avec le statut syntaxique exact des divers constituants impliqués dans les CAO, ni de délimiter avec précision les catégories de CAO envisagées. Pour la suite de notre étude, nous avons néanmoins retenu l'idée généralement défendue (avant tout pour les CAO-D, un peu moins pour les CAO-C) selon laquelle il convient d'isoler, tant pour les CAO-D que pour les CAO-C, un groupe de constructions dont le prédicat second n'entretient pas de rapport (étroit) avec le verbe : les CAO-D accompagnant des verbes tels que *manger*, *boire* ou *choisir* et les CAO-C auprès de verbes tels qu'*utiliser* ou *choisir*. Nous avons cependant donné une interprétation quelque peu différente à cette idée en admettant que les constructions en question se caractérisent probablement avant tout par le fait qu'il n'existe pas de rapport de sélection entre le verbe et la relation prédicative seconde dans son ensemble.

En raison des difficultés rencontrées par l'approche syntaxique des CAO, et parce que, en outre, celle-ci ne permet pas de trouver de réponses aux questions que nous nous sommes

posées (raisons d'emploi de *comme*, distribution des CAO sur le lexique verbal), nous avons décidé d'entreprendre une étude – comparative – des deux types de CAO à partir d'un point de vue entièrement différent. En partant de l'observation généralement faite dans la littérature selon laquelle le rapport établi entre les termes SN2 et X est un rapport prédicatif analogue à la relation qui s'instaure entre le sujet et le prédicat d'une phrase (copulative) simple, nous nous sommes demandé si la relation prédicative [SN2-X] est différente selon que le prédicat second est introduit par *comme* ou non.

Notre examen de la relation prédicative seconde s'est fondé sur un modèle (chapitre 3) constitué sur la base de trois types d'études qui, tout en se situant dans des cadres théoriques différents, ont pour caractéristique commune de s'intéresser d'une façon ou d'une autre à la question de la relation prédicative et aux différentes "formes" ("Gestalt") sous lesquelles celle-ci peut se manifester : les études typologiques des phrases copulatives (e.a. Higgins 1976, Declerck 1988, Van Peteghem 1991) s'intéressant avant tout au fonctionnement sémantico-référentiel et pragmatique des prédications copulatives à prédicat nominal ; l'étude de Lambrecht (1994) présentant une typologie des phrases en général basée sur leur organisation informationnelle et s'intéressant entre autres aux moyens dont se servent les langues pour marquer les rapports informationnels existant entre sujet et prédicat ; celle de Croft (1991) établissant, entre autres, un lien entre la catégorie grammaticale du prédicat et le marquage de la prédication.

Le recours aux études typologiques des phrases copulatives semble constituer un point de départ logique pour l'examen de la relation prédicative seconde, la plupart des études consacrées aux constructions à AO reconnaissant l'existence d'un lien privilégié entre celles-ci et les structures à attribut du sujet. L'utilisation des deux autres études nous a permis, d'une part, d'établir un lien explicite entre les fonctions sémantico-pragmatiques (ou communicatives) des copulatives, leur organisation informationnelle et les formes de marquage que celle-ci entraîne et, d'autre part, d'établir un lien entre la catégorie grammaticale de l'attribut et les différents types de copulatives, l'hypothèse étant que les catégories moins aptes à occuper la fonction de prédicat apparaissent dans des copulatives dont la fonction sémantico-pragmatique, et partant, la structure informationnelle, s'éloignent de celles de la copulative non marquée, i.e. la copulative prédicationnelle pure.

En nous appuyant sur le modèle développé au chapitre 3, nous avons examiné, au dernier chapitre de notre étude, les caractéristiques informationnelles, catégorielles et fonctionnelles des relations prédicatives secondes telles qu'elles se réalisent au sein des CAO-D et des CAO-C. Il est apparu que les relations prédicatives comportant l'élément *comme* s'apparentent, *grosso modo*, et d'après les cas, aux différents types de copulatives que nous avons qualifiées de marquées : les copulatives évaluatives, identificationnelles, définitoires et spécificationnelles. En l'absence de *comme*, la relation prédicative semble globalement présenter les caractéristiques des copulatives prédicationnelles pures, i.e. les copulatives que l'on peut étiqueter comme non marquées. Sur la base de ces observations, nous avons conclu que l'élément *comme* peut s'interpréter comme une forme de marquage de la prédication seconde : c'est un élément qui a pour fonction de signaler que la relation prédicative établie entre les éléments SN2 et X est déviante par rapport aux caractéristiques des prédications non marquées.

Si notre analyse semble fournir une explication pour l'emploi de *comme* au sein de certaines constructions à AO, nous avons vu qu'elle permet également de proposer une réponse (partielle) à la question concernant la distribution des deux types de CAO (avec ou sans *comme*) sur le lexique verbal. Dans la mesure, en effet, où il a été possible de découvrir certaines compatibilités entre le sémantisme des verbes et le fonctionnement sémantico-pragmatique de la relation prédicative seconde qui l'accompagne, il semble plausible d'admettre qu'il existe, comme supposé, un rapport de sélection entre le verbe et la relation prédicative seconde. Or, si tel est le cas, l'on peut supposer que le verbe sélectionne, en fonction de son sens, certains types (sémantico-pragmatiques) de prédications et en exclut d'autres, ceux-ci pouvant comporter la marque *comme* ou non.

Si notre recherche a permis de formuler quelques réponses à certaines des questions soulevées par les constructions à AO, il faut dire qu'elle a laissé dans l'ombre toute une série d'autres questions. Pour commencer, l'examen de la relation prédicative seconde devrait être étendu aux catégories grammaticales qui n'ont pas été prises en considération dans cette étude, ainsi qu'aux verbes exclus parce qu'ils n'entretiennent probablement pas de rapport (de sélection) avec la relation prédicative seconde. Il serait intéressant, également, d'étudier les rapports entre les CAO et d'autres types de constructions : les complétives, les constructions avec complément de manière ou de comparaison (en *comme*, *comme si*). Or, la question la plus poignante concerne sans doute l'élément *comme* lui-même : s'il est vrai qu'il est possible de l'analyser comme une marque de la relation prédicative, il faudrait se demander d'où est issue cette marque. A cet égard, il serait intéressant d'approfondir les recherches qui ont déjà été menées (cf. e.a. Pierrard 2002, Tobback 2003) dans le cadre des théories sur la grammaticalisation. Il importerait, de toute évidence, de s'interroger également sur les différences et les ressemblances entre *comme* et les autres mots pouvant accompagner le prédicat second (*en*, *de*, *pour*). Nous espérons que des recherches futures permettront de fournir des réponses à ces questions.

Annexe 1 – Verbes accompagnés de l'AO – Corpus *Le Monde*

Les données représentées ci-dessous concernent tous les lexèmes pour lesquels nous avons recherché des exemples dans les éditions du *Monde*. Elles ne tiennent pas compte des différents emplois que peuvent avoir les verbes.

1. Verbes AO-D – Ordre alphabétique

	Verbe AO-D	Edition consultée	# ex. repérés	# mois étudiés	Extrapol. sur 12 mois
1.	acheter	LM95	29	12	29,0
2.	adorer	LM97-98	1	24	0,5
3.	boire	LM95-96	4	24	2,0
4.	bombarder	LM94	5	12	5,0
5.	certifier	LM94	15	12	15,0
6.	choisir	LM97	3	12	3,0
7.	concevoir	LM94-96	38	36	12,7
8.	connaître	LM94 - LM97 janv	32	12	32,0
9.	consacrer	LM94 - LM97 janv	16	12	16,0
10.	considérer	LM94	67	12	67,0
11.	croire	LM94	283	5	679,2
12.	découvrir	LM94 (non : juin-juill) ; LM97 janv-févr	77	12	77,0
13.	décrire	LM94-96	21	36	7,0
14.	dépeindre	LM94-98	7	60	1,4
15.	désigner	LM94	46	12	46,0
16.	détester	LM97-98	1	24	0,5
17.	deviner	LM94	23	12	23,0
18.	dire	LM94	179	1	2148,0
19.	donner	LM97	16	3	64,0
20.	écouter	LM94	61	11	66,5
21.	élire	LM94	103	2	618,0
22.	entendre	LM94	104	2	624,0
23.	envisager	LM94-95	7	24	3,5
24.	estimer	LM94	170	2	1020,0
25.	étiqueter	LM94 ; LM97-98	58	36	19,3
26.	exiger	LM94 janv-juin ; LM97	4	18	2,7
27.	garder	LM95 (3 mois) ; LM97 mars-juin	97	6	194,0
28.	imaginer	LM94	106	12	106,0
29.	instituer	LM94	7	12	7,0
30.	introniser	LM94	18	12	18,0
31.	juger	LM94	379	2	2274,0
32.	manger	LM95-96	16	24	8,0
33.	montrer	LM94	93	2	558,0
34.	nommer	LM94	131	1	1572,0
35.	penser	LM94	36	12	36,0
36.	préférer	LM97	8	12	8,0
37.	présenter	LM94	26	12	26,0
38.	pressentir	LM94-98	29	60	5,8

39.	présumer	LM94	67	12	67,0
40.	prétendre	LM94	53	12	53,0
41.	proclamer	LM94	117	12	117,0
42.	recevoir	LM95 (6 mois) ; LM97 janv-juin	4	12	4,0
43.	reconnaître	LM94	121	11	132,0
44.	regarder	LM94	127	12	127,0
45.	rendre	LM94 (1janv-14janv)	157	0,5	3768,0
46.	représenter	LM94	27	12	27,0
47.	ressentir	LM94	3	12	3,0
48.	retrouver	LM95 (3 mois) ; LM96 (janv-mars)	308	3	1232,0
49.	sacrer	LM94	40	12	40,0
50.	savoir	LM94 (6 mois) ; LM97 janv	114	7	195,4
51.	sentir	LM94	240	2	1440,0
52.	souhaiter	LM94 ; LM97	32	24	16,0
53.	supposer	LM94 (10 mois) ; LM97 janv-févr	119	12	119,0
54.	trouver	LM94	263	2	1578,0
55.	voir	LM94	463	1	5556,0
56.	vouloir	LM95 (1/1 – 10/3)	111	2,3	579,1
			4682		25448,6

2. Verbes AO-D – Classement par fréquence descendante des données extrapolées

	Verbe AO-D	Edition consultée	# ex. repérés	# mois étudiés	Extrapol. sur 12 mois
1.	voir	LM94	463	1	5556,0
2.	rendre	LM94 (1janv-14janv)	157	0,5	3768,0
3.	juger	LM94	379	2	2274,0
4.	dire	LM94	179	1	2148,0
5.	trouver	LM94	263	2	1578,0
6.	nommer	LM94	131	1	1572,0
7.	sentir	LM94	240	2	1440,0
8.	retrouver	LM95 (3 mois) ; LM96 (janv-mars)	308	3	1232,0
9.	estimer	LM94	170	2	1020,0
10.	croire	LM94	283	5	679,2
11.	entendre	LM94	104	2	624,0
12.	élire	LM94	103	2	618,0
13.	vouloir	LM95 (1/1 – 10/3)	111	2,3	579,1
14.	montrer	LM94	93	2	558,0
15.	savoir	LM94 (6 mois) ; LM97 janv	114	7	195,4
16.	garder	LM95 (3 mois) ; LM97 mars-juin	97	6	194,0
17.	reconnaître	LM94	121	11	132,0
18.	regarder	LM94	127	12	127,0
19.	supposer	LM94 (10 mois) ; LM97 janv-févr	119	12	119,0

20.	proclamer	LM94	117	12	117,0
21.	imaginer	LM94	106	12	106,0
22.	découvrir	LM94 (non : juin-juill) ; LM97 janv-févr	77	12	77,0
23.	considérer	LM94	67	12	67,0
24.	présumer	LM94	67	12	67,0
25.	écouter	LM94	61	11	66,5
26.	donner	LM97	16	3	64,0
27.	prétendre	LM94	53	12	53,0
28.	désigner	LM94	46	12	46,0
29.	sacrer	LM94	40	12	40,0
30.	penser	LM94	36	12	36,0
31.	connaître	LM94 - LM97 janv	32	12	32,0
32.	acheter	LM95	29	12	29,0
33.	représenter	LM94	27	12	27,0
34.	présenter	LM94	26	12	26,0
35.	deviner	LM94	23	12	23,0
36.	étiqueter	LM94 ; LM97-98	58	36	19,3
37.	intrôniser	LM94	18	12	18,0
38.	consacrer	LM94 - LM97 janv	16	12	16,0
39.	souhaiter	LM94 ; LM97	32	24	16,0
40.	certifier	LM94	15	12	15,0
41.	concevoir	LM94-96	38	36	12,7
42.	manger	LM95-96	16	24	8,0
43.	préférer	LM97	8	12	8,0
44.	décrire	LM94-96	21	36	7,0
45.	instituer	LM94	7	12	7,0
46.	pressentir	LM94-98	29	60	5,8
47.	bombarder	LM94	5	12	5,0
48.	recevoir	LM95 (6 mois) ; LM97 janv-juin	4	12	4,0
49.	envisager	LM94-95	7	24	3,5
50.	choisir	LM97	3	12	3,0
51.	ressentir	LM94	3	12	3,0
52.	exiger	LM94 janv-juin ; LM97	4	18	2,7
53.	boire	LM95-96	4	24	2,0
54.	dépeindre	LM94-98	7	60	1,4
55.	adorer	LM97-98	1	24	0,5
56.	détester	LM97-98	1	24	0,5
			4682		25448,6

3. Verbes AO-C – Ordre alphabétique

Dans la colonne "type de verbe", nous indiquons par "VN" les verbes auprès desquels l'AO nominal non déterminé est majoritaire (i.e. verbes du type "*comme N*", cf. chapitre 2) ; les verbes "V SN" sont tous les autres verbes.

	Verbe AO-C	Edition consultée	Type de verbe	# ex. repérés	# mois étudiés	Extrapol. sur 12 mois	# SN non dét.	% SN non dét.
1.	aborder	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
2.	accepter	LM94	V SN	38	12	38	15	39,5%
3.	accueillir	LM94	V SN	37	12	37	4	10,8%
4.	admettre	LM94	V SN	23	12	23	11	47,8%
5.	adopter	LM94	VN	7	12	7	7	100,0%
6.	adorer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
7.	affecter	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
8.	afficher	LM94	V SN	5	12	5	2	40,0%
9.	affirmer	LM94	V SN	15	12	15	1	6,7%
10.	aimer	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
11.	analyser	LM94	V SN	26	12	26	2	7,7%
12.	annexer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
13.	annoncer	LM94	V SN	34	12	34	2	5,9%
14.	appeler	LM94	VN	10	12	10	10	100,0%
15.	appliquer	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
16.	apporter	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
17.	apprécier	LM94	V SN	6	12	6	1	16,7%
18.	appréhender	LM94	V SN	8	12	8	0	0,0%
19.	arrêter	LM94	VN	3	12	3	2	66,7%
20.	attendre	LM94	V SN	9	12	9	1	11,1%
21.	auditionner	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
22.	avancer	LM94	VN	8	12	8	5	62,5%
23.	avoir	LM94	VN	80	12	80	80	100,0%
24.	brandir	LM94	V SN	9	12	9	5	55,6%
25.	caractériser	LM94	V SN	8	12	8	2	25,0%
26.	cataloguer	LM94	V SN	8	12	8	5	62,5%
27.	célébrer	LM94	V SN	6	12	6	1	16,7%
28.	choisir	LM94	VN	132	12	132	125	94,7%
29.	citer	LM94	VN	60	12	60	39	65,0%
30.	classer	LM94	V SN	17	12	17	7	41,2%
31.	comprendre	LM94	V SN	43	12	43	7	16,3%
32.	concevoir	LM94	V SN	186	12	186	5	2,7%
33.	condamner	LM94	VN	10	12	10	6	60,0%
34.	confirmer	LM94	V SN	10	12	10	3	30,0%
35.	connaître	LM94	V SN	58	12	58	18	31,0%
36.	consacrer	LM94	V SN	16	12	16	7	43,8%
37.	conserver	LM94	VN	9	12	9	7	77,8%
38.	considérer	LM94	V SN	321	2	1926	5	1,6%
39.	convoquer	LM94	VN	4	12	4	4	100,0%
40.	critiquer	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
41.	découvrir	LM94	V SN	5	12	5	1	20,0%
42.	décrire	LM94	V SN	157	12	157	8	5,1%
43.	déduire	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
44.	définir	LM94	V SN	198	12	198	20	10,1%
45.	dénoncer	LM94	V SN	90	12	90	10	11,1%
46.	dépeindre	LM94	V SN	20	12	20	0	0,0%

47.	désigner	LM94	VN	239	12	239	127	53,1%
48.	dessiner	LM94	V SN	4	12	4	1	25,0%
49.	destiner	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
50.	détacher	LM94	VN	7	12	7	7	100,0%
51.	disposer	LM94	VN	6	12	6	6	100,0%
52.	disqualifier	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
53.	distinguer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
54.	donner	LM94	VN	52	12	52	35	67,3%
55.	élire	LM94-98	VN	61	60	12,2	53	86,9%
56.	embaucher	LM94	VN	16	12	16	16	100,0%
57.	employer	LM94	VN	26	12	26	26	100,0%
58.	empocher	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
59.	emporter	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
60.	engager	LM94	VN	34	12	34	34	100,0%
61.	enregistrer	LM94	V SN	9	12	9	4	44,4%
62.	entendre	LM94	VN	55	12	55	41	74,5%
63.	entériner	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
64.	envisager	LM94-95	V SN	41	24	20,5	13	31,7%
65.	envoyer	LM94	VN	9	12	9	8	88,9%
66.	estimer	LM94-98 ; LS95-96	V SN	13	84	1,9	1	7,7%
67.	étiqueter	LM94-98	V SN	28	60	5,6	6	21,4%
68.	étudier	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
69.	évoquer	LM94	V SN	14	12	14	5	35,7%
70.	exiger	LM94	VN	10	12	10	9	90,0%
71.	expertiser	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
72.	expliquer	LM94	V SN	5	12	5	0	0,0%
73.	exploiter	LM94	V SN	8	12	8	2	25,0%
74.	exposer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
75.	fabriquer	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
76.	faire	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
77.	ficher	LM94	V SN	5	12	5	2	40,0%
78.	fixer	LM94	VN	48	12	48	46	95,8%
79.	former	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
80.	garder	LM94	VN	12	12	12	8	66,7%
81.	gérer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
82.	hospitaliser	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
83.	identifier	LM94	V SN	126	12	126	22	17,5%
84.	imaginer	LM94-96	V SN	38	36	12,7	4	10,5%
85.	imposer	LM94	VN	19	12	19	11	57,9%
86.	indiquer	LM94	V SN	7	12	7	3	42,9%
87.	inscrire	LM94	VN	11	12	11	8	72,7%
88.	installer	LM94	VN	3	12	3	2	66,7%
89.	instituer	LM94	VN	8	12	8	6	75,0%
90.	intégrer	LM94	V SN	4	12	4	2	50,0%
91.	interpréter	LM94	V SN	204	12	204	2	1,0%
92.	introniser	LM94	VN	3	12	3	2	66,7%
93.	inviter	LM94	VN	5	12	5	4	80,0%
94.	jauger	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
95.	jouer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
96.	juger	LM94-98	V SN	189	60	37,8	4	2,1%
97.	lancer	LM94	V SN	9	12	9	3	33,3%
98.	lire	LM94	V SN	29	11	31,6	1	3,4%

99.	livrer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
100.	louer	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
101.	magnifier	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
102.	mentionner	LM94	V SN	4	12	4	2	50,0%
103.	mobiliser	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
104.	montrer	LM94	V SN	12	12	12	0	0,0%
105.	nommer	LM94-98	VN	67	60	13,4	60	89,6%
106.	observer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
107.	occuper	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
108.	offrir	LM94	VN	9	12	9	6	66,7%
109.	opposer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
110.	organiser	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
111.	payer	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
112.	penser	LM94	V SN	31	12	31	5	16,1%
113.	percevoir	LM94	V SN	328	12	328	5	1,5%
114.	placer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
115.	porter	LM94	V SN	11	12	11	2	18,2%
116.	poser	LM94	VN	48	12	48	35	72,9%
117.	positionner	LM94	V SN	11	12	11	4	36,4%
118.	poursuivre	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
119.	prendre	LM94	VN	95	12	95	67	70,5%
120.	prescrire	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
121.	présenter	LM94	V SN	331	12	331	17	5,1%
122.	préserver	LM94	VN	4	12	4	3	75,0%
123.	pressentir	LM94-98	VN	38	60	7,6	22	57,9%
124.	présupposer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
125.	privilégier	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
126.	proclamer	LM94-98	V SN	13	60	2,6	6	46,2%
127.	projeter	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
128.	promouvoir	LM94	VN	5	12	5	3	60,0%
129.	proposer	LM94	VN	33	12	33	27	81,8%
130.	qualifier	LM94	V SN	5	12	5	0	0,0%
131.	recenser	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
132.	recevoir	LM94	V SN	28	12	28	4	14,3%
133.	rechercher	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
134.	réclamer	LM94	VN	11	12	11	10	90,9%
135.	reclasser	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
136.	recommander	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
137.	reconnaître	LM94	V SN	174	12	174	43	24,7%
138.	recruter	LM94	VN	16	12	16	15	93,8%
139.	récusar	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
140.	refuser	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
141.	regarder	LM94	V SN	39	12	39	2	5,1%
142.	réintégrer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
143.	rejeter	LM94	V SN	13	12	13	2	15,4%
144.	repérer	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
145.	répertorier	LM94	V SN	6	12	6	2	33,3%
146.	repousser	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
147.	représenter	LM94-96	V SN	29	36	9,7	1	3,4%
148.	réprimer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
149.	ressentir	LM94	V SN	116	12	116	0	0,0%
150.	restaurer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
151.	retenir	LM94	VN	25	12	25	16	64,0%

152.	révéler	LM94	V SN	15	12	15	0	0,0%
153.	revendiquer	LM94	V SN	17	12	17	4	23,5%
154.	revendre	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
155.	saluer	LM94	V SN	58	12	58	3	5,2%
156.	sanctionner	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
157.	sélectionner	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
158.	sentir	LM94	V SN	3	12	3	0	0,0%
159.	signaler	LM94	V SN	14	12	14	0	0,0%
160.	situer	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
161.	souhaiter	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
162.	stigmatiser	LM94	V SN	5	12	5	0	0,0%
163.	subir	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
164.	supposer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
165.	tenir	LM94	V SN	10	12	10	1	10,0%
166.	tolérer	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
167.	traduire	LM94	V SN	3	12	3	0	0,0%
168.	traiter	LM94	V SN	84	12	84	6	7,1%
169.	utiliser	LM94	VN	188	12	188	119	63,3%
170.	vanter	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
171.	vendre	LM94	VN	17	12	17	12	70,6%
172.	vénération	LM94	V SN	8	12	8	1	12,5%
173.	vivre	LM94	V SN	115	12	115	3	2,6%
174.	voir	LM94	V SN	99	12	99	6	6,1%
175.	vouloir	LM94	VN	7	12	7	4	57,1%
				5292		6506,6		

2. Verbes AO-C – Classement par fréquence descendante des données extrapolées

	Verbe AO-C	Edition consultée	Type de verbe	# ex. repérés	# de mois étudiés	Extrapol. sur 12 mois	# SN non dét.	% SN non dét.
1.	considérer	LM94	V SN	321	2	1926	5	1,6%
2.	présenter	LM94	V SN	331	12	331	17	5,1%
3.	percevoir	LM94	V SN	328	12	328	5	1,5%
4.	désigner	LM94	VN	239	12	239	127	53,1%
5.	interpréter	LM94	V SN	204	12	204	2	1,0%
6.	définir	LM94	V SN	198	12	198	20	10,1%
7.	utiliser	LM94	VN	188	12	188	119	63,3%
8.	concevoir	LM94	V SN	186	12	186	5	2,7%
9.	reconnaître	LM94	V SN	174	12	174	43	24,7%
10.	décrire	LM94	V SN	157	12	157	8	5,1%
11.	choisir	LM94	VN	132	12	132	125	94,7%
12.	identifier	LM94	V SN	126	12	126	22	17,5%
13.	ressentir	LM94	V SN	116	12	116	0	0,0%
14.	vivre	LM94	V SN	115	12	115	3	2,6%
15.	voir	LM94	V SN	99	12	99	6	6,1%
16.	prendre	LM94	VN	95	12	95	67	70,5%
17.	dénoncer	LM94	V SN	90	12	90	10	11,1%
18.	traiter	LM94	V SN	84	12	84	6	7,1%
19.	avoir	LM94	VN	80	12	80	80	100,0%
20.	citer	LM94	VN	60	12	60	39	65,0%
21.	connaître	LM94	V SN	58	12	58	18	31,0%

22.	saluer	LM94	V SN	58	12	58	3	5,2%
23.	entendre	LM94	VN	55	12	55	41	74,5%
24.	donner	LM94	VN	52	12	52	35	67,3%
25.	fixer	LM94	VN	48	12	48	46	95,8%
26.	poser	LM94	VN	48	12	48	35	72,9%
27.	comprendre	LM94	V SN	43	12	43	7	16,3%
28.	regarder	LM94	V SN	39	12	39	2	5,1%
29.	accepter	LM94	V SN	38	12	38	15	39,5%
30.	juger	LM94-98	V SN	189	60	37,8	4	2,1%
31.	accueillir	LM94	V SN	37	12	37	4	10,8%
32.	annoncer	LM94	V SN	34	12	34	2	5,9%
33.	engager	LM94	VN	34	12	34	34	100,0%
34.	proposer	LM94	VN	33	12	33	27	81,8%
35.	lire	LM94	V SN	29	11	31,6	1	3,4%
36.	penser	LM94	V SN	31	12	31	5	16,1%
37.	recevoir	LM94	V SN	28	12	28	4	14,3%
38.	analyser	LM94	V SN	26	12	26	2	7,7%
39.	employer	LM94	VN	26	12	26	26	100,0%
40.	retenir	LM94	VN	25	12	25	16	64,0%
41.	admettre	LM94	V SN	23	12	23	11	47,8%
42.	envisager	LM94-95	V SN	41	24	20,5	13	31,7%
43.	dépeindre	LM94	V SN	20	12	20	0	0,0%
44.	imposer	LM94	VN	19	12	19	11	57,9%
45.	classer	LM94	V SN	17	12	17	7	41,2%
46.	revendiquer	LM94	V SN	17	12	17	4	23,5%
47.	vendre	LM94	VN	17	12	17	12	70,6%
48.	consacrer	LM94	V SN	16	12	16	7	43,8%
49.	embaucher	LM94	VN	16	12	16	16	100,0%
50.	recruter	LM94	VN	16	12	16	15	93,8%
51.	affirmer	LM94	V SN	15	12	15	1	6,7%
52.	révéler	LM94	V SN	15	12	15	0	0,0%
53.	évoquer	LM94	V SN	14	12	14	5	35,7%
54.	signaler	LM94	V SN	14	12	14	0	0,0%
55.	nommer	LM94-98	VN	67	60	13,4	60	89,6%
56.	rejeter	LM94	V SN	13	12	13	2	15,4%
57.	imaginer	LM94-96	V SN	38	36	12,7	4	10,5%
58.	élire	LM94-98	VN	61	60	12,2	53	86,9%
59.	garder	LM94	VN	12	12	12	8	66,7%
60.	montrer	LM94	V SN	12	12	12	0	0,0%
61.	inscrire	LM94	VN	11	12	11	8	72,7%
62.	porter	LM94	V SN	11	12	11	2	18,2%
63.	positionner	LM94	V SN	11	12	11	4	36,4%
64.	réclamer	LM94	VN	11	12	11	10	90,9%
65.	appeler	LM94	VN	10	12	10	10	100,0%
66.	condamner	LM94	VN	10	12	10	6	60,0%
67.	confirmer	LM94	V SN	10	12	10	3	30,0%
68.	exiger	LM94	VN	10	12	10	9	90,0%
69.	tenir	LM94	V SN	10	12	10	1	10,0%
70.	représenter	LM94-96	V SN	29	36	9,7	1	3,4%
71.	attendre	LM94	V SN	9	12	9	1	11,1%
72.	brandir	LM94	V SN	9	12	9	5	55,6%
73.	conserver	LM94	VN	9	12	9	7	77,8%
74.	enregistrer	LM94	V SN	9	12	9	4	44,4%

75.	envoyer	LM94	VN	9	12	9	8	88,9%
76.	lancer	LM94	V SN	9	12	9	3	33,3%
77.	offrir	LM94	VN	9	12	9	6	66,7%
78.	appréhender	LM94	V SN	8	12	8	0	0,0%
79.	avancer	LM94	VN	8	12	8	5	62,5%
80.	caractériser	LM94	V SN	8	12	8	2	25,0%
81.	cataloguer	LM94	V SN	8	12	8	5	62,5%
82.	exploiter	LM94	V SN	8	12	8	2	25,0%
83.	instituer	LM94	VN	8	12	8	6	75,0%
84.	vénération	LM94	V SN	8	12	8	1	12,5%
85.	pressentir	LM94-98	VN	38	60	7,6	22	57,9%
86.	adopter	LM94	VN	7	12	7	7	100,0%
87.	détacher	LM94	VN	7	12	7	7	100,0%
88.	indiquer	LM94	V SN	7	12	7	3	42,9%
89.	vouloir	LM94	VN	7	12	7	4	57,1%
90.	apprécier	LM94	V SN	6	12	6	1	16,7%
91.	célébrer	LM94	V SN	6	12	6	1	16,7%
92.	disposer	LM94	VN	6	12	6	6	100,0%
93.	répertorier	LM94	V SN	6	12	6	2	33,3%
94.	étiqueter	LM94-98	V SN	28	60	5,6	6	21,4%
95.	afficher	LM94	V SN	5	12	5	2	40,0%
96.	découvrir	LM94	V SN	5	12	5	1	20,0%
97.	expliquer	LM94	V SN	5	12	5	0	0,0%
98.	ficher	LM94	V SN	5	12	5	2	40,0%
99.	inviter	LM94	VN	5	12	5	4	80,0%
100.	promouvoir	LM94	VN	5	12	5	3	60,0%
101.	qualifier	LM94	V SN	5	12	5	0	0,0%
102.	stigmatiser	LM94	V SN	5	12	5	0	0,0%
103.	convoquer	LM94	VN	4	12	4	4	100,0%
104.	critiquer	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
105.	dessiner	LM94	V SN	4	12	4	1	25,0%
106.	intégrer	LM94	V SN	4	12	4	2	50,0%
107.	mentionner	LM94	V SN	4	12	4	2	50,0%
108.	organiser	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
109.	préserver	LM94	VN	4	12	4	3	75,0%
110.	repérer	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
111.	situer	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
112.	subir	LM94	V SN	4	12	4	0	0,0%
113.	aborder	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
114.	affecter	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
115.	arrêter	LM94	VN	3	12	3	2	66,7%
116.	fabriquer	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
117.	installer	LM94	VN	3	12	3	2	66,7%
118.	intrôniser	LM94	VN	3	12	3	2	66,7%
119.	mobiliser	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
120.	privilégier	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
121.	recenser	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
122.	recuser	LM94	V SN	3	12	3	1	33,3%
123.	refuser	LM94	VN	3	12	3	3	100,0%
124.	sentir	LM94	V SN	3	12	3	0	0,0%
125.	traduire	LM94	V SN	3	12	3	0	0,0%
126.	proclamer	LM94-98	V SN	13	60	2,6	6	46,2%
127.	aimer	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%

128.	appliquer	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
129.	apporter	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
130.	empocher	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
131.	emporter	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
132.	entériner	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
133.	étudier	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
134.	faire	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
135.	hospitaliser	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
136.	jouer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
137.	livrer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
138.	louer	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
139.	observer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
140.	payer	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
141.	poursuivre	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
142.	présupposer	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
143.	projeter	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
144.	revendre	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
145.	sélectionner	LM94	V SN	2	12	2	1	50,0%
146.	souhaiter	LM94	VN	2	12	2	2	100,0%
147.	tolérer	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
148.	vanter	LM94	V SN	2	12	2	0	0,0%
149.	estimer	LM94-98 ; LS95-96	V SN	13	84	1,9	1	7,7%
150.	adorer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
151.	annexer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
152.	auditionner	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
153.	déduire	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
154.	destiner	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
155.	disqualifier	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
156.	distinguer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
157.	expertiser	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
158.	exposer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
159.	former	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
160.	gérer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
161.	jauger	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
162.	magnifier	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
163.	occuper	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
164.	opposer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
165.	placer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
166.	prescrire	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
167.	rechercher	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
168.	reclasser	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
169.	recommander	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
170.	réintégrer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
171.	repousser	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
172.	réprimer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
173.	restaurer	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
174.	sanctionner	LM94	VN	1	12	1	1	100,0%
175.	supposer	LM94	V SN	1	12	1	0	0,0%
				5292		6506,6		

Annexe 2 – Compatibilité des verbes avec les deux types de CAO

1. Verbes admettant les deux types de CAO

1.1. Données corpus

Le tableau ci-après contient les verbes admettant, d'après nos données, les deux types de CAO. Les données extrapolées permettent de voir les préférences des verbes pour l'un ou l'autre type de construction.

Verbe	AO-D		AO-C	
	# ex. repérés	Extrapol. sur 12 mois	# ex. repérés	Extrapol. sur 12 mois
adorer	1	0,5	1	1
choisir	3	3	132	132
concevoir	38	12,7	186	186
connaître	32	32	58	58
consacrer	16	16	16	16
considérer	67	67	321	1926
découvrir	77	77	5	5
décrire	21	7	157	157
dépeindre	7	1,4	20	20
désigner	46	46	239	239
donner	16	64	52	52
élire	103	618	61	12,2
entendre	104	624	55	55
envisager	7	3,5	41	20,5
estimer	170	1020	13	1,9
étiqueter	58	19,3	28	5,6
exiger	4	2,7	10	10
garder	97	194	12	12
imaginer	106	106	38	12,7
intrôniser	18	18	3	3
juger	379	2274	189	37,8
montrer	93	558	12	12
nommer	131	1572	67	13,4
penser	36	36	31	31
présenter	26	26	331	331
pressentir	29	5,8	38	7,6
proclamer	117	117	13	2,6
recevoir	4	4	28	28
reconnaître	121	132	174	174
regarder	127	127	39	39
représenter	27	27	29	9,7
ressentir	3	3	116	116
sentir	240	1440	3	3
souhaiter	32	16	2	2
supposer	119	119	1	1
voir	463	5556	99	99
vouloir	111	579,1	7	7

1.2. Données corpus /vs/ études existantes

Nous énumérons ci-après les verbes pour lesquels nous disposons uniquement d'exemples de CAO-C, mais qui sont cités comme admettant l'AO-D dans les études existantes¹.

Verbe AO-C	# ex. repérés	# mois étudiés	Extrapol. sur 12 mois
accepter	38	12	38
accueillir	37	12	37
admettre	23	12	23
adopter	7	12	7
annoncer	34	12	34
appeler	10	12	10
apporter	2	12	2
apprécier	6	12	6
arrêter	3	12	3
avoir	80	12	80
classer	17	12	17
conserver	9	12	9
dessiner	4	12	4
disposer	6	12	6
faire	2	12	2
livrer	2	12	2
offrir	9	12	9
payer	2	12	2
porter	11	12	11
poser	48	12	48
prendre	95	12	95
promouvoir	5	12	5
révéler	15	12	15
revendre	2	12	2
signaler	14	12	14
tenir	10	12	10
tolérer	2	12	2
utiliser	188	12	188
vendre	17	12	17

2. Verbes n'admettant qu'un des deux types de CAO

2.1. Verbes AO-D sans exemples attestés (dans notre corpus) de l'AO-C

Verbe AO-D	# ex. repérés	# de mois étudiés	Extra-pol. sur 12 mois
acheter	29	12	29
boire	4	24	2
bombarder	5	12	5
certifier	15	12	15
croire	283	5	679,2

¹ A noter toutefois que nous ne tenons pas compte de la liste des verbes proposée dans Blanche-Benveniste (1988). Cette liste contient, en effet, les verbes admettant la forme *tel que*. Or, comme il a été dit, l'analyse fonctionnelle de cet élément n'est pas toujours claire.

détester	1	24	0,5
deviner	23	12	23
dire	179	1	2148
écouter	61	11	66,5
manger	16	24	8
préférer	8	12	8
présumer	67	12	67
prétendre	53	12	53
rendre	157	0,5	3768
retrouver	308	3	1232
sacrer	40	12	40
savoir	114	7	195,4
trouver	263	2	1578

2.2. Verbes AO-C sans exemples attestés de l'AO-D et non cités comme admettant l'AO-D dans les études existantes

Verbe AO-C	# ex. repérés	# de mois étudiés	Extrapol. sur 12 mois
aborder	3	12	3
affecter	3	12	3
afficher	5	12	5
analyser	26	12	26
annexer	1	12	1
appliquer	2	12	2
appréhender	8	12	8
attendre	9	12	9
auditionner	1	12	1
avancer	8	12	8
brandir	9	12	9
caractériser	8	12	8
cataloguer	8	12	8
célébrer	6	12	6
citer	60	12	60
comprendre	43	12	43
condamner	10	12	10
confirmer	10	12	10
convoquer	4	12	4
critiquer	4	12	4
déduire	1	12	1
définir	198	12	198
dénoncer	90	12	90

Références bibliographiques

- AARTS B. (1992) *Small Clauses in English. The nonverbal types.* Topics in English Linguistics. Berlin, New York : Mouton de Gruyter
- AARTS B. (2001, 1997¹) *English Syntax and Argumentation.* Hampshire, New York : Palgrave.
- ACHARD M. (1998) *Representation of Cognitive Structures. Syntax and Semantics of French Sentential Complements.* Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- AKMAJIAN A. (1970, 1979) *Aspects of the grammar of focus in English.* New York : Garland.
- ANDREWS A. (1982) A note on the Constituent Structure of Adverbials and Auxiliaries. *Linguistic Inquiry* 10, pp. 505-508.
- ARRIVE M., GADET F. & M. GALMICHE (1986) *La grammaire d'aujourd'hui.* Paris : Flammarion.
- ARIEL M. (1990) *Accessing Noun-Phrase Antecedents.* London - New York : Routledge.
- BACH E. (1979) Control in Montague Grammar. *Linguistic Inquiry* 10(4), pp. 515-531.
- BACH E. (1980) In defense of Passive. *Linguistics and Philosophy* 3, pp. 297-341.
- BACH E. (1982) Purpose Clauses and Control. in Pullum and P. Jacobson (eds), *The Nature of Syntactic Representation.* Dordrecht : D. Reidel Co, pp. 35-57.
- BARNES B. (1985) *The pragmatics of left detachment in spoken standard French.* Amsterdam : Benjamins.
- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU J., STEFANINI J. & K. VAN DEN EYNDE (1984) *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français.* Paris : SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1988) "Laissez-le tel que vous l'avez trouvé": Propositions pour l'analyse du fameux "attribut du complément d'objet". *Travaux de linguistique* n°17, pp. 51-68.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1989) Constructions verbales "en incise" et rection faible des verbes. *Recherches sur le français parlé*, n°9, pp. 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1991) Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut. in De Gaulmyn M.-M. & S. Remi-Giraud (éd.), pp. 83-97.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2003) Le double jeu du pronom *on*. in Hadermann P, Van Slijcke A & M. Berré (éd.) *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire.* Bruxelles : Deboeck-Duculot, pp. 43-56.

- BOLINGER D. (1967) Adjectives in English : attribution and predication. *Lingua* 18, pp. 1-34.
- BOLINGER D. (1980a) *Language, the loaded weapon*. London : Longmans.
- BOLINGER D. (1980b) Syntactic diffusion and the definite article. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- BOONE A. (1987) Les constructions "il est linguiste" / "c'est un linguiste". *Langue française* 75, pp. 94-106.
- BOONE A. (1996) Les complétives et la modalisation. in Muller (éd.), pp. 45-51.
- BORKIN A. (1984) *Problems in form and function*. Norwood, New Jersey : Ablex Publishing Corporation.
- BOUCHARD D. (2002) *Adjectives, number and interface. Why languages vary*. Oxford : Elsevier.
- BOUTET J. (1986) La référence à la personne en français parlé : le cas de *on*. *Langage et société* 38, pp. 19-50.
- CADIOT P. (1988) De quoi *ça* parle ? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet. *Le Français Moderne*, 56, 3/4, pp. 174-192.
- CHAFE W. (1987) Cognitive constraints on information flow, in Tomlin (ed.), *Coherence and grounding in discourse*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 21-52.
- CHOMSKY N. (1971) Deep structure, surface structure, and semantic interpretation. in Steinberg D.D. & L.A. Jakobovits (eds), *Semantics : an interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CHOMSKY N. (1981) *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht – Holland / Cinnaminson – USA : Foris Publications.
- CHOMSKY N. (1986) *Knowledge of language*. New York : Praeger.
- COMBETTES B. (1975) Une même structure profonde pour tous les adjectifs attribués de l'objet ? *Revue roumaine de Linguistique*, tome XX, n°3, pp. 193-205.
- CROFT W. (1991) *Syntactic categories and Grammatical relations : the cognitive organization of information*. Chicago-London : The University of Chicago Press.
- CURAT H. (1999) *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- DAMOURETTE J. & E. PICHON (1911-1940) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : D'artrey.
- DECLERCK R. (1988) *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*. Leuven : Leuven University Press.
- DEFrancq B. (1996a) Object complements in English, French and Dutch : some observations, in Simon-Vandenberghe A.M., Taeldeman J. & D. Willems (éds.), *Aspects of contrastive verb valency* (= *Studia Germanica Gandensia* 40), pp.125-145.

- DEFrancq B. (1996b) On the form of French, English and Dutch object complements. *Contragram* 5, pp. 5-12.
- DEFrancq B. (2002) *L'interrogative enchâssée. Sa nature sémantique et ses rapports avec l'élément recteur*. Thèse de doctorat. Université de Gand.
- DE GAULMYN M.-M. & S. REMI-GIRAUD (éd.) (1991) *A la recherche de l'attribut*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- DUBois J.A. (1987) The discourse basis of ergativity. *Language* 63 : 805-855.
- DUBois J. & F. DUBois-CHARLIER (1970) *Eléments de linguistique française*. Paris.
- DUBois-CHARLIER F. (2001) Compléments de Verbe, de Proposition, de Phrase, d'Enoncé. *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, n°17, pp. 32-50.
- DUCROT O. (1975) "Je trouve que", *Semantikos* 1, pp. 63-88.
- ENÇ, M. (1986) Subject pronouns as topic shifting devices in Turkish. in Slobin D.I. & K. Zimmer (eds.), *Studies in Turkish Linguistics*. Amsterdam : John Benjamins, pp. 195-208.
- ENGEL D.M. & N. ROSSI-GENSANE (2004) Sémantique et fréquence. Etude de *c'est / il est* dans un corpus journalistique. *Revue romane* 39-2, pp. 177-202.
- ERIKSSON O. (1993) *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- FAUCONNIER G. (1974) *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?* Paris : Seuil.
- FORSGREN M. (1996) Subordination syntaxique – subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale. in Muller (éd.), pp. 173-181.
- FORSGREN M., JONASSON K. & H. KRONNING (eds.) (1998) *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française (6-9 juin 1996)*. Uppsala.
- FREGE G. (1892) "Ueber Begriff und Gegenstand", *Vierteljahrschrift für Wissenschaftliche Philosophie* 16, pp. 192-205.
- GIVÓN T. (1979) *On Understanding Grammar*. New York : Academic Press.
- GIVÓN T. (1984) *Syntax. A functional-typological introduction*. Vol.I. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GIVÓN T. (1990) *Syntax. A functional-typological introduction*. Vol.II. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GIVÓN T. (1992) The grammar of referential coherence as mental processing instructions. *Linguistics* 30, pp. 5-55.
- GODART-WENDLING B. (2000) Comment ça réfère ? *Revue de sémantique et pragmatique*, 7, Orléans, pp. 105-121.
- GOES J. (1999) *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Paris-Bruxelles : Duculot.
- GREENBERG J. (1966) *Universals of Language with particular Reference to Feature Hierarchies*. The Hague : Mouton.

- GREVISSE M. (1986) *Le Bon Usage. Douzième édition refondue par André Goosse.* Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GREVISSE M. (1986) *Le Bon Usage. Treizième édition refondue par André Goosse.* Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GROBET A. (2002) *L'identification des topiques dans les dialogues.* Bruxelles : Duculot.
- GROSS M. (1968) *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe.* Paris : Librairie Larousse.
- GROSS M. (1981) Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, pp. 7-52.
- GUIMIER E. (1999) *Les constructions à prédicat de l'objet en français. Aspects syntaxiques, interprétatifs et formels.* Thèse de doctorat. Université de Paris 7.
- HAEGEMAN L. (1991) *Introduction to Government and Binding theory.* Oxford – UK / Cambridge, Massachusetts – USA : Basil Blackwell.
- HALMØY O. (1998) *Comme : adverbe, conjonction... et préposition ?* in Bilger M., van den Eynde K., Gadet F. (eds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offertes à Claire Blanche-Benveniste,* Leuven/Paris, Peeters.
- HANON S. (1989) *Les constructions absolues en français moderne.* Bibliothèque de l'Information grammaticale. Louvain-Paris : Editions Peeters.
- HEINE B. (1993) *Auxiliaries : Cognitive forces and grammaticalization.* New York : Oxford University Press.
- HENGEVELD K. (1992) *Non-verbal Predication.* Berlin : Mouton de Gruyter.
- HIGGINS F.R. (1976) *The pseudo-cleft construction in English.* Indiana University Linguistics Club.
- HOEKSEMA J. (1991) Complex predicates and liberation in Dutch and English. *Linguistics and Philosophy* 14, pp. 661-710.
- HOEKSTRA T. (1988) Small clause results. *Lingua* 74, pp. 101-139.
- JACKENDOFF R. (1977) *X-Bar Syntax : A Study of Phrase Structure.* MIT Press. Cambridge : MA.
- JAKOBSON R. (1971) *Selected writings.* The Hague : Mouton.
- JESPERSEN O. (1948, 1924¹) *The philosophy of grammar.* London : George Allen & Unwin Ltd.
- KAYNE R.S. (1975) *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel.* coll. Travaux linguistiques. Paris : Seuil.
- KAYNE R.S. (1980) De certaines différences entre le français et l'anglais. (trad. Haïk I.), *Langages* 60, pp. 89-116.
- KLEIBER G. (1984) Sur la sémantique des descriptions démonstratives. *Linguisticae Investigationes* VIII:1, pp. 63-85.

- KLEIBER G. (1992) Anaphore-deixis : deux approches concurrentes, in Morel M.A. & L. Danon-Boileau (éds), *La deixis*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 613-626.
- KLEIBER G. (1994) *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KLEIBER G. & N. LE QUERLER (2002) *Traits d'union*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- KRONNING H., NOREN C., NOVEN B, RANSBO G., SUNDELL L.-G. & B. SVANE (2001) *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- KUNO S. (1976) Subject, theme and the speaker's empathy – a reexamination of relativization phenomena, in Li Ch. (ed.), *Subject and topic*. New York : Academic Press, pp. 417-444.
- KUPFERMAN L. (1979) Les constructions il est médecin / c'est un médecin. *Cahier de linguistique* 9, pp. 131-164.
- LAHOUSSE K. (2003) *The distribution of postverbal nominal subjects in French. A syntactic, semantic and pragmatic analysis*. Thèse de doctorat. Université de Louvain et Paris 8.
- LAMBRECHT K. (1994) *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : University Press.
- LAMBRECHT K. (2000) Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française*, 127, pp. 49-66.
- LANGACKER R.W. (1987) Nouns and verbs. *Language* 63 : 53-94.
- LANGACKER R.W. (1995) Raising and transparency. *Language*, Vol.71, nr 1, pp.1-62.
- LEARD J.-M. & M. PIERRARD (2003) L'analyse de *comme* : le centre et la périphérie. in Hadermann P., Van Slijcke A. & M. Berré (éds), *La syntaxe raisonnée*. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire. Paris-Bruxelles : De Boeck-Duculot, pp. 203-234.
- LE GOFFIC P. (1991) *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description, in Guimier C. & P. Larcher (éds), *L'adverbe dans tous ses états. Travaux linguistiques du Cerlico* 4, Rennes, Presses de l'université de Rennes II, pp. 11-31.
- LE GOFFIC P. (1993) *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette Education.
- LI CH. & S. THOMPSON (1981) *Mandarin Chinese : A functional reference grammar*. Berkeley and Los Angeles : University of California Press.
- MELIS L. (1988) La prédication seconde : Présentation. *Travaux de linguistique*, n°17, pp. 7-12.
- MILLER P & I. SAG (1995) French Clitic Movement Without Clitics or Movement. *Revue Québécoise de Linguistique*. Montréal : UQAM.
- MOREAU M.-L. (1976) *C'EST. Etude de syntaxe transformationnelle*. Université de Mons.
- MULLER C. (1996) *Dépendance et intégration syntaxique*. Tübingen : Niemeyer.

- MULLER C. (2000) Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale. *Langue française* 127, pp. 21-35.
- MULLER C. (2001) Classes de verbes français transitifs à extension attributive : les opérateurs supplétifs. in Kronning H., Norén C., Novén B, Ransbo G., Sundell L.-G. & B. Svane (éds), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 419-429.
- NAPOLI D. (1988) Subjects and external arguments, clauses and non-clauses. *Linguistic and Philosophy* 11, pp. 323-354.
- NAPOLI D. (1987, 1989) *Predication theory. A case study for indexing theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- NARJOUX C. (2002) "On. qui. on" ou des valeurs référentielles du pronom personnel indéfini dans *Les voyageurs de l'Impériale* de Louis Aragon. *L'information grammaticale* n° 92, pp. 36-45.
- NILSSON-EHLE H. (1953) L'attribut de l'objet en français. Esquisse d'une étude. *Studia neophilologica*, Vol. XXV, pp. 105-140.
- NEELEMAN A. (1995) Complex predicates in Dutch and English. in H. Haider, S. Olsen & S. Vikner (eds), *Studies in Comparative Germanic Syntax*. Dordrecht : Kluwer academic, pp. 219-240.
- NOËL D. (1996) English *as*, French *comme* and Dutch *als* introducing object complements : contrasting grammatical traditions. *ContraGram* 5, pp. 13-19.
- NOËL D. (2001) The passive matrices of English infinitival complement clauses. Evidentials on the road to auxiliarihood ? *Studies in Language* 25:2, pp. 255-296.
- OLSSON K. (1976) *La construction: verbe + objet direct + complément prédicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques*. Stockholm.
- OLSSON K. (1981) Thème, rhème, focus et la construction avec attribut de l'objet. *Linguisticae Investigationes* V:1, p.137-168.
- PIERRARD M. (2001) Paramètres pour l'interprétation et le classement des constructions à attribut de l'objet. in Kronning H., Norén C., Novén B, Ransbo G., Sundell L.-G. & B. Svane (éds), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 497-507.
- PIERRARD M. (2002) Grammaticalisation et restructuration fonctionnelle : *comme* et la subordination", in Lagorgette D. & P. Larrivée (éds), *Représentations du sens linguistique*, Munich, Lincom Europa, 293-307.
- POLLARD C. & I. SAG (1994) *Head-driven Phrase Structure Grammar*. Chicago and London : University of Chicago Press.
- PORTINE H. (1995) "Fin comme (un) cheveu", *Revue de linguistique romane*, nr. 235-236, pp. 269-399.
- POSTAL P.M. (1974) *On Raising. One rule of English grammar and its theoretical implications*. Cambridge, Massachusetts, London : The MIT Press.

- POSTAL P.M. & G.K. PULLUM (1988) Expletive Noun Phrases in Subcategorized Positions. *Linguistic Inquiry*, Vol. 19, nr 4, pp. 635-670.
- PRINCE E. (1981) Toward a taxonomy of given-new information. in Cole P. (ed), *Radical Pragmatics*. New York : Academic Press.
- PUSTET R. (2003) *Copulas. Universals in the Categorization of the Lexicon*. Oxford : Oxford University Press.
- RABATEL A. (2001) La valeur de "on" pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées. *L'information grammaticale* n° 88, pp. 28-32.
- RADFORD A. (1988) *Transformational Grammar. A first course*. Cambridge : Cambridge University Press.
- REMI-GIRAUD S. (1991) Adjectif attribut et prédicat : approche notionnelle et morpho-syntaxique. in De Gaulmyn M.-M. & S. Remi-Giraud (éd.), pp. 151-208.
- REY-DEBOVE J., REY A. (dir.), ROBERT P. (1993) *Le nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- RIEGEL M. (1974) L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et sémantique. *Travaux de linguistique et de littérature*, n°12, pp. 229-248.
- RIEGEL M. (1981) Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs. *L'information grammaticale*, n°9, pp. 23-27.
- RIEGEL M. (1985) *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.
- RIEGEL M. (1987) Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs. *Langue française*, n°73, pp. 29-53.
- RIEGEL M. (1991) Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet: critères et arguments. in De Gaulmyn M.-M. & S. Remi-Giraud (éd.), pp. 99-118.
- RIEGEL M. (1996) Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? in Muller C. (éd.), pp. 184-197.
- RIEGEL M. (2001) Quelques remarques sur les constructions à attribut de l'objet issues d'une complétive attributive. in Kronning H., Norén C., Novén B, Ransbo G., Sundell L.-G. & B. Svane (éds), pp. 543-553.
- RIEGEL M. (2002) Les constructions à topicalisation de l'objet. Architecture syntaxique et configurations interprétatives. in Kleiber G. & N. Le Querler (éds), pp. 49-60.
- RIEGEL M., PELLAT R.-C. & R. RIOUL (1998, 1994¹) *Grammaire méthodique du français*. Linguistique nouvelle. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROORYCK J. (1987) *Les verbes de contrôle. Une analyse de l'interprétation du sujet non exprimé des constructions infinitives en français*. Thèse de doctorat. Katholieke Universiteit Leuven.
- ROSENBAUM P.-S. (1967) *The grammar of English predicate complement constructions*. Cambridge, Massachussets : MIT Press.
- ROTHENBERG M. (1970) Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain. *Folia Linguistica* IV, pp. 229-268.

- ROTHSTEIN S. D. (1985) *The syntactic forms of predication*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- ROTHSTEIN S. D. (2001) *Predicates and their subjects*. Studies in Linguistics and Philosophy. Dordrecht, Boston, London : Kluwer Academic Publishers.
- ROUVERET A. (éd.) (1998) *"Etre" et "avoir". Syntaxe, sémantique, typologie*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- RUSSELL B. (1920) Descriptions, in Lynsky 1952, *Semantics and the Philosophy of Language*. Urbana, Chicago : University of Illinois Press, pp. 93-108.
- RUWET N. (1972) *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Editions du Seuil.
- RUWET N. (1982) Attribut de l'objet et effacement d'*être*. in Ruwet N., *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Seuil.
- SCHEIN B. (1982) *Small clauses and Predication*. Ms., Massachusetts Institute of Technology.
- SEARLE J. (1969) *Speech acts : An essay in the philosophy of language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SIMON-VANDENBERGEN A.-M. & D. NOËL (1997) English *as*, French *comme* and Dutch *als* : conjunctions, prepositions or what ? in Aarts J., de Mönnink I. & H. Wekker (eds) *Studies in English Language and Teaching. In Honour of Flor Aarts*, pp.123-140.
- SPORE P. (1998) "Le nexus et le prétendu attribut de l'objet", *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes, Vol. VI: De la grammaire des formes à la grammaire du sens*. Tübingen : Niemeyer.
- STASSEN L. (1997) *Intransitive Predication*. Oxford : Clarendon Press.
- STEFPHANY U. (1970) *Adjektivische Attributkonstruktionen des Französischen*. Munich.
- STOWELL T. (1991) Small Clause Restructuring, in Freidin, Robert (ed), *Principles and Parameters in Comparative Grammar*. Cambridge : The MIT Press, pp. 182-218.
- TESNIERE L. (1976, 1959¹) *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- TOBBACK E. (2003) "La grammaticalisation et les constructions à attribut de l'objet introduit par *comme*." *Verbum* XXV, 4, pp. 537-548.
- TRUBETSKOY N.S. (1939) *Grundzüge der Phonologie*. Prague : Cercle Linguistique de Prague.
- VAN PETEGHEM M. (1991) *Les phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag.
- VAN PETEGHEM M. (1993) *La détermination de l'attribut nominal. Etude comparative de quatre langues romanes*. Bruxelles: Paleis der Natiën.
- VERHEUGD-DAATZELAAR E. (1990) *Subject arguments and predicate nominals. A study of French copular sentences with two NPs*. Amsterdam/Atlanta : Editions Rodopi.
- WIERZBICKA A. (1986) What's in a noun ? (or: how do nouns differ in meaning from adjectives ?). *Studies in Language* 10, pp. 353-389.

- WIERZBICKA A. (1988) *The semantics of grammar*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- WILLEMS D. (1981) *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Gent : Faculté Letteren en Wijsbegeerte.
- WILLEMS D. (1998) *La mer, c'est beau*. Le sujet dans certaines structures non canoniques. in Forsgren M., Jonasson K. & H. Kronning (eds.), pp. 595-603.
- WILLEMS D. & B. DEFRANCQ (2000) L'attribut de l'objet et les verbes de perception. *Langue française*, 127, pp. 6-20.
- WILLIAMS E.S. (1980) Predication. *Linguistic Inquiry*, Vol. 11, nr.1, pp. 203-238.
- WILLIAMS E.S. (1983) Against small clauses. *Linguistic Inquiry*, Vol 14, nr.2, pp. 287-308.
- WILMET M. (1998a, 1997¹) *Grammaire critique du français*. Paris-Bruxelles : Duculot.
- WILMET M. (1998b) Essai de typologie de la prédication. in Forsgren M., Jonasson K. & H. Kronning (eds.), pp. 605-613.
- WINKLER S. (1997) *Focus and secondary predication*. Coll. Studies in Generative Grammar 43. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 – Analyses syntaxiques des constructions à AO direct	5
1.1. Introduction	5
1.2. Analyses des CAO auprès des verbes du type <i>croire</i>	6
1.2.1. Jean croyait [sa mère malade] : La séquence [SN2-X] comme complément du verbe	6
1.2.2. Les éléments [SN2] et [X] sont deux compléments du verbe	8
1.2.2.1. Les analyses "transformationnelles"	9
1.2.2.2. Analyses opposant la structure argumentale à la structure syntaxique des CAO	11
1.2.3. Le verbe perd son statut de noyau prédicatif au sein des CAO	14
1.2.3.1. V est un verbe modal	14
1.2.3.2. [V-X] est un prédicat complexe	14
1.3. Analyses des CAO auprès des verbes du type <i>manger</i>	17
1.3.1. Le constituant attributif n'est pas un circonstant	17
1.3.2. Le constituant attributif est un circonstant	19
1.3.2.1. Faut-il prévoir une analyse propositionnelle pour le constituant X ?	19
1.3.2.2. Le constituant X est-il un attribut ?	21
1.3.2.3. La place occupée par le constituant X au sein de la phrase	24
1.4. Argumentation des analyses	26
1.4.1. La structure argumentale des verbes du type <i>croire</i> et des verbes du type <i>manger</i>	26
1.4.1.1 Généralités	26
1.4.1.2. Les critères logico-sémantiques	27
1.4.1.2.1. Le statut argumental du constituant SN2	28
a. Les restrictions de sélection	28
b. Le rapport d'implication	29
1.4.1.2.2. Le statut argumental du constituant X	31
a. Les relations d'implication	31
b. Les restrictions de sélection	33
1.4.1.2.3. Le statut argumental de la séquence [SN2-X] auprès de <i>croire</i>	35
1.4.1.3. Les critères formels (Blanche-Benveniste 1888, 1991)	36
1.4.1.4. Conclusion	44
1.4.2. Les analyses syntaxiques des constructions attributives	45
1.4.2.1. Introduction	45
1.4.2.2. Le statut syntaxique de SN2	46

1.4.2.2.1. Généralités	46
1.4.2.2.2. SN2 est un sujet syntaxique	47
a. L'extraction des compléments de SN2	47
b. Les pronoms réfléchis emphatiques "flottants"	48
c. Les SN2 introduits par <i>not</i> et les SN2 se terminant par <i>alone</i>	49
d. Les expressions idiomatiques	51
e. Le pronom explétif anglais <i>it</i>	53
1.4.2.2.3. SN2 est un objet syntaxique (sous-catégorisé par le verbe)	55
1.4.2.2.4. Bilan : analyse syntaxique de l'élément SN2	61
1.4.2.3. Le statut syntaxique de X	61
1.4.2.3.1. Généralités	61
1.4.2.3.2. Le constituant X est structurellement obligatoire dans toutes les constructions attributives	62
1.4.2.3.3. Le constituant X est un complément de <i>croire</i> , un circonstant auprès de <i>manger</i>	62
a. La suppression du constituant X	63
b. L'extraction et la pronominalisation des compléments de l'attribut	64
1.4.2.4. La constituance	65
1.4.2.4.1. Les verbes comme <i>croire</i>	66
1.4.2.4.1.1. Réflexion générale	66
1.4.2.4.1.2. [SN2-X] est un constituant unique	66
a. La portée des adverbes	66
b. L'apparition de la séquence [SN2-X] dans d'autres contextes	68
c. La coordination	68
1.4.2.4.1.3. [SN2] et [X] sont deux constituants distincts du syntagme verbal	69
1.4.2.4.1.4. [V-X] est un constituant unique	75
1.4.2.4.2. Les verbes du type <i>manger</i> : [X] est-il un constituant de SV ?	80
1.4.2.5. Analyses syntaxiques des CAO-D : bilan	81
1.5. Extension des deux classes, sous-classes et hésitations	82
1.5.1. Introduction	82
1.5.2. Le noyau dur des classes de <i>croire</i> et de <i>manger</i> et leurs sous-classes	83
1.5.2.1. <i>Croire</i>	83
1.5.2.2. <i>Manger</i>	87
1.5.3. Hésitations entre <i>croire</i> et <i>manger</i>	87
1.5.3.1. Verbes de sentiment et verbes de volonté/sélection	88
1.5.3.2. Verbes (causatifs) de perception (mentale)	89
a. <i>Trouver</i>	89
b. Les verbes <i>montrer, décrire, représenter et retrouver</i>	92
c. Les verbes <i>voir et imaginer</i>	95
1.5.4. Les verbes causatifs	100

1.5.4.1. Les verbes causatifs stricts comme <i>rendre</i>	100
1.5.4.1.1. Les verbes causatifs stricts comme sous-classe de <i>croire</i>	100
1.5.4.1.2. Les verbes causatifs stricts comme une classe indépendante	102
1.5.4.2. Les verbes causatifs comme <i>créer</i>	105
1.5.4.3. Les verbes de (dé-)nomination	106
1.5.5. Extension des classes de <i>croire</i> et de <i>manger</i> – conclusion	108
1.6. Conclusion	108
Annexe – tableau récapitulatif des classes de verbes	110
Chapitre 2 - Analyses syntaxiques des constructions à AO introduit par <i>comme</i>	116
2.1. Introduction	116
2.2. Existence d'une dichotomie pour les CAO-C ?	116
2.3. Les analyses	118
2.3.1. Analyses des constructions du type I	118
2.3.1.1. La séquence [SN2- <i>comme</i> X] comme complément unique du verbe	118
2.3.1.2. Les éléments [SN2] et [<i>comme</i> X] sont deux compléments du verbe	120
2.3.2. Analyses des constructions du type II	122
2.3.2.1. Aarts (1992) et l'analyse des verbes du type <i>describe</i>	122
2.3.2.2. L'analyse des verbes tels que <i>choisir</i>	123
2.3.2.2.1. Les verbes de nomination	124
2.3.2.2.2. Les verbes comme <i>choisir</i>	124
2.3.2.2.3. L'AO délimiteur de classe	125
2.3.3. Conclusion	126
2.4. Les critères et l'extension des deux classes de CAO	127
2.4.1. Les critères distributionnels	127
2.4.2. La structure argumentale des verbes	129
2.4.2.1. Les verbes du type <i>considérer</i> et les verbes du type <i>décrire</i>	129
2.4.2.1.1. Les rapports implicationnels	129
2.4.2.1.2. Les restrictions de sélection	132
2.4.2.1.3. Equivalence sémantique versions des active et passive de la prédication subordonnée	134
2.4.2.1.4. Conclusion	136
2.4.2.2. Les verbes à attribut " <i>comme</i> N"	136
2.4.2.3. Conclusion	138
2.4.3. Les analyses syntaxiques des CAO-C	138
2.4.3.1. Le statut syntaxique de SN2	138
2.4.3.1.1. SN2 est un sujet (profond)	139
a. Les pronoms réfléchis emphatiques flottants	139

b. L'extraction des compléments de SN2	140
c. Les éléments non référentiels <i>it</i> et <i>there</i> et les "expressions idiomatiques"	140
d. Conclusion	141
2.4.3.1.2. SN2 est un objet de surface	141
a. L'inversion de SN2 et de <i>commeX</i>	141
b. Les SN se terminant par <i>alone</i> et les SN introduits par <i>seul</i>	142
2.4.3.2. Le statut syntaxique de [<i>commeX</i>]	143
2.4.3.2.1. Les critères	143
2.4.3.2.2. Application des critères à d'autres verbes	145
a. La suppression du constituant [<i>commeX</i>]	145
b. Le clivage du constituant [<i>commeX</i>]	146
c. Le déplacement du constituant [<i>commeX</i>] en début de phrase	147
d. Conclusion	148
2.4.3.3. La constituance	149
2.4.3.4. Analyses syntaxiques des CAO-C : synthèse	150
2.5. Conclusion	151
Chapitre III - La relation prédicative au sein des phrases copulatives	152
3.1. Introduction	152
3.2. Typologie des phrases d'après Lambrecht (1994)	153
3.2.1. Généralités	153
3.2.2. Les phrases à focus prédicatif	154
3.2.3. Les phrases à focus argumental	157
3.2.4. Les phrases à focus phrastique	158
3.3. Les phrases copulatives : typologie et marquage	160
3.3.1. Les typologies des phrases copulatives et la typologie de Lambrecht	160
3.3.1.1. Généralités	160
3.3.1.2. Les phrases prédicationnelles	161
3.3.1.3. Les phrases spécificationnelles	162
3.3.1.4. Les phrases identificationnelles	167
3.3.1.5. Les phrases d'identité	169
3.3.1.6. Les définitions	171
3.3.1.7. Les phrases présentationnelles	173
3.3.1.8. Synthèse et solution d'un problème terminologique	173
3.3.2. Le marquage des phrases copulatives	174
3.3.2.1. Les phrases à focus prédicatif	174
3.3.2.1.1. La structure syntaxique	175
3.3.2.1.2. Le sujet	175
3.3.2.1.3. La copule	181

3.3.2.1.4. Conclusion	183
3.3.2.2. Les phrases à focus argumental	183
3.3.2.2.1. La structure syntaxique	183
3.3.2.2.2. Le sujet	184
3.3.2.2.3. La copule	185
3.3.2.2.4. Conclusion	186
3.3.2.3. Les phrases à focus phrastique	186
3.3.2.3.1. Les copulatives présentationnelles	186
3.3.2.3.2. Les phrases d'identité	187
3.3.2.4. Conclusion	188
3.4. Le prédicat des phrases copulatives	190
3.4.1. Introduction	190
3.4.2. Les catégories du verbe, de l'adjectif et du nom : le modèle de Croft (1991) et implications pour les phrases copulatives	190
3.4.2.1. Le modèle de Croft (1991)	190
3.4.2.2. Implications pour les phrases copulatives	196
3.4.3. La catégorie de l'adjectif	197
3.4.4. Le prédicat nominal non déterminé	198
3.4.4.1. Propriétés lexicales et sémantico-pragmatiques des substantifs non déterminés	199
3.4.4.2. Comportement du substantif non déterminé sur le plan syntaxique	202
3.4.5. Le prédicat des phrases copulatives : conclusion et hypothèse	203
3.5. Le marquage des prédications adjectivales et nominales : hypothèse et première argumentation	204
3.5.1. Hypothèse	204
3.5.2. Premiers arguments en faveur de l'hypothèse	205
3.6. Synthèse	207

Chapitre IV - La relation prédicative seconde et ses rapports avec la relation prédicative première **209**

4.1. Introduction	209
4.2. Les données : constitution et délimitation du corpus	210
4.2.1. Constitution du corpus	210
4.2.2. Délimitation du corpus d'étude	213
4.2.2.1. Généralités	213
4.2.2.2. Indices pour et contre l'interprétation de la relation [SN2-X] comme une relation prédicative / sélectionnée par le verbe	213
a. Le caractère facultatif d'un des termes de la relation prédicative	213
b. Absence d'accord entre SN2 et X	217
c. La position et le détachement de X	217
4.2.2.3. Résultats	219

4.3. Le statut informationnel de l'élément SN2	220
4.3.1. Généralités	220
4.3.2. Le statut de SN2 dans les relations prédictives à ordre non marqué	221
4.3.2.1. Topicalité et forme grammaticale	221
4.3.2.2. Données chiffrées	221
4.3.2.3. SN2 est une forme lexicale	222
4.3.2.4. Conclusion	225
4.3.3. Le statut informationnel de SN2 dans les relations prédictives à ordre marqué	226
4.3.3.1. Généralités	226
4.3.3.2. L'ordre marqué dans les CAO-D	227
4.3.3.3. L'ordre marqué dans les CAO-C	230
a. Le lexique verbal impliqué	230
b. Interprétation de la relation prédictive	232
4.3.4. Apparition de SN2 au sein d'une structure (pseudo-)clivée	234
4.3.5. Conclusion – statut informationnel de SN2	235
4.4. La nature du prédicat second	236
4.4.1. Hypothèse	236
4.4.2. Le prédicat dans les CAO à ordre non marqué	236
4.4.2.1. Données générales	236
4.4.2.2. Les prédicats adjectivaux	238
4.4.2.2.1. Les adjectifs et la stabilité temporelle	238
4.4.2.2.2. Les adjectifs dérivés des noms et des verbes	238
4.4.2.2.3. L'adjectif <i>tel</i>	239
4.4.2.2.4. Conclusion	240
4.4.2.3. Les prédicats nominaux non déterminés	240
4.4.2.3.1. Les CAO-D à prédicat nominal non déterminé	240
4.4.2.3.2. Les CAO-C à prédicat nominal non déterminé	242
a. Le lexique du substantif attribut	242
b. Interprétation de la relation prédictive	244
4.4.2.4. Les prédicats nominaux déterminés	244
4.4.3. Le prédicat X dans les CAO à ordre marqué	246
4.4.3.1. Les CAO-D	246
4.4.3.2. Les CAO-C	246
4.4.4. Conclusion – la nature du prédicat second	250
4.5. Cas particuliers	251
4.5.1. SN2 est un pronom réfléchi	251
4.5.1.1. Particularités du pronom réfléchi	251
4.5.1.2. Différences CAO-D /vs/ CAO-C	252
4.5.1.3. Nature du prédicat second	255

4.5.2. SN2 est un pronom relatif	256
4.5.2.1. Topicalité du pronom relatif	256
4.5.2.2. Nature du prédicat second	257
4.5.3. Analyse des CAO passives	258
4.5.3.1. Particularité des CAO passives	258
4.5.3.2. Statut informationnel du terme SN2 dans les CAO passives	259
a. La continuité topicale	259
b. Interprétation focale du terme SN2	260
4.5.3.3. Nature du prédicat second	261
4.6. Synthèse et organisation de la suite du chapitre	262
4.7. Fonctionnement sémantico-pragmatique de la relation prédicative seconde et compatibilité avec le verbe recteur	265
4.7.1. Les prédications spécificationnelles	265
4.7.1.1. Profil des prédications spécificationnelles et sélection des verbes	265
4.7.1.2. Interprétation spécificationnelle de la prédication seconde et compatibilité avec le verbe	266
4.7.2. Les prédications identificationnelles	271
4.7.3. Les prédications définitoires	274
4.7.4. Les prédications prédicationnelles	275
4.7.4.1. Généralités	275
4.7.4.2. Analyse contextuelle	277
4.7.4.2.1. Le sujet des CAO	278
a. Le pronom <i>on</i>	278
b. Topicalité du sujet	279
4.7.4.2.2. Compléments de verbe et de phrase et constructions phrastiques	280
4.7.4.2.3. Auxiliaires modaux	282
4.7.4.2.4. Le contexte étendu	283
4.7.4.2.5. Conclusion	284
4.7.4.3. Compatibilité avec le lexique verbal	284
4.7.4.3.1. Interaction avec la relation prédicative prédicationnelle pure	285
4.7.4.3.2. Interaction avec la relation prédicative évaluative	290
4.7.4.3.3. Bilan	294
4.8. Conclusion	294
Conclusion	296
Annexe 1	299
Annexe 2	309
Références bibliographiques	312
Table des matières	321